MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

TOME QUARANTE-QUATRIÈME

CINQUIÈME SÉRIE, TOME IV

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

CINQUIÈME SÉRIE

TOME QUATRIÈME

PARIS

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS DU LOUVRE

ET CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

QUAI DES AUGUSTINS, Nº 37

M DCCC LXXXIII

LA VIERGE, LE CHRIST, LES SAINTS

SUR

LES SCEAUX BYZANTINS

DES Xe, XIe ET XIIe SIÈCLES.

Par M. G. Schlumberger, membre résidant.

Lu dans la séance du 11 juillet 1883.

A. Types pieux.

1. *La Vierge.*

Aucun type ne figure plus fréquemment sur les sceaux de plomb byzantins que celui de la Vierge, toute-puissante patronne de ce peuple grec, le plus dévot du moyen âge. Il en est surtout ainsi sur les sceaux postérieurs à la seconde moitié du IXe siècle, époque de la restauration du culte des Images. Le buste nimbé et voilé de la *Toute Sainte*, entre les deux sigles célèbres ΜΗΡ -ΘΟΥ, figure au droit de la moitié au moins des sceaux retrouvés jusqu'ici. Tantôt la grande Théotokos y est représentée dans l'attitude de l'oraison, les deux mains levées, avec ou sans le médaillon du Christ sur la poitrine ; c'est là le type qu'on s'accorde à regarder comme représentant plus particulièrement la *Panagia Blachernitissa*, la fameuse Vierge des Blachernes, qui paraît sous ce nom et dans cette attitude consacrée sur une mon-

naie d'argent bien connue de l'empereur Constantin Monomaque. Tantôt au contraire la Vierge est figurée tenant de ses deux mains abaissées le Christ, plus souvent encore le *médaillon* du Christ, étroitement pressé contre sa poitrine[1], ou bien encore tenant les deux mains dressées devant sa poitrine. Tantôt, enfin, on la voit portant le Christ ou sur le bras gauche ou sur le bras droit[2].

Dans chacune de ces trois attitudes, la Vierge peut être figurée seulement à mi-corps, et c'est le cas le plus fréquent. Plus rarement elle est assise sur un trône; tantôt alors elle bénit de ses deux mains levées, tantôt elle tient sur ses genoux le Christ ou serre son médaillon sur sa poitrine.

Plus souvent elle figure debout en pied, de face (parfois de trois quarts), dans ces mêmes attitudes diverses. Ainsi sur un grand nombre de très anciennes bulles d'un travail grossier, des VI[e] et VII[e] siècles, la Vierge est représentée en pied, de face, tenant des deux mains, sur sa poitrine, le saint médaillon; de chaque côté d'elle on aperçoit une courte croix; le champ ne porte ni sigles ni légende.

Beaucoup plus fréquemment enfin, surtout sur les sceaux plus récents, la Vierge figurée debout en pied porte le Christ sur le bras droit ou sur le bras gauche.

1. *Acta et diplomata græca*, t. IV, 300 : « τὴν Θεοτόκον βαστάζουσαν τὸν Χριστόν. »
2. *Ibid.*, t. I, 221 : « τὴν εἰκόνα τῆς Θεοτόκου βρεφοκρατοῦσαν. »

Souvent aussi, surtout sur des sceaux anciens, la tête seule de la Panagia figure entre les sigles ou entre deux croix.

Il est bien probable que toutes ces attitudes diverses dont je viens de donner un aperçu rapide ont correspondu primitivement à autant de types différents de la Vierge byzantine, et ne sont que des représentations plus ou moins fidèles d'autant de peintures ou d'images de la Panagia, d'autant de Vierges célèbres connues sous un nom spécial rappelant tel des attributs, telle des vertus divines de la Mère de Dieu, joyau en renom de quelque église ou de quelque couvent fameux. En dehors de la *Panagia Blachernitissa* dont le type semble bien et dûment identifié, nous verrons plus bas, lorsqu'il sera question des épithètes sous lesquelles la Théotokos est désignée sur les sceaux, que quelques-unes de ces épithètes, rapprochées des effigies qu'elles accompagnent, nous permettent d'identifier de même un certain nombre d'autres types de la Vierge, et c'est précisément sur ce point fort intéressant que l'étude de la sigillographie byzantine nous fournit un certain nombre de ses données les plus précieuses.

Sur les sceaux, comme dans toutes les autres représentations d'origine byzantine, la tête nimbée de la Théotokos est constamment voilée.

Sur les plus anciens sceaux portant l'effigie de la Vierge, sceaux remontant au début même de l'empire d'Orient et qui se retrouvent du reste

assez communément, celle-ci est figurée en buste, d'un dessin si grossier qu'il en est parfois presque méconnaissable.

2. *Le Christ.*

Le Christ seul (et non plus le Christ enfant dans les bras de sa Mère) figure plus rarement qu'on ne pourrait le croire au droit des sceaux byzantins, et la présence de la Vierge, des Saints ou de la croix est incomparablement plus fréquente. Cependant le buste du Rédempteur portant le nimbe crucigère, ou simplement adossé à la croix, paraît sur un certain nombre de bulles, principalement sur quelques beaux sceaux des xe et xie siècles, contemporains des monnaies des empereurs Nicéphore Phocas, Jean Zimiscès, Basile II et Constantin XI, pièces d'une exécution remarquable sur lesquelles on retrouve ce même type d'un dessin fort élégant.

Plus rarement le Christ est représenté assis sur un trône, bénissant; plus rarement encore il figure attaché au crucifix. D'autres fois sa tête seule apparaît adossée au nimbe crucigère, principalement alors sur de très anciennes bulles d'un travail grossier.

Toujours les sigles si connus $\overline{\text{IC}}$-$\overline{\text{XC}}$, pour IHCOYC XPICTOC, accompagnent les diverses représentations du Rédempteur.

Sur les sceaux du couvent du *Christ Philan-*

thrope à Byzance, le buste du Christ est environné par la légende : Ο ΦΙΛΑΝΘΡΩΠΟϹ [1]. Sur ceux du couvent du *Christ Pantépopte* (*Celui qui voit tout*), le fils de Dieu est invoqué sous ce nom, ΠΑΝΤΕΠΟΠΤΕ (*sic*) [2].

Sur le sceau du *protosébaste et grand domestique Jean Comnène*, le Christ debout, bénissant,

est accompagné de la légende : IC XC Ο ΕΥΕΡΓΕΤΗϹ, le *Christ Évergète* ou *Bienfaiteur*. C'est là certainement une représentation de l'image du *Christ Évergète* qui était adorée à Byzance au monastère de ce nom, μονὴ τοῦ Ἐυεργήτου, situé non loin de la Corne d'or et du temple des Blachernes [3].

M. Dumont a publié dans le n° III-IV du *Bulletin de l'École française d'Athènes*, p. 58, une mon-

1. V. mon art. du *Bulletin de Correspondance hellénique* de 1883, sur les sceaux des églises, des couvents et des palais de Constantinople, p. 183.

2. *Ibid.*, p. 182.

3. V. ce que dit Du Cange de cet édifice au premier paragraphe du livre IV du *Constantinopolis christiana*.

naie byzantine anonyme portant l'effigie du *Christ* Χαλκήτης, avec l'inscription IC XC O XAΛKH-THC. Je n'ai pas encore retrouvé ce type sur les sceaux.

3. *Les Saints.*

Voici par ordre alphabétique la liste des Saints dont j'ai relevé les effigies sur des sceaux byzantins. Je marque de deux astérisques les noms de ceux qui se retrouvent très fréquemment, d'un seul les noms de ceux que j'ai notés plusieurs fois. Tous les autres ne se rencontrent guère qu'à l'état d'exception.

Saint Agathonicos [1].
Saint Akakios [2].
Saint Akindynos.
Saint Antoine.
Saint Athanase.
Saint Auxentios.

1. Sceau de *Pierre protospathaire et chrysotriclinaire* (ma coll.). Autre sceau anonyme de la collection Dancoisne portant sur une face l'effigie de saint Agathonicos et sur la face opposée celle de saint Procope.

2. Sceau de *Léon ascaretis et protonotaire* (ma coll.).

*Saint Basile.
Saint Constantin le Grand.
Saint Cosme et saint Damien.
**Saint Démétrius.
Saint Élie.
Saint Épiphane.
Saint Étienne[1].
Saint Eustathe.
Saint Eustrate.
Saint Gaudentios[2].
**Saint Georges.
Saint Gérasime?
Saint Grégoire.
Saint Grégoire de Nyssa, Ο ΑΓΙΟC ΓΡΗΓΟΡΙΟC ΝΥCCΗC. Ma coll.
*Saint Jean Chrysostôme[3].
*Saint Jean-Baptiste ou le Précurseur[4].
Saint Jean Thaumaturge.
*Saint Jean Théologue.
Saint Marc.
Saint Martyrios[5].
Saint Myron, patron de Crète[6].
Saint Porphyrios[7].

1. Sceau de *Léon archôn de Gerania* (ma coll.).
2. Sceau de *N... Calliopolite* (ma coll.).
3. Ο ΑΓΙΟC ΙΩΑΝΝΗC Ο ΧΡΥCΟCΤΟΜΟC.
4. Ο ΑΓΙΟC ΙΩΑΝΝΗC Ο ΠΡΟΔΡΟΜΟC.
5. Sceau d'*Étienne, évêque d'Assos* (ma coll.).
6. Sceau de *Constantin, évêque de Cnossus* (ma coll.).
7. *Sceau principal des pupilles du grand Orphanotrophion* (ma coll.). V. *Rev. arch.*, 1880, t. II, p. 207, pl. XVIII, 14.

Saint Nicétas[1].
**Saint Nicolas.
Saint Panteleimon[2].
Saint Paul.
Saint Philippe[3].
Saint Phocas.
*Saint Pierre.
Saint Polycarpe.
*Saint Procope[4].
Saint Sabas[5].
Saint Serge.

1. Sceau portant la légende + ΟΜΩΝΥΜΟΝ CΚΕΠΟΙC ΜΕ ΝΙΚΙΤΑ ΛΑΤΡΗΝ (ma coll.). — Autre avec la légende + ΚΕ ΒΟΗΘΙ ΤΩ CΩ Δ' ΝΙΚΙΤΑ.

2. Sceau de *Constantin Natoulis*, fonctionnaire du Patriarcat, publié par M. Mordtmann, dans les *Mém. du Syllogue grec de CP.* pour 1871-72, p. 112. — Autre sceau d'un fonctionnaire du thème de Cappadoce (ma coll.). — Cachet en bronze et amulette également en bronze de ma collection, etc.

3. Sceau d'un évêque d'*Hiérapolis* (ma coll.).

4. V. saint Agathonicos.

5. Sceaux du monastère de Saint-Sabas (ma coll.).

Saint Spyridon[1].

Saint Syméon, higoumène.
Saint Syméon Stylite.
**Saint Théodore Tyron[2].
**Saint Théodore Stratilate[3].
Saint Thomas.
Saint Tryphon[4].
Saint Uranius[5].
Saint Zakynthos[6].

De tous les saints figurés sur les bulles byzantines, saint Nicolas est celui dont l'effigie se trouve le plus constamment reproduite. Le grand saint asiatique, le vénéré thaumaturge de Myra pourrait, après la Vierge, passer pour le patron prin-

1. Outre le sceau anonyme gravé ci-dessus, je possède encore celui de *Spyridon moine* qui porte l'effigie du même saint patron.

2. Ο ΑΓΙΟϹ ΘΕΟΔΩΡΟϹ Ο ΤΥΡΩΝ (plus souvent ΤΗΡΩΝ ou ΤΙΡΩΝ).

3. Ο ΑΓΙΟϹ ΘΕΟΔΩΡΟϹ Ο ϹΤΡΑΤΗΛΑΤΗϹ.

4. Sceau d'un *turmarque de Céphalonie* (ma coll.).

5. Sceau d'un *évêque d'Iborium* (ma coll.) que j'ai publié dans la *Rev. arch.* de 1883, p. 294, pl. XI, nº 19.

6. Ο ΑΓΙΟϹ ΖΑΚΥΝΘ'(ος) sur un sceau de la collection Dancoisne portant le nom de *Théophile couvouclis et diacre*.

cipal de la sphragistique byzantine. Sur cent bulles portant au droit l'effigie d'un saint, cinquante fois pour le moins on peut être certain de retrouver le large chef dénudé de saint Nicolas, sa vaste, longue et quelque peu vulgaire figure, au front bombé, aux joues saillantes, à la barbe courte et frisée, aux cheveux également courts et bouclés couvrant les tempes. Revêtu du costume épiscopal, il porte les évangiles de la main gauche et bénit de la droite.

Après lui, et dans l'ordre de fréquence, viennent les saints guerriers, surtout saint Georges, principal défenseur de Constantinople, le plus grand des saints de l'église orthodoxe, puis saint Démétrius, le glorieux patron de Salonique, puis saint Théodore Tyron, invoqué parfois sous le nom d'athlète (ΑΘΛΗΤΑ), et saint Théodore Stratilate. Le plus souvent en buste, d'autres fois en pied ou plus rarement vus à mi-corps, ces saints, dans leur accoutrement militaire classique, figurent sur une foule de sceaux byzantins.

Saint Georges surtout se rencontre communément ; sa jeune tête à chevelure bouclée sous le nimbe, son armure et sa cotte de mailles, sa lance ou son épée suivant les époques, son bouclier rond (bien plus rarement allongé et terminé en pointe) constituent un ensemble devenu bien vite familier à tous ceux qui s'occupent de sigillographie byzantine.

Très rarement saint Georges est représenté à cheval combattant le dragon[1].

Saint Démétrius porte également le costume guerrier et figure très fréquemment sur les sceaux. La dévotion à ce saint était très grande, non seulement à Thessalonique, mais dans tout l'empire. Sur les sceaux, il est fréquemment invoqué sous le nom d'*Athlophore*, parce que l'empereur Michel IV lui devait ses victoires.

Saint Théodore Tyron se reconnaît à la longue



barbe en pointe qui tombe sur sa cuirasse et le distingue absolument des deux autres grands saints militaires.

Souvent deux de ces pieux guerriers en si grande vénération à Byzance sont figurés côte à côte au droit du même sceau.

En résumé, Ο ΑΓΙΟϹ ΝΙΚΟΛΑΟϹ, Ο ΑΓΙΟϹ ΓΕΩΡΓΙΟϹ, Ο ΑΓΙΟϹ ΔΗΜΗΤΡΙΟϹ sont, après les sigles accoutumés de la Mère de Dieu, les légendes pieuses le plus fréquemment reproduites au droit des sceaux byzantins de toute époque.

Saint Jean Chrysostôme, saint Jean Théologue, saint Jean Prodrôme ou le Baptiste se rencontrent

1. Sceau d'un *domestique de l'Hypourgie* (ma coll.), etc.

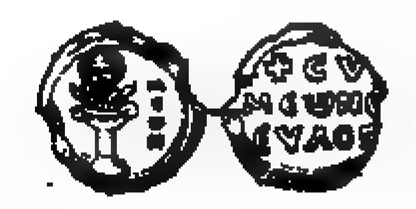
aussi assez fréquemment, et le type rude, ascétique, du Précurseur, au corps amaigri, à la barbe longue, inculte, demi-nu sous ses vêtements de peaux de bête, est certes un des plus caractéristiques de l'iconographie sigillaire byzantine. Saint Paul et saint Pierre, facilement reconnaissables, sont bien moins fréquents. Saint Pierre paraît surtout sur les bulles des Normands de Sicile à légendes grecques, de même qu'il figure sur les monnaies frappées en Orient par les premiers princes conquérants de cette race, les Tancrède et les Bohémond.

En dehors de ceux que je viens de citer, je n'ai rencontré chacun des saints de la liste précédente que sur un très petit nombre de sceaux.

Saint Sabas sur les sceaux de son fameux monastère est figuré avec la barbe raide et touffue,

avec une physionomie sévère bien digne de ce farouche ascète.

Sur un très curieux petit sceau de ma collection, saint Syméon Stylite est représenté bénissant du haut de sa colonne.



On sait qu'une épithète ordinaire de saint Georges était celle de Τροπαιοφόρος ; souvent même il était et est encore désigné sous ce seul nom du *Trophéophore*. Il en était de même des édifices pieux qui lui étaient dédiés. C'est ainsi que je possède le sceau d'un *logariastis* de la fameuse église de *Saint-Georges de Manganes* qui s'intitule ΛΟΓΑ-ΡΙΑCΤΗC ΤΟΥ ΤΡΟΠΑΙΟΦΟΡΟΥ.

Parfois aussi saint Georges, à l'égal de l'archange saint Michel, est désigné sous le nom du ΠΡΩΤΟCΤΑΤΗC ou ΠΡΟCΤΑΤΗC.

Sur le sceau de *Théodore Lascaris Comnène* publié par M. Sabatier[1] et sur celui de *Georges Sébaste* qui est au Cabinet de France, saint Georges, debout en pied avec la lance et le bouclier, figure avec la légende Ο ΑΓΙΟC ΓΕΩΡΓΙΟC Ο ΑΓΙΟΟΡΙ-ΤΗ'(ς)[2].

1. *Plombs, bulles et sceaux byzantins*, p. 11, pl. I, 7, et *Iconogr. d'une collection* de 5,000 méd., etc., pl. I, 1.
2. M. Sabatier avait lu ΔΙΑCΟΡΙΤΗ'(ς).

Saint Michel.

L'archange Michel, un des grands protecteurs militaires de Byzance, patron du Bosphore, figure très fréquemment sur les sceaux, soit en buste, soit debout en pied, ses vastes ailes éployées, la tête nimbée ceinte d'un diadème de perles, la chevelure bouclée, richement vêtu tantôt d'une cuirasse, tantôt d'une longue tunique et d'une large chape (ou manteau de philosophe grec), tous deux brodés de grosses perles et couverts de plusieurs rangs de pierres précieuses. Une ceinture ornée de même serre la tunique. L'archange commandant la milice céleste tient de la main droite le globe crucigère et de la gauche le sceptre à triple fleuron très rarement remplacé par l'épée flamboyante.

Presque tous les personnages portant ce nom de Michel, si commun à Byzance, ont fait figurer l'archange au droit de leurs sceaux. Il paraît également sur ceux de l'illustre famille des Anges. Constamment accosté, à l'égal de toutes les autres effigies de saints, des lettres composant son nom, il est en outre invoqué dans les légendes sous diverses épithètes : ΑΡΧΙϹΤΡΑΤΗΓΟϹ (ou ΑΡΧΙϹΤΡΑΤΙΓΟϹ, ΑΡΧΗΓΕΤΗϹ, ou ϹΤΡΑΤΗΓΟϹ, ou encore ΠΡΟΕΔΡΟϹ) ΤΩΝ ΑΝΩΤΕΡΩ ou ΑΝΩ ϹΤΡΑΤΕΥΜΑΤΩΝ ou ΔΥΝΑΜΕΩΝ ; — ΑΓΙΟϹ ΑΡΧΑΓΓΕΛΟϹ ; — ΠΡΩΤΟϹ ΑΡΧΑΓΓΕΛΩΝ ; — ΑΡΧΗΓΕΤΗϹ ΤΩΝ ΝΕΦΩΝ ; — ΠΡΩΤΟϹΤΑΤΗϹ

(qui combat au premier rang) ; — ΑΓΓΕΛΩΝ ΑΡΧΩΝ, etc., etc.[1].

Généralement les sigles composant le nom de l'archange affectent une des dispositions suivantes :

<table>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>O</td><td></td></tr>
<tr><td>X X</td><td rowspan="2">ou</td><td>X X</td><td rowspan="2">ou encore</td><td></td><td></td><td>X</td><td>XA</td></tr>
<tr><td>AO M</td><td>M A</td><td></td><td></td><td>AP</td><td>MI</td></tr>
</table>

(pour O ΑΓΙΟC ΑΡΧΑΓΓΕΛΟC ΜΙΧΑΗΛ), etc., etc.

« Saint Michel, dit M. Dethier[2], est un autre grand protecteur militaire des Byzantins ; cet archange en a le surnom d'*Archistratège*. Il y avait dans Constantinople de très nombreux temples et monastères qui lui étaient dédiés. Codinus et aussi Michel Aichmalotes, dans le manuscrit qui est à la bibliothèque du Sérail, en décrivent environ quinze dont plusieurs avoisinaient la grande muraille du côté de la terre. Sur une toile peinte antique de notre collection, une de ces églises est représentée avec le nom : ὁ ἅγιος Ἀρχάγγελος. »

B. ÉPITHÈTES ATTRIBUÉES A LA VIERGE, AU CHRIST, AUX SAINTS.

Neuf fois sur dix la légende gravée sur un sceau byzantin est une invocation à la Vierge ou

1. ΑΡΧΙCΤΡΑΤΙΓ' Β'Θ' ΤΩ CΩ Δ'(ουλω) ΕΥCΤΡΑΤΙ(ω) — ΦΡΟΥΡ'(ει) ΜΙΧΑΗΛ ΝΙΚΗΤΑΝ ΑΡΧΗΓΕΤΑ — ΑΡΧΙCΤΡΑΤΙΓ' Β'Θ' ΚΩΝCΤΑΝΤΙΝ'(ω), etc. (Sceaux de ma collection.)

2. *Trois plombs antiques d'une importance sans égale*, p. 72 du tir. à part des *Œuvres posthumes*.

au Christ ; neuf fois sur dix, on le sait, cette invocation débute par ces mots qui semblent presque l'accessoire obligé de tout sceau byzantin : ΚΥΡΙΕ ou ΘΕΟΤΟΚΕ (ces mots d'ordinaire écrits en abrégé : ΚΕ et ΘΚΕ) ΒΟΗΘΕΙ ΤΩ CΩ ΔΟΥΛΩ....., *Seigneur* ou *Théotokos, prête secours à ton esclave...;* suivent dans un ordre rigoureusement régulier les prénom, titres, dignités et nom du titulaire.

Dans un certain nombre de cas qui constituent autant d'exceptions à la règle générale, un, deux ou la totalité des trois termes composant cette première partie de l'invocation, ΚΥΡΙΕ ou ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ et ΤΩ CΩ ΔΟΥΛΩ, sont remplacés par des termes équivalents dont j'indiquerai une autre fois les principaux.

Dans d'autres cas assez rares l'invocation est adressée à un saint, beaucoup plus exceptionnellement encore à la *Croix*, symbole du Christ, à la *souveraine Sagesse*, à la lumière céleste, au Saint-Esprit[1], au Christ sous la forme du Verbe divin[2].

L'invocation est très rarement précédée de l'interjection Ω, oh !

Dans un certain nombre de cas, je le répète, les deux formules traditionnelles de l'invocation sont donc modifiées de diverses façons et les différents termes dont elles se composent sont remplacés par des termes équivalents ; ou bien

1. ΛΥΚΝΟC ΦΩC.
2. ΛΟΓΕ ΤΟΥ ΘΕΟΥ ou simplement ΛΟΓΕ.

encore la formule entière se trouve transformée en une autre toute différente, mais exprimant toujours la même idée d'invocation.

Souvent lės noms du Christ ou de la Vierge font défaut ; leur effigie figurant alors presque toujours sur le sceau est censée indiquer suffisamment à qui s'adresse l'invocation.

Parfois, en place de KYPIE, on lit XPICTE ou IOY KE, ou CΩTEP, CΩTEP MOY[1]. — Sur le plomb d'un *silentiaire* de ma collection j'ai relevé la forme KYPIE ΘEOC et sur celui de l'*évêque Basile de Probaton* la forme TPICAΓIE KYPIE. — D'autres fois encore le Christ, je l'ai dit plus haut, est invoqué sous le nom de *Verbe de Dieu*, ΛOΓE TOY ΘOY ou ΘEOY ΛOΓE, ou simplement ΛOΓE, *Verbe*[2].

Le nom de la Théotokos est plus fréquemment

1. Sceau d'*Athanase, évêque de Monembasie* (ma coll.).

2. V. par exemple le sceau de *Zoé, fille d'honneur de Théodora Comnène*, qui a été publié par M. Mordtmann dans sa *Conférence sur les sceaux et les pl. byzantins.*

remplacé par une des épithètes qui la désignent sous une de ses formes mystiques ou sous un des vocables suivant lesquels elle était adorée à Byzance ou dans d'autres localités du monde grec. Il en est surtout ainsi sur un certain nombre de sceaux dont les légendes presque toujours métriques ont été composées avec une recherche voulue.

Voici la série des noms de la Vierge relevés par moi sur les milliers de sceaux byzantins qui m'ont passé sous les yeux. Ces noms de la Vierge sont, je le répète, tantôt de ces épithètes de forme le plus souvent poétique, de véritables périphrases désignant la Mère de Dieu sous une des formes si chères à la dévotion byzantine, tantôt des appellations d'une nature plus spéciale désignant la Vierge célèbre de telle église ou de tel couvent.

Je parlerai d'abord des noms de la première catégorie, simples épithètes, toujours inscrites dans le corps même de la légende et remplaçant simplement le ΘΕΟΤΟΚΕ de la formule classique. Puis, j'énumérerai les noms de la seconde catégorie, véritables noms propres de telle image de la Vierge. Les noms de cette seconde catégorie, en général d'un grand intérêt historique, sont constamment inscrits, non plus dans la légende, mais dans le champ même du sceau, sur les côtés de l'effigie de la Vierge, et cela précisément parce qu'ils servent à désigner tout spécialement telle icone vénérée dont cette image est la représentation.

A. *Épithètes de la première catégorie.*

La Vierge est invoquée ou désignée dans les légendes des sceaux sous les épithètes ou noms suivants :

ΠΑΝΑΓΙΑ, *Toute Sainte* (épithète très fréquente, le plus souvent en abrégé, ΠΑΝΑΓ', ou même ΠΝΓ').

ΜΗΤΕΡ ΤΟΥ ΛΟΓΟΥ, *Mère du Verbe.*

ΜΗΤΕΡ ΑΓΙΑ ΤΟΥ ΛΟΓΟΥ, *Sainte Mère du Verbe*[1].

Η ΕΝ ΟΥΡΑΝΟΙϹ, *Celle qui est dans les nuées.*

ΠΥΛΗ ΤΟΥ ΛΟΓΟΥ, *Porte du Verbe.*

ΠΥΛΗ ΤΟΥ ΛΟΓΟΥ ΠΑΝΥΜΝΗΤΕ, *Porte du Verbe digne de toute louange.*

ΔΕϹΠΟΙΝΑ, *Souveraine* (épithète très fréquente ; ΔΕϹΠΟΙΝΑ ϹΩΖΟΙϹ ϹΟΝ ΔΟΥΛΟΝ, etc.).

ΑΓΝΗ ou ΠΑΝΑΓΝΗ, *Pure ou Toute Pure.*

ΠΑΝΥΜΝΗΤΕ, *Digne de toute louange.*

ΧΡΙϹΤΟΤΕΚΟΥϹΑ, *Toi qui as enfanté le Christ.*

ΜΗΤΕΡ ΘΕΟΥ ou ΤΟΥ ΘΕΟΥ ou ΧΡΙϹΤΟΥ ($\overline{\text{ΧΟΥ}}$)[2], *Mère de Dieu* ou *de Christ* (épithète fréquente dans la forme invocatoire de la légende ; ne pas confondre avec les sigles de même signification, $\overline{\text{ΜΗΡ}}$ $\overline{\text{ΘΟΥ}}$ ou $\overline{\text{ΜΡ}}$ $\overline{\text{ΘΟΥ}}$, qui accompagnent presque constamment l'effigie du droit).

1. Sceau d'*Eumathios Philocalles, préteur des thèmes réunis de la Hellade et du Péloponnèse* (ma coll.).

2. ΤΟΝ ΑΔΡΙΑΝΟΝ Ω $\overline{\text{ΧΟΥ}}$ ΜΗΤΕΡ ϹΚΕΠ'(οις) (ma coll.).

ΥΠΕΡΑΓΙΑ, *Supersainte*[1].

ΚΟΡΗ, *Vierge*.

ΠΑΡΘΕΝΕ, *Id*.

ΑΝΑCCΑ, *Princesse*.

ΠΑΝΗΚΤΙΡΜΟΝ (*sic* pour ΠΑΝΟΙΚΤΙΡΜΟΝ), *Toute Compatissante*[2].

Parfois enfin, la Vierge est invoquée en commun avec son Fils : ΘΕΟΤΟΚΕ CΥΝ ΤΩ ΥΙΩ CΟΥ ΒΟΗΘΕΙ[3], etc.

B. *Épithètes ou Vocables de la seconde catégorie.*

J'ai relevé sur les sceaux diverses épithètes de la Vierge correspondant le plus souvent à des attitudes déterminées de l'effigie qu'elles accompagnent, et non plus disposées dans une légende, mais bien placées dans le champ sur les côtés de l'image gravée sur le sceau, indice certain qu'il ne s'agit plus en ces cas d'une simple épithète de forme mystique ou poétique, mais bien d'une Vierge spéciale adorée dans tel ou tel édifice pieux, « car le nom change selon l'image, statue ou peinture que le graveur a copiée. » J'ai noté le détail de chacune de ces Vierges à type fixe spécial. Celle qui figure de beaucoup le plus fréquemment sur les sceaux est la *Panagia Hodigitria*. Il ne faut pas toutefois oublier que, même pour ce dernier type,

1. Sceau d'un *patriarche d'Antioche* (ma coll.).
2. Voyez le beau sceau de *Chariclète Panarétos* gravé p. 24.
3. V. Ficoroni, *De plumbeis antiquis*, pl. XVIII, 1.

il s'agit toujours d'exceptions à la règle ordinaire, et que rien en somme n'est plus rare que cette apparition d'un nom spécial de la Vierge sur les sceaux byzantins. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent l'effigie de la Théotokos, presque toujours dans l'attitude qu'on est convenu d'attribuer à la *Panagia Blachernitissa*[1], figure entre les deux sigles si connus MHP et ΘΟΥ, et dans les légendes

1. On sait que la Vierge des Blachernes, avec l'inscription MP ΘΟΥ ΒΛΑΧΕΡΝΙΤΙCΑ, figure sur une belle et rare monnaie de Constantin Monomaque (V. page 1). La Panagia célèbre y est représentée en buste, les mains levées dans l'attitude de l'oraison. Elle figure sur bien d'autres monnaies byzantines à partir du IXe siècle, mais celle du Monomaque seule nous donne l'indication de son nom.

Le même type traditionnel est représenté, je l'ai dit, sur une infinité de bulles de plomb d'importance très diverse. Aucune représentation n'est plus fréquente dans la sigillographie byzantine. Presque toujours la Vierge porte sur la poitrine un médaillon à l'image de son divin Fils. La Panagia Blachernitissa figure encore aujourd'hui sur le sceau du mont Athos.

« La Vierge des Blachernes, dit M. Sorlin-Dorigny (*Rev. arch.*, 1877, I, p. 85), n'est cependant pas toujours figurée de la même manière. Tantôt elle est de face comme sur un cuivre de Jean II (Sabatier, *Monnaies byz.*, pl. LIV, n° 14), tantôt elle est de profil ou de trois quarts (id., pl. LVI, nos 12 et 13). Une pièce d'argent de Michel VII Ducas représente la Vierge en pied. Sur un cuivre de Jean II Comnène, elle est à mi-corps; on ne voit que le buste sur un sou d'or de Constantin Ducas (id., pl. L, n° 5). Ces diverses représentations sont cependant celles d'une même image. On lit le nom même de la *Blachernitissa* sur la monnaie de Monomaque qui représente le buste de face de la Vierge. Le sceau d'un primicier du couvent des Blachernes représente une

qui l'accompagnent elle est de même invoquée quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent sous ce nom de la Théotokos, ΘΕΟΤΟΚΕ.

Voici les noms propres de la Vierge que j'ai relevés sur les sceaux :

La Vierge de *l'Octogone*, Η ΟΚΤΑΓΩΝΟϹ ΘΕΟΤΟΚΟϹ, « *la Théotokos* ou *Idole Octogone.* » — La Vierge de *l'Octogone* porte l'enfant Jésus sur le bras gauche[1].

La Vierge *Hodigitria* (*Celle qui montre la voie, la Conductrice*), Η ΟΔΗΓΗΤΡΙΑ[2], Vierge célèbre dont l'église s'élevait dans l'enceinte même du grand

Vierge identique à celle qui se trouve sur un cuivre de Manuel Ier (id., pl. LVI, n° 13). »

Ces différences sont difficiles à expliquer. M. Sorlin-Dorigny suppose que l'image primitive était une statue que l'on pouvait dessiner tantôt de face et tantôt de profil. Mais M. J. Durand lui rappelle que les Grecs n'ont jamais fait de statue de la sainte Vierge. Voyez encore ce que ce dernier auteur dit sur cette question tant controversée (Note sur deux tableaux byzantins, extrait du *Bulletin monumental* de 1879, p. 10 du tirage à part).

Il est bien probable encore, comme le dit M. Dethier (p. 56 du tirage à part que j'ai fréquemment cité), que le type si fréquent sur les sceaux et les monnaies de la Panagia vue en buste de face, avec les mains non plus levées, mais pressant sur sa poitrine le médaillon du Christ, est aussi une variante de la *Blachernitissa*.

1. Sceau de l'*Église de la Panagia de l'Octogone*, appartenant à M. Mordtmann de CP. — V. aussi *Dethier*, art. cité, pp. 57 et 70 du tirage à part.

2. Divers sceaux de ma coll., dont un décrit dans mon article du *Musée archéol.*, t. II, 1877, p. 23 du tirage à part. — V. aussi Dethier, art. cit., pp. 58, 71 et 72 du tir. à part.

Palais. Elle était figurée debout, portant, tantôt sur le bras gauche, tantôt sur le bras droit, l'enfant Jésus au nimbe crucigère, bénissant de la main droite et de la gauche tenant les Évangiles. C'est ainsi du moins qu'elle est représentée tant sur les sceaux que dans une belle reproduction de l'*Histoire de l'art* de Leroux d'Azincourt. « Il est probable, dit M. Dethier, que cette Vierge n'était autre que la prétendue image de saint Luc, apportée d'Antioche par sainte Pulchérie ou sa belle-sœur et déposée dans l'enceinte du *Grand Palais*, en un monastère particulier désigné sous le nom de l'*Hodigitria*. Ce nom lui venait de ce qu'on la tenait pour une image miraculeuse conduisant à la victoire. Il paraît qu'il existait une foule de copies de ce type, de sorte que, malgré la perte en 1204 d'une de ces images dans un combat contre les Latins, la confiance en la *Panagia Hodigitria* ne fut pas ébranlée. Bien au contraire, sous les derniers Paléologues cette image remplaça la plupart des autres, etc., etc. »

La Vierge *Théoskepastos*, Η ΘΕΟCΚΕΠΑCΤΟC[1] (*Protégée de Dieu*). La Vierge est figurée debout, les mains levées, dans l'attitude de l'oraison.

La Vierge *Paregoritissa*, Η ΠΑΡΗΓΟΡΙΤΙCCΑ[2] (*sic*) (*Consolatrice*).

1. Sceau du couvent de la *Vierge Théosképastos* à Trébizonde (ma coll.).
2. Sceau du Cabinet des médailles.

La Vierge *Miséricordieuse*, H ΕΛΕΟΥCΑ[1]. « Il existe, dit M. Dethier[2], une église de la Vierge ΕΛΕΟΥCΑ à Béchiktasch sur le Bosphore. C'est une variété de la Παναγία τοῦ Κήκου. Le Christ semble porté sur le bras droit, mais il y est plutôt accolé et soutenu par la main gauche, tandis que la droite se recourbe et se trouve embrassée par la main droite même du Christ. » C'est presque exactement l'attitude figurée sur le sceau de ma collection figuré plus bas.

La Vierge *Evergétissa* (*Bienfaitrice*), H ΕΥΕΡΓΕΤΙCCΑ (*sic*)[3] ou ΕΥΕΡΓΕΤΙC'. La Vierge est figurée debout, portant l'enfant Jésus sur le bras droit.

La Vierge *Hagiooritissa*, H ΑΓΙΟCΟΡΙΤΙCCΑ (*sic*)

1. Sur un très curieux sceau de *Chariclète Panarétos* (ma coll.), avec la légende ΤΩΝ ΧΑΡΙΚΛΗΤΟΥ ΠΡΑΚΤΕΩΝ ΠΑΝΑΡΕ-ΤΟΥ CΦΡΑΓ'(ις) ΑΚΡΙΒΗC Η ΠΑΝΗΚΤΙΡΜΩΝ ΚΟΡΗ.

2. *Loc. cit.*, p. 57 du tir. à part.

3. Sceaux de *Constantin Mélissène* (Deux exemplaires différents de ma collection).

ou ΑΓΙΟΟΡΙΤΙCΑ ou encore ΑΓΙΟΩΡΕΙΤΙCCΑ[1]. Elle est figurée debout, tournée à gauche, dans l'attitude de l'oraison. C'était la Vierge de *Chalcopratia*.

La Vierge *Achiropoiitos* (Virgo non manu facta), Η ΑΧΕΙΡΟΠΟΙΗΤΟC[2], portant l'enfant Jésus sur le bras droit.

La Vierge *Christotekoussa*, Η ΧΡΙCΤΟΤΕΚΟΥCΑ.

La Vierge *Kyriotissa*, Η ΚΥΡΙΟΤΙCCΑ, figurée debout, serrant de ses deux mains sur sa poitrine l'enfant Jésus. C'était là l'image de l'*Icone* vénérée de l'église Θεοτόκου τὰ Κύρου.

La Vierge *Péridoxos*, Η ΠΕΡΙΔΟΞΟC[3], figurée en buste, les deux mains élevées dans l'attitude de l'oraison.

1. Sceau d'*Alexis Comnène sébaste et stratège,* publié par M. Mordtmann. — Autre sceau anonyme de ma collection portant sur une face l'effigie de la *Panagia Hagiooritissa* et au revers celle de saint Théodore.

2. Sceau de l'église de la *Panagia Achiropoiitos* appartenant à M. Mordtmann — J'ai publié dans la *Rev. archéologique* de 1880, t. II, p. 196, pl. XVIII, un méreau de cette même église.
— V. aussi Dethier, *loc. cit.*, pp. 75 et 76.

3. Sceau d'*Eudoxie, nonne et servante de la (Panagia) Peri-*

La Vierge *Trajanopolitissa*, H TPAIANOYΠOAI-TICCA[1], figurée debout, portant l'enfant Jésus sur le bras gauche.

La Vierge *Athéniotissa* (athénienne), H AΘH-NIΩTICCA[2].

La Vierge *Orobitissa* (du couvent d'Ὀρόϐη (en Ionie?), H OPOBHTICA[3] (*sic*).

Quant à la Vierge des *Blachernes*, la *Panagia Blachernitissa*, celle même dont le type est si souvent reproduit sur les sceaux, son nom, qui figure, je l'ai dit, sur une monnaie de l'empereur Constantin Monomaque, n'a encore été retrouvé sur le droit d'aucune bulle; il est probable que le type était si connu, si usuel, qu'on n'éprouvait pour ainsi dire pas le besoin de le désigner par l'adjonction de son épithète caractéristique[4].

doxos, qui est au Musée national à Athènes et qui m'a été communiqué par M. A. Postolacca.

1. Sceau d'un métropolitain de *Trajanopolis* qui est au Musée de la *Société archéologique* à Athènes. (Comm. par M. A. Postolacca.)

2. Sceaux des évêques d'*Athènes*. — V. aussi Sp. Lambros : Αἱ Ἀθῆναι περὶ τὰ τέλη τοῦ ιϐ' αἰῶνος, note 1 de la p. 36.

3. Sceau d'un moine de ce couvent, qui m'a été communiqué par M. A. Postolacca d'Athènes.

4. A propos des diverses attitudes de la Vierge sur les

Lorsque l'invocation s'adresse non plus à la Vierge ou au Christ, mais à un saint, les mots ΚΥΡΙΕ ou ΘΕΟΤΟΚΕ sont remplacés soit par le nom du saint, soit beaucoup plus fréquemment par une des épithètes suivantes :

ΑΓΙΟϹ.

ΑΓΝΟϹ.

ΠΑΝΑΓΝΟϹ.

ΑΘΛΗΤΗϹ.

ΙΕΡΟΜΑΧΗΤΗϹ.

ΜΑΡΤΥϹ.

ΤΡΙϹΜΑΡΤΥϹ.

ΑΘΛΟΦΟΡΟϹ (surtout saint Démétrius).

ΜΑΚΑΡ et ΜΑΚΑΡΙΟϹ.

ΠΡΟϹΤΑΤΗϹ ou ΠΡΩΤΟϹΤΑΤΗϹ (surtout saint Georges ou saint Michel).

ΜΑΚΑΡΙΟϹ ΠΡΟϹΤΑΤΗϹ[1].

ΤΗΡΩΝ.

ΑΚΡΟΤΗϹ (prince des Apôtres). Les SS. Pierre et Paul.

ΠΑΝΕΚΤΗΜΗΟϹ (sur un sceau de ma collection portant au droit l'effigie de saint Nicolas).

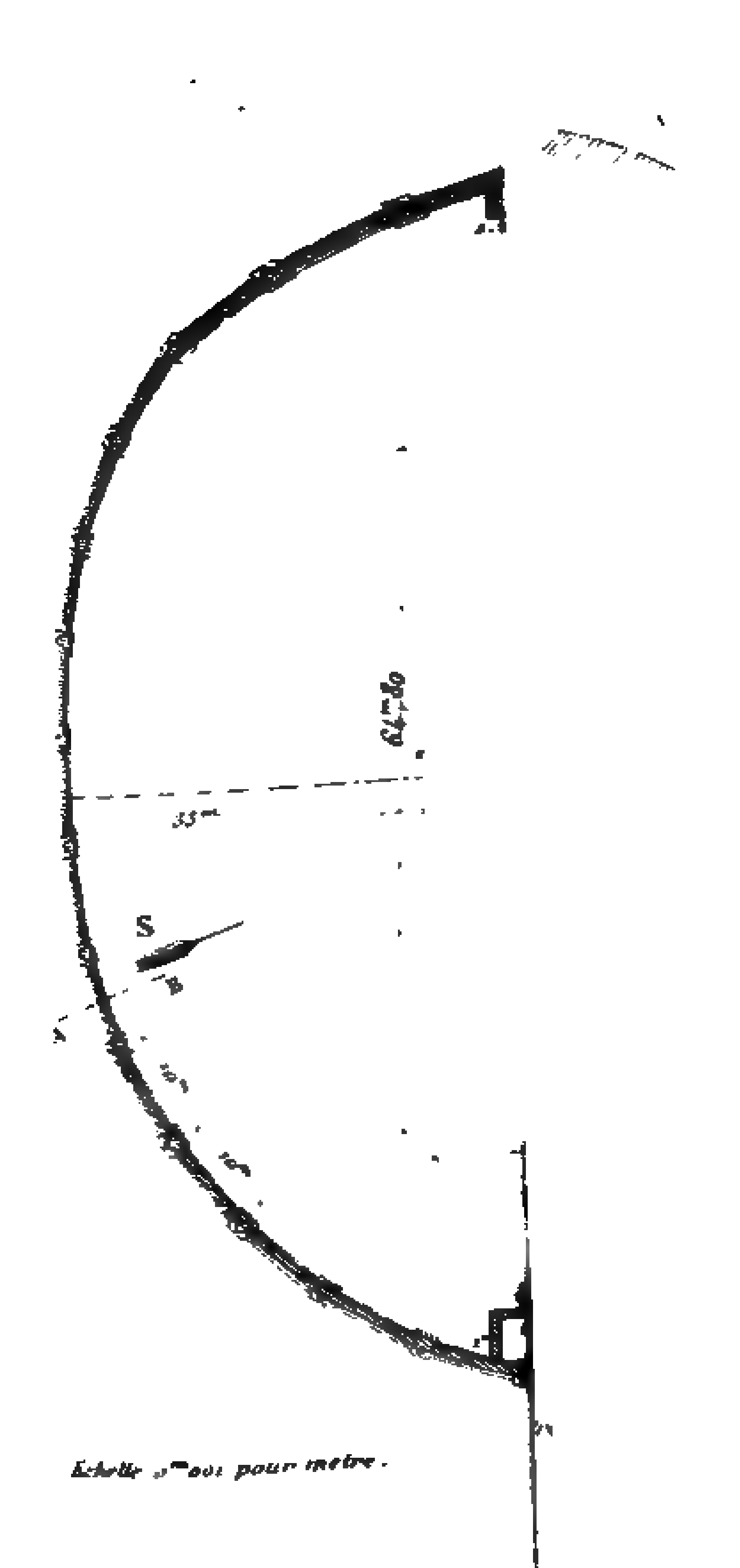
Quand l'invocation s'adresse à saint Michel, le prince des anges est imploré sous une des épithètes que j'ai énumérées plus haut (v. page 14).

sceaux et les monnaies à Byzance, v. encore Sp. Lambros, *op. cit.*, note 1 de la page 37, et A. Sorlin-Dorigny, *Rev. arch.*, 1877, I, p. 85, *Sceaux et bulles des Comnènes*.

1. ΤΟΝ ΜΑΚΑΡ'(ιε) ΑΗΛΙΑΝ ΠΡΟϹΤΑΤΑ ϹΚΕΠ'(οις). (Sceau de ma coll.)

Quand le sceau porte les effigies de deux saints, l'invocation peut s'adresser à tous deux : ΑΓΙΟΙ ΒΟΗΘΕΙΤΕ ΔΑΝΙΗΛ ΑΜΗΝ (sceau de ma coll.). — ΑΓΙΟΙ ΑΠΟCΤΟΛΟΙ ΒΟΗΘΕΙΤΕ, etc., etc. (Sceau d'un dignitaire de l'*Église des SS. Apôtres* publié par M. Mordtmann.) — ΔΥΑC ΒΟΗΘΕΙ, etc.

Très exceptionnellement l'invocation s'adresse à la *Croix :* CΤΑΥΡΕ ou ΑΓΙΕ CΤΑΥΡΕ ΦΥΛΑΤΤΕ, etc., ou à la *Sainte Trinité :* + ΑΓΙΑ ΤΡΙΑC ΦΥΛΑΤΕ (*sic*) ΤΟΝ ΔΟΥΛΟΝ CΟΥ ΘΕΟΦΑΝΗΝ (Miller, *Rev. num.*, 1867, p. 429, n° XVII, pl. XIV, n° 16; Cab. Vogüé).



Imp. Buttner-Thierry, Cie Berge & Jhr Paris

1. Plan de l'ence... vant AB, 4. Partie d'une corniche

NOTE
SUR UNE ENCEINTE
RÉCEMMENT DÉCOUVERTE A MANDEURE
(DOUBS).

Par M. Cl. Duvernoy, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 11 avril 1883.

Les fouilles, exécutées à Mandeure l'an dernier et au commencement de cette année 1883, ont eu lieu dans le terrain qui s'étend entre le théâtre et le Doubs. Cette indication peut suffire aux personnes qui connaissent la localité ; pour celles qui ne la connaissent pas, j'ajouterai quelques mots.

La rivière du Doubs, à partir de la gorge étroite qu'elle franchit à Pont-de-Roide, perpendiculairement à l'axe de la chaîne du Lomont, continue à tracer vers le nord un profond sillon dans les plateaux qui servent de contre-fort à l'arête principale des montagnes. A partir du village de Mathay, la vallée s'ouvre, le Doubs décrit vers l'est un vaste circuit, et, tandis que les collines de gauche continuent à courir parallèlement à la rivière, tout en s'écartant un instant pour faire place à un fau-

bourg de l'ancienne cité romaine, celles de droite, au contraire, s'arrêtent brusquement à la hauteur de Mathay, et, s'infléchissant vers l'est, laissent à découvert la plaine de Mandeure. Au-dessous de Bondeval, elles reprennent leur direction vers le nord, et, se rapprochant des coteaux de la rive opposée, ferment, près de Bélieu, le bassin qu'elles viennent d'ouvrir. C'est dans la courbe que forme le Doubs, en passant du nord à l'est, que se trouve comprise la cité d'Epomanduodurum, sauf le faubourg de la rive gauche. Sur un espace de plus de deux kilomètres les ruines bordent la rivière, le long de laquelle s'étendait un quai dont on voit encore les vestiges, et qu'on appelle *le port*. Un pont, sur lequel passait la voie de Lyon à Leyde, liait les deux parties de la ville; au midi elle s'appuie sur les dernières pentes des plateaux. Il suffit, du reste, de jeter un coup d'œil sur n'importe quelle carte des environs de Mandeure, pour se rendre compte de l'emplacement qu'elle occupait. La plaine, de Mathay à Bélieu, peut avoir quatre à cinq kilomètres, en ligne droite; mais la ville n'en occupait que la partie ouest. Vers l'orient la voie romaine poursuit sa course parmi des tombeaux.

Avant de descendre dans la plaine, les dernières pentes des plateaux forment au-dessus de la ville une sorte de terrasse, haute de 20 à 30 mètres, dont la configuration singulièrement régulière a

fait présumer que l'homme y avait mis la main et que c'était l'emplacement d'un camp. Je ne sais s'il en restait autrefois quelque vestige ; en tous cas ces vestiges ont aujourd'hui entièrement disparu. C'est contre les pentes de cette terrasse que s'appuie le théâtre : du haut de ses gradins, tournés vers le couchant, la vue s'étend sur tout le cercle des collines qui encadre la plaine, sur le large ruban bleu que dessinent à travers la ville les eaux admirablement limpides du Doubs, et enfin, au sud-ouest, sur la gorge profonde qu'elles ont creusée dans les flancs du Lomont, dont les hautes cimes s'étagent à l'horizon du côté de Pont-de-Roide. C'est un fort bel ensemble.

Le théâtre est éloigné du Doubs d'environ un demi-kilomètre, peut-être quelque chose de moins. L'intervalle est occupé par des champs entrecoupés de grands amoncellements de pierres, que l'on nomme *murgers*, et qui ne sont autre chose que les restes des maisons de la vieille cité, entassés pour faire place aux cultures et reproduisant parfois la direction des rues. Non loin de là, un peu vers le nord, on trouve les ruines de l'arc de triomphe, et celles du temple désigné sous le nom de temple de Jupiter. Il y a deux ans, en labourant peut-être un peu plus profondément que de coutume, ou plutôt en fourrageant dans le sol, comme ne cessent de le faire les habitants de l'endroit, on trouva, à 180 m. du Doubs, environ, une

ancienne muraille, épaisse de deux mètres, que l'on crut un instant avoir fait partie du rempart entourant le castrum qui, d'après certains documents, remplaça au commencement du moyen âge la cité gallo-romaine (charte de Boronus : *actum Mandouro castro publice*, — chron. de saint Hermanfred : *Mandora castro*). — Mais le mur en question, parallèle au cours de la rivière, avait précisément une direction opposée à celle qu'eût suivie un mur d'enceinte. Il avait 18 m. de long, et bientôt on reconnut qu'il n'avait pas dû s'élever au-dessus du sol, et qu'il constituait une petite plate-forme en avant d'un édifice quelconque. (Voir le n° 1 de la planche ci-jointe.)

En le dégageant, les ouvriers découvrirent tout à côté deux cubes de pierre, encore en place sur leurs fondations, et ayant servi de soubassements aux jambages ou aux colonnes d'un portique entièrement disparu. L'intervalle entre les deux cubes était de 6 m., et ils avaient chacun 1^{m}20 d'équarrissage. Le portique était à peu de chose près, mais non cependant exactement, dans l'axe du théâtre. Ce manque de concordance ne fut reconnu que plus tard et, pendant un temps, on a pu croire à une certaine relation, tout au moins de symétrie, entre les deux édifices.

A droite et à gauche du portique se détache un mur en forme de croissant, construit avec beaucoup de soin en petits moellons ciselés et échan-

tillonnés, de 0^m07 de haut sur 0^m13 de long (voir le n° 2 de la planche ci-jointe). L'épaisseur du mur au-dessus des fondations est de 0^m80 ; mais il subit successivement deux retraits de 0^m07, à l'intérieur, et un à l'extérieur, qui l'amoindrissent sensiblement (voir le n° 3 de la planche). Tous les dix mètres ces murs forment un pan coupé dont le raccordement avec le suivant se fait au moyen d'un pilastre massif formant demi-colonne en saillie à l'extérieur (la planche ci-jointe donne le plan détaillé d'un de ces pilastres, sous le n° 2). Les pans sont au nombre de 34, soit 17 de chaque côté. Ils décrivent une circonférence un peu allongée, et se rejoignent en face du théâtre, où se trouvait une porte semblable à celle dont nous avons découvert le seuil. Le plus grand axe de l'enceinte, d'une porte à l'autre, mesure 117^m80 ; le diamètre transversal a seulement 110^m70. Le portique qui fait face au théâtre a complètement disparu ; et nous n'en avons eu connaissance que par les récits des habitants, qui nous ont dit avoir démoli, il y a quelques années, une plate-forme absolument semblable à celle que nous avions dégagée à l'autre extrémité. Cette plate-forme se soude aux murs d'enceinte par deux ailes en maçonnerie partant de ses extrémités, tandis que la partie centrale reste séparée du seuil, tout en formant en face de l'entrée une petite saillie de 0^m40. La distance du théâtre au portique qui lui fait face est de

187 m. Celle de l'autre portail au Doubs est à peu près la même. Toute l'œuvre est exécutée avec le plus grand soin, et rappelle les bonnes époques de Mandeure.

Mais, que contenait cette enceinte ? Etait-ce simplement une arène destinée à des jeux, à des courses, à des exercices? ou plutôt un forum, un prétoire, un gymnase? Nous ne pouvions évidemment nous renseigner qu'au moyen de tranchées et de fouilles dans l'intérieur; mais il y avait à ce travail un double obstacle. C'étaient d'abord trois énormes murgers qui couvraient de leurs entassements toute la partie centrale et dénotaient, par avance, l'existence de constructions considérables; puis c'étaient les propriétaires qui, s'imaginant avoir tous des trésors cachés dans leurs champs, se refusaient obstinément à laisser creuser, ou n'y consentaient qu'au prix d'indemnités fabuleuses; encore réservaient-ils pour le vendre tout ce qui pourrait être trouvé.

Un premier point fut cependant reconnu, c'est qu'il n'y avait pas de gradins appuyés contre le mur d'enceinte, et que rien n'était disposé en vue de spectateurs. Nous en avions la preuve dans la beauté des parements dont les petits moellons, piqués et jointés avec un soin extrême, étaient évidemment destinés à être vus; des gradins n'eussent pas manqué de laisser quelque trace; l'épaisseur des murs était insuffisante pour en sup-

porter le poids ; la forme de l'enceinte n'était pas celle d'un cirque ; de plus, en certains points, s'en détachaient des murs qui, pénétrant à l'intérieur du préau, eussent forcément interrompu la suite continue des gradins. C'est ainsi que, non loin de la porte du Doubs, se trouvait un petit réduit de 3 m. de long sur 0m60 de large, sorte de cuvette dont le fond, à 0m65 en contrebas du sol actuel, était encore pavé de marbre rosé. Plus loin, vers la porte du théâtre, à gauche de l'entrée, existait un petit bâtiment composé de deux chambres, dont les murs appuyés au pourtour, sans cependant y être reliés, semblaient dater d'une époque postérieure aux constructions primitives. Chaque pièce avait 6m80, dans les deux sens ; la plus rapprochée du portique était pavée de grandes dalles rectangulaires ; le sol de la seconde, à 1 m. de profondeur, se composait d'un béton en chaux hydraulique et en tuileau pilé, épais de 0m15. La maçonnerie en était médiocre ; sous le béton, se sont rencontrées de nombreuses monnaies gauloises dont la présence nous a confirmé dans l'hypothèse que les deux constructions dataient d'époques différentes ; c'était comme une loge de portier, ajoutée après coup. Dans l'intérieur de l'enceinte se sont encore rencontrés les restes de très anciens murs en pierres sèches, de grande dimension, et paraissant d'origine gauloise. Nous aurons à revenir sur cette époque.

Malgré les difficultés qui nous étaient opposées nous avancions peu à peu, et nous avions réussi à pénétrer dans l'intérieur du clos. A 26 m. de la porte du théâtre existe un fort béton de pierres concassées, noyées dans le ciment hydraulique, et formant comme l'avant-corps d'un édifice placé en arrière. Le revêtement ou dallage qui recouvrait le béton avait disparu ; mais nous avons pu reconnaître les vestiges d'un escalier par lequel on y accédait. En arrière de ce perron les fouilles nous ont fait successivement découvrir quatre murs parallèles, faisant partie d'un édifice considérable et dont nous commencions à pouvoir apprécier les dimensions.

Le trottoir bétonné a 52 m. de long, dans le sens faisant face à la porte d'entrée. Son épaisseur varie de $0^{m}80$ à 2 m., et sa largeur est de 14 m. La longueur totale du monument de l'est à l'ouest, y compris les 14 mètres du perron, est de $65^{m}80$, sa largeur, égale à celle du perron, est de 52 m. Les murs extérieurs, au nord et au midi, ont $1^{m}20$; deux murs intérieurs, parallèles aux premiers, à 3 m. de distance, ont seulement 1 m. d'épaisseur. Ces quatre murs sont reliés au couchant par un mur transversal, parallèle au perron et fermant le monument de ce côté. Les espaces entre ces différents murs sont vides, ou du moins nous n'y avons rien trouvé jusqu'à présent.

A 0^m50 en avant du mur transversal, entre l'édifice et la porte du Doubs, existe encore un petit caveau rectangulaire de 6 m. de long, sur 3 m. de large, et à peu près autant de profondeur. Les premières assises d'une voûte en ogive, à quatre pans, se voyaient un peu en contrebas du sol. Ce caveau était vide et rien n'en indiquait la destination. Au-dessus se trouvait très probablement une seconde petite terrasse, en avant de l'issue que l'édifice devait avoir de ce côté. On peut encore remarquer que l'axe de l'enceinte, d'un portail à l'autre, ne répond pas exactement à l'axe du bâtiment qui se trouve incliné de quelques mètres vers le nord.

Rien, jusqu'à ce moment, ne pouvait nous apprendre quelle était la destination de ces diverses constructions, non plus que l'époque de leur fondation et celle de leur destruction. Aucune inscription n'était venue nous éclairer; toutefois, l'ensemble de l'ouvrage semblait exclure l'idée d'un temple, en même temps que se faisait jour celle d'une basilique, avec deux couloirs ou portiques latéraux séparés de la nef par des pilastres ou des voûtes. Cependant, en fouillant le préau intérieur, et en dégageant les murs, nous avions recueilli un certain nombre d'objets, monnaies, pièces d'architecture, etc., qui pouvaient nous donner des indications utiles.

Il est assez étrange que la mention de ce monu-

ment ne se rencontre nulle part : ni Schickhardt, dans son *Voyage en Italie*, ni M. Parrot dans le mémorial de ses fouilles, ni plus tard MM. Boigeol, de Golbery et Morel n'en disent mot, et la tradition n'en existait pas dans le village. A-t-il été détruit dès les premières invasions germaines, et ses débris ont-ils été employés à une restauration ou à la reconstruction de la ville sous les Constantins? Ceux-ci ont-ils été utilisés seulement au moyen âge, à bâtir le *castrum* ou le village? Nous l'ignorons complètement; au surplus, et avant toute espèce d'hypothèse, il importe d'examiner les objets recueillis dans les ruines et de voir quelles lumières ils peuvent nous donner.

C'est dans l'espace compris entre le portail et le perron sur lequel devait s'ouvrir la façade principale de l'édifice, qu'ont été découvertes les seules pièces d'architecture qui aient survécu. Elles se composent d'abord d'un chapiteau corinthien élégamment fouillé et de fragments assez considérables du fût cannelé sur lequel il reposait. A la hauteur où nous avons pu le mesurer, le diamètre de la colonne était de 0^m50 à 0^m55 c. Il est probable qu'elle appartenait au portail, dont nous n'étions pas éloignés; cependant tout à côté se sont trouvés de belles parties d'une corniche richement décorée (voir le n° 4 de la planche cijointe), modillons à feuilles d'acanthe, tympans chargés de roses et de feuillages, encadrés de perles,

constituant les portions essentielles de l'architrave, jusqu'à la frise qui n'a pas été retrouvée. Partout à l'entour étaient semés des morceaux de marbre blanc dont les uns avaient été employés comme socles ou revêtements, tandis que d'autres, épais de 4 à 5 centimètres, avaient probablement servi de pavé au perron ou à quelque salle intérieure. Quelques-uns aussi, travaillés avec soin, étaient chargés de moulures, de feuillages et d'enroulements divers. Ces fragments sont au nombre des plus beaux que nous ayons encore recueillis dans les ruines de Mandeure ; et, à en juger par le travail, nous pouvons présumer qu'ils appartenaient à un édifice important et même d'une valeur artistique assez rare dans nos provinces éloignées. Outre ces marbres blancs, venus sans doute d'Italie, il y avait quantité de plaquettes en porphyres verts ou rouges, en granits gris, en marbre jaune, en brèches de diverses nuances ; tout cela poli avec soin, mais en fragments assez menus. En tous cas, il y avait dans le monument un certain luxe ; et cette circonstance, jointe à la richesse de la décoration architecturale et au fini du travail, nous permet de présumer qu'il appartenait aux bonnes époques de l'empire, et même au temps des premiers Césars. A ces présomptions s'ajoutent d'ailleurs d'autres témoignages qui ont aussi leur valeur et leur intérêt.

Toute la région antérieure du préau, du côté du théâtre, est semée de monnaies gauloises ainsi que des premiers empereurs, jusqu'aux Antonins. On les rencontre généralement un peu au-dessous du sol arable, à $0^{m}80$ de profondeur; elles disparaissent à $1^{m}20$. On a recueilli, mais seulement à la superficie, un assez grand nombre de petits bronzes des seconds Flaviens, mais rien des temps intermédiaires, ce qui nous porterait à penser que le monument n'a pas duré bien longtemps, et que sa richesse même a pu entraîner sa ruine dès les premières invasions. Les monnaies de Commode sont les dernières appartenant à cette première série; et celles des Constantins ne semblent indiquer qu'une restauration momentanée ou une réoccupation quelconque du sol. Il est vrai aussi qu'étant davantage à la surface, ces dernières ont dû disparaître plus facilement.

Nous n'avons pu recueillir toutes les monnaies gauloises découvertes à Mandeure; chaque fouilleur en a ramassé un certain nombre qu'il s'est bien gardé de nous signaler et qu'il a dispersées ou vendues à droite et à gauche; néanmoins les exemplaires que nous avons réunis peuvent donner une idée des types qui se rencontrent le plus habituellement sur ce point.

Nous ne ferons qu'indiquer les noms des chefs auxquels elles se rapportent, nous réservant d'en donner la description dans un catalogue, aussi

complet qu'il nous sera possible, de toutes les pièces provenant de Mandeure et des environs.

Les plus nombreuses sont les TOGIRIX. Elles présentent quatre types principaux, encore que les exemplaires d'une même série soient rarement absolument identiques. Une des séries est en argent, les autres en bronze plus ou moins chargé d'étain. Viennent ensuite les Q DOCI SAM formant trois séries principales, dont une en argent. Puis les KALET ou KALETEDOV, toutes en argent. D'autres, avec la légende TVRONOS à l'avers, et le mot CANTORIX au revers, forment deux séries en bronze et en potin. Quelques monnaies, avec un type barbare sans désignation, et au revers le sanglier hérissé, paraissent venir des *Leuci*. Assez rares sont les pièces au nom de DVRNACOS à l'avers et celui de AVSCRO au revers. Il en est de même des pièces au nom de DIASVLOS. Un exemplaire portant un animal informe, sorte de cheval marin, paraît venir des Allobroges; d'autres, entourées d'un cercle de grosses perles, mais complètement frustes à l'intérieur, n'ont pu encore être déterminées.

Quant aux monnaies romaines, elles sont d'Auguste, de Tibère, de Claude; quelques-unes de Néron, en petit nombre ; une de Galba ; viennent ensuite les pièces de Vespasien et de Domitien ; puis la série des Antonins jusqu'à Commode. Je ne crois pas avoir vu d'exemplaires de ses succes-

seurs, un seul des empereurs gaulois, excepté peut-être un Tétricus. Du reste toutes ces pièces sont très usées, et pour la plupart reconnaissables seulement à l'ensemble de la physionomie. Ajoutons à cette liste plusieurs bronzes coloniaux de Nimes et deux pièces en argent du triumvirat d'Antoine.

Avec ces médailles se sont rencontrés divers petits objets : des fibules à boudin, d'origine gauloise; des lames de bronze estampées ou repoussées, représentant de grossières figures d'animaux : dans le nombre, une feuille de lierre d'un beau dessin et bien conservée; le pied de deux statuettes en bronze qui, d'après les proportions, pouvaient avoir de $0^{m}15$ à $0^{m}18$ centimètres de hauteur ; quelques débris d'armes paraissant remonter seulement aux barbares; des tessons de poterie gauloise en petit nombre; et parmi tout cela plusieurs centaines de ces petites sonnettes que l'on mettait au cou des chevaux et des moutons, ou que l'on employait à conjurer le sort. Elles étaient toutes en métal de cloche avec le battant en fer. Leur hauteur moyenne est de $0^{m}03$ centimètres sur $0^{m}02$ ou $0^{m}02$ centimètres et demi de diamètre. Quelques-unes sont à quatre pans et reposent sur de très petits pitons. On a calculé qu'il avait été trouvé de 200 à 300 sonnettes, environ 314 monnaies gauloises et 600 monnaies romaines, dont une vingtaine en argent.

Ces sonnettes et ces nombreuses monnaies semblent caractéristiques, mais suffisent-elles à déterminer d'une manière indiscutable l'emploi du local où nous nous trouvons? Nous pouvons admettre qu'il a été occupé très anciennement, que peut-être même nous sommes au centre de la cité gauloise; mais qu'est-ce que cette vaste enceinte si bien construite? Qu'est-ce que cet édifice qui en occupait le centre? Les deux constructions sont-elles de même date? Les statuettes, dont nous avons trouvé les pieds, nous eussent sans doute donné quelques renseignements ; mais que pouvaient nous dire deux petits pieds absolument nus? Au point où nous en sommes, bien des choses restent à éclaircir, et de nouvelles fouilles ne seraient pas sans profit. Au reste, en présence des éléments dont nous disposons, si en ce moment j'avais à me prononcer, je n'irais pas chercher la solution demandée en dehors de l'idée qui naît à première vue de ces monnaies et de ces *tintinnabula* semés de tous côtés. Nous sommes sur l'emplacement d'un marché, et, selon toute apparence, du marché aux chevaux de la vieille Epomanduodurum. Le nom de la cité confirme l'hypothèse, de même que la destination du local semble justifier le nom de la ville. Nous sommes dans l'enceinte d'une sorte de *forum boarium* destiné particulièrement aux chevaux ; et, quant à l'édi-

fice intérieur, nous y voyons un prétoire, une basilique, une sorte de bourse où se discutaient les affaires, et où siégeait quelque tribunal de prud'hommes, chargé de résoudre lés difficultés qui pouvaient surgir. Nous ne faisons, en nous prononçant ainsi, que donner un corps à l'idée qui se présente la première à l'esprit, et qui, par sa simplicité même, apparaît comme l'expression de la vérité. Au surplus nous faisons appel au savoir et aux lumières des hommes compétents pour rectifier nos erreurs et nous ramener à de plus justes appréciations.

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS

DES

ICONES VETERIS TESTAMENTI D'HOLBEIN.

Par M. G. Duplessis, membre résidant.

Lu dans la séance du 25 juillet 1883.

Un des plus beaux livres publiés au XVI[e] siècle avec des figures en bois est certainement celui qui a pour titre : « *Icones historiarum veteris testamenti.* » Il nous a paru intéressant de rechercher toutes les éditions dans lesquelles ont été successivement insérées les planches gravées d'après Hans Holbein et de suivre étapes par étapes les gravures en bois qui composent cette série incomparable. Disons tout d'abord, avant d'aborder la description des éditions elles-mêmes[1], que, si les dessins ont été sans exceptions exécutés par Holbein, et il n'y a pas, croyons-nous, doute à cet égard, deux artistes au moins se sont

1. Pour cette recherche bibliographique nous avons été puissamment aidé par M. O. Thierry, conservateur du département des Imprimés à la Bibliothèque nationale, et par l'un de ses auxiliaires, M. Richert.

partagé le soin de multiplier ces dessins. L'un, celui qui grava la plupart des bois, est un maître de haute valeur, un artiste fort bien informé des conditions particulières de l'art qu'il cultive, et nous ne serions pas éloigné de penser, quoiqu'aucune signature, aucun monogramme ne viennent corroborer notre opinion, que l'auteur de ces planches est cet Hans Lutzelburger qui signa de ses initiales une des estampes des *Simulacres de la mort;* nous retrouvons en effet beaucoup d'analogie entre la gravure de ces deux suites : une sobriété dans les travaux, une sûreté de main extraordinaire et une connaissance du dessin que possèdent bien rarement les graveurs en bois; l'autre au contraire sut bien imparfaitement traduire toutes les délicatesses des dessins qu'il était appelé à multiplier ; il demeura grossier là où le maître de Bâle avait su, comme toujours, joindre au savoir de l'inventeur une souplesse d'exécution et une entente du caractère tout à fait supérieures. Si nous ne nous trompons, les planches suivantes ne peuvent être attribuées à H. Lutzelburger : *David informé que les Philistins attaquent Ceila, — David envoyant Arias à l'armée, — Amasa frappé à mort par Joab, — Néhémias implore le Seigneur, — Éliphas accuse Job de blasphème, — Justice de Dieu envers Job, — Les hommes et les enfants niant Dieu, — Isaïe voyant la gloire du Seigneur, — Vision des quatre bêtes qui représentent les quatre empires, —*

Joel prédit la destruction de Jérusalem, — *Zacharie exhorte le peuple à retourner au Seigneur*. Ces deux dernières planches sont même gravées avec une telle négligence que le dessin d'Holbein est absolument dénaturé.

L'édition ou les éditions des « *Icones* » publiées à Lyon en 1538 sont, sans contredit, les premières éditions françaises, mais nous avons trouvé une preuve absolument matérielle que les bois gravés d'après les dessins d'Holbein avaient, avant de quitter Bâle, fourni des épreuves. Pour les « *Icones*, » il en avait été de même que pour les « *Simulacres de la mort*. » Le graveur avait fait tirer des épreuves de ses planches à mesure qu'elles étaient terminées et avait permis à ses compatriotes de voir ses productions avant de les céder à un libraire étranger.

Dans une version allemande de la Bible : *Die Gantze Bibel das ist alle bücher alls uund neuws Testaments... Getruckt zu Zürich bey Christoffel Froschover im Jar als man zalt M. D. XXXVI*, in-folio[1], on trouve en effet des copies tantôt dans le sens de l'original, tantôt en contre-partie et des imitations des compositions d'Holbein. Comment

1. Nous ne parlons ici que de l'édition de 1536, parce que c'est la seule que nous ayons vue, mais Massmann « *Literatur der Todtentænze* » (p. 68) mentionne une édition de cette bible publiée à Zurich en 1531, par Froschover, dont il se trouverait un exemplaire dans la bibliothèque de Munich et un autre à Zurich.

l'imprimeur suisse aurait-il pu faire exécuter ces copies si les planches originales n'avaient pas été mises sous ses yeux? Ces gravures introduites dans la Bible de Froschover sont en effet, pour la plupart du moins, des copies proprement dites des estampes et non pas des reproductions directes d'après les dessins d'Holbein ; les tailles sont copiées trait pour trait, elles sont dans le même sens que dans l'original et les petits accidents de détail que le peintre n'avait certainement pas mis dans ses dessins se retrouvent dans ces copies généralement assez maladroites. Ce copiste ou cet imitateur est connu : on trouve son monogramme sur les deux ou trois premières planches de la Bible; c'est Virgile Solis qui, né en 1514, débutait dans la carrière en copiant les estampes gravées d'après Holbein. Cette édition de 1536 ne fut terminée que le 6 mars 1539, comme en fait foi l'inscription suivante placée à la fin du volume : *Getrückt zu Zürich bey Christoffel Froschover und vollendet am sechsten tag des Mertzens im Jar M. D. XXXIX.*

Lorsque l'on étudie ces éditions du XVIe siècle, on va de surprises en surprises; à chaque instant on se heurte à des énigmes nouvelles; comment expliquer par exemple que les éditions de 1538 publiées in-4° et in-fol. à Lyon ne contiennent ni l'une ni l'autre la planche représentant *Isaïe pleurant sur Jérusalem*, lorsqu'aux pages 24 (verso), 71 (verso), 127 (recto) de la seconde partie de la

Bible de Froschover (Zurich, 1536), on trouve une copie en contre-partie de cette estampe?

1538.

« Historiarum veteris instrumenti icones ad vivum expressæ una cum brevi, sed quoad fieri potuit, dilucida earundem expositione. Lugduni, sub scuto coloniensi M.D.XXXVIII. In-4°. »

Petite marque des frères Trechsel.

Au verso du titre on lit : « Franciscus Frellæus christiano lectori S. »

A la fin dans un cartouche :

« Excvdebant Lugdv | ni Melchior et | Gaspar Trechsel | fratres. 1538. »

Cette édition se compose de 92 planches. On n'y voit ni *David avouant son péché* ni *Isaïe pleurant sur Jérusalem.*

Fr. Regnault publia cette année même un livre analogue qui avait, aux yeux du libraire, la prétention d'être une contrefaçon des *Icones* d'Holbein. Nous n'avons pas rencontré cette édition qui est décrite dans le catalogue Yemenis (n° 143), mais nous parlons plus loin de l'édition publiée par le même éditeur en 1544.

1538.

« Biblia utriusque Testamenti juxta vulgatam translationem, et eam, quam haberi potuit, emendatissimam : additis rerum præcipuis in locis

iconibus. Interpretatio nominum hebraïcorum. Index epistolarum et evangeliorum totius anni. Index rerum et sententiarum utriusque testamenti. (Grande marque de Trechsel) Lugduni. Apud Hugonem a Porta. M. D. XXXVIII. In-fol. »

A la page 569 on lit dans un petit cartouche exactement semblable à celui qui se voit à la fin de l'édition in-4° de 1538 : *Excvdebant Lugdv | ni Melchior et | Gaspar Trechsel | fratres 1538.*

Cette édition contient 86 planches d'après Holbein, plus huit gravures en bois reproduisant des dessins de médiocre valeur, et une neuvième, *Adam et Ève tentés par le serpent*, représenté se dressant sur sa queue à côté de l'arbre et ayant une tête de femme. Cette dernière planche, dont Passavant et Didot attribuent le dessin à Holbein et dont R. Weigel a publié un fac-similé dans *Holzschnitte berühmter meister* (Leipzig, 1851-1854, in-fol., pl. 7), ne nous semble pas digne d'être donnée au maître de Bâle et nous serions tenté de regarder ce dessin comme l'œuvre de quelque imitateur. On ne trouve dans cette édition ni *Adam cueillant la pomme*, ni *Adam et Ève chassés*, ni *Adam travaillant à la terre en compagnie de la Mort*. On n'y rencontre pas en outre, livre II des Rois, chap. XII : *David avouant à Nathan son péché;* le psaume LII : *Les hommes et les enfants niant Dieu ;* le premier livre d'Isaïe, *Isaïe pleurant sur les péchés de Jérusalem* et *Prédiction de Daniel sur la dispersion de l'em-*

pire d'Alexandre le Grand. La planche 87 (*Zacharie*) a dans la bordure du bas à droite une cassure qui ne se trouve pas dans l'édition in-4° de 1538. En revanche la planche 6 (*Sacrifice d'Abraham*) n'a pas de cassure dans la bordure gauche, tandis que l'on en voit une dans l'édition in-4° de 1538. Planche 71, *le Soleil rétrograde :* dans l'angle droit du haut, sur la partie verticale de la bordure, la cassure du second trait est plus apparente dans l'édition in-folio que dans l'édition in-4°. Planche 88, *Des hommes à cheval apparaissent dans le ciel :* dans l'angle inférieur à droite, on voit dans l'édition in-folio une cassure qui n'existe pas dans l'édition in-4°.

De cette comparaison minutieuse entre ces deux éditions portant la même date 1538, nous n'avons pas su reconnaître d'une façon précise quelle était la première. Les cassures, plus fréquentes dans l'édition in-folio, semblent indiquer que l'édition in-4° a précédé l'autre, mais comment expliquer alors la cassure de la planche 6 très apparente dans l'édition in-4° et absente dans l'édition in-folio ? Quelle que soit la solution de cette énigme, il n'en reste pas moins acquis que les frères Trechsel publièrent la même année, peut-être simultanément, deux éditions de ces planches ; l'une, destinée à être répandue comme livre d'images avec une courte explication en latin, était, pour ainsi dire, un ouvrage de luxe réservé aux délicats et aux artistes ; il était imprimé avec

soin, sur un papier solide, et le texte n'y jouait qu'un rôle insignifiant; l'autre, au contraire, imprimée lourdement, subissait un tirage considérable; les planches, n'y figurant que comme des accessoires, venant de temps à autre commenter pour les yeux le texte de la Bible, étaient sacrifiées absolument, et le peu de soins apporté par les imprimeurs était tel que ces bois, encore tout frais, apparaissaient dans le texte comme des planches qu'aurait fatiguées un tirage considérable.

Nous donnons ci-dessous la liste complète des planches qui accompagnent l'édition in-folio de 1538, en indiquant la place qu'elles occupent dans le volume :

1. La création d'Ève, p. 1.
2. Adam et Ève dans le paradis terrestre, p. 2. Cette planche, qui n'est très probablement pas du dessin d'Holbein, ne se trouve pas dans les éditions in-4° de l'*Epitome*. Mais on en voit une copie dans le texte allemand de la Bible publiée à Zurich en 1536.
3. Le déluge, p. 3.
4. La Tour de Babel, p. 5.
5. Apparition des trois anges à Abraham, p. 7.
6. Le sacrifice d'Abraham, p. 9.
7. Isaac bénit Jacob, p. 12.
8. Joseph descendu dans la citerne, p. 17.
9. Le songe du Pharaon, p. 19.
10. Jacob et les fils de Joseph, p. 23.

29. Moïse en pleine campagne donne au peuple israélite des princes, p. 77.
30. Moïse avise à la nourriture des Prêtres et des Lévites, et annonce la venue du Christ, p. 82.
31. Joshué passe le Jourdain avec son armée et tue trente et un rois, p. 95.
32. Judas, vainqueur des Chananéens, fait couper les mains et les pieds d'Adonibezec, et l'envoie ainsi mutilé à Jérusalem, p. 101.
33. Ruth et Booz, p. 113.
34. Elcana, se désolant de ne pas avoir d'enfant, implore Dieu et conçoit Samuel, p. 115.
35. Saül sauvé par Samuel, roi d'Israël, p. 119.
36. David et Goliath, p. 122.
37. David est informé que les Philistins attaquent Ceila, p. 126.
38. Mort de Adarezer, roi de Soba, p. 134.
39. David envoie Urias à l'armée, p. 135.
40. La femme de Théma aux pieds de David, p. 137.
41. Amasa frappé à mort par Joab, p. 141.
42. Abisag aux pieds de David, p. 143.
43. Un serviteur de Hiram, roi de Tyr, aux pieds de Salomon, p. 147.
44. La femme de Jéroboam entre dans la maison de son fils, qui meurt au moment même, p. 153.
45. Sacrifice d'Élie, p. 155.
46. Élisée maudit les enfants de Béthel, p. 159.

47. Athalie devant le roi est mise à mort par ordre de Joïada, p. 164.
48. Athas sacrifiant aux idoles, p. 167.
49. Josias lit devant les habitants de Jérusalem le Deutéronome, p. 171.
50. Descendants d'Adam jusqu'à Noé, et depuis Noé jusqu'à Abraham, p. 173.
51. La tête de Saül accrochée par un soldat au temple de Dagon, p. 177.
52. L'arche de Dieu, dans le tabernacle que David lui avait fait dresser, est entourée de musiciens, p. 180.
53. Salomon à genoux devant l'arche sainte, p. 186.
54. Salomon devant l'autel des sacrifices bénit les assistants, p. 187.
55. Sesac, roi d'Egypte, enlève du temple de Jérusalem, les richesses qui y étaient renfermées, p. 190.
56. Un ange extermine l'armée de Sennachérib, p. 199.
57. Les Juifs rentrent à Jérusalem par l'ordre de Cyrus, pour rebâtir le temple, p. 203.
58. Nehémias, apprenant le triste état dans lequel se trouve Jérusalem, implore le Seigneur, p. 207.
59. Josias fait les pasques à Jérusalem, p. 214.
60. Tobie perdant la vue, p. 233.
61. Judith se dirige vers la tente d'Holopherne, p. 241.

62. Judith remet dans un sac que lui présente sa servante la tête d'Holopherne qu'elle vient de couper, p. 242.
63. Esther devant Assuérus, p. 244.
64. Job perd tous ses biens, et ses enfants l'abandonnent, p. 249.
65. Eliphas accuse Job de blasphème, p. 253.
66. Justice de Dieu envers Job, p. 259.
67. David composant les psaumes, p. 261.
68. La Sainte Trinité, p. 282.
69. Salomon récitant le Cantique des Cantiques, p. 302.
70. Isaïe voit la gloire du Seigneur, p. 331.
71. Le soleil rétrograde pendant la maladie d'Ezéchias, p. 341.
72. Jérémie assis dans la campagne pleure sur les maux qui vont fondre sur la terre de Judas, p. 376.
73. Première vision d'Ézéchiel, le Père Éternel, quatre animaux, quatre roues, p. 382.
74. Vision du temple de Jérusalem, p. 400.
75. Vision de l'hôtel des Holocaustes, p. 401.
76. Ézéchiel voit des eaux stagnantes autour du Temple, p. 404.
77. Les compagnons de Daniel jetés dans une fournaise, p. 406.
78. Vision des quatre bêtes qui représentent les quatre empires, p. 410.
79. Vision d'un bélier qui représente la monarchie des Perses et des Mèdes, p. 410.

80. Condamnation des vieillards qui avaient accusé Suzanne, p. 413.
81. Daniel dans la fosse aux lions, p. 414.
82. Naissance des enfants d'Osée, p. 415.
83. Joel prédit la destruction de Jérusalem, p. 418.
84. Amos prophétise contre Damas, Tyr, les Philistins, p. 419.
85. Jonas jeté à la mer est avalé par une baleine, p. 423. (Cette planche n'est pas d'après Holbein.)
86. Habacuc adresse au Seigneur des plaintes sur l'injustice des Juifs, p. 426.
87. Zacharie exhorte le peuple à retourner au Seigneur, p. 429.
88. Des hommes à cheval apparaissent dans les airs au-dessus de Jérusalem, p. 451.
89. Saint Mathieu, p. 458.
90. Saint Marc, p. 472.
91. Saint Luc, p. 481.
92. Saint Jean, p. 496.
93. L'Ascension, p. 508.
94. Épître de saint Paul aux Romains, p. 523.
95. Révélation faite à saint Jean, 1er chapitre de l'Apocalypse, p. 562.

Ces sept dernières planches ne sont pas gravées d'après Holbein.

Excudebant Lugduni Melchior et Gaspard Trechsel fratres. 1538, p. 569.

1539.

« Historiarum veteris testamenti Icones ad vivum expressæ. Una cum brevi, sed quoad fieri potuit dilucida earundem et latina et Gallica expositione. Lugduni sub scuto coloniensi. M.D.XXXIX, in-4°. »

Cette édition comprend 94 planches.

Ce petit livret eut un tel succès que l'on connaît, seulement pour cette édition de 1539, des exemplaires de trois sortes. Dans les uns au verso du feuillet N .iij. se trouvent dans le même petit cartouche, qui se voit à la fin des deux éditions de 1538, la mention suivante : *Excudebant Lugduni Melchior et Gaspard Trechsel fratres, 1539*. Dans d'autres au contraire, au verso de ce même feuillet, on lit imprimé en gros caractères : LVGDVNI. MELCHIOR ET GASPARD TRECHSEL FRATRES EXCUDEBANT, puis au recto du feuillet suivant est imprimée la grande marque des frères Trechsel. Enfin dans certains exemplaires portant la même date et le petit cartouche signalé plus haut, la signature du feuillet H .ij. est par erreur imprimée G .ij.

1543.

« Historiarum veteris testamenti icones ad vivum expressæ. Lugduni. Sub scuto coloniensi, apud Joannem et Franciscum Frellonios fratres. M.D.XLIII, in-4°. »

Au verso du dernier feuillet : « Lugduni sub scuto coloniesi apud Io. et Franc. Frellonios fratres. 1543. »

Cette édition comprend 94 planches.

Ici la première estampe, *La création de la femme*, n'est pas encore brisée. Dans l'édition suivante qui nous est connue (1547) cette planche est pour ainsi dire coupée en deux dans le sens de la hauteur.

1543.

« Retratos o tablas de las historias del Testamento viejo, hechas y dibuxadas por un muy primo y sotil artifice. Juntamente con una muy breve y clara exposicion y de la racion de cada una dellas en latin, con las quotas de los lugares de la sagrada scritura de donde se tomaron, y la mesma en lengua castellana, para que todos gozen dellas. En Lion de Francia, so el escudo de Colonia, ano 1543, apud Io. et Franc. Frellonios, fratres, 1543, in-4°. »

Dans cette édition avec texte espagnol, la figure 54, *Salomon bénissant les assistants*, est répétée deux fois, et la figure 53, *Salomon à genoux devant l'arche sainte*, n'existe pas.

1544.

« Biblia sacrosanta Testamenti veteris et novi juxta vulgatam quam dicunt editionem a mendis

quibus innumeris scatebat, ad priscorum probatissimorumque exempl... Lugduni apud Hugonem et Haeredes a Porta. » 1544. In-folio de 4 feuillets, 601 pp. et 18 feuillets pour la table.

A la fin : « Excudebant Joannes et Franciscus Frellones fratres. »

En cette année 1544, parut pour la seconde fois la contrefaçon que nous avons déjà signalée en 1538, contrefaçon si l'on s'en tient uniquement au titre et aux préliminaires, car les planches n'offrent que des imitations lointaines et tout à fait grossières du beau livre d'Holbein. Les estampes qui accompagnent cette contrefaçon sont ou anonymes, ou signées des lettres *I. F.* et *P. R.* Voici le titre exact de cet opuscule qui ne mérite en aucune façon de prendre place à côté des Icones : *Historiarum veteris Testamenti Icones ad vivum expressæ. Una cum brevi, sed quoad fieri potuit dilucida, earundem et latina et gallica expositione. Parisiis. Apud Petrum Regnault sub tribus coronis Coloniæ, via in divum Jacobum, 1544*, in-4°.

Faut-il regarder les initiales P. R. inscrites sur quelques planches comme cachant le nom de Pierre Regnault qui aurait été graveur en même temps qu'éditeur ?

1547.

« Icones historiarum veteris Testamenti, ad vivum expressæ, extremaque diligentia emendatiores factæ, gallicis in expositione homœoteleutis,

ac versuum ordinibus (qui prius turbati, ac impares) suo numero restitutis. (Marque de Jean Frellon.) Lugduni, apud Joannem Frellonium. 1547, in-4°. »

A la fin : Lvgduni, Excvdebat Joannes Frellonivs. 1547.

Cette édition contient 94 planches, plus, sur le verso de l'avant-dernier feuillet, les quatre évangélistes gravés en bois dans des cartouches ovales d'après des dessins dus sans aucun doute à un artiste français.

Il existe deux tirages différents avec cette date de 1547. Nous n'avons constaté dans les estampes aucun changement [1], mais le texte contient un certain nombre de variantes. Sur quoi s'est appuyé M. Edwin Tross, cité par M. Brunet (*Manuel du libraire*, III, 253), pour distinguer les épreuves tirées sur les bois originaux des épreuves tirées sur des clichés, nous ne saurions le dire, mais il est bien certain que les épreuves désignées comme tirées sur des clichés sont beaucoup plus noires que les autres ; de là à dire qu'elles sont meilleures, il y a loin. Nous préférons, pour notre compte, les épreuves un peu grises dans lesquelles apparaissent toutes les finesses du travail aux épreuves, souvent lourdes, qu'auraient, au dire de M. Tross, fournies les clichés. On parvient

1. La bordure de la planche I 4 verso, *Job accusé de blasphème par Eliphaz,* est cassée à moitié dans l'édition soi-disant tirée sur les bois, tandis qu'elle est intacte dans l'autre.

facilement à distinguer ces deux tirages qui ont exactement le même nombre de pages et le même nombre de planches, en consultant le feuillet qui porte la signature L. Au bas de la planche contenue dans l'édition qui serait, selon nous, la première avec la date 1547 on lit le vers suivant :

Du peuple Juif les grandz pechez et vices...

Dans l'autre, ce vers est remplacé par celui-ci :

Plourant, lamente Isaie prophète...

1549.

« Retratos o tablas de las historias del Testamento Viejo, hechas y dibuxadas por vn muy primo y sotil artifice. Juntamente con una... exposicion y declaracion de cada una dellas en Latin... y la mesma en lengua castellana. En Lion de Francia so el escudo de Colonia, in-4°. »

A la fin : « Lugduni Excudebat Joannes Frellonius, 1549. »

Cette édition est en tout point semblable à l'édition latine donnée par Frellon en 1547.

1549.

« The Images of the old Testament, lately expressed, set forthe in Ynglishe and Frenche vuith a playn and brief exposition. Printid at Lyon, by Johin Frellon, the yere of our lord God, 1549, petit in-4°. »

Cette édition est en tout point semblable à l'édition latine donnée par Frellon, en 1547.

1551.

« Biblia sacrosancta veteris et novi Testamenti juxta divi hieronymi vulgatam editionem. His accesserunt Tabernaculi Mosaici, ac rerum præcipuarum schemata, summa industria et fide expressa. (Marque de Frellon). Lvgdvni. Apvd Joannem Frellonivm. M.D.LI, in-fol. »

A la fin : « Lvgdvni. Excvdebat Joannes Frellonivs. M.D.LI. »

Dans cette édition donnée par J. Frellon se trouvent la plupart des planches gravées d'après Holbein à côté d'autres estampes sans grande valeur. L'*Arche de Noé* inventée par Holbein est remplacée par une planche représentant le même sujet gravé par un artiste français; il en est de même de l'*Arche Sainte*. *L'ensevelissement de Joseph* est répété deux fois, p. 14 verso, p. 15 recto. *Esther devant Assuérus* est également répété deux fois, p. 88 recto, p. 145 verso. Les planches suivantes ne s'y trouvent pas : *David avouant son péché à Nathan*, *Les hommes et les enfants niant Dieu*, *Isaie pleurant sur Jérusalem*, *Vision d'un bélier qui représente la monarchie des Perses et des Mèdes*, et *Prédiction de Daniel sur la dispersion de l'empire d'Alexandre le Grand*.

L'année suivante paraissait à Paris une bible sous ce titre : « Biblia sacra juxta vulgatam quam dicunt editionem, a mendis quibus innumeris partim scribarum incuria... secunda editio. Pari-

siis, Prostant apud Carolam Guillard et Gulielmum Desboys, sub sole aureo, via ad divum Jacobum, 1552, in-4°. »

On lit à la fin : « Parisiis. Excudebat Benedictus Prevotius, sub stella Aurea, via Frementella. Anno Domini. M.D.LII. »

Les planches qui accompagnent ce texte de la bible sont des copies le plus souvent en contrepartie des estampes gravées d'après Holbein et publiées pour la première fois en France en 1538. Dans le nouveau testament qui forme la seconde partie se trouve un assez grand nombre de petites planches également gravées en bois. Au bas d'une de ces planches, *Salomé prenant la tête de saint Jean*, p. 19, on voit le monogramme I. F.

William Pickering publia à Londres, en 1830, une très bonne reproduction en fac-similé des *Icones veteris testamenti*, et Hugo Bürkner fit copier en bois cinquante planches de ce même ouvrage qu'il publia à Leipzig, en 1850, chez Georges Wigand, avec une introduction de D. F. Sotzmann.

LE CAMP DE TAVERNY

Par M. A. de Boislisle, membre résidant.

Lu dans la séance du 21 novembre 1883.

Il existe dans la partie occidentale de la forêt de Montmorency, sur le plateau très élevé qui domine presque à pic les deux villages de Taverny et de Bessancourt, une enceinte retranchée, de dimensions fort considérables, et qui, par la hauteur des murs de terre dont elle est formée, comme par la disposition d'un système de défense intérieur et par les avantages de la situation naturelle, semble avoir eu une grande importance. Quoique recouverte aujourd'hui par la forêt, en partie comblée par les détritus végétaux et par l'humus, entamée aussi, sur quelques points, par des travaux de voirie ou d'exploitation, on en peut reconnaître le tracé complet. C'est un parallélogramme presque carré, mais légèrement irrégulier sur une ou deux de ses faces, mesurant à la face Nord 285 mètres, à la face Est 270 mètres, à la face Sud 350 mètres, enfin à la face Ouest 210 mètres, et présentant par conséquent une superficie de 87,000 mètres carrés. La face Ouest s'étend jusqu'à l'extrémité abrupte du plateau

dominant Bessancourt, de même que la face Sud surplombe Taverny, et l'une et l'autre devaient tirer leur principale force de cette position plutôt que du retranchement qui les borde. Au contraire, la face Nord, qui se trouve en pleine forêt, insuffisamment protégée par une dépression naturelle du sol, et surtout la face Est, qui est de niveau avec un plateau de plusieurs kilomètres de longueur, demandaient une défense plus solide. Aussi est-ce sur ces deux faces que, aujourd'hui encore, on peut le mieux juger de l'importance du *vallum*, haut en plusieurs endroits de cinq ou six mètres, et de la largeur du fossé qui le précède, avec une sorte de parapet ou de glacis extérieur formé par le rejet des terres. Sur la face la plus abordable se trouvait l'entrée principale, défendue par une sorte de fort intérieur qui s'appuyait à la face même, mais avait son entrée unique à l'opposé, c'est-à-dire presque au centre de l'enceinte principale. Le tracé de cette enceinte intérieure, absolument intact, était très régulier. Il mesure 80 mètres environ, sur 75. La hauteur moyenne du retranchement, sur les trois faces qui donnent à l'intérieur, n'est aujourd'hui que de trois mètres environ; mais on doit tenir compte des dégradations qu'il a subies et de l'exhaussement qui a dû se produire par contre dans le fossé environnant.

On ne sait rien de positif sur l'origine et la nature de cet établissement de défense. Le popu-

laire l'appelle le *camp de César;* mais je ne crois pas que les historiens en aient parlé : l'abbé Lebeuf lui-même, en faisant la description des paroisses riveraines de cette partie de la forêt, n'a point mentionné l'existence d'un camp quelconque, et son silence m'étonne d'autant plus que j'ai pu constater dernièrement, dans les mémoires d'un seigneur de Saint-Leu qui vivait sous Louis XV[1], que « le camp de César » était une appellation courante dans le voisinage. Il est probable qu'alors, comme aujourd'hui, le retranchement était recouvert par la végétation et les arbres. Il y a vingt ou trente ans, des travaux d'exploitation entrepris par la compagnie d'Assurances générales, qui venait d'acquérir cette partie de la forêt, facilitèrent l'accès, tout en entamant le tracé de l'enceinte sur un point, et le nom de *camp de Jules-César*, définitivement consacré par les plans et les cartes, fut même étendu jusqu'à un point assez éloigné de la crête Sud de la forêt. Cependant l'existence de ces vestiges anciens ne paraît guère être connue des antiquaires, comme si leur proximité de Paris les faisait ignorer ou dédaigner. Un écrivain local, M. Lucien Double, en a parlé dans ses *Chroniques des pays de Rémollée et de Thor*, disant qu' « il ne fallut pas moins que César, que deux camps de légion-

1. Mémoires de J.-N. Dufort, introducteur des ambassadeurs, dont une partie, concernant les paroisses de Saint-Leu et de Saint-Prix, va être publiée par M. Auguste Rey.

naires, l'un à Taverny, l'autre à Bouffémont (sur la rive Nord-Est de la forêt), pour soumettre les Rémolléenses au despotisme des Romains ; » que « sans doute alors il y eut des batailles épouvantables dans la forêt ; » « qu'un camp romain devenu guinguette, quelques fragments d'épées gauloises et de glaives romains, en bronze verdi par les années, voilà tout ce qui reste pour retracer à notre esprit cet humble épisode de la guerre des Gaules ; » « que le camp romain attira auprès de lui un établissement de colons. » « Et voilà, ajoute M. Double, le village des trois cabarets, *trium tabernarum* (Taverny), définitivement créé... » Mais, comme cet écrivain le reconnaît lui-même, les chroniques sont muettes à ce sujet, les documents ne disent rien non plus, et on en est réduit aux fictions, ou tout au moins aux conjectures.

Je crus devoir signaler, en 1876, à plusieurs membres de la Commission de la topographie des Gaules, l'existence de ce camp, ou, pour ne point risquer à la légère une dénomination aussi classique, de cette enceinte retranchée. M. Héron de Villefosse d'abord, puis, avec lui, trois ou quatre de nos confrères, à la tête desquels étaient MM. Alexandre Bertrand et Anatole de Barthélemy, vinrent examiner eux-mêmes les localités, en compagnie du directeur de la compagnie propriétaire, M. Philippe de Bosredon, qui se trouvait heureusement être un archéologue très fervent, et qui voulut

bien donner toutes facilités pour que des fouilles fussent entreprises dans le retranchement intérieur. Quoique mené avec beaucoup de zèle par un des auxiliaires du Musée de Saint-Germain, le travail ne produisit rien. Il est vrai qu'il se réduisit à des sondages exécutés en un ou deux points de la superficie intérieure du petit fort, et à des coupes pratiquées sur trois endroits de son enceinte. Tout ce que nous pûmes constater, et ce que l'on connaissait déjà par le passage d'une avenue moderne à travers la grande enceinte, c'est que le *vallum* est composé uniquement de terre et de fragments de la caillasse si commune dans tous les plateaux de la forêt, sans addition des pièces de bois qui consolident plusieurs des retranchements, ou gaulois ou romains, aujourd'hui reconnus.

Une exploration plus longue et plus approfondie donnerait-elle davantage? C'est chose possible. Toutefois je dois faire observer qu'une partie de l'enceinte, englobée jadis dans une propriété particulière de Taverny (dite le *Haut-Tertre*), et aménagée alors en promenades, ne paraît avoir rien produit non plus. Quelques personnes du pays prétendent bien, comme M. Double, qu'on récolta des armes ou des fragments d'objets antiques ; mais je n'ai pu retrouver la preuve d'aucune de ces découvertes.

Quoi qu'il puisse advenir de recherches ultérieures, que nous ayons affaire à un camp gaulois,

à un établissement romain, ou simplement à un refuge construit au moyen âge pour abriter des populations, des bestiaux et des récoltes contre les attaques de routiers ou de maraudeurs, il m'a paru intéressant de conserver un souvenir exact du retranchement en son état actuel, étant donné surtout que les spéculateurs devenus depuis un an propriétaires de cette partie de la forêt peuvent la bouleverser entièrement. Un jeune officier, M. Jean de Courcy, qui habite le château de Boiscorbon, au cœur même de la forêt, a bien voulu faire un relevé topographique des enceintes, et c'est de sa part que j'ai l'honneur de remettre ce plan à la Société, entre les mains de laquelle il pourra être utile quelque jour.

Le levé a été fait à l'échelle de 1/2500. M. de Courcy a eu soin d'indiquer les ondulations des pentes environnantes. Sur celle qui descend à Bessancourt, on remarquera que le camp avait une sortie en forme de chemin couvert et tournant, qui porte aujourd'hui le nom de *Vieille-Ruelle*, et qui conduit à une fontaine dite des *Courts-gens*. Faut-il chercher ici une étymologie latine : *Curtis gentium?* — Un vallon voisin porte le nom de *Val Souloureux* (l'abbé Lebeuf en parle), qui peut être aussi le souvenir d'un massacre ou d'une lutte meurtrière. — A huit cents mètres N.-E. du retranchement, au cœur de la forêt, un plateau s'appelle *les Grandes-Pitiés*.

Le plan est accompagné du dessin de la coupe

du retranchement principal qu'on voit actuellement sur le passage de l'avenue à laquelle a été donné le nom d'*Allée du camp de Jules-César*.

Tous ces détails sont assez visibles, quoique moins précis et plus réduits comme échelle, sur la carte des « Propriétés appartenant à la compagnie d'Assurances générales » levée par M. Bontemps, en 1877, à l'échelle de 1/10000, et qui a l'avantage de présenter à l'œil tout l'ensemble de la forêt comprise entre Montlignon et Bessancourt (5 kilomètres) et des différents villages qui s'élèvent sur les pentes du coteau ou dans la vallée adjacente.

RAPPORT

SUR

LE CAMP DE TAVERNY

Par M. DE LA NOË, commandant de la brigade topographique du Génie[1].

Lu dans les séances des 19 et 26 décembre 1883.

Le camp de Taverny est placé à l'extrémité de l'un des contre-forts du plateau Sud de la forêt de Montmorency. La forme générale de son enceinte est celle d'un carré dont les angles auraient été plus ou moins arrondis. Trois de ses faces couronnent

1. La Société des Antiquaires, dans sa séance du 21 novembre 1883, avait décidé que M. le commandant de la Noë serait prié de donner son avis sur la date attribuable au camp de Taverny. Depuis plusieurs années, M. de la Noë réunit les éléments d'un travail considérable dans le but de classer chronologiquement les enceintes fortifiées d'après leurs caractères propres et les textes. M. de la Noë avait été chargé de traiter cette question par la Commission de géographie historique de l'ancienne France, et il continue ses recherches sous le patronage du Comité des travaux historiques et scientifiques. (Note de la Commission de publication.)

les pentes raides du contre-fort : dans cette partie on ne voit aucune trace d'un parapet et l'enceinte se trouve dessinée par un talus raide exécuté par la main des hommes. Sur le quatrième côté au contraire existe un bourrelet de terre précédé d'un fossé vers l'extérieur ; ce rempart ferme le camp du côté du plateau. Sa hauteur, en un point situé vers le tiers de la longueur à partir de l'angle Nord, est de 5 mètres, et sa largeur à la base de 20 mètres environ. Le fossé, suivant le même profil, présente une largeur de 12 mètres sur 5 mètres de profondeur.

Le massif des terres qui forme le quatrième côté était probablement surmonté d'une palissade et de tours en bois. Le même système de défense existait certainement sur les trois autres côtés de l'enceinte dont le parapet, peu important, puisqu'il n'en existe plus aucuns vestiges, n'aurait point présenté sans cela un obstacle suffisant contre les attaques du dehors.

Outre l'enceinte que nous venons de décrire, le camp de Taverny était muni d'un retranchement intérieur, présentant la forme d'un carré de 75 à 80 mètres environ de côté. Ce petit ouvrage de défense s'appuie au côté de l'enceinte défendu par le vallum élevé que nous avons décrit ; l'un de ses côtés fait même corps avec lui, tandis que les trois autres ont une enceinte propre que précédait probablement un petit fossé. Établie au

point culminant de la position, cette seconde enceinte le dominait de toutes parts.

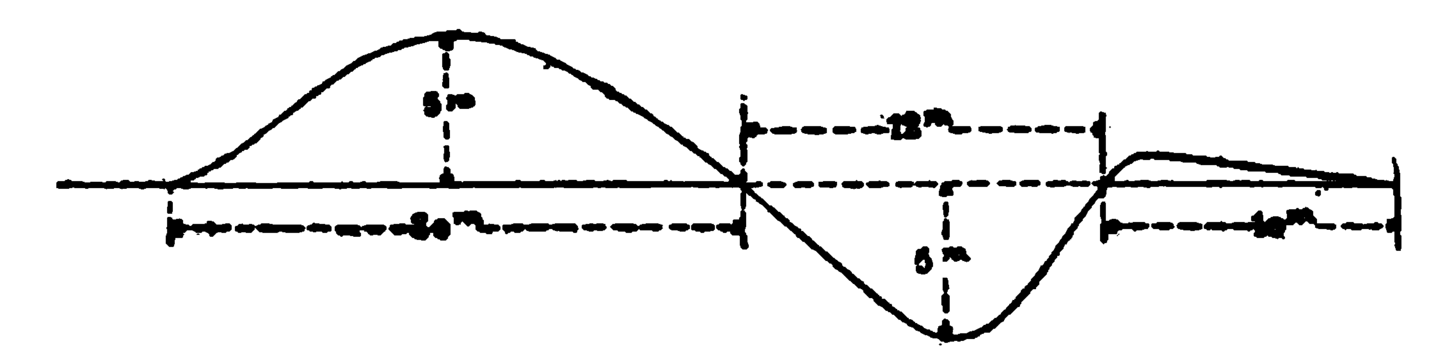
Le camp de Taverny, d'après le nom qu'on lui donne, serait attribué à Jules César. Nous allons donner quelques-unes des raisons qui nous portent à lui refuser cette origine, en examinant successivement le profil, le tracé et l'assiette des camps romains en général.

1° *Du profil.* — Jamais, dans les observations qu'on a faites jusqu'à ce jour sur les anciens camps, on n'a tenu assez de compte du profil et du relief de ces ouvrages : c'est pourtant un point capital. Toutes les enceintes intéressantes dont les ruines nous restent présentent des reliefs beaucoup plus considérables que celles des Romains, et la simple comparaison des profils aurait suffi généralement pour les en distinguer à première vue.

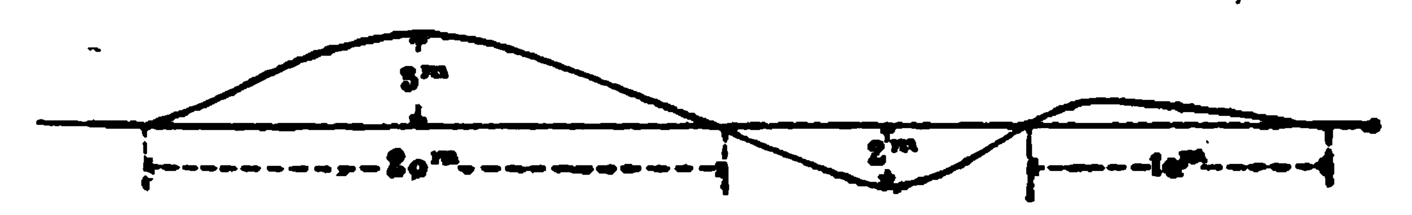
Végèce, qui écrivait à la fin du IVe siècle et qui, il le déclare, reproduisait les préceptes des anciens maîtres, nous donne des détails assez précis sur la composition du profil, qui variait suivant les circonstances. D'après lui, lorsqu'il s'agissait de camps passagers et lorsqu'on avait peu à craindre des tentatives de l'ennemi, on devait donner au fossé 9 pieds de largeur sur 7 de profondeur, et, des terres qu'on en avait extraites, former en arrière un *agger* de 3 pieds de hauteur. Si le danger était plus pressant, on devait porter les

A – Camp de Taverny

1° Profil le long de l'allée dite du Camp de Jules César

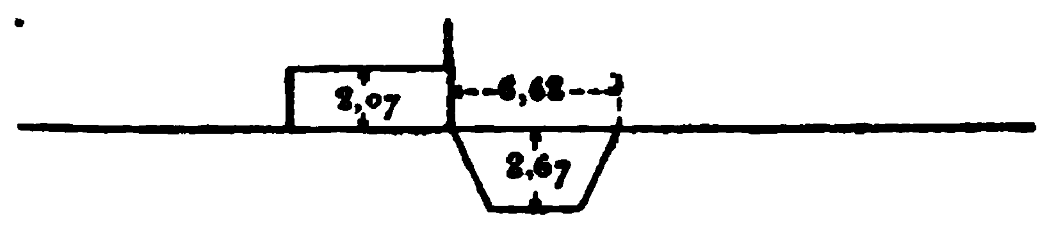


2° Profil sur le commencement de la pente, le long du boulevard du midi.

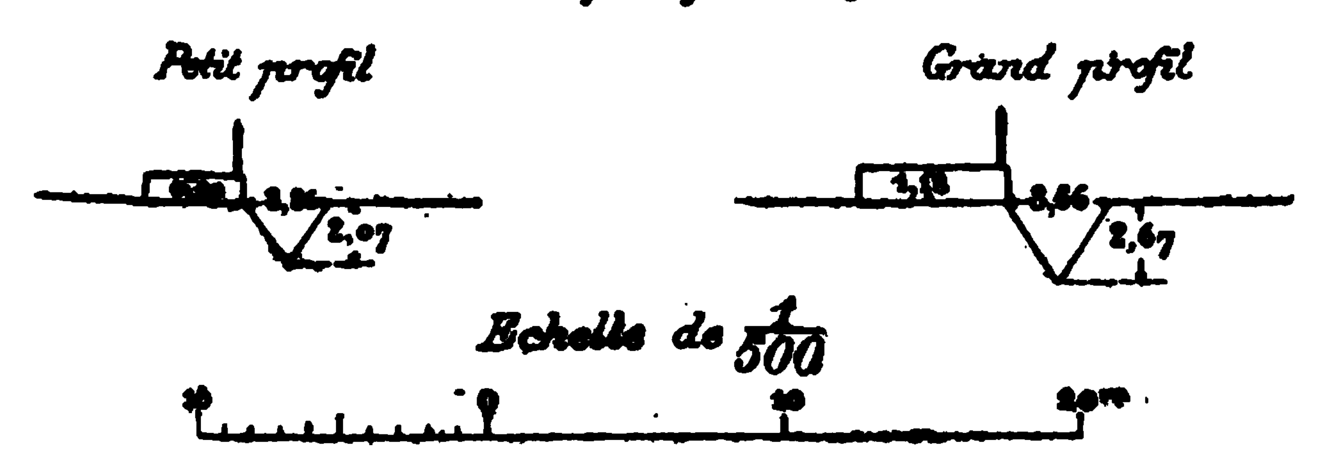


B – Camps Romains d'après Végèce

1° Le plus grand profil des Camps de demeure



2° Camps passagers



dimensions respectivement à 12 et à 9 pieds pour le fossé, et donner 4 pieds de hauteur à l'*agger*.

Dans les camps de demeure, le profil prenait plus d'importance : on donnait au fossé 9, 11 ou 13 pieds de largeur, parfois même 17 et 19 pieds, les terres qu'on avait extraites servant toujours à former en arrière un *agger*, soutenu de part et d'autre par un clayonnage. Telles étaient les prescriptions de Végèce.

La largeur de 19 pieds donnée au fossé correspondait donc au profil le plus fort auquel on eût généralement recours dans les armées romaines. Quelle était dans ce cas la hauteur correspondante de l'*agger?* Végèce, malheureusement, ne le dit pas. Mais il n'y a, à mon sens, que deux hypothèses à faire pour la calculer : ou bien, en effet, le profil du retranchement restait *semblable* à lui-même à mesure que la dimension du fossé augmentait ; ou bien sa hauteur au-dessus du sol ne dépassait point 4 pieds, la plus forte de celles mentionnées par Végèce. Si cette dernière hypothèse était la vraie, ma proposition serait démontrée, et il faudrait conclure que les parapets de nos camps antiques, qui ont tous actuellement encore, malgré l'affaissement inévitable des terres, de 4 à 5 mètres au moins, c'est-à-dire de 13,5 à 16,6 pieds environ de relief, ne sauraient être l'œuvre des Romains. Nous allons voir que la première hypothèse conduit à la même conclusion.

Traçons en effet les profils des deux camps passagers dont Végèce nous donne toutes les dimensions, et, en prenant pour base une largeur du fossé égale à 19 pieds, construisons une figure semblable à ces deux profils : nous trouverons pour l'*agger* une hauteur maximum de 2 mètres, soit un peu moins de 6 pieds; ce n'est pas la moitié du relief le plus faible des enceintes antiques de quelque importance que nous connaissons. Notre proposition est donc encore justifiée.

Je n'ignore pas que César a donné quelquefois au *vallum* des dimensions plus fortes que celles indiquées par Végèce. Mais voyons dans quelles circonstances.

Pendant la deuxième campagne, les Romains établirent un camp sur la rive droite de l'Aisne. César, qui avait devant lui des forces considérables, celles des Belges coalisés, jugea nécessaire de l'entourer d'un solide retranchement, et il fit donner à l'enceinte une hauteur de 12 pieds : « Castra in altitudinem pedum duodecim vallo fossaque duodeviginti pedum muniri jubet. »

Dans une autre campagne, César, avec des forces très inférieures en nombre, se trouve en présence des Bellovaques ; pour leur inspirer une confiance trompeuse, il simule la crainte et prescrit le même profil : « Imperat vallo pedum duodecim muniri. »

Voilà les seuls passages où César nous indique

le relief exact de l'enceinte de ses camps. N'est-il pas évident que, s'il l'a fait ici, alors qu'il omet ce détail dans toutes les opérations analogues, c'est que les dimensions adoptées n'étaient point celles qu'on admettait habituellement, et qu'elles les surpassaient même d'une façon notable? Les circonstances dans lesquelles furent construits ces camps prouvent surabondamment qu'il s'agissait d'un profil extraordinaire.

Douze pieds, c'est-à-dire 3^m55 environ, tel est le relief maximum de l'enceinte des camps de César. Mais, par enceinte, que faut-il entendre? Le mot *vallum*, que nous traduisons ainsi, que désigne-t-il ? Est-ce l'*agger* seul, c'est-à-dire le bourrelet de terres élevé à l'aide des déblais du fossé? N'est-ce point au contraire à la fois le bourrelet et la palissade qui le surmontait ? A mon sens, cette dernière interprétation est la bonne; mais il serait trop long d'en donner ici les raisons, et je les passerai d'autant plus volontiers sous silence, que cette démonstration n'est point nécessaire. En effet, la solution la plus défavorable à ma thèse porterait à 12 pieds, c'est-à-dire à 3^m55 seulement, le relief maximum de l'*agger :* cette hauteur est encore inférieure à celle des enceintes bien conservées que nous connaissons, dont l'élévation actuelle au-dessus du sol, malgré l'affaissement des terres, reste de 4 mètres au minimum.

Je crois avoir suffisamment prouvé que l'*agger*

des camps romains avait en général une hauteur maximum de 2 mètres, laquelle, dans des circonstances exceptionnelles, a pu être portée à 2m66, si l'on adopte la véritable interprétation, selon moi, du mot *vallum*, à 3m55 dans le cas contraire. Toutes les enceintes qui présenteront des reliefs sensiblement plus forts me paraissent devoir être attribuées à d'autres qu'aux Romains. Celle du camp de Taverny est de ce nombre.

2° *Du tracé*. — Je passe maintenant à l'examen du tracé.

Suivant Polybe, l'enceinte fortifiée d'un camp devait former une figure semblable à celle de la surface occupée par les tentes. Elle était donc carrée ou rectangulaire.

Josèphe, parlant des Romains, dit : « Ils fortifièrent leur camp, non pas confusément, ni légèrement, mais d'une forme quadrangulaire. »

Hygin ne semble pas admettre pour l'enceinte fortifiée d'un camp d'autre tracé que celui dans lequel les côtés sont parallèles à la ligne extérieure des tentes. Elle était rectangulaire.

Végèce seul introduit des formes nouvelles, ou plutôt il les admet toutes, car je ne vois guère de camps qui ne puissent être rangés dans l'une des catégories qu'il indique : ne dit-il pas en effet que leurs enceintes peuvent être carrées ou rondes, triangulaires ou oblongues, « quadrata, vel rotunda, vel trigona, vel oblonga, » avec cette

observation aggravante que « la forme des camps n'en détermine pas la bonté. »

Mais Végèce écrivait à la fin du IVe siècle, c'est-à-dire à une époque où les armées cantonnées en Gaule contenaient plus d'éléments étrangers que romains, lesquels avaient sans doute apporté dans la manière de camper des modifications sensibles[1].

Alors également on avait perdu depuis longtemps l'habitude de fortifier les camps, et Végèce écrivait son traité pour y ramener. Dans ces conditions, il a dû faire des concessions aux usages de son temps. Mais ces changements étaient relativement récents : Hygin, qui écrivait, dit-on, dans le courant du IIe siècle, n'en fait aucune mention. Le texte de Végèce ne saurait donc s'appliquer aux camps romains établis en Gaule pendant les quatre premiers siècles de l'occupation romaine, et il faut dater du Ve siècle au plus les enceintes dont le tracé présente une forme irrégulière. Le camp de Taverny est de ce nombre.

A-t-il été construit par les Romains pendant les dernières années de leur séjour en Gaule ? C'est ce que nous allons examiner maintenant.

Polybe, Hygin, Végèce nous apprennent que les camps étaient entourés d'une *enceinte* fortifiée ; Hygin décrit en outre quelques ouvrages acces-

1. A cette même époque, Ammien Marcellin nous montre l'armée romaine, en Perse, sous la conduite de Julien, établissant un camp *circulaire* sur les bords de l'Euphrate.

soires construits à *l'extérieur* et destinés à défendre les entrées du camp ; aucun de ces auteurs ne mentionne de *défenses intérieures*. Au contraire, le tracé détaillé des rues et des divers quartiers qu'ils nous donnent ne laisse aucune place pour ce genre d'ouvrages : d'où il faut conclure que les Romains, jusqu'à la fin du IVe siècle, n'élevaient aucun retranchement intérieur. A partir de cette époque, l'usage a pu s'en introduire ; mais l'histoire est absolument muette à ce sujet lorsqu'elle parle des enceintes élevées du Ve au IXe siècle. En revanche, au IXe et au Xe, nous voyons apparaître, comme au camp de Taverny, le *castellum* du *castrum*, le donjon, c'est-à-dire une enceinte réservée dans l'enceinte générale, demeure générale du chef et réduit de la défense lorsque la première ligne avait été enlevée. C'est à cette époque seulement que nous devons faire remonter la construction du camp de Taverny.

3° *De l'assiette.* — J'aborde enfin la question de l'assiette.

Polybe, comparant les camps des Romains à ceux des Grecs, fait ressortir que ceux-ci, à l'opposé des premiers, choisissaient, pour les établir, des positions naturellement fortes, afin de s'éviter la peine de construire des enceintes.

Hygin recommande, en premier lieu, pour asseoir les camps, la déclivité d'une pente douce, et, si l'on n'est pas maître de choisir son empla-

cement, il conseille de rechercher au moins le voisinage d'une rivière ou d'une source : ce qui exclut généralement les positions inaccessibles. D'après le même auteur, on doit toujours éviter le voisinage des bois, qui peuvent dissimuler la présence de l'ennemi.

Suivant Végèce, « les camps doivent toujours s'établir dans un lieu défendu par sa situation, où l'on puisse avoir en abondance de l'eau, du bois et du fourrage. » Ce ne sont pas tout à fait les prescriptions des auteurs précédents. Cependant, par situation défensive, rien n'oblige à entendre une position inaccessible, et cela serait d'autant moins exact qu'une telle position s'accorderait rarement avec la facilité d'avoir de l'eau en abondance. Un espace découvert, un mamelon que rien ne domine, à pentes douces, comme le demande Hygin, sont beaucoup plus favorables à une défense active. Or, les armées romaines recherchaient surtout cet avantage ; César en particulier n'établit jamais ses camps que dans des positions convenables pour cet objet. Campé sur des sommets d'un difficile accès, il n'aurait pu avoir des conditions avantageuses pour le déploiement de ses troupes et surtout de sa cavalerie, lorsque la bataille s'engagerait.

Les camps, chez les Romains, n'étaient qu'un lieu de refuge momentané, où ils reposaient en paix ; derrière leurs retranchements, ils atten-

daient l'heure favorable pour livrer bataille; mais, le moment venu, ils rangeaient leurs troupes en dehors, pendant qu'une faible garde assurait dans le camp la conservation de leurs bagages. Ces retranchements ne constituaient point la ligne de bataille; dès lors il n'y avait aucun intérêt à les établir sur des points inaccessibles qui eussent empêché le facile déploiement des troupes et gêné tous leurs mouvements.

Cette question serait susceptible de plus longs développements. Mais je crois en avoir dit assez pour prouver que le camp de Taverny, établi sur un contrefort d'un difficile accès, au milieu des bois, éloigné de toute rivière ou de toute source abondante[1], ne saurait, par son assiette, être rangé parmi les camps romains.

J'ai démontré que le camp de Taverny ne ressemblait aux camps romains ni par le relief, ni par le tracé, ni par l'assiette; je l'ai fait trop succinctement peut-être, mais ce n'était point ici le lieu de faire un traité complet sur la matière.

Le camp de Taverny n'en est pas moins très intéressant; c'est un spécimen assez bien conservé d'un *castrum* du moyen âge, muni de son *castel-*

1. Il convient de faire observer cependant que M. de Boislisle a signalé la proximité d'une fontaine, sur la pente conduisant à Bessancourt.

lum et de sa cour basse, dont la construction doit être rapportée à une époque comprise entre le IXe et le XIIe siècle.

Le plan, dressé par M. Jean de Courcy, est établi avec soin et suivant les règles d'une bonne topographie. Il serait à désirer que toutes nos enceintes antiques fussent relevées avec la même précision et la même habileté.

DOCUMENTS

FIXANT LA DATE DE LA CONSTRUCTION

DES CATHÉDRALES

D'EMBRUN ET DE GAP

Par M. J. Roman, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 2 janvier 1884.

L'importance d'une date certaine est connue de toutes les personnes qui s'occupent d'archéologie monumentale ; la découverte de la date précise de la construction d'un seul édifice permet quelquefois de dater toute une série de monuments d'un style identique dans une même région. La recherche des dates certaines a une importance particulière dans le sud-est de la France, contrée dans laquelle une école d'archéologues a cru découvrir toute une série de monuments carolingiens et où des traditions invétérées, et par conséquent difficiles à détruire, attribuent à Charlemagne la construction de nombreuses églises de style et d'époque très diverses. Les cathédrales d'Embrun et de Gap sont de ce nombre ; si la

seconde n'existe plus aujourd'hui, la première est encore intacte et depuis quelques années elle a été l'objet de plusieurs études assez étendues. Il est donc utile de faire connaître quelques documents, inconnus aux auteurs de ces travaux, qui donnent sur l'époque de la construction de ces églises des renseignements précis.

Cathédrale d'Embrun.

La cathédrale de Notre-Dame d'Embrun se compose de trois nefs, accusées sur la façade par un pignon central et deux latéraux et terminées par une abside et deux absidioles voûtées en cul-de-four. Les nefs latérales sont en berceau à plein cintre; la voûte de la nef centrale est au contraire en arc légèrement brisé et les assises en sont de pierres alternativement blanches et noires. Les nefs sont séparées l'une de l'autre par des piliers rectangulaires cantonnés de colonnes cylindriques engagées. La porte de la façade principale est à plein cintre et soutenue par une retraite de deux colonnes; elle est étroite, presque dépourvue d'ornements et surmontée de quatre œils-de-bœuf; le plus grand, orné de meneaux finement sculptés, occupe le centre, tandis que les trois autres, sans ornements, sont disposés à l'entour en triangle. Les fenêtres, sauf un petit nombre d'exceptions[1], sont étroites et accostées de colon-

1. Ces exceptions sont les deux fenêtres des nefs latérales

nettes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'entrée principale est sur la façade latérale occidentale, son aspect est monumental; elle se compose d'une porte à plein cintre ornée sur chacun de ses côtés de quatre colonnettes en retraite successive soutenant autant de nervures cylindriques. Sur le tympan est sculpté le Christ assis, bénissant, entouré des symboles des quatre évangélistes et accompagné à droite et à gauche de deux anges qui l'incensent. Ce portail est précédé d'un porche soutenu par quatre colonnes; les deux antérieures reposent sur le dos de deux lions accroupis, les deux postérieures forment chacune un faisceau de quatre colonnettes supporté par des personnages assis. La voûte de ce monument est en arceau légèrement brisé et il est construit, ainsi que deux demi-arcades latérales buttées contre deux contreforts et paraissant par leur peu d'épaisseur être un simple motif d'ornementation, en assises alternativement blanches et noires.

Le clocher, construit en appareil semblable [1], est tenu en équilibre sur l'angle occidental de la façade et ce tour de force paraît être plutôt le fait de l'ignorance que de l'habileté des constructeurs;

ouvertes sur la façade, qui sont de grande dimension et accostées de colonnettes au fût annelé, et celles des absides qui ont été élargies probablement au XVIe siècle.

1. Ce clocher, frappé de la foudre en 1852, a été depuis lors reconstruit sous la direction de M. Laisné; on a reproduit minutieusement le style et la forme du monument précédent.

en effet, malgré la solidité de la masse rocheuse dans laquelle sont creusées les fondations de la cathédrale, il s'est produit dans ses murs des tassements énormes, rendus sensibles par les étonnantes déviations que l'on peut constater dans les arcs de décharge des murs latéraux du monument.

Enfin une chapelle longue et étroite occupe tout le flanc oriental de l'église ; la voûte est en berceau à plein cintre et les fenêtres sont de plusieurs époques. On y accède par une petite porte ouverte dans l'intérieur de l'église. C'est évidemment une adjonction très postérieure au reste de l'édifice.

Il est à noter que la partie ornementale est dans la cathédrale d'Embrun d'une exécution très médiocre et, sauf deux frises à enroulements d'un goût exquis, sculptées sur les corniches d'une petite porte aujourd'hui condamnée, il n'y a rien à signaler à cet égard dans le monument qui nous occupe.

La cathédrale d'Embrun est l'une de celles qui ont donné lieu aux hypothèses les plus variées. Au XVII[e] siècle, le jésuite Marcellin Fournier, auteur d'une histoire encore inédite de l'Embrunais [1], tenait pour constant que ce monument datait de Charlemagne. Au siècle dernier on discutait la question de savoir qui devait en être déclaré fon-

1. *Histoire des Alpes Maritimes et Cottiennes*, mss. de la Bibliothèque de Lyon.

dateur de Constantin, Théodose, la reine Jeanne de Provence ou Charlemagne, mais l'opinion était généralement plus favorable à ce dernier[1]. Vers 1830, quelques écrivains commencent à prononcer timidement la date du XIe siècle[2]. En 1860, M. Fabre, auteur d'un ouvrage historique sur Embrun dont certaines parties sont intéressantes[3], considère le gros œuvre du monument comme du IXe siècle et de style romano-byzantin[4], les absides comme probablement du XIe siècle, la façade et la porte latérale du XIIIe siècle, le clocher du XIVe, le porche et la chapelle latérale du XVIe[5]. M. de Saint-Andéol le suivit en 1868, et, dans une étude assez étendue accompagnée d'une planche[6], il déclara la cathédrale d'Embrun presqu'entièrement carolingienne, sauf le clocher et une partie de la façade qu'il attribue au XIIIe et au XIVe siècle, la chapelle latérale et le porche qu'il considère comme du XVIe.

Enfin en 1875 M. Quicherat vint examiner lui-

1. Albert, *Histoire géographique, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun*. Embrun, Moyre, 1783. T. II, p. 75 et 338.

2. Marigny, *Notre-Dame d'Embrun*. Album du Dauphine. Grenoble, Prudhomme, 1835. T. II, p.197 ; t. III, p. 137.

3. *Recherches sur les pèlerinages des rois de France à Notre-Dame d'Embrun*. Grenoble, Maisonville, 1860.

4. *Ibid.*, p. 71 et 72.

5. *Recherches sur les pèlerinages des rois de France*, p. 72, 113 et 116.

6. *Les cathédrales du Dauphiné. Église cathédrale de Notre-Dame d'Embrun*. Bulletin de l'Académie delphinale, 1868.

même la cathédrale d'Embrun[1], et ses conclusions, dont il voulut bien alors me faire part, furent les suivantes : fin du XIIe siècle pour les absides et les nefs latérales ; commencement du XIIIe pour la voûte de la nef principale, qui paraît avoir remplacé un comble en charpente, la partie de la façade qui correspond à cette nef, le clocher et le porche ; XVe siècle pour la chapelle latérale.

Il ne peut être douteux, même pour un observateur superficiel, que la cathédrale d'Embrun n'ait été construite en deux reprises différentes, car on y a fait usage de deux appareils très tranchés. Tandis que les absides voûtées en cul-de-four et les nefs latérales voûtées en berceau à plein cintre sont construites uniformément en schiste noirâtre, la nef centrale, dont la voûte présente un arc légèrement brisé, est construite en assises alternativement blanches et noires comme dans un certain nombre d'églises italiennes. Cet appareil remarquable se retrouve également sur le pignon central de la façade, le clocher et le porche, qui tranche ainsi sur la couleur uniforme de ce qui l'entoure. Ce porche, spécimen fort rare en France de ce genre de monuments si répandu en Italie, est pour ainsi dire copié sur ceux d'Ancône, de Vérone, de Parme,

1. Avant de visiter la cathédrale d'Embrun, M. Quicherat avait discuté et combattu les conclusions du mémoire de M. de Saint-Andéol dans la *Revue des Sociétés savantes* (4e série, t. IX, p. 429).

de Plaisance, etc., et l'on en a fait jusqu'au XVI[e] siècle de nombreuses imitations dans les églises de l'Embrunais et du Briançonnais [1]. Il est également intéressant par son style et sa parfaite conservation.

Je disais que deux documents encore inconnus étaient venus confirmer l'appréciation de M. Quicherat. Le premier est une charte de 1225 par laquelle Bertrand, archevêque d'Embrun, fait connaître qu'en sa présence noble Guillaume de Pontis a vendu à Guillaume de l'Escale, abbé de Boscodon, la montagne pastorale du Morgon pour le prix de cinq mille sous et dix livres [2]. Le vendeur donne cinq cautions de sa bonne foi à observer le marché qu'il vient de conclure et chacune d'elles déclare accepter la responsabilité de cet engagement. L'approbation d'Isnard du Lauzet, l'une de ces cautions, absent au moment où se rédigeait l'acte principal, donne lieu à un petit acte supplémentaire; *fecit fidejussionem suam*, y lisons-nous, *apud Ebredunum juxta crottas ecclesie nove beate Marie*, à Embrun auprès des voûtes de la nouvelle église de Notre-Dame. L'église de Notre-Dame avait donc été reconstruite antérieu-

1. Des porches soutenus par des colonnes existaient dans les églises suivantes de l'Embrunais et du Briançonnais datant du XV[e] ou du XVI[e] siècle : Saint-Sauveur, Vars, Guillestre, les Vigneaux, Ville-Vallouise, Briançon, la Salle, les Crottes, etc.

2. L'original de cette charte n'existe plus que je sache, mais j'en possède une copie authentique du XVII[e] siècle.

rement à 1225 et elle devait avoir été terminée peu de temps avant cette date puisqu'elle portait encore alors l'épithète d'église nouvelle[1].

Le texte que je viens de citer ne nous fait pas connaître quelles sont ces voûtes[2] auprès desquelles a été passé l'acte de 1225 ; il ne s'agit probablement pas des voûtes intérieures de l'église, mais d'une voûte extérieure, endroit plus convenable pour faire les fonctions de la vie civile. Cet acte a donc été probablement rédigé près de la voûte du porche latéral, qui, quoique déjà construit en 1225, n'avait pas encore reçu le nom de *Réal* (*porta regalis*) qui lui fut donné depuis.

Une peinture, représentée sur le tympan de la porte que ce porche précède et figurant les trois rois mages adorant la Vierge et l'enfant Jésus, est l'origine de cette appellation[3], et elle ne peut être antérieure au milieu du XIIIe siècle, ainsi que le

1. Le P. Marcellin Fournier cite dans son *Histoire des Alpes Maritimes et Cottiennes*, encore inédite, une charte passée par le chevalier Agnel en 1211 dans l'église nouvelle de Notre-Dame d'Embrun. Je ne connais pas ce document qui viendrait confirmer les énonciations de la charte de 1225 que j'ai analysée.

2. Le mot *Crotta* a encore dans le patois des Alpes la signification de lieu voûté, de cave, il vient du latin *crypta*, et un grand nombre de noms de lieux dans l'Embrunais et le Gapennais se nomment *la Crotte* ou *les Crottes*.

3. Cette peinture était faite sur une maçonnerie qui remplissait le tympan et cachait les sculptures qui y sont représentées. On les a retrouvées, il y a peu d'années, après avoir enlevé la maçonnerie, lors des travaux de réparation entrepris sous la direction de M. Laisné.

démontrent les caractères de l'inscription suivante encore lisible autour du tympan où elle indiquait la position des divers personnages représentés :

TRES REGES MARCHION BALTASAR REGINA CELI IOSEP ANGELUS..... AIT AD IOSEP[1].

C'était devant cette peinture que s'opéraient les miracles qui attirèrent pendant le moyen âge une si grande affluence de pèlerins à Embrun. Dès 1263, nous voyons le pèlerinage d'Embrun implicitement constaté dans une bulle d'Urbain II du 15 des calendes d'août (18 juillet) par laquelle il autorise l'archevêque d'Embrun à augmenter le nombre des prébendes de son chapitre et l'importance des distributions quotidiennes qui se faisaient aux chanoines[2]. Ce surcroît de richesses ne peut s'expliquer autrement que par l'affluence des pèlerins et par leurs libéralités envers l'église de Notre-Dame d'Embrun. L'importance de ce pèlerinage alla toujours en grandissant jusqu'au XVI[e] siècle ; mais l'image vénérée ayant été détruite par les protestants au mois de novembre 1585, lorsqu'ils s'emparèrent de la ville d'Embrun, le pèlerinage s'éteignit subitement, en même temps que disparut la représentation qui en était l'objet.

A défaut de la peinture elle-même, voici un

1. On remarquera dans cette inscription l'absence du nom du roi mage *Gaspard;* quant à la lacune qui s'y trouve, la légende de l'enseigne que je décris plus loin démontre qu'il faut la combler par le mot *domini* (DNI).

2. Bibliothèque nationale, mss. Moreau, t. 1208, p. 330.

petit monument du commencement du xvie siècle qui nous en donne la fidèle reproduction. C'est un

coin à enseigne représentant, avec une exactitude qui ne saurait être douteuse, l'ensemble du tableau miraculeux. La Vierge est assise au centre, tenant une fleur de lis dans sa main droite et soutenant de la gauche sur ses genoux son fils qui tient un globe et bénit. A sa droite sont les trois rois ; à sa gauche, saint Joseph, coiffé d'un bonnet conique, et un ange tenant une banderole. Tout autour on lit : IASPAR · MELCHIOR · BALTHAZAR · REGIA · CLI · IOPH · AGLS · DNI · AIT. Je n'ai pas besoin de faire ressortir la similitude de cette inscription et de celle qui se lit encore autour du tympan de la porte de la cathé-

drale d'Embrun. Au bas du coin à enseigne que je viens de décrire, on lit encore : NRE DAME D'ANBRUM, et au haut on voit une fleur de lis et un dauphin [1].

La date de la chapelle latérale de la cathédrale d'Embrun n'était pas mieux connue. C'était une adjonction postérieure, on n'en pouvait douter, mais la plupart des auteurs l'attribuaient au XVIe siècle ; M. Quicherat s'est prononcé pour le XVe et avec raison, car une inscription, cachée derrière la chaire et découverte par moi, il y a peu d'années, nous apprend que cette chapelle fut fondée en 1399. En voici la transcription :

PRESENS CAPELLA CONSTRUCTA
ET FUNDATA PER DOMINUM
RADULPHUM LAURENCII EBREDUNI
ET SANCTI ARIGII CANONICUM
LITTERARUM APOSTOLICARUM SCRIPTORI
AD HONOREM DEI ET BEATI SANCTI
ANDREE APOSTOLI ANNO DOMINI
M° CCC° NONAGESIMO IX° [2].

1. Ce coin en fer appartient à M. Guigues, receveur particulier à Embrun, qui l'a découvert à Châteauroux, commune voisine d'Embrun. M. Fabre, dans ses *Recherches sur les pèlerinages des rois de France,* a déjà publié un petit objet du même genre, mais plus récent, plus petit, moins bien conservé et beaucoup moins complet comme type et comme légende.

2. Cette inscription, communiquée par moi au Comité des Travaux historiques, a été l'objet d'un rapport de M. de Lasteyrie qui l'a publiée dans la *Revue des Sociétés savantes* (1881, t. IV, p. 273).

Cette chapelle depuis sa fondation a porté successivement les noms de Saint-André, de Saint-François [1] et de Sainte-Anne ; c'est sous ce dernier nom qu'elle est connue aujourd'hui.

Le jugement de M. Quicherat sur la cathédrale d'Embrun est donc confirmé d'une manière absolue par deux documents qui lui étaient inconnus ainsi qu'à moi lors de sa visite de 1875.

Cathédrale de Gap.

Les renseignements sont plus abondants en ce qui concerne la cathédrale de Gap, mais ils perdent une partie de leur intérêt, car le monument auquel ils s'appliquent n'existe plus aujourd'hui. La cathédrale de Gap, déjà très endommagée en 1562 et en 1568 [2] pendant les guerres de religion, fut

1. Ce vocable lui avait été imposé en 1636 par Mgr Guillaume d'Hugues, archevêque d'Embrun et général de l'ordre de Saint-François, qui avait fait réparer et orner cette chapelle de très belles boiseries.

2. La destruction de la cathédrale de Gap a été attribuée jusqu'à présent, par tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de cette ville, à Lesdiguières qui s'en empara en 1577, mais à tort certainement, ainsi que le prouve l'extrait suivant d'une lettre adressée au roi par Paparin de Chaumont, évêque de Gap, le 20 janvier 1574 : « Vostre Magesté « usera, s'il luy plaict, à l'endroict de ces pauvres gens, de « la libéralité que voz prédécesseurs ont autreffois uzé en « leur endroict pour rebastir et rédiffier leurs églises qui sont « entièrement ruynées, et n'en scet en son diocèse que troys « ou quatre entières ; mesmes la cathédralle a esté desmollie « aux secondz troubles par lesdicts rebelles et après la paix « publiée à Paris et à Grenoble, et se faict le service en ung

presque entièrement ruinée au mois de septembre 1692 par les troupes du duc de Savoie. Les voûtes s'effondrèrent, les piliers furent ébranlés, on dut les noyer dans une épaisse maçonnerie quadrangulaire et l'on refit les voûtes en leur donnant une moindre élévation. L'une des colonnettes qui entouraient l'ancien chœur avait été conservée presque intacte, comme un témoin irrécusable de la hauteur du monument primitif, et non seulement elle traversait la voûte, mais elle atteignait la toiture sans être terminée. Quant à la largeur et à la longueur de l'église, elles avaient été conservées telles quelles.

On voyait donc très peu de choses de l'ancien monument, et tout se réduisait à la partie inférieure des murailles extérieures construite en bel appareil, à une colonnette très élancée et à quelques chapiteaux à feuillages à crochet utilisés comme matériaux lors de la réparation de 1693 et disséminés à l'extérieur de l'église.

En 1866, la démolition de ce monument fut résolue ainsi que la construction d'une cathédrale nouvelle. Lorsqu'il eut été rasé au niveau du sol et que l'on eut même atteint la limite de ses fondations, on se trouva en présence des substruc-

« lieu comme une grange, chose qui est déplorable. » La cathédrale fut donc démolie soit, en 1562, par les soldats du capitaine Furméyer, soit, en 1568, par ceux du capitaine Aurouse, qui tous deux s'emparèrent de la ville de Gap par surprise.

tions d'une plus ancienne église dont le plan était pour ainsi dire tracé sur le sol. L'orientation de cette première église était un peu différente de celle qui l'avait suivie ; elle était plus inclinée à l'orient, et ne pouvait être antérieure au XIe siècle, car les piliers étaient cantonnés de colonnes engagées, destinées à supporter des arcs doubleaux et formerets, membrures eux-mêmes d'une voûte.

Derrière la partie de ces substructions qui marquait le chevet de l'église, on mit à jour les fondations de deux tours circulaires rattachées l'une à l'autre par une muraille, et on présuma qu'elles avaient appartenu à l'ancien évêché ou à l'ancienne maison capitulaire.

Quand on eut dépassé cette couche de débris, on se trouva en présence d'une petite chapelle située sous la nef gauche de l'église. Elle avait environ dix ou douze mètres de longueur sur quatre ou cinq de largeur ; l'abside était circulaire ; les murs rasés à moins d'un mètre du sol primitif étaient construits en petit appareil réticulé. On ne voyait rien des ouvertures qui avaient été percées à travers ces murailles, mais l'appareil démontrait que l'on se trouvait en présence d'un monument de l'époque franque dont la petite dimension permettait de supposer qu'il avait été voûté.

A la même hauteur, mais du côté droit de l'église, on découvrit un four de potier encore intact et accompagné de son aire en terre battue.

Le four contenait une douzaine de vases en terre noire faits au tour, à une seule anse et portant tous les caractères des poteries mérovingiennes.

Tout à côté, on se trouva en pleine civilisation romaine et la pioche des terrassiers exhuma trois inscriptions[1], une médaille jusqu'à présent unique de Constantia, femme de Licinius, aujourd'hui conservée au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale et les restes d'un monument construit en très grand appareil et évidemment circulaire à l'extérieur et polygonal à l'intérieur ainsi que le démontrait la coupe des blocs qui le composaient. On y remarquait la trace de crampons de bronze ayant servi à les relier l'un à l'autre. A côté se trouvaient les restes d'un pilastre cannelé et de son chapiteau corinthien d'un beau style.

Ce monument était sans doute le même que nous trouvons mentionné dans plusieurs documents du moyen âge et particulièrement dans une délibération du chapitre de Saint-Arnoul de Gap de 1320 sous le nom d'*ecclesia sancti Johannis rotundi*[2] et qui aurait été détruit de fond en comble

1. L'une est malheureusement en très mauvais état, elle a été déchiffrée et restituée en partie par M. Hirschfeld, d'après mes estampages; elle relatait un sacrifice fait à l'occasion d'une victoire remportée sur les nations des Alpes. La seconde également mutilée est en l'honneur de Jupiter. La troisième était l'*ex-voto* d'une fille à la mémoire de sa mère ; elle a été brisée peu de temps après sa découverte sans qu'il m'ait été possible d'en prendre un dessin.

2. Assemblées capitulaires du chapitre de Saint-Arnoul,

par les protestants, si l'on en croit une tradition qui demanderait à être confirmée. Sa forme et le nom de son patron permettent de le considérer comme un ancien baptistaire, soit qu'il ait été construit pour cette destination à la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle, soit que d'abord temple élevé en l'honneur de quelque divinité païenne, il ait été transformé plus tard en église chrétienne.

Nous ne possédons aucun renseignement sur la petite chapelle carolingienne et l'église probablement du XIe siècle qui l'a remplacée, mais il n'en est pas de même pour la cathédrale qui leur a été superposée et dont les derniers vestiges ont disparu en 1866 ; j'ai pu retrouver plusieurs documents relatifs à la construction de ce dernier édifice.

Il est probable que dès 1271 une partie de l'ancienne cathédrale de Gap était démolie et qu'une église nouvelle se construisait, tandis que les offices se disaient dans la portion du vieux monument conservée provisoirement pour cet usage. En effet, le 11 décembre 1271, les citoyens de Gap, assemblés *in ecclesia veteri beate Marie ipsius loci* [1], se reconnurent hommes liges de la dauphine Béatrix et lui cédèrent le consulat de leur ville et

de 1320 au XVIe s. Manuscrit aux archives des Hautes-Alpes. Copie du XVIIe s.

1. Archives municipales de Gap. Acte transcrit dans le *Livre des libertés* nommé vulgairement *Livre rouge*.

tous les droits qui y étaient attachés. L'église du XIIIe siècle ayant été, d'après l'indication donnée par les fouilles, presque exactement superposée à celle du XIe siècle, cet acte ne pouvait être passé dans un édifice différent de la cathédrale, mais plutôt dans une partie de celle-ci, alors en reconstruction.

En 1289, le pape Nicolas IV adresse à Raymond de Mévouillon, alors évêque de Gap, la lettre suivante :

« Nicolaus, etc... Raymundo, episcopo Vapincensi salutem, etc... Desideriis tuis in hiis affectu benevolo libenter annuimus, que tibi et ecclesie tue credimus profutura. Cum itaque, sicut nobis intimare curasti, predicta ecclesia nimia vetustate consumpta, reparari ab olim inceperit, opere plurimum sumptuoso, et ad consumationem ipsius operis proprie tibi non suppetant facultates, nos tuis devotis supplicationibus inclinati, tibi ut fructus beneficiorum et ecclesiarum que in tua civitate et diocesi usque ad triennum vacare contigerit, per annum unum quo primum vacaverit, percipere valeas in fabricam predicte ecclesie convertendos, auctoritate presentium indulgemus. Per hanc autem concessionem, receptis auctoritate apostolica in ecclesiis memoratis vel qui ut recipientur, insistant, nullum volumus prejudicium generari, proviso quod interim beneficia et ecclesie supradicta debitis non fraudentur obsequiis et animarum cura in eis quibus illa immanet nul-

latenus negligetur. Nulli ergo, etc... hanc paginam nostre concessionis infrengere, etc... Si quis autem, etc... Datum Reate sexto nonas julii anno secundo (2 juillet 1289)[1]. »

Ce document nous démontre que les travaux de construction de la cathédrale de Gap étaient en 1289 entrepris depuis de longues années; peut-être faut-il en faire descendre le commencement jusqu'à l'épiscopat de l'évêque Robert (1236-1252) dont la pierre tumulaire a été retrouvée en creusant les fondations de l'église qui s'élève aujourd'hui[2]. En effet, l'épiscopat d'Othon de Grasse, qui succéda à Robert, ne fut qu'une révolte perpétuelle des citoyens de Gap, étouffée tantôt avec l'assistance du Dauphin, tantôt avec celle du comte de Provence, et pendant laquelle on détruisit plusieurs édifices, mais on dut avoir peu le loisir d'en élever de nouveaux. Ce fut seulement à la mort d'Othon, arrivée en 1282, que l'on put songer à poursuivre la construction de la nouvelle cathédrale.

Raymond de Mévouillon ayant été, peu après avoir reçu la bulle[3] du pape Nicolas IV, transféré

1. Bibliothèque nationale, coll. Moreau, t. 1226, p. 160.

2. J'ai publié le premier cette curieuse épitaphe écrite en vers léonins; elle est conservée aujourd'hui au Musée de Gap.

3. Raymond de Mévouillon fut appelé au siège d'Embrun dans le deuxième semestre de l'année 1289; il y remplaça Guillaume Abrivat dont l'élection avait été considérée comme irrégulière. La bulle de Nicolas IV qui confirme sa nomination est du mois d'octobre 1289.

sur le siège archiépiscopal d'Embrun, le pape adressa une lettre presque identique à Guillaume de Launsel, son successeur. Dans ce document, daté du 18 des calendes de février (15 janvier) 1290, il l'autorise à percevoir une année du revenu de tous les bénéfices, de quelque nature qu'ils fussent, qui viendraient à vaquer dans son diocèse et d'en appliquer le montant au paiement des dettes contractées par l'église de Gap [1], il ne dit pas à quelle occasion, mais vraisemblablement à l'occasion de la reconstruction de la cathédrale.

Ces deux églises de Gap et d'Embrun, attribuées avec persistance, par différents auteurs et par la tradition de la contrée, à Charlemagne, sont donc la première du XIII[e], la seconde de la fin du XII[e] et du commencement du XIII[e] siècle.

1. Bibliothèque nationale, coll. Moreau, t. 1226, p. 359.

ÉTUDE

SUR

UNE VIE INÉDITE DE SAINT TUDUAL

ATTRIBUÉE AU VI[e] SIÈCLE.

Par M. Anatole DE BARTHÉLEMY, membre résidant.

Lu dans la séance du 9 avril 1884.

J'ai eu l'honneur de signaler à la Compagnie un passage, emprunté à une Vie inédite du saint breton Tudual[1] ; ce texte me paraissait offrir un certain intérêt au point de vue de la géographie ancienne du nord de l'Armorique. La Société, en accueillant ma communication, a bien voulu m'engager à lui soumettre, sur ce texte, une étude plus approfondie. Je viens essayer de répondre au vœu de mes confrères.

Avant de parler du texte qui fait l'objet principal de cette note et qui se trouve dans le tome 85

1. Ordinairement ce saint est nommé Tugdual; je crois devoir adopter la forme Tudual, justifiée par le manuscrit le plus ancien et proposée par M. J. Loth, dans son livre intitulé : *L'émigration bretonne en Armorique du V[e] au VII[e] siècle.*

de la collection Duchesne, à la Bibliothèque nationale, je crois devoir donner quelques détails sur saint Tudual et sur les documents connus, relatifs à sa vie.

I.

Un volume manuscrit de la Bibliothèque nationale (Lat. 5279), provenant de l'ancien fonds Colbert, contient, du f° 129 au f° 136, la Vie de saint Tudual; l'écriture est de la fin du XIIe siècle. A la suite d'une préface dans laquelle l'auteur fait allusion à la Vie qui aurait été rédigée par Loevanus, disciple du saint, il commence son récit par ces mots : « Sanctus igitur Tutgualus, regie stirpis, » etc., et finit par ceux-ci : « perfunderetur impetu fluminis. »

Nous trouvons un autre récit dans l'ancienne collection des Blancs-Manteaux (aujourd'hui Fr. 22321), aux f°s 779 à 786; il commence et finit par les mêmes mots que la Vie dont nous venons de parler. Il s'y trouve quelques variantes dans la rédaction. Le P. du Paz avait fait cette copie d'après des légendaires de Tréguier[1] et du Folgoët.

1. Il ne faut pas oublier un manuscrit du XVe siècle (Latin 1148 de la Bibl. nat.) contenant 17 articles et dont le titre est : « Legenda sanctorum Britanie secundum usum ecclesie Trecorensis, et primo de sancto Tudgualo. » Le premier article, du fol. 1 au fol. 13, ne diffère guère des récits que

Une troisième version est conservée au t. LXXXV de la collection Duchesne, à la Bibliothèque nationale, f° 368, à la suite du texte dont je vais parler dans un instant; le début et la fin ne sont plus les mêmes; toutefois il est évident que ce récit a été calqué sur le ms. 5279. Il semble, d'après le préambule et la péroraison, que nous avons là un panégyrique destiné à être récité en public, à l'occasion de quelque solennité. Dans ces trois Vies qui procèdent d'une source unique, les faits merveilleux, certaines allusions à des épisodes historiques que la critique ne peut admettre, enfin une abondance de hors-d'œuvre de rhétorique, prouvent que nous avons sous les yeux une rédaction amplifiée, toute différente de ce que dut être le récit primitif. — Résumons d'après ces sources la Vie de saint Tudual. J'indiquerai par des guillemets les passages, assez nombreux, de la légende qui me paraissent avoir été ajoutés après coup et qui n'ont aucune valeur historique.

Tudual, fils de Pompeia, ou Poupeia, neveu du comte Riwal qui était venu s'établir en Armorique vers 513, y débarqua lui-même, avec 72 disciples, quelques années plus tard. Il était accompagné, aussi, de Sewa, sa sœur, et d'une veuve nommée Maheleu. Il aborda dans un port du pays d'Ack, vers le Conquet, et son premier établisse-

nous venons de signaler. Le manuscrit porte les noms de plusieurs de ses possesseurs et, parmi eux, Jean Loz, chanoine de Tréguier, et Jean Hébres, du diocèse de Meaux.

ment fut à Ploumoguer où il fonda un monastère du nom de Landpabu, aujourd'hui Trébabu. Cela se passait sous le règne de Déroch, fils de Riwal (520-530)[1], qui donna à son cousin plusieurs paroisses en Domnonée.

Tudual, qui fut un des missionnaires les plus zélés et les plus actifs de cette époque, s'avança bientôt vers l'est, dans la direction de Morlaix; il séjourna peut-être aux environs de cette ville, dans le voisinage de laquelle nous voyons une ancienne paroisse, Sainte-Sève[2], et un hameau, Trebompé, mentionnés dans la plus ancienne Vie et qui rappellent les noms de sa sœur et de sa mère. Il traversa ensuite le Pougastel (*Pagus Castelli*), le Lannionais (*Pagus Civitatis*) et arriva dans le pays de Tréguier où il fonda un grand monastère qui devint plus tard siège épiscopal. Ce grand monastère fut le principal établissement et la résidence du saint.

Ici, nous nous arrêtons un instant, pour passer rapidement en revue quelques faits dus à l'imagination des panégyristes, trop désireux d'embellir la Vie du personnage.

1. *Annuaire de Bretagne*, 1862, par A. de La Borderie, page 20 et seq.

2. L'église de Sainte-Sève est sous le vocable de saint Tudual; la sœur de celui-ci, d'après M. de Kerdanet, est représentée en habit de religieuse à Langoat où l'on conserve les reliques de sainte Pompeia, patronne de Botzelan, qui y a son tombeau.

« On disait qu'avant que Tréguier n'ait été « chef-lieu de cité, il y avait un évêché à Lexobie, « à la Vieille Cité, en la commune de Ploulec'h. « Le siège était vacant lors de l'arrivée de Tudual « dans le Trécorrois, il fut alors élu évêque par « les habitants qui l'engagèrent à aller trouver « Childebert pour se faire confirmer dans sa nou- « velle dignité et obtenir du roi la ratification des « libéralités qui lui avaient été faites. »

Si nous laissons de côté tout ce qui fait allusion à la fabuleuse cité de Lexobie[1], nous admettons

1. On a complètement renoncé, aujourd'hui, à admettre l'existence d'une ville de Lexobie, en Bretagne; dès le XVIe siècle, on n'y ajoutait aucune foi; en effet, dans le plus vieux bréviaire de Saint-Brieuc, nous lisons, à la 6e leçon de Matines, à propos du retour de Tudual en Bretagne : *Lexoviensem urbem, in pago Neustrie sitam, revisit*. Il est incontestable qu'il y eut, au Coz-Yaudet, en la commune de Ploulec'h, un ancien oppidum gaulois, qui devint plus tard un poste romain. Ces ruines antiques, à une époque reculée, furent désignées dans le langage populaire sous le nom de *vieille cité, vetus civitas*, peut-être parce qu'on se souvenait que, dans l'antiquité, cet établissement avait été le centre habité le plus important de cette région. Cette appellation est bien ancienne, puisque nous la trouvons déjà dans le texte que nous publions aujourd'hui; cependant il fait une distinction entre le pays de Pougastel et celui de *Vetus civitas*. Quand l'archidiaconé de Pougastel, plus tard, réunit les deux pagus, Ploulec'h y fut compris, mais la *vetus civitas* continua à appartenir directement à l'évêque de Tréguier.

Il semble que la ville de Lexobie doive son origine fabuleuse à la mauvaise lecture d'un passage de Strabon : Ληξοβίους καὶ Ὑαδετους, dans lequel ce dernier mot est évidemment mis

qu'une fois le grand monastère de Tréguier établi, Tudual songea à continuer ses courses évangéliques et à aller faire acte de soumission à Childebert. A cette époque, presque tous les chefs et les évêques ou abbés bretons, qui étaient venus s'établir en Armorique, montraient un certain empressement à reconnaître la suzeraineté nominale, sinon réelle, des rois francs[1].

Le saint traversa donc le Goëllo, le Penthièvre, le pays de Dinan, celui de Dol et arriva aux limites de la Bretagne ; il était accompagné de douze de ses disciples et d'un personnage désigné sous le nom de *dominus Albinus*[2] et se rendit à Paris. Là, il fait hommage à Childebert (575-596) des paroisses qui lui avaient été données par le comte Deroch et par les autres chefs bretons ; le roi le reconnaît comme évêque et le fait sacrer, « car Paris était alors archevêché, » puis le laisse repartir après lui avoir fait de riches présents et lui

pour Καλλίτους (Voy. *Rev. de Bretagne et Vendée*, t. LI, p. 180 et seq.).

1. Voy. *Annuaire de Bretagne*, 1862, pages 22 et seq., 27, 34 et passim.

2. Les légendes postérieures reconnaissent dans cet Albinus l'évêque d'Angers, originaire de Vannes, que Tudual aurait pris avec lui, en passant par cette ville, à cause de la connaissance qu'il avait de la langue latine. Saint Aubin lui aurait servi d'interprète à la cour du roi de France, Childebert (Alb. Le Grand, *Les vies des saints de la Bretagne-Armorique*).

avoir donné encore d'autres paroisses. Tudual revient dans son grand monastère, fonde plusieurs abbayes et réside à Tréguier jusqu'à sa mort.

La Vie, qui était populaire au XIe et au XIIe siècle, ajoute quelques épisodes légendaires qu'il suffit d'énoncer sans les discuter.

« Ce n'est pas au grand monastère de Tréguier « que Tudual serait revenu, mais bien dans la « cité de Lexobie : vers le milieu du VIe siècle, il « aurait, avec saint Paul Aurélien et saint Coren- « tin, présidé à une procession pour conjurer « une épidémie qui ravageait le pays de Léon. « Puis, après quelques années d'épiscopat, tra- « cassé par Ruhutus, gouverneur du pays pour « le roi des Francs, il fut forcé de s'expatrier et « se rendit à Rome. Là, déjà comme à Lexobie, « à son arrivée, la chaire de saint Pierre étant « vacante, le peuple élut Tudual pape ; deux ans « de pontificat s'écoulèrent, puis le saint, averti « par un messager céleste, revient dans son évê- « ché de Lexobie, transporté subitement et mira- « culeusement. »

Maintenant que nous connaissons la vie de saint Tudual, telle qu'elle était acceptée au XIIe siècle, date du ms. n° 5279, en signalant les détails qui paraissent, à notre avis, être du domaine exclusif de l'imagination, examinons la valeur des sources qui nous l'ont conservée.

On peut affirmer que ces sources procèdent de

deux rédactions, l'une très ancienne, l'autre du XIe[1] siècle; commençons par celle-ci.

Les Vies de saint Tudual, dont le ms. 5279 est le prototype, me paraissent avoir été composées hors de la Bretagne; cette observation, du reste, peut s'appliquer aux autres Vies de saints bretons, dans lesquelles les auteurs se défendent d'imiter la prolixité bretonne et présentent leurs œuvres comme rédigées d'après des documents composés dans la langue barbare, usitée alors en Armorique ou en Bretagne insulaire[2]. Il me semble que ces sources ne devaient pas être écrites; elles procé-

1. A la fin de la légende du ms. 5279, on lit le récit d'un miracle arrivé, par l'intercession du saint, en Plouigneau, paroisse de l'archidiaconé de Pougastel, sous l'épiscopat de Martin, au milieu du XIe siècle.

2. Dans la Vie de saint Paul Aurélien, attribuée à Vitalis, moine de Fleury, et publiée par J. Dubois dans la *Bibliotheca Floriacensis,* ainsi que par les Bollandistes, on signale la *garrulitas britannica.* Il semble que le moine de Fleury faisait allusion, avec une sévérité exagérée, à la Vie de saint Paul, composée à la fin du IXe siècle par Wrmonoc, moine de Landevenec. On a, aujourd'hui, deux versions de celle-ci; l'une, due au R. P. dom Plaine, a paru en 1882 dans les *Analecta Bollandiana;* l'autre a été éditée presque simultanément, d'après un autre manuscrit, par M. Ch. Cuissard, dans le tome V de la *Revue celtique.* Wrmonoc parle d'une légende plus ancienne à laquelle il aurait fait des emprunts; j'appelle l'attention des critiques sur deux faits qui permettraient de penser que le moine de Landevenec aurait eu connaissance de la vie de saint Tudual qui nous occupe en ce moment. D'abord le voyage, sans aucun détail géographique, il est vrai, de saint Paul à la cour du roi Childebert; ensuite la présence, parmi ses disciples, d'un personnage nommé Lowenanus.

daient plutôt de traditions transmises oralement et arrangées au goût des conteurs. Le texte le plus ancien, qui fait l'objet principal de cette note, est une preuve éloquente que le récit écrit par un Breton pouvait être concis, trop concis même à mon gré, et rédigé en latin.

Il ne faut pas oublier les incursions normandes qui, depuis la fin du VIIIe siècle jusqu'au commencement du Xe, désolèrent la Bretagne. A la mort d'Alain le Grand, en 907, ces ravages, un moment arrêtés, se multiplièrent et envahirent l'Armorique septentrionale qui, jusque-là, avait le moins souffert. Les comtes, les seigneurs ou mactierns, les évêques, les abbés, en proie à une véritable panique, se réfugièrent en France et dans la Bretagne insulaire emportant avec eux les reliques des saints. C'est ainsi que les reliques de saint Tudual furent déposées à Chartres, à Laval, à Crépy-en-Valois et à Château-Landon, où elles reçurent un culte public [1].

N'est-il pas permis de croire que l'on composa alors, pour les fêtes et les anniversaires, des panégyriques dans lesquels de pieux orateurs rivalisaient d'érudition et de rhétorique? Ces compositions, édifiantes et pompeuses, revinrent avec les reliques dans le pays d'origine de celles-ci, et l'on

1. Je me propose, dans un autre travail, de faire connaître tout ce qui touche, à ma connaissance, au culte de saint Tudual et au sort de ses reliques dans ces différentes localités.

y ajouta quelques faits postérieurs de date, qui ne pouvaient être connus hors de la province[1].

II.

La copie du texte, qui est conservée dans la collection Duchesne, n'indique pas où était l'original qu'elle reproduit; ce renseignement a pu disparaître lors de la reliure du volume. Le document n'en est pas moins d'une authenticité incontestable; il suffit de le lire attentivement pour être fixé sur son antiquité et reconnaître que les détails qu'il contient ne pouvaient être ni compris ni inventés à l'époque à laquelle il a été transcrit.

En lui attribuant, comme date, la fin du VIe ou le commencement du VIIe siècle, je ne crois pas m'aventurer. On remarque, en effet, plusieurs preuves qui paraissent très solides; d'abord il n'est fait aucune allusion à des délimitations diocésaines déterminées : Tudual traverse la plupart des *pagus* de la Bretagne septentrionale, depuis le Conquet jusqu'au Couesnon, sans qu'il soit fait mention d'un évêché; c'était donc l'époque à laquelle des évêques missionnaires, venus de la Bretagne insulaire, parcouraient les paroisses dans lesquelles s'étaient établis leurs compatriotes; il se dirigeait de l'ouest à l'est, vers la Domnonée,

1. D'après Albert Le Grand, l'office de saint Tudual avait été extrait des manuscrits de l'église de Laval et imprimé à Rennes, chez Marcigay, en 1605.

où il devait se rencontrer avec des membres de sa famille. Ensuite, parmi les *pagus* visités par le saint, on en remarque qui sont signalés pour la première fois et dont les vocables cessèrent d'être usités lorsqu'ils eurent été absorbés par des circonscriptions établies plus tard. Remarquons enfin qu'il n'y est fait aucune mention de la cité de Lexobie, non plus que du pontificat de Tudual; ces pieuses fables ne se glissèrent dans la légende qu'au x[e] ou xi[e] siècle, après que l'Armorique eut été délivrée des invasions normandes.

Je vais plus loin et je suis très disposé à voir, dans ce texte, la Vie de saint Tudual attribuée dès le xi[e] siècle à Loëvan, son disciple. En effet, le texte du ms. 5279 cite à deux reprises l'œuvre de saint Loëvan; d'abord pour établir que Tudual n'était pas un Scot [1], ensuite pour faire allusion aux lieux où étaient situés les biens qui lui avaient été donnés [2]. Or, dans notre texte, nous constatons que l'on s'attache à prouver que le saint appartenait à une famille originaire de la Domnonée insulaire; d'un autre côté, l'énumération des *pagus*,

1. ... Qui britannice gentis ritu decepti a transmarinis regionibus venientes Scotigenas vocamus illustrem virum alumpnum asserere nituntur. Quod Loevanus, ejus discipulus, evidentissime denegat, mater ejus, ... Pompaia nomine, soror Riwalli comitis Britonum, primi citra mare venientis quem sanctus cum suis discipulis secutus est Tutgualus. *Préface.*

2. ... ad volumen super hoc negocio a sancto Loevanno, ejus discipulo, compositum.

dans lesquels Tudual trouve de nombreuses paroisses, ne paraît-elle pas justifier la seconde mention? — Je suis donc plus hardi que M. Loth qui, en parlant de la Vie, se contente de dire qu'elle a pu conserver quelques traces d'une Vie contemporaine du saint [1]. Ici je constate une relation qui, dans son excessive brièveté, relate tout ce qui touche à la vie de Tudual, depuis sa naissance jusqu'à sa mort [2].

1. *L'émigration bretonne en Armorique du Ve au VIe siècle*, p. 45.

2. J'avais lu cette dissertation à la Société des Antiquaires lorsque j'ai reçu, le 15 avril, de M. de La Borderie la note suivante que je m'empresse de publier, bien que, sur certains points, elle fasse double emploi avec ce que j'ai exposé. C'est une confirmation trop précieuse pour la négliger :

« Le ms. latin 5279 de la Bibliothèque nationale, dont l'écriture dénote le XIIIe siècle ou la fin du XIIe, renferme (fol. 129 à 136) une Vie assez développée de saint Tudual, qui se trouve aussi transcrite dans la seconde partie du volume XXXVIII de la collection des Blancs-Manteaux, aujourd'hui ms. fr. 22321 (p. 779 à 786), d'après une copie du P. Augustin du Paz, que les Bénédictins bretons croyaient prise sur les légendaires de Tréguier et du Folgoët [1]. Dans le ms. latin 5279 cette Vie de saint Tudual a un prologue, qui n'existe pas dans la transcription des Blancs-Manteaux, sans doute parce que le P. du Paz l'avait omis, mais qui a, comme on va le voir, une grande importance.

« D'abord, il nous permet de constater sur quelles autorités et à quelle époque l'auteur de cette Vie l'a composée ; il s'en explique ainsi :

« Opere precium duxi que de sanctissimi vita Tutguali

1. A la fin de cette Vie les Bénédictins ajoutent cette note : « Hæc exscripserat P. du Paz ex legendar. Trecor. et de Folgoët, ut apparet. »

Il reste maintenant à donner le texte en question, en l'accompagnant de quelques éclaircisse-

« utcumque prolata legendo reperi, — insuper que honestarum relatione personarum didici, — queque nostris temporibus tanti patroni meritis patuere miracula, posteritati sagaci transmittere[1]. »

« Ainsi trois sources : les écrits anciens, la tradition orale, le témoignage contemporain. Il en résulte que les derniers faits racontés par l'hagiographe et empruntés à la dernière de ses sources, si nous pouvons les dater, nous feront connaître son époque. Or il termine par un trait où figure Martin qui fut évêque de Tréguier au milieu du XIe siècle[2]. C'est donc là le temps où fut composée cette Vie.

« Après avoir raconté la fondation du premier monastère de saint Tudual, dit Lan-Pabu (auj. Trébabu, près du Conquet), qui était alors dans le *plebs* de Macoër (auj. Ploumoguer), l'hagiographe ajoute :

« Satagente igitur strenuo Christi milite (S. Tutgualo) circa frequens ministerium sibi commissum, minoris Britanniæ potentes, verbo fidei illuminati ac sanctorum novitate miraculorum perculsi, innumera prædia in elemosina ei dederunt. Quorum largientium ac testium nomina si quis scire desiderat, ad volumen super hoc negotio a *Loeuanno,* ejus discipulo, compositum recurrat[3]. »

« Ainsi, d'après ce qu'on savait au XIe siècle, un disciple de saint Tudual appelé *Loéuan* ou *Loénan* avait composé une sorte de polyptyque ou au moins un mémorial détaillé, indiquant dans une suite de notices les biens et les églises donnés au saint, les auteurs et les témoins de ces donations.

« Ce mémorial était précédé d'un historique de la Vie du saint, car l'hagiographe du XIe siècle l'invoque dans son pro-

1. Ms. lat. 5279, fol. 129 r°-v°. Nous reproduisons l'orthographe du manuscrit.

2. Voir *Gall. Christ.*, XIV, col. 1121; et Mabillon, *Annal. O. S. B.*, IV, p. 574.

3. Ms. lat. 5279, fol. 130 v°. Dans les Blancs-Manteaux le nom de ce disciple de S. Tudual est écrit *Loenanno.*

ments sur les données géographiques qu'il contient.

III.

Pax sit omnibus Christo servientibus in Dei nomine. Incipiunt pauca verba de gestis et generationibus sancti

logue pour réfuter l'opinion qui prétendait assigner l'Irlande (*Scotia*) pour patrie à saint Tudual, — comme suit :

« ... Extirpando quorumdam errore qui, — Britannice « gentis ritu decepti a transmarinis regionibus venientes « Scotigenas vocantis, — illustrem virum Scotiæ alumpnum « asserere nituntur. Quod Loenanus, ejus discipulus, evidentissime denegat : *Mater ejus,* inquiens, *Pompaia nomine,* « *soror Riuualli comitis, Britonum primi citra mare venientis* « *quem sanctus cum suis discipulis secutus est Tutgualus* : « primum enim venisse asserens, hoc est, antecessisse Tut- « gualum[1]. »

« Maintenant, prenez le tome LXXXV de la collection Du Chesne aux mss. de la Bibliothèque nationale, ouvrez-le au fol. 368, vous y trouverez une petite Vie de saint Tudual où, dès la seconde ligne, on lit ceci :

« Mater ejus (Tutguali) Pompaia erat nomine, soror « Riguali comitis, qui primus venit de Britonibus citra « mare, et Tutgualus venit post eum et cum eo septuaginta « et duo discipuli. »

« Comparez ce passage à la citation de Loénan faite par l'hagiographe du XI[e] siècle, ci-dessus imprimée en italique, et vous verrez que le second texte est presque mot pour mot identique au premier.

« Donc, la petite Vie de saint Tudual transcrite dans la collection Du Chesne était attribuée, au XI[e] siècle, à Loénan, disciple de saint Tudual, et l'on doit par conséquent regarder ce morceau comme remontant à une époque très voisine du saint, postérieur à sa mort cependant, puisqu'il en fait mention, en tout cas, un des monuments les plus anciens de l'hagiographie bretonne. »

1. *Ibid.*, fol. 129 v°.

Tutguali episcopi. Mater ejus Pompaia erat nomine, soror Tutguali (*sic* pour *Rigwaldi*) comittis qui, primus, venit de Britonibus citra mare, et Tutgualus venit post eum et cum eo septuaginta et duo discipuli transmigraverunt, gubernante Deo; illisque remigentibus usque dum venit in portu, in capite Achimensis[1], ubi fundavit primum locum qui vocatur Lanpabu in Plebe Macoer[2]. In tempore illo regnabat Derocus comes, sancti Tutguali consobrinus, cui plures parrochias ipse dedit in tota Dammania (*sic*), pro anima sua et pro vita æterna in elemozina; deinde multis virtutibus claruit: demones ab hominibus fugavit, paraliticos curavit, cecos illuminavit, serpentes a regione ejecit. Deinde advenit ad Doudur[3] et in eo invenit tria predia quorum nomina hæc

1. Le *pagus Achimensis* peut être assimilé à l'ancien archidiaconé d'Ach qui comprenait la partie septentrionale du département du Finistère limitée par l'Élorn, la mer et l'Aber-Vrach.

2. Ploumogoer, arrondissement de Brest, canton de Saint-Renan.

3. Doudur paraît être le nom primitif de la partie méridionale du pays de Léon. M. de Courson (*Cartul. de Redon*, p. CLXXVII) pense que ce nom de Léon n'est pas un souvenir des légionnaires romains cantonnés, à la fin du IVe siècle, en Armorique, mais qu'il a été apporté par les Bretons insulaires chez lesquels on remarque deux villes appelées Caer-Léon.

Le vocable Doudur, appliqué à l'archidiaconé de Léon, peut-être dans le langage populaire, paraît dans un acte de 1279, par lequel intervient un accord entre Hervé de Léon et l'abbaye du Relec (D. Mor. pr., t. I, col. 1048); on y remarque les paroisses de Ploelen, aujourd'hui Guiclan, Ploenauruq, aujourd'hui Plounéour-Menez, Plouenouven et Minihi-Paul indiquées comme situées « dans l'archidiaconé Daudour en la cité de Léon. » Plus loin, nous verrons l'archidiaconé de Dinan désigné aussi sous l'ancien nom de la région.

Dans un contrat d'acquêt de 1639 de M. de Rieux sur

sunt : Trepompac, Santsegue, Tregurdel[1]. Deinde venit ad pagum Castelli[2] et ibi invenit multas parrochias ; deinde

M. du Coëtlosquet, nous voyons Renée de Tournemine se qualifier : marquise de Coatmeur et Kermelin, vicomtesse de Kerozven, comtesse de *Daudour* et Landivisiau. — La juridiction féodale de Coëtmeur et Daudour, relevant de la cour de Lesneven, avait son siège à Landivisiau ; sa circonscription s'étendait sur les paroisses de Guicourvest, la ville et trêve de Landivisiau, Plouvorn et sa trêve Sainte-Catherine, Pleybert-Christ, Plougor et sa trêve Bodilis, Plouneour-Menez, Guimilliau et sa trêve Lampaul, Guiclan et Saint-Egonnec.

1. Sainte-Sève, arrondissement et canton de Morlaix, et Trébompé dépendaient du prieuré de Saint-Martin de Morlaix qui relevait de Marmoutiers. Je n'ai pu retrouver la localité désignée sous le nom de Tregurdel.

2. Le *pagus Castelli* me semble désigner une région dont le chef-lieu portait alors le nom de *Castellum ;* sa circonscription est indiquée par celle de l'archidiaconé de Pougastel, ou mieux Pougastel, qui était plus tard une subdivision du diocèse de Tréguier[1] si on élimine de celui-ci la partie septentrionale qui formait le *Pagus Civitatis,* absorbé par le *pagus Castelli.* Voici les plus anciennes mentions de celui-ci : *Milieu du XI[e] siècle,* miracle attribué aux reliques de saint Tudual, dans la paroisse de Plouigneau, pendant une visite de Martin, évêque de Tréguier, *ad pagum Castelli.*—XII[e] siècle, Guiomar, comte de Léon, donne à saint Melaine de Rennes la moitié de sa dime de miel en Léon et en Pougastel, *de pago leonensi et de pago Castelli.* — 1261, *M. archidiaconus de Pago Castelli.* — 1565, *Plougastell,* lettres de Charles IX. — Reste à chercher quel était ce *castellum,* qui ne peut être l'antique oppidum de Coz-Yeaudet, comme M. de Courson le pensait, comme je l'ai cru moi-même. M. Luzel, qui connait parfaitement la région où il faut le chercher, ne me signale que la commune de Plufur, dans laquelle est une localité appelée communément *Castel,* à laquelle la tradition orale

1. Voy. *Revue de Bretagne et de Vendée,* t. XXXIV, pages 337 à 347. — Courson, *Cart. de Redon,* p. CLXXXXI.

ad pagum Civitatis[1] ibique multas parrochias invenit;

attribue une grande antiquité; ce qui restait de l'ancien *Castel* a été nivelé il y a plus d'un demi-siècle; dans la même commune on trouve le *Milin ar C'hastel* et une foire très ancienne, *Foar ar C'hastel.* J'avais aussi pensé à Morlaix, où l'on a trouvé des traces antiques qui sont antérieures aux documents écrits, dont les plus anciens, pour cette petite ville, ne remontent pas au delà de 1128; c'est à cette date que Hervé de Léon fondait un prieuré, relevant de Marmoutiers, « juxta castrum meum quod vocatur Mons Relaxus. »

1. Nous avons résumé plus haut ce que nous avions recueilli sur ce pagus. Mentionnons encore le passage suivant emprunté à l'aveu fourni, le 7 octobre 1682, par Fr.-Ign. de Baglion de Saillant, évêque de Tréguier : « La Vieille-Cité, métairie noble en Ploulech, contenant quatre arpents et un tiers, limitée par la mer, la rivière de Lannion, la terre du s^r de Kerninon, avec droit de pêcherie auprès de la Roche de la Vieille-Cité. » — Je dois dire que, sur tous les points auxquels je touche dans cette étude, il n'en est qu'un où je me trouve en désaccord avec mon savant ami, M. de La Borderie; j'aurais désiré, néanmoins, lui laisser le soin de publier le texte de la plus ancienne Vie de saint Tudual; sa compétence incontestable pour tout ce qui touche à l'histoire de la Bretagne aurait donné une autorité très grande à son commentaire.

M. de La Borderie estime que le *pagus Civitatis* représente le Poher, dont le nom, *Pou Caer,* serait, à son avis, la traduction littérale, en breton, de la forme latine. Ce qui me fait pencher en faveur du pays de Coz-Yeaudet, qui avait pour centre *Vetus civitas,* c'est que l'itinéraire indiqué comme suivi par le saint semble tracé aussi directement que possible depuis le Conquet jusqu'à la frontière de Normandie. Pour se rendre du pays de Pougastel dans le pays de Tréguier, saint Tudual, en passant par le Poher, eût fait un assez grand détour; c'était le contraire s'il se dirigeait par le pays de Lannion. Les tracés des anciennes voies, qui dataient de l'époque romaine, ne sont pas à négliger dans la

deinde venit ad pagum Treher[1] et ibi invenit multas parrochias, plures alias fundavit ubi magnum monasterium quod vocatur Vallis Trechor; deinde venit ad pagum Guoelou[2] et multas parrochias in eo invenit; et inde exivit ad pagum Penteur[3] et in eo multas parrochias invenit; et exivit ad alium Daudour[4] et invenit multas parrochias; et inde ad pagum Racter[5] et invenit multas parrochias et

question; or, si nous jetons un coup d'œil sur la carte annexée au travail de M. M. Gaultier du Mottay, nous constatons que l'itinéraire antique passait par Morlaix, touchant à Lannion, la Rochederrien, avec prolongement vers Tréguier, Pontrieux, Lanvollon, Saint-Brieuc, Lamballe, Corseul, et Pleudihen. Dans l'étude de M. Kerviler, nous retrouvons le même tracé, continué par Dol sur Avranches.

1. Le Pagus Treher est probablement représenté par les onze paroisses qui formèrent plus tard le regaire de l'évêché de Tréguier et quelques-unes de celles qui continuèrent à faire partie de son domaine proche.

2. Le Goëllo est appelé *Velaviensis pagus* dans la Vie de Gwennolé par Gurdestin.

3. Jusqu'ici, la plus ancienne mention du Penthièvre se trouvait dans un acte de 1144, dans lequel on lit : « Gaufrido comite, Stephani filio, dominante in Pentavro. » Une charte de 1214 donne le nom de *R. archidiaconus in Pentavre.*

4. Je crois retrouver un souvenir de cet autre *pagus Daudour* dans le doyenné de Poudouvre, au diocèse de Saint-Malo, situé entre la Rance et l'Arguenon. Dans la Vie de saint Jacut, composée au XIIe siècle, M. de La Borderie me signale la forme latine, *pagus aquarum,* traduction latine du Daudour, ainsi nommé parce qu'il était situé *inter duas aquas,* ou *flumina,* la Rance et l'Arguenon; à la fin du XIIe siècle, nous voyons Alain, fils de Brien, mentionné comme descendant des anciens vicomtes de Poudouvre; ce titre était encore porté en 1218, 1242 et 1254. En 1231, nous voyons même paraître un archidiacre *Podovrie,* qui n'était sans doute que l'archidiacre de Dinan. Le Daudour pourrait donc être assimilé au pays de Dinan.

5. Je ne pourrais rien dire sur le *pagus Racter,* sinon que

alias multas invenit tam in Britania quam in regione Gallorum; et post hæc omnia exivit ad palatium Chilberti regis quod vocatur Paris, et, cum eo, duodecim discipuli quos elegit de suis, et dominus Abinus (*sic*); ibique plures virtutes patravit; mortuum suscitavit. Nunciatumque regi quod talis homo in palatio suo adfuisset, et rex misit nuntium ad eum et sanctus Tutgualus venit et socii sui cum eo, et steterunt ante regem. Et dum starent, venit columba de cœlo, in typo anguli (*sic* pour *angeli*), et descendit in scapula dextra sancti Tutguali. Tunc rex intellexit quod vir sanctus ille esset, et adoraverunt rex et regina et alii homines eum; et rex Chilbertus interrogavit eum quid quereret de illo; dixit: Nihil quero nisi ut inveniam tuam graciam ad commandas illas parrochias quas dederunt mihi comites aliique homines nobiles et meis monachis qui venerunt mecum. Tunc rex dedit illi episcopatum et presulatum super suas parrochias et sanctis qui cum eo venerunt, et

l'itinéraire suivi par saint Tudual permet de penser que cette dénomination topographique représente le pays qui fut, plus tard, le pays de Dol, si M. de La Borderie ne m'avait, à la dernière heure, communiqué quelques indications que je crois indispensable de faire connaitre.

Suivant mon savant confrère, le *pagus Racter* devait répondre à un pays appelé *Ratellus* ou *Ratellum,* dans les titres des XIe et XIIe siècles; on ignore, jusqu'ici, ses limites exactes, mais il devait être situé entre Combour et Dol[1].

1. (Entre 1076 à 1081.) Johannes et Gilduinus (domini de Comburno) dederunt monachis S. Florentii, quocumque in loco, sive in Ratello sive in Comburno starent, in omnibus forestis suis de Comburno pastum pecoribus eorum (D. Morice, *Preuves,* t. I, col. 433; Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 137). — Canonici S. Samsonis concesserunt (monasterium in villa Mezvoit, *Saint-Florent-sous-Dol*) ea conditione, ut neminem sive ex burgensibus castri (Dolensis), sive ex optimatibus de Ratel defunctum monachi (S. Florentii) sepelirent nisi ipsi gratanter permitterent (D. Morice, I, 434; — Lobineau, II, 138). — Ego Hasculfus, Dei gratia dominus Comburnii et Ratelli (D. Morice, I, 693; Lobineau, II, 150).

ibi eum ordinare fecit in episcopali gradu, et, ipso die missam cantavit, ipsaque consecratione, rege vidente, Angelus de celo venit oblationem ejus frangere coram monachis duobus et binis de virginibus. Tunc rex Chilbertus multis eum ditavit atque honnorificavit, cristallum et calicem aureum sibi dedit, coronamque suam auream et multas parrochias cum eis obtulit. Deinde venit cum honnore et læticia ad suam patriam et ad suum magnum monasterium in pago Trecher ; ibique plura cœnobia fundavit sibi ipsi et suis discipulis; ilic decuit vitam usque transiit.

SUJETS DÉCORATIFS

EMPRUNTÉS

AU RÈGNE ANIMAL

DANS L'INDUSTRIE GAULOISE.

Par M. le baron Joseph DE BAYE, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 23 janvier 1884.

La représentation des êtres animés, la figure humaine, surtout, sont rares dans la décoration des objets appartenant à l'art gaulois *pré-romain*. Les produits de l'industrie gauloise sont cependant nombreux en général et d'une incomparable abondance dans la Champagne en particulier. M. Morel signala, en 1879, un torques orné de figures humaines, qu'il avait découvert à Courtisols (Marne). A cette occasion, M. Bertrand exprima son opinion sur ce sujet : « Je vous « félicite, dit-il, de votre dernière fouille. Votre « torques à tête humaine est en effet une nou- « veauté. Nous ne possédons rien de semblable « au Musée. C'est un mode de décoration qui,

« jusqu'ici, n'avait été signalé que sur certains « vases de types étrusques des bords du Rhin. « Des têtes analogues aux vôtres y font partie de « l'ornementation des anses. La seule exception « que je connaisse est un bracelet en or du tumu- « lus de Waldgesheim, près Mayence, publié par « Lindenschmit [1]. »

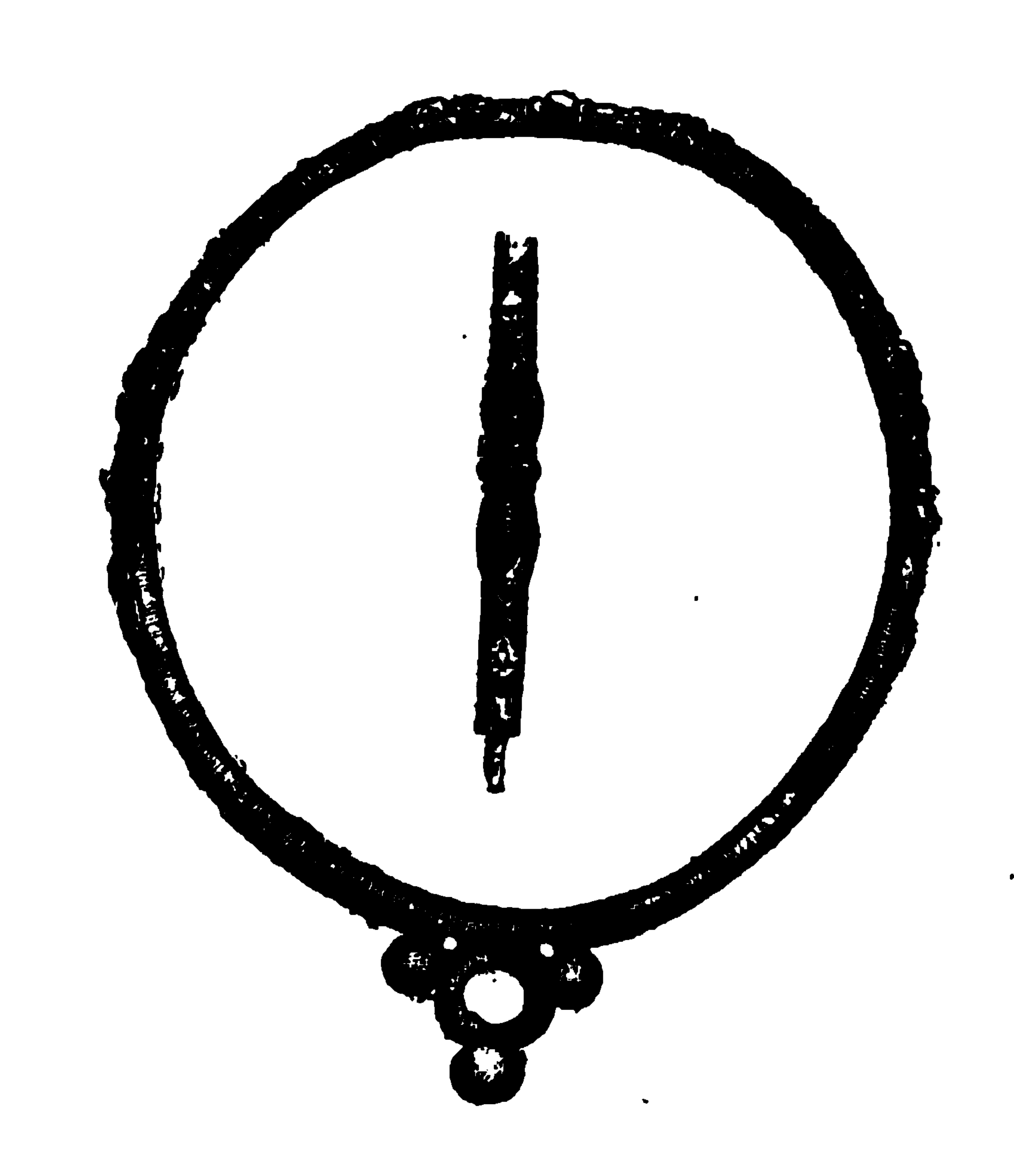
Le torques orné de figures humaines, présenté en 1880 aux réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne, fut l'objet de la même appréciation. La rareté de la figure humaine comme sujet décoratif, dans l'industrie gauloise, fut très unanimement affirmée.

Depuis plusieurs années, j'ai rencontré trois objets en bronze ayant une ornementation dont les sujets sont empruntés au règne animal. Un torques orné de têtes humaines a été d'abord trouvé sur le territoire d'Aulnizieux, canton de Vertus (Marne). La localité dont il provient recèle des sépultures gauloises qui ont été explorées naguère sur divers points. Les vestiges archéologiques remarqués dans la région accusent un milieu très anciennement fréquenté, où la civilisation celtique, en particulier, s'affirme d'une manière évidente.

Le collier est de petite dimension, il mesure 14 centimètres de diamètre, il affecte la figure

1. Congrès archéologique de Vienne, 1879, page 316.

d'une circonférence parfaite composée de deux sections d'inégale grandeur; ce torques présente un mode de fermeture qui se rencontre rarement.



Les extrémités de chaque section sont disposées de manière à s'ajuster très exactement. La plus petite section, qui forme l'arc du cercle, est perforée intérieurement à ses extrémités; la plus grande, au contraire, est terminée à chaque bout par une pointe mousse qui entre avec frottement dans la partie opposée. Les deux parties du torques

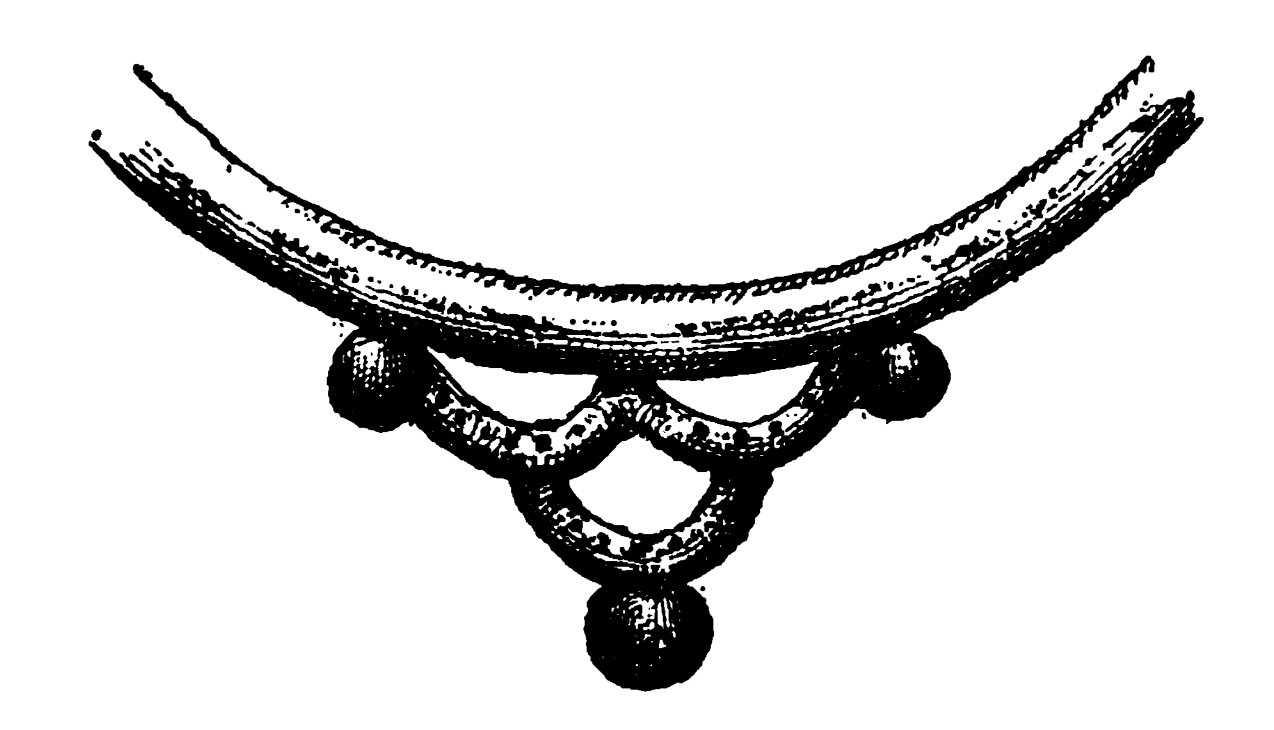
ont leur décoration spéciale. La plus petite est pourvue d'un ornement faisant saillie, de 33 millimètres. Cette décoration, la seule de cette partie, prend naissance sur l'arc du cercle complétant le collier. Elle se compose d'un anneau de 20 millimètres, cet anneau est accoté à la base de petites sphères et surmonté d'une pareille sphère. Les trois boules ou sphères sont disposées de manière à former un triangle. A la base des deux sphères inférieures du côté contigu à l'anneau, deux perforations circulaires ont été ménagées, de manière à isoler partiellement les sphères. Le sujet ornemental a été coulé avec la section du collier et forme un seul corps avec lui.

Les décorations de la grande section sont espacées sur trois points. Les deux latérales sont parallèles, la troisième est au milieu et se trouve exactement en face du sujet ornemental de la plus petite section. Ces ornements sont tous, naturellement, sur la face externe du collier.

Les ornements en relief sont destinés à être vus lorsque le torques entoure le cou. Dans cette situation, le collier laisse apercevoir trois figures en forme de losange allongé formant relief. Ces losanges sont divisés au milieu par une forte saillie, et terminés à chacune de leurs extrémités par une tête humaine en relief, circonscrite par une double ligne en creux. Les yeux ont été formés par deux coups de burin, deux autres coups

indiquent le dessous du nez et la bouche. Ces têtes sont placées de manière à ce que la partie inférieure de la face touche à l'extrémité du losange.

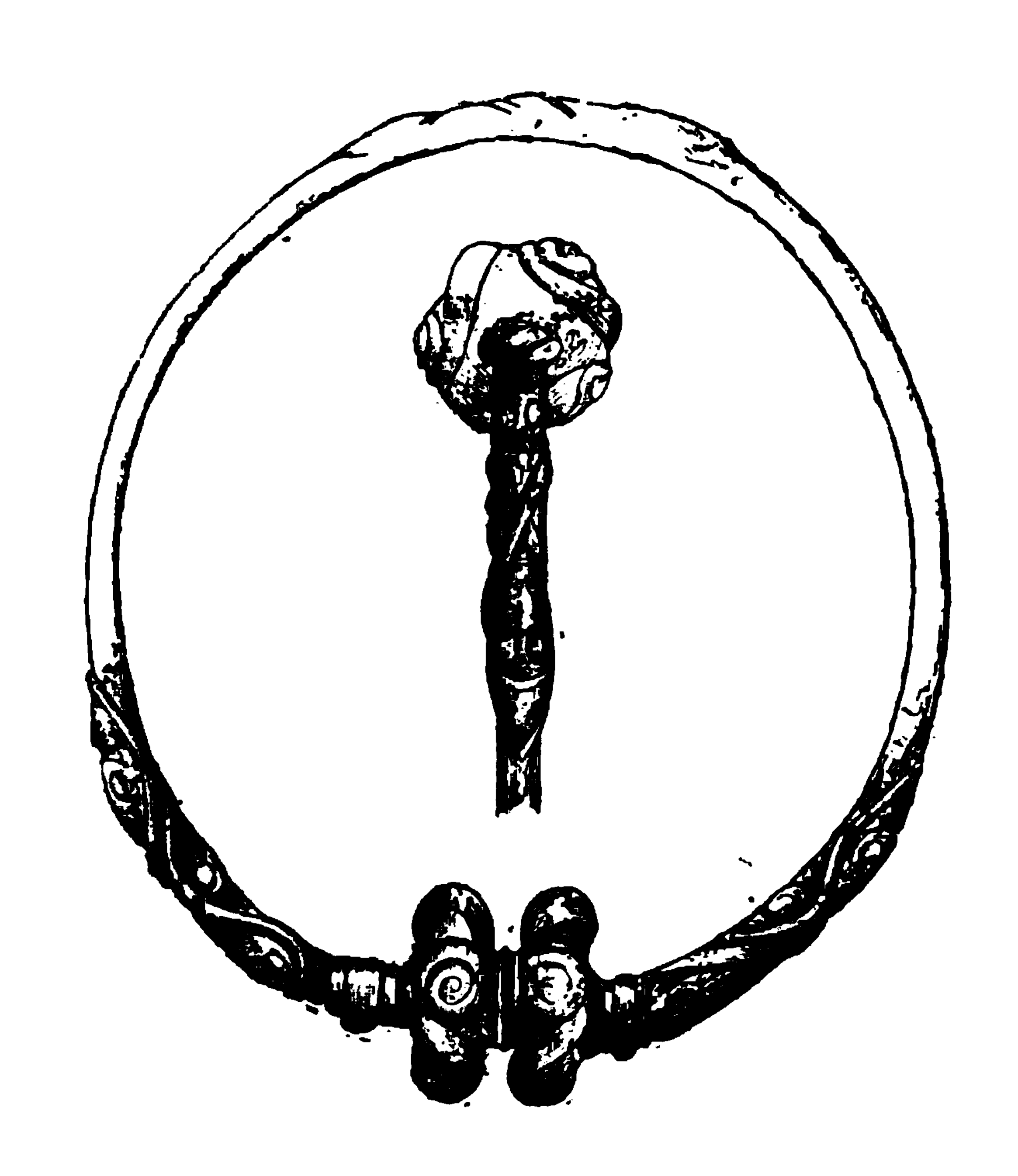
Un torques, provenant de fouilles que nous avons faites à Flavigny (Marne), offre quelques points d'analogie avec celui d'Aulnizeux que nous venons



de signaler à votre attention. Le mode de fermeture est le même et il porte un ornement qui rappelle celui de la petite section du torques d'Aulnizeux.

Un second torques est aussi orné de la figure d'un être animé qu'il est difficile de déterminer avec certitude. Nous en laissons l'interprétation à la sagacité de la Société. Ce collier, quoique rompu dans la terre par les pressions violentes exercées par l'exploitation du champ où il était

enfoui, est bien conservé, il n'a subi aucune altération capable de le défigurer. Il provient d'une des sépultures qui avoisinent Mareuil-le-Port, canton de Dormans (Marne). Son diamètre est de 13 centimètres.



Les têtes apparaissent sur la face extérieure du torques. Une de chaque côté. Elles ornent les deux parties qui touchent à l'ornement terminal formant l'ouverture du collier. La figure est placée à l'ex-

trémité du relief, sur la partie la plus éloignée de l'ouverture. Un cordon formant saillie sépare la tête d'un ornement paraissant lui-même comme une imparfaite répétition de la figure principale. Les yeux sont fortement accentués, un sillon circulaire les dessine; plus bas, une rainure transversale décrit la partie inférieure de la figure qui pourrait être le bec d'un oiseau. La branche du collier semble en effet sortir du bec.

Des sépultures gauloises ayant été explorées à Argers, canton de Sainte-Menehould (Marne), on trouva une chaîne composée de quatorze anneaux, ayant à une de ses extrémités une tête de ruminant, dont le mufle forme le crochet terminal qui s'agrafe dans les derniers anneaux.

Le mufle, les cornes et le garrot indiquent

visiblement la tête et l'encolure d'un bœuf. Les cornes sont tordues en spirales et caractérisent une espèce qui a disparu de la contrée. Tout porte à croire que cet ensemble d'anneaux passés dans une courroie servait de ceinture. Les deux derniers anneaux sont usés et accusent l'action du mufle qui se rapproche exactement de la partie creusée dans le cercle intérieur de l'anneau par les frottements réitérés.

Il est encore généralement admis que l'art gaulois, à l'origine, ne comportait pas la représentation de la figure humaine dans son ornementation. Il ne paraît pas s'être inspiré beaucoup plus des autres êtres animés. La Champagne, qui a fourni tant d'objets gaulois, ne semble pas combattre cette opinion généralement admise.

Les pièces que nous signalons aujourd'hui, au nombre de trois, modifient peu la situation. Les objets que nous faisons connaître présentement appartiennent à la période gauloise dans laquelle les monnaies sont absolument inconnues. Ils paraissent donc remonter au moins au IVe siècle avant notre ère. La rareté de la figure des êtres animés pourrait suggérer l'idée de considérer les objets qui en sont ornés comme ayant été importés. En effet, l'industrie contemporaine de nos objets gaulois en Italie, en Hongrie comportait la représentation des êtres vivants. Cependant nos bronzes s'affirment bien positivement comme

gaulois. On y voit la reproduction frappante de motifs d'ornementation, qui se rencontrent fréquemment sur des objets gaulois dépourvus de sujets empruntés au règne animal.

LE TOMBEAU

DE

GUILLAUME GUÉGUEN

A LA CATHÉDRALE DE NANTES.

Par M. L. Palustre, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 9 janvier 1884.

Certaines églises sont justement fières des œuvres d'art que les siècles leur ont laissées ; elles veillent à leur conservation et, au besoin, elles s'imposent des sacrifices pour les mettre plus convenablement en lumière et les faire mieux apprécier. Mais il en est d'autres, au contraire, que distingue une négligence coupable, dont les ressources parfois, lorsqu'elles ne sont pas employées à détruire, servent à produire un effet à peu près analogue. C'est l'histoire des boiseries dont on s'est plu durant de longues années à garnir les chapelles. Derrière ce revêtement sans valeur que d'admirables tombeaux ont disparu ! Aucun souvenir ne parvenait à garantir contre pareil acte d'aberration. Peu importait que l'on eût été un grand pape, comme Urbain V, ou un

insigne bienfaiteur, comme Louis de Poncher. Le principal était de se mettre à la mode du jour et, pour cela, aucun sacrifice ne semblait trop considérable[1].

Toutefois il ne faut pas croire que le XVIII[e] siècle s'est seul permis d'agir avec un pareil sans-façon. Dans l'une de nos plus grandes villes, à Nantes, il n'y a pas encore quarante ans qu'à la cathédrale, dans la chapelle Saint-Clair, autrefois de la Madeleine, on pouvait voir une statue d'évêque en marbre blanc, couchée sur une dalle de même matière, au fond d'un enfeu dont toute l'ornementation rappelait les premières années de la Renaissance. Ce monument était d'autant plus respectable qu'il abritait les cendres du prélat constructeur de la chapelle. Guillaume Guéguen, puisque tel est son nom, avait lui-même tout fait disposer pour venir un jour dormir à cette place et des documents authentiques nous font connaître que, pour l'exécution de son effigie, il s'était adressé au plus grand sculpteur de son temps, au célèbre Michel Colombe.

1. Le monument d'Urbain V se trouvait dans le chœur de l'église Saint-Victor, à Marseille ; au XVIII[e] siècle, il fut caché derrière une boiserie après avoir été étrangement mutilé. Quant au tombeau des Poncher, M. Jules Guiffrey a dernièrement conjecturé avec juste raison (*Gazette archéologique*, 1883, p. 171) que, si Sauval, Brice, Piganiol, Lebeuf et tous les autres historiens de Paris à leur suite n'en ont pas parlé, c'est que durant près de deux siècles sa présence dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois ne pouvait être soupçonnée par aucun visiteur.

Mais rien n'y fit et, un beau jour, de lourds panneaux de boiseries en pseudo-gothique vinrent, jusqu'à la hauteur de dix pieds environ, recouvrir des murs jugés apparemment d'un aspect trop froid et trop misérable. Seulement, comme on voulait avoir l'air de ne pas négliger entièrement les intérêts de l'art, et qu'il semblait bon de permettre de temps en temps à quelques privilégiés de satisfaire leur curiosité, la partie centrale fut rendue mobile au moyen d'une coulisse. Mais, à la longue, cette ingénieuse invention devint inutile; le bois gonflé par l'humidité neutralisa tous les efforts et le tombeau de Guéguen ne put même plus être entrevu désormais par qui que ce soit. Il servait cependant à quelque chose, car on avait aménagé en placard la haute et profonde arcade sous laquelle était abrité le gisant, et la personne pieuse chargée de veiller à l'entretien de la chapelle ne se faisait pas faute d'entasser en cet endroit si commode force vieux cierges et vieux bouquets.

Le résultat de tout ceci fut que, bientôt, on finit par oublier qu'il existait un tombeau dans la chapelle Saint-Clair. Du moins les auteurs d'un grand ouvrage sur la Loire-Inférieure n'en disent-ils pas un mot[1]. Il est vrai qu'en revanche de longues pages sont consacrées à vanter la beauté des boiseries et celle des mauvaises peintures encadrées

1. *Nantes et la Loire-Inférieure, monuments anciens et modernes, etc.*, 1850. 2 vol. in-fol.

dans les panneaux supérieurs. Tout est passé en revue, sauf le tableau de Flandin placé sur l'autel et qui seul méritait des éloges.

Cependant, vers 1865, la publication de documents importants eût dû tirer les esprits de leur étonnante quiétude[1]. On savait enfin d'une manière certaine que, pour l'exécution de sa statue, Guillaume Guéguen s'était adressé à Michel Colombe[2]. Or les œuvres authentiques du grand sculpteur ne sont pas si communes pour que, bénévolement, on se prive de l'une de celles que l'on possède. Mais ni l'administration de la cathédrale, ni l'auteur de la découverte ne songèrent, paraît-il, à profiter de la circonstance pour faire disparaître la malencontreuse boiserie. D'aucun côté on ne procéda même au moindre examen ; nul ne chercha à vérifier si la statue dont il est question dans les comptes occupait toujours son ancienne place. Les Nantais possédaient un nouveau chef-d'œuvre de Michel Colombe, c'était un fait acquis et réputé désormais incontestable. Aussi tous ceux qui depuis vingt ans se sont occupés de l'illustre chef de l'école de Tours ont-ils cru devoir lui faire honneur du gisant de la chapelle Saint-Clair.

1. *Documents relatifs aux œuvres de Michel Colombe, etc.*, publiés par Benjamin Fillon.

2. L'enfeu de la chapelle Saint-Clair fait corps avec la construction, d'où il faut conclure que Guillaume Guéguen, mort seulement en 1506, c'est-à-dire six ans après le commencement des travaux, s'était préparé son tombeau de son vivant.

Quoi qu'il en fût de cette unanimité, nous étions depuis longtemps fort perplexe au sujet de l'attribution indiquée. Mais comment arriver à faire découvrir ce qu'il était si important d'examiner à loisir ? — A chaque tentative on répondait par une fin de non-recevoir. Du reste, il faut bien le dire, personne ne comprenait l'intérêt que nous avions à être renseigné exactement. Si l'évêque était indifférent, l'architecte se montrait presque hostile et, certainement, nous n'eussions jamais pu atteindre le résultat désiré sans l'amabilité de M. l'abbé Bruneau, custode de la cathédrale, qui, en dernier lieu, après avoir vu un de nos amis, M. Gabriel Révérend, frapper durant six semaines à toutes les portes, prit sur lui d'accorder l'autorisation demandée. Seulement il était bien convenu, d'une part, que l'enlèvement des boiseries se ferait à nos frais, et, de l'autre, que le tombeau ne resterait pas plus de deux ou trois jours à découvert.

Ces conditions acceptées, nous nous empressâmes de prendre la route de Nantes où, en attendant notre arrivée, des charpentiers étaient occupés à enlever les boiseries qui avaient été cause de tant de démarches. Ce travail demanda plus de vingt-quatre heures, car il s'agissait d'enlever de lourds panneaux de chêne soigneusement pris dans de solides montants. Mais, enfin, le dernier obstacle disparut et nous pûmes étudier dans tous ses détails une œuvre, pour ainsi dire, inconnue de la

génération actuelle. En réalité, le tombeau de Guillaume Guéguen avait peu souffert dans sa décoration architecturale et le marteau des mutilateurs, en dehors des écussons[1], n'avait guère atteint que les rinceaux formant frise au-dessus de l'enfeu. Il était donc de plus en plus difficile de s'expliquer pourquoi ce monument avait été ainsi dérobé à la vue. Certes son état de dégradation ne pouvait servir d'excuse dans la circonstance (voy. pl. 2).

Mais tout cela importait peu ; ce que nous cherchions, c'était une statue de Michel Colombe et il fallait voir si nous l'avions trouvée. Or, dès le premier instant, il ne fut pas difficile de reconnaître que le marbre en question n'avait aucune affinité de style avec les grandes figures du tombeau de François II (voy. pl. 3). La manière de sentir et d'exécuter était toute différente. Jamais le grand sculpteur n'eût donné si peu de relief à son œuvre, vu surtout les dimensions de l'arcade destinée à la recevoir. Si la tête est belle, les mains sont mauvaises et, quant aux draperies, elles ne présentent pas ces plis énergiques et étoffés qui caractérisent la manière du maître. Enfin le moindre rapprochement avec le dessin de la collection

1. Guéguen portait : *d'argent à un arbre de sinople, au franc quartier d'hermines chargé de deux haches adossées de sinople*. Suivant Gaignières (Bibl. nat., VIII, 163), cet écusson aurait été répété jusqu'à huit fois. Mais il est bien facile de constater, tout au moins pour la partie inférieure, que le dessinateur du XVIIe siècle s'est trompé. Les cinq divisions du sarcophage doivent se réduire à quatre.

Statue attribuée par erreur à Michel Colombe

Gaignières suffit pour nous affermir encore dans notre opinion. Est-il admissible que les mains du prélat soient ici croisées sur la poitrine et là relevées dans l'attitude de la prière, que le lion sur lequel reposent ses pieds ait pu indifféremment être négligé ? L'infidélité dans la reproduction ne saurait, quoi qu'on dise, être poussée aussi loin.

Du reste, un historien de Nantes, dont le témoignage est d'autant moins récusable qu'il parle de choses qui se sont passées sous ses yeux, ne nous dit-il pas : « Guillaume Guéguen mourut en 1506 ; il fut inhumé dans la cathédrale, devant l'autel Saint-Clair, et transféré depuis dans la chapelle de la Madeleine où l'on voyait sa statue en albâtre attribuée à Colombe. Cette statue n'a pas été détruite, mais volée en 1793 ; depuis, elle a été brisée et vendue par morceaux à un mouleur. Nous eussions voulu sauver les fragments les plus curieux, mais il n'était plus temps et ceux qui n'ont pas été portés au four pour faire du plâtre n'offrent aucun intérêt[1]. » Il n'y a donc plus à discuter sur un sujet qui ne peut trouver les gens en désaccord. Nous le regrettons infiniment, mais le chef-d'œuvre que l'on croyait posséder encore a disparu depuis longtemps. A sa place figure une statue dont il est bien difficile de déterminer la provenance. Peut-être même appartient-elle à un tombeau qui se trouvait dans une église détruite

1. Guépin, *Histoire de Nantes*, 1839, 2e édition, p. 185.

et la cathédrale l'aura reçue au commencement du siècle, en même temps que le superbe mausolée de François II[1]. Dans tous les cas, la sculpture indique le xve siècle et c'est, croyons-nous, parmi les prélats du temps de Jean V ou d'Arthur III qu'il faut aller chercher celui dont la statue eût été probablement perdue si l'enfeu de Guillaume Guéguen ne s'était trouvé prêt à la recevoir[2].

Le fond de l'enfeu présente une surface rugueuse et il est évident qu'à cette place figurait sur métal une longue inscription[3]. Les crampons destinés à la maintenir existent encore, du reste, tout autour du cadre. Mais malheureusement ce texte pour nous a disparu, nous en donnons une copie d'après Fournier qui, contre son habitude, ne semble avoir rien mis du sien dans la circonstance[4] :

Cy gist tres reverend pere en Dieu Guillaume Guégen, abbé commendataire de Saint-Sauveur de Rhedon, archidiacre de Penthievre en Saint-Brieuc,

1. Le même fait s'est reproduit en bien des endroits. Citons seulement, à la cathédrale de Laval, la statue d'un évêque de Rennes, Guillaume Ouvrouin, qui occupe non plus cette fois l'enfeu d'un autre prélat, mais celui d'un chevalier nommé Laurent Le Chat et de son épouse. Elle se voyait, au siècle dernier, dans l'église Saint-Michel dont Ouvrouin était le fondateur.

2. Aucun des noms gravés sur la statue ne remonte au delà du xvie siècle. Voici les plus anciens par ordre de date : *Dubreil*, 1545. — *P. Mallet*, 1568. — *J. Cotereau*, 1622.

3. Gaignières a remplacé l'inscription par un écusson timbré d'une crosse à gauche et soutenu par deux anges. C'est là de la fantaisie au premier chef.

4. *Histoire lapidaire de la ville de Nantes*, mss. t. II.

archidiacre de la Mée à Nantes, vice-chancelier de Bretagne, conseiller du roy et de la reine, premier auditeur de la chambre des comptes, prieur des prieurés de Nozay et de Saint-Jacques de Pirmil, chanoine de Nantes[1], *lequel trépassa la nuit du mardi du 23 au 24 novembre environ minuit de M.DVI et fut soubs ce tombeau ensepulturé.*

A la voûte, de grands caissons feuillagés occupent toute la profondeur de l'arcade qui est de $0^{m}90$. Enfin, des niches à coquilles, à ses deux extrémités, lui donnent intérieurement une longueur de $2^{m}70$, tandis que l'ouverture ne mesure que $2^{m}38$. Sans doute cette disposition avait été prise pour donner place aux anges qui figurent dans le dessin de Gaignières. Avec la statue actuelle, nous avons ainsi, de chaque côté, un espace de $0^{m}55$, ce qui est beaucoup trop considérable. Celle due au ciseau de Colombe était très certainement plus longue, en même temps qu'elle accusait un plus haut relief.

Si, pour la statue et la tablette qui la supporte immédiatement, on avait employé le marbre, c'est dans le granit que sont sculptées les arabesques des petits pilastres en avant du sarcophage aussi bien que celles des deux côtés, jusqu'à la hauteur de la naissance de l'arc. Ce dernier, au contraire, est taillé dans une pierre blanche d'un grain très fin dont nous ne saurions indiquer la provenance.

1. C'est *évêque* qu'il y avait probablement sur le bronze.

De là résulte deux teintes différentes dans l'ensemble de la décoration qui est sombre pour les deux tiers et claire pour le reste. Quoi qu'il en soit, la sculpture se montre partout d'une extrême délicatesse. On dirait le premier essai de la main habile qui, dix ans plus tard, devait se distinguer dans l'ornementation de la chapelle de Thomas Leroy à la Collégiale[1]. C'est le même faire et la même inspiration.

En résumé, un fait demeure désormais acquis, c'est que la statue de Guillaume Guéguen n'existe plus depuis longtemps. Que l'on cesse donc de la faire figurer parmi les œuvres heureusement conservées de Michel Colombe. Plus que tout autre nous regrettons ce résultat de nos recherches, mais il y aurait véritablement mauvaise grâce à ne pas se rendre à l'évidence.

1. Les débris de cette chapelle se voient aujourd'hui au Musée archéologique.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. Ferdinand DE LASTEYRIE DU SAILLANT.

Par M. Pol Nicard, membre résidant.

Ferdinand-Charles-Léon, comte de Lasteyrie du Saillant, naquit le 15 juin 1810. Il appartenait à une des plus anciennes familles du Limousin. Son père, Charles-Philibert, a laissé un nom universellement respecté, comme nous le dirons un peu plus loin. Sa mère, Marie-Geneviève-Jeanne de Lasteyrie du Saillant, était fille du marquis du Saillant et de Mlle de Mirabeau. Ferdinand de Lasteyrie était fils unique, contrairement à l'assertion de la plupart des biographes qui lui donnent pour frère son cousin, Jules de Lasteyrie, dont le père avait épousé Virginie de Lafayette, fille du général.

M. et Mme Philibert de Lasteyrie, ayant perdu de bonne heure plusieurs enfants, ne consentirent pas à se séparer du seul fils qui leur restât, dont

la santé était assez délicate; cette circonstance seule expliquerait comment M. Ferdinand de Lasteyrie, au lieu de suivre les leçons d'un établissement public d'éducation, a été élevé constamment sous les yeux d'une mère qui a laissé le souvenir d'un dévouement entier aux malheureux. Mme Philibert de Lasteyrie a su inspirer à son fils les sentiments de tolérante et douce piété qui l'animaient elle-même, tandis qu'il apprenait de son père à imiter les exemples de la conduite ferme et droite que celui-ci a menée durant tout le cours d'une vie prolongée au delà du terme ordinaire de l'existence humaine. M. le comte de Lasteyrie, mort à l'âge de 90 ans, a conservé jusqu'à ses derniers jours les opinions religieuses et politiques de sa jeunesse, opinions qui lui étaient communes avec M. de Lafayette, dont il s'est toujours glorifié d'être l'allié, mais avec une nuance beaucoup plus prononcée de républicanisme. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui tous se recommandent autant par la noblesse des sentiments que par leur utilité pratique, le père de notre regretté confrère crut devoir imprimer à l'instruction et à l'éducation de son fils une direction toute spéciale et, à coup sûr, assez rare en France au commencement de la première Restauration. Son plus grand désir était dès lors de communiquer à celui-ci le goût de connaissances utiles et en même temps l'amour des beaux-arts qu'il cultivait lui-même. N'est-ce pas en

effet à M. le comte Philibert de Lasteyrie que nous devons l'introduction en France de la lithographie, de cette industrie charmante qui, après avoir eu longtemps une vogue méritée, semble maintenant beaucoup trop délaissée. Nous verrons plus loin qu'à l'exemple de son père M. Ferdinand de Lasteyrie a lithographié avec succès les planches qui accompagnent son histoire de la peinture sur verre en France. Je trouve ici l'occasion de faire observer que, dans un dictionnaire général des artistes de l'école française, M. Philibert de Lasteyrie et notre confrère M. Ferdinand de Lasteyrie ont été confondus au point que les lithographies du père, exécutées en 1816, sont attribuées au fils, quoique celui-ci atteignît à peine l'âge de six ans à la même époque.

Cependant, non content de faire apprendre au seul fils qu'il eût conservé les lettres anciennes par Labat, cet excellent humaniste qui comptait dans nos rangs en 1840, M. le comte Philibert de Lasteyrie confia encore à d'autres maîtres le soin d'enseigner à son fils les principaux idiomes modernes, et il chargea en même temps quelques artistes renommés de notre école de lui apprendre les éléments du dessin et de la peinture. Un peu plus tard au surplus et pendant plusieurs années, notre confrère a fréquenté successivement différents ateliers de peintre; mais c'est auprès de David d'Angers et d'Ary Scheffer, dont il devint

l'ami et dont il a écrit l'éloge, qu'il a fait ses plus sérieuses études.

Arrivé à sa vingtième année, M. Ferdinand de Lasteyrie suivit les cours de l'école des mines en qualité d'*élève libre*. C'est sur les bancs de cette école qu'il s'était lié avec un jeune chimiste mort prématurément et qu'il était bien loin d'avoir oublié lorsqu'en 1863 il renouvelait (*Causeries artistiques*) l'expression des regrets que cette perte lui avait inspirés dans les termes suivants : « Laurent, chimiste éminent et novateur hardi, dont les découvertes n'ont commencé à faire leur chemin dans le monde qu'après sa mort, arrivée en 1853. »

M. Ferdinand de Lasteyrie n'avait pas encore cessé de fréquenter l'école des mines lorsque la révolution de 1830 éclata. Inutile de dire qu'il la vit avec non moins de plaisir que Lafayette, dont il fréquentait assidûment la maison à l'exemple de son père, et, lorsque le vieux général fut appelé pour la seconde fois, après les journées de juillet 1830, au commandement de toutes les gardes nationales du royaume, maître de choisir ses aides de camp, il ne crut pas pouvoir mieux faire que de placer, en cette qualité, auprès de sa personne, les deux cousins, son petit-fils Jules de Lasteyrie et Ferdinand de Lasteyrie, sur lesquels il croyait pouvoir compter, comme la suite le prouva. En effet, à l'époque du procès des derniers ministres du roi Charles X que la

chambre des Pairs, constituée en corps de justice, avait condamnés à une détention perpétuelle, F. de Lasteyrie se trouvait aux côtés du général Lafayette les 21, 22 et 23 décembre 1830, dans ces jours agités où la garde nationale parisienne sauva heureusement la vie des aveugles conseillers du dernier roi de France.

A partir de l'année 1830, la vie de M. F. de Lasteyrie fut remplie par des occupations en apparence très différentes, mais qu'il sut toujours ramener au même but. Pendant près d'un demi-siècle, il a été tour à tour simple employé du gouvernement, député, membre du conseil municipal de la ville de Paris, conseiller général du département de la Corrèze, dont sa famille était originaire, presqu'en même temps journaliste tantôt sous son nom tantôt sous le voile de l'anonyme, critique d'art, artiste, archéologue, membre de l'Institut, il s'est montré toujours prêt à défendre en tout lieu et contre tous ce qui méritait de l'être. Cependant je ne veux considérer notre ancien confrère que sous les rapports qui doivent nous intéresser plus particulièrement. Je passerai donc entièrement sous silence le rôle qu'il a joué comme député ou comme conseiller municipal. Je dirai seulement quelques mots des emplois modestes dont il s'est contenté assez longtemps.

Pendant les années qui suivirent immédiatement 1830, M. F. de Lasteyrie se borna à rem-

plir des fonctions peu en vue dans les bureaux de quelques-unes de nos administrations. Mais peut-être me sera-t-il permis de signaler le rôle joué par M. F. de Lasteyrie au sein des trois assemblées législatives, où il a siégé, dans toutes les occasions où il s'agissait de protéger les arts et les sciences. Quoique doué d'une très grande facilité d'élocution, notre confrère montait assez rarement à la tribune et ne prenait même la parole dans les bureaux qu'autant qu'il jugeait utile de le faire pour défendre nos écoles, nos musées, nos édifices publics lorsque leur existence était menacée ou compromise, ou qu'il s'agissait d'accroître les richesses des uns et de développer celles des autres. Sa compétence était reconnue par tout le monde dans toutes les questions relatives à l'art proprement dit ou à l'instruction publique, et il sortait toujours vainqueur du terrain où sa modestie naturelle aimait à se retrancher ; c'est ainsi que notre confrère a contribué à sauver l'École des chartes sérieusement menacée et réduite à peu de chose quelques années à peine après sa création. En effet, cette institution, établie originairement sur des bases beaucoup trop étroites, n'avait en réalité qu'une existence précaire et était sur le point de s'éteindre lorsqu'une nouvelle ordonnance royale la remit en activité à partir du 1er janvier 1830. Depuis cette époque les choses étaient restées à peu près dans le même état; cependant les Chambres se montraient hostiles à

l'École, lorsqu'en 1845, où il en fut question à la Chambre des députés à l'occasion du budget des dépenses, M. F. de Lasteyrie parvint non seulement à en obtenir la conservation, mais encore les développements auxquels elle avait droit de s'attendre. Pouvait-il se douter qu'un jour son propre fils compterait non seulement au nombre des élèves de cette institution, mais qu'il jouirait un peu plus tard de l'honneur de remplacer, comme professeur, l'homme éminent que notre pays vient de perdre?

Un peu plus tard, à peu près à la même époque et toujours à la même tribune, notre confrère parla habilement et surtout utilement à propos de la restauration et de l'achèvement de plusieurs monuments publics, notamment en faveur de la cathédrale de Saint-Denis, mutilée par l'architecte qui dirigeait les travaux de restauration de cet édifice, confiés plus tard à des mains plus habiles. M. de Lasteyrie a toujours demandé avec raison que nos vieux édifices religieux fussent plutôt consolidés que restaurés toutes les fois que cela est possible. A ses yeux, les restaurations prétendues sont trop souvent de véritables mutilations, sans profit pour la gloire des architectes qui les exécutent, mais au grand détriment des monuments eux-mêmes.

La proclamation de la république en 1848, à laquelle M. de Lasteyrie se montra favorable, agrandit et compléta l'influence de celui-ci, non

seulement au sein de l'assemblée nationale, mais encore auprès des chefs du nouveau gouvernement, qui devint en quelque sorte la chose de l'ancien député de 1844. Tour à tour membre de la Commission du pouvoir exécutif, secrétaire du Comité de l'Intérieur, membre du Conseil d'État, il fut appelé un peu plus tard à faire partie de la Commission des beaux-arts, du Comité des monuments historiques, de la Commission des édifices diocésains au ministère des cultes, du Conseil de perfectionnement des manufactures nationales, de la Commission d'organisation des bibliothèques publiques, etc. : partout la franchise, la loyauté, l'élévation de ses opinions politiques le firent apprécier du gouvernement comme il méritait de l'être, et, en outre, par les deux assemblées des représentants du peuple de 1848 et de 1850, dans toutes les matières qu'il avait étudiées. C'est ainsi que l'Assemblée constituante ayant remis à une commission le soin d'examiner le projet de loi relatif à un crédit de deux millions, destiné à subvenir aux frais de la restauration de diverses salles du Louvre, confiée à Félix Duban, F. de Lasteyrie fut choisi comme rapporteur par ses collègues dans une commission qui comptait au nombre de ses membres M. Thiers, le duc de Luynes, M. Walferdin et plusieurs autres personnages importants. Le rapport de notre confrère contribua à faire accorder le crédit sollicité.

A quelques mois de là, les manufactures natio-

nales de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais se voyaient attaquées avec violence. Tout ce qui relevait alors de l'ancienne royauté était devenu suspect; le conseil de perfectionnement de ces établissements, dont faisait partie M. F. de Lasteyrie, lui confia le soin de signaler au ministre de l'intérieur les améliorations désirables. La lecture du travail de M. F. de Lasteyrie suffirait au besoin à montrer qu'en rendant, avec sa bienveillance ordinaire, justice pleine et entière aux administrateurs, aux artistes, aux ouvriers de nos manufactures devenues nationales depuis quelques mois à peine, le rapporteur, avec une autorité incontestable et qu'il devait tout à la fois à des études techniques longtemps poursuivies et à un goût sûr et éprouvé, jugeait avec une impartialité bien rare ce qui avait été fait et ce qui restait à faire pour que ces établissements répondissent à ce qu'on était en droit d'en attendre. L'effet des observations d'un si bon juge ne fut pas aussi considérable qu'il eût été à désirer, comme notre confrère a paru le regretter lui-même lorsqu'à la date des 21 et 22 août 1863 et 8 mai 1867, il a parlé des mêmes manufactures devenues impériales, en avouant qu'elles n'avaient pas profité autant qu'elles l'auraient dû des excellents conseils que leur avait donnés le conseil de perfectionnement durant sa courte existence. Depuis, les mêmes observations ont été reprises, étendues, complétées, à la suite d'une véritable enquête, par M. Duc,

au nom de la commission de perfectionnement de la manufacture de Sèvres, et par M. Denuelle, au nom de la commission de la manufacture nationale des Gobelins, dans trois rapports différents, en date des 20 avril 1874, 14 février et 29 mars 1877, adressés au ministre de l'instruction publique. Les auteurs de ces rapports partageaient entièrement les idées générales sur la technique et l'esthétique des arts décoratifs émises par notre confrère ; l'un d'eux, mentionnant en quelques mots les conclusions du rapport de celui-ci, reconnaissait qu'elles étaient sur beaucoup de points conformes à celles qu'il formulait lui-même. Cependant, en parlant de quelques-uns des membres du conseil de perfectionnement, il a passé sous silence le nom du rapporteur qui n'était pas à coup sûr le moins compétent. Je ne veux pas oublier de rappeler ici que les ouvriers de la manufacture de Sèvres, dont F. de Lasteyrie avait pris la défense, s'étaient empressés de lui offrir un témoignage de leur gratitude par le don d'une œuvre d'art sortie de leurs mains que ses enfants conservent pieusement depuis la mort de leur père, dont le cœur avait été profondément touché de la marque de reconnaissance qui lui avait été ainsi spontanément offerte.

Tandis que M. F. de Lasteyrie contribuait autant qu'il le pouvait à sauver les manufactures nationales, le conseil municipal électif de la ville de Paris ayant été dissous révolutionnairement en

1848, notre confrère fut appelé au nombre des membres du nouveau conseil institué en attendant que les électeurs se fussent prononcés à ce sujet. Durant le peu de temps que M. F. de Lasteyrie a siégé en cette qualité, il a montré toutes les qualités qui le distinguaient et dont il avait donné déjà tant de preuves au sein de l'assemblée nationale pendant les dix années qu'il y avait passées. Si M. F. de Lasteyrie n'avait pas chargé sa plume de remplacer sa parole devenue muette, à partir de la dissolution du même conseil, nous ne saurions absolument rien dire du rôle qu'il y a joué.

C'est principalement dans quelques feuilles périodiques que M. F. de Lasteyrie, à diverses reprises depuis l'année 1852, a manifesté ses idées sur l'administration municipale de Paris. Comme il serait trop long de renvoyer ici aux nombreux articles qu'il a insérés dans les journaux, je me contente d'indiquer les *Lettres à M. Chaix d'Est-Ange*, *Question parisienne*, *Travaux de Paris*, *Examen critique*, les *Causeries artistiques*, Paris, 1863, parce que ces trois ouvrages seront toujours consultés avec fruit. Ne renferment-ils pas en effet des critiques aussi sages que judicieuses de l'administration sans contrôle du second empire?

Mais en même temps qu'il portait son attention sur les monuments publics, M. F. de Lasteyrie ne manquait pas de visiter les collections artistiques que renferment plusieurs d'entr'eux. Il n'a

pas oublié notamment de faire connaître ce qu'il pensait de l'urgente question de l'amélioration de nos musées pour lesquels il réclamait dès lors une publicité plus étendue, mais surtout l'augmentation des crédits annuels qui leur étaient alloués avec une parcimonie ridicule et en même temps la réversibilité de tout ou partie de ces mêmes crédits sur les années suivantes, lorsqu'ils n'ont pas été épuisés dans l'année pour laquelle ils ont été votés. Il demandait également la fusion des collections particulières léguées au Louvre avec l'ancien fonds dans un but facile à reconnaître. Il a parlé en homme du métier de la restauration des anciens tableaux de ce Musée, question toujours renouvelée, jamais résolue, de l'achèvement désirable de quelques monuments publics dans lesquels les objets d'art, propriété de la France entière, sont trop souvent mal exposés; des tendances fâcheuses de l'art contemporain, des encouragements aux sciences, aux lettres et aux arts, avec une compétence absolue, mais toujours en observant les égards que méritent les vivants.

J'appellerai particulièrement l'attention sur la proposition faite à plusieurs reprises par notre confrère de créer un musée municipal consacré aux arts industriels à l'imitation de l'Angleterre. M. F. de Lasteyrie, qui avait fait de nombreuses visites au musée de Kensington, non content de montrer les avantages d'une création semblable,

a cru devoir tracer le plan du musée dont il demandait l'établissement. Cette fois encore l'idée de M. F. de Lasteyrie, de la nécessité de la création d'une collection semblable, a fait assez de progrès pour nous faire espérer, dans un avenir prochain, l'accomplissement du vœu de notre confrère.

Nous croyons utile de mentionner ici le compte-rendu de l'*Exposition du travail humain* que M. F. de Lasteyrie a publié en 1867.

Le coup d'État du mois de décembre 1851 l'ayant rendu à la vie privée d'où il ne sortit plus, il sut reprendre ses travaux archéologiques trop longtemps interrompus.

Depuis vingt-cinq ans au moins, il s'occupait de l'étude des monuments encore existants de la peinture sur verre sur toute la surface de l'Europe, de ce grand art si longtemps abandonné et auquel il devait rendre des services au moins égaux à ceux que son père, le comte Philibert de Lasteyrie, a rendus à la lithographie. Comme l'a dit très bien notre confrère M. de Montaiglon, il est rare que l'érudit soit doublé d'un artiste capable de dessiner les monuments qu'il décrit; or la fidélité du dessin est la première condition d'un pareil livre, et M. F. de Lasteyrie, en commençant son histoire de la verrerie française, avait pris la résolution de se faire lui tout seul l'artisan de son œuvre, c'est-à-dire de dessiner toutes les planches et de les lithographier de sa propre main. En effet,

les anciens vitraux dessinés par M. de Lasteyrie ont été reproduits avec leurs couleurs et pour la première fois également sans dissimuler ni leur armature ni leur monture en plomb. Le coloriage des planches est la seule partie pour laquelle l'auteur ait eu recours à des mains étrangères, et ce coloriage a été fait sous ses yeux. Tout le monde peut aujourd'hui avoir la preuve de ce que nous avançons par la lecture du savant et consciencieux ouvrage qui a pour titre : *Histoire de la peinture sur verre d'après ses monuments en France*[1].

Né avec le christianisme, le grand art de la peinture sur verre a parcouru les phases diverses des croyances du christianisme surtout, quoiqu'il ait fini par emprunter ses sujets à la vie civile. Le plan que M. F. de Lasteyrie avait imaginé était peut-être trop vaste pour qu'il fût possible à un seul homme, livré à ses propres ressources, de l'accomplir, quand bien même il eût été assez heureux pour rencontrer autour de lui les encouragements nécessaires à une pareille entreprise.

Quoique fortifié dès le début par les suffrages unanimes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le succès d'argent ne répondit pas à ce

1. La première livraison a paru en 1838 et non en 1828, comme on lit dans le manuel de Brunet ; la 33e livraison, la dernière publiée depuis 1858, termine le 1er volume seul publié, et à ce texte malheureusement resté incomplet sont jointes 110 planches coloriées, sur lesquelles sont représentées les verrières les plus remarquables de notre pays du XIIe au XVIIIe siècle.

que notre confrère était en droit d'attendre d'une pareille œuvre, aujourd'hui fort recherchée, presqu'introuvable même en librairie, mais dont les progrès ne furent pas aussi prompts qu'elle le demandait, par plusieurs motifs, sur un terrain où rien de semblable n'avait été tenté et où tant de difficultés ralentissaient les pas de celui qui s'y était risqué le premier.

Comme nous l'avons déjà dit, notre confrère ayant été entraîné à consacrer aux affaires publiques la plus grande partie du temps qu'il employait à l'étude de la peinture sur verre, dès que par le fait des événements il eut reconquis son indépendance, il se hâta d'achever les planches, au nombre de plus d'une centaine, des principales verrières de notre pays, à toutes les époques, les disposant par ordre chronologique du XIIe au XVIIIe siècle.

L'étude patiente et consciencieuse de l'histoire de la verrerie française, quoique restée inachevée par des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur, lui a permis néanmoins d'établir sur des bases solides, presque inébranlables, la théorie de l'art du verrier dans un livre publié en 1852 sous le titre modeste de *Quelques mots sur la peinture sur verre*. Dans cet excellent traité que les peintres verriers contemporains ne sauraient assez étudier, M. F. de Lasteyrie, fidèle à lui-même et aux principes qu'il avait adoptés, a parlé des conditions requises pour faire de bons vitraux. Et, quelques années plus tard, analysant

les ouvrages les plus remarquables relatifs à la peinture sur verre, publiés dans ces dernières années, il a réussi à démontrer que le succès ou l'insuccès des verrières modernes tient uniquement à l'observation ou à la violation des règles théoriques telles qu'il les a conçues.

Je ne voudrais pas terminer ce que j'avais à dire sur les travaux de notre confrère relatifs à la peinture sur verre sans appeler l'attention sur deux appendices du traité dont je viens de parler; le premier est intitulé *Bibliothèque du peintre verrier* : M. F. de Lasteyrie, y appréciant avec son impartialité et sa courtoisie habituelles les écrits parus soit en France, soit à l'étranger, depuis l'ouvrage de Levieil, a cru devoir rappeler ses propres travaux en s'excusant, du reste, de le faire dans les termes que voici : « Sans doute je « n'aurais pas osé le faire, si je n'y étais en « quelque sorte obligé pour sauvegarder mes « droits d'auteur. J'ai commencé ma publication « en 1837 ; depuis lors on a bien voulu me faire « des emprunts. Je remercie sincèrement ceux « qui, en pareille circonstance, m'ont fait l'hon- « neur de me citer ; avec les autres je crois « devoir prendre date, afin qu'ils ne m'accusent « pas un jour de plagiat. » Cet appendice, auquel j'ai emprunté les lignes précédentes empreintes d'une délicatesse pleine de bon goût, est suivi d'un autre où l'auteur indique sommairement, mais à coup sûr de la manière la plus utile, les princi-

pales verrières de toutes les époques et de tous les pays. Dans plusieurs dissertations publiées successivement et quelques années plus tard, notamment dans la *Cathédrale d'Aoste*, *Bernard Palissy*, *le connétable de Montmorency* et quelques autres dont nous nous réservons de parler, lorsque nous montrerons la place importante qu'il a occupée au sein de la Société des Antiquaires, M. de Lasteyrie a décrit quelques verrières des XVe et XVIe siècles.

L'activité intellectuelle de M. Ferdinand de Lasteyrie ne s'était pas bornée à l'étude des monuments de la verrerie française, ce qui eût été désirable. A toutes les raisons que nous avons déjà données des principales causes de l'interruption de l'histoire de la verrerie française, nous devons en ajouter d'autres, telles que plusieurs voyages en Amérique : une santé ébranlée par des souffrances physiques, supportées il est vrai avec une courageuse résignation; puis, pour exprimer toute notre pensée, le désir de varier ses études a contribué sans aucun doute au résultat que nous déplorons. Notre confrère n'est pas resté inactif : une partie très importante de l'archéologie l'a occupé pendant plus de deux ans, je veux parler de l'orfèvrerie, qui comprend, comme on le sait, plusieurs branches distinctes quoiqu'issues du même tronc. M. F. de Lasteyrie a publié successivement d'importantes dissertations concernant les monuments de cette noble indus-

trie, hélas! trop rares aujourd'hui, à cause des matières précieuses dont elle se sert, et qui à toutes les époques ont tenté la cupidité humaine et se sont vus sacrifiés à des besoins pressants d'argent quand ils ne l'ont pas été, soit à la barbarie de sectaires politiques ou religieux, soit aux révolutions. L'importance des dissertations dont je viens de parler ne pouvait pas être la même; voici les plus dignes d'intérêt : *L'Electrum des anciens était-il de l'émail? Description du trésor de Guarrazar, les Origines de l'émaillerie limousine.* Toutes méritent d'être lues, mais, comme la plupart des observations qu'elles renferment se trouvent reproduites dans l'histoire de l'orfèvrerie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, du même auteur, publiée en 1875, je me contenterai d'emprunter à cette histoire ce qui me reste à dire des travaux de notre confrère concernant l'art de travailler les métaux précieux et d'examiner en même temps à quelle époque appartiennent les monuments du même art venus jusqu'à nous et surtout à quels peuples nous pouvons les attribuer avec quelque certitude. Sans doute il ne faut pas considérer cette histoire comme un traité complet de l'orfèvrerie, mais plutôt comme un résumé court et substantiel des développements successifs d'une industrie sortie de l'atelier de l'orfèvre. C'est dans de semblables ateliers que sont nées tant d'inventions remar-

quables et trop connues pour que j'insiste à cet égard.

La crainte d'être trop long m'empêchera de suivre pas à pas M. F. de Lasteyrie dans l'examen des monuments de l'orfèvrerie dont les branches nombreuses s'entrecroisent et se confondent presqu'autour du tronc tant de fois mutilé. Je veux seulement insister ici sur quelques points longtemps controversés et sur lesquels notre confrère a constamment soutenu, et avec succès suivant moi, des opinions qui lui sont entièrement propres. Il s'est en premier lieu demandé si les anciens ont connu l'émail proprement dit; en second lieu, si nous possédions aujourd'hui quelques monuments d'orfèvrerie qu'il faille attribuer exclusivement aux peuples nommés Barbares par les Romains; enfin, et comme corollaire, il a étudié les origines de l'émaillerie limousine.

Dans la dissertation que nous avons citée un peu plus haut, intitulée : *l'Électrum des anciens était-il de l'émail?* notre confrère nous paraît avoir résolu très pertinemment la question de savoir si l'art de l'émaillerie proprement dite avait été connu des Grecs et des Romains, en se prononçant pour la négative, tandis que Labarte n'a pas craint d'adopter l'opinion contraire. Ce contradicteur obstiné et convaincu a été jusqu'à prétendre que Pline l'Ancien s'était mépris lorsqu'il avait avancé qu'il existait deux espèces d'électrum : 1° l'ambre ou le succin; 2° un métal

composé d'or et d'argent dans les termes suivants : *omni auro inest argentum vario pondere; ubicumque quinta argenti portio est, electrum vocatur.* Et cette méprise de Pline, au dire de Labarte bien entendu, aurait entraîné dans l'erreur non seulement les traducteurs et les commentateurs des écrivains latins des XVII[e] et XVIII[e] siècles, mais encore plusieurs hellénistes de nos jours. Labarte, ce qui peut paraître au moins singulier, opposait au témoignage à peu près unanime de l'antiquité à ce sujet un passage des prophéties d'Ezéchiel, chap. I[er], dans lequel le mot hébreu *haschmal* qui ne se rencontre dans le texte des écrits bibliques que très rarement, se trouve traduit dans les Septante par le mot grec ἠλέκτρον et dans lequel saint Jérôme a vu une quasi *species electri*, et que tous les traducteurs postérieurs ont rendu par les mots de métal brillant, métal en fusion. Labarte au contraire veut reconnaître dans le même mot de l'or émaillé : suivant lui, à l'époque des Septante, la substance désignée ainsi, qui brillait au milieu du feu le plus vif et n'était ni de l'ambre ni un alliage d'or et d'argent, ne peut être que de l'or émaillé.

J'ai récemment consulté notre savant confrère M. Renan sur la valeur du mot *haschmal* et j'en ai reçu la réponse suivante :

« Le mot *achmal* d'Ézéchiel est fort obscur ;
« car ce mot ne se trouve pas ailleurs, et les trois
« endroits d'Ezéchiel où on le rencontre n'ap-

« prennent qu'une seule chose, c'est qu'il s'agit « là d'un métal incandescent qui éblouit les yeux. « Les traducteurs alexandrins, vers 200 avant « J.-C., ont rendu *achmal* par ἤλεκτρον, entendant « par là le métal précieux que l'antiquité « désignait par ce mot. L'auteur de l'Apocalypse « (chap. I, vers. 15), imitant Ezéchiel, emploie « le mot χαλκολίβανον qui paraît désigner l'ori- « chalque. Vous connaissez mieux que personne « les doutes qui restent sur la nature précise de « l'*electrum* des anciens et de l'orichalque. Une « chose est sûre, au moins, c'est que, pour « Ezéchiel et pour le traducteur alexandrin, il « s'agissait bien là d'un métal. L'interprétation « de *achmal* par émail est une vraie chimère « venue d'une étymologie puérile. *Chsml* = *smlt.* »

Je me permettrai de faire observer en passant que la version arménienne du texte d'Ezéchiel qui remonte à une date très ancienne donne au même mot la signification du texte grec. M. Rossignol, dans son ouvrage *Les métaux dans l'antiquité*, affirme de son côté que M. de Lasteyrie a péremptoirement démontré que Labarte se trompait.

La dissertation de notre confrère n'était, comme il le disait, que l'histoire d'un mot suivi de siècle en siècle, mais cette histoire lui a permis de conclure qu'à l'époque même de la plus grande décadence de la langue latine, c'est-à-dire en plein moyen âge, et lorsqu'il reçut sa plus grande exten-

sion, le mot électrum ne s'est jamais appliqué qu'à l'ambre (acception que personne ne conteste) ou à un produit métallique, soit artificiel, soit naturel à l'état de matière première ou d'objet fabriqué.

M. F. de Lasteyrie en offrant à Labarte sa dissertation sur l'*Électrum* s'était sans doute flatté que celui-ci ne se refuserait pas désormais à l'évidence, après avoir pris une connaissance plus approfondie des textes nombreux opposés à l'opinion qu'il soutenait, mais il n'en fut rien. En effet, dans son histoire des *Arts industriels*, publiée en 1865, parlant il est vrai avec beaucoup de courtoisie de son contradicteur, Labarte soutient pour la seconde fois, et plus explicitement encore que la première, que les anciens non seulement ont connu l'émail, mais qu'ils se sont servis du mot *electrum* pour désigner le produit de l'émaillerie.

Sur un autre point au moins aussi important M. F. de Lasteyrie devait rencontrer Labarte comme adversaire : je veux parler de l'orfèvrerie barbare, auquel notre confrère a consacré quelques pages au paragraphe 3ᵉ du chap. II de son histoire de l'orfèvrerie et dont il avait dit déjà quelque chose dans la description du trésor de Guarrazar, accompagnée de recherches sur toutes les questions archéologiques qui s'y rattachent. Et d'abord que faut-il entendre par *orfèvrerie barbare*, ou en d'autres termes parmi les

peuples nommés barbares par les anciens, tous, ou certains d'entre eux ont-ils exercé une industrie d'un genre spécial à laquelle il serait permis de rattacher quelques monuments existant encore aujourd'hui ? Ces monuments, suivant M. F. de Lasteyrie, sont reconnaissables à des signes caractéristiques, notamment à l'emploi de grenats en tables ou en lamelles, quelquefois aussi de cabochons, tantôt simplement enchâssés dans le métal lui-même, tantôt disposés en ornements symétriques fixés par une sertissure ou par un cloisonnage délicat. M. F. de Lasteyrie serait disposé à attribuer à ces peuples barbares, c'est-à-dire aux Francs, Anglo-Saxons, Burgundes, Goths ou Lombards, les ornements, bijoux ou autres, qui se trouvent maintenant conservés en Russie où ils forment deux collections distinctes. Il est d'avis qu'on peut en rapprocher quelques-unes des pièces récemment découvertes en Valachie, à Petrossa, diocèse de Busco, et qui paraissent d'origine gothique ; ces pièces nous offrent en effet des grenats soigneusement incrustés dans le métal dont elles sont faites. Les célèbres couronnes du trésor de Guarrazar, loin d'appartenir à un art prétendu latino-byzantin, comme quelques antiquaires l'ont prétendu, offrent aux yeux de notre confrère le même caractère et révèlent les procédés de fabrication de l'industrie propre et particulière aux peuples que nous venons de citer. D'un autre côté quelques objets sans doute plus modernes, notam-

ment l'Evangéliaire de la cathédrale de Monza, un reliquaire de l'abbaye de Saint-Maurice, les armes assez récemment trouvées à Pouhans en Champagne, les objets découverts dans le tombeau de Chilpéric et quelques autres conservés dans les collections publiques ou privées de l'Angleterre, sont également pour M. F. de Lasteyrie des produits de la même industrie barbare. Son opinion constante et éclairée à cet égard a été combattue par Labarte. Celui-ci prétend que l'épée de Chilpéric a dû être fabriquée à Constantinople et, attendu sa beauté, qu'elle ne pouvait être regardée comme l'œuvre d'un barbare ou d'un Gallo-Romain ; un de nos anciens correspondants, M. l'abbé Cochet, réfute de son côté Labarte à ce propos.

Nous voici conduits à rapprocher des monuments de l'orfèvrerie barbare l'émaillerie limousine dont F. de Lasteyrie s'est occupé dans une publication spéciale comme nous l'avons vu. Tous les érudits savent aujourd'hui, et notre confrère ne pouvait l'ignorer, que Philostrate attribue aux barbares la pratique de l'émaillerie : les barbares dont parle cet écrivain, qui peuvent-ils être si ce n'est les farouches conquérants qui envahirent à des époques différentes, mais assez rapprochées entre elles, les Gaules, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie ; pour M. F. de Lasteyrie ces conquérants sont les inventeurs de l'orfèvrerie ou de la joaillerie limousine. Ce sont les envahisseurs

des Gaules et des contrées limitrophes qui, en se fixant au milieu des populations soumises par la force à leur autorité, ont importé, pratiqué et enseigné une industrie en quelque sorte inséparable de l'orfèvrerie ou plutôt une branche du même art, c'est-à-dire l'émaillerie à taille d'épargne imitée plus tard par les Lemovices et qui remonterait aux temps les plus reculés, malgré la rareté ou même l'absence totale aujourd'hui des émaux limousins antérieurs au XIIe siècle.

Nous ne devons pas oublier que notre confrère appartenait par l'origine de sa famille au Limousin et qu'en conséquence il devait porter un grand intérêt à tout ce qui concernait cette ancienne province; mais néanmoins je ne puis admettre qu'il ait été assez prévenu en faveur de ses compatriotes pour fermer les yeux à la vérité, en défendant les titres que Limoges pouvait avoir à l'invention de l'art que cette ville a si longtemps et si heureusement exercé. Or, parlant au chap. IIIe de son histoire de l'orfèvrerie pratiquée dans les siècles antérieurs à l'an 1000, c'est-à-dire sous la France mérovingienne et carlovingienne, M. F. de Lasteyrie a très justement rappelé que Limoges était depuis longtemps une des villes de la Gaule où le travail des métaux précieux avait acquis le plus d'importance. Elle possédait en effet un atelier monétaire, ce qui établit déjà à cet égard l'importance de cette ville, car, à l'époque dont il s'agit, la fabrication des monnaies était confiée

aux orfèvres qui ont joué un rôle très important dans les origines des arts modernes. En outre, parmi les monétaires de la même ville, Abbon avait pour élève saint Éloi dont la renommée a effacé la sienne. Ce dernier, né à la fin du VIe siècle et canonisé depuis sa mort, est devenu le patron du corps de métier auquel il appartenait durant sa vie. Je ne raconterai pas sa vie et son histoire; une chanson populaire, transmettant d'année en année son nom à nos enfants, empêcherait à elle seule la mémoire du monétaire de périr. Mais quoiqu'il puisse paraître douteux que les œuvres d'orfèvrerie attribuées par saint Ouen à saint Éloi soient toutes sorties de ses mains, on peut néanmoins affirmer que celles-ci ont dû être fort nombreuses. Des causes diverses ont amené la perte et la destruction de tous les monuments précieux exécutés par cet orfèvre ; cependant l'existence à une époque assez rapprochée de nous du calice de l'abbaye de Chelles, qui lui a toujours été attribué, n'est pas douteuse; car il existait encore au XVIIe siècle, et tout récemment un de nos anciens confrères, Grésy, que je suis heureux de citer, le restitue dans nos mémoires et ne craint pas d'affirmer que ce calice était orné d'émaux dont la présence était révélée par les termes employés par André Du Saussay pour le décrire, et que je reproduis ici : *encaustoque artificiose eliquato infusoque coruscans*. Suger lui-même, parlant de la coupe de prisme d'émeraude qu'il possédait à

Saint-Denys, se sert d'expressions à peu près semblables, lorsqu'il dit : « *quod videlicet vas,* « *tam pro preciosi lapidis qualitate quam integra* « *sui quantitate mirificum inclusorio sancti Eligii* « *opere constat ornatum quod omnium aurificum* « *judicio pretiosissimum estimatur.* »

Enfin l'un de nos correspondants, juge très compétent en pareille matière, n'est pas éloigné de partager aujourd'hui l'opinion de Grésy après l'avoir longtemps combattue. Hâtons-nous de remarquer cependant que M. F. de Lasteyrie a été beaucoup moins affirmatif à cet égard que Grésy. Il se contente en effet de dire : « On n'a aucune « preuve que saint Eloi ait jamais fait des émaux, » en ajoutant il est vrai : « L'émaillerie était pra- « tiquée par les peuples de la partie occidentale « des Gaules dès une époque très reculée, l'émail- « lerie sur bronze s'entend, du moins ne l'y « voyons-nous reparaître que quatre siècles plus « tard. Pour ce qui est des incrustations de gre- « nats ou de verroteries, c'est autre chose ; le « grand orfèvre ne pouvait évidemment ignorer « les procédés de l'art spécial importé dans les « Gaules, depuis plus d'un siècle déjà, par les « Francs et les autres peuples d'origine sem- « blable[1]. »

1. « Le calice de Chelles, omis dans ma nomenclature parce que la Révolution l'a envoyé au creuset, est fort légitimement attribué à saint Éloi. L'illustre orfèvre du VIIe siècle, né aux environs de Limoges, doit être regardé comme le chef, sinon

La gravure qui a été reproduite par Grésy dans son mémoire nous offre à la bordure du calice des cabochons appliqués sur un cloisonnage triangulaire irrégulier avec incrustation probablement de grenats de table. La patrie de saint Eloi, c'est encore M. F. de Lasteyrie qui l'a fait observer, était restée, depuis la mort de cet habile artiste, le centre de la fabrication de l'émaillerie, et du XIe au XIIe siècle, si ce n'est même antérieurement, l'émaillerie à taille d'épargne que Limoges pratiquait habilement et que les barbares septentrionaux, les Celtes notamment, lui avaient transmise, valut à cette ville une réputation considérable dans toute l'étendue de l'Europe, au point que les objets émaillés par le même procédé reçurent le nom d'émail limousin, *opus lemovicense*, qui servait alors à le désigner et qui a servi longtemps encore après à désigner les produits de cette

comme le fondateur de l'école limousine, et ses précieux ouvrages, s'il en existait encore, serviraient de criterium pour classer les anciens produits de cette école. Or, si l'original du calice de Chelles a disparu, la *panoplia sacerdotalis* d'André du Saussay nous en offre une copie exacte, copie que l'emploi des hachures héraldiques sur les parties polychromes permet de restituer en couleur. La coupe dans sa hauteur est striée de baguettes en grenats cloisonnés dont le style mérovingien saute aux yeux ; elles encadrent des panneaux échiquetés vert et blanc, cause innocente d'un désaccord entre le comte F. de Lasteyrie, E. Grésy et moi. Mes deux savants adversaires voyaient de l'émail là où je ne reconnaissais que l'incrustation à froid ; je les ai ardemment combattus, mais je pense qu'ils avaient mille fois raison. » (Charles de Linas, *La châsse de Gimel*, 1883.)

industrie propre au pays où elle était exercée. En parlant de Limoges un archéologue dont nous ne saurions trop invoquer le témoignage, M. de Laborde, n'hésite pas à dire : « Cette brillante colonie « romaine devient, sitôt le calme rétabli en « France, un centre de fabrication d'orfèvrerie « si fécond, qu'on ne saurait attribuer ce rapide « développement à autre chose qu'à des traditions « anciennes, qu'à un corps de métier établi de « longue date et fortement organisé. L'histoire « de ses orfèvres, par son caractère légendaire « lui-même, prouve combien était célèbre et « remontait haut leur habileté. C'est vers le « milieu du XIe siècle qu'on voit, tant par les « monuments que par les textes, combien les « émaux se perfectionnent et gagnent en vogue : « Limoges leur donne son nom. »

En considérant l'époque si éloignée de nous où les produits de l'art limousin, qui n'avait rien de commun avec l'émail cloisonné que les Allemands ont emprunté aux Byzantins, commencèrent à se répandre par la voie du commerce dans tout le reste de l'Europe, nous nous croyons autorisés à croire que l'émaillerie à taille d'épargne a été seule longtemps pratiquée comme à Limoges ; mais il est nécessaire d'observer ici que le nombre des châsses émaillées par les artistes limousins, encore considérable à l'heure actuelle dans maints édifices religieux de la province qui a vu naître l'émaillerie à taille d'épargne et dans

plusieurs autres provinces de France, malgré toutes les chances de destruction auxquelles ces monuments ont été exposés, devait être très supérieur à ce qu'il peut être aujourd'hui. En conséquence, doit-on s'étonner que les émaux limousins antérieurs au XIIe siècle soient devenus rares, quand pendant des siècles les guerres religieuses, le fanatisme des sectaires, les fureurs des révolutionnaires et les variations de la mode se sont réunis pour amener la destruction de la plupart d'entr'eux? Quelques archéologues, notamment MM. de Verneilh, Labarte, du Sommerard, ont nié qu'on pût citer des émaux de la même fabrication, antérieurs à la fin du XIIe siècle; bien plus, ils ont été même jusqu'à prétendre que les artistes limousins n'avaient fait qu'imiter l'émaillerie pratiquée soit en Allemagne, soit en Italie : et dans le but de prouver ce qu'ils avançaient, les mêmes archéologues ont cherché à contester l'âge de quelques émaux célèbres trouvés en France et sauvés du grand naufrage où les monuments du même genre ont été engloutis. Mais ces antiquaires n'ont pas expliqué comment il se faisait que Limoges n'eût pratiqué d'abord que l'émail à taille d'épargne et presque jamais l'émail cloisonné; du reste, n'est-ce pas seulement à la fin du XIIe siècle que se montre la seconde manière de l'émaillerie limousine, dans laquelle le champ creux commence à être substitué au champ levé : le contraire aurait dû avoir lieu. Comment dès lors admettre que tout

d'un coup, et pour ainsi dire du jour au lendemain, les émaux limousins aient été si habilement fabriqués qu'ils aient pu acquérir immédiatement une réputation incontestée et incontestable dans l'Europe entière? La force de cette objection ayant été sentie par quelques archéologues, ils se sont laissé tenter par l'idée d'attribuer quelques émaux, reconnus sans conteste jusqu'à nos jours comme d'origine limousine, à des Allemands. L'un d'eux, pour ne citer qu'un exemple, M. Darcel, regarde l'*émail du Mans* comme l'œuvre d'un artiste allemand, tandis que Labarte se contente de dire que cet émail ne remonte pas à la date à laquelle le placent quelques savants en renom, notamment M. de Laborde, le plus grand connaisseur de l'émaillerie.

Mais, en enlevant au Limousin la gloire de l'invention de l'émaillerie à taille d'épargne, on n'explique pas davantage que l'art limousin ait pu toucher à sa perfection au lendemain de sa naissance, sans essais malheureux, sans tâtonnement. Chez tous les peuples, à toutes les époques, les arts naissent, croissent et dégénèrent par une loi qui n'admet pas d'exceptions, et, en l'absence de monuments de telle ou telle époque, on peut au moins affirmer que dans certains arts la période d'essai a précédé la période de perfection.

J'ai dit ailleurs que l'homme qui a le mieux connu les émaux et les a si bien décrits, après en avoir vu passer sous ses yeux un très grand

nombre, partageait entièrement l'opinion de M. F. de Lasteyrie au sujet de l'émaillerie limousine. M. de Laborde, qu'il faudra toujours citer, n'a pas hésité le moins du monde à dire que, contre toutes les vraisemblances, les émaux comme l'imprimerie restèrent inconnus à l'antiquité, bien qu'elle eût à sa disposition et à son usage quotidien pour l'un et l'autre de ces deux arts tous les éléments qui les constituent. Une main, puissante bien qu'invisible, maintint le voile sur l'impression jusqu'au XVe siècle de notre ère et le retint sur l'émail appliqué au métal pendant toute l'antiquité. Quant à nous, nous osons dire hardiment, avec MM. de Laborde et F. de Lasteyrie : les Limousins tiennent leur art des barbares de Philostrate, ils n'ont été ni les élèves des Allemands, ni les disciples des Vénitiens, ceux-ci n'ayant jamais fabriqué que des émaux cloisonnés ou émaux de plique ou de plite et le plus souvent que des émaux champlevés. Malgré l'opinion de MM. du Sommerard et de Verneilh, l'émaillerie limousine doit être considérée comme un art national, ainsi que l'a proclamé notre confrère.

Nous croyons avoir expliqué plus haut pourquoi nous n'avions pas voulu suivre M. F. de Lasteyrie pas à pas dans son histoire de l'orfèvrerie, encore moins analyser les nombreux mémoires qu'il a publiés sur quelques branches de cette grande et puissante industrie pratiquée à toutes les époques de l'histoire, mais dont les monu-

ments ont en grande partie péri et devaient périr, attendu qu'ils formaient et forment même encore aujourd'hui une espèce d'épargne particulière, un fonds de réserve en un mot, où l'on vient puiser dans certains moments quand l'argent monnayé devient rare et se cache. Alors l'or et l'argent, convertis en ustensiles de ménage, en bijoux, en joyaux, sont fondus et retournent à l'état de matière première, sauf plus tard, où les temps sont redevenus plus calmes, l'aisance plus répandue, la richesse plus abondante, les métaux précieux employés auparavant à d'autres usages servent à la fabrication d'objets semblables à ceux qui avaient été convertis en argent monnayé.

En parlant de M. F. de Lasteyrie au point de vue de l'archéologie, je m'étais borné à rappeler quelques-uns des travaux qui assurent à sa mémoire une véritable durée; il me reste à considérer M. F. de Lasteyrie comme l'homme de notre maison, en sa qualité de membre de notre société à laquelle il a appartenu pendant près de trente ans et pour laquelle il travaillait encore à la veille de sa mort, au milieu d'infirmités précoces et de cruelles souffrances endurées avec stoïcisme.

M. F. de Lasteyrie, entré à la Société des Antiquaires, dont son père, M. le comte Philibert de Lasteyrie, avait fait partie lorsqu'elle portait le nom de Société Celtique, le 22 avril 1851, était élu l'année suivante second vice-président. Il passait premier vice-président en 1854. J'ignore

les raisons qui l'ont empêché d'être élevé en 1864 à la présidence qui lui aurait été dévolue suivant l'usage invariable de la Compagnie.

M. F. de Lasteyrie a pris une part active aux travaux de notre Société; nos mémoires renferment plusieurs dissertations importantes dues à sa plume. La première en date est une notice sur une lampe chrétienne en forme de bélier, appartenant aujourd'hui au Musée du Louvre.

En 1856, il a lu à la Société une notice sur les vitraux de l'abbaye de Ratthhausen, ordre de Cîteaux, canton de Lucerne, aujourd'hui détruite. Un habitant du pays, qui s'était rendu acquéreur, au moment de la sécularisation du monastère, d'une des verrières qui ornaient l'église, vint à Paris pour les vendre; notre confrère eut ainsi l'occasion de les voir et de les étudier, et c'est le résultat de ses observations que renferme la notice en question.

L'année suivante, M. F. de Lasteyrie lut une courte notice sur la vie et les travaux du père Martin qui était entré dans notre Société le même jour que son biographe et qui depuis plus de vingt ans entretenait avec lui des relations que la communauté d'études avait rendues aussi profitables à l'un qu'à l'autre.

En 1864, M. F. de Lasteyrie nous fit part des observations que lui avait suggérées la description du trésor de Conques par M. Darcel. Notre confrère, ayant fait une visite aux montagnes du

Rouergue pour contrôler *de visu* les descriptions contenues dans le livre de M. Darcel, a cru devoir faire connaître, toutes les fois qu'il s'est trouvé en désaccord avec ce dernier, les motifs qui le déterminaient à ne pas attribuer tel ou tel monument de ce précieux trésor à une époque admise par l'auteur. A partir de 1864, des souffrances réitérées, engendrées par une maladie très grave par elle-même, une chute malheureuse sur la voie publique le tinrent trop souvent éloigné du lieu de nos séances. Après avoir été très longtemps assidu parmi nous, il se vit contraint à n'y paraître que très rarement, et, quand il crut devoir abandonner nos réunions, il se détermina, mais à regret, à solliciter le titre de membre honoraire qui lui fut accordé le 1er avril 1874 avec un empressement mêlé de tristesse.

Cependant, même depuis cette époque, M. F. de Lasteyrie, loin de rompre les liens qui l'unissaient à notre Compagnie, nous a communiqué une notice sur quelques représentations allégoriques de l'eucharistie figurées sur des verrières françaises et étrangères. Cette courte notice renferme la description d'une verrière de l'église de Saint-Etienne-du-Mont, assez récente au surplus, car elle a été exécutée par Nicolas Pinaigrier, fils ou petit-fils de Robert Pinaigrier, auquel elle avait été attribuée à tort par Levieil et plus tard par Langlois.

Enfin, l'année dernière, notre Société a inséré dans le tome XL de ses *Mémoires* un dernier

travail de M. F. de Lasteyrie qui a pour titre : *Les peintres verriers étrangers à la France*, classés méthodiquement selon les pays et l'époque où ils ont vécu, dernier présent qu'il nous ait fait, car les maux qu'il endurait avec autant de résignation que de fermeté, et la mort survenue le 15 mai 1879 ne lui ont pas même permis de corriger les épreuves de ce travail : une main pieuse, celle d'un fils, a remplacé la sienne. J'avoue que ce n'est pas sans émotion que j'ai lu cette savante et intéressante notice qui renferme la classification méthodique des peintres verriers qui n'appartiennent pas à notre pays. Cette classification donne 480 noms par ordre alphabétique, tandis que la liste la plus complète que nous possédions avant ne dépassait pas le nombre de 250. En outre, en parlant des artistes qui figurent sur la liste nouvelle et auxquels il eût été possible d'en ajouter d'autres, notamment pour la Suisse qui a été si longtemps le siège d'une importante école de peinture sur verre, M. F. de Lasteyrie, à propos des verrières de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique, de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne, a fait des observations d'un autre intérêt sur plusieurs d'entre eux. C'est en 1838 que notre confrère fit paraître la première livraison de son histoire de la peinture sur verre en France, d'après les monuments encore existants. En 1879, quarante ans plus tard, il consacrait à ce grand art né

dans notre pays très probablement les dernières pages qu'il ait écrites. Quelle admirable et rare persévérance !

Le jour des obsèques qui eurent lieu le 17 mai 1879, le président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à laquelle M. F. de Lasteyrie appartenait en qualité d'académicien libre, M. de Rozière, a pu dire que M. F. de Lasteyrie avait apporté au sein de l'Académie, où il comptait beaucoup d'amis avant de lui être associé, cette urbanité de formes, cette bienveillance de sentiments et de langage qui forment en quelque sorte le fond même de sa nature.

Les amis dont parlait M. de Rozière appartiennent, si ce n'est tous, au moins presque tous, à la Société des Antiquaires à laquelle M. Ferdinand de Lasteyrie a toujours porté un vif et constant intérêt comme le témoignent les lignes suivantes, écrites à la date du 15 avril 1874 : « Je ne veux « pas tarder à vous remercier de votre aimable « billet et des sentiments d'affectueuse sympa- « thie, dont il est l'expression, que vous n'avez « pas cessé de me témoigner depuis notre entrée « mutuelle à la Société des Antiquaires qui date, « je crois, à peu près de la même époque, et ce « sont des relations auxquelles je tiens trop pour « ne pas attacher beaucoup de prix à leur conti- « nuation. »

Tel M. F. de Lasteyrie s'est montré au sein de l'Académie, tel il a été envers tous les membres

de notre Compagnie et particulièrement envers moi qu'il a honoré du titre d'ami. Du reste, il nous a donné mille preuves de son activité, de ses lumières, de son désir d'employer tous ses efforts pour communiquer à notre Société une vie plus active, plus intime, en allant jusqu'à demander la multiplication de nos séançes. Assidu à nos réunions, il y prenait souvent la parole, toujours à propos, et nos anciens savent, comme moi, que son langage était aussi clair, aussi choisi qu'élégant. Il se faisait surtout admirer dans nos rangs par une qualité assez rare partout, celle de savoir écouter, sauf à contredire avec modération les opinions qui n'étaient pas les siennes, car sa modération, sa douceur, sa bienveillance et son urbanité ne l'abandonnaient jamais. Pendant un quart de siècle, il ne s'est jamais démenti.

Ce que je viens de dire, trop imparfaitement sans doute, doit suffire pour montrer quelle perte notre pays, l'Institut et notre Compagnie ont faite dans la personne de M. Ferdinand de Lasteyrie.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES DE M. LE Cte F. DE LASTEYRIE.

1835.

1. Rubens, biographie.
   La *Revue des enfants*, 2 mai 1835.

2. Les nouvelles statues des Tuileries.
   Le *Réformateur*, 15 mai 1835.

3. L'Hôtel de Sens.
   La *Revue des enfants*, n° 25, année 1835.

1838.

4. *Histoire de la Peinture sur verre en France,* 1 vol. in-fol. avec atlas in-fol. de 108 planches coloriées et dessinées par l'auteur. La 1re livraison a paru en 1838, la dernière en 1857.

1844.

5. Discours prononcé à la Chambre des députés, le 9 juillet 1844, en faveur de l'Ecole des chartes.
   Moniteur du 10 juillet 1844.

1845.

6. Discours prononcé à la Chambre des députés, le 8 mars 1845, en faveur des professeurs de l'Ecole des beaux-arts.
   Moniteur du 9 mars 1845.

7. Discours prononcé à la Chambre des députés, le 9 mai 1845, au sujet de la restauration de Saint-Ouen de Rouen.

Moniteur du 10 mai 1845.

8. Discours prononcé à la Chambre des députés, le 30 juin 1835, au sujet de la restauration de Notre-Dame de Paris.

Moniteur du 1er juillet 1845. — Tiré à part en une broch. in-12 de 12 p.

1846.

9. Discours prononcé à la Chambre des députés, le 26 mai 1846, en faveur de l'Ecole des chartes.

Moniteur du 27 mai 1846.

10. Discours prononcé à la Chambre des députés, le 17 juin 1846, à propos de la démolition du clocher de Saint-Denis.

Moniteur du 18 juin 1846.

1848.

11. Rapport au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à un crédit de deux millions demandé pour la restauration de diverses salles du Louvre.

7 décembre 1848.

1850.

12. Rapport présenté à M. le ministre du commerce et de l'agriculture par le Conseil de perfectionnement des manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. Paris, Panckouke, 1850, in-12 de 23 p.

Extrait du *Moniteur* du 27 mai 1850.

1852.

13. Quelques mots sur la théorie de la peinture sur verre. Paris, Didron, 1852, in-18 de 168 p.

1853.

14. Une visite aux proscrits de Bruxelles; lettre à M. Havin.

Le *Siècle*, 1er avril 1853.

15. Notice sur une lampe chrétienne en forme de bélier.

Mémoires de la Société des Antiquaires, t. XXII, p. 225.

20 juin 1853.

1854.

16. La cathédrale d'Aoste. Paris, Didron, 1854, in-8° de 54 p.

17. Le Piémont en 1854.
Le *Siècle*, 1er, 5 et 13 décembre 1854.

1855.

18. Les industries d'art.
Palais de l'exposition, revue hebdomadaire, n° du 16 mai 1855.

19. Exposition universelle, 1855.
Le *Siècle*, 13 et 25 décembre 1855, orfèvrerie; 12 octobre, orfèvrerie ecclésiastique; 18 octobre, ornements d'église; (sans date), argenture et dorure; 25 octobre, photographie; (sans date), id. second article.

1856.

20. La Gallia christiana.
Le *Siècle*, 29 octobre 1856.

21. Notice sur les vitraux de l'abbaye de Rathausen (canton de Lucerne).
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. XXIII, p. 116. — Tiré à part sous le même titre. Paris, Lahure, 1856, in-8° de 49 p.

1857.

22. Lettre sur les canons d'Alexandrie.
Le *Siècle*, 7 janvier 1857.

23. Le Justinien d'Isambert, compte-rendu.
Le *Siècle*, 20 février 1857.

24. Les maîtres graveurs de Renouvier, compte-rendu.
Le *Siècle*, 2 septembre 1857.

25. Notice sur la vie et les ouvrages du P. Arthur Martin.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1857, p.
— Tiré à part. Gr. in-8° de 10 p.

26. L'Electrum des anciens était-il de l'émail? dissertation sous forme de réponse à M. Labarte. Paris, Firmin-Didot, 1857, in-8° de 78 p.

1858.

27. Ary Scheffer.

Le *Siècle*, 17 et 18 juillet 1858.

28. Exposition du centre de la France.

Le *Siècle*, 23 juillet et 3 août 1858.

1859.

29. Villard de Honnecourt. Les architectes français au XIIIe siècle.

Le *Siècle*, 3 janvier 1859.

30. Les arts et l'industrie française à Constantinople.

Le *Siècle*, 25 et 26 mars 1859.

31. Exposition de photographie.

Le *Siècle*, 23 juin, 14 et 19 juillet 1859.

32. Notice sur la châsse de saint Viance. Brive, Léon Roche, 1859, in-8° de 16 p. 1 pl.

1860.

33. Les historiens français du XVe s. Chronique de Jeanne la Pucelle, Chronique de Jean Chartier, éditions nouvelles publiées par Vallet de Viriville.

Le *Siècle*, 2 février 1860.

34. Italie centrale; l'annexion considérée au point de vue italien et français. Paris, Dentu, 1860, in-8°, 2 éditions.

35. Description du trésor de Guarrazar accompagnée de recherches sur toutes les questions archéologiques qui s'y rattachent. Paris, Gide, 1860, in-4° avec figures en couleur.

1861.

36. La peinture sur verre au XIXe s.

Gazette des Beaux-Arts, 1861. — Tiré à part. Gr. in-8° de 16 p.

37. Manin et Venise.

Le *Siècle*, 22 mars 1861.

38. Lettre au rédacteur en chef de la *Perseveranza* relative à l'expédition de Rome ordonnée par le général Cavaignac.

La *Perseveranza* de Milan, le 10 août 1861.

39. Les travaux de Paris ; examen critique. Paris, Michel Lévy, 1861, in-18 de 252 p.

40. Notice sur un pied-fort émaillé.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XIX, 1861, 1 pl. — Tiré à part, in-8° de 6 p. et 1 pl.

41. Le Musée Campana.

Le *Siècle*, 22 avril 1862.

42. La céramique à l'exposition de Londres.

Le *Siècle*, 29 octobre, 6 novembre, 3 et 23 décembre 1862.

1862.

43. Causeries artistiques. Hachette, 1862, in-12 de 257 p.

(Réimpression d'articles publiés dans le *Siècle* en 1861.)

44. Des origines de l'émaillerie limousine.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XII, 1862.

1863.

45. La peinture à l'exposition universelle. Etude sur l'art contemporain. Paris, Castel, 1863, in-18 de 191 p.

46. Projet de création d'un musée municipal pour les arts industriels.

Le *Siècle*, 9 et 21 février 1863. — Tiré à part en 1 vol. pet. in-8° de 62 p.

47. De la nouvelle organisation de l'Ecole des beaux-arts.

Le *Temps*, 27 décembre 1863.

48. Ecole des beaux-arts ; réponse à M. Beulé.

Le *Temps*, 31 décembre 1863.

(La lettre de M. Beulé était déjà une réponse à l'article du 27 décembre.)

1864.

49. L'hiver à Turin.

Le *Temps*, 15 février 1864.

(Sous le pseudonyme de F. Stella.)

50. Les titres et les noms.

Le *Temps*, 16 juillet 1864.

51. L'Hôtel-Dieu de Paris.
Le Temps, 10 août 1864.

52. Les Eaux-fortes de Jacque.
Le Temps, 22 octobre 1864.

53. Des progrès du goût en Angleterre. Le Musée de South-Kensington.
Le Temps, 12 et 29 novembre 1864.

54. Question parisienne; lettres à M. Chaix-d'Est-Ange. Paris, Pagnerre, 1864, in-12 de 69 p.

55. Observations sur le trésor de Conques et sur la description qu'en a donnée M. Darcel.
Mémoires de la Société des Antiquaires, t. XXVIII, p. 48. 1865. — Tirage à part dont 25 exemplaires de format in-4°.

1865.

56. Jeanne d'Arc à la Butte-des-Moulins.
Opinion nationale, 10 juillet 1865.

57. Bernard Palissy; étude sur sa vie et sur ses œuvres.
La *Revue des Beaux-Arts*, des 15 juillet et 1er août 1865. Paris, Pillet, in-8°. 1865.

58. Esquisses américaines; souvenirs d'un séjour chez les planteurs du sud.
Extrait de la *Revue française*, n° du 1er août 1865.

59. Les précurseurs de M. Haussmann.
Opinion nationale, 15 août 1865.

60. Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie.
Opinion nationale, 20 août, 4 et 24 octobre, 13 novembre, 28 décembre 1865.

61. Simple conversation à propos du pavillon de Flore.
Opinion nationale, 30 novembre 1865.

62. Petite chronique des arts.
Opinion nationale, 18 décembre 1865.

1866.

63. L'Autriche et les archives de Venise.
Opinion nationale, 22 août 1866.

64. Les Beaux-Arts aux Etats-Unis.
Opinion nationale, 5 septembre 1866.

65. De la Police de Paris.
Opinion nationale, 6, 11 et 20 octobre 1866.

66. Destruction du faubourg Saint-Germain.
Opinion nationale, 8 décembre 1866.

1867.

67. A propos de la démolition de la Butte-des-Moulins.
Opinion nationale, 16 et 22 janvier 1867.

68. Exposition de 1867.
Opinion nationale, 19 avril; 2, 8, 24 et 26 mai; 12, 25 et 30 juin; 6 et 28 juillet; 9, 22, 29 août; 8 et 15 septembre; 5, 18 et 24 octobre; 1er et 10 novembre.

69. Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la Commission des antiquités de la France, lu dans la séance du 12 juillet 1867.
Tiré à part. Paris, Didot, 1867, in-4° de 18 p.

70. L'Histoire du travail à l'exposition universelle.
Revue moderne, des 1er septembre et 1er octobre 1867. — Tiré à part. Paris, Didron, 1867, in-8° de 59 p.

1868.

71. L'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.
Opinion nationale, 1er janvier 1868.

72. Vallet de Viriville.
Opinion nationale, 27 février 1868.

73. De l'abus des changements de noms dans les rues de Paris.
Opinion nationale, 28 février 1868.

74. Anniversaire de la confédération de Bar.
Opinion nationale, 2 mars 1868.

75. M. Naudet.
Opinion nationale, 11 mai 1868.

76. Salon de 1868.
Opinion nationale, 11, 18 et 20 mai; 8, 13, 20, 21 et 26 juin; 20 et 24 juillet 1868.

77. Une légende savoisienne.
Gazette du village, 31 mai 1868.

78. Essai de restitution d'un des boucliers daces représentés sur les bas-reliefs de la colonne Trajane. In-8° de 8 p.
Extrait du *Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, des mois de juillet et août 1868.

79. Inauguration de la statue de Bernard Palissy à Saintes; lettre signée Théophile Potier.
Opinion nationale, 13 août 1868.

80. Tapisseries peintes à la main.
Opinion nationale, 17 août 1868.

81. De l'organisation de l'exposition des beaux-arts.
Opinion nationale, 27 août 1868.
(Un article dont la suite n'a pas paru.)

1869.

82. Nécrologie artistique. Calamatta et L. de Laborde.
Opinion nationale, 12 avril 1869.

83. Publications artistiques.
Opinion nationale, 16 ou 17 avril 1869.

84. Enseignement populaire du dessin; école du 3e arrondissement.
Opinion nationale, 28 mars 1869.

85. Où en est l'Opéra ?
Opinion nationale, 1er mai 1869.

86. Salon de 1869.
Opinion nationale, 12, 25 et 27 mai; 2, 9, 12, 21 et 26 juin; 5 et 12 juillet.
(Signé : Claudius Stella.)

87. L'Histoire ancienne de l'Orient, par Fr. Lenormant.
Opinion nationale, 7 juin 1869.

88. Le Guide du Verrier, par Bontemps.
Opinion nationale, 27 juillet 1869.

89. Concours de sortie de l'Ecole centrale et spéciale d'architecture.
Opinion nationale, 8 août 1869.

90. Groupes et statues de la façade de l'Opéra.
Opinion nationale, 19 août 1869.

91. Le grand prix de cent mille francs.
Opinion nationale, 24 août 1869.
(Signé : Claudius Stella.)

92. 8e exposition de photographie.
Opinion nationale, 4 et 28 octobre 1869.

93. Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au nom de la Commission des antiquités de la France, lu dans la séance du vendredi 5 novembre 1869. In-4° de 23 p.

94. A travers les arts par Charles Garnier.
Opinion nationale, 5 novembre 1869.

95. La Coupe de Suez des frères Fannière.
Opinion nationale, 13 novembre 1869.

96. Collection Lacaze.
Opinion nationale, 7 décembre 1869. Un autre dans l'*Opinion nationale* du 1er avril 1870.

97. Exposition des œuvres de Paul Huet.
Opinion nationale, 27 décembre 1869.

98. Chefs-d'œuvre de la peinture italienne, par Paul Mantz.
Opinion nationale, 31 décembre 1869.

99. Le paysan, ce qu'il est, ce qu'il devrait être. Paris, Armand Le Chevalier, 1869, in-16.

1870.

100. Décoration de la chapelle du prince Albert.
Opinion nationale, 10 janvier 1870.

101. Le Ministère des beaux-arts.
Opinion nationale, 11 janvier 1870.

102. Jules André.
Opinion nationale, 24 janvier 1870.

103. Vente de la galerie San-Donato.
Opinion nationale, 15 février et 20 mars 1870.

104. Un Raphaël.
Opinion nationale, 14 mars 1870.

105. Service de Sèvres de la vente Demidoff.
Opinion nationale, 25 mars 1870.

106. La salle Lacaze au Louvre.
Opinion nationale, 1er avril 1870.

107. Chronique d'art : les peintures de la maison de Tibère, l'hôtel de ville de Lyon, peintures de Saint-Germain-des-Prés, encore un Raphaël.
Opinion nationale, 30 avril 1870.

108. Salon de 1870.
Opinion nationale, 4, 10 et 18 mai; 1er, 8, 13, 18 et 22 juin; 3 juillet 1870.

109. Achèvement de la *Gallia Christiana*.
Opinion nationale, 8 août 1870.

1871.

110. Le Drapeau blanc.
Opinion nationale, 13 juillet 1871.

111. De la reconstruction des édifices incendiés.
Opinion nationale, 14 août 1871.

112. L'Hôtel de ville.
Opinion nationale, 10 et 11 octobre 1871.

113. Félix Duban.
Opinion nationale, 15 février 1872.
(Un autre article dans la *Gironde*, du 18 octobre 1870.)

114. Le Théâtre par Charles Garnier.
Opinion nationale, 5 décembre 1871.

1872.

115. Salon de 1872.
Opinion nationale, 5 février 1872.

116. Beaux-arts sous l'empire.
Opinion nationale, 27 février 1872.

117. M. Jaubert et l'Institut.
Opinion nationale, 27 mars 1872.

118. La dotation de nos musées.
Opinion nationale, 4 avril 1872.

119. Les Arts industriels au moyen âge par M. Labarte.
Opinion nationale, 22 avril 1872.

120. Le Musée des souverains.
Opinion nationale, 6 mai 1872.

121. Salon de 1872.
Opinion nationale, 11, 17, 19, 23 et 29 mai; 7 juin 1872.
(Sous le pseudonyme de Claudius Stella.)

122. La Vénus de Milo.
Opinion nationale, 6 juillet 1872.

123. Appellation des rues de Paris.
Opinion nationale, 23 juillet 1872.

1873.

124. Art industriel ; exposition de la maison Christofle.
Opinion nationale, 7 janvier 1873.

125. A propos des projets de reconstruction de l'hôtel de ville.
Opinion nationale, 20 mars 1873.

126. Vitet.
Opinion nationale, 13 juin 1873.

127. Comptes et mémoriaux du roi René par Lecoy de la Marche.
Opinion nationale, 15 juillet 1873.

128. Charles Rivet ; notes recueillies pour une conférence interdite par le préfet de la Corrèze. Brive, Valéry, 1873, in-8° de 36 p.

1874.

129. Notice sur une ancienne croix éthiopienne conservée à Florence. Paris, 1874, in-4°.
(Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVIII, 1re partie.)

130. Réorganisation des musées.
Opinion nationale, 25 et 29 mai 1874.

131. Modes du jour.
Opinion nationale, 2 juillet 1874.
(Sous le pseudonyme SUTOR.)

1875.

132. Histoire de l'orfèvrerie. Paris, Hachette, 1875, in-8° de 322 p., fig.

133. Collection Lenoir.
Opinion nationale, 18 mars 1875.

134. Nouvelle appellation de certaines rues de Paris.
Opinion nationale, 13 avril 1875.

135. Le Jardin des Tuileries.
Opinion nationale, 2 et 14 décembre 1875.

1876.

136. Exposition universelle de 1878.
Opinion nationale, 15 avril 1876.
(Sous la signature Claudius STELLA.)

1877.

137. Notice sur une amulette d'Alfred le Grand. Limoges, Chapoulaud, in-8°, 1877.

138. Un enterrement à Paris en 1697.
(*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1877, p. 146.)

1878.

139. Dissertation sur le véritable sens du mot Anacleus.
(Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, août 1878.)

1879.

140. Le cimetière de Saint-Firmin (Oise).
Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, 1879, p. 101.

141. Un grand seigneur du XVIe s., le Connétable de Montmorency. Paris, Quantin, 1879. Gr. in-8° de 38 p. avec fig.
(Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, avril et août 1879.)

142. Notice sur quelques représentations allégoriques de l'Eucharistie.
(Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XXXIX, 1879.)

143. Les peintres verriers étrangers à la France, classés méthodiquement selon les pays et l'époque où ils ont vécu.
(Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XL, 1880.)

NOTES

D'UN

VOYAGE EN CORSE

Par M. G. LAFAYE, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 28 novembre 1883.

Pendant un court séjour que j'ai fait en Corse au mois de juillet 1883, j'ai recueilli çà et là quelques indications archéologiques que je crois utile de communiquer à la Société des Antiquaires. La Faculté des lettres d'Aix envoie chaque année dans l'île trois de ses membres pour y faire passer les examens du baccalauréat. Les professeurs désignés pour cette tâche tiennent deux sessions, la première à Ajaccio, la seconde à Bastia. Ils se rendent d'une ville à l'autre en suivant en voiture la grande route qui coupe l'échine de la Corse au col de la Foce et, après avoir passé par Corte, longe la côte orientale jusqu'au point où commence le cap. C'est dans ce trajet et pendant les loisirs que me laissaient mes fonctions que j'ai étudié les antiquités de l'île. Le temps dont je disposais était trop limité pour que je pusse tenter une exploration méthodique. Mais je suis revenu

sur le continent avec la conviction que des recherches mieux conduites produiraient d'excellents résultats. Prosper Mérimée a le premier indiqué dans un rapport au ministre de l'Instruction publique les points principaux qui devraient attirer l'attention d'un archéologue[1]. Mais depuis quarante ans personne n'a pris soin de développer ce sommaire, de le compléter par des informations nouvelles et de faire connaître par des reproductions plus fidèles les monuments qu'il signale. Quelques voyageurs zélés ont, il est vrai, essayé, en passant, d'apporter leur part à ce travail nécessaire. Ainsi, il y a une vingtaine d'années, M. le baron Henri Aucapitaine a communiqué à diverses sociétés savantes des observations judicieuses sur des antiquités de la Corse[2]. M. Alexandre Grassi, aujourd'hui sous-préfet de Corte, a écrit sur la ville romaine d'Aleria une brochure qui ne manque pas d'intérêt[3]. Mais ce sont là des efforts isolés, et M. Mommsen se plaint dans le Xe volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, récemment publié, que la Corse ne soit

1. *Notes d'un voyage en Corse*, par M. Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques de France, 1 vol. in-8°. Paris, Fournier jeune, 1840.

2. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1864. — *Nouvelles annales des Voyages*, juin 1864, p. 372. — *Bulletin monumental*, t. XXIX (1863), p. 299.

3. *Aleria*, étude historique et archéologique, par M. Alex. Grassi. In-8°. Paris, Arthur Bertrand, éditeur, 1864, extrait des *Nouvelles annales des Voyages*, novembre 1864.

représentée dans ce recueil que par une seule page ; il attribue à l'état de barbarie, dans lequel l'île se trouve aujourd'hui, la pauvreté de la récolte que les épigraphistes y ont faite : reproche dont une bonne part retombe évidemment sur notre administration et sur nos sociétés savantes. La Sardaigne est soumise à une exploration régulière et féconde : elle a une université et un musée archéologique à Cagliari ; elle a des inspecteurs des fouilles, nommés par le gouvernement italien, qui transmettent à Rome des observations soigneusement enregistrées dans les *Notizie degli Scavi*. Il est fâcheux que la Corse ne soit pas aussi bien partagée. Les objets antiques tirés de son sol, dont quelques-uns ont un véritable prix, sont épars chez les particuliers ; d'autres ont passé en Italie. A Ajaccio, on m'a montré dans le coin d'une armoire du Musée des monnaies romaines entassées pêle-mêle. A Bastia, quelques inscriptions sont conservées à la bibliothèque de la ville. Ce sont là toutes les collections archéologiques que j'ai rencontrées sur ma route. Cependant, on commence en Corse même à chercher un remède à cet état de choses. En 1881 a été fondée à Bastia une *Société des sciences historiques et naturelles de la Corse* qui publie un *Bulletin*. Je serais heureux qu'elle pût être encouragée dans ses recherches par le succès qu'ont eu les miennes. Ce n'est pas que j'attache un grand prix aux renseignements que je transmets aujourd'hui à la

Société. J'ai donné au *Bulletin épigraphique de la Gaule* huit inscriptions romaines inédites, le meilleur de ma récolte. Je me contente de consigner ici mes observations sur des antiquités qui ne sont pas du domaine de l'épigraphie classique.

Corte. — M. le chanoine Venturini, curé de Corte, que j'ai eu l'honneur de voir dans cette ville, a été autrefois aumônier du pénitencier de Casabianda, situé près de l'ancienne ville romaine d'Aleria. Il a profité de ce voisinage pour former une collection des objets antiques que le hasard ou des investigations habiles amenaient au jour. Plus tard, étant allé à Rome et y ayant séjourné plusieurs années dans la maison du prince Sciarra en qualité de précepteur, il a cédé à un Américain, nommé M. Story, ce qu'il avait recueilli à Aleria. Il serait peut-être bon qu'un membre de notre École de Rome recherchât cette collection et la décrivît. Les antiquités de la Corse découvertes jusqu'ici sont en si petit nombre qu'il importe de n'en laisser aucune se dérober aux regards des connaisseurs.

A un kilomètre de Corte, à droite de la route qui conduit à Bastia, est un champ aride que l'on appelle le Champ du Sang, *lo Campo Sanguesaio ;* ce nom lui a été donné à la suite d'une bataille acharnée entre les Corses et les Sarrasins, dont il a été jadis le théâtre. De l'autre côté de la route, sur la hauteur, on m'a montré une ruine, qui me paraît mériter d'être décrite. Le lieu

où s'élèvent ces restes a conservé parmi les habitants du pays le nom de *Santa Marione*. Il était occupé jadis par le village de *Santa Maria*, qui, sous la domination génoise, faisait partie de la *pieve* ou district (*plebs*) de *Talcini*, dans laquelle étaient compris aussi Castirla, Omessa, Soveria, Tralonca, Santa Lucia et Corte[1]. Ces ruines sont celles de la chapelle de Santa Maria. Elles présentent cette particularité très curieuse que l'abside y est géminée. Prosper Mérimée et M. Aucapitaine avaient déjà observé la même construction dans l'église de Sainte-Christine, près de Cervione[2]. Mais le présent exemple montre qu'ils avaient tort de la croire unique. Elle n'est pas même particulière à la Corse. Viollet-Leduc l'a rencontrée en France dans les églises de Varen (XIIe siècle, Tarn-et-Garonne) et du Thor, à Toulouse (fin du XIVe)[3]. Elle a été employée dans plusieurs églises des bords du Rhin et à Rome même, à San Pietro in Vincoli. Viollet-Leduc ne l'expliquait pas, comme Mérimée, par une idée mystique de l'architecte, qu'il est au surplus assez

1. V. *Recherches historiques et statistiques sur la Corse*, par F. Robiquet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, in-8°, avec figures et un atlas in-fol. de 122 tableaux et planches, dont 6 cartes de l'île. Paris, chez le frère de l'auteur, 1835. — Tableau XXVII.— Cf. la carte de l'état-major, feuille 263.

2. Mérimée, p. 154. — Aucapitaine, dans le *Bull. monum.* T. XXIX (1863), p. 299.

3. *Dictionnaire d'architecture française du XIe au XVIe s.* Abside.

difficile de deviner ; il y voyait un mélange de la basilique latine et du plan de Sainte-Sophie de Constantinople[1]. Il est très naturel de penser que les Pisans, dont les relations avec le Levant étaient journalières au temps de leur splendeur, firent cet emprunt à l'architecture byzantine et qu'ils le mirent à profit chez les Corses, leurs vassaux. La plupart des grandes églises de l'île datent de l'époque de leur domination (1091-1284) et il est probable que Santa Marione doit aussi leur être attribuée.

Chacune des deux absides est percée, au fond, d'une meurtrière, ce qui s'explique par la nécessité où étaient souvent les habitants de se défendre contre les incursions des Sarrasins ; presque toutes les églises de la Corse ont des ouvertures semblables, notamment celles de la Canonica et de San Perteo, près de Mariana ; celle de Nebbio, près de Saint-Florent ; Saint-Michel de Murato, sans compter Sainte-Christine, près de Cervione, dont les deux absides sont éclairées de la même manière[2]. Les dimensions de Santa Marione sont très petites ; chaque abside a 3 m. de largeur ; leur hauteur au-dessus du sol n'est guère que de 3m50. Les meurtrières ont à l'intérieur une ouverture de 0m35, à l'extérieur de 0m10. Cette chapelle, quoique bâtie avec soin, et même, à en juger par le plan, avec une certaine recherche,

1. *Bullet. monum.* T. XXI, p. 448.
2. Mérimée, p. 99-100, 108, 121, 127, etc., etc.

n'a jamais dû servir qu'à un village d'une population très restreinte. Toute la construction est, comme à Sainte-Christine, en pierres carrées, de grosseurs inégales, taillées dans le schiste du pays.

Dans un des replis de la montagne sur laquelle s'élève Santa Marione, on m'a montré, en travers d'un vallon, les restes d'un mur qui paraît être d'appareil romain ; tout auprès, suivant la pente du vallon, coulent les eaux d'une source à sédiments calcaires. La tradition appelle ce lieu *li bagni di Santa Marione*. Il ne serait pas impossible en effet qu'il y ait eu là des bains d'origine romaine ; on peut reconnaître de distance en distance des amorces de murs de séparation perpendiculaires au premier ; cette disposition permet de supposer une série de petites chambres assez propres à l'attribution qu'on leur prête ; chacune d'elles mesurerait 2^{m}50 de large.

Près de Corte aussi, au hameau de *Caporalino*, commune d'Omezza, un paysan découvrit, en 1873, quatre vases de bronze, trois ayant l'apparence de seaux ou de chaudrons munis d'anses et ornés d'appliques d'un beau caractère, le quatrième en forme de broc ; de plus quelques fragments. Cette découverte a fait, au mois de février 1874, l'objet d'une communication de M. Joannon, de Marseille, associé correspondant, insérée dans le *Bulletin* de la Société. Les bronzes ont été acquis par le Musée du Louvre.

Erbalunga (arrondissement de Bastia, canton

de Brando). — M. Mommsen donne, en exprimant les doutes qu'elle lui inspire, une inscription prétendue romaine, que Mérimée avait copiée dans le village[1]. Elle était ainsi conçue :

CALISTO NIEIM : CI

Cette inscription a disparu. D'après les renseignements que j'ai recueillis sur les lieux, elle a dû être déplacée et effacée dans des travaux entrepris peu de temps après le passage de Mérimée pour le percement de la route qui fait le tour du cap. J'ai déjà dit dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule* que je ne croyais pas plus que M. Mommsen qu'elle fût romaine. Il y a deux autres inscriptions à Erbalunga, dans le jardin de M. le comte Valéry, ancien directeur d'une compagnie de bateaux à vapeur bien connue à Marseille. Elles proviennent du couvent de Saint-François, situé près du village de Castello, à peu de distance d'Erbalunga. Ce sont des épitaphes modernes ; je ne doute pas que la pierre de Mérimée n'ait la même origine. Je les donne ici toutes deux ; elles y seront mieux à leur place que dans le *Bulletin épigraphique*. La première que j'ai vue date de 1611 ; elle est gravée sur une sorte de margelle rectangulaire, qu'on a adaptée au regard d'un canal d'arrosage.

SEPVLCRV DE POLO E IAGOMO SANTO DI ANTON PADOANO DA FISCOLACCIO DI BRANDO, L'ANO 1611.

1. Mérimée, p. 68. Mommsen, C. I. L. X. 8039.

Tombeau de Paul et Jacques-(Tous)saint, (fils) d'Antoine Padoano, (du village) de Fiscolaccio, (district) de Brando, l'an 1611.

Cette épitaphe, rédigée en dialecte du pays, recouvrait la sépulture des deux fils d'un gentilhomme honorablement connu en Corse au XVIe siècle. Antoine Padoano de Brando fut un de ceux qui, avec le fameux Sampiero, essayèrent de soustraire l'île à la domination génoise au profit de la France. Il commanda une compagnie sous les ordres de Sampiero et fut employé à plusieurs reprises dans des négociations que celui-ci entretenait avec Charles IX et Catherine de Médicis, notamment en 1565. Le traité de Cateau-Cambrésis (1559) avait rendu la Corse aux Génois. Sampiero, ne se tenant pas pour battu, fit une nouvelle tentative auprès de la cour de France. On conserve à la Bibliothèque nationale un mémoire qu'il remit à Antoine Padoano dans cette circonstance, et qui contenait ses instructions. Il demandait un secours en hommes et en argent : Charles IX lui envoya treize drapeaux avec la devise *Pugna pro patria*, mais des subsides tout à fait insuffisants. Quelque temps après, Sampiero fut tué, et son lieutenant périt à son tour dans des circonstances dramatiques, que tous les historiens de la Corse ont racontées (1568) [1].

1. V. entre autres Cambiagi (ab. Giovacchino), *Istoria del regno di Corsica*, 4 vol. in-4°. Firenze, 1770. T. II, p. 235.

Fiscolaccio[1] est un hameau du canton de Brando. Dans le mémoire de la Bibliothèque nationale, Antoine Padoano est appelé *del Pozzo* di Brando; et non *da Fiscolaccio* di Brando. On pourrait donc douter de l'identité de notre personnage avec celui qui servit sous Sampiero. Mais Fiscolaccio est tellement près de Pozzo, qu'il en est, à proprement parler, un faubourg. Il me paraît évident que les deux appellations sont équivalentes.

L'autre inscription, datée de 1778, m'a été communiquée quelques jours après ma visite à Erbalunga. Elle est appliquée sur les côtés d'une porte intérieure de la maison du comte Valéry.

†	O
OSI	TEO
DI	PER
MAT	ERRE
CELI	SSORI
SVCCE	
1778	

Si la copie de mon correspondant est fidèle, la lecture de cette inscription n'est pas facile. Au reste, elle présente trop peu d'intérêt pour qu'il importe de la déchiffrer. Il me suffit d'en relever la date. Comme la précédente, elle confirme les

238. Filippini (Anton Pietro), *Istoria di Corsica*, 2e ed., 5 vol. in-8°. Pisa, Capurro, 1827. T. V. Append., p. vij. Robiquet, ouvrage cité, p. 223 à 233.

1. Sur la carte de l'état-major, ce nom est écrit *Friscolaccio*.

doutes de M. Mommsen au sujet de celle du *Corpus*.

Saint-Florent. — On m'avait beaucoup engagé, à Bastia, à aller visiter près de Saint-Florent Sainte-Marie de l'Assomption, ancienne cathédrale de la ville de Nebbio, détruite par les Sarrasins. On m'assurait que je devais y trouver une inscription romaine. Je ne regrette pas l'excursion que j'ai faite sur la foi de cette indication. L'église de Sainte-Marie est un monument de l'architecture pisane qui a son prix. Mais l'inscription qu'on m'avait signalée n'est pas romaine. Pour éviter à un confrère de s'y tromper comme moi, je la donne ici telle que je l'ai copiée sur place. Elle est encastrée dans le pavé de la place, devant l'église.

NE QVIS AB.....EHOCQVEM
IOHANNES VSVS MARIS MELIA DV
CIS SENATORII AC PATRICII VIRI
FILIVS CVM IMPERIO OBTINENS
CVRNEAM PROVINCIAM ERIGEN
DVM IVSSIT AD PARIETINAS DIVÆ
MARIAE TVGORIOLVM QVIDEM IN
TERDVCAT CVM DIRVTIONIS AC
ANIMADVERSIONIS PÆNES MAGI
STRATVM PLECTIONE SENATVS
GENVENSIS SEREAE AC ECEME RIPCE
AVCTORITAS INTERCESSIT GRAVISSIMA

Ne quis ab (lapid)e hoc, quem Johannes Usus Maris, Meliaducis, senatorii ac patricii viri, filius, cum imperio obtinens Cyrneam provinciam, eri-

gendum jussit ad parietinas divae Mariae, tugoriolum quidem interducat, cum dirutionis ac animadversionis paenes, magistratum plectione. Senatus Genuensis serenissimae ac ecellentissimae reipublicae auctoritas intercessit gravissima.

Jean Uso da Mare, fils de Meliaduce (da Mare), ancien sénateur et patricien, a fait élever cette pierre auprès des murs de Sainte-Marie, étant gouverneur de la province de Corse. Il est défendu de construire au delà de cette limite, fût-ce une chaumière. Les contrevenants verront leur ouvrage démoli et seront poursuivis et frappés par les magistrats. L'autorité redoutable du sénat de la sérénissime et excellentissime république de Gênes a dicté cet ordre.

Il est difficile d'imaginer un latin plus pitoyable que celui que je viens de traduire ; il ne fait guère honneur à l'érudition corse. Meliaduce et Jean Uso, son fils, appartenaient à la famille de Mare, qui a laissé d'importants souvenirs dans l'histoire et sur le sol de l'île. C'est dans leur château, situé près de Luri, qu'était enclavée la tour, à laquelle la tradition populaire a donné le nom de *tour de Sénèque*. Ces puissants seigneurs, originaires et alliés de Gênes, eurent une autorité considérable dans tout le Cap, et ils jouèrent un grand rôle dans les guerres civiles du XVe et du XVIe siècle. Meliaduce fut gouverneur de la Corse en 1541[1]. Son

1. Cambiagi, ouvrage cité. T. I, p. 377.

fils, Jean Uso, exerça les mêmes fonctions depuis la fin d'avril 1573 jusqu'aux premiers jours de janvier 1575[1] ; il fut un de ceux que Gênes chargea de pacifier sa remuante vassale après la mort de Sampiero (1567). L'édit du sénat qu'il était chargé de faire exécuter à Nebbio avait pour but d'empêcher que les abords de l'église ne fussent envahis par les constructions particulières.

Il y a à l'intérieur de Sainte-Marie, le long des murs latéraux, des tombes avec des épitaphes, qui n'offrent aucun intérêt.

1. Ibid. — T. II, p. 235-238. Il y a encore à Bastia des descendants des *da Mare* ; ils y portent le nom de *de Mari*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

AVIS AU RELIEUR

pour le placement des planches des Mémoires.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1883



PARIS
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS DU LOUVRE
ET CHEZ
DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
QUAI DES AUGUSTINS, 37

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1883.

MM. G. DUPLESSIS,	Président.
G. DEMAY,	Premier Vice-Président.
E. GUILLAUME,	Deuxième Vice-Président.
E. MÜNTZ,	Secrétaire.
R. MOWAT,	Secrétaire-Adjoint.
Ed. AUBERT,	Trésorier.
POL NICARD,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. MICHELANT.
A. DE BARTHÉLEMY.
A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
U. ROBERT.
Abbé THÉDENAT.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. Edm. SAGLIO.
A. PROST.
G. PERROT.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 15 Mai 1883.

MM.

1. NIEUWERKERKE (le comte de), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1854).

2. MAURY (Alfred), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur général des Archives nationales, professeur au Collège de France, au palais des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60 (1842-1858).

3. RENIER (Léon), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et bellès-lettres), président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, administrateur de la Bibliothèque de l'Université, professeur au Collège de France, à la Sorbonne (1845-1877).

4. EGGER (Émile), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences honoraire à l'École normale, rue de Madame, 68 (1858-1879).

5. DELOCHE (Maximin), C. ✻; membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue de la Prévoyance, 19, à Vincennes (1856-1879).

MM.

6. Lacabane (Léon), O. ✱, ancien directeur de l'École des chartes, rue d'Uzès, 12 (1841-1882).

7. Barthélemy (Anatole de), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1861-1882).

8. Le Blant (Edmond), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) et du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur de l'École française d'archéologie de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).

9. . . . .

10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 15 Mai 1883.

MM.

1. MONTAIGLON (Anatole DE COURDE DE), ✱, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 9 (10 février 1851).

2. BORDIER (Henri), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (9 avril 1851).

3. RENAN (Ernest), ✱, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, professeur au Collège de France, rue de Tournon, 4 (9 avril 1851).

4. NICARD (Pol), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).

5. MICHELANT (Henri-Victor), ✱, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, conservateur sous-directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11 (19 décembre 1853).

6. WADDINGTON (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).

MM.

7. Delisle (Léopold), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), président de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855).

8. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

9. Passy (Louis), docteur en droit, député, rue de Clichy, 45 (7 août 1861).

10. Bertrand (Alexandre), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Soufflot, 22, et au château de St-Germain (7 août 1861).

11. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ✻, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (4 novembre 1861).

12. Rey (A.-E. Guillaume), ✻, rue de la Néva, 8 (5 février 1862).

13. Guérin (Victor), ✻, docteur ès-lettres, rue du Regard, 5 (3 décembre 1862).

14. Riant (le comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), boulevard de Courcelles, 51 (2 mai 1866).

15. Read (Charles), ✻, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

16. Heuzey (Léon), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École

MM.

des beaux-arts, conservateur des antiquités orientales au Musée du Louvre, boulevard Saint-Germain, 241 (1er mai 1867).

17. Aubert (Édouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (3 juillet 1867).

18. Perrot (Georges), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École normale, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue de Seine, 74 (8 janvier 1868).

19. Wescher (Carle), ✱, conservateur sous-directeur adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Vaugirard, 89 (3 juin 1868).

20. Robert (Charles), C. ✱, intendant général en retraite, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue de Latour-Maubourg, 25 (3 mars 1869).

21. Prost (Auguste), ✱, rue de la Banque, 21 (8 novembre 1871).

22. Duplessis (Georges), ✱, conservateur sous-directeur adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue de Madame, 31 (6 décembre 1871).

23. Dumont (Albert), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur au Ministère de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Cherche-Midi, 42 (6 décembre 1871).

24. Demay (Germain), ✱, chef de section aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 5 (2 avril 1873).

25. Guillaume (Edmond), ✱, architecte du palais du Louvre, membre de la Commission des bâtiments civils, rue de Londres, 13 (1er juillet 1874).

MM.

26. Courajod (Louis), conservateur-adjoint de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 39, à Passy (5 mai 1875).

27. Rozière (Eugène de), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

28. Saglio (Edmond), ✱, conservateur de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

29. Villefosse (Antoine Héron de), ✱, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, rue de Grenelle-St-Germain, 80 (5 janvier 1876).

30. Longnon (Auguste), archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, rue de Grenelle-Saint-Germain, 82 (7 juin 1876).

31. Guiffrey (Jules), archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

32. Schlumberger (Gustave), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

33. Rayet (Olivier), ✱, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Notre-Dame-des-Champs, 75 (4 avril 1877).

34. Gaidoz (Henri), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

MM.

35. Müntz (Eugène), bibliothécaire à l'École nationale des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Pernelle, 8 (8 mai 1878).

36. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

37. Corroyer (Édouard), ✻, architecte du gouvernement, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

38. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), professeur à l'École des chartes, rue des Saints-Pères, 13 (5 novembre 1879).

39. Duchesne (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, 66 (3 décembre 1879).

40. Boislisle (Arthur de), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de l'Université, 18 (4 mai 1881).

41. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✻, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

42. Robert (Ulysse), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Grande-Rue, 31, à Saint-Mandé (5 avril 1882).

43. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, n° 35 (5 juillet 1882).

44. Thédenat (l'abbé), rue de Bagneux, 9 (8 novembre 1882).

45. Ramé (Alfred), conseiller à la Cour d'appel, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue de Provence, 62 (4 avril 1883).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 15 Mai 1883.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

NYD (l'abbé), à Sermoyer, par Pont-de-Vaux (6 avril 1881).

Aisne.

PÉCHEUR (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).
FLEURY (Édouard), ✱, à Vorges, près Laon (3 juin 1863).
MOREAU (Frédéric), ✱, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875).

Alpes (Basses-).

FABRE (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879).

Alpes (Hautes-).

ROMAN (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 associés résidants et aux 10 associés honoraires.

Alpes-Maritimes.

MM.

Chambrun de Rozemont (Art. de), à Nice, place du Vœu, et à la Girardière, par Belleville-sur-Saône (Rhône) (5 juillet 1876).

Aube.

Pigeotte (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

Lalore (l'abbé Charles), ancien professeur de théologie au Grand-Séminaire, à Troyes (3 février 1875).

Babeau (Albert), à Troyes (3 juillet 1878).

Aveyron.

Cérès (l'abbé), directeur du Musée, à Rodez (10 juillet 1872).

Belfort (Territoire de).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✱, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

Teissier (Octave), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Marseille, boulevard National, 16 (2 juin 1872).

Joannon (Paul), à Saint-Henry, près Marseille (9 décembre 1874).

Blancard (Louis), ✱, archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Barthélemy (le docteur), à Marseille, boulevard Chave, Villa Doria (5 mai 1880).

Lafaye (Georges), professeur à la Faculté des lettres, à Aix, 27, rue Villeverte (4 avril 1883).

Calvados.

MM.

Chatel (Eugène), archiviste du département, membre de l'Académie de Caen, à Caen (4 février 1863).

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865).

Moisy (Henri), à Lisieux (3 janvier 1877).

Travers (Émile), secrétaire de la Société des beaux-arts, à Caen (7 mars 1877).

Liesville (le comte Alfred de), à Caen (12 mars 1879).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), conseiller à la Cour d'appel, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

Laurière (Jules de), à Angoulême (3 mai 1876).

Lièvre, président du Consistoire, à Angoulême (7 juin 1876).

Charente-Inférieure.

Julien-Laferrière (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue du Duc, 27 (6 mars 1878).

Cher.

Buhot de Kersers, à Bourges (5 juin 1872).

Lefort (Louis), ✱, à Nohan, commune d'Allichamps (3 février 1875).

Corrèze.

Rupin (Ernest), vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Côte-d'Or.

Lapérouse (Gustave), ✱, à Châtillon-sur-Seine (3 juin 1863).

MM.

Arbaumont (Jules d'), secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Beaune (10 janvier 1866).

Flouest (Édouard), ✻, à Lugny, par Recey-sur-Ource (3 novembre 1869).

Beauvois (E.), à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules), ✻, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✻, à Beaune (7 avril 1880).

Bougot, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

Bigarne (Ch.), à Chorey, par Beaune (7 février 1883).

Côtes-du-Nord.

Gaultier du Mottay (Joachim), à Plérin (7 janvier 1863).

Lemière (P.-L.), à Saint-Brieuc, boulevard National, 2 (16 décembre 1865).

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876).

Creuse.

Cessac (le comte P. de), au château du Mouchetard, près Guéret (2 décembre 1868).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste, à Périgueux (17 mars 1875).

Galy (le docteur), O. ✻, conservateur du Musée, à Périgueux (10 décembre 1879).

Gay (Victor), à Labarde, par la Coquille (5 mai 1880).

Doubs.

Soultrait (le comte Georges de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, trésorier-payeur général, à Besançon (2 février 1864).

MM.

Castan (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (C.), à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevallier (l'abbé Ulysse), ✻, à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimart (9 décembre 1874).

Vallentin (Florian), à Montélimart (9 juillet 1879).

Sizeranne (le comte Fernand de la), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881).

Eure-et-Loir.

Gouverneur (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Finistère.

Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (P. du), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Aurès, O. ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nîmes (11 janvier 1865).

Révoil (Henri), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nîmes (4 juin 1873).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

MM.

GANTIER (Antoine), au château de Picayne, près Cazères-sur-Garonne (3 juin 1874).

MOREL (Jean-Pierre-Marie), bibliothécaire-archiviste, à Saint-Gaudens (3 juin 1874).

LEBÈGUE, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

SACAZE (Julien), avocat, à Saint-Gaudens (28 juillet 1880).

SAINT-PAUL (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881).

GIRARD (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse, rue Sainte-Germaine, 3 (15 février 1883).

Gironde.

BRUNET (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).

DROUYN (Léo), ✻, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

GRELLET-BALGUERIE (Charles), à Bordeaux, rue Ducan, 25 (3 juin 1863).

COLLIGNON (Maxime), professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux, place Pey-Berland, 10 (13 février 1878).

Hérault.

RICARD (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

AZAÏS (Gabriel), secrétaire de la Société d'archéologie, à Béziers, descente de la Citadelle (4 mars 1863).

CAZALIS DE FONDOUCE, à Montpellier, rue des Études, 18 (12 juin 1878).

NOGUIER (Henry), à Béziers, rue de la Promenade, 7 (10 décembre 1879).

Ille-et-Vilaine.

ROBIOU (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

MM.

DECOMBE (Lucien), chef de bureau à la mairie, à Rennes (4 juin 1879).

JOÜON DES LONGRAIS, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

PALUSTRE (Léon), directeur de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

DELAVILLE LE ROULX (J.), archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879).

Isère.

PILOT, ancien archiviste du département, à Grenoble (30 novembre 1846).

GARIEL, conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Landes.

TARTIÈRE (Henri), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Loire.

CHAVERONDIER (Auguste), ✻, archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

DURAND (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

GONNARD, conservateur du Palais-des-Arts, à Saint-Étienne (10 décembre 1879).

JEANNEZ (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Loire (Haute-).

AYMARD, archiviste du département, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

CHASSAING (Augustin), ✻, juge au tribunal de première instance, au Puy (21 février 1872).

Loire-Inférieure.

MM.

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Wismes (le baron de), à Nantes, rue Royale, 9 (7 juin 1876).

Kerviler (René Pocard), ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Pitre de Lisle, secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

Loiret.

Pibrac (Germain-Philippe-Anatole du Faur, comte de), ancien élève de l'École polytechnique, à Orléans, rue des Anglaises, 12 (15 mai 1865).

Boucher de Molandon, à Orléans (2 décembre 1868).

Loiseleur (Jules), ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Orléans (5 mars 1873).

Desnoyers (l'abbé), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Michel (Edmond), ✻, au château de Touvent, par Fontenay-sur-Loing (4 avril 1877).

Couret (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Loir-et-Cher.

Du Plessis (G.), à Blois (9 avril 1840).

Rochambeau (le marquis Achille de), ✻, au château de Rochambeau, commune de Thoré (6 novembre 1867).

Storelli (André), conservateur du Musée, à Blois (3 juillet 1878).

Lot.

MM.

Fontenille (Paul de), à Cahors (15 février 1882).

Lot-et-Garonne.

Barrère (l'abbé), à Agen (9 janvier 1851).

Magen (Adolphe), à Agen (1er février 1865).

Tholin (Georges), archiviste du département, à Agen, rue Scaliger (5 mars 1873).

Lozère.

Prunières (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, à Angers (11 avril 1866).

Port (Célestin), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Piette (Édouard), juge au tribunal civil, à Segré (8 novembre 1876).

Marne.

Duquenelle, à Reims (9 janvier 1856).

Loriquet (Charles), conservateur de la Bibliothèque publique et du Musée, à Reims (6 juillet 1864).

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

Barthélemy (le comte Édouard de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Courmelois (5 mars 1873).

Baye (le baron Joseph de), à Baye (1er avril 1874).

MM.

LUCOT (l'abbé), chanoine archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

DEMAISON, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).

NICAISE (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

Marne (Haute-).

BROCARD (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

LA BOULLAYE (E. JULLIEN DE), à Langres (17 juillet 1878).

BOUGARD (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Mayenne.

FARCY (P. DE), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

MOUGENOT (Léon), vice-consul d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

PUYMAIGRE (le comte DE), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862).

ROUYER (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

DURAND DE DISTROFF (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

COURNAULT (Charles), ✱, conservateur du Musée lorrain, à Nancy (9 février 1870).

HOMOLLE, maître de conférences à la Faculté des lettres, à Nancy (7 avril 1880).

GERMAIN (L.), à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Meuse.

MAXE-WERLY, à Bar-le-Duc (10 octobre 1877).

JACOB (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

GALLES (René), C. ✱, intendant militaire en retraite, à Gramilla en Arradon, par Vannes (4 avril 1864).

MM.

Rosenzweig (Louis), ✻, archiviste du département, à Vannes (16 janvier 1867).

Bernard (l'abbé E.), à Gourin (2 mai 1883).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges (1er juillet 1868).

Nord.

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861).

Van Hende (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Chautard, doyen de la Faculté des sciences à l'Université catholique, à Lille (6 mars 1872).

Delattre (Victor), membre de la Commission historique du département, à Cambrai (2 juillet 1873).

Rigaux (Henri), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Caffiaux (Henri), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Dehaisnes (l'abbé), secrétaire de l'Université catholique, à Lille (7 juin 1882).

Oise.

Colson (le docteur), O. ✻, à Noyon (9 juillet 1852).

Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

Mathon, à Beauvais (7 décembre 1864).

Marsy (le comte de), archiviste-paléographe, à Compiègne (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis (13 décembre 1876).

MM.

Luçay (le comte de), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy (3 juillet 1878).

Loustau (G.), ✱, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue des Béguines, 4 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Orne.

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Letrône (Ludovic), à la Motte, par Ceton (15 novembre 1882).

Pas-de-Calais.

Deschamps de Pas (Louis), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Saint-Omer (19 février 1839).

Van Drival (l'abbé), chanoine titulaire, président de la Commission des antiquités du département, à Arras (9 janvier 1854).

Linas (Charles de), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Arras (2 mars 1859).

Beck de Fouquières, à Ramecourt (3 mars 1869).

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

Terninck (A.), à Boisbernard, par Vimy (2 juillet 1873).

Morand (F.), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Boulogne-sur-Mer (4 février 1874).

Monnecove (Félix le Sergeant de), ✱, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874).

Puy-de-Dôme.

MM.

Mallay (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

Bourgade La Dardye (de), à Lezoux (8 février 1882).

Pyrénées (Basses-).

Lagrèze (Bascle de), ✻, conseiller-doyen à la Cour d'appel, à Pau (9 août 1847).

Pyrénées-Orientales.

Tourret, à Perpignan, place Grétry, 4 *bis* (1er février 1882).

Rhône.

Allmer (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude-Bernard, 47 (6 mars 1861).

Morin-Pons (Henri), à Lyon (4 janvier 1865).

Guigue (M.-C.), ✻, archiviste du département, à Lyon (5 février 1868).

Chantre (Ernest), sous-directeur du Muséum des sciences naturelles, à Lyon (3 mars 1875).

Bayet (Charles), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (2 juillet 1879).

Giraud, conservateur des musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

Martha (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Lyon (2 mai 1882).

Saône (Haute-).

Suchaux (Louis), à Vesoul (6 juin 1866).

Saône-et-Loire.

Bulliot (G.), ✻, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

MM.

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Fontenay (Harold de), à Autun (5 janvier 1870).

Lacroix (T.), membre de l'Académie de Mâcon, à Mâcon (7 mai 1873).

Chevrier (Jules), à Chalon-sur-Saône, place de Beaune (11 mai 1881).

Sarthe.

Hucher (E.), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du Musée archéologique de la ville, au Mans (18 novembre 1863).

Charles (l'abbé Robert), au Mans (3 juillet 1878).

Bertrand (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Flore, 48 (2 juillet 1879).

Savoie.

Rabut (Laurent), professeur au Lycée, à Chambéry (12 novembre 1873).

Seine.

Mantelier, ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller à la Cour de cassation, à Neuilly-sur-Seine (10 février 1845).

Leguay (Louis), architecte, à la Varenne-Saint-Maur (6 juin 1867).

Mazard (H.-A.), à Neuilly, avenue de Neuilly, 85 (16 juin 1875).

Seine-et-Marne.

Ponton d'Amécourt (le vicomte de), ✻, à Trilport (21 décembre 1864).

Damour (Léon), à Fontainebleau (3 février 1875).

Seine-et-Oise.

MM.

Mouttié (Auguste), ✻, à Rambouillet (9 mars 1849).

Corblet (le chanoine Jules), ✻, à Versailles, rue Saint-Louis, 13 (12 mai 1858).

Lebeurier (le chanoine), ancien archiviste du département de l'Eure, à Mantes (4 juin 1862).

Cougny (E.), inspecteur d'Académie, à Versailles (4 janvier 1865).

Masquelez, ✻, bibliothécaire de l'École militaire, à Saint-Cyr (1er février 1865).

Hennebert, O. ✻, lieutenant-colonel du génie, professeur de fortification à l'École militaire de Saint-Cyr, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873).

Pécoul (Auguste), à Draveil (3 avril 1878).

Fourdrignier (Édouard), à Versailles, passage Saladin, 1 (4 juin 1879).

Ponquet (Alfred), ✻, à Magny-en-Vexin (4 février 1880).

Caron (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881).

Seine-Inférieure.

Septenville (le baron de), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

Beaurepaire (Ch. de Robillard de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

Sauvage (l'abbé E.), à Ectot-l'Auber, par Yerville (13 novembre 1872).

Estaintot (le vicomte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), à Rouen (10 décembre 1879).

Lebreton (Gaston), directeur du Musée céramique, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (de), ✻, au Tréport (3 janvier 1883).

Sèvres (Deux-).

MM.

BEAUCHET-FILLEAU, juge de paix, à Chef-Boutonne (11 mai 1865).

FAVRE (Louis), à Niort (18 décembre 1878).

Somme.

GARNIER (Jacques), ✻, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

CAGNY (l'abbé Paul DE), à Amiens, rue Lemerchier, 36 (5 mai 1858).

BEAUVILLÉ (Victor CAUVEL DE), à Montdidier (8 décembre 1858).

VAN ROBAIS (A.), à Abbeville, rue Millevoye, 28 (12 novembre 1873).

JANVIER (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

Tarn.

CLAUSADE (Gustave DE), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).

Tarn-et-Garonne.

MARCELLIN (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

MARY-LAFON, ✻, bibliothécaire, à Montauban (9 mars 1853).

Vaucluse.

DELOYE (Auguste), ✻, conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

MOREL (Léon), receveur particulier des finances, à Carpentras (1er juillet 1874).

Vienne.

LECOINTRE-DUPONT (G.), à Poitiers (9 janvier 1844).

AUBER (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radégonde (9 janvier 1851).

MM.

La Croix (le R. P. de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Vosges.

Leclerc (Lucien), ✳, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855).

Julliot (G.), à Sens (7 février 1872).

Gariel (E.), à Vassy-lès-Avallon (6 avril 1881).

Petit (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein (7 février 1883).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), membre de l'École française de Rome, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (E. Pricot de), vice-consul de France, à Syra (Grèce) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny, à Constantinople (1er juin 1881).

Saige, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine) (7 février 1883).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

Ellis (Sir Henry), ancien directeur du Musée Britannique, à Londres (19 décembre 1829).

Halliwal (James-Orchard), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).

MM.

BIRCH (Samuel), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du Musée Britannique, à Londres (9 décembre 1850).

ROACH SMITH (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

COLLINGWOOD BRUCE (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

LOFTUS, à Ettrich, en Écosse (4 novembre 1857).

PARKER (Sir John-Henri), à Oxford (2 juin 1858).

MAYER (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

FRANKS (Augustus-Wollaston), directeur de la Société des Antiquaires de Londres (5 février 1862).

HARTH (William-Henri), à Londres (6 juillet 1864).

LEWIS (le Rév. Samuel Savage), fellow et bibliothécaire de Corpus Christi College, à Cambridge (14 février 1872).

BUNNELL LEWIS, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

Belgique.

WITTE (le baron J. DE), ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, à Anvers (19 mai 1846).

CHALON (Renier), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

SCHAEPKENS (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

DEL MARMOL, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

VAN DER STRATEN PONTHOZ (le comte), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

DOGNÉE (Eugène, M. O.), ✱, à Liège (6 juin 1867).

PINCHART (A.), chef de section aux Archives du royaume, à Bruxelles (7 avril 1869).

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).

Danemark.

MM.

Worsaae (J. J. A.), ancien ministre, inspecteur général des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

Muller (Louis), inspecteur du Cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

Schmidt (le professeur Waldemar), ✻, à Copenhague (3 juin 1868).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).

Girbal (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

Etats-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Boston (9 juillet 1851).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849).

Carapanos (Constantin), ✻, à Athènes (10 avril 1878).

Hollande.

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'Antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869)

Italie.

MM.

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

Rossi (le chevalier G. B. de), ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Garrucci (le P. Raffaele), ✱, professeur au Collège romain, à Rome (9 juillet 1854).

Henzen (le docteur Wilhem), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome (16 janvier 1867).

Bertolotti, archiviste aux Archives d'État, à Rome (8 janvier 1879).

Norwège.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Portugal.

Macedo (le conseiller, commandeur de), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

Prusse.

Friedlænder (Julius), conservateur du Musée des médailles, à Berlin (9 décembre 1850).

Diefenbach (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

Lepsius (Richard), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (10 novembre 1853).

Werth (le professeur Ernest Aus'm), ✱, à Kessenich, près Bonn (2 mars 1870).

Russie.

MM.

Labanoff (le prince A. de), à Saint-Pétersbourg (3 février 1827).

Koehne (le baron Bernard de), conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

Ouvaroff (le comte), recteur de l'Université, à Moscou (4 novembre 1857).

Siennicki (Stanislas-Joseph), à Varsovie (3 février 1875).

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Vulliemin (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

Schneller, à Lucerne (1er juillet 1857).

Fazy (Henry), membre du Conseil d'État, à Genève (4 février 1863).

Morel-Fatio (Arnold), conservateur du Musée, à Lausanne (11 juillet 1866).

Wurtemberg.

Keller (Adalbert von), professeur de littérature du moyen âge, à l'Université de Tubingue (2 avril 1862).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.

ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation.

ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.

AUBE, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.

BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.

— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.

— — Société archéologique et historique de la Charente.

CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.

— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.

— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique du département.

GARD, *Nimes*. Académie.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.

HÉRAULT, *Montpellier*. Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique.

INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique.
— — Société française d'archéologie.

LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

Maine-et-Loire, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.
— — . Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

Manche, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.
— *Reims*. Académie de Reims.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— *Briey*. Société d'archéologie et d'histoire.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.
— *Compiègne*. Société historique.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

Savoie, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société Florimontane.

SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.

— — Société de l'histoire de France.

— — Société des études historiques.

— — Société philotechnique.

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.

SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.

— Commission des antiquités du département.

— *Rambouillet*. Société archéologique.

SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.

— — Académie du département de la Somme.

— *Abbeville*. Conférence scientifique d'Abbeville et de Ponthieu.

VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.

VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.

VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.

VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.

VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation.

— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.

YONNE, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.

— *Sens*. Société archéologique.

ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.

— *Constantine*. Société archéologique de la province.

— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.

— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

ALSACE-LORRAINE, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.
— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.
— *Cambridge*. Société des Antiquaires.
— *Edimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse.
— Société numismatique.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des sciences.
— *Grætz*. Société historique de Styrie.
— *Laybach*. Société historique de la Carniole.
— *Zagrel-Agram*. Société archéologique.

BADE, *Manheim*. Société historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des sciences.
— *Bamberg*. Société historique.
— *Nuremberg*. Museum germanique.
— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.
— — Société royale de numismatique belge.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.
— *Liége*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.
— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.

— — Société libre des archives, bibliothèques et musées.

— *Valence.* Société archéologique.

ÉTATS-UNIS, *Boston.* Société des Antiquaires.

— *New-York.* Société ethnologique d'histoire naturelle.

— *Philadelphie.* Société philosophique américaine.

— *Topeka.* Société historique de l'état du Kansas.

— *Urbana.* Association centrale scientifique de l'Ohio.

— *Washington.* Institut Smihtsonien.

GRÈCE, *Athènes.* Société archéologique.

HESSE-DARMSTADT, *Mayence.* Société des Antiquaires.

HOLLANDE, *Leeuwarden.* Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

ITALIE, *Rome.* Académie des Lincei.

— *Modène.* Académie royale des sciences, lettres et arts.

— *Turin.* Académie royale des sciences.

LUXEMBOURG, *Luxembourg.* Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

NASSAU, *Wiesbaden.* Société des Antiquaires.

PORTUGAL, *Lisbonne.* Académie royale des sciences.

PRUSSE, *Bonn.* Société des Antiquaires du Rhin.

— *Iéna.* Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences.

SUÈDE, *Stockholm.* Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

SUISSE, *Bâle.* Société nationale des Antiquaires.

— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie.

— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne.* Société historique des cinq Cantons primitifs.

— *Zurich.* Société des Antiquaires.

TURQUIE, *Constantinople.* Société centrale.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

Au 15 Mai 1883.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Allmer (Auguste), Rhône.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Auber (l'abbé), Vienne.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Aurès, Gard.
Aymard, Haute-Loire.
Azaïs (Gabriel), Hérault.
Babeau (Albert), Aube.
Barrère (l'abbé), Lot-et-Garonne.
Barthélemy (le comte Édouard de), Marne.
Barthélemy (le docteur), Bouches-du-Rhône.
Baye (le baron Joseph de), Marne.
Bayet (Charles), Rhône.
Beauchet-Filleau, Deux-Sèvres.
Beaudouin (Jules), Côte-d'Or.
Beaurepaire (Eugène de Robillard de), Calvados.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvillé (Victor Cauvel de), Somme.
Beauvois (E.), Côte-d'Or.
Beck de Fouquières, Pas-de-Calais.
Bernard (l'abbé E.), Morbihan.
Bertrand (Arthur), Sarthe.
Bigarne (Charles), Côte-d'Or.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.

MM.

Boucher de Molandon, Loiret.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bourgade La Dardye (de), Puy-de-Dôme.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brunet (Gustave), Gironde.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Caffiaux (Henry), Nord.
Cagny (l'abbé Paul de), Somme.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Casati (Charles), Loiret.
Castan (Auguste), Doubs.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cerès (l'abbé), Aveyron.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Chambrun de Rosemont (Art. de), Alpes-Maritimes.
Chantre (Ernest), Rhône.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charles (l'abbé Robert), Sarthe.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chassaing (Augustin), Haute-Loire.
Chatel (Eugène), Calvados.
Chatellier (P. du), Finistère.
Chautard, Nord.
Chavernondier (Auguste), Loire.
Chevallier (l'abbé Ulysse), Drôme.
Chevrier (Jules), Saône-et-Loire.
Clausade (Gustave de), Tarn.
Collignon (Maxime), Gironde.
Colson (le docteur), Oise.
Corblet (le chanoine Jules), Seine-et-Oise.
Cougny (E.), Seine-et-Oise.
Couret (Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.

MM.

Damour (Léon), Seine-et-Marne.
Dancoisne, Pas-de-Calais.
Decombe (Lucien), Ille-et-Vilaine.
Dehaisnes (l'abbé), Nord.
Delattre (Victor), Nord.
Delaville Le Roulx (J.), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison, Marne.
Deschamps de Pas (Louis), Pas-de-Calais.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Du Lac (Jules), Oise.
Du Plessis (G.), Loir-et-Cher.
Duquénelle, Marne.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.
Engel (Arthur), Suisse.
Estaintot (le vicomte Robert d'), Seine-Inférieure.
Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Farcy (P. de), Mayenne.
Favre (Louis), Deux-Sèvres.
Fleury (Édouard), Aisne.
Flouest (Édouard), Côte-d'Or.
Fontenay (Harold de), Saône-et-Loire.
Fontenille (Paul de), Lot.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Galles (René), Morbihan.
Galy (le docteur), Dordogne.
Gantier (Antoine), Haute-Garonne.
Gariel, Isère.
Gariel (E.), Yonne.
Garnier (Jacques), Somme.
Gaultier du Mottay, Côtes-du-Nord.
Gauthier (Jules), Doubs.

MM.

Gay (Victor), Dordogne.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Girard (Paul), Haute-Garonne.
Giraud, Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Gonnard, Loire.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Grellet-Balguerie (Charles), Gironde.
Guigue (M.-C.), Rhône.
Hardy (Michel), Dordogne.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Homolle, Meurthe-et-Moselle.
Hucher, Sarthe.
Jacob (Alfred), Meuse.
Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joannon (Paul), Bouches-du-Rhône.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jousset (le docteur), Orne.
Jullien Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.
Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard), Loire-Inférieure.
La Boullaye (E. Jullien de), Haute-Marne.
La Croix (le R. P. de), Vienne.
Lacroix (T.), Saône-et-Loire.
Lafaye (Georges), Bouches-du-Rhône.
Lagrèze (Bascle de), Basses-Pyrénées.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lalore (l'abbé Charles), Aube.
Lapérouse (Gustave), Côte-d'Or.
Laurière (Jules de), Charente.
Lebègue, Haute-Garonne.
Lebeurier (le chanoine), Seine-et-Oise.
Lebreton (Gaston), Seine-Inférieure.

MM.

Leclerc (Lucien), Vosges.
Lecointre-Dupont (G.), Vienne.
Lefort (Louis), Cher.
Leguay (Louis), Seine.
Lemière (P.-L.), Côtes-du-Nord.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letrône (Ludovic), Orne.
Lièvre, Charente.
Liesville (le comte Alfred de), Calvados.
Linas (Charles de), Pas-de-Calais.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), Oise.
Loriquet (Charles), Marne.
Loustau (G.), Oise.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.
Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.
Mannier (E.), Nord.
Mantelier, Seine.
Marcellin (l'abbé), Tarn-et-Garonne.
Marsy (le comte de), Oise.
Martha (Jules), Rhône.
Mary-Lafon, Tarn-et-Garonne.
Masquelez, Seine-et-Oise.
Mathon, Oise.
Maxe-Verly, Meuse.
Mazard (H. A.), Seine.
Michel (Edmond), Loiret.
Moisy (Henry), Calvados.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Morand (F.), Pas-de-Calais.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Jean-Pierre-Marie), Haute-Garonne.
Morel (Léon), Vaucluse.
Morin-Pons (Henry), Rhône.

MM.
Mossmann, Belfort.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Moutié (Auguste), Seine-et-Oise.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguier (Henry), Hérault.
Nyd (l'abbé), Ain.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pécoul (Auguste), Seine-et-Oise.
Penon (C.), Bouches-du-Rhône.
Petit (Ernest), Yonne.
Pibrac (Anatole du Faur, comte de), Loiret.
Piette (Édouard), Maine-et-Loire.
Pigeotte (Léon), Aube.
Pilot, Isère.
Pitre de Lisle, Loire-Inférieure.
Ponton d'Amécourt (le vicomte de), Seine-et-Marne.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Potiquet (Alfred), Seine-et-Oise.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.
Rabut (Laurent), Savoie.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ricard (Adolphe), Hérault.
Rigaux (Henri), Nord.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Rochambeau (le marquis Achille de), Loir-et-Cher.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Rosenzweig (Louis), Morbihan.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Rupin (Ernest), Corrèze.
Sacaze (Julien), Haute-Garonne.
Saige (G.), Monaco.

MM.

Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Pricot de), Grèce.
Salmon (Philippe), Yonne.
Sauvage (l'abbé E.), Seine-Inférieure.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Sizeranne (le comte Monnier de la), Drôme.
Sorlin-Dorigny, Constantinople.
Soultrait (le comte de), Doubs.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Suchaux (Louis), Haute-Saône.
Tartière (Henry), Landes.
Teissier (Octave), Bouches-du-Rhône.
Terninck (A.), Pas-de-Calais.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Tourret, Pyrénées-Orientales.
Travers (Émile), Calvados.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallentin (Florian), Drôme.
Van Hende, Nord.
Van Drival (le chanoine), Pas-de-Calais.
Van Robais, Somme.
Voulot, Vosges.
Wismes (le baron de), Loire-Inférieure.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1883.

Séance du 3 Janvier.

Présidence de MM. G. Perrot et G. Duplessis.

M. G. Perrot, président sortant, prend la parole et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Notre Société a été cruellement éprouvée pendant l'année qui vient de s'écouler; elle a perdu, outre son doyen, de la Villegille, un de ses membres honoraires, Auguste Cocheris, et deux des hommes qu'elle avait été le plus fière de compter dans ses rangs, Adrien de Longpérier et Jules Quicherat.

« Sur la tombe de ces deux derniers, votre président, pour M. de Longpérier, et, pour M. Quicherat, votre vice-président, se sont faits les interprètes des regrets de la Compagnie, ou, pour mieux dire, de sa sincère et profonde douleur. Sous l'empire de ce sentiment, j'ai essayé de dire quel vide M. de Longpérier avait laissé au milieu de nous le jour où, en quittant le Louvre, il s'était éloigné de nos séances; j'ai rappelé quelle part il avait prise, pendant de longues années, à nos amicales discussions. Tous ceux d'entre nous qui ont sur leurs confrères le triste privilège de l'âge n'ont pas oublié quelle autorité lui donnaient ici, dans nos entretiens, sa prodigieuse mémoire, son tact exquis d'archéologue émérite et la vivacité de son brillant esprit. Ce qui ajoutait encore à notre chagrin c'était, nous l'avons dit, la pensée que beaucoup de cette science si précise et si sûre périrait avec le

maître. De Longpérier n'avait pas eu le goût des gros livres; il n'avait pas consenti à exposer sa doctrine dans des ouvrages où une autre génération aurait pu en recueillir les exemples et la méthode. Quand nous parlions ainsi, dans la première émotion d'une perte si sensible, nous ne savions pas encore que la piété de la famille et celle d'un disciple et d'un ami dévoué n'épargneraient rien pour arracher à l'oubli tout ce qui pouvait être sauvé des fruits de cette longue et multiple activité.

« C'est ainsi que nous avons vu reparaître ou plutôt paraître un ouvrage que presque personne de nous ne connaissait, les *Recherches sur la chronologie et l'iconographie des rois parthes Arsacides*. Ce livre avait fondé la réputation de notre confrère et l'avait fait entrer à l'Académie des inscriptions; cependant, par un singulier scrupule, l'auteur, craignant sans doute que des faits nouvellement observés ne vinssent démentir quelques-unes de ses théories, n'avait pas publié ces beaux mémoires, où il mettait, le premier, à leur vraie place, tous ces rois que l'on n'avait su jusqu'alors ni distinguer, ni classer. Tirée depuis vingt-neuf ans, avec ses dix-huit planches, l'édition est sortie tout entière d'une armoire du Louvre où elle était restée prisonnière pendant tout ce temps.

« Ce n'est d'ailleurs pas tout ce qui nous sera rendu de celui que nous nous plaisions, autrefois, à consulter dans les cas difficiles et à écouter avec déférence. De Longpérier a beaucoup écrit, beaucoup plus qu'on ne serait, au premier moment, tenté de le croire. Il répugnait aux longues entreprises, aux ouvrages où il aurait fallu donner à sa pensée un tour dogmatique et remplir un de ces vastes cadres qui renferment nécessairement certaines parties un peu sacrifiées, toutes de transition et dans lesquelles l'intérêt languit. Par goût, il allait droit aux points controversés; ce qu'il aimait, c'était à décrire, avec une élégante brièveté, un monument curieux, et à signaler rapidement les rapports par lesquels cet objet se rattachait à d'autres objets analogues, peu connus ou jusqu'ici mal définis. Rarement il prenait la peine d'établir des séries, par voie de catalogue complet et détaillé,

suivant la méthode qui est chère aux archéologues allemands; mais il réunissait les éléments de ces séries et il en traçait l'esquisse; que de fois, depuis le début de ses recherches, des découvertes et des travaux postérieurs sont venus confirmer ce qu'il avait tout d'abord entrevu et comme insinué, en laissant à d'autres la fatigue et les dangers de la démonstration en forme! Ces rapprochements et ces vues, dont la science contemporaine a largement profité, de Longpérier les a semés dans de nombreux articles, dans des notes de quelques pages et parfois de quelques lignes, qui ont paru dans l'ancienne et dans la nouvelle *Revue archéologique*, dans la *Revue de numismatique*, dans le *Bulletin de l'Athenæum français*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie* et dans notre propre *Bulletin*. Malgré leur date, la plupart de ces articles sont encore très bons à lire; pour emprunter aux Anglais un terme expressif qui nous manque, ils sont au plus haut degré *suggestifs;* ils éveillent la curiosité, ils provoquent la réflexion, ils font apercevoir à l'esprit des relations dont l'analyse le conduit à des conclusions importantes. Toutes ces dissertations et ces courtes notes, qui souvent ne sont pas les moins précieuses, étaient disséminées et comme perdues dans des recueils où il était souvent difficile de les retrouver; grâce à l'un de nos confrères, nous les aurons bientôt toutes à notre disposition, réunies sur le rayon de notre bibliothèque où nous plaçons les livres qu'il faut avoir à portée de la main et que l'on ouvre bien des fois par jour; elles composeront cinq beaux volumes accompagnés de planches et de vignettes; encore l'éditeur n'a-t-il compris dans cette réimpression ni ces notices du *Musée Napoléon III* qui ne pouvaient se séparer des monuments qu'elles expliquent, ni les *Rapports* que, pendant bien des années, de Longpérier a rédigés avec tant de soin pour les diverses commissions dont il était membre à l'Académie. Le premier de ces volumes a déjà été déposé sur votre bureau; les volumes suivants paraîtront avec la même promptitude; nous pouvons compter, à cet égard, sur le zèle et sur l'intelligente ardeur de M. Gustave Schlumberger.

« Nous prenons acte d'une autre promesse, dont l'accom-

plissement ne nous sera pas une moins sensible consolation d'une autre perte douloureuse. Les élèves et les amis de Jules Quicherat nous font espérer la publication prochaine d'un recueil, semblable à celui que nous donne M. Schlumberger, de plusieurs volumes où seront rassemblés les principaux mémoires et articles que l'éminent directeur de l'Ecole dés chartes a fournis, pendant plus de quarante ans, à la *Bibliothèque* de cette école et aux mémoires et bulletins des différentes sociétés savantes qui s'honoraient de le compter dans leurs rangs. On retrouvera là tout au moins quelques débris, quelques fragments épars du livre que Quicherat aurait seul pu faire et qu'il n'a jamais fait, de cette histoire de l'art français au moyen âge et à la Renaissance que l'on attendait toujours du savant professeur par lequel avait été créé l'enseignement de l'archéologie nationale. Quicherat laisse de beaux et grands ouvrages dont les titres et les mérites divers ont été rappelés, sur sa tombe, avec une compétence que je ne possède point, par plusieurs de nos savants confrères, par MM. Léopold Delisle, Bordier et Duplessis; mais cette œuvre capitale, dont il avait réuni tous les matériaux, avec sa plume et avec son crayon, il n'a pas eu le temps de l'écrire et de la mettre au point; malgré ses habitudes laborieuses et sa rare puissance de travail, le loisir lui a manqué. Comme bien d'autres, il a souffert du régime des comités et des commissions. La vie est ainsi faite, pour les savants d'aujourd'hui; quand leur mémoire s'est meublée de faits bien classés, quand leur méthode s'est assurée et affermie, quand enfin ils sont en pleine possession de leur talent ou de leur génie et que d'ailleurs l'âge qui s'avance et qui penche vers son déclin rend précieuses jusqu'aux minutes mêmes, on vient arracher, comme par force, ces hommes d'étude au cabinet où ils recherchent et découvrent la vérité; on leur prend la meilleure part de ces heures dont ils sauraient faire un si bon usage. J'ai souvent entendu Quicherat se plaindre de ces honneurs qu'il n'avait pas désirés et qui coupaient en lambeaux un si grand nombre de ses journées. Quand je lui demandais où en était cette histoire qui devait être son monument et la gloire de son nom, il me répondait

en haussant les épaules : « Je suis membre de quatorze commissions ! » Encore n'eût-ce été que demi-mal si, comme tant d'autres, Quicherat avait jeté au feu les lettres de convocation et se fût contenté de paraître quelquefois dans ces réunions, quand il n'aurait eu rien de mieux à faire ; mais, avec son vif et austère sentiment du devoir, il était de ceux qui n'acceptent pas de fonctions, surtout quand elles sont gratuites, sans se croire tenus de les remplir. Sans doute les administrations qui ne cessaient de réclamer ses conseils y ont gagné de s'épargner beaucoup de méprises et de mauvais choix ; avec sa brusque franchise, il disait la vérité à ceux mêmes qui ne la lui demandaient point, à plus forte raison ne la marchandait-il pas à ceux qui paraissaient, de bonne foi, faire appel à son expérience et à sa sincérité. Jamais homme n'a parlé plus haut et plus franc ; quand il s'est trompé, dans ses jugements sur les hommes ou sur les choses, ce n'a jamais été que par l'effet d'une noble illusion ; il était de ceux qui ne prennent pas leur parti des inégalités et des iniquités de ce monde, mais qui voudraient inaugurer sur la terre le règne de la justice absolue.

« Vous me permettrez, Messieurs, de rappeler beaucoup plus brièvement les titres des deux autres confrères que nous avons perdus ; ils s'étaient depuis bien plus longtemps retirés de nos séances, où je les avais à peine entrevus, quand j'ai eu l'honneur d'entrer dans la Société ; j'ai dû, pour pouvoir parler d'eux à nos jeunes confrères, faire appel aux souvenirs d'un des doyens de notre Société, de notre cher bibliothécaire-archiviste, M. Pol Nicard, qui connaît si bien le passé de cette Compagnie à laquelle il appartient depuis bientôt trente-deux ans et où il n'a jamais cessé de donner l'exemple de l'assiduité et du travail.

« De La Villegille avait débuté par des études sur notre ancien droit criminel. La publication la plus importante qu'il ait faite est d'ailleurs celle des mémoires si instructifs et si amusants de l'avocat Barbier ; mais, dans la première édition qu'il a donnée de cette chronique du règne de Louis XV, il avait cru devoir retrancher de nombreux passages. Pour assurer le succès du livre, il a fallu en donner

une seconde édition où ont été rétablies les parties du texte qui avaient été ainsi supprimées, par l'effet de scrupules dont le principe était honorable, mais dont sait s'affranchir le véritable historien. M. de La Villegille a rendu des services utiles à la Société de l'histoire de France, dont il a longtemps géré les finances comme président de la commission des fonds; il a aussi, pendant bien des années, rempli la fonction de secrétaire du Comité qui est chargé de la publication des monuments inédits de l'histoire de France.

« Au moment où Cocheris, en 1854, a été nommé membre résident de la Société des antiquaires de France, il n'avait encore publié qu'une thèse sur la grande chancellerie de France au XIVe siècle, qui lui avait valu le titre d'archiviste-paléographe, et la première partie d'une collection de documents inédits qui concernaient la Picardie; il était alors simple attaché à la bibliothèque Mazarine. En l'appelant à siéger dans ses rangs, la Compagnie avait en quelque sorte escompté les travaux futurs de son nouvel élu; en effet, dans les années qui suivirent, Cocheris a beaucoup travaillé. Parmi ses ouvrages, il nous suffira de citer les suivants :

« *La table méthodique et analytique du journal des Savants, précédée de l'histoire de ce journal.*

« Ses *Entretiens sur la langue française* et son *Traité de la formation des mots* de notre langue.

« Son *Dictionnaire des communes de Seine-et-Oise.*

« Une seconde édition de l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, considérablement augmentée par les recherches de notre confrère. Par malheur, cette courageuse et louable entreprise n'a pas été conduite jusqu'à son terme; de cette nouvelle édition il n'a paru que les trois premiers volumes. Peut-être la faute en est-elle au désastre qui a frappé notre confrère en 1870, pendant la guerre. Dans la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, qu'il habitait pendant l'été, il possédait une belle bibliothèque que ses parents lui avaient léguée et qu'il avait fort enrichie; au cours de l'invasion, elle fut détruite tout entière par les soldats étrangers qui s'établirent dans sa maison. Alors périt aussi le manuscrit, déjà très avancé, d'un ouvrage impor-

tant qu'il avait commencé à publier sous le titre de *Nouveau dictionnaire géographique de la France ou Glossaire chronologique des noms de lieu contenant toutes les formes françaises et latines des noms de lieu de la France, précédé d'un traité de philologie géographique.*

« Ce qui empêcha sans doute notre confrère de chercher à rétablir l'œuvre ainsi détruite, ce furent les fonctions qui lui furent confiées dans la dernière partie de sa vie. Il avait été nommé d'abord bibliothécaire, puis bibliothécaire-trésorier de la Mazarine ; mais, après 1870, il devint conseiller-général du département de Seine-et-Oise, et, en 1877, inspecteur général de l'Université dans l'ordre de l'enseignement primaire. Les exigences de cette double situation lui firent perdre l'habitude de fréquenter nos séances. Du reste, pendant le temps même où il les suivait assez régulièrement, il n'avait jamais pris une part très active à nos discussions. Les circonstances malheureuses qui accompagnèrent la chute de l'empire l'avaient amené à présider la Compagnie en 1870 et pendant la plus grande partie de 1871 ; or, dans le spirituel discours par lequel il a cherché à donner une idée des travaux qu'avaient poursuivis, pendant ces jours troublés, les quelques membres présents à Paris, lui-même rappelait avec modestie que, jusqu'alors, son rôle au sein de la Compagnie s'était borné à écouter ce qui se disait autour de lui et à en faire son profit.

« Une dernière vacance a été créée, sur la liste de nos membres résidents, par le vote qui a fait passer M. de Barthélemy, sur sa demande, au nombre des membres honoraires.

« Les places que cette promotion et que ces morts ont ainsi rendues libres ont été remplies par MM. Ulysse Robert, d'Arbois de Jubainville, de Rougé et Thédenat. Je n'ai point à vous rappeler les titres qui vous ont décidés à porter votre choix sur des érudits auxquels nous unissent déjà les liens d'une affectueuse confraternité; on me permettra seulement de dire combien nous sommes heureux d'avoir vu reparaître, dans la liste des membres de notre Compagnie, un des noms dont la science française est le plus fière, le nom de l'illustre héritier et continuateur du grand Champollion.

« L'honneur d'appartenir à notre Compagnie, ne fût-ce qu'à titre de correspondant, est de plus en plus apprécié à sa juste valeur et désiré par tous ceux qui s'intéressent au mouvement et aux progrès des études que nous représentons. Dans le cours de l'année 1882, nous avons nommé quatorze correspondants et nous n'en avons perdu que cinq, dont l'un, M. de Chennevière, est démissionnaire. Les quatre que la mort nous a enlevés sont l'abbé Coffinet, à Troyes, Chabas, à Chalon-sur-Saône, Clerc, à Besançon, et Labatut, à Castres sur l'Agoût.

« L'abbé Coffinet, chanoine de la cathédrale, occupait une place distinguée parmi les archéologues champenois; il s'était formé, pour son usage personnel, une riche collection d'antiquités de tout genre; il avait beaucoup contribué à créer le musée de la ville, dont il était le conservateur. Il avait publié d'assez nombreuses dissertations, particulièrement sur des sujets d'archéologie religieuse; nous citerons surtout ses recherches sur les peintres verriers qui, du XIV[e] au XVII[e] siècle, ont fabriqué les vitraux de la cathédrale de Troyes.

« Chabas était un égyptologue très instruit et très pénétrant; il a fait des découvertes et donné des traductions de monuments importants qui lui avaient valu une renommée européenne; on avait songé à lui pour remplacer Emmanuel de Rougé dans la chaire du Collège de France qui avait été jadis fondée pour Champollion, et peut-être aurait-il ambitionné et obtenu cet honneur si la vacance s'était produite quelques années plus tôt, avant que la santé de Chabas, déjà usée par l'âge et par le travail, lui rendît trop difficile l'apprentissage de l'enseignement et de la parole publique.

« M. Edouard Clerc, président honoraire à la cour d'appel de Besançon, appartenait à notre Société depuis le 2 avril 1873; pendant plus de cinquante ans, il avait étudié avec soin les antiquités de sa province, et il avait publié le résultat de ses recherches dans un ouvrage qui a pour titre : *La Franche-Comté à l'époque romaine*. Un peu plus tard, il avait pris part à la lutte qui s'était engagée à propos de la vraie position de l'Alesia de César, lutte qui n'avait guère été moins acharnée que celle où succomba l'indépendance de nos pères. Tout

attaché qu'il fût à sa province, il avait su résister aux inspirations d'un patriotisme mal entendu ; ce n'était pas aux côtés de Quicherat qu'il avait combattu, et il n'avait pas pris parti pour l'Alaise des Séquanes.

« Labatut, docteur en droit, juge au tribunal de Castres, était correspondant depuis 1868 ; je l'avais connu, il y a déjà longtemps, au cours de M. Léon Renier, dont il recueillait les leçons avec beaucoup d'ardeur. C'est surtout grâce aux notes qu'il avait prises au Collège de France qu'il avait rédigé sur l'édilité et sur la préture romaine des mémoires qui ont été remarqués ; ses études de droit l'avaient d'ailleurs aidé à tirer parti des matériaux ainsi recueillis et à y ajouter des remarques qui lui étaient personnelles ; nous signalerons les observations qu'il a présentées sur l'administration des travaux publics à Rome et sur les *curatores*. Il ne s'en était pas tenu là ; il avait entrepris des recherches qui ne manquent pas d'intérêt sur ces cultes orientaux qui ont eu, sous l'empire, tant de vogue en Occident, particulièrement sur celui d'Atys et de Cybèle ; il avait essayé d'en faire connaître, d'après les médailles et les monuments figurés, l'esprit et les rites.

« Il ne semble pas, d'après nos procès-verbaux recueillis dans le *Bulletin*, qu'aucun de ces correspondants, depuis sa nomination, ait entretenu la Compagnie de ses travaux et lui ait communiqué ses découvertes. Nous ne saurions nous empêcher, à ce propos, d'exprimer un regret ; nos correspondants sont trop modestes, trop discrets ; nous aimerions à les voir comprendre qu'il n'y a pas de petite découverte qui, portée à la connaissance de gens compétents et capables d'établir des comparaisons, n'ait son prix et ne puisse conduire souvent à des résultats importants. Pour tout dire en un mot, nous voudrions avoir des correspondants qui justifiassent, en correspondant avec nous, le titre qu'ils ont ambitionné. L'accueil hospitalier que fait notre bulletin à toutes les lettres, à toutes les nouvelles archéologiques qui lui sont adressées devrait encourager ces communications, qui restent encore trop rares.

« Plusieurs de mes prédécesseurs, en pareille occasion, dans

des années que moins de deuils avaient attristées, vous ont entretenus de vos propres travaux et vous ont rappelé les discussions, les notes, les mémoires qui avaient particulièrement attiré votre attention, pendant les mois qui venaient de s'écouler. Aujourd'hui, il m'a paru plus urgent de rendre un dernier hommage à ceux que nous avons perdus; je ne suivrai donc pas un exemple auquel je me serais conformé volontiers dans d'autres circonstances. Vous trouverez le résumé de nos entretiens dans le *Bulletin*, et les dissertations plus étendues dans le volume de *Mémoires* qui est en préparation. Vous me permettrez seulement d'exprimer à ce propos deux désirs, qui sont, je le sais, partagés par plusieurs de nos confrères et que je prendrai la liberté de recommander au zèle des membres qui veulent bien se charger de surveiller l'impression de nos recueils périodiques. On souhaiterait que les cahiers du Bulletin pussent paraître plus promptement; on voudrait aussi que jamais une note ne parût sans que l'épreuve en eût été soumise à l'auteur de la communication. De grands progrès ont été réalisés depuis quelques années; le *Bulletin* est bien mieux imprimé qu'il ne l'était autrefois; mais trop souvent on y trouve encore des méprises que, malgré tous les soins de nos secrétaires et de nos commissaires, l'œil seul de l'auteur aurait pu découvrir et corriger.

« Je me bornerai, Messieurs, avant de quitter cette place, à vous rappeler l'heureuse innovation qui nous a mis cette année en relations plus étroites avec le public, d'année en année plus nombreux, qui s'intéresse aux études et aux recherches que nous tenons à honneur de représenter. Grâce aux démarches des membres de votre bureau et de plusieurs confrères qui ont bien voulu les aider dans cette tâche, les revues savantes et plusieurs organes importants de la presse politique ont ouvert leurs colonnes à un résumé de nos procès-verbaux, résumé que notre secrétaire, M. Rayet, a su, dès le premier jour, réduire à la juste mesure, de manière à ne rien omettre d'important, sans que jamais pourtant nous risquions d'abuser des facilités qui nous étaient si obligeamment accordées. La publicité ainsi assurée aux plus intéres-

santes des communications qui nous sont faites ne peut manquer d'appeler davantage encore l'attention sur nos travaux; de plus en plus, on désirera, on sollicitera l'honneur d'appartenir à la Société, soit à titre de membre résident, soit en qualité de correspondant.

« Vous avez encore, dans le courant de cette année, revu et amélioré votre règlement; vous en avez effacé certaines dispositions qui ne s'expliquaient plus avec les habitudes nouvelles qu'a créées la facilité des déplacements : vous avez supprimé, très judicieusement, un privilège accordé aux correspondants, privilège qui aurait pu, dans certaines circonstances, barrer la route à des candidatures dignes de toute votre sympathie. Vous avez aussi décidé que, pendant neuf mois de l'année, vos séances seraient hebdomadaires; vous avez ainsi multiplié les occasions que nous aurons de nous rencontrer et surtout celles d'accueillir et d'entendre nos associés de province; désormais ceux-ci, pendant les courts séjours qu'ils font à Paris, ne risqueront pas de trouver, un mercredi, la porte fermée. Nous espérons que le Conseil d'État ne refusera pas son approbation à ceux de ces changements qui doivent lui être soumis; suivant votre désir, je lui ai transmis le résultat de vos délibérations, par l'intermédiaire du ministère de l'Instruction publique.

« Grâce à l'ensemble de ces mesures et à la curiosité qu'éveillent chaque jour davantage les recherches qui nous occupent, nos séances ne peuvent manquer de devenir de plus en plus remplies; elles gagneraient encore en mouvement et en intérêt si nous voulions bien tous nous astreindre à écouter un peu plus ceux qui nous apportent ici le fruit de leurs découvertes et de leurs réflexions. Pas plus que mes prédécesseurs, malgré la sonnette, meuble inutile, vain épouvantail, je n'ai pas réussi souvent à obtenir le silence pendant les communications et les lectures. Pour mettre ma conscience en repos, je me suis dit quelquefois que le mal n'était peut-être pas aussi grand qu'il le paraîtrait peut-être à l'étranger qui entrerait dans notre salle des séances. Je me suis demandé si la meilleure part du travail utile qui se fait ici n'était pas encore dans cet échange d'idées qui se pour-

suit, en dehors de la séance officielle. Chacun de ceux qui viennent ici a sa compétence et peut fournir au confrère qui le consulte un titre de livre ou d'article, un renseignement précieux et longtemps cherché sans résultat. Je ne sais quel sceptique a défini la vérité : « ce qui ne s'imprime pas. » N'en peut-on dire autant de tout ce que nous nous enseignons les uns aux autres dans ces conversations particulières qui ne sont peut-être pas toujours assez discrètes, dans ces dialogues qui ne laissent aucune trace à nos procès-verbaux ? N'est-ce pas encore là que nous apprenons le plus ? Peut-être aussi lit-on trop et ne parle-t-on pas assez volontiers. S'il m'est permis de vous communiquer le résultat des observations que j'ai faites pendant le cours de cette année où votre confiance m'a imposé l'agréable devoir de suivre de plus près vos travaux, on écoute mieux — ou du moins on écoute moins mal — ceux qui parlent que ceux qui lisent. L'improvisation, avec ses incertitudes mêmes et ses hasards, est amie de l'oreille ; on a toujours plaisir à suivre le travail de l'esprit qui, à mesure que se déroule le discours, travaille à mettre de l'ordre dans ses idées et invente les mots dont il se sert. Tout le monde écouterait peut-être, dans une société où le secrétaire seul serait autorisé à apporter une plume et du papier, où il n'y aurait que des entretiens à haute voix au lieu de lectures. Est-il possible de prendre une mesure aussi radicale ? Je ne sais ; je me borne à vous soumettre les consolations que je me donnais à moi-même quand je sentais mon impuissance ; je vous fais confidence des projets, peut-être chimériques, que je formais pour corriger des habitudes qui ont, au moins en apparence, un côté fâcheux.

« Pardonnez-moi, Messieurs, d'avoir abusé peut-être de votre attention ; il ne me reste plus qu'à vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à cette place, où j'invite à s'asseoir votre nouveau président, M. Duplessis. »

Sur la proposition de M. Duplessis, président élu, des remerciements sont votés au président et au bureau sortants ; la Société décide que le discours de M. Perrot sera imprimé dans le Bulletin.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 160. Chartres, in-8°.

Revue des sociétés savantes des départements, 7e série, t. VI. Paris, in-8°.

Flouest (Ed.). *De l'exploration des tumulus*, in-8°.

Janvier (A.). *Histoire d'Amiens racontée aux enfants des écoles primaires*. Amiens, Douillet, 1882 ; in-18.

Ramé (Alfred). *De l'état de nos connaissances sur l'architecture carolingienne*. Paris, Imp. nat., 1882, in-8°.

Correspondance.

M. Ed. Le Blant, membre résidant, demande à être admis au nombre des membres honoraires. Le président désigne MM. Perrot, l'abbé Duchesne et R. de Lasteyrie pour former la commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

Travaux.

M. Ulysse Robert, au nom de la commission chargée de donner des conclusions sur la candidature de M. de Kermaingant, lit un rapport concluant à l'admission : on passe au scrutin et, M. de Kermaingant ayant réuni le nombre de suffrages exigé par le règlement, le président le proclame associé correspondant national au Tréport (Seine-Inférieure).

Il est donné lecture d'une note adressée par M. G.-M. Tourret, associé correspondant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

M. Tourret fait d'abord observer que les traces d'une *ascia* sont encore visibles en tête d'un fragment d'inscription trouvée à Saint-Cassien, près Cannes, et publiée par M. Revellat[1]. Puis il ajoute :

1. *Notice sur la découverte de la nécropole du temple de Vénus du Mont-Saint-Cassien près de Cannes*. Nice, in-8°, p. 34.

« Parmi les lampes trouvées à Saint-Cassien, on en remarque une particulièrement intéressante représentant un moissonneur liant une gerbe de blé : M. Revellat en a donné un dessin dans sa brochure. Une autre lampe, de grande dimension, porte sur le disque une garniture de feuillage : la marque du potier est FLORANI. Au-dessus du nom, un petit creux est marqué dans la pâte. Enfin la 3e lampe qui présente quelque intérêt est signée ANNISER. Cette lecture ne peut faire aucun doute[1]. On sait que par suite de la découverte de lampes de cette officine, portant en grand nombre l'emblème du Bon Pasteur, M. de Rossi avait exprimé l'avis que ce fabricant était chrétien[2]. Depuis, M. Ed. Le Blant a découvert, dans divers musées, des lampes portant la même marque et dont la destination païenne est incontestable[3]. La lampe de Cannes, assez fruste, permet cependant de distinguer sur le disque un animal courant qui semble être une biche. Bien que le sujet n'ait en lui-même rien qui répugne aux idées chrétiennes, l'absence de tout autre objet chrétien dans les fouilles de Saint-Cassien ne permet pas de croire que cette lampe doive être considérée autrement que comme païenne.

« Le Musée de Marseille possède un certain nombre de lampes portant la marque ANNISER. L'une d'elles provenant d'Arles représente un buste de femme dont les cheveux sont relevés sur le sommet de la tête en forme de diadème ; d'autres, trouvées à Marseille dans le bassin du carénage, ne présentent aucun emblème ; mais la marque du potier est surmontée de cercles concentriques Une autre lampe enfin, de grand modèle, représente un personnage nu, debout, barbu, tenant de la main droite une haste, de la main gauche un objet à double pointe qui me paraît être le foudre. Nous serions donc en présence d'une image de Jupiter. Je dois la communication de ces lampes à l'obligeance de notre confrère M. Penon, qui a bien voulu me les montrer à mon passage à Marseille.

1. M. Revellat lit NNISE.
2. *Bull. d'archéol. chrét.*, 1870, p. 95 et suiv. (éd. française).
3. *Revue archéologique*, 1876, p. 377-378.

« Le tome V du *Corpus inscriptionum latinarum* mentionne au n° 8114, 6 une lampe marquée ANNISER qui se trouverait à Nice dans la collection Guilloteau. Cette collection est aujourd'hui au Musée de Nice, qui en a fait l'acquisition. Mais j'ai vainement cherché la lampe dont il s'agit : M. Ed. Blanc, conservateur du Musée, m'a appris que ce monument est aujourd'hui perdu. Je n'ai pu savoir si le disque portait quelque dessin : le rédacteur du *Corpus* n'en dit rien. En terminant ces observations, j'émettrai l'avis que la marque ANNI SEI, donnée dans le tome V du *Corpus* (n° 8114, 5 *a* et *b*) comme appartenant à des lampes de Vérone et de Cividale, devrait peut-être être lue ANNISER. Une erreur de lecture s'expliquerait d'autant plus facilement que sur certaines lampes du Musée de Marseille la lettre finale est insuffisamment imprimée et ressemble à la lettre I.

« Dans des travaux récemment entrepris au monastère de Lérins, on a découvert un fragment d'inscription sur plaque de marbre. Les lettres sont d'une très belle forme et aucune des inscriptions déjà trouvées à Lérins n'en offre de semblables. L'exiguïté de ce fragment ne permet pas d'en donner une interprétation satisfaisante. L'examen du marbre permet seulement de constater que le fragment appartient aux deux premières lignes de l'inscription :

MIN
EC

« Il est difficile de proposer des compléments. »

M. l'abbé Thédenat fait circuler les photographies de deux urnes funéraires étrusques, trouvées récemment aux environs de Livourne. Ces photographies lui ont été envoyées par M. de Laigue, consul général à Livourne. Un des sarcophages représente une de ces scènes appelées par les uns scènes d'adieux, par les autres, scènes de réunion, suivant qu'on les place sur cette terre ou dans l'Hadès [1]. Au centre,

1. Cf. Ravaisson, *Vase funéraire antique*, dans la *Gazette archéologique*, 1875, p. 21 et suiv.

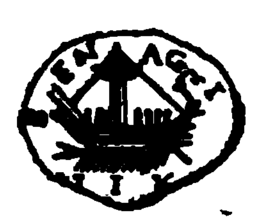
le mari et la femme, tournés l'un vers l'autre, se tiennent la main ; près d'eux sont leurs enfants, le fils derrière le père, la fille derrière la mère. A chaque extrémité, une *Lasa* ailée se tient debout, portant une torche renversée. Le couvercle est, comme cela arrive pour le grand nombre des urnes étrusques de cette forme, surmonté par un personnage couché, accoudé sur un coussin, tenant d'une main une patère à ombilic, de l'autre une guirlande (*serta*). Le bas-relief dont cette urne est ornée a une grâce qui fait souvent défaut aux monuments étrusques du même genre.

Sur l'autre sarcophage le défunt est représenté à cheval, suivi de deux personnages, sans doute des membres de sa famille. Le Charon étrusque, reconnaissable à son double marteau, l'introduit dans l'Hadès et tient le cheval par la bride. Derrière Charon on voit un personnage drapé ; peut-être une *Lasa*, quoiqu'elle n'en ait pas les attributs. Sur un miroir de Pérouse [1], une femme drapée, n'ayant rien de ce qui distingue les *Lasa*, est cependant désignée comme telle par une inscription gravée dans le champ du miroir. Le

1. *Monumenti di Perugia*, t. IV, p. 460, tav. 104 ; cf. Dennis, *Cities and cemeteries of Etruria*, t. II, p. 429.

couvercle porte une figure analogue à celle du premier couvercle dont nous venons de parler, avec cette particularité, remarquée déjà sur d'autres urnes, que la tête est mobile et peut être enlevée.

M. Héron de Villefosse présente une pierre gravée romaine, découverte en Algérie, qui lui a été donnée par notre confrère M. A. de Barthélemy. C'est une cornaline ; on y voit un navire monté par sept hommes ; on distingue quatorze rames en mouvement. La poupe se dresse en forme de cou de cygne ; au centre s'élève un mât muni d'une vergue autour de laquelle la voile est ramassée ; deux balancines maintiennent la vergue dans une position horizontale.



Au-dessus du navire on lit :

BENAGI

Au-dessous la légende est mutilée ; primitivement l'ovale était parfait, mais les bords de la pierre ont été rongés par suite d'un séjour prolongé dans le sable où on l'a recueillie. On ne distingue plus que :

..IIK.. (restes du mot NIKA)

Benagi nika !

Benagius est un nom fort rare. Je n'en connais qu'un seul exemple, dans une inscription de Lyon où il se présente sous sa forme grecque Βενάγιος. On lit en effet, sur la face antérieure d'un sarcophage découvert, en 1778, dans le cimetière de Saint-Irénée, à Lyon [1] :

ΧΑΙΡΕΒΕΝΑΓΙ Χαῖρε Βενάγι
ΥΓΙΑΙΝΕΒΕΝΑΓΙ Ὑγίαινε Βενάγι

1. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 309.

Quant au mot *nika*, il indique que le sujet gravé se rapporte aux jeux. Le navire représenté rappelle probablement une naumachie; Benagius est le nom du commandant de l'équipage, de celui qui dirigeait le navire, et concourait pour le prix, ou le nom du navire lui-même. L'expression *nika*, *nica* que les Romains avaient empruntée aux Grecs, comme nous avons pris notre mot *bravo* aux Italiens[1], était très fréquemment employée dans les jeux publics et les concours pour encourager les acteurs, en même temps que le mot *vincas* ou *vince*. Sur des médaillons contorniates relatifs aux jeux du cirque et représentant des auriges, des chars ou des chevaux, on lit les noms des cochers favoris, Eutimius, Asturius, Pannonius, Aelianus, Ursus, Exuperantius, etc., inscrits au vocatif et accompagnés des expressions *nika* ou *vincas*[2]. Les médaillons romains de terre cuite[3], et même les médaillons de verre, ornés de figures dorées[4], qui se rapportent aux jeux, présentent les mêmes formules et fournissent encore la preuve que cette pierre gravée appartient à la même série. Je la signale avec d'autant plus d'empressement que je suis convaincu qu'elle ne doit pas être seule de son espèce. J'espère que ma note, malgré sa brièveté, attirera l'attention des amateurs de ces petits monuments et donnera peut-être l'idée à un antiquaire de rechercher toutes les pierres gravées analogues.

M. Chabouillet, dans son *Catalogue des camées et pierres gravées de la Bibliothèque*, a signalé (nos 1852 à 1876 et 3502 à 3504) un certain nombre d'intailles relatives aux jeux et surtout aux courses de chevaux, mais aucune ne porte la formule caractéristique inscrite sur l'intaille dont je viens de

1. Cf. Roulez, *Trois médaillons de poteries romaines* (dans la *Gazette archéologique*, 1877, p. 72, note 3).

2. Sabatier, *Description générale des médaillons contorniates*, pl. III, nos 11 et 15; IV, 13; V, 2, 7, 12; VI, 1, 10; VIII, 2, 5 à 6; IX, 11; X, 8; Ch. Robert, *Médaillons contorniates inédits* (dans la *Rev. numismatique*, 1868, pl. VII, nos 2, 3); Id., *Etude sur les médaillons contorniates*, pl. III, no 1; IV, 1, 5 (extr. de la *Rev. numism. belge*, 1882).

3. Frœhner, *Les Musées de France*, p. 54, pl. XIV, no 3; Roulez, *loc. cit.*, p. 72, pl. XII.

4. R. Garrucci, *Vetri ornati di figure in oro*, p. 181, tav. XXXIV, no 4.

parler. Il faut toutefois rappeler un camée décrit sous le n° 253 du même catalogue, camée qui porte la légende ΕΠΙΞΕΝΗ ΝΕΙΚΑ. On y voit un personnage nu, ithyphallique, debout, dans un char traîné par deux femmes nues. M. de Longpérier[1] qui, le premier, a mis en lumière cette curieuse pierre, reconnaît Elagabal dans le personnage nu qui tient les rênes et rappelle fort à propos le passage où Lampride nous apprend que cet empereur avait des attelages de deux et de quatre femmes qui, nues, le traînaient nu. Je ne crois pas qu'on puisse supposer avec l'éminent archéologue que ce camée avait été fabriqué pour orner le char de l'empereur. J'aime mieux y voir avec M. Chabouillet un monument satirique. J'ajoute qu'il se vendait probablement à la porte du cirque peu de temps après la mort d'Elagabal, en 222 ou 223, à une époque où tout le monde comprenait l'allusion. C'est ainsi que je crois pouvoir le rattacher aux monuments relatifs aux jeux ; l'exclamation NEIKA me paraît fournir un argument solide à cette opinion.

Un monument qui peut être rapproché de la petite pierre gravée africaine a été publié par Passionei[2] ; ce savant l'a classé à tort parmi les inscriptions votives. Outre la représentation d'un navire en marche avec la voile tendue et les rames en mouvement, la pierre porte une inscription qui fait allusion à la victoire du navire dans les jeux :

VICTOR	(navire en marche	VINCAS
NABICE	avec la voile tendue et les rames en	FEELIX
SALBVS	mouvement)	REDIAS

Victor vincas! Naviges felix! Salvus redeas!

C'est, comme on le voit, une *tabula lusoria*. On y a gravé trois lignes horizontales également distantes l'une de l'autre et contenant chacune douze lettres, ce qui forme un total de trente-six lettres. La sentence est disposée de telle sorte qu'elle comprend six mots composés de six lettres chacun[3]. C'est la disposition ordinaire des inscriptions sur ces petits monuments.

1. *Rev. archéol.*, 2e année, 1845, t. II, p. 20.
2. *Iscrizioni antiche*. Lucca, 1773, in-fol., p. 8, 22.
3. Sur cette disposition et l'usage des *tabulae lusoriae*, voir L. Bruzza, *Tavole*

Un médaillon contorniate publié par Sabatier[1] représente une naumachie donnée dans l'intérieur du port d'Ostie, avec la légende PORT OST. Or, sur certains médaillons contorniates on rencontre la tête de Sérapis; il me paraît probable que c'est aussi un souvenir des naumachies d'Ostie où il y avait, comme on le sait, un célèbre temple de ce dieu.

M. Héron de Villefosse communique ensuite la copie d'une marque de potier en caractères grecs qui lui a été adressée par M. Roubet, ancien juge de paix à la Guerche (Cher). Cette marque a été rencontrée, en double exemplaire, sur deux fragments de tuile récemment découverts dans un champ situé entre la Guerche et le Gravier :

Γ · Δ · O

Ces trois lettres sont les initiales des *tria nomina* du propriétaire de la fabrique. Le prénom était Γάϊος, en latin *Gaius*; dont l'abréviation constante est en grec Γ et en latin C. Quant au gentilicium ou nom de famille, il est impossible de le transcrire d'une manière certaine; on peut penser à Δ(ομίτιος), nom de famille assez répandu. Pour le cognomen ou surnom, on éprouve la même difficulté en présence des nombreux *cognomina* commençant par la lettre O; 'O(νήσιμος) est un de ceux qui se rencontrent le plus fréquemment. Les marques de ce genre sont assez communes en Gaule, particulièrement sur les anses ou les goulots d'amphores, mais les trois lettres, dont se composent ces marques, sont ordinairement des lettres latines. Ici le fabricant était un grec; cependant l'estampille appartient, sans aucun doute, à l'époque de la domination romaine.

lusorie del castro pretorio (dans le *Bullettino delle commissione archeologica communale di Roma*, 1877, p. 81-99).

1. *Op. laud.*, pl. XVIII, n° 11; cf. *Catalogue des médaillons contorniates réunis par M. P. Charles Robert*, p. 22, n° III Naumachie (extr. de l'*Annuaire de la Soc. de Numismatique*, 1878).

M. Chabouillet demande la parole et s'exprime en ces termes :

« M. E. Poinssot, représentant de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran, aujourd'hui en mission en Tunisie, m'a chargé de vous présenter, au nom de cette compagnie, ainsi qu'au sien et à celui de M. L. Demaeght, les deux premiers fascicules d'un recueil dont la publication, commencée seulement depuis six mois, témoigne d'un zèle éclairé, ainsi que d'un dévouement méritoire aux intérêts de la science, de la part des hommes qui en ont accepté la direction. Ce recueil, c'est le *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines, recueillies par les soins de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, dont le premier numéro est daté de juillet 1882 et le second d'octobre 1882.

« La Société d'Oran a un vaste champ à explorer; c'est la première fois qu'une compagnie savante entreprend de rechercher, de recueillir et de faire connaître les antiquités qui abondent dans cette province; ce qu'elle a déjà fait depuis six mois ne permet pas de douter de ses succès futurs, et l'on peut prédire qu'elle rendra à l'archéologie des services comparables à ceux qui ont fait la renommée de son aînée, la Société archéologique de Constantine.

« On remarquera particulièrement, dans les deux fascicules que je viens de déposer sur le bureau, le commencement d'un ouvrage de M. Ch. Tissot, membre de l'Institut. Sous le titre de *Fastes des provinces africaines*, cet ouvrage sera le pendant des *Fastes des provinces asiatiques de l'Empire romain* que l'on doit à M. W. H. Waddington. De même que M. Waddington a publié ce livre au retour de voyages et de séjours en Asie, M. Tissot, aujourd'hui ambassadeur à Londres, a rassemblé les éléments du sien dans les rares loisirs que lui ont laissés les missions diplomatiques qu'il a remplies en Afrique et dont ici il serait superflu de rappeler les résultats. Je n'ai pas à faire l'éloge de M. Tissot; je ne prétends pas non plus analyser son livre dont le titre explique clairement le sujet et laisse deviner l'importance; j'annoncerai seulement que la Société d'Oran en possède le

manuscrit entièrement terminé et qu'elle compte le publier sans interruption. J'ajouterai qu'indépendamment de ce morceau capital, les deux premiers fascicules du *Bulletin des antiquités africaines* renferment des *Notes d'épigraphie* de notre confrère M. Héron de Villefosse, où l'on trouvera d'intéressantes observations sur la flotte impériale d'Alexandrie, plus de 50 inscriptions inédites de la Maurétanie césarienne découvertes ou publiées par MM. Poinssot et Demaeght, une dissertation de M. É. Babelon sur une monnaie de Syphax, à légende punique, appartenant à M. Poinssot, des nouvelles archéologiques, des notes bibliographiques et même un commencement de catalogue du Musée d'Oran par les deux directeurs du recueil.

« En présentant à la Société ces deux fascicules, j'ai encore une mission : c'est de demander une faveur à la Compagnie de la part des directeurs du *Bulletin des antiquités africaines*. La Société d'Oran désirerait vivement être admise à échanger ses publications avec les nôtres, et obtenir, si cela était possible, ceux de nos anciens volumes que nous aurions en nombre. Enfin, MM. Poinssot et Demaeght ne m'ont pas laissé ignorer qu'ils seraient très heureux, si la Société nationale des Antiquaires de France voulait bien écrire une lettre d'encouragement à la Société d'Oran. A l'appui de ces demandes, j'ajouterai que l'on trouverait difficilement une Société qui, dès ses débuts, ait montré une aussi sérieuse activité que la Société d'Oran. Sans énumérer les membres actifs de cette Compagnie, il serait facile de montrer tout ce qu'on peut attendre d'elle; qu'on veuille bien lire son titre ; on y verra qu'elle s'est placée sous le patronage de plusieurs membres de l'Institut et de divers savants qui ont promis leurs avis, et même leur collaboration, à ses directeurs. »

Séance du 10 Janvier.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Journal des Savants, décembre 1882, in-4°.

Guérin (Victor). *Rapports adressés à M. le ministre de l'instruction publique sur une mission scientifique dans le Liban.* Paris, in-8°.

Raven (J.-J.). *The Church Bells of Cambridgeshire,* 2e édition. Cambridge, Beigton, in-8°.

Roman (Joseph). *Note sur les invasions sarrasines dans les Hautes-Alpes*, in-8°.

— *Origine des églises des Hautes-Alpes : Saint Marcellin, saint Démétrius.* Grenoble, Allier, in-8°.

— *Inscriptions et armoiries de la chapelle de Tallard*, in-8°.

Correspondance.

M. de Kermaingant écrit pour remercier la Compagnie au sujet de son admission au nombre des associés correspondants nationaux.

Le président du cercle des officiers de Fougères sollicite la concession des publications de la Société pour la bibliothèque du cercle. Renvoi à M. le bibliothécaire-archiviste.

M. Bigarne, à Chorey (Côte-d'Or), présenté par MM. de Barthélemy et Aubert, demande à être admis au nombre des associés correspondants nationaux. Le président désigne MM. Ul. Robert, Mowat et Michelant pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Victor Guérin, en offrant à la Société des Antiquaires les trois rapports adressés à M. le ministre de l'instruction

publique sur la dernière mission scientifique qu'il vient d'accomplir dans le Liban, les résume d'abord en peu de mots et donne quelques détails sur la contrée qu'il a parcourue :

« Le Liban, dit-il, forme une grande chaîne continue qui s'étend du nord-est au sud-ouest dans une longueur de 160 kilomètres environ ; à cette chaîne répond une seconde qui lui est parallèle et qu'on appelle l'Anti-Liban. Entre les deux existe une belle et riche vallée qui est l'ancienne Coele-Syrie. Elles doivent l'une et l'autre leur nom, en hébreu *Lebanon*, en arabe *Lebnan*, qui veut dire *blanc*, aux neiges qui, pendant les trois quarts de l'année, blanchissent leurs cimes. L'un des plus hauts sommets de l'Anti-Liban est couronné par les ruines d'un ancien temple dont saint Jérôme parle comme étant encore le but d'un pèlerinage célèbre de la part des païens de son temps. Sur l'une des cimes les plus élevées du Sannin, qui appartient à la chaîne du Liban, se trouvent également les débris d'un sanctuaire païen, mais moins remarquable que le précédent. »

M. Guérin a étudié le Liban au triple point de vue géographique, historique et archéologique. Chemin faisant, il a visité plus de 300 villages. L'influence française est prépondérante dans la plupart des districts, les Maronites formant plus de la moitié de la population totale de la contrée. La paix la plus complète règne maintenant entre eux et les Druses, leurs anciens ennemis.

M. l'abbé Thédenat communique la copie de deux inscriptions romaines :

« La première est une inscription funéraire, trouvée à Reims, au mois de septembre dernier, dans les fouilles exécutées par M. Fruchart près de la Porte-Mars. J'en dois la copie à l'obligeance de notre confrère M. Maxe-Werly. La forme des caractères est mauvaise et la gravure des lettres, exécutée avec négligence, indique une basse époque. C'est un cippe quadrangulaire, haut de 1m50 et large de 0m55, dont le sommet a été taillé en forme de triangle. Voici le texte :

D M
INGINIOSSE
INGINVIFILII

D(iis) M(anibus) Inginiosse Inginui filie.

« Le dernier mot *filie* (pour *filiae*) paraît se terminer par un I; mais la lettre étant tout à fait sur l'extrême bord de la pierre, la place a manqué au graveur pour tracer les barres horizontales qui auraient dû compléter la lettre.

« Les noms de cette inscription sont des formes altérées des noms latins *Ingeniosa* et *Ingenuus*.

« La seconde inscription, trouvée, il y a quelques années, à Scarpone (Meurthe-et-Moselle), a été transportée au Musée lorrain. J'en ai reçu une copie de M. Bretagne, de Nancy, et un estampage et un dessin exécutés par notre confrère M. Maxe-Werly.

« Le monument est un cippe carré, dont le sommet est taillé en forme de triangle; la partie inférieure est brisée, mais l'inscription est complète. Une double moulure, en relief, l'entoure de tous côtés. Au-dessous de l'inscription, sur le bord de la cassure, on a gravé deux rosaces. Dans la partie supérieure du cippe, au-dessus de l'inscription, on a tracé en creux un triangle.

D M
MONIMIN
SIOREESCI
TATVS MA
RITVS

« La première ligne n'est pas sans offrir quelque difficulté; plusieurs lectures pourraient être proposées; la suivante est celle que je préfère :

D(iis) M(anibus), Monimin(tum) Siore Escitatus maritus [fecit].

« On a trouvé, en Gaule, un certain nombre d'inscriptions funéraires portant le mot *monimentum*, écrit soit en entier soit en abrégé. M. Ern. Desjardins en a publié, il y a deux

ans, dans la *Revue archéologique*, toute une série, provenant d'un cimetière des environs de Dijon, et conservées dans la collection de M. de Torcy [1].

« Le nom de la défunte, *Siora*, est fort rare. On a trouvé à Lyon [2] et à Feysin (Isère) [3] deux inscriptions d'une *Optatia Siora*; une inscription de Lambèse [4] nous fait connaître une *Iulia Ziora*, ce qui est une autre orthographe du même nom.

« *Escitatus* est une forme dégénérée du nom, très connu, *Excitatus*. Le changement du x en s se rencontre fréquemment. Cette même forme, *Escitatus*, se lit sur une inscription publiée par Brambach [5]. On a des exemples du cognomen *Sestus* pour *Sextus* [6], *Estricatus* pour *Extricatus* [7], des mots *conjus* pour *conjux* [8], *esculpere* pour *exculpere* [9], *visit* pour *vixit* [10], etc. »

M. Ch. Read présente un cadre en fer repoussé et émaillé, paraissant dater du règne du dernier Valois; il porte la devise : *credo spirantibus auris*, et rappelle la manière d'Etienne Delaulne.

M. de Lasteyrie communique un petit calendrier en bois, de la fin du XIVe siècle, ou du commencement du XVe, appartenant à la Bibliothèque nationale. Ce calendrier, monument de la plus grande rareté, est couvert de caractères runiques et offre, en regard de chacun des jours du mois, les figures des saints correspondants. Jusqu'ici on n'en connaît qu'un second exemplaire, au Musée de Boulogne. — La

1. *Revue archéologique*, septembre 1880.
2. Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 36, n° XXIII.
3. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne*, t. III, n° 434. Ces deux inscriptions mentionnent, non des homonymes, mais la même personne.
4. *C. I. L.*, t. VIII, n° 2967 (Renier, n° 1130). Une autre inscription d'Afrique (n° 9629) présente le nom *Siona* qui est peut-être une mauvaise lecture de *SIORA*.
5. *Corpus inscriptionum Rhenanarum*, n° 825.
6. D. Gallius Sestus : Héron de Villefosse et H. Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, p. 69.
7. *C. I. L.*, t. VIII, n° 6461.
8. *C. I. L.*, t. VIII, n° 3617.
9. *C. I. L.*, t. VIII, n° 2482.
10. *C. I. L.*, t. VIII, n°s 7237, 8112.

Compagnie invite M. de Lasteyrie à faire, de cette communication, l'objet d'un travail destiné au volume des *Mémoires*.

M. de Laurière, associé correspondant, communique l'inscription suivante qui vient d'être trouvée en Portugal, à Faro, par M. Estacio da Veiga, auteur d'importantes fouilles exécutées dans ce pays :

D · M · S ·
L · ATTIVS NISVS
VIXIT · ANNIS · LII
MENS · I · DIES V
H · S · E · S · T · T · L
HOC MISOLIO
SVB ASCIA EST

« La particularité qui fait le principal intérêt de cette inscription consiste dans la formule SVB ASCIA qui apparaît pour la première fois en Lusitanie et en Espagne.

« Le mot MISOLIO est aussi une nouvelle variante des altérations du mot MAVSOLEVM : on connaissait déjà HOC MAESOLIVM dans une inscription de la Lusitanie : *Corpus inscr. lat.*, t. II, n° 214 ; MESOLEVS, Espagne, *Ibid.*, n. 4174 ; MAESOLAEVM, Wilmanns, *Exempla*, n. 590 ; MAESOLEVM, *Ibid.*, n. 312. »

Séance du 17 Janvier.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, 3e série, t. VII, fasc. 1, in-4°.

Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t. IV, 1re livr., in-8°.

Indici generali per gli anni 1870-1881, *della terza seria del Bullettino di archeologia cristiana*, in-8°.

L'Investigateur, nov.-déc. 1882, in-8°.

Germain (Léon). *Monnaie inédite de Jean l'Aveugle*, *roi de Bohême*, *comte de Luxembourg*, in-8°.

— *Ferry Ier de Lorraine, comte de Vaudemont*, 1393-1415. Nancy, Crépin, in-8°.
— *Notice sur le tombeau de Warin de Gondrecourt*. Id., in-8°.
— *Note sur l'origine de Florentin de Thierriat*. Id., in-8°.
— *Les tombeaux de l'église de Lenoncourt, XVIe et XVIIe siècles*. Id., in-8°.
— *Le titulaire de l'église de Cons-La-Grandville*. Id., in-8°.
— *Notes historiques sur la maison de Lorraine*. Id., in-8°.
— *Chartes des archives communales de Marville (Meuse), des XIIIe et XIVe siècles*. Luxembourg, Buck, in-8°.
— *Plaque de foyer aux armes de François Taafe, comte de Carlinford*. Nancy, Crépin, in-8°.
— *La croix d'affranchissement de Frouard*. Tours, Bousrez, in-8°.

LALLEMAND (Paul). *Notice historique sur l'école Massillon, ancien hôtel Fieubet*. Paris, Sauton, in-8°.

LONGPÉRIER-GRIMOARD (le comte Alf. DE). *M. Peigné-Delacourt*. Senlis, Payen, in-8°.

Correspondance.

M. Léon Germain, présenté par MM. A. de Barthélemy et Schlumberger, sollicite le titre d'associé correspondant à Nancy. MM. Michelant, R. de Lasteyrie et de Montaiglon formeront la commission chargée de rédiger un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Mowat présente un poids de bronze recueilli à Rome par M. Dutuit, et façonné en forme de porc couché sur le ventre, les jambes repliées sous lui ; l'intérieur est rempli par une masse de plomb qui y a été coulée. L'animal est supporté par une base quadrangulaire munie d'un pied d'équerre sous chaque angle ; sur le dos s'élève une poignée. Sur le côté droit on lit très nettement une inscription en relief :

C · HELVIVS · C · F
VALENS
AED

Le côté opposé porte une autre inscription moins lisible

qui paraît être la répétition de la précédente. Les édiles étant, comme on sait, les magistrats chargés de la surveillance et de la police des marchés, M. Mowat conclut de la présence du mot *aedilis* que l'inscription a un caractère officiel et que le bronze en question servait d'étalon dans le bureau du poids public attenant à un marché de boucherie ou de charcuterie, s'il est permis de voir dans la forme de l'animal une allusion à cette destination spéciale. A cette occasion il rappelle que le Musée du Louvre possède un poids de bronze découvert à Feurs, en forme de sphéroïde aplati et portant, en lettres incrustées d'argent, l'inscription

DEAE · SEG · F
P · X

Deae Segetiae Fori; pondo decem.

Cette consécration à la divinité protectrice de *Forus* (Feurs) assigne aussi à ce poids un caractère public qu'on ne lui avait pas encore reconnu; le travail de luxe de l'incrustation est l'indice de la munificence du donateur, probablement un des magistrats municipaux de la localité.

M. G. Perrot croit que la forme donnée au poids ne prouve pas qu'il fût destiné à une charcuterie. — M. Ch. Robert demande s'il y a un rapport entre ce poids et la livre. — M. Mowat répond que l'on a coulé, à l'origine, du plomb dans la cavité pratiquée dans le bronze; mais il n'est nullement prouvé que ce plomb n'ait pas disparu en partie. Le poids actuel de l'objet ne fournit donc que des indications incomplètes.

M. l'abbé Duchesne lit un mémoire sur deux questions relatives à la géographie administrative du sud-est de la Gaule au v[e] siècle.

En s'autorisant d'une signature d'évêque au concile de Vaison, en 442 (*ex provincia Alpium maritimarum civitate Eturamine, Severianus episcopus*), il identifie la *civitas Rigomagensium*, dont la situation était restée inconnue jusqu'à présent, avec la vallée de Thorame, dans le département des Basses-Alpes, à huit lieues environ à l'est de Digne.

La seconde question abordée par M. Duchesne est celle des relations ecclésiastiques de Nice. Il discute la lettre adressée à ce sujet par le pape Hilaire à l'évêque d'Arles, Leontius, et montre que les négociations décrites dans cette pièce supposent que l'évêque de Marseille était, vers le milieu du ve siècle, en possession du droit de faire élire et de consacrer les évêques de Nice. Nice était un évêché suffragant de Marseille. Cette situation ecclésiastique est calquée sur la situation administrative. On peut suivre jusqu'au IIIe siècle la série des documents qui montrent que Nice faisait toujours partie de la *civitas Massiliensium*. La lettre du pape Hilaire peut servir à prolonger cette série jusqu'aux dernières années de l'empire d'Occident. Elle explique en outre l'anomalie des deux sièges épiscopaux de Cimiez et de Nice, distincts et indépendants, bien que situés à une demi-heure l'un de l'autre.

Ce mémoire est renvoyé à la commission des impressions.

M. Pierre de Goy présente une épée en fer trouvée à Lachaise, commune de Vornay (Cher) :

« Des fouilles, exécutées au nom de la Société des Antiquaires du Centre[1], ont mis au jour une épée de fer, à soie plate, à rivets de bronze et à crans. Deux tumulus voisins ont été fouillés. L'un, d'un très faible relief, a été violé à une époque éloignée de nous ; l'autre, de 2^{m} de hauteur, avait 15^{m} de diamètre. Au centre, à 1^{m}10 de la surface supérieure du tumulus, on trouva un corps allongé dans une fosse, entourée de pierres plates. Des pierres assez minces avaient dû servir de couvercle. L'épée brisée en deux fragments était allongée sur la poitrine du mort, la poignée contre la hanche droite, la pointe contre le côté gauche du crâne. Cette épée, de la forme et des dimensions des épées de bronze trouvées dans le Berry, mesure 0^{m}695 ; la poignée 0^{m}090. Les trois rivets sont encore en place, deux à la base, un à 0^{m}040 au-dessus. L'épée est à pointe aiguë. Des

1. Les propriétaires du terrain, M. et Mme Gressin de La Chaise, ont généreusement tenu à faire les frais des fouilles.

traces de tissus grossiers se retrouvent près des crans, et sur différentes parties de la lame; on voit près des rivets des traces de la poignée qui devait être en bois.

« Différents autres fragments de fer ont été trouvés auprès du corps; l'un d'eux mesure 0m085 de long; M. de Goy y reconnaît un fragment de couteau. Il était placé contre la hanche gauche du cadavre.

« Cette épée de Vornay, la seconde à soie plate trouvée en Berry, vient d'être publiée dans le Xe vol. des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.* »

M. Bertrand fait observer, au sujet de la communication de M. de Goy, que cette épée, d'un type particulier, est d'autant plus intéressante qu'elle vient corroborer ce que l'on savait déjà de la substitution des épées de fer aux épées de bronze. On connaît aujourd'hui trois de ces armes, trouvées sur trois points différents et procédant également, toutes trois, de prototypes en bronze.

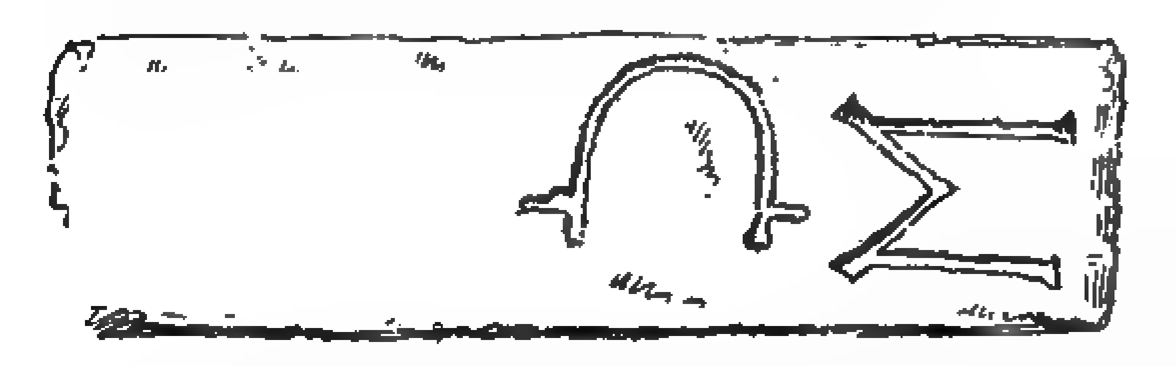
M. Courajod lit une notice sur une sculpture en plâtre de la collection Timbal, qui passe pour représenter sainte Catherine de Sienne, mais dans laquelle il faut voir en réalité un fragment d'une composition représentant la Vierge et l'Enfant. Il est disposé à croire que cette œuvre sort de l'atelier de Mino de Fiesole. Cette notice, destinée aux mémoires, est renvoyée à la commission des impressions.

M. Saglio, tout en s'associant aux observations de M. Courajod, hésite à voir dans la sculpture de la collection Timbal une œuvre de l'atelier de Mino.

M. Courajod ajoute quelques renseignements sur les moulages italiens de la Renaissance. Très souvent on vulgarisait les œuvres célèbres à l'aide des reproductions en stuc qui, par suite de la disparition des prototypes, ont parfois la valeur de véritables originaux.

M. Read fait circuler un petit buste de Henry, prince de Galles, fils de Jacques Ier d'Angleterre; la tête est en ivoire, le buste en fer ciselé.

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau l'estampage d'une inscription grecque. Cette inscription se lit sur la partie antérieure d'une petite base quadrangulaire, en marbre blanc, qui aurait été découverte près de Toulon, au

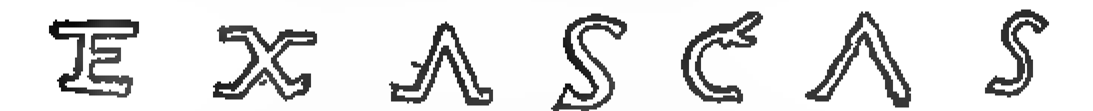


Brus, commune de Six-Fours, d'après les renseignements qui ont été fournis à notre confrère par le capitaine Pottier, auteur de l'estampage. On lit très distinctement le nom Ἥρως qui se rapportait sans doute à une figure placée sur cette base, figure dont il n'a été recueilli aucun débris.

M. Héron de Villefosse fait ensuite la communication suivante :

« M. de la Tour, attaché au Cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale, m'a communiqué le frottis d'une petite inscription, trouvée aux environs de Vesoul, et qui paraît contenir un nom gaulois nouveau. Elle est gravée sur le flanc d'une capsule, en bronze, haute d'environ cinq centimètres. Sur cette capsule est placée une petite statuette de Mercure coiffé du pétase, haute de 12 à 15 centimètres.

« L'inscription est ainsi conçue :



« *Exascas* est probablement le nom de celui qui a consacré la statuette du dieu. Je ne connais pas d'autres exemples de ce nom, mais il existe, dans l'onomastique gauloise, un certain nombre de noms terminés en *as* et, pour n'en citer

qu'un seul, on lit le nom *Escencolas* dans une inscription funéraire encastrée dans le mur de l'ancienne maison de campagne de l'abbé Barthélemy, près d'Aubagne. »

M. Héron de Villefosse présente en outre de la part de M. Frédéric Moreau, associé correspondant, le fragment d'un moule en terre cuite, découvert au mois d'avril 1876, à Sablonnière (Aisne), dans un terrain qui avait été déjà bouleversé antérieurement. Les objets recueillis dans les fructueuses fouilles de Sablonnière remontent aux périodes gauloise, romaine et mérovingienne ; ce fragment appartient au contraire au moyen âge et probablement au XIVe siècle. Le moulage qui en a été tiré laisse voir le débris d'une composition religieuse dans laquelle on croit reconnaître la mort de la Vierge ? Le moule complet devait mesurer environ $0^{m}11$ de diamètre; en tenant compte du bord circulaire du moule l'épreuve tirée ne devait pas avoir plus de $0^{m}095$. Il n'y a aucune trace de légende, ce qui empêche de songer à une matrice de sceau ; l'épaisseur du relief ne permet pas non plus d'y reconnaître un moule à pain d'hostie. Ce débris représente la partie inférieure du sujet : on y voit une figure assise (la tête manque), vêtue d'une longue robe, accoudée dans l'attitude de la douleur; à sa gauche une table sur laquelle est posé un livre de prières ; devant, un cierge allumé ; au fond on aperçoit un lit avec des rideaux ; le reste de la scène est brisé. Ce moule servait peut-être à tirer des épreuves en plomb analogues aux médailles dites de pèlerinages ; dans ce cas les dimensions de la médaille auraient été assez considérables.

M. l'abbé Thédenat offre, de la part de l'auteur, M. l'abbé Lallemand, la *Notice historique sur l'école Massillon, ancien hôtel Fieubet*. L'école Massillon a servi de prétexte à M. l'abbé Lallemand pour donner au public une étude très intéressante, et, ce qui ne gâte rien, très agréablement écrite, sur l'ancien hôtel Fieubet, et sur le quartier au milieu duquel

il s'élevait. Ce coin du vieux Paris fut, on le sait, le théâtre d'événements nombreux et variés. Tous ces souvenirs, évoqués par l'auteur, donnent beaucoup d'attrait à la lecture de son livre.

Séance du 24 Janvier 1883.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone, réunion du bureau du 28 décembre 1882, in-8°.

Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution. Washington, 1871, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1882, n° 3. Amiens, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. IX, livr. 6. Périgueux, 1882, in-8°.

— *du Comité des travaux historiques et scientifiques*, section d'histoire et d'archéologie, 1882, n° 3.

— *du Musée historique de Mulhouse*, n° 11, 1882. Mulhouse, 1882, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 2e série, t. I. Genève, 1882, in-8°.

Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia, for promoting useful knowledge, t. XX, 1881, nos 110 et 111, in-8°.

Lasteyrie (R. de). *Documents inédits sur la construction du Pont-Neuf.* Paris, 1882, in-8°.

Correspondance.

M. G. Lafaye, présenté par MM. Perrot et Saglio, et M. l'abbé Lallemand, présenté par MM. G. Schlumberger et A. Héron de Villefosse, sollicitent le titre d'associés correspondants nationaux, le premier à Aix-en-Provence et le second à Vergaville (Lorraine allemande). MM. Rayet, Müntz et

Duchesne sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du premier candidat; MM. Thédenat, Mowat, Schlumberger sont désignés pour examiner les titres du second.

Travaux.

M. J. de Rougé met sous les yeux de la Société une palette de scribe égyptien : ce petit monument, dont l'ornementation est d'un style délicat, porte les cartouches du roi Ramsès XIII, le dernier de la XXe dynastie; on possède peu de monuments de ce prince.

M. Read complète les renseignements qu'il a donnés à la séance précédente sur le portrait d'un prince anglais. Il s'agit du fils de Jacques Ier, né en 1594, mort en 1612.

M. A. de Barthélemy donne lecture d'un mémoire de M. Ambroise Tardieu sur l'établissement gallo-romain de Royat. Ce mémoire est renvoyé à la commission des impressions.

M. Héron de Villefosse, à propos de la communication faite par M. Mowat à la précédente séance, au sujet d'un poids en bronze portant un nom d'édile, communique une lettre qui lui a été adressée en juillet 1882 par M. Fr. Lenormant, de laquelle il résulte que ce poids se trouvait alors entre les mains de M. Barone, marchand d'antiquités à Naples. M. Barone le signalait comme ayant été découvert à Canosa, l'antique Canusium, en Apulie.

Le même membre, à propos de la petite inscription de Vesoul portant le mot EXASCAS (voir la précédente séance), signale un nom analogue inscrit sur un saumon de plomb du Musée britannique. Cette masse de plomb, qui pèse environ 156 livres et qui porte la date de l'année 59 de notre ère, laisse voir imprimé sur un de ses côtés le mot CAPASCAS qui semble appartenir également à l'onomastique gauloise et à la même famille de noms. Cette remarque

a été suggérée à notre confrère par M. Mowat qui a examiné le monument original à Londres.

M. Roman fait la communication suivante :

« Il y a peu de temps, en creusant une tranchée pour rectifier un chemin vicinal dans la commune de Barcillonnette, chef-lieu de canton du département des Hautes-Alpes, on découvrit un cimetière de l'époque mérovingienne ou carlovingienne. Les travaux faits n'ont heureusement pas endommagé ce cimetière, car on n'en a atteint qu'une extrémité et aucune tombe n'a été détruite. Les tombes étaient superposées par deux et trois rangs et les sépultures étaient de deux natures différentes : les unes consistaient en grandes auges de tuf avec leurs couvercles; les autres étaient composées de briques de grande dimension au nombre de dix-huit, quatre sur chacun des grands côtés et une à chaque extrémité, sans apparence de ciment ou de mortier quelconque; elles étaient si bien jointoyées et le terrain avait été si solide qu'il n'y était entré aucune parcelle de terre. Elles étaient marquées de deux cercles se coupant. On a extrait de ces tombes quelques ossements, mais on n'y a trouvé aucun objet qui puisse en préciser l'époque. Il est vrai qu'on n'a pu en apercevoir qu'un très petit nombre, cinq ou six peut-être, et qu'il en reste encore probablement un grand nombre à explorer. »

M. G. Duplessis signale des peintures récemment découvertes à Gisors, dans une maison particulière. Les compositions, exécutées à l'huile sur une couche de plâtre, représentent le triomphe de Jules César. Elles se rattachent à l'École de Fontainebleau.

M. Saglio communique, de la part de M. le d[r] Marchant, de Dijon, le dessin d'une petite boîte à orviétan, appartenant au xv[e] siècle, sur laquelle on lit ces mots : ORVIETAN DE BEAUFORT.

M. Flouest signale à ce sujet, pour la Bourgogne, des récipients d'eau bénite portant des ornements analogues.

Séance du 31 Janvier 1883.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Archives des missions scientifiques et littéraires, 3e série, t. IX. Paris, imprimerie nationale, 1882, in-8°.

Archiv für Œsterreichische Geschichte, t. LXIII, Wien, in-8°.

Archivio storico artistico archeologico e litterario della città e provincia di Roma, 1882-83, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, an. CCLXXX, 1882-83, t. VII, 2e fasc.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t. V, 1881, 3e et 4e trim. Tours, 1882.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VII, n° 113, 1882, 2e trimestre, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, nos 7 à 9, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, novembre-décembre 1882. Mulhouse, 1882, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 26e année, janvier 1883, in-4°.

Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften; philosophisch-historische Classe, t. XCVIII, 3e livr., t. XCIX, 1re et 2e livr. Wien, 1881.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Drustva. god. IV, br. 4. Agram, in-8°.

Duhamel. *Les architectes du Palais des papes*. Avignon, 1882, in-8°.

Goy (Pierre de). *Rapport sur une épée en fer trouvée à Vornay*. Bourges, Pigelet, 1883, in-8°.

Hennin (Michel). *Inventaire de la collection d'estampes léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale*, rédigé par G. Duplessis. Paris, Champion, 1882, in-8°.

Marsy (le comte de). *Le langage héraldique au* XIIIe *siècle*. Paris, 1882, in-8°.

Perrot (Georges) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité*; t. II, *La Chaldée, l'Assyrie, la Phénicie*. Paris, Hachette, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. le ministre de l'instruction publique demande l'insertion de plusieurs articles additionnels dans le projet de statuts soumis à l'approbation du Conseil d'État. Cette lettre est renvoyée à la commission.

M. Ernest Petit, présenté par MM. Prost et Rey, sollicite le titre d'associé correspondant à Vausse (Yonne). MM. Ulysse Robert, R. de Lasteyrie, Courajod sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Clément Duvernoy, présenté par MM. A. de Barthélemy et A. Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant à Montbéliard. MM. Nicard, Demay et Mowat sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

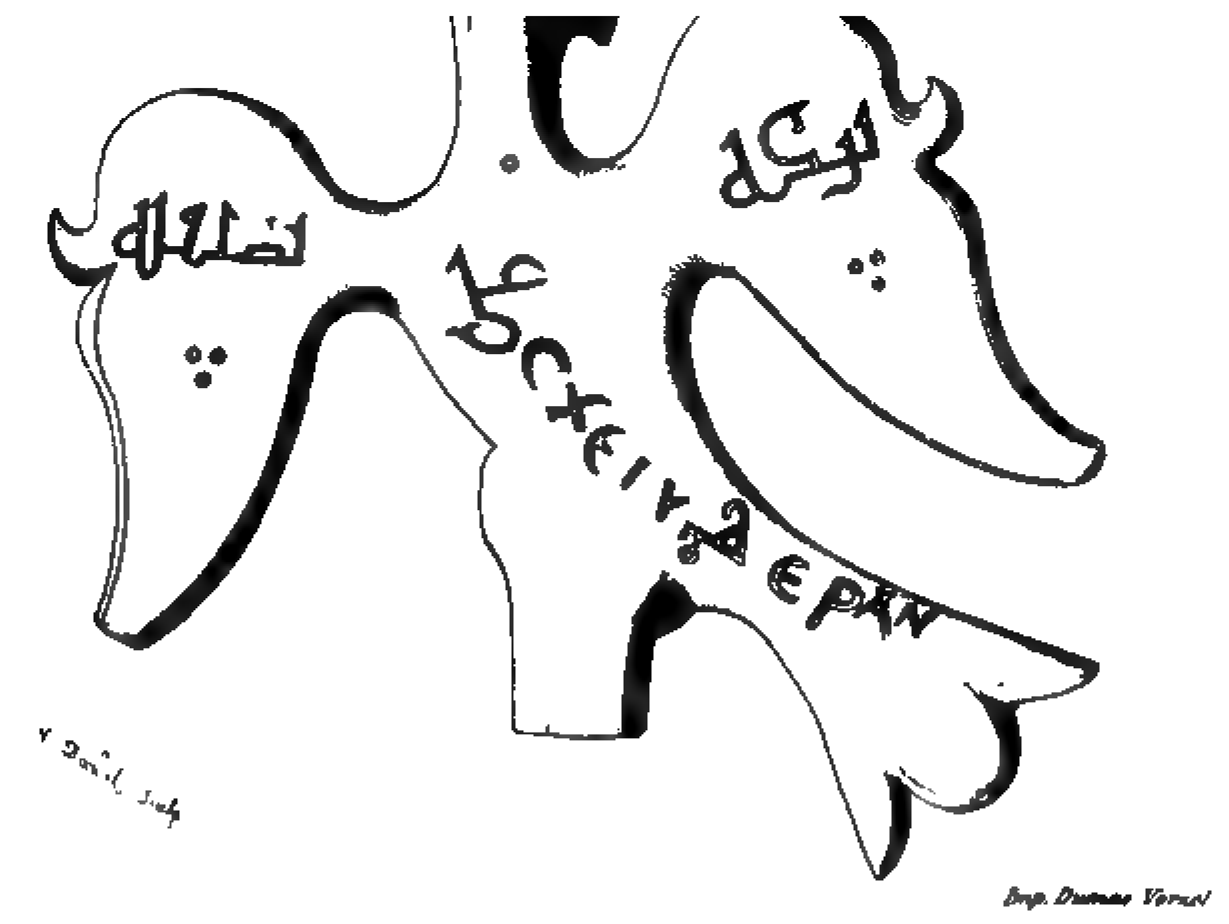
M. Rivett-Carnac, esq., annonce à la Société l'envoi de plusieurs objets préhistoriques provenant de l'Inde.

Travaux.

M. G. Schlumberger fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à la Compagnie le dessin d'un objet fort curieux qui fait depuis bien des années partie de la collection de M. E. Piot. C'est un petit aigle de bronze, aux ailes éployées, très singulier d'aspect, et de travail tout particulier, monté sur l'extrémité brisée d'une tige cylindrique. M. Piot a acheté cet objet à la vente Pourtalès, dans le catalogue de laquelle il est désigné comme suit, sous le n° 544, p. 110 (objets d'art; bronzes) : « Aigle debout, « travail barbare, hauteur : 9 centim. »

« L'exécution de cet aigle est, je le répète, fort particulière; ce n'est point un objet antique, mais il n'en est pas moins intéressant. Il présente, en effet, tous les caractères des œuvres de la Sicile, aux XIe et XIIe siècles, alors que régnait dans ce pays cet art mixte à la fois byzantin et



AIGLE DE BRONZE AVEC INSCRIPTIONS COUFIQUE ET BYZANTINE
(Collection E. Piot.)

arabe, voire même normand. Les plumes des ailes et de la poitrine sont traitées suivant un mode très spécial qui est une imitation évidente du travail byzantin. Ce qui complète l'originalité de ce petit monument, ce sont deux inscriptions gravées sur sa face postérieure qui, sans cela, est absolument lisse et nullement ciselée.

« La première inscription, en caractères coufiques du XII[e] siècle environ, occupe le revers des ailes et signifie : *Bénédiction au possesseur*. Un mot isolé nous donnant le nom même du possesseur, *Aly*, est placé entre les deux épaules. — Sur la partie inférieure du dos et de la queue court une autre inscription probablement plus ancienne, inscription plus profondément et moins régulièrement gravée. Celle-ci est en grec, en caractères byzantins de la fin du XI[e] siècle, et se compose de trois mots : CΧЄΙ ΥΠΟ ΔЄΡΑΝ (Σχεῖ ὑπὸ δέραν) dont le sens n'est pas encore bien clair pour moi. Quelques-uns des caractères sont liés de manière à constituer des monogrammes comme dans les légendes de certains sceaux byzantins de cette époque.

« M. de Longpérier a publié dans la *Revue archéologique*, sous ce titre : *Vase arabo-sicilien de l'œuvre Salemon*, un de ses plus curieux mémoires que j'ai reproduit à la p. 442 du t. I de ses *Œuvres éparses*[1]. Le précieux vase de cuivre en forme de *paon*, qui a fait le sujet de ce travail, appartient au Musée du Louvre ; il présente des ressemblances évidentes avec l'aigle de M. Piot. Si on veut bien jeter un coup d'œil sur la planche qui accompagne le mémoire de M. de Longpérier, on verra que le dessin des plumes des ailes et du corps offre pour les deux oiseaux la plus frappante analogie. Ce qui complète l'air de famille c'est la présence, sur le vase du Louvre, d'une inscription en caractères coufiques absolument semblables à ceux qui sont gravés sur l'aigle de M. Piot. Une seconde inscription se voit encore sur le vase du Louvre, mais celle-ci : « *Opus Salomonis erat*, » est en latin et non en grec. M. de Longpérier a prouvé de la manière la plus nette que ce vase « était une

1. Pl. XI.

œuvre fabriquée en Sicile pour l'usage de ces chrétiens qui avaient adopté tant de coutumes musulmanes et qui décoraient leurs édifices, leurs ustensiles, leurs vêtements d'inscriptions arabes. » L'aigle de bronze dont je présente ici le dessin rentre certainement dans la même classe de monuments, et ces deux objets, tous deux à inscriptions bilingues, sont de curieuses illustrations de cette époque bizarre entre toutes, si bien caractérisée par les monnaies des princes normands de Calabre et de Sicile, monnaies bien connues des numismatistes et qui portent des légendes à la fois grecques, arabes et latines. L'aigle de M. Piot, avec sa double inscription grecque et coufique, me paraît être un *couronnement* de sceptre, imité du travail byzantin, exécuté pour quelque haut personnage sicilien du XIe ou du XIIe siècle, et devenu peut-être plus tard la propriété de quelque émir musulman du nom d'Aly. »

M. de Barthélemy lit, au nom de la commission des impressions, un rapport sur les travaux destinés à figurer dans le prochain volume des Mémoires. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Nicard, à propos d'une publication récente de M. Bonnaffé, signale l'analogie entre quatre chiens de bronze, exposés au Musée de la Renaissance, provenant du château de Fontainebleau, et les chiens autrefois conservés au château de Rueil.

M. de Montaiglon répond que ces représentations sont assez fréquentes. Les chiens du Musée de la Renaissance sont d'ailleurs parfaitement conformes à la gravure publiée par le Père Dan, dans sa description de Fontainebleau.

Telle est aussi l'opinion de M. Courajod, qui renvoie à un article de la Chronique des Arts où il s'est occupé, dès 1877, de cette question.

M. Héron de Villefosse présente un bracelet romain, trouvé en Dauphiné. Ce bracelet se compose d'une feuille d'or assez épaisse; l'intérieur était rempli d'une matière qu'on ne peut reconnaître, mais qui était peut-être de la

pâte de verre. Des bracelets analogues ont été présentés à la Compagnie avec le trésor de Monaco. Ces sortes d'objets ne sont pas à l'usage funéraire, comme on l'a dit, mais faisaient partie des bijoux ordinaires.

M. Héron de Villefosse entretient ensuite la Compagnie des fouilles faites à Lezoux (Puy-de-Dôme) par le docteur Plicque. Déjà, à plusieurs reprises, il a eu l'occasion de signaler les travaux et les découvertes de ce vaillant explorateur. Ce qu'il y a de très intéressant dans les fouilles du docteur Plicque, c'est qu'elles sont faites d'une manière méthodique et par conséquent très profitable pour la science. Le terrain sur lequel il opère est, du reste, particulièrement favorable à cette façon de procéder, car Lezoux était à l'époque romaine le centre de fabrication céramique peut-être le plus considérable de toute la Gaule. M. Plicque étudie tour à tour chacune des fabriques dont il retrouve les fours et les produits; il arrive ainsi à établir des séries de poteries du plus haut intérêt.

Dans sa dernière campagne il a mis à découvert l'*officina* LIBERTI; dans cette fabrique et dans son voisinage immédiat il a reconnu huit fours. Trois de ces fours dépendaient de l'*officina Primi*, OFPRIMI (les deux I liés avec le M), qui ne fabriquait que des poteries roses, noires et blanches. Près de là était le four de *Plautinus* qui produisait des *moules*, des vases ornés, des vases tournés et marquait ainsi ces derniers : PLAVTINI·M = *Plautini m(anu)*, PLAVTINI·O = *Plautini o(fficina)*. Les moules, qui sont au nombre d'une vingtaine, portent tous la signature cursive sur cru *PLAVTINI*. Cette découverte de moules est très intéressante; elle vient confirmer ce qui a déjà été dit à ce sujet, à savoir que les potiers de Lezoux expédiaient des creux dans toute la Gaule.

Le potier *Libertus* avait un incomparable assortiment de poinçons, mais ses ouvriers avaient peu de goût et les disposaient mal; néanmoins quelques-uns de ses vases sont ingénieusement décorés; M. Plicque pense que ce Libertus est le premier qui ait fabriqué à Lezoux des vases rouges. Tous ses produits sont d'une irréprochable fraîcheur; mal-

heureusement ses successeurs les ont moulés et surmoulés, comme des barbares, au point de les rendre méconnaissables. Cette officine a produit surtout des vases noirs à lustre métallique; on y a rencontré aussi des gobelets minuscules dont l'ornementation à personnages rappelle par sa finesse celle des poteries d'Arezzo.

Dans la maison d'un autre potier nommé *Asiaticus*, ASIATICI·OF = *Asiatici of(ficina)*, contemporain ou prédécesseur immédiat de *Borillus* BORILLI·O = *Borilli o(fficina)*, le docteur Plicque a trouvé des débris de peintures à fresque, six poinçons et maquettes, des vases pastillés-barbotinés et surtout un vase précieux et fort rare, dans la confection duquel se trouvent combinés trois genres de décor : le fond est de couleur noire à lustre bronzé avec des reflets bleutés ; six dépressions verticales godronnées plissent les flancs; la panse est rehaussée de barbotine blanche déposée sous forme de gouttelettes et au pinceau. Malheureusement le vase a été recueilli en 74 morceaux.

Dans une autre fouille le docteur Plicque a rencontré un petit cimetière renfermant quinze sépultures. Au centre, et dans les cendres de la plus riche, se trouvait une médaille de Vespasien. Toutes les poteries recueillies dans ces sépultures sont roses, blanches ou noires. A côté de la principale urne cinéraire on avait placé trois vases à lustre bronzé, dont l'un est orné de quatre dépressions godronnées et symétriques.

Les poteries marquées des noms d'Asiaticus[1], de Borillus[2], de Libertus[3] et de Primus[4] sont très répandues et se retrouvent dans toute la Gaule[5] et en Bretagne[6]; celles de la fabrique de Plautinus sont plus rares.

1. Schuermans, *Sigles figulins*, n. 506-508.
2. *Ibid.*, n. 844-847.
3. *Ibid.*, n. 2956-2958.
4. *Ibid.*, n. 4409-4411 ; 4426-4431 ; 4454-4457.
5. H. de Fontenay, *Inscriptions céramiques d'Autun*, n. 88 (*Borillus*) ; n. 201-202 (*Libertus*); n. 319-328 (*Primus*). — Aurès, *Marques de fabriques du Musée de Nîmes*, n. 230 (*Primus*). — Lombard-Dumas, *La céramique antique dans la vallée du Rhône*, p. 37 (*Libertus*) ; p. 41-42 (*Primus*), etc.
6. *C. I. L.*, t. VII, n° 1336, 94-95 ; 166-171 ; 555-556 ; 856-865.

M. Müntz demande la parole pour offrir un livre à la Société.

« Dans un travail récent[1] que j'ai l'honneur d'offrir à la Société, M. Duhamel, archiviste du département de Vaucluse, a réuni divers renseignements propres à élucider la biographie des trois architectes, jusqu'ici connus, du Palais des Papes à Avignon : Guillaume de Cucuron, Pierre Poisson et Pierre Obreri. L'exploration des archives confiées à ses soins lui a notamment permis de nous fournir quelques détails précis sur Obreri, le maître auquel on a, jusqu'à ces derniers temps, fait honneur de la construction du palais tout entier, alors qu'il n'en a, en réalité, élevé qu'une partie, celle qui date du pontificat de Clément VI.

« Je suis heureux de pouvoir ajouter quelques noms nouveaux à ceux qu'a passés en revue M. Duhamel. Sous le règne d'Innocent VI, nous trouvons l'un à côté de l'autre, « Johannes de Luperiis, magister operum palacii, » ou « magister ædificii turris novæ vestiarii, » et « Raymundus « Guitbaudi director operum palacii. » Le premier de ces maîtres figure dans les comptes de 1355 à 1357, le second de 1355 à 1360. Un peu plus tard, « dominus Bertrandus « Nogayroli » porte le titre de « director operum d. n. « papæ. » Ce personnage travaille à Avignon de 1361 à 1367, c'est-à-dire de la fin du règne d'Innocent VI à la fin du règne d'Urbain V. Il a pour successeur « B. de Manso, director « operum palacii domini nostri papæ Urbani quinti (1370). »

« Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé la liste des architectes du Palais des Papes, mais je crois qu'il est bien établi désormais que ce monument gigantesque est l'œuvre d'une dizaine d'artistes, non d'un seul, comme on l'a si longtemps cru. J'ajouterai que tout tend à prouver que ces artistes étaient tous français, non italiens. »

1. *Les Architectes du Palais des Papes.* Avignon, Seguin frères, 1882, 39 pages.

Séance du 7 Février.

Présidence de M. Georges Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. IV, octobre-décembre 1882. Brive, in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, XXXI° année, nouvelle série, octobre, novembre, décembre 1882. Saint-Omer, 1882, in-8°.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 2° série, t. II. Bar-le-Duc, 1883, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, t. IV de la 2° série, 1880. Poitiers, in-8°.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XII, 1882, second semestre. Mamers, 1882, in-8°.

Babeau. *La représentation du Tiers-état aux assemblées pour la rédaction des coutumes au XVI° siècle*, in-8°.

Helbig (J.). *La Sainte Vierge et l'enfant Jésus; les groupes sculptés des anciens sanctuaires de Liège*. Bruges, 1878, in-8°.

— *Les châsses de Saint-Domitian et de Saint-Mengold de l'ancienne collégiale de Huy; le reliquaire offert en don expiatoire à la cathédrale de Saint-Lambert de Liège*. Bruges, 1875, in-4°.

— *Les reliquaires donnés par saint Louis, roi de France, au couvent des dominicains de Liège*, in-4°.

Thédenat (H.). *Encore les inscriptions latines de l'exposition des fouilles d'Utique*. Vienne, 1882, in-8°.

Correspondance.

M. Jules Helbig, présenté par MM. de Barthélemy et Müntz, et M. Bunnell-Lewis, professeur au collège de la Reine à Cork (Irlande), présenté par MM. de Barthélemy et Schlumberger, sollicitent le titre d'associé correspondant étranger, le premier à Liège (Belgique) et le second à Cork (Irlande).

Les commissions chargées de faire des rapports sur les titres présentés par les deux candidats seront composées, pour le premier, de MM. de Lasteyrie, Courajod et de Montaiglon, et pour le second, de MM. Héron de Villefosse, Duchesne et Courajod.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le vote sur l'élection de M. Le Blant au titre de membre honoraire. En l'absence du rapporteur, l'élection est renvoyée au mercredi 14 février.

M. l'abbé Thédenat, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport sur la candidature de M. l'abbé Paul Lallemand. On procède au vote et M. l'abbé Paul Lallemand, ayant réuni le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national, résidant à l'étranger, à Vergaville (Lorraine allemande).

M. Ulysse Robert, aux noms des commissions nommées à cet effet, lit deux rapports, l'un sur la candidature de M. Ernest Petit et l'autre sur celle de M. Charles Bigarne. On passe au vote : M. Ernest Petit est proclamé associé correspondant national à Vausse (Yonne) ; M. Charles Bigarne à Chorey (Côte-d'Or).

M. de Barthélemy, au nom de la commission chargée d'examiner les modifications à faire aux statuts, lit un rapport sur les observations transmises à ce sujet par M. le ministre de l'instruction publique. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Read présente un petit bas-relief en ivoire représentant Marie Tudor.

M. de Lasteyrie fait passer sous les yeux de la Compagnie l'estampage d'une inscription retrouvée dans l'église de Villemanoche (Yonne), derrière une boiserie. Cette inscrip-

tion qui est du XVIe siècle fait connaître le nom de la famille de la nourrice du roi saint Louis ; elle s'appelait Lenfant. Voici le texte de cette inscription :

1) *Noble fe(m)me Roberte Lenfant vefve de feu Nicolas Pichelin*[1]
2) *escuyer s^r et dame en p(ar)tie et p(ar) indivis de la terre et seigneurie*
3) *de Villemanaùche, Dismon*[2], *les Bordes*[3], *Villecheptive*[4], *et la Motte*
4) *gravart gist et repose cy-desoubz la tumbe de feu noble hom-*
5) *me Boson Lenfant son pere en son viva(n)t seigneur desd(its) lieux*
6) *et chauffecire de la chancellerie de France et est a noter q(ue)*
7) *en considéracion que la octayeulle dud(it) Boson Lenfant*
8) *avoit nourry et alacté de ses mamelles le roy St Loys icel-*
9) *luy crea quatre offices de chauffeçires hereditables pour les*
10) *quatre enfans masles de sad(ite) nourrice affin de y succéder*
11) *a jamais par les plus prouchains hoirs masles descend[an]s*
12) *d'elle et laq(ue)lle Roberte t(re)spassa le xxve jo(ur) de mars jo(ur) de*
13) *Nostre-Dame de l'ano(n)ciacion lan mil V^c XXXIIII.*
Priez Dieu pour elle.

Au-dessous du texte sont disposés trois écussons dont nous donnons la description à défaut de dessin :

(1) (3) (2)

1. D'or, au chef diapré d'azur et d'or, à la hallebarde de sable brochant sur le tout.
2. D'or aux trois levriers courant, de sable, l'un sur l'autre.

1. Il est question d'un Pichelin de Villemanoche dans le chant XV de Cl. Marot, commençant ainsi :

« Les Pichelins par le monde espandus
« Sont de si haut et si loin descendus. »

Voir aussi : Pasquier, *Lettres*, liv. 19.

2. Dismon, aujourd'hui Dixmont, commune de Villeneuve-sur-Yonne.
3. Les Bordes, commune du canton de Villeneuve-sur-Yonne.
4. Villecheptive, aujourd'hui Villechetive, canton de Cerisiers.

3. D'or, au chef d'azur chargé de... d'or, une hache de sable brochant sur le tout, parti d'or aux 3 levriers de sable.

Hauteur de la pierre en son milieu : 0m81 1/2, sur les côtés 0m73 1/2 ; largeur : 0m55. La pierre se termine à sa partie supérieure en forme de pignon.

Au sujet de cette communication M. Mowat fait observer que dans l'épigraphie romaine on trouve assez souvent mentionnées des nourrices au service de la famille impériale.

Séance du 14 Février.

Présidence de M. Georges Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XXX, 1re livr. Limoges, 1882, in-8°.

Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin, 4e série, t. IV, juillet 1880 à juillet 1881. Saint-Quentin, 1882, in-8°.

Allmer. *Revue épigraphique du midi de la France*, n° 21, novembre-décembre 1882. Vienne, Savigné, in-8°.

Bunnell-Lewis. *Antiquities in the Museum of Palermo*, in-8°.

— *Antiquities in the south west of France*, 2 pl., in-8°.

— *The antiquities of Tarragona*, in-8°.

— *Remarks on ivory cabinets in the possession of Wickhan Lowel, esq.* Cambridge, 1871, in-8°.

— *Remarks on Roman coins found near Woodbridge.* Suffolk, in-8°.

Maxe-Werly (L.). *Collection des monuments épigraphiques du Barrois.* Paris, Champion, 1883, in-8°.

— *L'enfant à la crèche* (extr. des Mémoires de la Société de Bar-le-Duc, 1883), in-8°.

— *Nantois* (extr. de l'*Annuaire de la Meuse*, 1883), in-8°.

Nadaud-Leclerc (l'abbé A. J.). *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges.* Limoges, 1882, in-8°.

Rupin (E.). *Notice sur Marmontel.* Brive, 1882, in-8°.

Correspondance.

MM. l'abbé Lallemand et Petit écrivent pour remercier la Compagnie de leur admission parmi les associés correspondants nationaux.

M. le ministre de l'instruction publique invite la Compagnie à prendre part à la prochaine réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne.

Travaux.

M. Georges Perrot, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport favorable à l'élection de M. Ed. Le Blant au titre de membre honoraire. On procède au vote et M. Le Blant, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé membre honoraire.

M. Al. Bertrand, à propos de l'envoi fait à la Société par M. Rivett-Carnac (voir la séance du 31 janvier), insiste sur l'intérêt des fouilles exécutées par ce savant. M. Rivett-Carnac a recueilli en peu de temps plus de 400 haches en diorite dans une seule province de l'Inde. Notre confrère propose de lui voter des remercîments et d'attribuer au Musée de Saint-Germain les objets offerts. Ces propositions sont adoptées.

M. A. de Barthélemy, au nom de M. Aubert empêché, lit un rapport sur la situation financière de la Société pendant l'exercice 1882. Les conclusions du rapport sont adoptées, et la Compagnie vote des remercîments au trésorier.

M. G. Perrot présente à la Compagnie une petite statuette égyptienne en bois qui lui a été léguée par M. Delaroche-Vernet et qui se fait remarquer par son extrême finesse.

M. l'abbé Thédenat communique une inscription inédite dont il doit le dessin à M. Bretagne, de Nancy. Cette inscrip-

tion est gravée sur une petite plaque en bronze, munie de deux ailerons ; à la partie supérieure était un anneau de suspension, aujourd'hui brisé.



« Les dimensions de l'inscription, si on ne tient pas compte des ailerons, sont de trois centimètres et deux millimètres de hauteur, sur six centimètres et trois millimètres de largeur :

FIDELIS SILVANI
LIBERTVS APOLLI
NI
V ❦ S ❦ L ❦ M ❦

Fidelis, Silvani libertus, Apollini v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Après chacune des lettres de la formule finale V·S·L·M· est une *hedera ;* les lettres de la dernière ligne sont de plus grande dimension que les autres.

« Le dieu n'a pas de surnom ; les noms de l'affranchi Fidelis, auteur du vœu, et de son patron Silvanus, sont fréquents dans l'épigraphie romaine.

« La forme des lettres, qui indique une bonne époque, est intéressante. »

Cette inscription, trouvée à Grand (Vosges), est conservée au Musée d'Epinal.

A propos de cette communication, M. Al. Bertrand annonce que les fouilles entreprises à Grand seront continuées sous le patronage de la Société d'émulation des Vosges. M. Héron de Villefosse rappelle que, grâce à la libéralité de Mme Jollois, le Musée du Louvre s'est enrichi, il y a peu d'années, d'un camée intéressant trouvé à Grand.

M. Roman fait la communication suivante :

« Il y a quelques années, en 1879, je communiquai au congrès tenu à Vienne par la Société française d'archéologie la découverte que je venais de faire d'un camp romain, d'une conservation exceptionnelle, et encore inconnu, situé dans la commune d'Aspres-les-Veynes (Hautes-Alpes), au lieu nommé la Beaumette. Je suis retourné cette année examiner ce camp et j'ai pu en prendre les dimensions exactes. Il mesure 125 mètres sur 105; il est entouré d'un relèvement de terre de 1m50 à 2m de hauteur. Aux quatre angles il y avait probablement des tours, car on y trouve des tas de pierres mêlées de mortier. Enfin le fossé du camp a environ quatre mètres de profondeur, dimension prise du sommet du relèvement de terre. Le camp lui-même est aplani très régulièrement, mais on ne peut le parcourir en tous sens, car il est obstrué par une forêt de buissons impénétrables. Ce camp est sur une colline d'où l'on jouit d'une vue admirable. Au bas de la colline sont des substructions romaines considérables; on suit des murailles à fleur de sol sur plus de 250 mètres de longueur. On y a trouvé, dans quelques fouilles sommaires, trois petites chambres dont les murs étaient recouverts de stuc peint; une salle de bains contenant six baignoires de dimensions variées, et un aqueduc qui y conduisait des eaux. Ces constructions sont faites sans soin et dénotent la fin de l'empire. Presque toutes les monnaies qu'on a découvertes dans les ruines sont de cette époque. On a trouvé également un certain nombre de poteries avec des marques de potier dont voici les principales :

1) FELIX FEC.	2) C. N. (AT)F.	3) ATI.
4) P·(ATIMET)I	5) C·S(ENT)I	6) HĒRO

7) OF · COCI 8) OF · RVSTI 9) VIBI
DIOME

10) L · GELLI 11) AE (rameau)
QVADR EVHOD

« Toutes ces estampilles sont sur terre rouge ; la suivante est sur une anse d'amphore en terre blanche :

12) DOMITIAN.

Séance du 21 Février.

Présidence de M. Georges Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la conférence scientifique d'Abbeville et du Ponthieu, 1re année, n° 2. Abbeville, 1882, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 161, janvier 1883, procès-verbaux. Chartres, 1883, in-8°.

Journal des savants, janvier 1883, in-4°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 5e série, vol. VI, 1881. Besançon, 1882, in-8°.

Proceedings of the Royal Society of Edimburg, 1880-1881.

Proceedings of antiquaries of London, december 16, 1880 to june 23, 1881. London, in-8°.

Transactions of the Royal Society of Edimburg, vol. XXX, part. 1 for the session 1880-81, in-4°.

Aurès. *Essai sur le système métrique assyrien ;* 3e partie : *essai sur les mesures pondérales*, in-4°.

Gouverneur (A.). *Essais historiques sur le Perche*. Nogent-le-Rotrou, 1882, in-8°.

Prost (Aug.). *L'immunité; étude sur l'origine et les développements de cette institution*. Paris, 1882, in-8°.

Thuot. *Forteresses vitrifiées de la Creuse. Une erreur archéologique en matière de géographie*, in-8°.

Correspondance.

M. Flouest, présenté par MM. E. Egger et E. Aubert, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant, laissée vacante par suite de la nomination de M. E. Le

Blant comme membre honoraire. Le président désigne MM. Héron de Villefosse, Bertrand et Gaidoz pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Ulysse Robert communique un mémoire sur la *Roue des Juifs*; il donne lecture de la plus grande partie de ce travail.

M. Mowat offre de la part de M. Aurès un travail autographié sur le système des mesures chez les Assyriens.

M. Chabouillet lit un mémoire sur l'empreinte d'une monnaie frappée en 1373 à Moirans (Jura) par l'abbé Guillaume II, de la maison de Beauregard. Cette empreinte, conservée au Cabinet de France, fait connaître une variante du franc du même abbé, dont le premier et unique spécimen a été trouvé à Paris, rue Vieille-du-Temple, en 1882. Le mémoire de M. Chabouillet est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat fait la communication suivante :

« Notre confrère, M. Mowat, nous a présenté, dans la séance du 17 janvier, un poids en bronze, en forme de porc, portant le nom d'édile *C. Helvius Valens*. A la séance suivante, M. Héron de Villefosse a, d'après un renseignement fourni par M. François Lenormant et une lettre de M. Barone, marchand d'antiquités à Naples, indiqué Canosa comme provenance de ce petit monument. Depuis l'époque où il avait fourni ce renseignement, M. Lenormant est retourné dans le pays, et, en prenant des informations plus précises, il a acquis la certitude que ce poids a été trouvé non pas à Canosa même, mais dans une autre ville des environs, Ostuni. Ostuni est une ville de la province de Lecce (terre d'Otrante), située à 37 kilomètres O. N. O. de Brindisi, près de l'Adriatique. La découverte d'un semblable monument, à cet endroit, a une certaine importance.

« Pline[1] et Ptolémée[2] mentionnent un municipe des *Stul-*

1. *H. N.* III, XVI. 7.
2. III, 1, 77.

nini, en Calabre, dont l'emplacement n'a pas été déterminé d'une manière définitive. On l'a identifié avec Sternaccio ; d'Anville au contraire, dans son *Orbis Romanus*, place le municipe des Stulnini à l'endroit où est aujourd'hui Ostuni ; cependant, cette opinion ne paraît pas avoir été admise, et le dictionnaire de Smith signale encore l'identification avec Sternaccio comme la plus généralement acceptée. La découverte à Ostuni d'un monument officiel, portant le nom d'un édile, doit faire pencher la balance en faveur de cette ville. Il est bon d'ajouter que là aussi on trouve, plus qu'en tout autre endroit, les monnaies portant la légende ΣΤΥ et attribuées à la ville des Stulnini. Il paraît donc désormais probable que C. Helvius Valens était édile du *municipium Stulninorum*, et que la situation géographique de cette ville doit être définitivement fixée à Ostuni. »

M. Read présente un cachet en argent aux armes de Colbert. — M. Courajod rappelle à ce sujet que notre confrère M. A. de Boislisle a publié un intéressant travail sur les prétentions nobiliaires de Colbert.

M. de Laurière fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de soumettre à l'appréciation des membres de la Société l'empreinte d'une monnaie en bronze qui m'a été envoyée de Portugal par M. Est. da Veiga, et dont voici la description :



« BÆSVRI entre deux épis placés horizontalement.

« ℟ M · AN · ANT · ET CONL, au-dessus un poisson. Les lettres AN, ANT, et NL sont liées.

« Cette monnaie provient de Castro-Marino, au sud du Portugal et près de l'embouchure de la Guadania.

« L'itinéraire d'Antonin, dans l'édition Parthey et Pinder, nomme deux fois une ville d'*Esuri* qui, d'après le calcul des distances qui la séparent d'Ossobona et de Myrtilis, paraît devoir être située sur l'emplacement de Castro-Marino. Déjà, M. Aloïs Heiss, dans son grand ouvrage sur les monnaies antiques d'Espagne, avait publié un exemplaire de la monnaie dont nous donnons ci-dessus un dessin plus complet; la pièce qu'il avait étudiée et qu'il considérait alors comme unique, fait partie du Cabinet de Madrid; elle est beaucoup moins bien conservée que celle de M. Est. de Veiga. M. Heiss l'attribuait à *Esuri* et sa conjecture était alors d'autant plus admissible que l'état de la monnaie du Cabinet de Madrid ne permettait pas de distinguer le commencement du nom de lieu. Aujourd'hui, il n'est pas douteux que la lecture ne soit *Baesuri*. Faut-il voir ici le nom d'une ville conservé seulement par la numismatique ? Doit-on supposer que le copiste qui transcrivit les manuscrits de l'itinéraire écrivit *Esuri* pour *Baesuri ?* La solution de ce petit problème est à étudier et ne sera peut-être trouvée que par quelque découverte épigraphique. Je n'ose proposer d'interprétation pour la légende du revers dans laquelle, pour la première fois, en numismatique, je crois, on déchiffre le mot CONL. »

M. Prost annonce que depuis la communication faite aux Antiquaires le 19 juillet 1882, d'après une note envoyée avec les dessins ci-joints par M. Bellevoye, membre de l'Académie de Metz, il a vu à Metz, chez M. Marly, les objets découverts dans sa propriété, sur le territoire de Cheminot près Metz (vallée de la Seille). Ces objets ont été trouvés au milieu des ruines d'une *villa* gallo-romaine, dans le sol d'un bois défriché, sur le parcours de la voie romaine de Scarpone à Metz qui passait de la vallée de la Moselle dans celle de la Seille vers Pont-à-Mousson. Cette *villa*, dont il ne reste que des substructions avec des débris d'hypocauste, de mosaïques et d'enduits peints, était composée de plusieurs chambres.

C'est dans deux chambres différentes, le long de la

B

A

B'

partie en fer

partie en bronze

Objets découverts à Cheminot, près Metz.

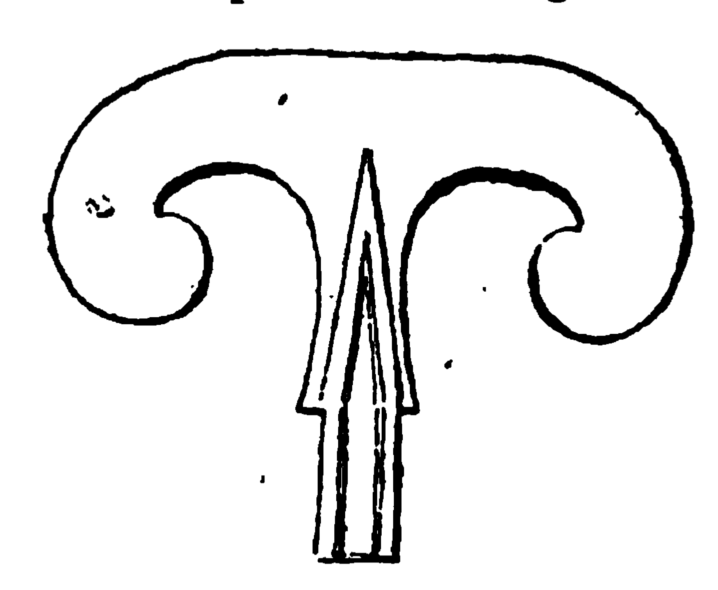
muraille, qu'ont été trouvés les deux instruments, avec des fragments d'armes, de poteries et quelques monnaies romaines.

L'instrument A est tout entier en *fer*.

L'instrument B est pour les deux tiers inférieurs en *fer*, pour le tiers supérieur en *bronze*. Dans ce dernier la forme de la palette pourrait bien avoir été originairement arrondie comme dans l'autre; et sa forme actuelle résulterait alors d'une usure qui a engendré à la partie supérieure une sorte de tranchant.

Cette considération ne pourrait-elle pas fournir un indice sur l'usage de l'instrument, et lui donner le caractère d'un outil ? Il ne faut pas perdre de vue non plus que le *manche*, augmenté vraisemblablement d'une partie en bois, devait être très long et destiné par conséquent à donner une longue portée à la palette.

La première découverte de la *villa* de Cheminot par M. Marly remonte à près de 20 ans. Elle a été l'objet d'une notice de M. Victor Simon, publiée dans les *Mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle*, 1864 (page 79). En 1881-1882, M. Marly a fait au même endroit de nouveaux travaux pour extraire des pierres des substructions subsistant encore dans les terres cultivées de sa ferme. Ce sont ces travaux qui ont procuré la découverte des deux instruments en question. M. V. Simon a mentionné, parmi les objets trouvés dans une fouille au Hiéraple (Moselle), en 1839, un instrument en bronze analogue à ceux trouvés en 1882 à Cheminot (V. Simon dans les *Mémoires de l'académie de Metz*, 1840-1841, p. 171, fig. 15) et dont nous reproduisons la figure ci-contre.



M. Héron de Villefosse offre, au nom de M. Bunnell-Lewis, professeur au collège de la Reine, à Cork (Irlande), plusieurs mémoires archéologiques destinés par l'auteur à la bibliothèque de la Compagnie. Ces travaux se rapportent aux antiquités de divers pays, à celles de la Grande-Bretagne, de l'Espagne (Tarragone), de l'Italie (Palerme) et de la France. Notre confrère signale particulièrement un mémoire sur les *antiquités du sud-ouest de la France* dans lequel est gravé un sarcophage chrétien peu connu, celui de Luc de Béarn.

M. Héron de Villefosse annonce qu'il a reçu de M. L. Demaeght, commandant de recrutement dans la province d'Oran, la communication d'une intéressante borne milliaire, récemment découverte par M. Zuani, capitaine de port à Arzew. Cette borne est du règne de Philippe, et probablement de l'année 244. En voici le texte :

IMP · CAES · M ·
IVLIO PHILIPPO
INVICTO PIO F
ELICI AVG · PO
NT · MAX · TRIB · PO
TEST · P · P · A POR
TV MAG · M · P ·
III

Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Julio Philippo invicto pio felici Aug(usto), pont(ifici) max(imo), trib(unitia) potest(ate), p(atri) p(atriae). A Portu Mag(no) m(illia) p(assuum) III.

« Elle a été découverte, écrit M. Demaeght, entre Saint-
« Leu et Port-aux-Poules, à 4400 mètres des ruines romaines
« de *Portus Magnus*, c'est-à-dire exactement à la distance
« indiquée par l'inscription ; à 80 mètres à gauche, du côté
« de la mer, de la route d'Oran à Mostaganem, entre les
« bornes kilométriques 53 et 54. »

On voit que c'est une des bornes de la voie romaine de Portus Magnus à Caesarea qui longeait le bord de la mer en passant par Quiza, Arsennaria, Cartenna, Cartilis et Gunucus. Cette voie est indiquée dans l'itinéraire d'Anto-

nin[1]. Une borne presque contemporaine[2] et qui a dû appartenir à la même route a été relevée par Wilmanns à trois kilomètres au sud-ouest de Saint-Leu. L'identification de *Portus Magnus* avec le Vieil-Arzew ou Saint-Leu est certaine[3].

M. Héron de Villefosse fait ensuite la communication suivante :

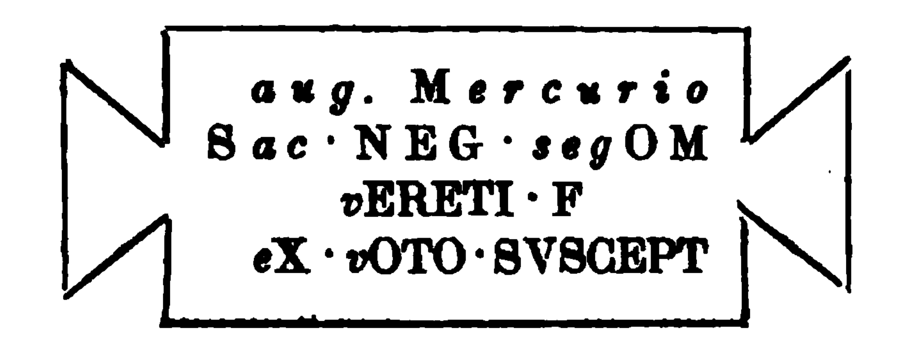
« Une inscription latine a été découverte sur le mont Beuvray par notre confrère M. G. Bulliot, au sommet d'un mamelon de roche vive appelé le *Theurot de la Roche*, situé à l'ouest du grand plateau de Bibracte; il a existé certainement un oratoire sur ce rocher dont l'exploration n'est pas achevée : on y reconnaît des traces assez apparentes de murailles; on y voit encore de nombreux débris, des tuiles et quelques pierres de taille. L'emplacement de ce petit temple est très escarpé; on y jouit d'une vue superbe. A côté de l'édifice se trouvait une maison isolée, probablement celle du desservant.

« Cette inscription, dont un moulage a été adressé à la Commission de géographie de l'ancienne France, est en très mauvais état; la pierre est rongée et même trouée en plusieurs endroits de sorte qu'une partie du texte a disparu, mais la découverte de M. Bulliot n'en est pas moins fort importante ; elle vient confirmer les conclusions auxquelles le vaillant explorateur était arrivé par l'étude des objets trouvés dans ses précédentes fouilles; elle démontre de la façon la plus certaine l'existence d'un culte païen au sommet du Beuvray. Du reste, les ruines d'un temple romain au mont Beuvray ont été depuis longtemps constatées par M. Bulliot, et l'examen des monnaies qu'il y a recueillies lui a servi à démontrer que ce temple avait été ruiné à la fin du IVe siècle, à l'époque de la mission de saint Martin[4]. Malheureusement, sur le nouveau document, le nom de la divinité qui était inscrit à la première ligne du texte est trop mutilé pour être reconnu avec certitude. L'inscription,

1. *Itiner. Antonini*, édit. Parthey et Pinder, n. 14, 15.
2. *C. I. L.*, t. VIII, n. 10457.
3. Cf. *C. I. L.*, t. VIII, p. 835.
4. *Mémoires de la Société Eduenne*, n^lle^ série, t. III (1874), p. 157-161.

gravée sur une pierre très rugueuse, était entourée d'un encadrement à queues d'aronde dont les dimensions sont en largeur 0,60, sans tenir compte des queues d'aronde, et en hauteur 0,40.

« Les compléments que je propose ne me paraissent pas à l'abri de toute critique ; aussi c'est avec les réserves les plus formelles que je les présente en attendant mieux ; ils sont au moins conformes au sens général du texte :



[*Aug*(*usto*)] M[*ercurio*] ? s[*ac*(*rum*)] neg(*otiatori*), [*Seg*]om(*arus*) ? [*V*]ereti f(ilius), [*e*]x [*v*]oto suscept(o).

« Le dieu dont le nom se rencontre le plus fréquemment dans les inscriptions votives de la Gaule est Mercure : la présence d'un M à la première ligne permet de songer à ce dieu. Néanmoins il est nécessaire de dire que le M est gravé sur un fragment isolé du reste du texte, mais dont M. Bulliot a cru retrouver la place à la première ligne. Avant le M il y a la place de trois lettres environ : au mot *deo* qui pourrait être inscrit à cette place, je préfère le qualificatif *aug.* qui paraît toujours ainsi, en tête du texte et avant le nom de la divinité, sur la plupart des pierres votives découvertes dans la région centrale de la Gaule, à laquelle appartient le mont Beuvray[1]. C'est une raison analogue qui me fait songer au nom *Segom*(*arus*) pour remplir une partie des lacunes de la seconde ligne : ce nom se lit en effet sur le manche de la célèbre patère de Couchey (Côte-d'Or), *Doiros Segomari*[2] : il était donc en usage dans le pays des Eduens. Quant au père du consécrateur,

1. Voyez les exemples donnés par M. Boucher de Molandon, *Nouvelles études sur l'inscription romaine de Mesves*, p. 30 à 38.

2. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1881, p. 278.

il s'appelait certainement *Veretus;* l'extrémité supérieure d'une des branches du V est encore visible sur la pierre.

« Reste à expliquer le surnom de Mercure, *negotiator* : j'ai cru pouvoir interpréter ainsi le groupe NEG parce que le même surnom est donné à Mercure dans une inscription trouvée, en 1843, à Heddernheim (Nassau) et maintenant conservée au Musée de Wiesbaden[1]. En voici le texte :

(*Mercure assis sur le bélier.*)
I · HO · NO · REM · DD
MER · CV · RI · O · NE · G
O · T I · A · T O · R I · Ϙ

« Les syllabes sont séparées par des points.
I(n) honorem d(omus) d(ivinae) Mercurio negotiatori.

« Une inscription de Metz, malheureusement perdue, mentionnait aussi le *Mercurius negotiator*[2] :

MERCVRIO || NEGOTIA || TORI || SACR || NVMISIVS || ALBINVS || EXVOTO

« Dans les fouilles faites au sommet du Puy-de-Dôme, au milieu des ruines du vaste temple de Mercure Dumias, on a recueilli une inscription mutilée, gravée en l'honneur du dieu par des *negotiatores* appartenant à une cité dont le nom manque[3] :

. . . . N O . . . .
C I V E S . . . . *nego*
T I A T O R*es*. . . . .

« C'est encore une nouvelle preuve du rôle important tenu par Mercure, en Gaule, comme dieu du négoce.

« Le mont Beuvray était déjà au temps de l'indépendance des Gaules un centre d'affaires de premier ordre ; pendant la période classique, pendant tout le moyen âge et, on l'a démontré, jusqu'à la Révolution française son importance commerciale s'est maintenue. Il semble donc assez naturel

1. [Klein et Becker] *Inscriptiones latinae in terris Nassoviensibus repertae*, n. 17 ; Brambach, *C. I. R.*, n. 1460.
2. P. Ch. Robert, *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, p. 55-56.
3. P. P. Mathieu, *Le Puy-de-Dôme, ses ruines*, 1876, p. 33-34.

d'y retrouver, à l'époque romaine, après la disparition de la cité gauloise, alors que le plateau était resté le siège d'un des plus vastes et des plus importants marchés de la Gaule, un temple, ou au moins une chapelle consacrée à une divinité protectrice du négoce et portant un surnom significatif.

« La formule finale, *ex voto suscepto*, se rencontre souvent dans les inscriptions de Rome et de l'Italie ainsi que dans celles de la Gaule où on lit cependant le plus ordinairement à la fin des textes votifs : *votum solvi libens merito*. Un petit texte trouvé à Novare[1], et gravé précisément en l'honneur de Mercure, contient la mention du *votum susceptum* et du *votum solutum*, ce qui est exprimé en vers, d'une façon assez originale :

Susceptum merito votum tibi, Mercuri, solvi ;
Ut facias hilares semper tua templa colamus.

Séance du 28 Février.

Présidence de M. Georges Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, *anno CCLXXX*, 1882-83, serie terza. *Transunti*, vol. CLXXI, fasc. 3, 1883.

Bulletin de la Diana, t. II, n° 7. Montbrison, in-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, séances du 18 avril au 25 juillet 1882. Toulouse, in-4°.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XII, liv. 1re. Toulouse, 1883, in-4°.

Report of the proceedings of the numismatic and antiquarian Society of Philadelphia for the year 1882. Philadelphia, 1883, in-8°.

Revue Savoisienne, publiée par la Société Florimontane d'Annecy, 1882, 23e année. Annecy, 1882, in-4°.

Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, séance du 25 juin 1882, in-8°.

Tillaag til aarboger for nordisk old kyndighed og historie, aargang 1881, adgivet of det kongehiged nordische old schrift. Copenhague, 1882.

1. *C. I. L.*, t. V, n. 6596.

Arbois de Jubainville (d'). *Introduction à l'étude de la littérature celtique*. Paris, Thorin, in-8°.

Bourdeille (Pierre de), seigneur de Brantôme. *Œuvres complètes*, publiées par Ludovic Lalanne. Paris, Renouard, 1882, in-8°.

Chatellier (Paul du). *Exploration de quelques sépultures de l'époque du bronze dans le nord du département du Finistère*. Saint-Brieuc, Guyon, 1883, in-8°.

Goulas (Nicolas). *Mémoires*, publiés par Charles Constant, t. III. Paris, Renouard, 1882, in-8°.

Martens (V. E.). *Ueber centralasiatische Mollusken*. Saint-Pétersbourg, 1882, in-4°.

Méloizes (Albert des). *Rapport sur les fouilles des deux tumulus à Morthomiers (Cher)*.

Molinier (Emile). *Les majoliques italiennes en Italie*. Picard, 1883, in-8°.

Rigord et Guillaume Le Breton, historiens de Philippe-Auguste ; *Œuvres* publiées par M. François Delaborde. Paris, Renouard, 1882, in-8°.

Spanheim (Ezéchiel). *Relation de la cour de France en 1690* publiée par M. Ch. Scheffer, Paris, Renouard, 1882, in-8°.

Correspondance.

M. Alfred Ramé, présenté par MM. Ch. Robert et An. de Barthélemy, écrit pour annoncer qu'il maintient sa candidature au titre de membre résidant. MM. Longnon, R. de Lasteyrie et Corroyer sont désignés pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

M. Pol Nicard donne lecture d'une note de M. Clément Duvernoy relative à une statuette en bronze récemment trouvée à Mandeure :

« Cette statuette, découverte près du pont, représente non « pas un Jupiter, mais un Neptune. Elle a 15 centimètres de « haut. Le dieu est debout appuyé sur la jambe droite qui « devait reposer sur un socle ; l'autre jambe ne touche le sol « que par l'extrémité des doigts du pied. La tête est fine et « chargée d'une abondante chevelure bouclée. Les deux

« avant-bras sont brisés; mais le mouvement du bras droit « montre que le dieu s'appuyait probablement sur son tri« dent. Le torse, un peu penché, est élégant et bien modelé; « c'est une des plus belles pièces trouvées depuis longtemps « à Mandeure. La Société d'émulation de Montbéliard « regrette de n'avoir pu encore l'acquérir. »

M. Grellet-Balguerie annonce l'envoi du calque d'une inscription du moyen âge dans laquelle il croit reconnaître l'épitaphe d'Aimoin, historien et poète du ixe-xe siècle.

M. Courajod présente de la part de M. Emile Molinier un mémoire intitulé *les Majoliques italiennes en Italie.* Il expose que l'auteur, qui est attaché au Musée du Louvre, a été chargé par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts d'une mission dont il s'est acquitté à son honneur. M. Molinier a parcouru en Italie les principales collections de majoliques dans le but de compléter, par l'étude des monuments qu'elles renferment, les renseignements fournis sur cet art industriel par la collection des majoliques du Louvre. Les observations qu'il a faites au cours de son voyage pourront conduire à quelques attributions raisonnées de certains produits à certains centres de fabrication. Le mémoire, où se trouvent consignés les résultats de ses recherches, est accompagné de nombreux dessins dus à l'auteur lui-même, et constitue une intéressante contribution à l'histoire de la céramique.

M. Flouest, associé correspondant national, présente de la part de M. Paul du Châtellier, qui en fait hommage à la Société, un exemplaire de son récent mémoire sur l'*Exploration de quelques sépultures de l'époque du bronze dans le nord du département du Finistère.* Ce travail fournit à l'archéologie armoricaine de nouvelles et très intéressantes données.

On connaît assez bien aujourd'hui tout ce qui concerne les inhumations faites, en Bretagne, sous monuments mégalithiques; on était moins fixé sur une série de monuments funéraires affectant d'ordinaire la forme des tumulus, et recélant, sous leur enveloppe de terre, une construction de

quelque importance. Cette construction procède de la tradition dolménique, puisqu'elle a encore pour couverture une table monolithe, mais les supports en grandes dalles ont disparu : ils sont remplacés par des muretins en pierre sèche qu'on édifiait avec beaucoup moins de peine. Ces muretins, disposés circulairement, constituent parfois deux enceintes concentriques. Les morts, dont ils protègent les restes, ont été le plus souvent incinérés, et les produits de la combustion recueillis et enfermés dans un vase en terre. Il s'était fait par conséquent, lors de l'établissement de ces sépultures, une transformation des rites funèbres qu'il est rationnel de rattacher à une immigration ayant modifié notablement les mœurs des populations précédentes. Des armes et objets de parure en bronze s'y rencontrent d'ailleurs communément avec des poteries dont l'ornementation est beaucoup plus distinguée que par le passé. Ce progrès de la céramique et l'intervention du métal confirment l'importance de l'évolution accomplie.

Les vases cinéraires reposent sur un plancher composé de forts madriers de chêne et établi, à la base de la construction, sur une aire de sable ou d'argile soigneusement préparée. Quelquefois ce plancher se répète et forme comme un étage, à quarante ou cinquante centimètres du fond, dans la hauteur de la construction. Il s'engage alors dans l'épaisseur de la maçonnerie, ou repose sur une banquette spéciale, accolée à cet effet au muretin supportant la couverture.

M. du Châtellier a pu constater, grâce à la finesse d'empreintes conservées par un lit d'argile, qu'un des défunts s'était fait déposer sur un amas de feuilles de chêne. Faut-il en conclure que les habitants de la contrée couchaient alors sur des lits de feuilles sèches ? Faut-il y voir un écho de ces croyances ou superstitions d'origine orientale, que Pythagore, au dire de Pline[1], avait introduites dans le monde grec et romain ?

1. ..... *Quin et defunctos sese multi fictilibus doliis condi maluere, sicut M. Varro, Pythagorico modo, in myrti et oleae atque populi nigrae foliis* (H. N. *XXXV*, 46). Les superstitions ou préoccupations ritualistes, auxquelles se

Il convient de relever encore, et peut-être dans le même ordre d'idées, la rencontre d'un crâne ayant été, pendant la vie, l'objet d'une trépanation opérée par l'enlèvement d'une rondelle dont la perte n'avait pas empêché le défunt de vivre longtemps encore après sa guérison. C'est, paraît-il, le premier exemple, en Bretagne, de cette trépanation singulière qu'on a déjà constatée plusieurs fois dans le centre de la France, à l'occasion de sépultures remontant à la haute antiquité.

Peu d'écrits auront autant profité à l'archéologie armoricaine que celui dont M. du Châtellier vient de l'enrichir.

M. G. Perrot, au nom de la Commission des fonds, lit un rapport approuvant la gestion du trésorier; la Société adopte les conclusions de ce rapport et vote des remerciements au trésorier.

M. de Boislisle présente une plaque circulaire, en or, appartenant à M. de Gosselin, et trouvée à Auvers (Oise) en 1881. Cette plaque, d'après une observation de M. Héron de Villefosse, offre, au point de vue de la décoration, une grande analogie avec le casque d'Amfreville appartenant au Musée du Louvre.

M. de Lasteyrie ajoute quelques observations à celles qui ont été présentées par M. de Boislisle. L'objet en question est du plus grand intérêt. Il n'a son pareil dans aucun Musée de France. Selon toute apparence c'est un *umbo* de bouclier. On peut objecter, il est vrai, que l'ornementation en est bien délicate, pour qu'on l'ait placée sur une arme exposée comme le bouclier à des chocs violents, mais on sait que les barbares décoraient souvent leurs boucliers d'une façon aussi riche que délicate. Parmi les armes figurées sur le socle de la colonne Trajane se voient des boucliers ornés de verroteries cloisonnées, bien plus fragiles assurément que l'objet trouvé à Auvers. M. de Lasteyrie

rattache le fait relaté par Pline, procèdent sans doute de traditions remontant à la haute antiquité et qui, après avoir été communes à de vastes groupes de populations, ont fini par se spécialiser, à mesure que les peuples, qui les maintenaient en honneur, s'individualisaient davantage.

hésite cependant à se prononcer, sans plus ample examen, sur la nature de cet objet, car il n'ignore pas que l'on a découvert dans les sépultures de la Marne un certain nombre de rondelles ou bossettes de métal que l'on s'accorde à considérer comme des pièces du harnais de cheval. Quant à la date de l'objet, il est difficile de la déterminer d'une façon précise; le principal point de comparaison qui se présente immédiatement à l'esprit c'est le casque d'Amfreville; or les gens compétents ne sont pas tous d'accord sur l'époque à laquelle il peut appartenir, les uns l'attribuant à l'époque gauloise, les autres à l'époque franque; la seule chose certaine c'est qu'on se trouve en présence de deux spécimens du même art. La façon dont la feuille d'or est appliquée sur une lame de bronze dont elle reproduit tous les reliefs, ces incrustations d'une matière terreuse, dont on a voulu faire à tort de l'émail, enfin cette ornementation dont l'élément essentiel est une sorte de S combinée de diverses façons, d'autres détails encore que l'on remarque en plaçant les deux objets côte à côte, tout concorde à démontrer que ce sont des œuvres contemporaines, des produits du même art. En terminant, M. de Lasteyrie demande à la Société de faire reproduire par la photogravure ce précieux objet.

M. Mowat fait observer que ce disque pourrait bien avoir formé le fond d'un carquois.

M. Courajod place sous les yeux de la Société le moulage d'un buste en marbre du Musée de Berlin offrant les plus grandes analogies avec le buste du Musée de Villeneuve-lez-Avignon qu'il a précédemment étudié. Il ajoute que ces deux bustes, ainsi que sept ou huit autres de même nature, se rattachent certainement à un même atelier.

M. Courajod annonce en outre la découverte dans un dépôt public, qu'il n'est pas autorisé à faire connaître, des statues de Jeanne de Commynes, comtesse de Penthièvre, de Louis de Rouville et de sa femme, de deux fragments de la chapelle de Birague à Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers.

M. G. Schlumberger lit la note suivante, au nom de M. Sorlin-Dorigny, associé correspondant national à Constantinople :

« M. l'abbé Thédenat, en communiquant l'an dernier à la Société une lampe trouvée en Asie-Mineure[1] et représentant deux colombes posées sur le bord d'un vase à deux anses, orné de pampres et de grappes de raisin, faisait remarquer que beaucoup de personnes considèrent, à tort, ce sujet comme chrétien. M. Thédenat aurait pu ajouter que ce motif n'est ni grec, ni romain, mais bien d'origine orientale. C'est aux peuples sémitiques que les chrétiens[2] et les Romains ont emprunté ce symbole qui a la même signification qu'un autre sujet bien connu, emprunté également par les chrétiens[3] et les Romains aux Sémites : les oiseaux becquetant des raisins.

« La colombe et la vigne tiennent une place considérable dans les mythes orientaux et dans les livres juifs. Le vase à deux anses et la grappe de raisin se retrouvent sur les monnaies de Simon Barcocebas et d'Hérode-Archélaüs[4]; le temple de Jérusalem, reconstruit par Hérode le Grand, était orné d'une vigne d'or de laquelle pendaient des grappes de raisin de la taille d'un homme[5]; le centre de la frise du tombeau des rois à Jérusalem, le *qoubour el molouk* ou, plus exactement, le *qoubour es Salathîne* (tombeau des sultans) est occupé par une grappe de raisin[6]; les sarcophages donnés par M. de Saulcy au Louvre sont ornés de pampres[7], et le vase juif publié par M. de Longpérier est décoré de grappes[8]. Si sur tous ces monuments nous ne retrouvons pas la colombe associée à la vigne, c'est que le Seigneur avait défendu aux Israélites « de faire aucune sculpture qui « soit la ressemblance d'un oiseau ailé qui vole vers le « ciel[9]. »

« Les peuples sémitiques, chez lesquels n'existait pas cette

1. *Bulletin*, 1881, p. 228.
2. Cf. Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, au mot VASES, 2e éd., 1877.
3. Martigny, *op. cit.* aux mots PARADIS et VIGNE.
4. Saulcy, *Recherches sur la numismatique judaïque*, pl. X, nos 1 et 2.
5. Saulcy, *Hist. de l'art judaïque*, p. 391.
6. Héron de Villefosse, *Notice des monuments judaïques du Louvre*, no 17.
7. H. de Villefosse, *op. cit.*, no 18.
8. *Œuvres complètes*, édit. Schlumberger, t. I, p. 192.
9. *Deutéronome*, IV, 17; *Exode*, XX, 4.

défense, se sont plu à reproduire des oiseaux becquetant des raisins. Nous retrouvons en particulier ce motif sur un curieux fragment de frise hymiarite en albâtre que j'ai reçu d'un officier turc revenu récemment de Sana. Ce fragment mesure 0m33 de larg. et 0m20 de haut, et offre une certaine analogie de travail avec les sarcophages du tombeau des rois, de Jérusalem. L'inscription qui se trouvait au

sommet de la frise a été coupée et il n'en reste que la moitié ou le haut d'une lettre, peut-être un aïn ou un thaf. Par malheur, ce morceau de sculpture a passé dans les mains d'un marchand antiquaire de Sana qui a cru donner plus d'intérêt à la pierre en y gravant neuf lettres hymiarites[1]. Malgré cette mutilation, ce monument n'en est pas moins intéressant. Avec la stèle sabéenne d'Agil, fils de Sadalat, également ornée de pampres et de raisins, il nous offre un des plus anciens spécimens d'un sujet reproduit d'abord par les chrétiens de Syrie et d'Afrique, puis par ceux de Rome et de la Gaule[2]; sujet qui s'est conservé dans l'art

1. L'israélite Moïse Abshoush, de Sanâ, a la déplorable habitude d'ajouter des inscriptions aux bas-reliefs et de graver des bonshommes sur les inscriptions hymiarites qui lui passent par les mains.

2. Martigny, *op. cit.* au mot Vigne.

arabe et que nous retrouvons encore sur les briques émaillées fabriquées à Damas au XVIIIe siècle. »

M. le vicomte J. de Rougé lit un *Mémoire sur les antiquités égyptiennes du Musée de Nantes.* A l'occasion d'un des monuments étudiés dans ce mémoire, M. Héron de Villefosse signale à l'auteur un petit cachet hébraeo-phénicien, en forme de scarabée, conservé au Musée judaïque du Louvre et portant le nom de *Chebaniah.* Le mémoire de M. de Rougé est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat communique un petit autel provenant d'Augst, canton de Bâle (Suisse).

« Ce monument minuscule, reproduit ci-contre aux dimensions de l'original, faisait partie de la belle collection réunie

autrefois par M. Marquaire, président du tribunal de Colmar, avant la guerre de 1870.

« Après la mort de celui qui avait réuni la collection, elle fut dispersée. Cet autel est un des rares objets restés entre les mains de la veuve de M. Marquaire.

« L'inscription est une dédicace à Mithra :

DEOIN
VICTOSE
CVNDVS

Deo invicto Secundus.

« On sait combien le culte de Mithra s'était répandu dans l'empire romain.

« J'ignore à quelle époque cette inscription est entrée dans la collection de M. Marquaire. La provenance d'Augst est certaine. Sous Auguste, après la conquête de la Gaule, L. Munatius Plancus conduisit une colonie à Augst : « In Galliam colonias deduxit Lugdunum, Rauricam, » nous dit l'inscription de Gaëte[1]. Les textes d'auteurs disent généralement *Augusta Rauracorum*. Mais l'inscription de Gaëte porte *Raurica;* c'est sans doute ce qui a déterminé Mommsen à adopter dans ses inscriptions de la Suisse le nom *Augusta Rauricorum*. »

Séance du 7 Mars.

Présidence de M. Georges Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société Linnéenne de la Charente-Inférieure, 6e année, vol. II, 1882, in-8°.

L'Investigateur, 48e année, liv. suppl. Paris, 1882, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, 2e série, t. XIII. Arras, 1882, in-8°.

— *de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, 1879 à 1881. Lyon, 1882, in-8°.

1. *C. I. N.*, n° 4089.

Bapst (Germain). *Le Musée rétrospectif du métal.* Paris, Quantin, 1881, in-8°.
Duvernoy (Cl.). *Les Montbeliard en Palestine.* Mulhouse, Bader, 1876, in-8°.
— *Note sur un groupe antique trouvé à Mandeure*, in-8°.
— *Notice sur le pays de Montbéliard.* Montbéliard, Barbier, 1869-1872, in-8°.
Germain (Léon). *Etude historique sur la croix d'affranchissement de Frouard, XIII° siècle.* Nancy, Crépin, 1882, in-8°.
Lacroix (Noé). *Journal de Noé Lacroix, Chalonnais, de 1610 à 1631*, publié par Anatole de Charmasse. Chalon-sur-Saône, 1883, in-4°.
Longpérier (A. de). *Œuvres complètes* réunies et mises en ordre par G. Schlumberger; *Antiquités grecques, romaines et gauloises*, 1re partie (1838 à 1861), t. II. Paris, Leroux, 1883, in-8°.

Travaux.

M. Michelant, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Léon Germain, lit un rapport favorable. On passe au scrutin et M. Léon Germain est proclamé associé correspondant national à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. Pol Nicard, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Clément Duvernoy, lit un rapport favorable. On passe au scrutin et M. Clément Duvernoy est proclamé associé correspondant national à Mandeure (Doubs).

M. Héron de Villefosse, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Bunnell-Lewis, lit un rapport favorable. On procède au vote et M. Bunnell-Lewis est proclamé associé correspondant étranger à Cork (Irlande).

M. Léon Morel, associé correspondant national à Carpentras (Vaucluse), envoie la photographie d'un bras en bronze doré découvert à Reims, en 1878, au fond d'un puits romain; cet objet fait partie des collections de M. Morel. « La main « est d'un modelé très fin et complètement détachée du bras,

« mais les deux parties se rejoignent assez bien ; l'ensemble « mesure 0m55 de longueur et le pourtour du bras au poi- « gnet 0m225. Le petit trou que l'on remarque au-dessus de « l'articulation du coude était destiné à recevoir le rivet qui « rattachait cette partie au reste de la statue. Le bronze « ayant manqué au-dessus de la main, au moment de la « fonte, le fondeur, pour cacher ce défaut, avait rapporté « une petite pièce de métal qui a disparu. Les doigts s'inflé- « chissent naturellement comme pour retenir un caducée, « une lance ou un sceptre. — Un pied en bronze doré plus « grand que nature a été trouvé à Reims, il y a une ving- « taine d'années, et vendu à un Anglais pour le Musée de « Londres. Peut-être était-ce le pied de la même statue ? Il « y aurait là un rapprochement à étudier. » M. Morel, en terminant sa note, rappelle que les statues en bronze doré sont fort rares dans les musées ; il en signale une à Rome, au Musée du Vatican, et une autre provenant de Lillebonne, conservée à Paris, au Musée du Louvre.

M. Héron de Villefosse rappelle à ce propos que les statues de bronze étaient communes dans l'antiquité ; beaucoup étaient dorées. Malheureusement le bronze, et surtout le bronze doré, a tenté la cupidité des barbares de toutes les époques : de là le nombre relativement restreint de ces monuments parvenus jusqu'à nous, surtout quand les statues étaient de dimensions considérables et peu faciles à cacher. C'est par une sorte de miracle que la statue équestre de Marc-Aurèle, qui décore actuellement la place du Capitole à Rome, a été épargnée ; cette statue était entièrement dorée. Les célèbres chevaux de bronze, qui surmontent le portail de Saint-Marc, portent également des traces apparentes de dorure et le Musée de Saint-Germain a acquis il y a quelques années une jambe de cheval, en bronze doré, trouvée à Lyon, dans le Rhône, qui provient sans aucun doute d'une grande statue équestre. Comme l'écrit M. Morel, parmi les statues en bronze doré les plus connues, il faut citer le célèbre Hercule trouvé, en 1864, au théâtre de Pompée à Rome et qui porte au Musée du Vatican le nom d'*Hercule Mastaï;* cette statue est haute de 3m83. L'Apollon trouvé à

Lillebonne et acquis par le Louvre en 1853 mesure 1m90[1]; plusieurs petits fragments de l'Apollon de Lillebonne sont conservés au Musée de Rouen. Sans sortir de la Gaule on peut signaler un pied en bronze doré, d'un très bon style, découvert à Royat en 1877 et conservé au Musée de Clermont-Ferrand ; d'après ses dimensions il devait appartenir à une statue qui avait environ 3 mètres de hauteur[2]. En outre, notre confrère le R. P. de la Croix a découvert récemment, dans ses belles fouilles de Sanxay, des fragments de bronze doré provenant probablement d'une statue[3]. Il serait intéressant de savoir si le pied trouvé à Reims, dont parle M. Morel, est réellement au Musée Britannique; on en obtiendrait alors facilement le moulage et on pourrait, en comparant le style et les dimensions des deux débris, reconnaître d'une manière à peu près certaine s'ils ont appartenu à une même statue. — Les petits objets en bronze doré tels que statuettes, médaillons en relief, boutons, etc. sont moins rares dans les musées que les grandes statues. — Une inscription trouvée à Constantine et conservée au Louvre mentionne des vases à boire dorés, *scyphi auro inluminati, cantharum auro inluminatum*[4]. — Une inscription de Vienne (Isère) fait mention de *tegulae aeneae auratae*[5] : on a eu la bonne fortune de retrouver en 1850, à Vienne, une grande et épaisse tuile en bronze doré qui avait sans doute appartenu à la toiture dont parle l'inscription. — Autant qu'on peut en juger sur la photographie envoyée par M. Morel, le mouvement du bras indique qu'il était tendu en avant, et la disposition de la main montre qu'elle soutenait un attribut qui a malheureusement disparu. Il ne paraît guère possible de songer à une lance ou à un sceptre à cause de l'inclinaison des doigts : généralement, dans les statues, ces deux attributs se présentent verticalement tandis qu'ici l'objet porté était incliné. Il serait plus raison-

1. A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n° 71.
2. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1879, p. 287.
3. Ferdinand Delaunay, *Les fouilles de Sanxay*, p. 23.
4. *C. I. L.*, t. VIII, n° 6982.
5. Allmer, *Inscr. de Vienne*, n° 191.

nable de songer à un caducée : toutefois dans la plupart des figures de Mercure le dieu porte le caducée de la main gauche tandis que la figure de Reims l'aurait porté de la main droite. La disposition des doigts de la main en bronze doré de M. Morel paraît être la même que celle qu'on peut observer à la main gauche de la célèbre statue du Louvre dite l'*Orateur romain* ou le *Germanicus*, qui est probablement un *Mercure*.

M. le marquis de Vogué signale à cette occasion une inscription gravée sur les bases de deux colonnes du grand portique, dans le temple de Baalbeck, et mentionnant deux chapiteaux en bronze doré, offerts aux Dieux par un tribun légionnaire en accomplissement d'un vœu, *capita columnarum duo auro inluminata*[1]. — M. Prost cite une très belle main en bronze doré, trouvée à Metz dans la fondation du bâtiment des écoles et conservée aujourd'hui au Musée de cette ville.

M. Mowat signale trois nouveaux cachets d'oculistes romains.

L'un d'eux, de provenance inconnue, actuellement à Rouen, dans une collection particulière, porte deux inscriptions en caractères *directs*, produisant, par conséquent, des empreintes *rétrogrades*, ce qui est contraire à la destination apparente des objets de ce genre. Le déchiffrement donne pour lecture :

C ALIENI MATVRI
C VASSILLI CHELIDO(*nium*)

Le deuxième cachet, découvert à Contines (Tarn-et-Garonne), est remarquable par l'indication d'un collyre *italicum ad cicatrices*, qui n'était connu jusqu'à présent que par un passage de Paul d'Égine. Inscriptions des quatre tranches, d'après les empreintes communiquées par M. Mary-Lafon :

M IVLI SABINI — DIASMYR ACRE
M IVLI SABINI — EVODES AD DIA(*theses*)

1. *C. I. L.*, t. III, n° 138.

M IVLI SABINI — ITALICV AD CIC(*atrices*)
M IVLI SABINI — CHLORON AD ADV(*stiones*)

Le troisième cachet, découvert à Rouen, porte, d'après les empreintes exécutées par feu l'abbé Cochet :

M · CASS · MARCIANi — LENEM(*entum*)
M · CASS · MARCIANI — DIAMYSVS
M · CASS · MARCIANi — *dia*LEPIDOS
M · CASS · MARCIANi — DIARHODON

MM. Thédenat, Héron de Villefosse et Rey présentent quelques observations sur le premier de ces cachets qui provient de Clermont-Ferrand, et signalent diverses anomalies qui peuvent faire suspecter son authenticité.

M. Prost donne lecture de la note suivante :

« J'ai fait à la Société des Antiquaires, en novembre 1881, une brève communication sur des mosaïques trouvées dans le courant de cette année à Téting, dans l'ancien département de la Moselle. Cette trouvaille a depuis lors provoqué, au même lieu, des fouilles dirigées par M. Tornow, architecte actuel du département, qui en a relevé les résultats. Ces fouilles ont mis à découvert, sur une étendue de plus de 12,000 mètres carrés, des substructions considérables dont je présente un croquis exécuté à 1/1000; ces substructions paraissent avoir appartenu à des thermes. Le pays contient des sources sulfureuses qui peuvent avoir été captées autrefois, et qui ont peut-être alimenté ce grand établissement. — Le caractère gallo-romain de ces antiques édifices résulte aussi bien de l'ensemble des substructions découvertes, que de la nature des débris divers (conduites souterraines, poteries, etc.) qui les accompagnent, mais tout particulièrement des deux belles mosaïques trouvées en place au milieu d'elles.

« Le plan général des substructions comporte deux masses de bâtiments, distantes de 87 mètres l'une de l'autre, reliées entre elles par une construction dessinant un arc de 27 mètres de rayon sous 43 mètres de corde. Des constructions accessoires, rattachées au côté convexe de cette

Substructions des thermes de Fétting (commission dép.t de la Moselle) 1882.

43

37.20

76.20

87

47

35.20 — 43.60 — 43.60 — 45

0 10 20 30 40 50 100

A et B - Salles dont les parois de mosaïque subsistent encore.

partie courbe, montrent que, de ce côté, celle-ci se rattachait à des dépendances, et donnent à penser que sa façade libre pouvait être, du côté concave, flanquée des deux masses de bâtiments dont il vient d'être question. Le mouvement des lignes observées au plan montre que ces édifices devaient être d'un grand effet. Ils paraissent avoir été, sur tous leurs contours, bordés d'une galerie formée probablement par une colonnade.

« Une luxueuse décoration de ce genre serait d'accord avec le goût général que dénotent les deux belles mosaïques fortuitement conservées au milieu de ces ruines. Ces mosaïques sont du reste les seuls débris importants de décoration qu'aient livrés les fouilles de Téting ; on n'y a trouvé notamment aucun fragment de colonnes, ni de sculptures. Il ne reste vraisemblablement rien de tout ce qui s'élevait au-dessus du sol. Les ruines de l'édifice ont été très probablement exploitées comme carrière de matériaux propres aux constructions ultérieures; ce qui est arrivé trop souvent aux édifices antiques, voisins des centres de population. — Les fouilles ne sont pas terminées; il reste encore une partie des bâtiments découverts à dégager, sans parler de ceux dont l'existence pourra se révéler encore. Le site de ces substructions est en plein champ, sur le territoire et dans le voisinage immédiat du village de Téting, canton de Foulquemont, arrondissement de Metz, à 42 kilomètres de cette ville.

« Il est bon de rappeler ce qui a déjà été dit des deux mosaïques de Téting, dans la première communication faite à la Société : elles ne contiennent la représentation d'aucun objet naturel, mais seulement des éléments géométriques combinés avec goût ; elles sont exécutées en pierres de plusieurs couleurs. L'une formait le sol d'une salle semi-circulaire ; l'autre celui d'une salle carrée. Leur emplacement est indiqué sur le plan-croquis joint à la présente note. »

M. Schlumberger, au nom de M. Sorlin-Dorigny, associé correspondant national à Constantinople, donne lecture de la communication suivante :

« Le Musée impérial ottoman de Tchinly-Kiosk vient de recevoir de Koniah, l'ancien Iconium de Lykaonie, plusieurs statuettes *barbares* en plomb et deux plaques d'or, estampées, de l'époque byzantine. Ces deux plaques d'or sont identiques ; toutes deux sont munies d'une bélière, toutes deux portent sur chacune de leurs faces les mêmes représentations empruntées à la vie de Jésus-Christ.

« Ces plaques sont formées de deux feuilles de quelques millimètres d'épaisseur et de huit centimètres de diamètre. La soudure de la tranche est dissimulée par un double rang de grénetis.

« Sur le droit des plaques, la bordure, qui entoure le médaillon central, est ornée d'une grecque. Sur l'avers, ce motif est remplacé par les bustes du Christ, de la Vierge et par ceux des douze apôtres.

« Les scènes figurées sur le droit des plaques sont réparties en trois registres et se rapportent toutes aux événements qui ont accompagné la naissance du Sauveur. Ce sont, sur le premier registre, l'annonciation et la salutation ; sur le second, la crèche et la fuite en Egypte, et, sur le troisième, l'adoration des mages.

« I. *L'annonciation*. La Vierge est représentée de face, nimbée et assise sur un trône. A sa gauche, s'avance un ange ailé, vêtu d'une longue tunique ; à droite de la Vierge est un petit personnage agenouillé et coiffé d'un bonnet phrygien.

Leg. ΧΕΡΕΚΑΙΧΑΡΙΤΟ
ΜΕ   ΝΙΟΚ
V   ΡΙ
ΟC   Ν (*sic*)
Ε   Τ
Α

« Pour Χαῖρε, Κεχαριτωμένη · Ὁ Κύριος μετά[σοῦ]. Paroles empruntées à l'Evangile selon saint Luc, I, 28.

« II. *La visitation*. La Vierge et sainte Elisabeth s'avancent l'une vers l'autre.

« III. *La crèche*.

ΠΑΘΝΙ pour Πάθνη. Saint Luc emploie la forme φάτνη.

J. Dardel sc. Imp. Dumas Vorzet

PLAQUES D'OR, BYZANTINES, TROUVÉES À KONIAH

(Musée Impérial à Tchinly Kiosk)

« L'enfant Jésus, le corps entouré de bandelettes, repose sur une crèche dont les extrémités sont ornées d'une tête d'âne au chevet et d'une tête de bœuf aux pieds. Une lampe suspendue par trois fils éclaire la scène.

« Dans son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, l'abbé Martigny recherche les origines de la tradition qui place un bœuf et un âne près de la crèche du Sauveur (art. *Bœuf et âne*, édit. 1877). Le savant chanoine de Belley pense que le point de départ de cette tradition n'est autre que le passage d'Isaïe : « cognovit bos possessorem suum et asinus praesepe domini sui (I, 3) ». Il n'est pas besoin de remonter si haut. Un ouvrage, écrit vers le VIe ou le VIIe siècle, d'après l'abbé Variot, et que l'on nomme *Le livre de la naissance de Marie et de l'enfance du Sauveur*, le même que Tischendorf désigne sous le nom d'Evangile du Pseudo-Mathieu, raconte que, le troisième jour de la nativité du Christ, Marie quitta la grotte, pénétra dans l'étable et vint déposer l'enfant dans la crèche où le bœuf et l'âne l'adorèrent : « Tertia autem die nativitatis Domini, egressa est Maria de spelunca et ingressa est stabulum, et posuit puerum in praesepio ; et bos et asinus adoraverunt eum (c. XIV). »

« IV. *La fuite en Egypte*. La Vierge, assise de face sur un âne marchant à droite, tient dans ses bras l'enfant Jésus, également de face. Devant l'âne, et séparé de lui par une palme, saint Joseph IωC-HΦ, nimbé et presque de face, se dirige vers une porte surmontée d'un dôme et représentant l'Egypte ; entre le saint et la porte, on lit, en quatre lignes, le mot VΓ-VΠ-TO-C, Ὑγύπτος.

« V. *L'adoration des Mages*. La Vierge est assise sur un trône et présente l'enfant Jésus qui étend la main droite pour bénir les trois rois mages. Ceux-ci s'avancent précédés d'une étoile et portant des présents. Le costume et le type des rois ne répond nullement aux données de l'iconographie byzantine telles qu'elles sont formulées dans le *Guide de la peinture*, l'Ἑρμηνεία τῆς ζωγραφικῆς, publié par Didron. Les mages sont barbus et portent le costume actuel des Kurdes, c'est-à-dire le bonnet pointu à turban et la longue robe fendue sur le côté.

« Derrière les rois et appuyé sur un bâton, on voit un homme, peut-être un des bergers, n'ayant qu'un caleçon pour tout costume et levant en l'air le bras droit.

?
Légende ...ΙΔΕ Ο ΒΑCΙ-ΛΕΕ... en deux lignes.

« A côté de cette scène, l'artiste byzantin a représenté parmi les rochers un personnage agenouillé et soutenant dans ses mains sa tête couverte d'un voile. Le nouveau Testament ne contient, à ma connaissance, aucun passage qui puisse expliquer cette représentation. Un évangile apocryphe raconte qu'après le départ des mages, saint Jean-Baptiste, pour se soustraire au massacre des Innocents, se retira dans une montagne qui s'entr'ouvrit pour le recevoir et se referma sur lui. Est-ce à cet épisode qu'on a voulu faire allusion ? Nous l'ignorons.

« Le revers des plaques est également divisé en trois registres. Les sujets qui y sont représentés ont trait à divers miracles du Christ et n'offrent rien de particulier ; aussi nous contenterons-nous de les énumérer.

Premier registre :

1° *Guérison des aveugles*. ΤѠΝ ΤV-Φ-ΛΟ-Ν, en quatre lignes.

2° *Guérison des lépreux*. ΤѠΝ Λ-ΕΠ-Ρ-Ο-Ν en cinq lignes.

Deuxième registre.

1° *L'hémorroïsse*. ΤΗΝ Ε-ΜΟΡΟ-ΥC-ΑΝ en quatre lignes.

2° *Guérison des paralytiques*. ΤΟΝ ΠΑΡ-ΑΛVΤΙΚΩ-Ν, en trois lignes.

3° *Les démoniaques*. ΤΩΝ ΔΕΜΟ-ΝΙΖΟΜΕΝ-ΟΝ en trois lignes.

Troisième registre :

1° *Résurrection de Lazare*. ΛΑΖ-Α-·Ε-Ρ-··Ο en cinq lignes.

2° *La Samaritaine*. ΤΙΝ CΑΜΑΡ-Ι-·-·-·-· en six lignes.

« Il est assez difficile de se prononcer sur la date des plaques d'or de Koniah et sur l'usage auquel elles étaient destinées. La seule chose qui pourrait servir à dater ces

monuments par les monnaies, c'est le trône de la Vierge dans la scène de l'annonciation et dans celle de l'adoration des rois; où, sur aucune des monnaies publiées par Sabatier, on ne trouve de trône à montants droits dépassant la barre transversale du dossier. La numismatique byzantine ne peut non plus nous fournir aucun renseignement sur l'âge des caractères alphabétiques. On ne trouve que sur les bulles de plomb du VIIe et du VIIIe siècle des omégas dont la forme soit, sur le même monument, tantôt Ω et tantôt ω, et des alphas dont la tige transversale soit perpendiculaire à l'un des montants. »

M. Al. Bertrand lit la note suivante qui lui a été adressée de Constantinople, par M. Sorlin-Dorigny :

« J'ai eu l'honneur de vous adresser, pour la collection ethnographique du Musée de Saint-Germain, quelques silex provenant de Moustapha-Pacha, localité située sur la ligne de Constantinople à Philippopoli, au kilomètre 353.

« Ces silex, dont j'avais déjà remis quelques échantillons à mon regretté maître, le Dr Broca, reproduisent assez exactement les grattoirs, racloirs et pointes de lance du type de Moustiers (cf. Joly, *L'homme avant les métaux*, p. 27 et 63). L'une des faces est lisse, l'autre est formée normalement de trois plans. Malgré la diversité de leurs formes, ces instruments de pierre éclatée et non polie servent tous au même usage et sont fabriqués dans les mêmes ateliers près de Moustapha-Pacha, village célèbre par ses forgerons. C'est de là qu'on expédie ces silex à Andrinople et à Constantinople, d'où ils se répandent dans toute la Thrace, la Bithynie et la Mysie. A Constantinople, on les vend au poids environ cinquante centimes le kilog. Les paysans les achètent pour les planter à la face inférieure d'un chariot, formé de deux planches recourbées à l'avant et réunies par deux barres de bois. M. Dauzats a donné dans le *Tour du monde* (t. III, p. 155 et 158) une description et un dessin de ces chariots qui servent en même temps à battre le blé et à hacher la paille; en Orient on ne donne aux chevaux que de la paille hachée et non en gerbe comme en France.

« Du côté de la Cappadoce et de l'Arménie, ces silex sont remplacés par des éclats de diorite, d'obsidienne, etc.

« L'usage des instruments de pierre en agriculture est général en Orient, et, s'il faut en croire Rich, cette habitude existait aussi chez les Romains (cf. *Dict. des antiquités*, Paris, 1862, art. *tribulum*), mais je n'ai pu contrôler ses sources. »

M. de Lasteyrie présente quelques observations sur la communication faite par M. Grellet-Balguerie à la séance du 28 février :

« La restitution proposée par M. Grellet-Balguerie est complètement inadmissible. M. Ramé, vice-président du Comité des travaux historiques, l'a démontré avec une grande abondance de preuves dans un rapport qu'il a lu au Comité au mois de janvier dernier. Deux objections également sérieuses ont été opposées aux hypothèses de M. Grellet-Balguerie. Aimoin est mort au commencement du XIe siècle, et l'inscription est des premières années du XIIe. Il faudrait donc supposer qu'elle a été restituée cent ans à peine après la mort d'Aimoin. Mais cela même ne suffit pas; en effet, la ligne où devrait se trouver le nom est mutilée. Or il y a quarante ans on y pouvait lire encore la première lettre du nom dont M. Grellet-Balguerie fait AIMOINVS. Cette lettre était un M, au dire de M. Marchand qui a publié l'inscription en 1838, dans sa notice sur Saint-Benoît-sur-Loire. »

M. de Vogüé communique à la Société les photographies d'un curieux vase de bronze appartenant à M. le comte Wilczek, de Vienne (Autriche). Ce vase, de grandes dimensions, a environ 0m74 de diamètre à la base et 0m37 de hauteur totale : l'ouverture paraît n'avoir que 0m57. Deux petites anses sont fixées de chaque côté à moitié de la hauteur. Toute la surface du métal est recouverte d'une ornementation fine qui paraît exécutée au *repoussé* et au *pointillé*. Les éléments de la décoration sont, sur la panse, des cercles parallèles, et, sous le fond, des cercles concentriques, formant des zones de largeur inégale dont le champ est occupé par

de petits cercles, des zigzags, des stries verticales ou obliques, et enfin des séries de figures bizarres et compliquées, dont l'intention échappe : quelques-unes semblent nées des combinaisons multiples d'un galon perlé, tantôt arrondi, tantôt replié en chevron ; d'autres offrent une ressemblance très éloignée avec des poissons ou des oiseaux. La physionomie générale du monument rappelle celle des disques de bronze conservés au Musée de Pérouse, et d'autres monuments analogues dont la série chaque jour plus nombreuse a été désignée par Conestabile sous le nom de *italique primitive*. Notre savant confrère M. Bertrand et les archéologues qui étudient comme lui cet ordre d'antiquités, attribuent ces curieux monuments aux populations qui ont précédé les Etrusques. Le lieu de provenance du vase du comte Wilczek est inconnu : il est probable pourtant qu'il a été trouvé dans une des vallées du Tyrol ou de la Haute-Autriche ; s'il en était ainsi, il appartiendrait à un de ces dépôts d'antiquités italiques jalonnant, comme la nécropole de Hallstadt, les routes commerciales qui, dès les temps les plus reculés, mettaient en communication l'Italie avec l'Allemagne et l'Europe du Nord.

M. Read annonce à la Société qu'à la suite d'un vote du conseil municipal les travaux de démolition des arènes ont commencé ; il insiste sur la nécessité de tenter une nouvelle démarche pour arrêter cet acte de vandalisme. — La Société décide qu'il sera adressé au président du conseil municipal une protestation rédigée dans les termes suivants :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous adresser la délibération suivante prise par les membres de la Société nationale des Antiquaires de France dans la séance du 7 mars 1883.

« Informée que la question de voirie municipale, impliquant « celle de la conservation des arènes gallo-romaines de la « rue Monge, est venue tout récemment et à l'improviste « au conseil municipal ; que, sans qu'il ait été tenu un compte « sérieux de la protestation motivée que la Société des Anti- « quaires de France, en même temps que l'Institut, avait for-

« mulée et fait parvenir à qui de droit pour la conservation
« définitive de ces précieux débris de l'histoire parisienne,
« il aurait été passé outre, et que l'autorisation demandée
« de percer une rue devant faire disparaître à tout jamais
« les dernières traces desdites arènes aurait été accordée,
« la Compagnie renouvelle avec une grande insistance l'ap-
« pel pressant qu'elle avait adressé au conseil municipal et
« à l'administration préfectorale, en les adjurant d'avoir
« égard aux intérêts considérables de l'histoire et de la
« science engagés dans cette affaire, intérêts qu'il est d'ail-
« leurs si facile de sauvegarder en servant les véritables
« intérêts de la ville de Paris elle-même. »

« Veuillez être assez bon, monsieur le Président, pour appuyer chaudement auprès des membres du conseil municipal la requête que j'ai l'honneur de vous transmettre et agréez, etc. »

Séance du 14 Mars.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Archaeological Institute of America, régulations, officiers, list of members. Boston, 1883, in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. X, livr. 1re. Périgueux, janvier-février 1883, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, janvier, février, mars 1883. Mulhouse, 1883, in-8°.

Publications de la section historique de l'Institut R. G. D. de Luxembourg, année 1883, XXXV, I (XIV). Luxembourg, 1883, in-8°.

— *de la Société archéologique de Montpellier*, n° 42. Montpellier, août 1882, in-4°.

Revue africaine, 26e année, n° 156, novembre-décembre 1882. Alger, 1882, in-8°.

— *épigraphique du midi de la France*, n° 22, janvier, février, mars 1883, in-8°.

Babington (Charles). *Ancient Cambridgeshire*, 2e édit. Cambridge, 1883, in-8°.

Marsy (comte de). *L'exposition nobiliaire de la Haye*, 1880. Paris, 1882, in-8°.

— *Le Glossaire archéologique de M. Victor Gay*. Paris, 1882, in-8°.

Travaux.

M. le président fait connaître à la Compagnie qu'il a transmis à M. le président du conseil municipal la protestation relative aux arènes de la rue Monge.

M. Guillaume annonce que les fouilles de la salle des Cariatides ont été continuées dans la partie sud, appelée ordinairement la Chapelle. Aucune disposition architecturale n'a été retrouvée. Dans l'angle sud-est seulement existait un reste informe de construction en pierre de grand appareil. Les fondations sont ici aussi formées de matériaux provenant de la démolition du Louvre ogival, mais employés irrégulièrement, sans soin, quoique le mortier soit très bon et aussi dur que la pierre. Deux de ces blocs offrent un intérêt particulier. L'un présente une tête en bas-relief, analogue à celle des culs-de-lampe de la grande salle, et des feuilles semblables à celles des chapiteaux des piliers; l'autre, sur des moulures d'encadrement d'une grande baie, montre un ange vêtu d'une longue tunique, portant de grandes ailes et tenant devant lui un écu sur lequel se trouvent sculptées des armes un peu frustes, mais cependant déchiffrables. M. Guillaume en présente le moulage à la Société, ainsi que des parties de carrelage en terre cuite émaillée, où se trouvent une fleur de lis (xive siècle), une rosace et le fragment d'un lion héraldique.

Des ossements humains et deux crânes ont été trouvés dans cette nouvelle fouille, mais cette fois encore sans trace de cercueil ni d'enveloppe d'aucune sorte.

M. Read et M. Ch. Robert entretiennent la Compagnie des dispositions du conseil municipal relativement au rachat des

arènes de la rue Monge. — La Société décide que le président adressera une lettre au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts pour lui exprimer, au nom de la Compagnie, le vœu que la Commission des monuments historiques soit saisie de la question. Les termes de cette lettre sont arrêtés ainsi qu'il suit :

« Monsieur le Ministre,

« Vous n'ignorez pas assurément l'émotion que causent, « parmi tous ceux qui s'intéressent à nos origines nationales, « les chances de destruction immédiate qu'une délibération « du conseil municipal fait courir aux arènes gallo-romaines « de Lutèce.

« La Société nationale des Antiquaires de France, qui s'est « fait un devoir, à plusieurs reprises, de signaler l'intérêt « de premier ordre qui s'attache aux restes de ce monument, « nous a chargé d'appeler, sans délai et de la façon la plus « pressante, votre haute sollicitude sur les mesures protec« trices qui peuvent encore intervenir utilement.

« Elle estime qu'une délibération de la Commission des « monuments historiques serait de nature à attirer sur cette « question si importante la plus sérieuse attention du con« seil municipal. Elle a, en conséquence, l'honneur de vous « prier de vouloir bien la provoquer.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

M. Héron de Villefosse présente à la Compagnie M. Schmitter, de Cherchell, qui fait les communications suivantes :

« On a récemment découvert près de Cherchell, dans la propriété Aptel, un petit torse de femme nue en marbre blanc. Il mesure, de la clavicule au genou, trente-neuf centimètres. Ce marbre est d'une blancheur mate et laiteuse : il a l'apparence d'un biscuit de Sèvres un peu sali. La tête, qui avait subi un raccommodage dès l'antiquité, manque ; la cassure des bras est à peu près la même qu'à la Vénus de Milo ; la jambe droite est brisée au-dessous du genou, la gauche, au milieu de la cuisse. Sauf une partie du sein droit tout ce qui subsiste est intact.

« La tête regardait à gauche, le buste s'incline en avant,

la main droite rejoignait le sein gauche, et la gauche, le haut de la cuisse droite. Les tenons de ces deux mains sont très visibles sur le torse. Le corps portait sur la jambe gauche, la jambe droite était mollement repliée.

« On a maintes fois représenté Vénus dans cette attitude qui est précisément celle de la Vénus de Médicis[1].

« La propriété Aptel occupe l'emplacement d'une luxueuse habitation romaine. Entre autres antiquités, on y a découvert une belle mosaïque représentant un cheval de course vainqueur; M. Héron de Villefosse l'a fait connaître dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule* (1881, p. 109)[2]. J'ai aussi publié dans ce recueil (1882, p. 281) une inscription de même provenance, et qui n'est pas étrangère à mon sujet :

VITEA QVOT LONGIS SVNT (VNT liés)
TECTA EXCEPTA COLVMNIS
AC DOCILI LIBRA TERETEM Q
VOT FLEXVS IN ARCVM EST (VM liés)
MARMOREQVOTPAREOVIVNT (MA, VNT liés)
SPIRANTIASIGNAAEQVOR (ANT, NA liés)
. . . . VARIO QVOTV. . . .
. . . .

Vitea quot longis sunt tecta excepta columnis,
Ac docili libra teretem quot flexus in arcum est,
Marmore quot Pareo vivunt spirantia signa,
Aequor... vario quot..... »

M. Schmitter présente ensuite le croquis d'une mosaïque représentant *les trois Grâces*, dans la pose traditionnelle; cette mosaïque a été récemment découverte à Cherchell. Il montre aussi le dessin d'un vase grec au sujet duquel il donne les éclaircissements suivants :

« Ce vase me vient d'un parent de M. le consul Pellissier de Reynaud, et semble provenir des fouilles pratiquées par

1. La Vénus du Capitole et la Vénus de Troas, dont nous avons la copie d'un certain Ménophante, ont la même attitude.

2. Et dans le Bulletin de la *Société nationale des antiquaires de France*, 1881, p. 189.

ce dernier dans la Régence de Tunis. C'est une belle oenochoé à couverte noire et luisante[1]. L'orifice est en forme de trèfle, et l'anse vient s'y insérer, imitant la tige de cette feuille dont le lobe supérieur fait l'office de lèvre.

« La panse est décorée d'une figure d'éphèbe nu, courant à droite vers un cippe quadrangulaire au-dessus duquel il étend la main gauche. La tête regarde en arrière ; il tient et semble montrer, de la main droite, un objet recourbé affectant la forme d'un grand strigile. La base du cippe et le sol qui le supporte sont coupés obliquement à droite par un trait noir qui doit figurer en perspective une raie tracée sur le sable du stade pour y aligner les coureurs au départ.

« La partie antérieure du col, sur la ligne qui se joint à la panse, est décorée d'une rangée de cinq oves, colorés en rouge comme la figure. »

M. Schmitter signale ensuite deux monnaies qui ne sont pas décrites dans la *Numismatique de l'ancienne Afrique* de Müller, une intaille antique et une marque de potier :

1°) REX IVBA. Tête de Juba II, diadémée, à droite.

℞ ANNO XXXXV. Massue. — Grènetis des deux côtés. Æ. 4 1/2.

Un denier d'argent de cette même année présente un revers à peu près semblable, mais la date, en caractères grecs, est dans le champ et le tout est entouré d'une couronne de laurier.

2°) Incertaine de Maurétanie : Tête d'Isis, coiffée d'une dépouille de vautour et surmontée du croissant avec le disque ; un voile descendant sous la coiffure couvre le cou et la nuque ; devant la tête un long caducée.

℞ Trois épis réunis en bas . . . . Æ. 4.

Ce caducée ou sceptre est semblable à celui qui se voit au revers d'une médaille de Micipsa (Müller, III, p. 18).

3°) Intaille ovale, de jaspe vert, brisée à droite.

Le Soleil ? radié, debout, à droite, dans un quadrige, la main droite étendue et tenant un fouet de la main gauche.

Au revers : ЄYT

Εὐτ[υχῶς]

1. Hauteur 0m145.

Les caractères sont gravés normalement, et je ne pense pas qu'il y ait un nom propre, mais un souhait de bonheur.

4°) Sur le fond d'un vase de terre rouge :

OFSABIN

Officina Sabin(i).

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Notre confrère M. L. Maxe-Werly m'a communiqué le dessin d'une intéressante petite plaque de bronze appartenant à M. Léon Foucher. Cette plaque provient du revêtement d'un coffret en bois dont elle formait la garniture *arca aerata*, et qui était muni d'une poignée et d'une serrure ; ce coffret a été découvert, il y a quelques mois, sur le territoire de Reims, dans une fouille faite par M. Léon Foucher. La décoration très simple a été exécutée au repoussé et se compose de globules de différentes grosseurs, imitant des têtes de clous. Ces globules sont disposés de façon à former un triple encadrement rectangulaire au centre duquel on a gravé au pointillé les mots :



VTERE FELIX

Utere felix !

« On a retrouvé à Pompeï de grands coffres portant une décoration analogue[1]; nos fabricants modernes de caisses et de cassettes ont conservé la tradition antique ; ils emploient encore aujourd'hui ce système d'ornementation en forme de têtes de clous.

« La formule VTERE FELIX se rencontre sur un grand nombre de monuments, et souvent sur de petits objets d'un travail délicat ou de matière précieuse[2]. C'était ordinairement un souhait adressé par le donateur à la personne qui se servait de l'objet offert. Souvent le nom du donataire au vocatif précède la formule. Les exemples datés que je connais sont tous d'une époque postérieure au Ier siècle. »

Séance du 21 Mars.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone ; assemblée générale du 15 *février* 1883, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXX (1882-83), 3e série, t. VII, fasc. 1. Roma, 1883, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, t. XXI, 1882. Vendôme, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XIV (1880-82). Paris, 1882, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 8e série, t. IV, fasc. 1-2. Toulouse, 1882, in-8°.

— *de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XI, 3e partie. Beauvais, 1882, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires du Centre*, t. X (1882). Bourges, 1882, in-8°.

1. M. Saglio en a reproduit trois dans son *Dictionnaire d'antiquités*, au mot *arca*.

2. J'ai cité dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. III, fasc. 3, un assez grand nombre de monuments portant cette formule.

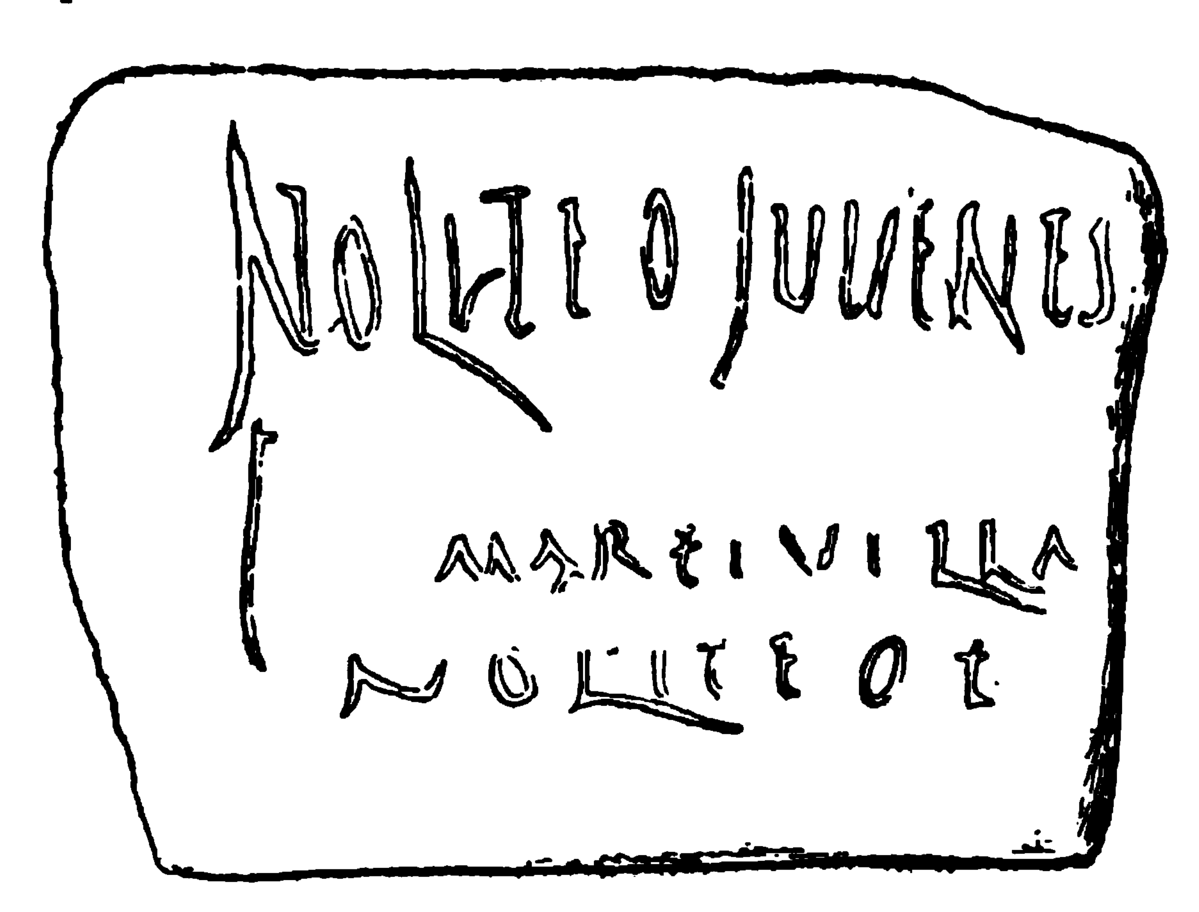
— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 3ᵉ série, t. VII. Paris-Amiens, 1882, in-8°.
Revue savoisienne, 31 janvier 1883, in-4°.
Rossi (G.-B. de). *Bullettino di archeologia cristiana*, 4ᵉ série, 1ʳᵉ année. Roma, 1882, in-8°.

Correspondance.

Le président du cercle des officiers de Souse (Tunisie) demande l'envoi des publications de la Compagnie.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat fait circuler l'estampage et le dessin, dus à notre confrère M. Maxe-Werly, d'une inscription inédite, provenant de Grand (Vosges), et conservée au Musée d'Épinal.



Elle a été gravée, avant la cuisson, sur une brique dont on n'a retrouvé qu'un fragment reproduit ici à la moitié de ses dimensions. Les caractères sont cursifs et assez soignés.

NOLITE O IVVENES
MARTIVILLA
NOLITE O I

On a trouvé, en assez grand nombre, et un peu partout, des inscriptions en caractères cursifs, gravées, avant la cuisson, sur des briques. Beaucoup de grafittes sont dus au caprice et à la fantaisie; il serait puéril de rechercher les motifs qui ont déterminé leurs auteurs à les écrire, et souvent inutile d'essayer d'en comprendre le sens. Les hommes n'ont guère changé; depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, les murs des promenades, des écoles, des casernes et des prisons ont toujours été couverts de ce genre d'inscriptions, et il en sera toujours ainsi, partout où il y aura une réunion d'individus, hommes ou enfants, désœuvrés.

En peut-on dire autant de ces briques? Je ne parle ici que de celles qui ont été gravées avant la cuisson. Se procurer une brique encore molle afin d'y graver une inscription, puis la rendre au potier qui la met au four, c'est une série d'actes bien volontaires, bien réfléchis, et que ne suffisent pas à expliquer le caprice ou la distraction d'un désœuvré. On peut, à la rigueur, attribuer quelques-unes de ces inscriptions à des ouvriers potiers, mais non pas toutes, celles par exemple qui supposent, chez leur auteur, une certaine culture littéraire.

Force est donc de trouver une autre solution :

La rareté du papier, la difficulté, pour les habitants de certaines localités éloignées des centres, de faire graver sur le marbre et sur la pierre, ou de faire peindre sur les murs des avis destinés au public, ont pu être parfois une des causes de cet usage, quoique les petites dimensions de ces monuments soient souvent une objection contre cette interprétation.

Toutefois il existe certaines briques pour lesquelles on peut fournir une autre explication :

On connait cette belle plaque de marbre, trouvée à Rome, portant gravés sur chacune de ses faces plusieurs alphabets[1]. Quel pouvait être son usage? Je serais porté à croire qu'elle servait, dans une école, à apprendre leurs lettres aux enfants. Cette école était à Rome, dans une ville riche, où les

1. *C. I. L.*, t. VI, n° 6831.

ressources ne faisaient pas défaut. Mais dans les provinces, dans les endroits reculés, on ne pouvait pas faire aussi bien les choses. C'est pourquoi en Pannonie Supérieure, dans la colonie Claudia Savaria, où on fabriquait beaucoup de briques, on a trouvé un alphabet tracé non pas sur le marbre, mais sur une brique [1].

Les briques gravées devaient avoir un autre usage dans les écoles. Les jeunes Romains, pour apprendre à écrire, copiaient des modèles. Nous ne le saurions pas par les auteurs, que nous pourrions hardiment le supposer; mais les auteurs le disent : Sénèque [2] et Quintilien [3] nous apprennent même que ces modèles d'écriture s'appelaient *praescripta*. Le maître tenait les doigts de l'enfant, et les promenait sur les lettres figurées [4]. Quintilien imagina une nouvelle méthode : il fit graver les modèles sur une tablette; l'écolier promenait dans le creux des lettres son style qui ne pouvait pas s'égarer; sa main n'avait plus besoin d'être guidée par celle du maître [5].

Il est assez naturel qu'une méthode recommandée par Quintilien se soit répandue; ne pourrait-on pas alors hasarder l'opinion que quelques-unes de ces briques, portant des sentences soigneusement gravées en caractères cursifs, étaient employées au même usage que les tablettes dont parle Quintilien ?

Pourquoi, par exemple, tracer sur une brique, en beaux caractères, les premiers vers de l'*Énéide* de Virgile [6] ? Cette bizarrerie apparente devient un fait tout naturel s'il s'agit

1. *C. I. L.*, t. III, p. 962, XXVII, 1.
2. Ad Lucilium, XCIV, 51.
3. *Inst. orat.*, I, I, 27.
4. Sénèque, loc. cit. : « *Pueri ad praescriptum discunt; digiti illorum tenentur, et aliena manu per litterarum simulacra ducuntur.* »
5. Quintilien, *loc. cit.* : « Cum vero jam ductus sequi coeperit, non inutile erit eas tabellæ quam optime insculpi, ut per illos velut sulcos ducatur stylus. Nam neque errabit, quemadmodum in ceris; continebitur enim utrinque marginibus; neque extra praescriptum poterit egredi; et celerius ac saepius sequendo certa vestigia, formabit articulos; neque egebit adjutorio manum suam manu superimposita regentis. »
6. *C. I. L.*, t. II, n° 4967, 31.

d'un modèle d'écriture pour un écolier. — Cette autre inscription, en belles lettres cursives, également tracée en creux sur une brique, n'est-elle pas une de ces sentences morales qui, de tout temps, ont fleuri sur les modèles du maître d'école :

Senem severum semper esse condecet.
Bene debet esse povero (= *puero*) *qui discet bene*[1].

Il me paraît probable que la brique de Grand appartient à cette catégorie. Le début, *nolite o juvenes*, annonce bien une sentence morale ; la répétition de la même sentence, sur le même modèle, vient aussi à l'appui de cette opinion, ou, tout au moins, est conforme à ce que nous voyons aujourd'hui sur les modèles de nos écoles.

M. Roman, associé correspondant, demande la parole et s'exprime en ces termes :

« M. Guillaume a présenté à la dernière séance le moulage d'une sculpture qu'il a découverte dans les travaux qu'il dirige dans le sous-sol de la galerie des Cariatides au Louvre ; il a bien voulu me demander de rechercher à qui peuvent appartenir les armoiries qui sont représentées sur un écusson mutilé, tenu par un ange. On distingue sur cet écusson, d'un côté un dauphin, de l'autre les armoiries de Bourgogne

1. *C. I. L.*, t. III, p. 962, XXVII, 2.

ancien, un petit fragment de Bourgogne moderne et entre les deux un demi-écusson sur lequel est figurée la moitié d'un lion, armoirie de Flandre. La disposition de ces armoiries indique qu'elles appartiennent à la femme d'un dauphin. Il m'a donc suffi, pour retrouver le nom de cette dauphine, d'ouvrir le dictionnaire de Moreri, et j'ai constaté que la seule princesse de Bourgogne qui ait épousé, pendant le cours des xiv[e] et xv[e] siècles, un fils aîné du roi de France était Marguerite de Bourgogne, fille aînée de Jean Sans-Peur et de Marguerite de Bavière. Cette princesse épousa, le 30 août 1404, Louis, dauphin, fils de Charles VI, nommé généralement le duc de Guienne. Ce prince mourut sans postérité le 18 décembre 1415, âgé de moins de dix-neuf ans. Marguerite de Bourgogne resta veuve jusqu'au 10 octobre 1423 ; elle épousa alors, en secondes noces, Artus de Bretagne, duc de Richemond, connétable de France. Cette princesse eut droit, pendant son mariage et pendant son veuvage, c'est-à-dire de 1404 à 1423, de porter les armoiries gravées sur l'écusson trouvé au Louvre ; c'est donc pendant ces dix-neuf ans que la chapelle, d'où provient le fragment de sculpture dont il s'agit, a été construite. »

M. Rayet lit un fragment de son travail sur l'*agora d'Athènes*.

M. Héron de Villefosse fait les communications suivantes :

« 1° — M. Schmitter, receveur des douanes à Cherchell, province d'Alger, m'a adressé la copie d'une inscription qui est gravée sur le linteau de la porte extérieure d'une construction antique, de forme quadrangulaire, encore debout sur la route de Cherchell à Tipasa. Cette inscription qui avait été déjà remarquée, mais jamais publiée, présentait des difficultés de lecture dont M. Schmitter a triomphé. Sa copie est ainsi conçue :

IN HIS PREDIS M·
CINCI M F HILARI
ANI·FLAMINIS AV

GVSTI PPET VETI
DN IMPERATAE
EIVS

Dans IMPERATAE, le T est lié avec le dernier A.

« Toutefois je pense qu'il faut rectifier ainsi l'avant-dernière ligne :

. . . . ET VETI
DIAE IMPETRATAE
EIVS

Dans VETIDIAE le D est probablement conjugué avec le I suivant et, dans IMPETRATAE, le premier T doit être lié avec le R ou le premier A.

« Il faut transcrire :

« *In his pr[a]edi(i)s M(arci) Cinci(i), M(arci) f(ilii), Hilariani, flaminis Augusti p(er)p(etui), et Vetidiae Impetratae (uxoris) ejus.*

« La formule *in his praediis* suivie du nom du propriétaire se rencontre assez souvent au début des inscriptions élevées dans les propriétés privées par les agents ou fermiers, pour rappeler des constructions d'édifices ou des améliorations introduites dans l'exploitation[1]. Ici c'est une simple enseigne placée au-dessus de la porte pour annoncer aux passants que les praedia voisins appartiennent à *M. Cincius Hilarianus* et à sa femme *Vetidia Impetrata.* »

« 2° — M. Demaegh, commandant du recrutement dans la province d'Oran, m'a communiqué la copie d'un fragment d'une nouvelle borne milliaire appartenant à la voie romaine de Portus Magnus à Caesarea[2], fragment qu'il vient de découvrir dans le mur d'un gourbi, sur le bord de la route d'Oran à Mostaganem. Ce gourbi est situé à 2,300 mètres du point où se trouve la borne III de la même voie dont j'ai entretenu la Compagnie à une précédente réunion (séance du 21 février), et par conséquent le fragment en question a été découvert entre cette borne et Port-aux-Poules. Il est con-

1. Pour l'Afrique, cf. *C. I. L.*, t. VIII, n° 8209 (Aïn-Tin), n° 8690 (Djidgelli), n° 9725 (Ammi-Mousâ)..., etc.

2. *Itiner. Antonini*, éd. Parthey et Pinder, n°s 13, 14, 15.

vexe, et mesure, dans son état actuel, 1m48 de hauteur sur 0m52 de largeur; la partie supérieure de la borne manque avec les premières lignes; les lettres sont de très belle facture et mesurent 0m05. Voici le texte tel qu'il a été relevé par M. Demaegh :

. . . .
BRITT · MAX · GERMANICO
MAX · PONTIFICI · MAX · TRI (RI liés)
BVNICIAE POTESTAT · XVIIII
IMP · III COS · IIII · P · P · PRO
COSVLI ///////////////////////////////
MIL · PASS · IIII POS

« Comme on le voit, cette borne marquait le quatrième mille de Portus Magnus vers Caesarea (ou d'Arzew à Cherchell); elle a été élevée en 216 sous le règne de Caracalla et il me paraît probable qu'elle doit être ainsi complétée :

imp. caes.
m. aurelio antonino
p. f. aug. parth. max
BRITT · MAX · GERMANICO
MAX · PONTIFICI · MAX · TRI (RI liés)
BVNICIAE POTESTAT · XVIIII
IMP · III · COS · IIII · P · P · PRO
COSVLI *a portu mag*
MIL · PASS · IIII POS

« Je ne sais quelle explication donner des lettres POS, à la dernière ligne ; je ne puis certifier l'exactitude de la lecture : une borne du même empereur trouvée à Arzew, mais datée de l'année suivante, 217, porte également après le chiffre des milles une mention qui n'a pas encore été lue d'une façon certaine[1]. »

« 3° — M. Alfred de Surville m'envoie de Nimes la copie de plusieurs inscriptions funéraires qui viennent d'être découvertes dans cette ville et qui y sont conservées chez M. Pocheville, mouleur.

1. Cf. *C. I. L.*, t. VIII, n° 10456.

« *a*. Sur une stèle à fronton triangulaire :

DIIS MANIB

L·CORNELIO
ATHENAEO
ANTHVS PATER

La première ligne est inscrite dans le fronton.

Diis Manib(us). L(ucio) Cornelio Athenaeo Anthus pater.

« *b*. Sur une stèle à double compartiment et à double fronton :

D· M·	D· M·
TVTAE	VERI
MAXVMI·F	VELAGENI·F
VTVLLIVS·F	VTVLLIVS·F

D(iis) M(anibus) Tutae Maximi f(iliae), Utullius f(ilius).

D(iis) M(anibus) Veri Velageni f(ilii), Utullius f(ilius).

« Tuta et Verus étaient les parents d'Utullius qui a fait élever le monument.

« *c*. Sur une stèle à fronton :

D· M·
SATVLLI
HOSPITIS · F
AVITA VXOR

« La première ligne est inscrite dans le fronton.

D(iis) M(anibus) Satulli Hospitis f(ilii), Avita uxor.

« *d*. Sur une stèle à fronton :

MÁN
MNESTERIS
. . . .

« Le reste du texte manque. La première ligne est inscrite dans le fronton.

Man(ibus) Mnesteris... »

Séance du 28 Mars.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrage offert :

Palustre (Léon). *La Renaissance en France*, livr. 6, 7, 8 (t. II). Paris, Quantin, in-f°.

Correspondance.

Le président de la commission de la bibliothèque militaire de la garnison d'Amiens écrit pour demander l'envoi des publications de la Compagnie.

Travaux.

M. Mowat dépose sur le bureau les deux numéros du *Bulletin municipal* de la Ville de Paris, dans lesquels a été insérée la lettre du président de la Société relative aux arènes de la rue Monge.

M. Bertrand rend compte de la visite qu'il a faite aux arènes. Il annonce que, dans la prochaine séance, il présentera à la Compagnie le plan très exact des fouilles dressé par M. Vacquer. Il ajoute que l'administration municipale a pris toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder les objets intéressants dont les travaux pourraient amener la découverte.

M. Palustre, associé correspondant, offre les livraisons 6, 7 et 8 (tome II) de son grand ouvrage sur *la Renaissance en France*.

M. A. de Barthélemy, au nom de la commission des impressions, lit un rapport concluant à l'impression, dans le volume des *Mémoires*, du travail de M. de Rougé sur les *Antiquités égyptiennes du Musée de Nantes* : les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Courajod lit une note sur un bronze du Cabinet des Antiques de Vienne, *Bellérophon arrêtant Pégase emporté*, œuvre de Bertoldo, et s'exprime ainsi :

« Que de fois, en voyant un bel objet d'art, on se prend à regretter de ne pas posséder de renseignements précis sur son histoire, et, d'autre part, que de fois, en lisant dans un texte la description d'une œuvre d'art remarquable, on gémit de ne pouvoir la contempler en nature ! Cependant, dans bien des cas, le monument et le document qui se complètent l'un et l'autre nous sont tous deux parvenus isolément sans que nous le sachions, et attendent, obscurs, séparés par des distances énormes, un rapprochement fortuit d'où jailliront sur eux la lumière et la célébrité.

« Les collections du Cabinet des Antiques du château impérial de Vienne renferment quelques pièces excellentes de la plus belle époque de la Renaissance italienne, parmi lesquelles il faut citer un petit portrait en bronze d'Andrea Riccio, pareil à celui que possède le baron Davillier, une porte de tabernacle, bas-relief de bronze avec addition d'émail comme dans certains ouvrages connus de Turini à Sienne et de Filarete à Rome, et, avant tout, un groupe admirable, d'une hauteur de 30 à 40 centimètres, sculpté en ronde bosse, fondu en bronze à cire perdue et représentant *Bellérophon arrêtant Pégase emporté*. Revue et examinée à plusieurs reprises depuis 1875, cette dernière sculpture a fait sur moi une impression très vive. Je lui ai donné le premier rang dans tout ce qu'a produit à ma connaissance l'école de Padoue postérieure à Donatello. Cependant, si mon enthousiasme, proclamé bien haut et constaté par des notes répétées sur mes carnets de voyage, a toujours été grandissant, je dois reconnaître qu'il n'a guère recruté de prosélytes et je suis forcé d'avouer que, jusqu'à présent, je n'avais pu trouver par moi-même, ni me procurer à Vienne aucune espèce de renseignements sur les origines du chef-d'œuvre en question[1]. La lecture de l'excellent livre de notre

1. Voyez E. von Sacken, *Die Sammlungen des k. k. Münz und Antiken Cabinetes*. Wien, 1866, in-8°, p. 481, n° 19. Hauteur du groupe : un pied.

confrère M. Müntz sur les *Précurseurs de la Renaissance* m'a ouvert les yeux. M. Müntz s'exprime ainsi en parlant de Bertoldo, l'élève de Donatello, page 188 : « On cite de lui deux « enfants sculptés en bois, en 1485, et un Bellérophon en « bronze conservé au XVIe siècle à Padoue, chez Messire « Alexandre Capella. » Et en effet l'Anonyme de Morelli (*Notizia d'opere di disegno,* p. 16) nous apprend qu'à Padoue, au commencement du XVIe siècle, chez cet Alexandre Capella, existait une sculpture ainsi décrite : « lo Bellerofonte « de bronzo, che ritiene el Pegaso, de grandezza d'un piede, « tutto ritondo, fu de mano de Bertoldo, ma gettado da « Adriano suo discipulo et è opera nettissima e buona. »

« Le Bellérophon signalé par l'Anonyme de Morelli comme existant au XVIe siècle est certainement celui qui m'a si fort intéressé à Vienne. Il est facile de saisir les analogies que présente ce petit groupe avec le célèbre bas-relief en bronze de Bertoldo exposé au musée du Bargello, à Florence, sous le titre d'une bataille mythologique. Le style est le même, et le mouvement des chevaux cabrés est tout à fait semblable des deux côtés. On peut même dire que le groupe de Vienne paraît presque détaché du bas-relief de Florence, tant la manière est identique dans les deux œuvres comparées, et tant la sculpture de ronde-bosse est traitée comme un travail de haut-relief. Un pareil monument ne devrait pas avoir besoin d'être recommandé à l'attention publique par une pompeuse généalogie. Cependant l'*incognito* trop modeste, dans lequel il a vécu jusqu'ici, lui a été préjudiciable. Trop souvent, pour les œuvres d'art, le succès dépend uniquement de l'étiquette. »

M. Palustre, associé correspondant, présente la photographie d'un buste en marbre qui se voit au château d'Ussé (Indre-et-Loire). Ce buste, d'origine italienne, paraît avoir été exécuté à Florence vers l'an 1500. Sa trace se retrouve dans les *Inventaires* du château de Saint-Mandé, publiés récemment par M. Bonnaffé (*le surintendant Fouquet*, librairie de l'Art). Il aura été acheté par Louis Bemin de Valentinay, gendre de Vauban et seigneur d'Ussé à cette

époque, en même temps que les deux momies entrées au Louvre en 1844.

M. Read annonce que la Commission des monuments historiques a été convoquée à la suite de la démarche faite par la Société et qu'elle a demandé à l'unanimité la conservation des arènes romaines de la rue Monge.

M. Auguste Nicaise, associé correspondant à Châlons-sur-Marne, fait la communication suivante :

« Le cimetière de la Fosse-Jean-Fat, à Reims, est un cimetière mixte, où l'on rencontre l'incinération et l'inhumation. Le premier de ces modes de sépulture y est beaucoup plus fréquent.

« Ce cimetière est situé au nord de Reims, entre la route de Neufchâtel et le faubourg de Laon, c'est-à-dire, entre deux voies romaines, l'une allant de Reims à Trèves, l'autre se dirigeant sur Charleville par Bault-sur-Suippes.

« En 1881 et 1882 on y a découvert de nombreuses urnes, dont plusieurs sont de grandes dimensions, en terre blanche, rose, grise, noire et gris bleuâtre appelée grès craquelé, ainsi qu'une grande urne en verre, brisée et remplie d'ossements incinérés, en forme d'olla, munie d'un couvercle avec bouton à tige, et ornée de chaque côté de deux anses géminées en forme de nœud.

« Parmi les vases découverts à la Fosse-Jean-Fat, un certain nombre montre trois trous disposés deux et un, pratiqués avec un couteau dans l'argile après la cuisson, en accomplissant le rite funéraire de l'inhumation du vase renfermant les ossements incinérés.

« Ces trois trous représentent les yeux et la bouche du visage humain et rappellent ainsi les vases à visage, trouvés dans des sépultures appartenant à des civilisations beaucoup plus anciennes. Des vases analogues, datant de l'époque romaine, ont été recueillis sur les bords du Rhin, notamment à Cologne et à Mayence ; sur ces derniers le visage humain est tracé avec la barbotine.

« C'est la première fois que ces vases troués sont signalés.

Les premiers ont été découverts à Reims, en 1875, rue de Merfy, par M. Blavat. »

Dans le cimetière de la Fosse-Jean-Fat ces vases étaient surmontés de monuments en pierre, stèles funéraires dont M. Nicaise présente des dessins en couleur, au nombre de 12 :

« 1) Haut. 30 cent., larg. 23 ; cette stèle représente la façade d'une maison ou plutôt d'un columbarium, avec le *loculus* ou case, où l'on plaçait le vase renfermant les ossements incinérés. Dans ce monument la cavité est probablement destinée à recevoir les offrandes et libations.

« 2) Haut. 82 cent., larg. 33 cent.; cette stèle porte l'inscription :

D M
MATONE
MARTINVS

Au-dessous est représentée, sculptée en demi-relief, l'*ascia* qui constitue une véritable rareté dans notre région.

« 3) De forme carrée avec fronton triangulaire. Haut. 84 cent., larg. 35, épaiss. 16. Inscription :

D M
LVCILLA

« 4) Haut. 93 cent., larg. 39, épaiss. 32. Inscription :

D M
SERONNO
CAVVAMA (MA liés)

Seronno Cauvama.

« La lecture de *Seronno* n'est point certaine. Au bas de la stèle une cupule à libations surmontant une rigole qui descend jusqu'au pied du monument.

« 5) Haut. 35 cent., larg. 24. Elle représente une femme assise, vêtue de la tunique et de la *stola*, qui tient dans ses mains, appuyées sur les genoux, deux objets trop frustes pour être déterminés. On peut y voir une *ampulla* et un vase.

« 6) Haut. 46 cent., larg. 20, épaiss. 9. Elle représente une femme vêtue de la tunique, coiffée de larges bandeaux plats. De la main droite elle tient un flacon carré

à col arrondi ; le bras gauche entoure un vase placé sur la cuisse du même côté. La tunique porte encore des traces de couleur rouge. Ces personnages offrent l'image des défunts, dont les ossements incinérés sont placés dans les vases.

« 7) La figure n° 7 représente un aigle haut de 40 centimètres et de même largeur. Les deux pieds de l'oiseau sont placés sur un socle hémisphérique.

« 8) Haut. 40 cent., larg. 43, haut. des lettres 45 millimètres. Au-dessous du fronton carré, entaillé, on lit l'inscription :

AVGVSTVS
APRILIS FILI

« 9) Haut. 20 cent., larg. 13, épaiss. 10. Petit monument avec fronton triangulaire, au-dessous, trois cases d'un columbarium, ou niches. L'inscription SECVNDA se lit deux fois sur cette stèle, dans le fronton triangulaire et à la base.

« 10) Haut. 85 cent., larg. 38, épaiss. 26, haut. des lettres, 7 cent. Carrée à la base ; triangulaire à la partie supérieure. Inscription :

BOVDI
LLVS VI
MPVRILA

« Une patère en bronze, découverte à Evaux (Creuse) vers 1840, montre, sur son manche, l'inscription :

VIMPVRO FIRMI
LIB· IVAV
V·S·L·M·

Vimpuro, affranchi de Firmus d'Evaux, s'est acquitté avec reconnaissance de son vœu.

« *Vimpuro* est un nom gaulois, d'où *Vimpurila* de la stèle de Reims. Les monuments épigraphiques ont déjà donné *Vimpia* et *Vimpus*.

« 11) Haut. 65 cent., larg. 35, haut. des lettres 5 cent.

Monument de forme triangulaire. Dans le fronton l'inscription :

DM
CIA
MA

Ciama ou *Giama*. Ce dernier, forme initiale de Giamilos, connu par des monnaies gauloises.

« 12) Cippe arrondi. Dans une niche un personnage debout, revêtu d'une tunique qui porte des traces de couleur rouge ; il est chaussé de brodequins (*calcei*) peints en noir. »

M. Auguste Nicaise possède deux autres stèles dont les inscriptions ont été peintes en lettres rouges sur un enduit. Elles sont trop détériorées pour être lues.

M. Gaston Le Breton, directeur du Musée Céramique de Rouen, associé correspondant de la Compagnie, donne lecture d'un travail sur des peintures murales, de l'École de Fontainebleau, récemment découvertes à Gisors en réparant une vieille maison de cette ville, située rue du Bourg.

Ces peintures étaient dissimulées par une cloison qui les a protégées en grande partie contre les ravages du temps. D'une exécution très large, elles ont été obtenues par des tons plats juxtaposés sur un enduit de plâtre qui, en se durcissant avec elles, a offert toute l'imperméabilité et la résistance nécessaires pour assurer leur conservation. Elles se composent de deux frises superposées représentant un *triomphe de César*. Les sujets sont accompagnés de légendes explicatives en écriture minuscule gothique de la fin du xve siècle. L'ordre des sujets représentés est indiqué par différentes lettres de l'alphabet. Ces peintures mesurent 1^{m}90 de hauteur sur 7^{m}50 de largeur ; la hauteur moyenne des personnages est de 0^{m}63 à 0^{m}68 centimètres.

M. Gaston Le Breton décrit ensuite ces peintures, en indiquant le sens des légendes qui les accompagnent. Il a eu le regret de constater que ces deux frises superposées ont été raccourcies sur leurs extrémités ; si l'on en juge par les lettres de l'alphabet qui manquent, deux sujets ont

été détruits sur le côté droit et quatre autres sur le côté gauche.

En ce qui concerne les légendes, elles paraissent avoir été inspirées par une compilation de Tite-Live, de Suétone, de Lucain et de Salluste, analogue à celle qui fut imprimée à Paris, le 22 décembre 1490, par Pierre Le Rouge, pour Antoine Vérard. Cet incunable a pour titre : *Lucan, Suetoine et Saluste en françois*; les sommaires des chapitres qu'il renferme ont une rédaction qui rappelle celle des légendes des peintures de Gisors.

Quant aux peintures, il ne paraît pas douteux qu'elles appartiennent à l'école de Fontainebleau. On y retrouve l'allure élancée des personnages; le caractère des figures permet de les attribuer à quelque élève du Primatice ou de Niccolo dell' Abbate, venu de Fontainebleau. Le triomphe de César par Mantegna n'a pas été sans influence sur l'esprit de l'artiste qui a exécuté les peintures de Gisors, mais, si ce dernier a pu être impressionné par l'œuvre du grand maître italien, il en est cependant resté peu de traces dans sa composition; l'exécution un peu sommaire dans certaines parties en a même parfois affaibli l'ensemble qui constitue surtout son œuvre décorative.

M. G. Le Breton recherche dans quelles circonstances les peintures de Gisors ont pu être exécutées. En 1528, François Ier érigea le domaine de Gisors en comté; ce fut en faveur de sa cousine Renée de France, fille de Louis XII, épouse d'Hercule II d'Este. On connaît l'amour de cette princesse pour les lettres et les arts; habituée à vivre dans cette brillante cour de Ferrare, il ne serait pas impossible qu'elle n'eût été pour quelque chose dans la commande des peintures de Gisors. Les revenus importants que lui procuraient son comté devaient du reste l'appeler de temps à autre dans cette ville. Il n'y a là de la part de M. Le Breton qu'une pure hypothèse, car selon lui ces peintures pouvaient aussi bien avoir été commandées par François Ier, et même par Henri II. En consultant les comptes des bâtiments du roi, de 1528 à 1570, on trouve, en effet, la trace d'un nommé *Pierre Moreau, maistre des œuvres*

de maçonnerie pour le Roy au bailliage de Gisors, lequel mourut vers 1544. On sait que le grand conseil fut convoqué à Gisors en 1534 et qu'il y fonctionna jusqu'au 1er novembre suivant; rien ne prouve cependant que François Ier soit venu dans cette ville à cette époque. Henri II visita Gisors le 25 décembre 1555 et fut accueilli avec un tel enthousiasme par les habitants qu'il permit d'ajouter trois fleurs de lis aux armes de la ville. On peut également se demander, ajoute M. Le Breton, si les peintures en question n'auraient pas été exécutées à l'occasion du passage de ce prince dans cette ville où il fut si bien reçu ? L'absence de documents oblige l'auteur à une certaine réserve, dans laquelle il se tient jusqu'à ce que de nouvelles recherches aient été plus fructueuses. Les archives de la Seine-Inférieure et de l'Eure ne lui ont encore rien appris sur ce sujet, ni le manuscrit de Robert Denyan, du XVIIe siècle, sur l'histoire politique et la création de Gisors. Quant aux titres de propriété du possesseur de la maison où se trouvent les peintures, ils ne remontent également qu'au commencement du XVIIe siècle, et n'offrent aucun détail intéressant à noter.

Plusieurs essais ont été tentés par M. Le Breton pour obtenir une reproduction photographique des peintures de Gisors; la présence des rouges et des jaunes en trop grande quantité et le manque de lumière ont empêché jusqu'ici d'obtenir un résultat satisfaisant.

L'auteur termine en insistant sur l'intérêt que présentent ces peintures qui appartiennent à un art et à une époque dont il reste fort peu de spécimens en France, et il exprime le vœu qu'un jour ou l'autre elles soient recueillies par une de nos collections publiques.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1883.

Séance du 4 Avril.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, 29e année (1882). La Roche-sur-Yon, 1882, in-8°.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, t. X, 1re livr. Dijon, 1882, in-4°.

— *de la Société d'émulation de Cambrai*, t. XXXVIII, séance publique du 16 août 1881. Cambrai, 1882, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXX-LXXI (1881-1882). Reims, 1883, in-8°.

Duval (Louis). *La nouvelle édition de la France illustrée; l'Orne*. In-12.

Egger. *La tradition et les réformes dans l'enseignement universitaire*. Paris, Masson, 1883, in-8°.

Prost (Aug.). *Les sciences et les arts occultes au XVIe siècle*. Paris, Champion, 1882, in-8°.

Travaux.

Au commencement de la séance, M. G. Duplessis, président, prend la parole en ces termes :

« Je crois être l'interprète de tous les membres de la « Société des Antiquaires de France en exprimant à notre « éminent confrère, M. Léopold Delisle, la satisfaction pro- « fonde que nous a causée la haute distinction que le gou- « vernement vient de lui accorder. Son dévouement à la « science et ses éminentes qualités d'administrateur lui ont « valu depuis longtemps la reconnaissance de tous les éru-

« dits. Le zèle avec lequel il a défendu les intérêts de la « France, à propos de la vente des mss. de lord Ashburn« ham, lui a acquis un nouveau titre à notre reconnaissance, « et le Président du conseil, en choisissant la réunion des « Sociétés savantes pour remettre à M. Léopold Delisle la « croix de commandeur de la Légion d'honneur, a tenu à « affirmer une fois de plus l'intérêt que le gouvernement « portait à nos études. »

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant, en remplacement de M. Ed. Le Blant, nommé membre honoraire. MM. Longnon et Héron de Villefosse donnent lecture des rapports rédigés par eux au nom des commissions chargées de présenter des conclusions sur les candidatures de MM. Ramé et Flouest. On passe au vote, et M. Ramé, ayant obtenu, au second tour de scrutin, la majorité exigée par le règlement, est proclamé membre résidant.

M. Rayet lit un rapport favorable au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. G. Lafaye au titre d'associé correspondant; on procède au vote, et M. Lafaye, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Aix (Bouches-du-Rhône).

M. Heuzey présente à la Société deux haches en bronze d'un type particulier, provenant de Syrie, qui viennent d'être acquises par le département des antiquités orientales du Louvre.

M. Bertrand fait remarquer les analogies qui existent entre le type de ces haches et celui d'autres haches rapportées du Caucase par M. Chantre, et conservées au Musée de Saint-Germain.

M. de Goy fait la communication suivante :

« Au mois de février 1882, 104 saïgas mérovingiens furent découverts au Creuzet, au lieu dit « Cris de Fontemeurant, »

commune de Saint-Pierre-des-Etieux, canton de Charenton (Cher). Cette découverte fut tenue soigneusement cachée jusqu'en janvier 1883. C'est alors qu'invité par le propriétaire, M. A. Corbin, je fouillai le tumulus gaulois où avaient été trouvés les saïgas; les fouilles m'ont donné deux sépultures, environnées de pierres plates. Le premier cadavre possédait 2 bracelets et un torques en bronze; le second, un seul bracelet, et différents fragments de poterie noire, grossière. Voici les dimensions du tumulus : diamètre 11 m. En coupe, il était formé d'une couche de terre grisâtre de 0^m20 d'épaisseur, d'un lit de pierres sèches de 0^m55 et enfin d'une couche de terre végétale de 0^m15. La première sépulture était orientée la tête à l'O., la seconde, la tête au N. N-O. .

« Il n'y a évidemment aucune relation entre la découverte des saïgas et celle des bijoux : Charenton fut de tout temps habité, et nous savons qu'en 640, un disciple de saint Columban y fonda un couvent de femmes qui acquit une grande réputation. »

M. de Kermaingant, associé correspondant, rappelle la communication faite autrefois par M. Courajod, au sujet de quelques sculptures de la collection du cardinal de Richelieu, aujourd'hui au Musée du Louvre. Trois d'entre elles sont particulièrement intéressantes : les bustes de Henri II, Charles IX et Henri III, attribués à Germain Pilon.

M. Courajod avait remarqué « que le groupe du Louvre n'était pas isolé et se rattachait à d'autres ouvrages. Une pièce connue partageait avec ces monuments une origine commune. C'était le buste en bronze de Henri III, qui faisait autrefois partie de la collection Pourtalès. »

M. de Kermaingant a eu l'occasion d'admirer, chez M. le baron d'Hunolstein, le buste en bronze de Henri II, qui est l'analogue du buste du Louvre, comme le bronze de la collection Pourtalès l'était déjà pour le Henri III. Il a obtenu de M. le baron d'Hunolstein, qui la lui a gracieusement accordée, la permission de faire photographier le buste de Henri II, et il dépose, sur le bureau de la Société, des

épreuves de cette photographie, en exprimant le vœu que le Charles IX soit retrouvé à son tour.

M. Maxe-Werly, associé correspondant à Bar-le-Duc, entretient la Compagnie d'un monument récemment acquis par le musée de Reims :

« Dans les séances du mois de novembre de l'année 1880, à l'occasion de l'autel de Saintes dont M. A. Bertrand a fait une étude toute particulière, la Société a entendu les observations émises par nos confrères MM. Gaidoz, Mowat et Héron de Villefosse, au sujet des différentes représentations d'un dieu cornu, dont le monument de Reims offre un des types les plus curieux.

« Informé qu'un fragment de sculpture, encastré dans la muraille d'une maison de Reims, offrait quelque ressemblance avec le sujet en question, j'avais fait des démarches pour en obtenir un moulage que je désirais soumettre à la Société. Si ma tentative est demeurée infructueuse, je suis heureux toutefois de pouvoir annoncer à nos confrères que ce débris intéressant vient d'être acquis pour le musée de Reims.

« Ce fragment fort mutilé offre, sur une même ligne, un groupe de trois têtes séparées les unes des autres; la cassure s'étant faite à la section du cou, on ne peut s'assurer si celle du milieu porte le torques comme la divinité placée au centre du bas-relief de Reims, mais les cornes étant très visibles, il y a lieu de croire qu'il s'agit ici d'une représentation identique, puisque la tête placée à la droite du tableau est celle de Mercure, bien reconnaissable au pétase ailé qui lui couvre la tête. »

Séance du 11 Avril.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, 3e série, t. VII, fasc. 5 et 6. Roma, 1883, in-4°.

Commission royale pour la publication des anciennes lois et

ordonnances de la Belgique, procès-verbaux des séances, t. VI, cahier 8e. Bruxelles, 1882, in-8°.

Journal des Savants, mars 1883. Paris, in-4°.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts ; Comité des travaux historiques et scientifiques : Rapport au ministère et arrêté. Paris, 1883, in-4°.

Lucas (Charles). *Les églises circulaires d'Angleterre*. Paris, 1882, in-8°.

Perrot (Georges) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, *la Chaldée, l'Assyrie, la Phénicie*. Paris, 1883, in-8°.

Rey (E.). *Les colonies franques de Syrie aux XIIe et XIIIe siècles*. Paris, 1883, in-8°.

Wright (Harrison). *A memorandum description of Indian earthenenware pots*, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. Henniguer, de Lorient, écrit à la Société pour demander quelques renseignements sur la pierre gravée communiquée par M. Héron de Villefosse, à la séance du 3 janvier.

M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts invite la Société à préparer le programme des sujets que ses membres se proposent de traiter, lors du prochain congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

M. de Rougé présente un bouclier en fer récemment trouvé près de Clermont-Ferrand. M. Héron de Villefosse fait observer que la présence dans cette ville d'un faussaire bien connu doit rendre défiant au sujet des antiquités qui en proviennent.

M. l'abbé Bernard lit quelques passages d'un travail qu'il fait imprimer, sur une statue récemment découverte dans la rue des Fossés-Saint-Jacques, à Paris. M. Bernard croit y reconnaître un Bacchus ; il s'étend, à ce sujet, sur le culte de Bacchus dans l'empire romain et sur la religion des habitants de Lutèce. Il est difficile de déterminer à quel monument appartenait la pierre qui porte cette sculpture.

M. Ulysse Robert donne lecture d'un mémoire de M. Clément Duvernoy sur *Une enceinte récemment découverte à Mandeure*, et annonce que le Neptune trouvé dans cette localité (voir plus haut, p. 110) a été vendu pour 900 francs à un habitant de Bâle. — M. Ramé ajoute quelques détails sur les fouilles de Mandeure. — Le mémoire de M. Clément Duvernoy est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Guillaume fait connaître à la Société qu'il a visité aujourd'hui même, avec notre confrère M. C. Robert, les fouilles que la Ville de Paris fait exécuter sur l'emplacement des arènes de Lutèce. Ces fouilles sont peu avancées encore. Sur quelques points seulement on a retrouvé des restes de murs en moellons; plusieurs d'entre eux affectent la forme elliptique et ont 1m40 d'épaisseur. Quand les fouilles, plus complètes, permettront de relier ces rares débris, peut-être l'ensemble prendra-t-il un certain intérêt. — Les fragments, peu nombreux, retrouvés jusqu'ici, proviennent de tuiles en terre cuite et de poteries communes.

M. Guillaume entretient ensuite la Compagnie d'une excursion faite par lui il y a peu de jours aux châteaux de Fleury-en-Bierre et de Courances, situés près de Melun. A Fleury-en-Bierre, dont les plans furent, dit-on, dressés par Pierre Lescot, pour Cosme Clausse, ministre de Henri II, se trouve une grande et belle cour d'honneur, entourée sur trois côtés, de bâtiments en briques, moellons et grès, dans le style de Fontainebleau; deux C entrelacés, formés de briques, souvent répétés sur ces murs, rappellent les initiales de Cosme Clausse.

Dans la partie la plus ancienne du château proprement dit, sur la voûte d'une petite chapelle, aujourd'hui transformée en cuisine, sont des peintures remarquables, malheureusement trop effacées, de l'Ecole de Fontainebleau.

Un salon, dont la décoration fut changée à l'époque de Louis XVI, offre encore la partie supérieure d'une cheminée du plus beau style renaissance et d'une admirable exécution. C'est un cadre oblong, en marbre blanc. A la partie supé-

rieure sont placées les armes de Cosme Clausse (un chevron et trois têtes de léopard), à droite et à gauche des enfants couchés, puis des guirlandes, des têtes de femme, deux chimères aux angles inférieurs et un cartouche, tout cela sculpté en haut-relief.

Dans ce magnifique cadre se trouve aujourd'hui le portrait de Cosme Clausse, en costume du temps de Henri II. Ce portrait, peint sur panneau en bois, paraît être du temps, mais il ne semble pas qu'il ait été fait pour cette place.

Une petite église attenante, de style roman, contient de curieux chapiteaux; les armes de Cosme Clausse y sont peintes en plusieurs endroits.

M. de Montaiglon ajoute quelques détails sur les peintures du salon, qui sont probablement, conformément à l'opinion soutenue par M. Reiset dans la *Gazette des beaux-arts*, l'œuvre de Nicolo dell'Abbate.

Séance du 18 Avril.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Revista de archivos, bibliothecas y museos, 2e série, an. IX, 1-2. Madrid, 1883, in-8°.

Baye (baron J. de). *Notes pour servir à l'histoire de l'abbaye du Reclus*. Arcis-sur-Aube, in-8°.

Rudolf Rahn (I.). *Die Kirche von Oberwinterthur und ihrer Wandgemaelde*. Zurich, 1883, in-4°.

Roman (J.). *Le comte de la Roche*. Valence, 1883.

Correspondance.

Le président de la Société archéologique de Senlis remercie la Compagnie de l'envoi de ses publications.

Le président de la Société des archives, des bibliothèques et des musées de Madrid écrit pour demander l'échange de

ses publications avec celles de la Compagnie. Cette demande est renvoyée à M. le bibliothécaire archiviste.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts transmet l'ampliation du décret qui autorise la Compagnie à modifier les articles 14, 20 et 24 des statuts.

Travaux.

M. de Rougé présente un bras de fauteuil égyptien, en bois, terminé par une tête de lion d'un très beau travail, appartenant à M. Hoffmann.

MM. A. de Barthélemy, Mowat, Guérin sont élus membres d'une commission chargée d'examiner une modification au règlement, proposée par M. Pol Nicard.

M. Guillaume offre à la Société deux photographies représentant les fouilles exécutées au-dessous de la salle des Cariatides, sous la partie du vieux Louvre appelée la chapelle.

Séance du 25 Avril.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation, 1881-1882, n° 5. Belfort, 1882, in-8°.
— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IV, 2e et 3e livr. Saintes, in-8°.
— *de la Société polymathique du Morbihan*, années 1881-1882. Vannes, 1882, in-8°.
— *de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 1881-1882. Pau, 1882, in-8°.
Memorie della regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena, 1881-1882, in-4°.
Recueil de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'archéologie de Saintes, 2e série, t. I et II. Saintes, 1881-1882, in-8°.

Revue belge de numismatique, 38e année, 1882, 3e liv. Bruxelles, in-8°.

Frossard (Charles-Louis). *Le calendrier historial; notice bibliographique*. Paris, 1879, in-8°.

— *Le dieu Erge*. Paris, 1872, in-8°.

— *Etudes sur une grotte renfermant des restes humains de l'époque paléolithique, découverte à Bagnères-de-Bigorre, le 4 mai* 1869. Paris, 1880, in-8°.

— *Numismatique protestante; description de quarante et un méreaux de la communion réformée*. Paris, 1873, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Eugène Bernard, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, et M. Frossard, présenté par MM. Courajod et Perrot, sollicitent le titre d'associés correspondants nationaux, le premier à Gourin (Morbihan) et le second à Bagnères-de-Bigorre. Les commissions chargées de faire un rapport sur les titres des candidats seront composées, pour le premier, de MM. Mowat, Gaidoz et Guérin, et, pour le second, de MM. de Montaiglon, de Barthélemy et Ulysse Robert.

Travaux.

La parole est donnée à M. G. Bapst pour lire un mémoire[1] sur la rondelle d'or découverte, en 1882, à Auvers (Seine-et-Oise), sur les bords de l'Oise, et dont MM. de Boislisle et de Lasteyrie ont précédemment entretenu la Société[2] (voir la planche ci-jointe).

Cette plaque, de 0m10 centimètres de diamètre, est en bronze, recouvert d'or; « au centre se trouve une espèce de bouton proéminent, d'environ 2 centimètres; de chaque côté de ce bouton, et en ligne droite, deux chatons également proéminents, mais beaucoup moins élevés. Autour du bouton central sont des S accotés en relief, représentés au moyen de filets cordés; entre ces S, des larmes figurées tantôt par l'or, en relief, tantôt par une certaine substance qui

1. Le mémoire de M. Bapst doit être publié in-extenso dans la *Revue archéologique*.

2. Voir plus haut p. 113 (séance du 28 février).

PLAQUE EN OR TROUVÉE À AUVERS (Seine et Oise
(Cabinet des Médailles de France)

Imp Dumas Vorzet

nous a paru être des turquoises osseuses, aujourd'hui complètement décolorées. »

Examinant les procédés techniques employés pour exécuter l'ornementation de la plaque d'Auvers, M. Bapst dit qu'il n'y a que deux procédés admissibles. Ou bien la plaque d'or a pu être finie provisoirement sur une feuille de cuivre, les deux bords rivés et posés sur ciment; dans ce cas le travail exécuté sur la plaque de cuivre a été reproduit sur les feuilles d'or, le tout étant renforcé par une troisième plaque en bronze destinée à dissimuler le travail. Ou bien la plaque de cuivre a pu être remplacée par une couche de résine ou de cire, sur laquelle l'ornementation a été repoussée au ciselet et à la bouterolle. Dans les deux hypothèses, il s'agit d'une plaque d'or travaillée au repoussé, appliquée ensuite sur une plaque de cuivre et fixée à celle-ci par des petits clous.

En examinant le casque d'Amfreville, conservé au Louvre, M. Bapst constate son analogie avec la plaque d'Auvers, au double point de vue du travail et de l'ornementation; ce que MM. Darcel, Viollet-le-Duc et de Linas ont pris pour de l'émail ne serait que le ciment sur lequel étaient modelés et ciselés les ornements; ceux-ci sont semblables sur les deux monuments qui présentent également des turquoises.

Après avoir fait observer que la plaque d'Auvers n'a pu être ni un pectoral, ni un umbo de bouclier, M. Bapst y reconnaît une bossette de cheval, du genre de celles que M. Fréd. Moreau a recueillies dans une sépulture gauloise à Trugny; mais celles-ci sont en bronze.

Reste la question de la date à attribuer à la plaque d'Auvers et au casque d'Amfreville; celui-ci, jusqu'à ce jour, avait été considéré comme remontant à l'époque gauloise. M. Bapst conclut à l'époque franque et propose le règne de Dagobert; il apporte principalement, à l'appui de son système, plusieurs arguments tirés de l'emboîtement des pierres dont on ne trouverait pas d'exemple avant les temps mérovingiens; de la décoration composée de S accotés, fréquente sur les objets recueillis dans les sépultures de cette époque; de l'examen des fibules franques, en bronze, recouvertes d'une

plaque en or appliquée au moyen de petits clous, et ornées de turquoises, de la collection de M. Fréd. Moreau. Enfin il ne pense pas que les Gaulois aient connu l'incrustation des pierres et considère la couverture de l'Évangéliaire de Monza (commencement du VIIe siècle) comme le plus ancien exemple que l'on en ait jusqu'à ce jour.

M. de Lasteyrie s'était engagé à présenter à la Société une notice détaillée sur la bossette d'Auvers, mais, après le travail si consciencieux de M. Bapst, il croit la Société suffisamment édifiée sur l'intérêt que présente ce curieux objet. Il lui semble cependant opportun de faire quelques réserves sur divers passages de la notice de M. Bapst.

Il reconnaît volontiers que l'objet en question n'est probablement pas un *umbo* de bouclier, car cet objet n'aurait pu tenir sur un bouclier qu'à l'aide de plusieurs rivets ; or il n'en porte que deux, et la façon dont ils sont disposés donne à penser qu'ils étaient fixés à une courroie. Rien donc ne s'oppose à ce qu'on en fasse une bossette ornant un harnais de cheval, mais il est bon de rappeler que les barbares employaient des rondelles, décorées de diverses façons, ailleurs que dans le harnachement des chevaux. Rien ne prouve par exemple que celle-ci n'ait pu orner la poitrine de quelque chef à la façon des phalères antiques.

M. Bapst a raison de ne voir dans le casque d'Amfreville aucune trace d'émail ; la matière terreuse qu'on y remarque provient soit de turquoises ossifiées, soit du mélange résineux dont on s'était servi pour repousser l'or. La bossette d'Auvers devait être ornée, elle aussi, de turquoises; quant au mélange résineux que M. Bapst a cru reconnaître dans le casque, M. de Lasteyrie n'en retrouve pas trace dans la bossette.

Mais ce sont là des questions secondaires ; le point vraiment important à étudier, c'est la date de ce curieux objet, c'est la provenance qu'on peut lui attribuer. M. Bapst y voit une œuvre du VIIe siècle de notre ère : une foule d'objections peuvent être faites à cette opinion. Les deux ou trois objets qu'il a cités comme présentant un dessin analogue sont en

réalité d'un style absolument différent. Enfin l'argument capital sur lequel il appuie tout son système est des plus contestables. Cet argument consiste à dire que l'application, sur des objets d'orfèvrerie, de pierres ou cabochons sertis, ne remonte pas au delà du VIe siècle de notre ère ; or, s'il est parfaitement vrai que l'emploi des cabochons sertis est un des éléments de décoration les plus usités dans l'orfèvrerie de l'époque mérovingienne, il ne faut pas croire que la sertissure des pierres ne fut pas employée bien avant le VIe siècle. Il existe un grand nombre de bijoux antiques sur lesquels sont serties de petites pierreries ; une foule de bagues portent des pierres ou des camées sertis dans leur chaton. Il importe au surplus de remarquer que les turquoises de la bossette d'Auvers sont fixées par un procédé qui diffère assez notablement de la sertissure, telle qu'elle était pratiquée par les orfèvres mérovingiens.

Pour dater cet objet, M. de Lasteyrie croit qu'il faut en chercher d'autres offrant le même dessin. M. Bertrand en a déjà signalé : ce sont des plaques de bronze, trouvées dans le département de la Marne. On peut citer encore ce beau bandeau d'or découvert dans le tumulus de Gallscheid près de Saint-Goar [1], en même temps que des coupes de terre cuite qui peuvent appartenir au IIIe siècle avant notre ère ; et cette cuiller et ces coupes de terre cuite, ornées de feuilles d'or estampées, que l'on a trouvées dans le tumulus de Klein-Asperg en Wurtemberg [2]. S'appuyant sur ces points de comparaison, M. de Lasteyrie n'hésiterait pas à considérer la bossette d'Auvers comme un objet remontant à l'époque gauloise, s'il n'avait trouvé, dans le recueil publié par M. Lindenschmitt, une boucle qui semble bien appartenir à l'époque franque, et qui offre le même dessin. Que conclure de là, sinon que ce genre de décoration a pu se perpétuer comme bien d'autres pendant plusieurs siècles, et qu'il est difficile de dater avec certitude tous les objets qui peuvent en être ornés ? De prochaines fouilles doivent être faites à

1. Il est reproduit dans la planche VIII de l'*Album archéologique* de M. Morel.

2. Elles sont reproduites dans le 3e vol., 12e livr. des *Alterthümer* de M. Lindenschmitt. Le Musée de Saint-Germain en possède des moulages.

Auvers, sur le lieu même où la bossette a été trouvée; M. de Lasteyrie croit devoir en attendre les résultats pour présenter à la Société des conclusions plus précises.

M. Alexandre Bertrand prend la parole après M. de Lasteyrie :

« Je serai, dit-il, plus affirmatif que mon honorable confrère relativement au caractère de l'ornementation de la bossette d'Auvers et du casque d'Amfreville. Ces motifs d'ornementation ne se rattachent ni à l'art classique (grec ou romain), ni à l'art étrusque proprement dit, ni à l'art mérovingien, mais à l'art celtique ou gaulois, comme on voudra l'appeler. Je veux dire à cet art d'origine orientale, importé directement sur le Rhin et en Gaule par la vallée du Danube, et que nous retrouvons en Italie dans les cimetières de la Cisalpine auxquels Conestabile donnait le nom de *antico-italici* ou préétrusques, chez des populations qui, pour parvenir sur les rives du Pô, avaient suivi cette même grande voie danubienne. Tandis que l'on fait d'inutiles efforts pour découvrir quelque objet mérovingien, franc, burgunde ou wisigoth sur lequel se montre le dessin de la bossette et du casque, ce dessin apparaît, identiquement le même, sur nombre d'objets recueillis dans les tumulus ou les cimetières préromains de la rive droite comme de la rive gauche du Rhin. J'en avais signalé quelques-uns à M. de Lasteyrie; je demande la permission de compléter cette énumération, qui sera certainement encore bien incomplète, en faisant observer que les objets signalés se sont rencontrés avec des vases de bronze, amphores ou œnochoés qu'il est impossible de ne pas classer au nombre des antiquités étrusques des IIIe ou IVe siècles avant notre ère. On sait que le mélange d'objets étrusques et d'objets d'origine gauloise est, sur le Rhin, un des caractères distinctifs des tombeaux de cette période qui correspond à l'époque où nos pères étaient en constants rapports avec la Haute-Italie.

« Or nous retrouvons le motif de la palme, tel que nous l'offrent la bossette d'Auvers et le casque d'Amfreville, sur divers objets appartenant aux découvertes suivantes :

« 1° Tombe sous tumulus du petit Asperg près Stuttgard (Wurtemberg).
« 2° Tumulus de Waldalgesheim (Prusse-rhénane).
« 3° Tumulus de Weisskirchen (id.).
« 4° Tumulus de Doerth (forêt de Gallscheid) près Mayence.
« 5° Tumulus de Schwarzenbach (Prusse-rhénane).
« 6° Tumulus de Eygenbilsen (Belgique).
« 7° Tombe d'Etrechy (département de la Marne).

1.

Plaque de bronze trouvée à Etrechy (*Marne*).

« Soit donc six tombes ou tumulus votifs parmi les plus riches qui aient été explorés dans les pays gaulois. Et remarquons que ces tombes ont livré à nos études un ensemble d'objets se datant mutuellement et remontant tous, pour le moins, au commencement du IIe siècle avant notre ère.

« Les objets sur lesquels se montre la palme sont au nombre de dix :
« 1° Les deux coupes en terre peinte du petit Asperg.
« 2° Une des cornes d'or du petit Asperg.
« 3° Le vase de bronze de Waldalgesheim.
« 4° Le fourreau de poignard de Weisskirchen.

« 5° L'applique d'or de Weisskirchen.
« 6° Le bandeau d'or de Doerth.
« 7° Le bandeau d'or d'Eygenbilsen.
« 8° Les deux plaques de bronze d'Etrechy (nos 1 et 2).

2.

Fragment d'une plaque de bronze trouvé à Etrechy (Marne).

« Les cornes d'or du petit Asperg et l'applique d'or de Weisskirchen présentent de plus un procédé de travail analogue à celui des bossettes et du casque.

« Il y a là un ensemble de faits, nettement délimités géographiquement et chronologiquement, qui justifient suffisamment l'attribution que nous proposons. Si un motif d'ornementation semblable se retrouvait à l'époque mérovingienne, il faudrait y voir un de ces phénomènes de survivance si fréquents dans l'histoire de l'art, sans être aucunement autorisé pour cela à rattacher ce motif à l'art mérovingien. »

M. Flouest, associé correspondant, rappelle le casque dont il a entretenu la Société il y a quelques mois; comme M. Bertrand, il croit le casque d'Amfreville antérieur à la conquête romaine.

M. de Boislisle annonce qu'il sera bientôt en mesure de donner des détails sur les nouvelles fouilles entreprises à Auvers.

M. l'abbé Thédenat fait la communication suivante :

« Il y a quelques semaines, j'ai eu occasion de passer deux heures à Saint-Lizier, près Saint-Girons (Ariège). Cette ville

possède encore une grande partie de ses remparts romains, qui, en certains endroits, atteignent une assez grande hauteur; de nombreux débris antiques y sont encastrés ainsi que dans l'abside de l'église. Une inscription, placée dans un des contre-forts qui soutiennent le porche de cette église, a été publiée par M. Barry[1].

« Au bas de la ville, sous une des arches du pont jeté sur le Salat, on voit, engagée dans la maçonnerie, une autre inscription, dédiée par *Q. Valerius Montanus* à la déesse *Minerva Belisama.*

« Cette inscription est loin d'être inédite.

« Oihénart, dans sa notice de Gascogne[2], reproduit un texte qu'il emprunte à Masson (Papire) « *oculatus testis.* »

MINERVAE
BELISANAE
SACRVM
OVALERIV..
MONTAN..

« Le texte de Gruter[3], qui l'avait reçu de Sirmond, offre des variantes. Ligne 2, Gruter lit correctement *Belisamae*, l. 4, *Q. Valerius;* l. 5, il transcrit à tort *monim* au lieu de *Montan.* L'indication de la provenance n'est pas suffisante : « *apud Conseranos in Novempopulonia* ».

« Doni[4], tout en maltraitant le nom du lieu où est l'inscription, donne une indication plus précise : « *in suburbio Conseranensis oppidi, ad pontem* (Saint-Lizier); » mais il emprunte à la notice de Gascogne la lecture fautive *Belisana.*

« Muratori[5], quoiqu'ayant reçu de Bimard une copie indépendante des précédentes, conserve le nom *Belisana* et

1. *Inscriptions inédites des Pyrénées,* dans *Mémoires lus à la Sorbonne, archéologie,* 1863, p. 70. Sur l'histoire de Saint-Lizier, cf. Anthyme Saint-Paul, dans le *Bulletin monumental,* t. XXIX (1863), p. 560-577 et 657-660.

2. *Notitia utriusque Vasconiae,* p. 519. Paris, 1638, in-8°. Dom Martin, *Religion des Gaulois,* t. I, p. 504, a reproduit, sans modification, le texte d'Oihénart.

3. P. 1067, n° 2.

4. Classis I, n° 163.

5. P. LIII, n° 13.

enrichit ce malheureux texte d'une nouvelle erreur en l'attribuant à Saint-Bertrand de Comminges : « *in oppido S. Ber-* « *trandi Convenarum.* »

« Ces lectures différemment inexactes et cette double attribution géographique égarèrent Orelli, qui crut à l'existence de deux inscriptions différentes.

« Une première fois, en effet, il réédite le texte de Gruter avec la même indication de lieu[1].

« Plus loin, il reproduit le texte de Muratori et l'attribution à Saint-Bertrand de Comminges[2].

« La dissertation du baron Chaudruc de Crazannes, sur la déesse *Belisama*[3], laisse subsister les erreurs des précédents éditeurs.

« La transcription de A. du Mège[4] est tellement inexacte que, à première vue, j'ai failli, comme Orelli, croire à l'existence d'une seconde inscription :

BELLISSIMEMINERVAE
SACRVM·Q·V·MONT·A

« L'auteur ajoute que ce texte était gravé sur le frontispice en marbre d'un temple de Minerve !

« Le meilleur texte de l'inscription de Belisama a été publié par M. Anthyme Saint-Paul, dans le *Bulletin monumental*[5]; il est conforme à la copie que j'ai prise sur le monument. Toutefois, comme les éditeurs précédents, l'auteur ne s'est pas aperçu qu'il existe, sur le bord de la cassure inférieure, la trace d'une lettre qui permet de restituer à ce texte une sixième ligne.

« L'inscription de Belisama est gravée sur un autel rectangulaire, en marbre blanc, orné, au sommet, de deux acrotères ; cet autel est encastré sous une arche du pont de Saint-Lizier. La partie inférieure et le côté droit sont brisés.

1. N° 1431.
2. N° 1969.
3. Dans *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. VI, nouvelle série (XVI° de la collection, 1842), p. 50.
4. *Archéologie pyrénéenne*, t. III, p. 359. Toulouse, 1858-62, in-8°.
5. T. XXIX, p. 660.

Tel qu'il est, il mesure environ 0m60 de hauteur. Les lettres sont belles, et hautes de 0m04 environ.

« Il existait une dernière ligne que la cassure a emportée; toutefois, on voit encore, sur le bord de la cassure, l'extrémité supérieure de deux traits obliques qui n'ont pu appartenir qu'à un V.

« Il ne faut pas penser à la formule V·S·L·M, le V étant placé exactement au centre, mais aux formules E·V·P ou E·V·S.

« Notre inscription doit donc être lue ainsi qu'il suit :

MINERVAE
BELISAMAE
SACRVM
QVALERIV*s*
MONTAN*us*
e V *p*

Minervae Belisamae sacrum. Q(uintus) Valeriu[*s*] *Montan*[*us*] [*e*] *v*(*oto*) [*p*(*osuit*)] ou [*e*] *v*(*oto*) [*s*(*uscepto*)].

« Le nom *Belisama* est celui d'une divinité topique identifiée avec Minerve après la conquête.

« Une inscription gauloise, trouvée à Vaison, nous fait connaître la déesse avant cette identification[1]; il est, à ce point de vue, intéressant de la rapprocher de celle de Saint-Lizier.

ΣЄΓΟΜΑΡΟϹ
ΟΥΙΛΛΟΝЄΟϹ
ΤΟΟΥΤΙΟΥϹ
ΝΑΜΑΥϹΑΤΙϹ
ЄΙΩΡΟΥΒΗΛΗ
ϹΑΜΙϹΟϹΙΝ
ΝЄΜΗΤΟΝ

Σεγομαρος Ουιλλονεος, τοουτιους Ναμαυσατις, ειωρου Βηλησαμι σοσιν νεμητον.

1. A. Pictet, *Nouvel essai sur les inscriptions gauloises, lettres adressées au général Creuly*, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XV (janvier-juin 1867), p. 385; *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, Ire pl. des inscriptions gauloises.

enrichit ce malheureux texte d'une nouvelle erreur en l'attribuant à Saint-Bertrand de Comminges : « *in oppido S. Bertrandi Convenarum.* »

« Ces lectures différemment inexactes et cette double attribution géographique égarèrent Orelli, qui crut à l'existence de deux inscriptions différentes.

« Une première fois, en effet, il réédite le texte de Gruter avec la même indication de lieu[1].

« Plus loin, il reproduit le texte de Muratori et l'attribution à Saint-Bertrand de Comminges[2].

« La dissertation du baron Chaudruc de Crazannes, sur la déesse *Belisama*[3], laisse subsister les erreurs des précédents

« *Segomaros, fils de Villoneos, magistrat de Nîmes, a fait à Belisama ce sanctuaire.*

« Il est curieux de retrouver le mot Βελίσαμα dans un texte géographique. Ptolémée appelle Βελισάμα εἴσχυσις[1] l'embouchure d'un fleuve de la Grande-Bretagne, aujourd'hui le Mersey. »

M. Mowat présente une explication de la légende d'une monnaie apportée récemment à la Compagnie par M. J. de Laurière (séance du 21 février). Il la lit ainsi : *M(arcus) Ant(onius)* ou *Aut(ronius) Avit(us) et conl(egae)*. Le caractère insolite de cette formule indique que la pièce a été frappée dans des circonstances exceptionnelles ; on peut songer à un intérim des magistratures municipales devenues vacantes toutes à la fois pendant une période électorale prolongée par des scrutins de ballottage, dont on a un exemple épigraphique très remarquable dans le décret édicté par les décurions de la colonie de Pise pour un deuil public, à l'occasion de la mort de C. César, petit-fils d'Auguste. A défaut de duumvirs, d'édiles ou d'autres magistrats délégués par le conseil des décurions à la fabrication de la monnaie, ce sont les décurions qui y pourvoient directement; mais leur grand nombre empêche qu'ils soient tous mentionnés nominativement sur la monnaie, comme on le voit quand il s'agit de *quatuorvirs*, par exemple. C'est alors le premier d'entre eux, *princeps municipii*, qui appose la signature collective, comparable à ce que nous appelons, en langue moderne, la raison sociale, soit *Hachette et Cie*.

M. de Barthélemy lit, en communication, une note de M. Castan sur un triens mérovingien présumé de la ville d'Antre en Franche-Comté[2].

M. Flouest, associé correspondant, présente de la part de M. Eysseric, ancien magistrat, des photographies repré-

1. Lib. II, c. 3, 2.

2. Cette note a paru dans la *Revue Numismatique*, 1883, p. 162. Le triens en question porte les légendes : + ANTRO VICO FITVR — TEODOMARIS MONITA.

sentant, sous deux aspects, un autel votif de l'époque romaine qui sert de support à un bénitier dans l'église d'Aubignasc (arrondissement de Sisteron, Basses-Alpes).

L'inscription qui le consacre à Sylvain n'est pas inédite, mais sa lecture n'est peut-être pas définitivement acquise. Il semble qu'un certain doute subsiste sur la véritable forme du cognomen attribué au dédicant. Un estampage que M. Flouest espère obtenir tranchera probablement la difficulté. En tout cas, cet autel est de bon style, et son bel état de conservation mérite qu'il soit reproduit.

M. d'Arbois de Jubainville fait la communication suivante :

« Si nous en croyons les documents mythologiques irlandais, les dieux celtiques paraissent s'être divisés en deux groupes qui sont souvent opposés l'un à l'autre. L'un est celui des *Tûatha dê Danann*, dieux solaires, dieux de la science et de la vie, l'autre est celui des *Fomôré* ou *Fomôraig*, dieux de la mort, de l'ignorance et de la nuit. Les Fomôré sont des géants. Leur nom est rendu par *Gigas* dans la *Topographia hibernica* de Girauld de Cambrie. Certains d'entre eux n'ont qu'un pied et qu'une main. Le père de Balar, l'un d'eux, est nommé *Buar-Aineck*, c'est-à-dire à face de taureau, de bœuf ou de vache, dans un texte que nous a conservé le livre Leinster, manuscrit du milieu du XII[e] siècle, appartenant au collège de la Trinité de Dublin. Une composition magique transcrite dans le même manuscrit parle de la bête à cornes, taureau, vache ou bœuf, *buar*, de Téthra autre Fomôré qui, vaincu par les Tûatha dê Danann, est devenu le roi du pays, habité par les héros morts : *Cia buar Tethrach tibi* (*idon falid*) ? « A qui est-ce que la bête à « corne de Téthra sourit ? (c'est-à-dire fait un signe de joie « ou souhaite la bienvenue). » Un morceau qui se lit sur le premier feuillet du manuscrit dit *Leabhar na huidhre*, écrit à la fin du XI[e] siècle, et aujourd'hui dans la bibliothèque de l'Académie d'Irlande, nous apprend qu'à l'époque chrétienne on discutait la question de savoir si les Fomôré descendaient de Cham ou de Caïn, et qu'on leur associait des personnages à tête de chèvre, *gobor-chind*, et des nains qui appartenaient

au même groupe et auraient eu la même origine. Ainsi la mythologie irlandaise a connu des dieux monstrueux, dont quelques-uns sont cornus : les uns, hommes à face de taureau, de vache ou de bœuf, les autres, hommes à tête de chèvre. Enfin elle nous offre un dieu auquel appartient une bête à cornes, taureau, vache ou bœuf. Ce dieu est Fomôré ; le dieu à face de taureau, de vache ou de bœuf est Fomôré. Les dieux à tête de chèvre sont associés aux Fomôré et les Fomôré sont dieux de la nuit et de la mort. Il semble y avoir là une indication de quelque intérêt. Peut-être pourra-t-elle être utile aux savants qui s'occupent d'archéologie celtique et fournir une base au classement des statues des dieux gaulois. »

M. Héron de Villefosse demande la parole et s'exprime en ces termes :

« Notre confrère M. Guiffrey a eu l'obligeance de me communiquer trois lettres du célèbre intendant de Caen, Nicolas Joseph Foucault[1], qui m'ont paru dignes d'être publiées dans le Bulletin de notre Compagnie. Ces lettres sont adressées à un savant antiquaire, Nicolas Thoynard, seigneur de Villau-Blein, numismatiste distingué, collaborateur du cardinal Noris pour les *Epochae Syromacedonum*, connu également par ses travaux littéraires[2] et surtout par sa concordance des Evangiles[3].

« La première de ces lettres, datée de 1692, offre un intérêt particulier ; elle est relative à un insigne monument épigraphique, désigné ordinairement sous le nom de marbre de Thorigny, qui fut découvert à Vieux au XVIe siècle. Par suite de différentes circonstances le texte de cette inscription est resté incertain sur plusieurs points ; la lettre de Foucault ne contient rien de nouveau au sujet du

1. Les *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault* ont été publiés et annotés par M. F. Baudry (dans la *Collection des Documents inédits)*. Paris, Imp. nat., 1862, in-4°.

2. Voir la notice qui lui a été consacrée dans le *Dictionnaire de Moreri,* 18e édition, MDCCXL, t. VIII.

3. Cf. Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, vº Thoynard.

texte ; le monument était déjà mutilé quand il le vit en 1692; mais élle renferme un précieux renseignement relatif à une copie de l'inscription, copie qui était déjà ancienne de son temps et qu'il importerait beaucoup de retrouver :

« A Caen ce 24 juin 1692.

« M. Dron[1] m'ayant envoyé, Monsieur, les sçavantes dis« sertations que vous avés faictes sur quelques médailles « grecques, j'attendois à vous en remercier que j'eusse trouvé « le moyen de vous en marquer ma reconnoissance en vous « envoyant la copie des inscriptions qui se trouvent sur un « marbre de Thorigny qui a servi de piédestal à une statue « eslevée par trois provinces des Gaules à l'honneur d'un « T. Sennius Solemnis, originaire de la cité des Viducasses « et qui vivoit sous le consulat d'An. Pie et Proc., consuls[2]. « J'ay tiré avec beaucoup de peine cette copie des mains de « M. Petite, official de Bayeux, qui, de tous ceux qui ont tra« vaillé à déchiffrer ces inscriptions, est celuy qui y a le plus « heureusement réussi. J'ai confronté cette copie à l'original « et autant qu'il a esté possible à mes yeux de retrouver les « traces de caractères à moitié effacés, ils m'ont paru con« formes, au moins pour les deux costés que j'ay entière« ment leües à quelques lettres près qui se trouvent à la fin « des lignes et au deffaut du marbre, car, pour l'inscription « du milieu, le malheur a voulu que le seigneur de Thorigny « qui ne connoissoit pas ce trésor a souffert qu'on ait pen« dant longtemps taillé de l'ardoise sur cette face, ce qui a « emporté une partie des caractères en sorte qu'il m'auroit « esté très difficil (*sic*) de les déchiffrer sans le secours de la « copie dudit sieur Petite qui m'a aydé à trouver la liaison « des mots. Ceux TRES · PROV · GALL · sont entiers et « d'un caractère beaucoup plus grand que celuy du corps « de l'inscription. La copie que je vous envoye, Monsieur, « a esté tirée sur la planche que le dit S[r] Petite a faict gra-

1. C'était un chanoine de Saint-Thomas du Louvre qui entretenait avec Thoynard et Foucault un grand commerce de lettres ; il mourut en juillet 1702 ; Foucault lui faisait une pension de 400 livres pour partie du prix des médailles qu'il lui avait vendues (*Mém. de Foucault*, p. 346).

2. *Pio et Proculo consulibus* (année 238).

« vér, mais elle n'a pas sorti de son cabinet et je vous prie « de me la renvoyer lorsque vous l'aurés faict copier.

« J'ay mesuré moy mesme le pied d'estail où estoit cette « statue. Il a quatre pieds et demi d'hauteur y compris la « corniche qui a deux pieds sept poulces de face et sept « poulces de hauteur. La pierre est inscrite de trois costés « et le quatriesme qui respond à la face est brut. La face a « deux pieds deux poulces inscrits et va jusques à terre sans « base. Les costés qui font l'espaisseur de la pierre ont vingt- « deux poulces depuis la corniche jusques en bas chargés « d'escriture. Il paroist que la pierre a esté percée en trois « endroits au dessus et que ces trous ont esté faicts pour « les barres de fer qui arrestoient ce qui estoit dessus. Elle « est d'un marbre qui se tire des carrières d'un village « nommé Vieux qu'on croit estre l'ancienne cité des Vidu- « casses où l'on trouve encore des médailles et autres monu- « mens antiques. Ce vilage est à trois lieües de Caen.

« Vous verrés, Monsieur, par la lettre que ledit Sr Petite « vous escrit qu'il attend beaucoup de vos lumières pour « l'intelligence de plusieurs endroits de cette inscription « qu'il prétend insérer dans son Histoire du diocèse de « Bayeux, mais je doute qu'elle voye sitost le jour et peut « estre de son vivant, l'ouvrage estant imparfaict et l'au- « theur ayant 72 ans. *Je joints à sa lettre un cahier de « remarques faictes sur ce monument par un baillif de Thori- « gny, mort depuis plusieurs années et qui avoit de l'érudition. « Je l'ay tirée des archives de Thorigny où il faut que je la « remette.*

« Permettés moy s'il vous plaist, Monsieur, de vous assu- « rer de l'estime avec laquelle je suis vostre très humble et « très obéissant serviteur.

« FOUCAULT. »

« L'official de Bayeux, Jean Petite[1], cité dans cette lettre

1. J'ai publié (dans la *Revue de Champagne et de Brie*, octobre 1876, p. 242) une notice sur cet érudit dont l'épitaphe se lit encore dans la cathédrale de Bayeux. Cf. ce que j'en ai dit dans l'avant-propos bibliographique (p. 27 à 33), qui précède la lecture de l'inscription de Thorigny publiée par le général Creuly (*Mémoires*

comme ayant le plus heureusement réussi à lire l'inscription du marbre de Thorigny, est, en effet, le premier qui ait signalé ce texte, en 1670. Il en copia les inscriptions déjà en assez mauvais état et les communiqua, au moins en partie, à Ducange qui en fit connaître un fragment dans son *Glossaire*[1]. Après en avoir reproduit quelques mots, Ducange ajoute : « Integrum hocce rarumque antiquitatis monumen« tum dabit propediem vir clarissimus Bajocensis canonicus « in historia Bajocensi. » Malheureusement, comme le prévoyait Foucault, l'histoire du diocèse de Bayeux ne vit jamais le jour ; elle faisait sans doute partie des manuscrits laissés par Petite qui furent conservés jusqu'à la Révolution dans la bibliothèque capitulaire de Bayeux[2]. La lettre de Foucault nous apprend que Petite avait fait graver la transcription du marbre de Thorigny : il en a donc été tiré, probablement, plusieurs exemplaires et on peut espérer d'en retrouver une épreuve. Mais ce qui me semble le plus intéressant, c'est la mention des remarques faites par un bailli de Thorigny « qui avait de l'érudition, *mort depuis plusieurs années* » au moment où Foucault écrivait. Si la copie du bailli de Thorigny était déjà ancienne en 1692, on peut conjecturer, ou au moins espérer, qu'elle avait été faite avant la mutilation de la face antérieure du piédestal ; dans ce cas il serait très précieux de la retrouver. Foucault dit qu'il l'a tirée des archives du château de Thorigny et qu'il a l'intention de l'y remettre. Que sont devenues ces archives ?

« Le château de Thorigny appartenait à la famille de Matignon. Au commencement du XVIIIe siècle Jacques-Léonor de Goyon-Matignon, comte de Thorigny, épousa Louise-Hippolyte Grimaldi, et, comme le prince Antoine Ier de Monaco n'avait pas d'autre héritier que cette fille, au moyen d'une substitution le comte de Thorigny devint lui-même prince

de la Société des Antiquaires de France, t. XXXVII) ; c'est sur la demande de la Commission des impressions et pour accompagner le travail de déchiffrement du général Creuly que j'ai rédigé cet avant-propos.

1. Edit. de 1678, v° *secta*.

2. Fr. Pluquet, *Essai historique sur la ville de Bayeux*, p. 423.

héréditaire de Monaco[1]. Les papiers des Matignon passèrent à Monaco avec le nouveau prince, et c'est dans les archives de la principauté actuelle que j'ai songé tout de suite à rechercher ce document.

« A cet effet, je me suis adressé à notre confrère M. G. Saige, conservateur des archives et de la bibliothèque du palais de Monaco. Il a bien voulu me répondre « qu'il exis« tait dans les débris des papiers de Thorigny au moins deux « copies de l'inscription ; l'une assez courte, l'autre qui « paraît complète. » Il se propose d'envoyer prochainement à la Compagnie une copie de tout ce qu'il retrouvera dans ses archives au sujet de cette inscription[2]. Si mes prévisions ne se réalisent pas en ce qui concerne l'antériorité de la copie du bailli de Thorigny, la publication de la lettre de Foucault aura du moins contribué à faire connaître ces nouveaux documents manuscrits qui n'avaient point été utilisés jusqu'ici.

« Foucault, qui était un lettré curieux et un véritable érudit, qui possédait même plusieurs textes épigraphiques

1. Dans l'*Almanach de Gotha* pour 1883, Charles III, prince souverain de Monaco, porte, entr'autres titres, ceux de *sire de Matignon*, *comte de Thorigny*, *baron de Saint-Lô*.

2. Depuis que la lettre de Foucault a été communiquée à la Société, M. Saige a eu l'obligeance de m'envoyer une expédition de la copie qu'il considérait comme la plus complète ; cette copie est en lettres courantes, avec des compliments inadmissibles, et ne peut malheureusement être d'aucune utilité. Elle est précédée du préambule suivant :

« Coppie d'une inscription latine gravée sur un morceau de marbre rouge très « ancien, lequel est en Normandie, au château de Thorigny, terre appartenant à « M. le duc de Valentinois, pair de France.

« Ce marbre forme un quarré irrégulier qui a de hauteur, compris le chapiteau, « trois pieds unze poulces six lignes ; sa face sur ce devant est de deux pieds un « poulce six lignes, et sur chacun des costés, d'un pied sept poulces huit lignes.

« Il estoit le pied d'estal de la statüe de Titus Sennius Solennis, prestre gaulois ; « on l'avoit trouvé dans les ruines de l'ancienne ville des Viducassiens qu'on « appelle aujourd'hui Vieux scitüée proche de Caen, et l'on juge que son antiquité « remonte jusqu'au temps des commencements de l'empire romain. IL FUT APPORTÉ « A THORIGNY EN 1580 par les ordres de feu M. le Maréchal de Matignon, trisayeul « de M. le duc de Valentinois. »

Ainsi l'année 1580 n'est pas la date de la découverte de la pierre, mais seulement celle de son transport de Vieux à Thorigny.

dans son cabinet[1], avait étudié souvent le marbre de Thorigny. Une lettre du savant orientaliste Antoine Galland, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui fut son secrétaire intime, renferme au sujet des visites de Foucault à Thorigny de curieux renseignements[2]. Des fouilles considérables furent faites à Vieux par son initiative et sous sa direction.

« Les deux autres lettres présentent moins d'intérêt. La première est de l'année 1697, la seconde de l'année 1700. Elles sont néanmoins curieuses à faire connaître pour l'histoire des relations qui existaient entre les érudits français, à la fin du XVIIe siècle.

« A Monsieur
« Monsieur Thoisnard
« à Paris.

« Je vous suis, Monsieur, très obligé de l'honneur de vostre « souvenir dont M. Dron m'a donné des marques dans la « dernière lettre qu'il m'a escrite. Je vous suplie de me man- « der vostre sentiment sur les médailles que j'ay acquises « de M. Halé. J'y en ay veu de très curieuses et M. Dron « me mande que vous en avés aussi trouvé de belles. Je « souhaitte qu'il s'en rencontre parmi elles dignes d'entrer « dans le bel ouvrage que vous donnés au public, mais ose- « rais je vous demander si vous estes si fort attaché à con- « server les poids romains, dont je scais il y a longtemps « que vous avés fait un amas, que je ne doive pas vous pro- « poser de m'en accommoder, car, pour peu qu'ils vous « tiennent au cœur, je me garderoy bien d'y penser. J'avois « prié M. Dron pendant que j'estois à Paris de vous en par- « ler, mais je crois qu'il l'a oublié. Je vous suplie, Monsieur,

1. Voir le recueil de Muratori, p. LXII, 10 ; CXXVI, 3 ; MCCCIX, 8. — Le cabinet de Foucault était célèbre : cf. Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, t. I, 2e partie, pl. CLXVII, p. 259 ; Chabouillet, *Catalogue du Cabinet des médailles et antiques*, n. 2878 ; A. de Longpérier, *Œuvres*, t. III, p. 422.

2. Cette lettre, datée du mois de septembre 1698, a été publiée par M. Léchaudé d'Anisy, dans les *Mémoires de la Soc. des antiq. de Normandie*, 1826, p. 140 et suiv.

« d'oublier vous-mesme que je vous en ay escrit, si cela vous « faict la moindre peine et de me croire avec toutte l'estime « possible vostre très humble et très obéissant serviteur.

« Foucault.

« A Caen, ce 19e janvier 1697.

« M. Thoysnard. »

« A Monsieur
« Monsieur Thoisnard,
« rue Mazarin, chez un espronier, faubourg St Germain,
« à Paris.

« Oüy, Monsieur, j'escriray avec plaisir à Mr l'abé de « Ravennes en faveur d'un ouvrage qui sera assés recom- « mandé par luy-mesme et par le mérite de son autheur « pour n'avoir pas besoin de ma sollicitation. J'ay beaucoup « d'impatience de le voir soubz la presse.

« M. Galland a reçeu nos médailles Samaritaines. Je sou- « haitte que vous en ayés esté content et que vous les ayés « trouvées dignes de trouver place dans votre sçavant « ouvrage.

« J'escriray à M. l'evesque de Montauban et à quelques « autres lorsque j'auray receu la liste de Mess. les députés « qui composent l'assemblée du clergé.

« Je vous rends, Monsieur, mille grâces du soin que vous « prenés de me procurer des médailles. Continués s'il vous « plaist et me croyés toujours, Monsieur, plus qu'homme du « monde, vostre très humble et très obéissant serviteur.

« Foucault.

« Je pourrois fournir à M. Halma un bon nombre d'inscrip- « tions qui fairait honneur à son recüeil, mais l'exemple « qu'il prend sur M. Vaillant n'advancera pas l'impression « de son livre, surtout depuis la réimpression du recüeil « des villes grecques en Hollande.

« A Caen, ce 22 aoust 1700. »

« L'évêque de Montauban dont il est question dans cette lettre est Jean-Baptiste-Michel Colbert de Villacerf. »

Séance du 2 Mai.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, t. XXI, 1882. Nantes, 1883, in-8°.

— *de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, 22 et 23e année, 1881 et 1882. Colmar, 1883, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, t. VII, 1re partie. Chalon-sur-Saône, 1883, in-4°.

Revue celtique, publiée par H. Gaidoz, t. VIII, n° 1, avril 1883, in-8°.

Septenville (le baron Ed. de). *Faits militaires et maritimes de Portugal : l'expédition de Ceuta en* 1415. Paris, 1879, in-18.

— *Histoire héroïque et chevaleresque des Alphonse d'Espagne.* Paris, 1879, 2 vol., in-18.

Correspondance.

M. le Président du Cercle historique de Paris écrit pour demander l'échange des publications. Cette proposition est accueillie favorablement.

Travaux.

M. Mowat lit un rapport favorable au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. l'abbé Bernard ; on passe au scrutin ; et M. l'abbé Bernard, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Gourin (Morbihan).

M. R. de Lasteyrie, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Jules Helbig, lit un rapport favorable ; on passe au vote ; et M. Jules Helbig, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Liège (Belgique).

M. de Kermaingant, associé correspondant, entretient la Compagnie d'un important buste en bronze de Henri IV qu'il a eu l'occasion de voir, il y a quelques jours. Le roi porte une cuirasse à rinceaux, d'un dessin connu, et l'écharpe en sautoir; il est couronné de lauriers. La statue est soutenue par un piédouche carré, également en bronze et faisant corps avec elle, sur la face antérieure duquel on lit l'inscription suivante :

Voicy l'invinsible monarque
soubz qui l'univers a tremblé
et qui revit, malgré la Parque,
en cest ouvrage de Tramblé.

Ce buste du roi, intéressant en soi, encore que l'on puisse lui reprocher la sécheresse de l'exécution, à laquelle ne fait pas compensation le fini des détails, est l'une des rares œuvres connues de Barthélemi du Tremblay et, par suite, mérite de fixer l'attention.

M. de Kermaingant regrette de ne pouvoir fournir à la Société une reproduction photographique de cette œuvre d'art, mais jusqu'ici il n'a pu être autorisé à la faire exécuter.

En voyant ce buste, M. de Kermaingant a été frappé de sa ressemblance avec l'un des bustes du Louvre; mais, se rappelant que celui de notre musée était attribué à un autre sculpteur, il a voulu être certain que sa mémoire ne le trompait pas et s'est rendu immédiatement à la salle des sculptures de la renaissance, où la parité des figures et l'identité des armures l'a convaincu que le buste en marbre-albâtre, figurant sous le n° 145 du catalogue de M. Barbet de Jouy, attribué à Barthélemi Prieur, devait être restitué à son auteur, Barthélemi du Tremblay.

Dans son dictionnaire de biographie et d'histoire, à l'article consacré à Tremblay, dont les détails sont empruntés pour la plupart à la notice publiée, en 1854, par M. de Montaiglon, sur Henri de Gissey, M. Jal dit qu'il a « trouvé dans « le seul des registres des bâtiments du roi, tenus pendant la « période de 1615 à 1666, qui ait échappé à la destruction, un « article de dépense se rapportant à une œuvre de Trem-

« blay : à Germain Jessé, mᵉ sculpteur à Paris, la somme de « 600 l. pour partie de son payement d'une figure du deffunct Roy, en marbre blanc, qui avoit esté commencé par « le sʳ Tremblay, son beau-père » (an 1639, p. 135).

Ce buste est sans doute celui qui est au Louvre.

M. de Kermaingant termine en proposant aux personnes que cela intéresserait de les conduire chez M. Paul Récappé, qui ne refusera pas de leur montrer le bronze du roi.

Nota : Depuis la communication qu'il a faite à la Société des Antiquaires, M. de Kermaingant a eu l'occasion de causer avec M. de Montaiglon, qui lui a fourni quelques nouveaux renseignements.

Ce buste a figuré à l'exposition rétrospective d'objets d'art faite à Tours, en mai 1873, et a été vu par lui. Il a donné lieu à une note de M. Alfred Darcel, dans son compte-rendu de l'exposition de Tours, paru le 1ᵉʳ septembre 1873, dans la *Gazette des beaux-arts*, p. 243.

A l'exposition de Tours, il était catalogué : « 1. Magnifique « buste en bronze de Henri IV par Tramblé, à M. le baron « de Chabrefy, à Chançay (Indre-et-Loire). »

Personne, jusqu'ici, n'avait songé à le rapprocher du buste du Louvre.

M. l'abbé Thédenat communique une inscription romaine trouvée près de Saint-Michel-d'Euzet (Gard) :

« Dans une ferme de la commune de Saint-Michel-d'Euzet, près Bagnols (Gard), on a trouvé, dans un champ, une longue pierre rectangulaire, haute de près de deux mètres, brisée en deux morceaux, et portant l'inscription suivante dont je dois la copie à M. l'abbé Méhric, curé de Bagnols :

IMP
CAES
FLAVIO
VAL
CONSTAN
TINO · PIO
NOP (*sic*)

CAESAR
DIVI
CONSTANTI
FILIO

Imp(eratori) Caes(ari) Flavio Val(erio) Constantino, pio, nob(ilissimo) Caesar(i), divi Constanti(i) filio.

« Cette pierre ne porte pas, comme on le voit, d'indication de distance ; en outre, elle n'a pas la forme habituelle des bornes milliaires de cette époque qui sont généralement cylindriques. Toutefois, on a trouvé à Aïn-Regada, sur la route de Sétif à Djimilah, une borne milliaire de Constantin, qui, s'il faut en croire le dessin reproduit dans la *Revue des Sociétés savantes*[1], est de forme rectangulaire. On conserve aussi au Musée d'Angoulême un milliaire de Maximien, provenant du cimetière d'Ambernac (Charente), et qui a la forme d'un fût quadrangulaire[2].

« Une voie romaine de second ordre, signalée par M. Charvet, passait à Saint-Michel-d'Euzet ; elle se détachait, au Pont-Saint-Esprit, de la route de Lyon à Nimes ; de là elle se dirigeait « vers Carsan, Saint-Michel-d'Euzet, La Roque, « où un pont romain existe encore sur la Cèze, et Saint- « Marcel-de-Carreiret, pour se relier à la voie transversale « de Lussan à l'Ardoise[3]. »

« Cette inscription présente plusieurs particularités intéressantes. Constantin y est qualifié *Imp(erator) Caes(ar)* et n'est pas encore *Augustus*. Constance était mort à l'époque où cette inscription a été gravée, puisque Constantin y est nommé *divi Constantii filius*.

« Constance mourut à York, en Angleterre, le 25 juillet de l'an 306 ; notre inscription est donc postérieure à cette date. L'année suivante, en 307, probablement le 31 mars, Constan-

1. 7e série, t. VI (1882), p. 66.

2. L. de Fleury, *Découverte d'une borne milliaire romaine dans l'ancien cimetière d'Ambernac*, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1881, et tirage à part, 1882.

3. G. Charvet, *Les voies romaines chez les Volkes Arékomiques*. Alais, 1874, p. 90.

tin, après avoir épousé la fille de Maximien Hercule, Flavia Maxima Fausta, fut proclamé Auguste[1].

« Ce texte a donc dû être gravé entre le 25 juillet 306 et le 31 mars 307.

« En effet, cette période est la seule pendant laquelle Constantin porta le titre de Caesar, sans être Auguste. On sait que Constantin, craignant la haine et la jalousie de Galère, se réfugia en Bretagne, près de son père ; c'est ainsi qu'il assista à sa mort. Aussitôt les troupes le proclamèrent Auguste ; mais Galère ne ratifia pas cette nomination, et Constantin dut se contenter du titre de Caesar avec le commandement de la Grande-Bretagne et de la Gaule. Si l'inscription de Saint-Michel-d'Euzet n'est pas une borne milliaire, il est probable qu'elle fut érigée à l'occasion de cet événement.

« Il est à remarquer que Constantin, quoiqu'il ne soit pas encore Auguste, porte cependant le prénom *Imperator*. Ce fait n'est pas commun, mais il en existe d'autres exemples. Nous savons, par les auteurs, que Titus, Trajan et Antonin le Pieux, associés à l'empire, portèrent ce prénom du vivant des empereurs qui les avaient adoptés[2]. Nous pouvons citer, au sujet d'un prince contemporain de Constantin le Grand, un fait absolument analogue dont une inscription fait foi :

« Flavius Valerius Severus fut nommé Caesar le jour même où Constance fut proclamé Auguste, en l'année 305. En 306, Galère lui donna le titre d'Auguste qu'il refusait à Constantin. Or, nous avons une inscription trouvée en Etrurie où Flavius Valerius Severus, qualifié *nobilissimus Caesar*, porte le prénom *Imperator* sans être encore *Augustus*. Cette inscription doit certainement avoir été gravée à la fin de 305 ou au commencement de 306, quand ce prince reçut le titre de Caesar :

IMP
FL · VALERIO
SEVERO

1. Cf. Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. IV, p. 100.
2. Borghesi, *Œuvres*, t. IV, p. 184 ; cf. Henzen, ad. n° 5569.

NOBILISSI
MOCAESARE
CASTRONO
VANORVM

Imp(eratore) Fl(avio) Valerio Severo, nobilissimo Caesare, Castronovanorum [colonia][1].

« Une borne milliaire de la même période, découverte dans le pays rhénan, donne également le prénom *imperator* à un César :

IMPERATORI CESARI · ER liés.
VALERIO LICINIANIo
LICINIO NOBILIS
SIMO CESARI
C · N L^X IIII p. chr. 317-323.

Imperatori Cesari Valerio Licinianio Licinio, nobilissimo Cesari, c(ivitas) N(emetum), l(eugae) quattuor decem[2].

M. A. de Barthélemy, au nom de M. Chardin, associé correspondant, lit un mémoire sur *un calvaire breton*. A l'occasion de cette lecture, M. Ramé donne quelques détails sur les croix bretonnes. Le mémoire de M. Chardin est renvoyé à la Commission des impressions.

M. L. Maxe-Werly, associé correspondant, appelle l'attention de la Compagnie sur le fait suivant qui n'a pas encore été remarqué, et que dernièrement il a signalé à notre confrère M. de Lasteyrie.

Sur le mur extérieur du chœur de quelques églises de la région de l'est (Meuse, arrondissements de Bar et de Commercy) existe, soit à gauche soit à droite, mais le plus souvent du côté de l'évangile, une ouverture de forme ronde, de 0m30 à 0m40 de diamètre, pratiquée à environ 1m80 du sol, et qui, après avoir traversé le mur de part en part, abou-

1. Muratori, 1105, 1 ; Orelli, n° 1009 *b*; cf. Henzen, p. 107, ad n° 1009.
2. Brambach, *C. I. Rh.*, n° 1952 ; Henzen, n° 5569 ; Wilmanns, *Exempla inscr. lat.*, n° 1069.

Rosières-devt-Bar (Meuse)

…ormat

tit à une petite niche, parfois en forme de dais et très ornementée, élevée de 1m30 à 1m40 au-dessus du pavé de l'église.

Percé dans une direction telle que de l'extérieur il est permis d'apercevoir la lumière de la lampe suspendue devant l'autel du chœur, ce petit oculus est généralement taillé dans un bloc de pierre ; il est fermé et garanti au dehors, soit par des croisillons en fer, soit par une sculpture à jour, de formes très variées, présentant un S ornementé, une triskèle, une rosace à quatre branches, une étoile à cinq pointes, etc.

M. L. Maxe-Werly ignore quelle était la véritable destination de cette ouverture, mais, s'il fallait en croire l'opinion de quelques curés de campagne consultés à ce sujet, le petit dais placé à l'intérieur du chœur aurait reçu autrefois le saint ciboire qui, on le sait, antérieurement au xve siècle, n'était point renfermé comme aujourd'hui dans le tabernacle placé sur l'autel.

M. L. Germain dit qu'il a rencontré des oculus dans plusieurs églises de Lorraine ; ils correspondent à des niches très ornées, dont la décoration appartient à la période ogivale flamboyante ; il les a toujours vues placées dans le mur du chœur, du côté de l'évangile, qui est la droite liturgique, c'est-à-dire le côté plus honorable. De là, il lui paraît, conformément à l'opinion que vient de lui exprimer M. l'abbé Thédenat, que ces niches ont pu recevoir la réserve eucharistique, à l'époque où l'on cessa de l'élever au-dessus de l'autel. Dans la Belgique actuelle, le saint ciboire était vers la seconde partie du xve siècle, et au commencement du suivant, déposé dans un tabernacle en forme de lanterne, surmonté d'une flèche et supporté par une colonne isolée, non loin du maître-autel, du côté de l'Evangile. Un tabernacle analogue existe dans la clôture du chœur de la remarquable église d'Avioth (canton de Montmédy, Meuse, ancien comté de Chiny) ; par exception il est placé du côté de l'épître ; à l'opposé s'élève un édicule renfermant une statue miraculeuse de la Vierge, objet d'un pèlerinage très ancien et très fréquenté. La place assignée dans cette église au tabernacle eucharistique doit s'expliquer, soit par une fausse

entente de la droite liturgique, soit par le désir de ne point déplacer la statue de la Vierge, que le peuple avait sans doute l'habitude de vénérer depuis longtemps à l'endroit qu'elle occupe.

M. de Lasteyrie rappelle les baies analogues pratiquées dans des monuments du XII[e] au XIII[e] siècle.

Séance du 9 Mai[1].

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Archiv für Oesterreichische Geschichte, t. LXXXIV, 1re partie. Wien, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXX, 1882-83, série 3, t. VII, fasc. 7-8. Roma, 1883, in-4°.

Journal des Savants, avril 1883, in-4°.

Proceedings of the American philosophical Society, t. XX, juin-décembre 1882, n° 119, in-8°.

— *of the Canadian Institute Toronto*, t. I, fasc. 3. Toronto, 1882, in-8°.

— *of the numismatic and antiquarian Society in celebration of the* 25 *anniversary of its foundation, january* 1, 1858. Philadelphia, 1883, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 26e année, avril 1883.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, philosophische-historische classe, t. C, CI, livr. 1-2. Wien, 1882, in-8°.

1. Dans une lettre adressée à M. Alexandre Bertrand, directeur de la *Revue archéologique*, M. G. Bapst déclare abandonner l'opinion qu'il avait émise devant la Compagnie, le 25 avril 1883 (voir p. 164 et sv.), au sujet de la date assignée à la bossette d'Auvers. L'étude d'un casque d'or découvert dans une tombe celtique et conservé au Musée de Berlin l'a amené à reconnaître la justesse de l'avis exprimé par M. A. Bertrand qui considérait cette bossette comme un objet d'art gaulois. (*Note de la Commission des impressions.*)

Aubertin (Charles). *Ephémérides biographiques de Beaune et des environs.* Beaune, 1883, in-18.
Bernard (l'abbé Eugène). *Découverte d'une statue de Bacchus dans la rue des Fossés-Saint-Jacques.* Paris, 1883, in-8°.
Croix (le Père Camille de la). *Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord, dites de Sanxay.* Niort, 1883, in-8°.
Lasteyrie (Robert de). *Jules Quicherat; sa vie et ses travaux.* Paris, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. G. Lafaye écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. L. Maxe-Werly, associé correspondant, soumet à l'examen des membres de la Société quelques dessins reproduits d'après les estampages pris sur diverses pièces de bronze, provenant d'une boucle de ceinturon et de ses garnitures.

La croix gammée qui y est représentée comme type unique d'ornementation, et reproduite d'une manière uniforme sur tous les fragments de cette boucle, lui paraît mériter l'attention des archéologues livrés à l'étude de ce symbole, dans lequel on croit reconnaître une des formes plus ou moins dissimulées du signe de la croix.

Ces objets, trouvés aux environs de Reims, font partie de la collection de M. Léon Foucher, négociant de cette ville.

M. Bertrand signale un certain nombre d'ornements analogues se rencontrant sur des sculptures gallo-romaines. Il insiste pour que les dessins communiqués par M. Maxe-Werly soient publiés dans le Bulletin.

M. Bertrand annonce que les fouilles de Grand ont produit des résultats intéressants. D'après les renseignements transmis par M. Voulot, on vient de découvrir dans cette localité deux statuettes et une mosaïque représentant une scène de comédie.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Notre confrère M. J. Roman, associé correspondant national à Embrun, vient de m'adresser la copie d'une inscription qu'il a découverte le 5 mai dernier. Elle est gravée sur un petit autel carré en pierre calcaire qui sert de support au bénitier de l'église paroissiale de la Piarre, commune du canton de Serres, arrondissement de Gap (Hautes-Alpes). La lecture n'offre aucune difficulté ; le monument est en fort bon état, sauf deux lettres, la 1re et la 3e du

nom de la divinité, qui sont certainement des A ayant chacun perdu un jambage ; la hauteur de l'autel est de 0m85 ; sa largeur dans la partie inscrite est de 0m41 :

ALAMBRI
MAE
SEVERVS
PERPETVI
FILEXSVOT

Alambrimae Severus Perpetui fil(ius) exs vot(o).

« Le nom de la divinité topique, *Alambrima*, apparaît pour la première fois. Il est curieux de le rapprocher d'un autre nom divin relevé également dans les Alpes, mais à une certaine distance du premier. Au nord de Brescia, à Ossimo dans le val Camonica on a découvert l'inscription suivante qui paraît perdue aujourd'hui[1] :

ALANTEDOBA*e*
SEX · CORNELIVS
PRIMVS
V · S · L · M

Alantedoba[*e*] *Sex*(*tus*) *Cornelius Primus v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

« Le préfixe *Alam*, *Alan*, qui rappelle le nom hébreu *Helam* mérite d'être mentionné : les philologues diront s'il est prudent de faire ce rapprochement. On en a fait un analogue pour *Bel*, syncope de Baal, qui entre comme préfixe dans la composition de plusieurs noms de divinités locales de la Gaule, par exemple *Belus*, *Belenus* et *Belisama*.

« A la dernière ligne *exs* est mis pour *x*, comme dans *Alexsander*, *uxsor*, *exsemplum*, *conjunxs*, *Feroxs*..., etc., dont on trouve des exemples épigraphiques. »

1. C. I. L., t. V, n. 4934. Cf. IOVI ALANNINO dans une inscription de Brescia (même région que la précédente), si toutefois le texte donné par Muratori, VIII, 7, mérite confiance ; les éditeurs du *Corpus*, t. V, l'ont classé parmi les *inscriptiones falsae*, n° 520.

M. Héron de Villefosse annonce qu'on vient de découvrir, sous le maître-autel[1] de l'église paroissiale de Roquebrune, près Fréjus (Var), une borne milliaire d'Auguste dont le texte lui a été adressé par M. Aube, notaire au Luc.

« Elle est en pierre calcaire, ronde, légèrement conique à la partie supérieure ; sa hauteur est de 1m20 et son diamètre de 0m50 environ ; les lettres ont 0m09 de hauteur aux lignes 1 et 2, et 0m07 aux lignes suivantes :

IMP · CAESAR
AVGVSTVS · *imp* · X
TRIBVNICIA
POTESTATE · XI
IIIII

Imp(erator) Caesar Augustus, imp(erator) X, tribunicia potestate XI — IIIII.

« Cette borne appartient à la voie Aurelia, *lou camin Aurelian* comme disent encore les Provençaux, qui allait de Rome à Arles par Fréjus[2].

« Les milliaires d'Auguste appartenant à la voie Aurelia sont datés, comme celui de Roquebrune, de la XIe puissance tribunicienne d'Auguste (741-742 de Rome = 13-12 av. J.-C.)[3]. Ils sont conçus d'une manière uniforme, *Imperator Caesar Augustus*, sans la désignation *divi filius*[4]. Un seul milliaire fait exception, c'est celui qui est connu sous le nom de milliaire du Puget-lez-Fréjus et qui, portant le chiffre IIII, précédait immédiatement, en allant de Forum Julii à Forum Voconii, le milliaire IIIII qui vient d'être découvert à Roquebrune[5]. Comment se fait-il que le texte de ce milliaire du

1. D'après M. Aube ce maître-autel datait de 1535.
2. *Itiner. Antonini*, n° 289.
3. La 1re puissance tribunicienne d'Auguste court du 27 juin 731 au 26 juin 732.
4. Voir dans le tome V du C. I. L., les bornes d'Oneglia (n° 8085), de San-Remo (n° 8086), de Vintimille (n° 8088), de Monaco (n° 8094), du val de Laghet (nos 8098 et 8105), de la Turbie (nos 8100 et 8101) ; cf. Ed. Blanc, *Epigraphie antique des Alpes-Maritimes*, nos 281, 286, 288, 289, 293, 312.
5. On remarquera la façon insolite de représenter le chiffre des distances qui

Puget ne soit pas conforme au texte des autres milliaires d'Auguste placés la même année, sur la même route? C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

« Le milliaire du Puget existe encore, contrairement aux affirmations de plusieurs auteurs contemporains, le comte de Cessole[1], Bourquelot[2] et Carlone[3]. Il est conservé aujourd'hui dans le jardin de la cure au Puget-lez-Fréjus, mais il se trouve maintenant dans un état de mutilation très regrettable.

« Du temps de Peiresc et même du temps de Girardin ce milliaire était loin d'être aussi mutilé, car ces deux savants nous en ont laissé des copies à peu près complètes :

(Peiresc[4])	(Girardin[5])
IMP · CAESAR	CAESAR
AVGVSTVS · IMP · XI	AVGVSTVS IMP X
TRIBVNICIA	TRIBVNICIA
POTESTATE XI	POTESTATE XI
IIIII	

« Dans tous les ouvrages où la borne du Puget a été publiée depuis Bergier jusqu'à M. Aubenas, le texte imprimé diffère notablement de ces copies.

est écrit IIIII au lieu de V; la distance est comptée depuis Forum Julii. Sur deux monuments africains le chiffre 5 est écrit de la même façon; cf. C. I. L., t. VIII, nos 8491 et 10031 *add.*

1. Conte Giuseppe Anselmo Ilarione Spitalieri di Cessole, *Notizie sul monumento dei trofei d'Augusto di Torbia et sulla via Giulia Augusta*, p. 177 (dans *Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino,* serie II, t. V, scienze morali, storiche et filologiche, p. 161-184).

2. *Inscriptions antiques de Nice, de Cimiez et de quelques lieux environnants*, n° 146 (dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. XX, p. 43 à 146).

3. *Vestiges épigraphiques de la domination gréco-massaliote et de la domination romaine dans les Alpes-Maritimes*, p. 352, n° 84 (dans *Congrès archéologique de France*, XXXIVe session tenue à Paris en 1867, p. 297 à 462).

4. B. N. mss. f. lat. n° 8958, f° 18 v° : « in ecclesia vici du Puget, sesquileuca « a Forojulii; sub aqua lustrali. »

5. *Description historique du diocèse de Fréjus*, manuscrits de Girardin et d'Antelmy publiés par l'abbé Disdier, p. 88 : « Les curieux y pourront voir [au « Puget] une pierre milliaire qui sert de base au bénitier de l'église paroissiale. »

« Bergier[1] et Doni[2], auxquels le texte avait été communiqué par Peiresc lui-même, ont publié la leçon suivante :

IMP · CAESAR · DIVI · F ·
AVGVSTVS · IMP · XI
TRIBVNITIA
POTESTATE XI

IIII

« Bouche[3], souvent inexact, a copié, en l'altérant, le texte de Bergier ; il a été suivi par Cessole[4], Bourquelot[5], Carlone[6] et Bonstetten[7] :

IMP · CAES · DIVI F || AVGVSTVS · IMP · XI · || TRIBVNITIA POT · XI || IIII.

« Comment se fait-il que Peiresc ait communiqué à Bergier et à Doni une copie différente de celle que nous retrouvons dans le manuscrit cité plus haut ? Le fait est facile à expliquer. En effet, dans le même manuscrit[8] se trouve une autre copie du même texte dans laquelle plusieurs lettres sont tracées au pointillé, ce qui indique que ces lettres n'existaient pas sur la pierre et que ce sont des suppléments ajoutés par Peiresc :

IMP CAESAR DIVI · F
AVGVSTVS IMP XI
PMTRIBVNICIA
POTESTATE XI

I'III

« Or c'est précisément là le texte qui a été communiqué

1. *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, édit. de 1728, t. I, p. 456.
2. *Inscriptiones antiquae*, cl. II, n° 92, p. 93.
3. *La chorographie ou descr. de Provence*, t. I, p. 129 et p. 463 (POTESTATE).
4. *Op. laud.*, p. 177 et pl., n° 17 ; l. 3, TRIBVNICIA.
5. *Op. laud.*, p. 100, n° 146 ; l. 3, *id.*
6. *Op. laud.*, p. 352, n° 84 ; l. 3, *id.*
7. *Carte archéologique du département du Var*, p. 31.
8. F° 22 : « au Puget-lez-Fréjus, dans l'église parrochiale de Saint-André. »

à Bergier et à Doni, après suppression de PM, changement de C en T dans TRIBVNITIA et rectification du chiffre des distances en IIII. Il a été constamment reproduit par tous les auteurs qui se sont occupés de cette borne[1].

« Il y a encore une autre preuve que les lettres au pointillé sont bien des suppléments de Peiresc. On lit, en effet, dans le ms. de Girardin, publié par l'abbé Disdier[2], « M. Bergier et M. Bouche qui rapportent cette inscription ajoutent « à la première ligne ces deux mots DIVI FILIVS qui n'y « ont jamais été et mettent aussi XI pour X à la seconde « ligne. »

« Girardin qui habitait Fréjus avait évidemment vérifié sa lecture avant d'écrire cette affirmation[3].

« Ces explications suffiront, je pense, pour prouver qu'il ne faut pas tenir compte des suppléments de Peiresc et que le texte de la borne du Puget-lez-Fréjus doit être rétabli conformément à celui de toutes les autres bornes d'Auguste, de la voie Aurelia, datées comme elle de la XI[e] puissance tribunitienne de ce prince.

« Du reste, je donne ici le texte, d'après ma copie, dans l'état où il se trouve actuellement avec les compléments qui me paraissent certains :

imp. CAESAR
au GVSTVS IMP · X
tribunic IA
potestate X*i*
iiii

[*Imp*(*erator*)] *Caesar* [*Au*]*gustus imp*(*erator*) X, [*tribunic*]*ia* [*potestate*] X[I] — [IIII].

1. Aux auteurs que nous avons cités plus haut, il faut ajouter : Graevius, *Thesaurus romanarum antiquitatum*, t. X, col. 305 ; Muratori, p. 442, n° 6 ; Herzog, *Galliae Narbonensis historia*, appendix, n° 619 ; Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 436 ; Aubenas, *Histoire de Fréjus*, p. 779.

2. *Op. laud.*, p. 88.

3. Nous devons dire cependant que, sur la pierre, après le mot CAESAR et un intervalle de deux lettres on distingue comme la pointe d'un V ; c'est ce qui a donné lieu au V complet de Peiresc et à sa restitution ; mais nous croyons que c'est un reste de lettre parasite.

« Pour le chiffre des distances il convient d'adopter la correction que Peiresc avait faite lui-même. Cette borne est sans aucun doute la borne IIII du numérotage d'Auguste, à partir de Fréjus, puisque la borne IIIII est celle de Roquebrune. D'après le chiffre elle devait se trouver originairement sur la voie en venant de Fréjus, un peu après le Puget. Quant à celle de Roquebrune, elle devait être placée à peu de distance de l'endroit où la route actuelle franchit le ruisseau de la fontaine des anguilles. »

Séance du 16 Mai[1].

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

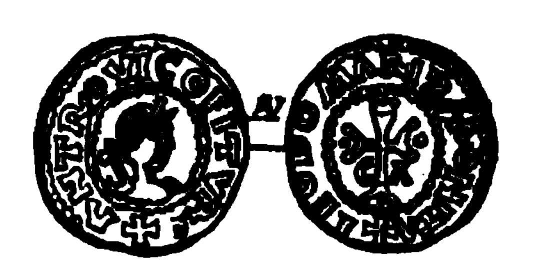
Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. X, 2e livr. Périgueux, mars-avril 1883, in-8o.

Report presented to the Cambridge antiquarian Society at its forty first annual general meeting mai 30, 1881 ; *also communications made to the Society*, t. X, no XXIII.

Revue épigraphique du midi de la France, n° 23, avril-mai 1883, in-8o.

De Vrije Vries : Mengelingen uitgegeven door het Friesch genootschap van Geschied-, Oudheid- en Taalkunde. Leeuwarden, 1882, in-8o.

1. Nous insérons ici le dessin représentant le triens mérovingien présumé de la ville d'Antre en Franche-Comté et communiqué par M. Castan à la séance du



25 avril dernier. Il porte les légendes + ANTRO VICO FITVR — TEODOMARIS MONITA (voir plus haut, p. 174). (*Note de la Commission des impressions.*)

Vier-en-vijftigste Verslag der Handelingen van het Friesch genootschap van Geschied-, Oudheid- en Taalkunde. Leeuwarden, 1881-1882, in-8°.

Bernard (l'abbé Eugène). *Les origines de l'Eglise de Paris; Saint-Denys de Paris*, 1870, in-8°.

Boucher de Molandon. *La délivrance d'Orléans et l'institution de la fête du 8 mai; chronique anonyme du XV° siècle.* Orléans, 1883, in-8°.

Germain (Léon). *L'auteur des statues de la porte Saint-Georges.* Nancy, 1883, in-8°.

— *Du lieu de naissance de frère Guillaume, illustre peintre verrier.* Nancy, 1883, in-8°.

Schlumberger (Gustave). *Sceaux byzantins : les églises, les couvents, les palais, le cirque de Constantinople*, in-8°.

Correspondance.

M. Jules Helbig écrit pour remercier la Compagnie de son admission au nombre des associés correspondants étrangers.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat fait la communication suivante :

« On conserve au Musée de Lucques (Italie) une inscription chrétienne que M. de Laigue, consul de France à Livourne, dont le zèle pour l'archéologie est connu, m'a prié de communiquer à la Compagnie.

« Le texte est complet, à part quelques lettres emportées par une cassure, mais qu'on peut restituer :

IN HVNC LOCO SCO · HIC RE
QVISCIT IN PACE ANTONI
NVS QVI VIXIT ANN · LXV
DEP · EST SVB D · KALENDR
MAIAR *iter*·P·C·PAVLINI IVNI
ORIs V C · IND · XIIII

In hunc loco s(an)c(t)o, hic requi(e)scit in pace Antoninus, qui vixit ann(is) sexaginta quinque, dep(ositus) est sub d(ie) kalend(a)r(um) maiar(um), [iter(um)] p(ost) c(onsulatum) Paulini Iunioris, v(iri) c(larissimi), ind(ictione) decima quarta.

« Il est facile de restituer les lettres qui manquent avant les mots p(ost) c(onsulatum) :

« Paulinus Junior fut consul en l'année 534 ; il entra en charge le 1er janvier. A ce moment, la douzième des quinze indictions, dont la série avait commencé le 1er septembre 522, courait depuis le 1er septembre 533.

« La première année après ce consulat commença le 1er janvier 535, pendant la treizième indiction, et se termina le 31 décembre, pendant la quatorzième indiction.

« C'est le 1er janvier de l'année 536 que commença la seconde année après le consulat de Paulinus Junior. Cette année, jusqu'au 1er septembre, appartient à la quatorzième indiction.

« Or Antoninus fut enterré le 1er mai de la quatorzième indiction. Ce fait eut lieu en 536, pendant la seconde année après le consulat de Paulinus Junior. Il faut donc, la lacune qui précède P · C · laissant place pour quatre lettres, restituer ITER, abréviation de *iterum*, et lire ainsi la date de notre monument :

Sub die kalendarum maiarum, iterum post consulatum Paulini Junioris, v(iri) c(larissimi), indictione decima quarta.

« En style moderne, le 1er mai 536.

« On connaît plusieurs autres inscriptions chrétiennes, datées du second postconsulat de Paulinus Junior, deux entre autres trouvées en Gaule, l'une à Vaison[1], l'autre à Vienne en Dauphiné[2].

« On sait que pendant longtemps, dans certaines contrées de l'occident, le consulat de Paulinus Junior servit de point de départ pour dater les monuments. Dans le sud de la Gaule, cette période ne dépassa pas l'année 537 et dura par conséquent quatre ans[3] ; mais, dans le nord de l'Italie, elle se prolongea au moins jusqu'au dix-huitième postconsulat[4], c'est-à-dire jusqu'à l'année 532-533. »

1. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 487.
2. Allmer, *Inscr. de Vienne*, n° 1804.
3. *Tertio post consulatum Paulini Iunioris*, Le Blant, *op. cit.*, nos 393, 477. — Allmer, *op. cit.*, n° 1806.
4. *Inscr. de Lodi vecchio* (*Laus Pompeia*), C. I. L., t. V, n° 6103 : *sub dias* (sic) *XIIII kal. novemb.*, *XVIII p. c. Paulini Iun. v. c., ind. prima.*

M. Mowat signale l'inscription d'une *olla* cinéraire de marbre blanc, en forme de cassette à couvercle, mise en montre dans une salle de l'Exposition des Arts décoratifs, au palais de l'Industrie, et étiquetée comme découverte vers 1780 à Pompéi. La rédaction insolite du texte, les signes de ponctuation placés sur l'alignement du pied des lettres et à la fin des lignes conformément à l'usage moderne, l'irrégularité des dénominations du titulaire *L. Calvino Pubiano Sabino*, tout concourt à faire tenir cet objet en suspicion. M. Mommsen ne l'a pas admis dans son *Recueil des inscriptions du royaume de Naples*, ni dans le *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. X (relatif à l'Italie méridionale).

Il communique ensuite une inscription d'Antibes sur laquelle le colonel Gazan désire des éclaircissements à propos des mots *sacer(dos) Aethucolis* qui s'y lisent. Ce dernier mot ne s'expliquant ni par le latin, ni par le grec, ni par le punique, M. Mowat est disposé à y voir le nom d'une nouvelle divinité gauloise.

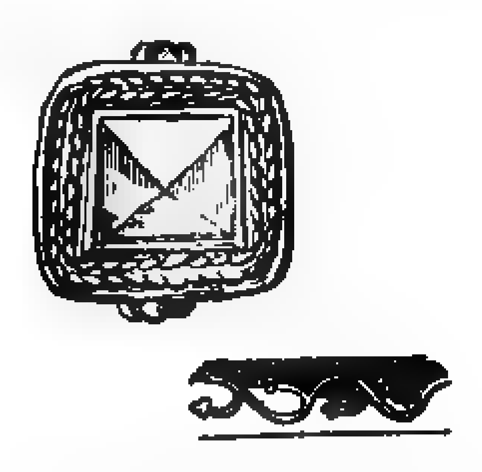
M. Courajod donne lecture d'un mémoire sur un buste du Musée du Louvre dans lequel on a cru reconnaître le portrait du président d'Ormesson, mort en 1600. M. Courajod, en s'appuyant sur le témoignage des auteurs anciens, démontre que ce buste représente en réalité le beau-père du président d'Ormesson, Jean d'Alesso, mort en 1572. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Maxe-Werly fait la communication suivante :

« La bague que j'ai l'honneur de soumettre à la Société présente une particularité qui me paraît mériter l'attention.

« Les objets de cette nature affectent des formes d'autant plus multiples que le goût de l'époque et la fantaisie de l'artiste président seuls à leur confection. La disposition toute particulière de la partie supérieure de cette bague, en forme de petit coffret, n'a en elle-même rien de remarquable, quoique l'usage des chatons ronds ou ovales ait prédominé à toutes les époques.

« Cette bague m'a été confiée par M. le baron J. Pichon ; elle est ornée d'une pierre rouge de forme irrégulière, sans intaille ni inscription. A l'intérieur du coffret se trouve un objet, relique ou amulette, dont on ne peut déterminer la nature, la boîte étant soudée sur toutes ses faces et la pierre trop peu transparente pour permettre de distinguer ce qu'elle recouvre ; c'est au-dessous du chaton, sur la feuille d'or formant le fond du coffret, à la place pour ainsi dire secrète, que se trouve la partie véritablement intéressante de ce petit monument.



« Dans un cercle formé par un grénetis, on distingue un buste tourné à droite ; le caractère de la tête et la forme du *paludamentum* permettent de le faire remonter aux premières années du VIe siècle ; c'est, en effet, le type représenté sur les monnaies d'Anastase, de Justin et de Justinien Ier. Autour du buste est inscrite la légende ΘEOV XAPIN, dont quelques lettres sont en partie cachées par les extrémités du jonc, aplaties et soudées sans précaution, non sur les flancs du coffret, mais bien sur le champ de sa partie inférieure. Ce que l'on sait du mode de fabrication en usage à cette époque permet de supposer que cette mince feuille d'or a été estampée sur une médaille à légende religieuse dont l'existence nous serait ainsi révélée, et dont un jour peut-être on retrouvera l'original.

« L'exclamation Θεοῦ χάριν ne laisse aucun doute sur l'origine chrétienne de cette bague. N'y retrouvant aucun des

caractères du style byzantin, je suis tenté de la croire de fabrication occidentale. »

M. de Montaiglon fait observer que les dimensions de cette bague prouvent qu'elle a dû appartenir à une femme. Le chaton ne lui paraît pas renfermer une relique, mais uniquement un paillon, détaché de la pierre au-dessous de laquelle il était originairement fixé.

Séance du 23 Mai.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin d'archéologie chrétienne de M. le commandeur J.-B. de Rossi ; édition française publiée par l'abbé Duchesne, 4e série, 1re année, livr. 3. Paris, 1882, in-8°.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, t. XIII. Alais, 1882, in-8°.

Proceedings of the Society of antiquaries of London, 24 nov. 1881 au 26 janvier 1882. London, in-8°.

Marsy (le Cte de). *Document concernant les seigneurs de Ham* (1227-1228). Gênes, in-8°.

— *Fragment d'un cartulaire de l'ordre de Saint-Lazare en Terre sainte*. Gênes, 1883, in-8°.

— *Un traité d'hygiène composé à Reims en* 1599. Arcis-sur-Aube, in-8°.

Correspondance.

Mme la baronne de Girardot annonce la mort de M. le baron de Girardot son mari, associé correspondant national. M. le président exprime les regrets que cette triste nouvelle cause à la Compagnie.

M. le docteur Plicque, présenté par MM. A. de Barthélemy et Thédenat, sollicite le titre d'associé correspondant national à Lezoux (Puy-de-Dôme). Le président désigne MM. Héron de Villefosse, Courajod et Mowat pour former la commission chargée de faire un rapport sur cette demande.

Travaux.

M. Ernest Petit, associé correspondant, dépose sur le bureau deux deniers bourguignons trouvés à Thil-Châtel, près de Dijon, et remontant aux années 1218-1219.

M. J. de Rougé annonce que le Musée du Louvre vient de faire, il y a une heure à peine, deux acquisitions importantes à la vente de la collection égyptienne de M. G. Posno.

La première est celle d'une remarquable statuette en bronze, qui mesure 0^m48 de hauteur. On a fait remonter à l'ancien empire égyptien, c'est-à-dire, au minimum, à 3000 ans avant l'ère chrétienne, l'antiquité de cette statuette. M. J. de Rougé croit que cette opinion, déjà exprimée par M. de Longpérier, peut parfaitement se soutenir. L'attitude du personnage, le modelé énergique des jambes, la coiffure à petites tresses, tout rappelle le style des statues les plus anciennes. En tout cas, cette statuette est d'une finesse d'exécution étonnante : le personnage est debout en marche, la main droite est tendue en avant pour porter un bâton. Le torse et les jambes sont nus et modelés avec beaucoup de soin ; les reins sont couverts de la *schenti*; la tête est pleine de vie et d'expression. Sur le côté gauche de la poitrine on lit une inscription gravée au trait. Il est possible que le début de cette inscription soit encore caché sous l'oxydation ; toujours est-il qu'elle se termine par un nom propre « *Pe-schasou*, ce que l'on pourrait traduire par le *nomade*, l'*Arabe*, car *Schasou* était le nom générique donné par les Égyptiens aux populations nomades de la presqu'île de Sinaï. Il serait difficile de dire en ce moment si ce nom propre est celui du personnage lui-même ou celui de son père. — Ce bronze a été adjugé au prix de 35,100 fr.; le public a accueilli par des applaudissements l'annonce que le Musée du Louvre était l'acquéreur de cette petite merveille.

La seconde acquisition, qui a moins d'importance, est celle de quatre fragments de terre émaillée, représentant des prisonniers nègres, asiatiques et lybiens. Ces morceaux, très intéressants au point de vue de l'art, doivent provenir de

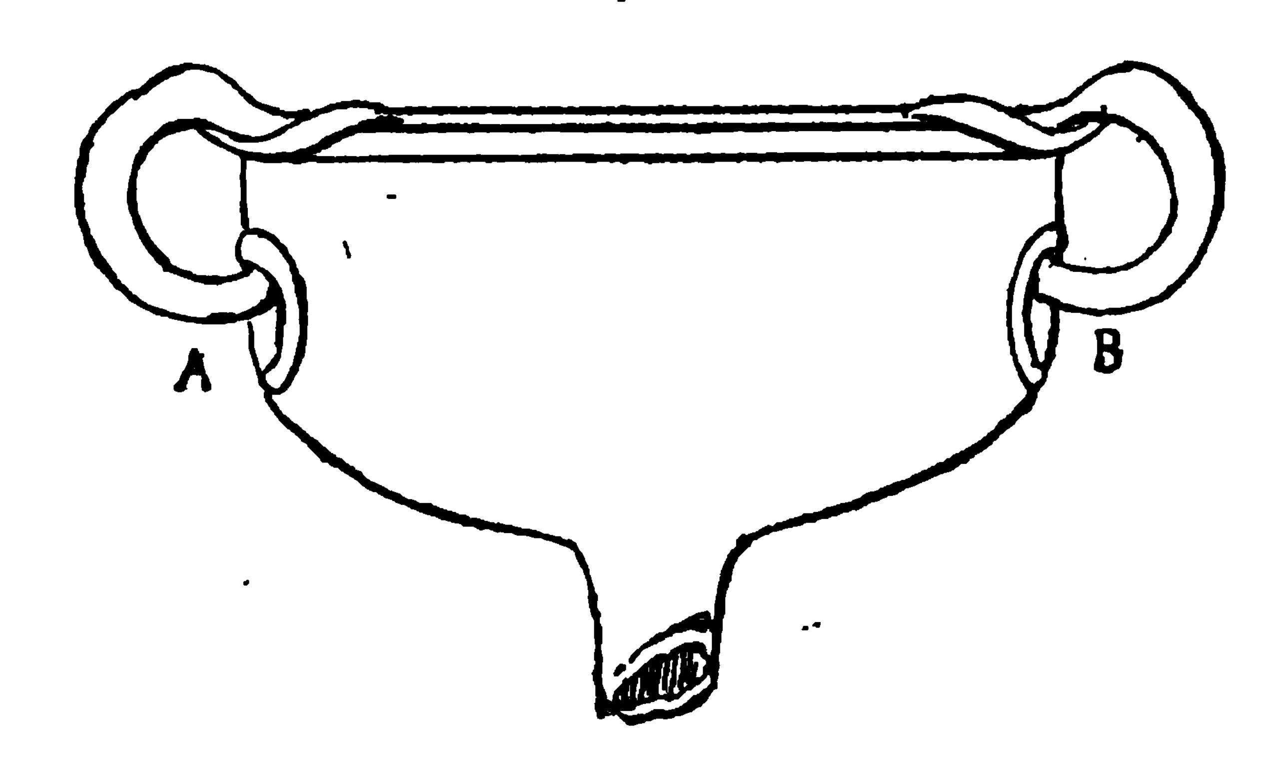
Tell-Jehudah, non loin d'Héliopolis dans la Basse-Égypte, car des pièces analogues, acquises il y a quelques années par le British Museum, avaient été trouvées dans la même localité. C'est à *Tell-Jehudah* que le grand-prêtre des Juifs Onias, réfugié près de Ptolémée IV, obtint la permission d'élever un temple à Jéhovah. Ptolémée lui abandonna à cet effet, ainsi que le raconte l'historien Josèphe, un ancien temple de la déesse Pacht, construit par Ramsès II. Les fragments de terre émaillée proviennent sans doute de l'ornementation de l'ancien temple égyptien et attestent la splendeur de sa décoration. On ne saurait trop féliciter le Musée du Louvre de ces deux acquisitions, qui augmentent d'une façon si heureuse sa collection égyptienne, sans rivale par l'ensemble de ses monuments.

M. Héron de Villefosse rappelle qu'il a eu l'occasion, à diverses reprises, d'entretenir la Compagnie des fouilles faites à Lezoux par le docteur Plicque.

Cet infatigable explorateur ne cesse de faire de nouvelles découvertes et de recueillir de nouveaux spécimens des poteries romaines fabriquées à Lezoux. Ce grand centre industriel était complètement adonné à la céramique et envoyait ses produits dans tout le nord de la Gaule et jusqu'en Bretagne.

Les dernières fouilles ont fait découvrir au docteur Plicque douze fours de potiers assez bien conservés, dont les produits présentent une grande variété de fabrication et font connaître des procédés tout à fait intéressants et nouveaux. Près de ces fours se trouvaient deux maisons d'habitation. — Dans l'une, qui a été détruite par un incendie, dix-huit monnaies de Gallien et de Salonine et une pièce de Philippe l'Arabe ont été recueillies au milieu des déblais, ainsi que deux maquettes-poinçons en terre cuite dont l'une représente *Jupiter avec le foudre* et l'autre *Bacchus couronné de pampres, tenant une grappe de raisin à la main ; une panthère est à ses pieds*. Ces deux poinçons portent l'un et l'autre un nom tracé à la pointe *AMATON*. . . — La seconde habitation, située à quelques mètres de la précédente, a

également péri par le feu; le toit s'est effondré presque tout d'un coup; les tuiles plates sont à peine dérangées. Cette maison renfermait un véritable magasin de poteries, au moins 300 vases dont les débris se retrouvent enfouis à deux mètres sous terre. Un petit miroir métallique brisé, une fibule de bronze plaqué d'argent, un beau bronze bien conservé de Tibère proviennent des mêmes déblais. Mais, ce qui rend cette fouille particulièrement intéressante, c'est la découverte d'un vase en forme de coupe, monté sur un pied mince et élevé dont la base manque, et muni de deux



petites anses sous chacune desquelles on lit une inscription tracée à la pointe avant la cuisson. Une boule, de la même pâte et de la même couleur, retrouvée à côté de ce vase, a paru au docteur Plicque en être l'extrémité inférieure, de sorte que, d'après lui, le vase aurait eu la forme d'un entonnoir terminé par une boule pleine. Il n'aurait pas eu ainsi l'assiette nécessaire pour reposer sur une surface plane et, dans cette hypothèse, on ne pouvait le présenter convenablement qu'avec le secours d'un trépied. Il vaut mieux conjecturer qu'il avait un pied plat et arrondi comme les pieds de coupe ordinaire. Il y a, du reste, une analogie frappante, au point de vue de la forme, mais non pas de la décoration, entre le vase de Lezoux et certains vases grecs pri-

mitifs provenant des tombeaux de Ialysos, île de Rhodes. Un des types reproduits dans l'ouvrage de notre savant confrère M. Albert Dumont[1] peut être rapproché du vase trouvé par le docteur Plicque, et nous permet de compléter la forme du spécimen découvert à Lezoux.

Ce vase est d'une pâte jaunâtre, très perméable ; il n'est pas recouvert d'un vernis, mais d'une peinture mate, opaque, de couleur orangée ; il présente tous les caractères des plus anciennes poteries de Lezoux. Ce qui le rend particulièrement précieux, ce sont les deux inscriptions cursives placées chacune dans un cadre rond au-dessous d'une des anses. Voici la première inscription qui occupe le point A de la figure du vase ci-dessus :

MAGIO
NONVMA
NV

Magio est un nom simple gaulois qu'on retrouve dans le nom composé *Magio-rix* ; il a été relevé sur des poteries ainsi que le mot *Nonu*[2]. Il faut probablement transcrire *Magio-nonu manu* et voir dans *Magiononos* le nom de l'ouvrier qui a fabriqué le vase.

La seconde inscription, placée au point B, est ainsi conçue :

1. *Les Céramiques de la Grèce propre*, 1re partie, *Vases peints*, p. 42, pl. III, fig. 1.

2. Schuermans, *Sigles figulins*, n° 3147 (MACIO. F), nos 3922 à 3929.

VVTLOBILI
CIIDONI

Ici encore on retrouve un nom gaulois, *Bilicedo*, très connu par les poteries[1]. Nous citons, sans la partager, l'opinion de M. Plicque qui voit dans VVTLO un terme indiquant le nom du vase ; il le rapproche du mot latin *futile* qui désigne, en effet, un vase pointu par le bas et large par le haut, ce qui s'accorderait avec la forme donnée au vase, d'après sa restitution.

Plusieurs moulages d'inscriptions céramiques découvertes à Lezoux ont été adressés à M. Héron de Villefosse par le docteur Plicque ; elles font connaître des noms de potiers, dont voici quelques-uns :

1) OFSACRI, en relief sur la panse extérieure d'un vase.

2) *SIICVNDINI* *Secundini*, grafitte.

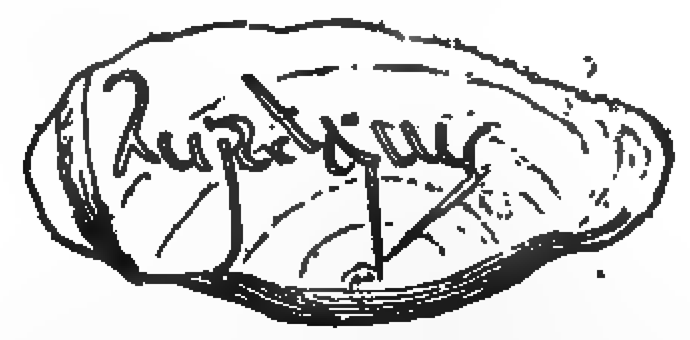


1. Schuermans, *loc. cit.*, n° 808 (BILICEDO F) à 812 ; cf. BILICATVS fréquent sur les poteries d'Auvergne. — Ce nom se présente ici sous la forme *Bilicedonus* et semble composé avec un autre nom ; on serait porté à lire en un seul mot *Vutlo-bilicedoni*.

3) *ARECVMBV* *Arecumbu*, grafitte.



4) *BVRDAFVS* *Burdafus ?*, grafitte.



5) *BAXSANTINOS*, *Baxsantinos*, grafitte sur le fond extérieur d'un vase noir qui doit être plus ancien que les précédents et d'une fabrication différente. Ce grafitte rappelle ceux que M. Bulliot a relevés sur les vases noirs du Mont-Beuvray.

Les monnaies trouvées au milieu des fabriques ruinées de Lezoux ne descendent pas plus bas que les règnes de Valérien et de Gallien. Il paraît donc certain que la destruction de ce grand centre céramique eut lieu au milieu du IIIe siècle de notre ère, c'est-à-dire au moment de l'invasion de Chrocus. On sait par Grégoire de Tours que ce barbare, à la tête de ses hordes d'Alemans, parcourut la Gaule à cette époque, ravageant tout sur son passage et détruisant jusqu'aux fondements les édifices anciens. L'Auvergne et, en particulier, le temple de Mercure au Puy-de-Dôme furent le théâtre de ses dévastations.

M. R. Mowat exprime la satisfaction qu'il a éprouvée en apprenant que les deux précieuses coupes en argent ciselé, de la collection Charvet, avaient été acquises par un amateur français, M. Dutuit.

M. le président annonce que l'administration du Musée du Louvre vient d'exposer dans le salon carré un tableau récemment acquis, représentant Apollon et Marsyas et connu depuis longtemps sous le nom de Raphaël de M. Moore.

Séance du 30 Mai.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, 3e série, t. VII, livr. 9. Roma, 1883, in-4°.

Bulletin de correspondance hellénique, 6e année, livr. 8 (déc. 1882), 7e année, livr. 1-4 (janvier-avril 1883). Athènes-Paris, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1882, 4e semestre, 1882. Poitiers, 1883, in-8°.

Liste of the membres of the Cambridge antiquarian Society, mai 1883, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1881-1882. Rouen, 1883, in-8°.

Correspondance.

Le R. P. Camille de la Croix prie la Compagnie d'appuyer, auprès de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, une demande d'acquisition du terrain des fouilles de Sanxay. La Société décide qu'une lettre sera écrite dans ce sens à M. le ministre.

Travaux.

M. de Laurière, associé correspondant, donne des détails sur les fouilles de Sanxay ; il en signale l'importance : les thermes offrent, grâce à leur remarquable état de conservation, un intérêt exceptionnel. M. de Laurière fait circuler et offre à la Compagnie des photographies prises par lui sur les lieux.

M. R. Mowat annonce la mort de M. Florian Vallentin, fondateur et rédacteur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. Le Président exprime, au nom de la Compagnie, les regrets qu'inspire ce triste événement.

M. Héron de Villefosse rend compte à la Société de sa visite aux arènes de la rue Monge. Dans la partie correspondant au couvent des dames anglaises, on a découvert récemment un *vomitorium* assez considérable, large d'environ 8 mètres et long de 30 mètres ; de distance en distance on remarque, dans la maçonnerie latérale de ce vomitoire, des niches dont on n'a pu encore reconnaître la destination.

M. Charles Robert ajoute que la partie fouillée dans ces derniers temps offre autant d'intérêt que celle qui a été recouverte en 1870.

M. Read annonce que la Commission municipale de la voirie a émis un vote favorable à la conservation des arènes.

Séance du 6 Juin.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone, réunion du bureau du samedi 5 mai 1883. Bône, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 162, mai 1883. Chartres, 1883, in-8°.

— *de la Société de Mulhouse*, avril à juin 1883. Mulhouse-Paris, 1883, in-8°.

— *de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. VII, nos 114, 115, 3e et 4e trimestres 1882. Orléans, 1882, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1882, t. XXXVI, in-8°.

Journal des Savants, mai 1883. Paris, in-4°.

Répertoire des travaux historiques, 1882, supplément-index, in-8°.

Babeau (Albert). *Une corporation d'arts et métiers à Troyes ; les tondeurs de grandes forces*. Troyes, 1883, in-8°.

— *Les correspondants de Grosley*. Troyes, 1883, in-8°.

Grellet-Balguerie. *Biographie et bibliographie*, Ribérac, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. Quarré-Reybourbon, présenté par MM. de Barthélemy et Aubert, sollicite le titre d'associé correspondant national à Lille. MM. Ul. Robert, Saglio et Prost sont désignés pour former la commission chargée d'examiner cette demande.

Travaux.

M. de Montaiglon, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Frossard, lit un rapport favorable ; on passe au scrutin et M. Frossard, ayant réuni le nombre de suffrages réglementaire, est élu associé correspondant national à Bagnères-de-Bigorre.

M. Héron de Villefosse fait les communications suivantes :

I. — « On a beaucoup parlé depuis quelque temps d'une inscription découverte à Si-Amor-Djedidi, localité située en Tunisie, à peu près à moitié chemin de Kairouan à Testour. Cette inscription, dont le texte a été communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans les séances du 30 mars et du 6 avril 1883, contient le nom d'une *colonia Zamensis*. Malheureusement ce texte important a été jusqu'ici très mal publié ; la copie communiquée au *Journal Officiel*[1], à la *Revue critique*[2], au *Bulletin critique*[3], au *Bulletin épigraphique de la Gaule*[4], est fort incorrecte. Grâce à l'obligeance de M. Letaille j'ai pu étudier un estampage qu'il a pris lui-même sur la pierre originale, et je crois bon d'insérer dans notre Bulletin une copie exacte de cette inscription :

PLVTONI · REG · MAG · SACR
C · PESCENNIVS · SATVRI · FILIVS · PAL · SATVRVS · CORNELIANVS
FLAM · PP · DIVI · HADRIANI · Q · PRAEF · IVR · DIC · IIVIR · QQ
COLONIAE · ZAMENSIS · O*b. hono*REM · FLAM · AMPLIATA HS · IIII · MIL
TAXATIONE · STATVAS · DVAS · POSVIT · ET · EPVLVM · BIS · DEDIT
ITEMQ ❦ · DEDICAVIT ❦ D · D ·

Plutoni reg(i) mag(no) sac(rum). G(aius) Pescennius, Saturi filius, Pal(atina tribu), Saturus, Cornelianus, flam(en) p(er)p(etuus) divi Hadriani, q(uaestor), praef(ectus) jur(e) dic(undo), duumvir q(uin)q(uennalis) coloniae Zamensis, o[b hono]*rem flam(onii) ampliata sestertium quattuor mil(libus) taxatione, statuas duas posuit et epulum bis dedit itemq(ue) dedicavit. D(ecreto) d(ecurionum).*

1. N° du 2 avril 1883.
2. N°s du 9 et du 16 avril 1883.
3. N° du 15 mai 1883.
4. T. III, p. 108.

« Comme on le voit, les principales corrections portent sur la seconde et la troisième ligne. Elles rectifient les noms, la filiation et l'état civil du dédicant ; elles permettent aussi de penser que le texte n'est pas, comme on aurait pu le croire, nécessairement postérieur à l'année 211, date de la mort de Sévère. En effet, à la seconde ligne, au lieu de :

C·EGNATIVS·SATVRNINVS·PRAESVVIVS·CORNELIANV[1]

il faut lire :

C·PESCENNIVS·SATVRI·FILIVS·PAL·SATVRVS·CORNELIANVS

et à la troisième ligne, au lieu de :

FLAM·P·P·DIVI·SEVERI·AVG.....

il faut lire :

FLAM·PP·DIVI·HADRIANI.....

Cette dernière mention prouve simplement que le texte a été gravé après l'année 138, date de la mort d'Hadrien. En outre, le *flamen perpetuus divi Hadriani*, fonctionnaire religieux de la *colonia Zamensis*, remet immédiatement en mémoire le fait que *Zama regia* avait été élevée au rang de colonie par Hadrien, comme l'atteste le surnom de *Aelia Hadriana* porté par cette colonie dans une inscription de l'année 322 (tabula patronatus), découverte à Rome sur le mont Cœlius, au milieu du XVIe siècle[2]. On lit à la 4e ligne de ce texte :

COLONI COLONIAE AELIAE HADRIANAE · AVG · ZAMAE REGIAE.

coloni coloniae Aeliae Hadrianae Aug(ustae) Zamae regiae.

« Sans discuter la question de l'identification de Si-Amor-Djedidi avec *Zama regia*, question qui sera traitée avec une compétence spéciale par M. Tissot, je tiens à rappeler qu'il n'est pas rare de rencontrer en Afrique, comme dans beaucoup d'autres pays, deux cités portant le même nom ; dans ce cas elles sont distinguées quelquefois l'une de l'autre par un surnom différent, surtout quand elles appartiennent à la même province. En voici quelques exemples :

1. Cette lecture est celle qui a été publiée dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 4e série, t. XI, p. 96 (1er trimestre 1883).
2. Mommsen, I. R. N. n° 6793 ; C. I. L., t. VI, n° 1686.

1) THVBVRSICVM BVRE, province proconsulaire, *Tebourrouk.*
THVBVRSICVM NVMIDARVM, Numidie, *Khemissa.*
2) TIPASA, Numidie, *Tifech.*
TIPASA, Maurétanie, *Tefaced.*
3) OPPIDVM NOVVM, province proconsulaire ?
OPPIDVM NOVVM, Maurétanie, *Duperré* (Aïn Khadra).
4) HIPPO REGIVS, Numidie proconsulaire, près *Bône.*
HIPPO DIARRHYTVS, province proconsulaire, *Bizerte.*

« De même que le surnom *Regius* avait été donné à une des deux villes appelées *Hippo*, pour la distinguer de l'autre *Hippo* surnommée *Diarrhytus*, ainsi le surnom *Regia* a été ajouté au nom d'une ville appelée Zama pour la distinguer d'une ou plusieurs autres Zama. Zama regia est, sans aucun doute, la ville où Juba avait mis à l'abri sa famille et ses trésors[1] ; son surnom prouve qu'il existait en Afrique au moins deux villes portant le nom de Zama.

II. — « M. Guégan fils a relevé en Tunisie, à Ghardimâou[2], localité située sur la rive du Bagradas, entre Thagaste (Souk-Arrhas) et Simitthu (Chemtou), une inscription dont voici le texte, d'après un estampage donné au Musée de Saint-Germain :

P · SEXTILIO · P · F
ARN · FELICI
FLAM · AVG · P · P ·
SACERDOTI · PRO
VINCIAE · AFRICAE
P · AVSINCLEIVS · TV
BERO · SEXTILIANVS
AVO · OPTIMO
OB · MERITVM

1. *Bell. Afric.*, c. XXXVI, § 91.
2. Diverses inscriptions provenant de ce point ont été publiées dans le *Bulletin critique*, 2e année, t. II, p. 58-60 ; 79 ; 377-379, et dans R. Cagnat, *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, 1er fasc., nos 248 à 250.

P(ublio) Sextilio, P(ublii) f(ilio), Arn(ensi tribu), Felici, flam(ini) Aug(usti) p(er)p(etuo), sacerdoti provinciae Africae,

P(ublius) Ausincleius Tubero Sextilianus avo optimo ob meritum[1].

« Je ne connais aucun exemple du gentilicum *Ausincleius;* ce doit être une forme de *Auruncleius.*

« L'intérêt de ce petit texte est tout entier dans la mention du *sacerdos provinciae Africae* qui était le premier de tous les prêtres de la province. Élu parmi les personnes les plus considérées et les plus riches, choisi parmi celles qui avaient occupé tous les emplois dans leurs cités[2] ou qui avaient obtenu le rang de chevalier romain, il présidait l'assemblée religieuse de la province réunie tous les ans à Carthage. Son emploi était annuel et, au moment de sortir de charge, il organisait à ses frais des jeux qui étaient appelés *ludi sacerdotales.* Les anciens prêtres provinciaux portaient le titre de *sacerdotales ;* les inscriptions d'Afrique en font connaître plusieurs, mais c'est la première fois qu'on trouve un texte relatif à un *sacerdos provinciae Africae,* c'est-à-dire gravé très probablement pendant l'année même de sa charge. »

M. Alex. Bertrand fait part à la Société de la nouvelle visite faite aux arènes de la rue Monge par les délégués du Conseil municipal de Paris. Plusieurs membres de l'Institut, MM. Alex. Bertrand, Deloche, Duruy, Léon Renier, Ch. Robert, avaient été convoqués pour donner leur avis. M. Kæmpfen représentait le ministère des beaux-arts. L'examen des ruines, qui prennent de plus en plus d'importance, a été très favorable à la conservation des arènes. MM. Deloche, Duruy, Ch. Robert, Alexandre Bertrand ont pris successivement la parole au nom de l'Académie des inscriptions et

1. Cette inscription est publiée, d'après une copie de M. Dufour, dans le *Recueil des notices et mémoires de la Société archéol. de Constantine,* 1882, t. XXII, p. 323.

2. Et sans doute parmi les flamines municipaux, comme le prouvent ce texte et plusieurs autres.

ont demandé que le plus ancien monument de Paris fût préservé de la destruction. Il a été décidé que M. le président du Conseil des ministres serait invité à venir lui-même se rendre compte de l'importance historique des arènes. La majorité des membres du Conseil municipal a paru comprendre l'intérêt national qui militait en faveur d'une décision favorable. Quelques membres ont seulement manifesté le désir que l'État contribuât par moitié à la dépense.

M. Bertrand présente ensuite à la Société six têtes en bronze et un masque également en bronze, découverts à quelques lieues de Compiègne, il y a une dizaine d'années, et faisant aujourd'hui partie de la collection Albert de Roucy. M. de Roucy consent à les céder au Musée de Saint-Germain moyennant un prix qui reste à débattre. M. Bertrand espère pouvoir les acquérir pour le Musée. Il donnera, dans une séance subséquente, les renseignements qui militent en faveur de cette acquisition. Il a cru devoir les soumettre préalablement à ses confrères.

M. Mowat rappelle que l'intervention de l'Académie des inscriptions et celle de la Société des Antiquaires de France ont puissamment contribué à faire comprendre au gouvernement et au Conseil municipal le grand intérêt qui s'attache à la conservation des Arènes de Paris.

M. Saglio présente l'estampage d'une stèle funéraire grecque provenant de Cyzique. Elle a été donnée il y a peu de mois au musée du Château Borely à Marseille par Clot-bey fils. Cette stèle est ornée d'un bas-relief divisé en deux registres. A la partie supérieure, le mort est représenté accoudé sur un lit, à côté duquel est une table à trois pieds chargée de mets ; un jeune garçon se tient debout à la tête du lit : c'est le sujet qu'on rencontre si souvent sur les monuments funéraires, on n'y trouve à signaler aucune circonstance nouvelle. La seconde scène est plus remarquable. On y voit un homme dansant, il est vêtu d'un ample manteau qui laisse tout le haut du corps découvert ; près de lui

est assise une joueuse de flûte. Dans ce personnage on doit sans doute reconnaître encore le défunt. Cette représentation apporte peut-être un argument à ceux qui cherchent dans les sujets semblables l'image des félicités d'une autre vie.

Entre les deux parties du bas-relief on lit cette inscription : ΙΩΝ ΔΑΟΥ ΑΠΑΝΤΙ ΧΑΙΡΕ (Ion, fils de Davus, à chacun salut). Le nom de Davus est communément celui d'hommes de condition servile, mais il peut avoir été porté par un homme libre. La formule ΑΠΑΝΤΙ ΧΑΙΡΕ est inusitée. Le mot ἅπας, ἅπαντος a été employé par les Attiques dans le sens du latin *unusquisque*.

Les caractères de l'inscription, aussi bien que le style des figures, ne permettent pas d'en faire remonter l'exécution plus haut que le IIIe siècle avant J.-C.

Séance du 13 Juin.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Estatutos de la associacion artistico-arqueologica Barcelonesa.

Revista de archivos, bibliothecas y museos, organo official del cuerpo facultativo del ramo, ano IX, n° 4. Madrid, 1883, in-8°.

Lefort (Louis). *Chronologie des peintures des catacombes de Naples.* Rome, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. Frossard écrit pour remercier la Société de son admission au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Courajod place sous les yeux de la Société la photographie d'un médaillon de terre cuite peinte, représentant un homme en buste et appartenant au South-Kensington Museum. Cette sculpture, dont il a été déjà question ici, en

1882, forme très certainement le pendant du médaillon de terre cuite représentant une femme en buste, précédemment signalé par notre confrère et gravé héliographiquement dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*[1]. Les deux œuvres semblent procéder de moulages pris sur des

1. Année 1882, p. 163.

morts et ensuite retouchés à l'ébauchoir. Comme on l'a vu par la notice explicative qui accompagne la tête d'homme dans le musée anglais, M. Robinson est arrivé, de son côté, à des conclusions analogues. La Société décide que la photographie présentée par M. Courajod mérite d'être reproduite dans le *Bulletin* pour être rapprochée de la gravure du médaillon de femme déjà publié. M. Ludovic Letrône, associé correspondant national à Ceton (Orne), se charge de dessiner les deux monuments.

M. Courajod ajoute que la trace des travaux préparatoires fournis par le moulage d'après nature est restée visible dans un trop grand nombre de sculptures pour qu'il puisse tenter en ce moment de les énumérer toutes. Le travail qu'il a entrepris sur certains monuments de la sculpture funéraire, à propos du masque de Henri II, exige encore de lui de longues recherches et de minutieuses constatations. Aujourd'hui, il ne citera, en France, que la tête de la statue de Louis de Brézé, étendu mort sur son tombeau dans la cathédrale de Rouen, et, en Italie, que le moulage levé sur le cadavre de Brunellesco, dont un plâtre est exposé au Musée de Berlin. Ce dernier monument est, avec le buste de saint Bernardin de Sienne, dont quelques épreuves ont survécu, l'exemple le plus probant de l'emploi du moulage dans les œuvres de la sculpture italienne du XVe siècle.

Séance du 20 Juin.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, t. II. Langres, in-8°.

— *de la Société archéologique de Touraine,* t. V, 1882, 1er et 2e trim. Tours, 1883, in-8°.

Fontenay (Harold de). *Epigraphie autunoise. Inscriptions du moyen âge et des temps modernes pour servir à l'histoire d'Autun.* Autun-Paris, 1883, in-4°.

Correspondance.

M. Casati, associé correspondant national à Orléans, écrit pour demander que des notices biographiques sur MM. le baron Davillier et Castellani, récemment décédés, soient insérées dans le Bulletin. Ces deux amateurs ne faisant pas partie de la Compagnie, il est passé à l'ordre du jour sur la proposition de M. Casati.

M. le baron Dard, présenté par MM. A. Maury et de Barthélemy, sollicite le titre d'associé correspondant national à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). MM. Ulysse Robert, de Lasteyrie et Courajod sont désignés pour former la commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

Travaux.

M. Bertrand annonce que les têtes de bronze récemment communiquées à la Compagnie (séance du 6 juin) viennent d'être acquises par le Musée de Saint-Germain. Ces têtes ont été trouvées vers 1873 sur le territoire de la commune de la Croix-Saint-Ouen, à six kilomètres de Compiègne. L'examen qu'il a eu occasion d'en faire depuis qu'elles sont en sa possession l'a conduit à penser qu'elles étaient de travail gaulois et qu'elles remontaient à une époque voisine de celle de la conquête.

M. Bertrand communique en outre une série de haches et de boucles provenant du département de l'Aisne qu'il a également réussi à faire entrer au Musée de Saint-Germain.

M. de Barthélemy, au nom de la Commission des impressions, lit un rapport concluant à l'insertion dans les Mémoires du travail de M. Courajod sur *Le buste dit du président d'Ormesson*. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Héron de Villefosse, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature du docteur Plicque, lit un rap-

port favorable; on passe au vote, et M. le docteur Plicque, ayant réuni le nombre réglementaire de suffrages, est proclamé associé correspondant national à Lezoux (Puy-de-Dôme).

Il est donné lecture par M. Mowat de la note suivante, envoyée par M. Sacaze, associé correspondant à Saint-Gaudens :

« Vers le milieu du mois de décembre dernier, M. Gourdon a trouvé deux fragments d'inscriptions antiques dans la vallée d'Aran, ancienne dépendance de la *civitas Convenarum;* il s'est empressé de me les communiquer, mais j'attendais, pour en parler, qu'il les eût publiés lui-même. M. Gourdon vient de leur consacrer une intéressante notice dans le dernier *Bulletin de la Société Ramond*, et je puis décrire à mon tour ces deux monuments épigraphiques, conservés aujourd'hui dans le cabinet de leur premier éditeur, à Luchon.

« L'un de ces marbres inscrits, haut de 0m18 et large de 0m243, se trouvait encastré dans la maçonnerie d'un contrefort de l'église d'Escugnan, à gauche du portail. Il ne reste plus que les deux premières lignes :

ILVRBERRıXO
. ANDEREXO
. . . .

« Il est difficile d'expliquer ce texte tronqué. « S'agit-il « d'une inscription votive ou d'une inscription funéraire? » demande M. Gourdon, et il se borne à poser la question. Je ne prétends pas la résoudre, mais je veux l'aborder.

« Le fragment appartenait à un cippe ; on voit encore, à la partie supérieure, la trace d'une corniche dont la saillie est de 0m02 : c'est la forme ordinaire des monuments votifs, très rarement employée pour les monuments funéraires.

« Sur le fragment supérieur d'un autre cippe, découvert à Tibiran et déposé dans la collection de M. d'Agos, on lit :

ILVRBE
ᵀIXON//
. . . .

« Voilà donc le même mot *Ilurberrixo*, *Ilurbe*[*r*]*ixon*[*i*], écrit sur deux cippes, en tête de la légende, à la place habituellement occupée par le nom de la divinité, dans les monuments votifs. *Ilurberrixo* peut être un datif comme *Ilurberixoni*, les règles de la déclinaison présentant souvent des variantes pour le même nom (ainsi *Arixo deo* et *Arixoni*). De ce nom, on peut rapprocher ceux de quelques divinités connues : *Iluro*, *Ilumber*, *Ilixo* et, pour la terminaison, *Baicorrixo*.

« Toutes ces considérations me font supposer que *Ilurberrixo* est aussi un vocable divin.

« Je verrai dans *Anderexo* le nom de la personne qui dédie le monument, probablement une femme. Nous trouvons, en effet, dans les inscriptions des Pyrénées, une *Andere filia*, à Martres-Tolosanes, une *Anderex filia*, à Caubous, une *Andere* ou *Anderex filia*, à Montsérié, une *Andereni filiae*, à Larcan, une *Andereseni matri*, à Luchon, et une *Anderitia filia*, dans le Haut-Comminges. La forme du nominatif *Anderexo* ne présente rien d'anormal. Ne lit-on pas, par exemple, *Nescato uxor*, sur un marbre de Saléchan ?

« Nous ne possédons que les deux premières lignes du texte ; la filiation d'*Anderexo* et la formule votive se trouvaient à la suite, et la légende entière, si je ne me trompe, avait une rédaction semblable à celle-ci, relevée sur un autel de Saint-Plancard et conforme, d'ailleurs, à la plupart de nos inscriptions votives :

SVTVGIO
GEREXO
CALVI · F
V · S · L · M

« A Sutugius, Gerexo, fils de Calvus, avec empressement « et reconnaissance, en acquittement de son vœu. »

« Le second monument publié par M. Gourdon était noyé dans les substructions de la chapelle romane de Gésa ; c'est un fragment de cippe votif, haut de $0^{m}175$ sur $0^{m}10$ de largeur :

. . . .
L · POM

PAVLINIA
NVS·V·S·L·M

« A ....., L(ucius) Pom(peius) Paulinianus acquitte son vœu « avec empressement et reconnaissance. »

« Le marbre est mutilé à la partie supérieure, celle qui contenait le nom divin ; il reste seulement quelques traces de lettres au-dessus de la ligne L · POM. Je lis *Pom(peius)*, parce que ce nom se rencontre fréquemment dans l'épigraphie des Pyrénées, en souvenir de Pompée. C'est ce général, on le sait, qui fonda *Lugdunum Convenarum*, en 72, après la pacification de l'Espagne, et le pays d'Aran dépendait de la cité des Convènes.

« Les villages d'Escugnan et de Gésa sont situés dans le voisinage des thermes d'Artias où l'on a recueilli, il y a une vingtaine d'années, quelques monnaies romaines et un fragment de cippe, encore inédit, portant les quatre lettres NYMP(*his*). Gésa se trouve à 8 kilom. S.-O. des sources de la Garonne, puisque l'on est convenu de donner ce nom à deux petites excavations d'où émergent deux filets d'eau presque imperceptibles, sous le gazon, tandis que le beau ruisseau de Ruda, sorti des lacs de Sabourédo, a fait un trajet de plus de 12 kilomètres, quand il reçoit, près de Trédos, la Garonne, tout petit ruisseau dont le parcours est jusque-là de 3 kilomètres à peine... »

M. Saglio fait passer sous les yeux de ses confrères un fragment de bijou en or émaillé, où l'on voit représenté, sur un fond d'émail bleu étoilé d'or, la figure de saint Joseph tenant dans ses bras l'enfant Jésus.

L'enfant est nu ; il touche de sa main gauche la barbe de saint Joseph ; dans la droite il porte le globe surmonté d'une croix. Le saint, caractérisé par la baguette que termine un bouquet de lis, est vêtu d'une tunique émaillée de vert et d'un manteau coloré par places d'un émail rouge aventuriné. Ces émaux sont translucides. Une partie du manteau, les cheveux, la baguette sont en or sans émail. Le visage du saint, sa barbe, ses mains, toute la figure de l'enfant Jésus sont en émail blanc opaque et, c'est ce qui fait le principal

intérêt du bijou, le modelé dans ces parties n'a pas été obtenu par le repoussé du métal, mais au moyen de la couleur blanche, fort épaisse ; le faire en est large et souple. Au contraire le travail des autres parties accuse une certaine inexpérience. Il semble que l'on n'ait pas devant soi l'œuvre d'un orfèvre, mais d'un sculpteur s'essayant à faire un bijou et réussissant tout d'abord dans les morceaux qu'il a exécutés le plus hardiment.

Par son style, ce bijou remonte à la dernière partie du xv[e] siècle. Il appartient actuellement à M. le curé de la Madeleine et a été communiqué à M. Saglio par M. Froment-Meurice.

M. l'abbé Thédenat communique un fragment de sarcophage qui était autrefois devant la porte de l'église Notre-Dame-de-Nazareth, appartenant aux moines de Saint-Victor, au Luc (Var). Il est aujourd'hui conservé dans le jardin de l'hôpital de la même localité.

« La face antérieure est strigilée. Sur un des côtés on a représenté la chasse du sanglier de Calydon : un chasseur debout, armé d'un épieu, et un chien attaquent le sanglier. Un homme cherche un refuge sur un arbre ; derrière le chasseur sont deux autres personnages debout, au repos.

« Le côté gauche du sarcophage a disparu.

« Sur le rebord supérieur était gravée une inscription métrique, vraisemblablement composée de trois vers, dont on peut déchiffrer quelques lambeaux ; le premier vers, gravé sur le côté gauche, a disparu ; le second est sur la face antérieure ; le troisième, sur le côté droit, au-dessus de la chasse au sanglier ; cette inscription a été publiée, mais sans restitutions, par M. de Bonstetten[1], d'après une copie de M. Aube, notaire au Luc :

. . . .
. . ACONIVSINVALI ////////// NIANESE ♤
. . . . . QVEMDEDERATCVRSVMFORT. . . . .

1. *Carte archéologique du Var*, p. 25, v° Luc (le).

. . . . *[laedant]* (?)

. . *aconius invali[dum infortu]nia ne se.*

[Vixi et] quem dederat cursum fort[una peregi].

« Le dernier vers a été emprunté à Virgile (*Æn.*, l. IV, v. 653). »

M. Flouest, associé correspondant national, présente des reproductions en fac-similé (grandeur de nature), par voie d'estampage, de deux pierres tombales par lui décrites et expliquées dans sa monographie épigraphique du canton de Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), qui sera prochainement publiée.

La plus ancienne dont la partie supérieure a malheureusement disparu, est rentrée, il y a peu d'années et après bien des vicissitudes, dans l'église de Bures-les-Templiers, village où existait une commanderie ressortissant au grand prieuré de Champagne établi à Voulaines, à 16 kilomètres en aval, dans la vallée de l'Ource. Elle représente sous une arcade trilobée un chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem armé de pied en cap. Malgré le séjour prolongé de cette pierre sur un ruisseau auquel elle servait de passerelle, les détails de l'armure se laissent reconnaître et sont très intéressants. Ils caractérisent bien le système adopté au commencement du XIV[e] siècle et qui devait bientôt conduire à l'*armure de plates*.

M. Flouest est parvenu à rétablir, dans ses parties altérées, l'inscription bordant la pierre. Elle se lit ainsi :

..... s : conmandeours : de : Bures : li : quel : trespassa : lan : de : grace : m : || c : c : c : cinquante : trois : le : || iour : devant : la : feste : sainte : croix : en : septembre :

Il est vraisemblable que cette pierre tombale est celle de Guillaume de Fougereulle. Des documents conservés aux archives de la Côte-d'Or établissent qu'il a été le dernier commandeur de Bures, la commanderie étant entrée après lui dans la dotation du grand prieur de Voulaines, où elle a été maintenue jusqu'à la révolution. Or, il est positif que Guillaume de Fougereulle est devenu commandeur en 1348; puisqu'il a le *dernier* exercé directement cette charge et que le commandeur pour lequel a été gravée la pierre dont il

s'agit, est décédé en 1358 ; il n'est pas téméraire de penser que c'est son effigie qu'on y retrouve.

La seconde pierre tombale est conservée dans une salle basse à voûte d'arête, dite salle du chapitre, faisant partie des bâtiments de l'ancienne chartreuse de Lugny. Cette chartreuse, autrefois au diocèse de Langres, constitue aujourd'hui l'un des hameaux de la commune de Leuglay (Côte-d'Or).

L'épitaphe, rédigée en vers léonins, nomme Jehan de Gohenans, qui, après avoir couru la carrière militaire, acheva sa vie dans la retraite sous l'habit de saint Bruno. Il combla la chartreuse de tant de biens, qu'on a pu, dit un obituaire, le considérer comme son second fondateur.

Son épitaphe est ainsi conçue :

Ci gist frere Jehan de Gohenans
Noble chlr en son temps
qui vint et quatre ans a || *porté*
cest habit en humilité ||
En décembre derrenier iour
rendi l'ame a son creatour
mil quatre cens et ung || *aussi*
Dieu lui face vraye mercy

Un phylactère, qui se déroule de chaque côté du corps et passe sous le bras droit, porte ce distique bien connu :

Non desperetis vos qui peccare soletis
exemploque meo vos reparate deo,

auquel l'ordonnateur de l'œuvre a cru devoir ajouter *et salvi eritis*, afin sans doute de rendre plus homogène le rythme métrique qu'il avait adopté pour l'inscription funéraire.

Le dessin de l'effigie du défunt est d'une distinction rare. Les plis de son froc sont disposés très justement et très élégamment ; les épaules, les bras, les mains jointes sont bien en place ; la figure est si vivante qu'elle donne l'impression (trompeuse sans doute) d'un portrait. Cette effigie est évidemment l'œuvre d'un artiste de mérite et on se rappelle tout naturellement, en l'étudiant, qu'après son mariage avec

Marguerite de Flandre, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, avait amené dans sa capitale de Dijon une petite colonie d'artistes flamands, parmi lesquels Claux-Sluter qui doit au *Puits de Moïse* une grande célébrité. La chartreuse de Lugny n'étant qu'à soixante-cinq kilomètres de Dijon, il ne serait point extraordinaire que ses moines, si justement soucieux d'honorer la mémoire de Jean de Gohenans, eussent confié à un des sculpteurs du duc le soin d'exécuter sa dalle funéraire.

Deux écussons, chargés d'une croix engrêlée qui se reproduit aux quatre angles de la pierre, soulèvent une question de quelque difficulté. Ce ne sont ni les armes de la famille de Gohenans, ni celles de la chartreuse de Lugny. Il semble du reste que cette croix, bien que très visible encore, ait été anciennement l'objet de quelque entreprise destinée à la dissimuler sous le mastic coloré qui remplissait à l'origine tous les creux de la pierre. L'effigie et l'inscription ayant échappé à toute atteinte pendant la période révolutionnaire, il est permis de croire que ce travail de demi-érosion a eu précisément pour cause la reconnaissance tardive d'une erreur qu'on aura cherché à réparer.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Un des explorateurs de la Tunisie, M. Poinssot, m'a remis l'estampage d'un fragment d'inscription qu'il a découvert à l'Henchir-Belait, sur le bord sud de la Sebka-el-Koursia, à 10 kilomètres environ de l'Henchir-bou-Ftis. L'Henchir-Belait portait dans l'antiquité le nom de *civitas Tepeltensis*, comme le démontrent plusieurs textes relevés par M. Poinssot. Ce fragment est assez difficile à lire, parce que toutes les lettres sont coupées en deux par un sillon horizontal assez profond :

MAX
NOBILISSIMO
CAES · ET D N
IMP·CAES·C·IVLI·VERI

« Ce fragment ne peut se rapporter qu'à *C. Julius Verus*

Maximus, fils de *Maximinus*, et doit se compléter au moins ainsi :

c. iulio vero MAX
imo NOBILISSIMO
CAES · ET DN
IMP·CAES·C·IVLI·VERI
maximini invicti
pii felicis aug.
filio

« Une borne milliaire de Thamugadi (C. I. L., t. VIII, n° 10203) peut servir de base à cette restitution, mais il est impossible d'indiquer les titres de Maximinus qui suivaient le mot *aug.* et fournissaient les éléments chronologiques nécessaires pour dater le texte. C'est entre les années 235 et 238 que ce monument a été élevé. En l'année 238, au moment où le vieux proconsul Gordien se fit proclamer empereur, les lettres ont été mutilées par des barres horizontales qui les coupent en deux. Ordinairement les noms de Maximinus et de son fils Maximus ont été martelés sur toutes les inscriptions publiques dans l'intérieur de la province proconsulaire, mais le reste du texte est demeuré intact. Pour l'inscription de l'Henchir-Belait, on a procédé autrement ; le texte tout entier a été *biffé*. — Sur plusieurs inscriptions de l'Afrique proconsulaire, après la défaite des Gordiens par Capellien, les noms de Maximinus et de Maximus ont été rétablis, quelques jours après avoir été martelés, de sorte qu'on peut les lire, en plus petits caractères, dans le creux même produit par le martelage. »

M. Héron de Villefosse communique ensuite une inscription funéraire inédite, découverte, en 1882, à Arlaines près Vic-sur-Aisne, et conservée aujourd'hui à l'hôtel de ville de Soissons (Aisne) :

« Cette inscription est gravée sur une pierre calcaire assez tendre qui a été malheureusement brisée en plusieurs morceaux. Les trois principaux fragments ont été conservés et

contiennent le texte presque en entier, sauf le nom du défunt dont il ne reste que les deux dernières lettres :

. . . VS·SECCI·F·*a*RVERNV
S·EQVES·ALAVONTIORVM
AN·XXV· STIPEND
VII· H S EST

. . . *us*, *Secci f*(*ilius*), *Arvernus, eques ala*[*e*] *V*[*oc*]*ontiorum, ann*(*orum*) XXV, *stipend*(*iorum*) VII. *H*(*ic*) *s*(*itus*) *est.*

« Le texte est entouré d'un encadrement. Comme on le voit, c'est l'épitaphe d'un cavalier appartenant à l'*ala Vocontiorum*, car il paraît certain qu'il faut corriger VONTIORVM en VOCONTIORVM. L'*ala Vontiorum* est tout à fait inconnue, tandis que l'existence de l'*ala Vocontiorum* est attestée par plusieurs inscriptions.

« Le défunt est Arverne, *Arvernus*. Il ne faut pas s'étonner de le trouver incorporé dans l'ala Vocontiorum : dans les *alae* et les *cohortes* il y avait des gens de toute nationalité. Une inscription conservée au Musée de Bonn fait connaître un Trevire, *Treverus*, qui était également *eques ala*[*e*] *Vocontiorum*[1]. Les textes funéraires des cavaliers auxiliaires portent très fréquemment EQVES·ALA au lieu de EQVES·ALAE[2].

« L'*ala Vocontiorum* fit partie de l'armée de Bretagne : on lit, en effet, dans une inscription d'Hemmen-Indoornik, le nom d'un décurion de cette ala ainsi qualifié :

. . . . . DEC·ALAE·VOCONTIOR
EXERCI*t*VVS·BRITANNICI·

. . . . . *dec*(*urio*) *alae Vocontior*(*um*), *exercituus Britannici*[3].

« Cette mention est confirmée par un autre texte découvert en Angleterre, en 1783, près de Newstead, Roxburgshire : il est gravé sur un autel votif élevé par Aelius Marcus

DEC·ALAE AVG
VOCONTIO*r*

dec(*urio*) *alae Aug*(*ustae*) *Vocontior*(*um*)[4].

1. Brambach, I. R. n° 161.
2. Cf. Brambach, I. R. n° 161, 1227, 1228, etc.
3. Brambach, I. R., n° 67.
4. C. I. L., t. VII, n° 1080.

« Or, l'inscription du Musée de Soissons a été trouvée à Arlaines, point situé précisément sur la route que devaient suivre tous ceux qui de Gaule et d'Italie se rendaient en Bretagne : cette route aboutissait à Gessoriacum (Boulogne) où stationnait la flotte de Bretagne et où s'embarquaient naturellement les troupes envoyées dans cette province. Peut-être peut-on expliquer ainsi la présence de ce cavalier à Arlaines et supposer qu'il est mort en route, en se rendant à son poste.

« Il ne faut pas oublier toutefois que le lieu appelé Arlaines, aujourd'hui complètement inhabité, était, à l'époque romaine, un centre assez important dont les vestiges sont encore apparents[1]. Il pouvait y avoir là un *praesidium ;* la position eût été admirablement choisie. A l'endroit même où l'embranchement d'Augustomagus (Senlis) se détachait de la grande route de Mediolanum (Milan) à Gessoriacum (Boulogne[2]), ce poste aurait servi à surveiller les deux voies ; il aurait eu en même temps pour objectif la protection du passage de l'Aisne qui se trouvait tout près de là, à Vic-sur-Aisne ; placé un peu en avant de Soissons en venant de Boulogne, il pouvait également, à un moment donné, couvrir Soissons et arrêter l'ennemi. On comprendra l'importance de cette protection, si on se rappelle que Soissons possédait des manufactures d'armes mentionnées dans la *Notitia Dignitatum*[3].

« Il est impossible, du reste, de savoir si ce cavalier est mort accidentellement en passant par Arlaines ou s'il faisait partie de la garnison d'un poste établi sur ce point : de nouvelles découvertes nous l'apprendront peut-être. Entré au service à dix-huit ans, il est mort à vingt-cinq ans, après être resté sept ans sous les drapeaux. »

1. Voir à ce sujet Pêcheur, *Rapport sur les fouilles d'Arlaines, près de Fontenoy (Aisne)*, Laon, 1851, in-8° avec une planche.

2. *Itinerarium Antonini*, éd. Parthey et Pinder, n°s 356 à 363.

3. *Occ.* IX, 35, p. 146 de l'éd. Seeck. Quoique le mot qui suit *Suessionensis* soit effacé, il est certain que c'était un mot indiquant une fabrication d'armes, soit *scutaria*, soit *loricaria*, etc., puisque l'énumération dans laquelle est comprise la ville de Soissons s'applique aux fabriques de la Gaule.

Séance du 27 Juin.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Annales de l'Académie de Mâcon, 2e série, t. IV. Mâcon, 1883.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 2e série, t. XI, livr. 2. Béziers, 1883, in-8°.

— *de la Société philomatique vosgienne*, 8e année, 1882-83. Saint-Dié, 1883, in-8°.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, t. XIX de la 5e série (XLVI de la collection). Troyes, 1882, in-8°.

Revue africaine, XXVIIe année, n° 15, janvier-février 1883. Alger, 1883, in-8°.

Barthélemy (A. de). *Monnaies gauloises inédites et rectifications*. (Extrait de la *Revue numismatique*, 3e trim., 1883.)

Gachard. *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, t. V. Bruxelles, 1882, in-8°.

Rossi (le commandeur G.-B. de). *Bullettino di archeologia cristiana*, 4e série, 1re année. Roma, 1882, in-8°.

Tourret (G.-M.). *Notes sur quelques antiquités chrétiennes existant dans les musées du midi de la France*. Paris, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. Michel, président de la Société archéologique du Gâtinais, demande l'échange des publications ; sa lettre est renvoyée à M. le bibliothécaire archiviste.

M. Delahaut, de Charleville (Ardennes), sollicite le titre d'associé correspondant. L'examen de sa demande est renvoyé à une séance ultérieure.

Travaux.

Par l'entremise de M. Chabouillet, M. Boucher de Molandon, associé correspondant de la Société, membre non

résidant du Comité des travaux historiques, fait hommage à la Société des Antiquaires de France d'un exemplaire en bronze de la médaille gravée, sous sa direction et à ses frais, en mémoire de la restauration de la Salle des Thèses de l'ancienne université d'Orléans.

M. Chabouillet, suppléant au silence modeste de M. Boucher de Molandon dont le nom ne paraît pas sur cette médaille, rappelle que notre confrère l'archéologue orléanais a été l'un des principaux instigateurs de l'acquisition de l'édifice en question ainsi que de sa restauration, à laquelle il a largement contribué de ses deniers. On le sait du reste, M. Boucher de Molandon est coutumier de faits de ce genre ; c'est lui qui a institué des prix quinquennaux décernés par la Société archéologique et historique de l'Orléanais dont il a été souvent le président.

M. l'abbé Thédenat communique, de la part de M. de Laigue, consul de France à Livourne, la photographie de deux chapiteaux romains historiés, encastrés dans une muraille, à Pise. Un de ces chapiteaux représente Jupiter entre deux Victoires dont l'une tient une couronne, l'autre un trophée. Sur le second chapiteau on voit Harpocrate également entre deux Victoires, dont l'une tient une palme et l'autre une couronne.

M. Courajod fait la communication suivante :

« En 1875, j'ai présenté à la Société une tête d'homme sculptée en pierre qui venait d'être donnée au Musée du Louvre par M. Edmond Bonnaffé, après avoir été très admirée à l'exposition rétrospective organisée en 1874 au profit des Alsaciens-Lorrains[1]. Cette pièce était désignée au catalogue de cette exposition comme une *Tête d'apôtre* venant de l'une des statues de la Sainte-Chapelle. Notre confrère M. Robert de Lasteyrie ayant bien voulu me demander sur ce monument un article destiné à être inséré dans une revue qu'il dirige, j'ai dû me livrer à une recherche approfondie des origines de la sculpture entrée au Louvre en 1875. Il résulte,

1. *Gazette des beaux-arts*, tome X, 2e période, p. 302, octobre 1874.

d'une part, d'une étude très attentive des statues restaurées de la Sainte-Chapelle et, d'autre part, des communications obligeamment fournies par MM. Bœswilwald et Geoffroy-Dechaume, ainsi que des renseignements transmis, de très bonne grâce et avec la plus entière bonne foi, par le généreux donateur, que la tête actuellement au Musée du Louvre provient effectivement de la Sainte-Chapelle, mais que c'est une copie exécutée par l'un des artistes restaurateurs de cet édifice[1]. »

M. Ramé présente deux bagues mérovingiennes en cuivre





trouvées à Melle (Poitou), et ornées de monogrammes.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1883.

Séance du 4 Juillet.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, 28 novembre 1882 au 20 mars 1883. Toulouse, 1883, in-4°.
— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. X, 3e livr. Périgueux, 1883, in-8°.

1. Voyez un article de M. Robert de Lasteyrie inséré en 1883 dans la *Gazette archéologique*, 8e année, p. 164 à 168.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XIII, 1re livr. Toulouse, 1883, in-4°.

— *et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXI. Chambéry, 1883.

Recueil de la commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure, et Société d'archéologie de Saintes, 2e série, t. II, 12e et 13e livr., VIe de la collection. Saintes, 1883.

Choisy (A.). *Études sur l'architecture grecque; première étude : l'Arsenal du Pirée, d'après le devis original des travaux.* Paris, 1883, in-4°.

Salisbury (Stephen). *A partial index of the proceedings of the American antiquarian Society from its foundation in* 1812-1880. Worcester-Massachusetts, U. S. A., 1883.

Correspondance.

M. le docteur Plicque écrit pour remercier la Compagnie de son admission au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Egger offre, de la part de M. Choisy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, un mémoire sur l'arsenal du Pirée.

M. Mowat signale une inscription grecque conservée au Musée d'Avignon et inexactement publiée par Mérimée[1]. Il en présente une copie fidèle d'après un estampage de feu le capitaine Colson, de l'Académie du Gard, communiqué par M. Maxe-Werly.

ΤΙΒΕΡΙΟΝ ΚΛΑΥΔΙΟΝ ΔΡΑΚΟΝΤΟΣ ΥΙΟΝ ΚΥ
ΡΕΙΝΑ ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΝ ΠΑΛΑΙΟΠΟΛΕΙΤΑΝ
ΚΛΑΥΔΙΑ ΜΝΑΣΑΓΟΡΑ ΘΥΓΑΤΗΡ ΘΕΟΝΙΣ ΦΥ
ΣΚΙΑ ΤΟΝ ΑΝΔΡΑ ΕΥΝΟΙΑΣ ΕΝΚΑ ΚΑΙ ΦΙΛΟΣΤ[οργιας].

L'inscription est consacrée à la mémoire de Tiberius Claudius Antipater, fils de Draco, tribu Quirina, originaire de Paléopolis, par sa fille Claudia Mnasagora et par sa femme

1. *Notes d'un voyage dans le Midi*, t. I, p. 159.

Théonis Fuscia. Ce texte est intéressant en ce qu'il nous apprend que la ville de Paléopolis en Achaïe était, à l'époque romaine, inscrite dans la tribu Quirina ; il paraît avoir échappé aussi bien aux éditeurs du *Corpus inscriptionum graecarum* qu'à ceux du *Corpus inscriptionum latinarum*.

M. Héron de Villefosse fait observer que le Musée d'Avignon contient un certain nombre de monuments étrangers à la Gaule et entre autres plusieurs stèles grecques provenant de la collection Nani, de Venise. Le marbre signalé par M. Mowat pourrait avoir fait partie de cette collection. Il peut aussi avoir été acheté à quelque négociant de Marseille ou à un capitaine de navire : le Musée d'Avignon a fait de fréquentes acquisitions dans cette ville.

M. Egger fait observer que le texte de cette inscription présente des formes appartenant au dialecte dorien.

M. Saglio fait circuler une plaque d'émail sur laquelle il croit reconnaître le portrait du cardinal d'Amboise.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après un manuscrit du président Bouhier, une inscription funéraire métrique, attribuée à Chanac (Lozère). Voici comment s'exprime le président Bouhier : « Inscription qui m'a été donnée par M. le « chevalier de Saint-Point, comme l'ayant vue à Chanac, « bourg du Givaudan, sur une pierre déterrée en 1727, dans « des débris d'un ancien édifice où on trouva aussi plusieurs « urnes :

SALVE SANCTE ITERVM IVLI SALVETE RECEPTI
CARI ITERVM CINERES ANIMAEQVE VMBRAEQVE TVAE NVNC
QVAS SEMPER RECOLAM SOLEMNIBVS OPTIME VOTIS
DVM MEMOR IPSE MEI DVM SPIRITVS HOS REGET ARTVS

« Le nom Receptus était assez commun chez les Romains. »

Le président Bouhier prend *recepti* pour un nom. Il se trompe ; les formules qui suivent sont au singulier et indiquent que l'épitaphe était celle d'un seul personnage : Iulius ; *recepti* et *cari* sont des adjectifs se rapportant au mot *cineres*.

Salve, sancte iterum Iuli, salvete, recepti
Cari iterum cineres, animaeque umbraeque, tuae nunc,
Quas semper recolam solemnibus, optime, votis
Dum memor ipse mei, dum spiritus hos reget artus.

Le dernier vers est emprunté à Virgile (*Æn.*, l. IV, v. 336).

Séance du 11 Juillet.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Archeological Institute of America; fourth annual report of the executive commitee, 1882-83. Cambridge, 1883, in-8°.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, IIIe année, 3e, 4e et 5e livr., in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* n° 163, juin, 1883 ; procès-verbaux. Chartres, 1883, in-8°.

Journal des Savants, 1883, in-4°.

Mémoires de la Société Eduenne, nouvelle série, t. II. Autun, 1882, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de la Morinie,* t. XVIII, 1882-1883. Saint-Omer, 1883, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, t. V, 1er fasc. Chalon-sur-Saône, 1882, in-4°.

Revista de archivos, bibliotecas y museos, organo oficial del cuerpo facultativo del ramo, segunda época, ano IX, nos 5 et 6. Madrid, 1883, in-8°.

Durand (Paul). *Monographie de Notre-Dame de Chartres : explication des planches*. Paris, Impr. nat., 1881, in-4°.

Guilhermy (F. de) et Lasteyrie (R. de). *Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe*, t. IV ; *ancien diocèse de Paris*. Impr. nationale, 1883, in-4°.

Philipps (Henry). *A brief account of the more important public collection of American archeology in the United-States*, in-8°.

Rey (E.-G.). *Sommaire du supplément aux familles d'Outremer*. Chartres, Durand, 1881, in-8°.

Correspondance.

M. le président annonce la mort de M. Édouard Fleury, associé correspondant, et exprime les regrets que cette perte cause à la Compagnie.

Travaux.

M. Schlumberger donne lecture d'un mémoire relatif aux *représentations de la Vierge et des Saints sur les sceaux byzantins.* — M. Demay demande à M. Schlumberger de préciser autant que possible la date des sceaux sur lesquels se trouve représentée la Vierge dite byzantine ; il ajoute qu'il serait intéressant d'en reproduire les types les plus caractéristiques. — M. Schlumberger répond que les sceaux sur lesquels se trouve cette représentation appartiennent aux xe, xie et xiie siècles. — Le travail de M. Schlumberger est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 18 Juillet.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Cessac (P. de). *Une sépulture double de l'époque de la domination romaine au village des Chaudes, commune d'Arrênes (Creuse)*, in-8°.

— *Un trésor des monnaies des comtes de la Marche et leur atelier monétaire de Bellac.* Paris, Rollin, 1882, in-8°.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat expose que, s'étant transporté au collège de Juilly avec quelques-uns de ses confrères de la Société des Antiquaires de France : MM. A. de Barthélemy, J. de Laurière, G. Schlumberger, A. Héron de Villefosse, il a été procédé à la reconnaissance du cœur de Henri II d'Albret, roi de Navarre, grand-père du roi Henri IV,

déposé dans l'abbaye de Juilly par Nicolas Dangu, ancien chancelier de Navarre, mort en 1567, abbé de Juilly. Après avoir reconnu la présence du dépôt, on l'a remis en place et on a scellé de nouveau la plaque en marbre qui ferme la niche. M. l'abbé Thédenat communique ensuite le texte d'une inscription rédigée par les soins de Nicolas Dangu et gravée sur cette plaque :

ICY GIST LE CVEVR DE TRES HAVLT, TRES EXCELLENT, ET TRES MAGNANIME PRINCE HENRY PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE NAVARRE, SEIGNEVR SOVVERAIN DE BEARN ET DE DONEZAN, DVC DE NEMOVRS, GANDIE, MONBLANC ET PENEFIEL, COMTE DE FOIX, BIGORRE, ET PERIGORT, SIRE DALBRET, VISCONTE DE LYMOGES, MARSAN, TVRSAN, GAVARDAN, NEBOVSAN, CASTELMORON, AILLAS ET MAREMPNES, PAIR DE FRANCE, GOVVERNEVR ET LIEVTENANT GN̄AL POVR LE ROY AV DVCHE DE GVIENNE, VILLE DE LA ROCHELLE ET PAYS DAVLNIS, QVI TRESPASSA A HAGETMAV EN CHALOCE, LE VINGT NEVFVIESME IOVR DV MOYS DE MAY, LAN MIL CINQ CENS CINQVANTE CINQ LEQVEL CVEVR MESSIRE NICOLAS DANGV EVESQVE DE MENDE, ABBE DE FOIX ET DE CE MONASTERE, CONSEILLER DV ROY, MAISTRE DES REQVESTES ORDINAIRE DE SON HOSTEL, ET CHANCEELIER DE NAVARRE A FAIT APPORTER ET ENTERRER EN CE LIEV, PAR CONGE ET PERMISSION DE TRES HAVLT, TRES EXCELLENT, ET TRES MAGNANIME PRINCE ANTHOINE PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE NAVARRE, SEIGNEVR SOVVERAIN DE BEARN, ET DE DONEZAN, DVC DE NEMOVRS, GANDIE, MONBLANC, PENEFIEL, VANDOSMOIS ALBRET, ET BEAVMONT, COMTE DE FOIX, BIGORRE, PERIGORT, MARLE, ARMAIGNAC, RODDETZ, ET CONVERSAN, VISCONTE DE LYMOGES, MARSAN, TVRSAN, GAVARDAN, NEBOVSAN, CASTEL MORON, AILLAS ET MAREMPNES, SEIGNEVR DANGHIEN, DE HAM, BOHAINC, BEAVREVEOIR, DVNQVERQVE, BOVRBOVRG, ET GRAVELIC, CHASTELLAIN DE LISLE, PAIR DE FRANCE, GOVVERNEVR

ET LIEVTENANT GN̄AL POVR LE ROY AV DVCHE DE GVIENNe
VILLE DE LA ROCHELLE ET PAYS DAVLNIS, ET DE IANNE
AVSSI PAR LA GRACE DE DIEV ROYNE DE NAVARRE, DVCHESse,
COMTESSE, VICONTESSE, ET DAME DESD̃ LIEVX, TERRES ET
SEGNEVRIES FEMME DVDICT SEIGNEVR ANTHOINE FILLE VNICQue
ET HERITIERE SEVLLE DVD̃ FEV SEIGNEVR HENRY ET ESPOVZe
DVD̃ SEIGNEVR ANTHOINE, PRIES DIEV POVR *lui*.

M. A. de Barthélemy rappelle que la Compagnie a été informée, il y a quelques années, d'une découverte de briques fort singulières faite à Neuvy-sur-Barangeon. Il annonce que M. de Cessac, associé correspondant national, offre d'envoyer à la Compagnie des briques analogues trouvées près d'Aubusson, à Palafeix, commune de Saint-Alpinien, et à la Vedrenne, même commune. Sur les unes on lit les légendes : TVRBATVS EST; — PANEM ET CIRCENSES; — DVRABO, etc. Sur les autres on relève les noms IVLIVS || CAESAR; — SPARTACVS, etc. Ces briques ont été fabriquées au XVIe ou au XVIIe siècle pour décorer les murs du château de Mazeau construit dans le goût italien.

Séance du 25 Juillet.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk Oldkyndighed og Historie udgivne af det kongelige nordiske Oldskrift-selskab, 1882-1883. Copenhague, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXX, serie terza; *Transunti*, t. XII, fasc. 11 et 12. Roma, 1883, in-4°.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 32e année, avril, mai, juin 1883. Saint-Omer, 1883, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IV, 3e livr. Saintes, 1883, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. V, livr. 1re et 2e. Brive, 1883, in-8°.

CHARMASSE (A. DE). *Une révolution dans la ville de Saulieu en 1409; épisode de l'histoire du XVe siècle*. Autun, Paris, 1883, in-8°.

FLOUEST. *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne*, 6e fasc. *Le tumulus du Bois-Bouchot à Chamesson* (*Côte-d'Or*). Chalon-sur-Saône, 1883, in-8°.

JULIEN-LAFERRIÈRE (l'abbé). *L'art en Saintonge et en Aunis*, t. I, n° 9. Toulouse, 1881, in-4°.

SCHLUMBERGER (G.). *Documents pour servir à l'histoire des thèmes byzantins; sceaux de plomb, inédits, de fonctionnaires provinciaux*. Paris, 1883, in-8°.

VAN ROBAIS. *Notes d'archéologie, d'histoire et de numismatique*, 8e série. Abbeville, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. des Robert, présenté par MM. Prost et de Barthélemy, sollicite le titre d'associé correspondant national à Nancy. MM. Michelant, Héron de Villefosse et Courajod sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Van Robais communique une série de photographies dont l'examen est confié à M. A. Bertrand.

M. le Président, au nom de M. Ulysse Robert, absent, lit un rapport sur la candidature de M. le baron Dard. On procède au vote, et M. le baron Dard, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).

M. l'abbé Thédenat fait la communication suivante :

« Les deux mosaïques dont je présente les dessins à la Compagnie ont été trouvées à Tabarka par le capitaine

adjudant-major Rebora. Ces dessins ont été exécutés par cet officier et envoyés par lui à M. Poinssot, de qui je les tiens.

« La première de ces deux mosaïques a été trouvée le 3 décembre 1882, au lieu dit la Vieille-Eglise, à Tabarka. Elle a été transportée, sans accident grave, de cet endroit dans le camp français. Elle est aujourd'hui dans le jardin de l'adjudant-major.

« Elle mesure 1m05 de hauteur sur 0m55 de largeur.

« On lit l'inscription :

P E L A G I V S
IN *monogramme* PA
du Christ CE

« Au-dessous de l'inscription est un personnage dans lequel notre confrère M. l'abbé Duchesne, à qui j'ai montré ce dessin, a reconnu un évêque. Pelagius porte la grande tonsure; il est revêtu de la *casula;* il est debout, devant son siège épiscopal, dans l'attitude de la prière solennelle. Des branches de feuillage, des fleurs et des oiseaux symbolisent le bonheur éternel dans lequel est entré le défunt. Il est représenté à la fois dans l'exercice de ses fonctions et en possession de la vie bienheureuse.

« La seconde mosaïque a été trouvée, le 22 décembre 1882, sous un sentier conduisant de l'ancienne ville au fort placé sur la colline qui domine le camp français.

Vaisseau.

CASTVLA · P
VELLA · ANN ·
XL·VIII·REDD
VI·IDVS·MAR
TIAS PROPER
ANS·KASTITA
TIS · SVME
RE · PREMI
A · DIGNA ·
MERVIT
IN MARC·IB

ILE CORONA
PERSEVERA
NTIBVS · TRIB
VET·DEVS GR
ATIA·IN PACE

Castula puella, ann(orum) quadraginta octo, redd(idit spiritum) sextum idus martias, properans kastitatis sumere premia digna; meruit innarc(ess)ibile(m) corona(m). Perseverantibus tribuet Deus gratia(m). In pace.

« Au-dessous de l'inscription est représenté un bœuf ou un veau marchant sur un sol couvert de fleurs.

« L'inscription est entourée d'une bordure formée de pyramides tronquées au sommet.

« Le vaisseau aux voiles déployées se rencontre souvent sur les tombeaux des premiers chrétiens. C'est le symbole de la traversée heureusement accomplie, de l'entrée au port. Le vaisseau est aussi le symbole de l'Église ; sa présence sur le tombeau atteste que le défunt en faisait partie[1].

« Je serais porté à regarder comme un veau l'animal qui est représenté au milieu des fleurs, au-dessous de l'inscription. Dans l'antiquité chrétienne, le veau servait souvent à symboliser le chrétien[2]. Placé ici, au milieu des fleurs, il représenterait l'âme jouissant du bonheur éternel.

« Il paraît que des démarches sont commencées pour faire entrer ces mosaïques au Musée du Louvre. Il est à désirer qu'on y réussisse. La première est d'un grand intérêt pour l'étude du costume ecclésiastique. Mais il faut se hâter ; chaque jour fait disparaître quelques-uns des cubes qui composent ces mosaïques ; celle de la vierge Castula, découverte depuis huit mois à peine, a déjà été fort maltraitée[3]. »

M. l'abbé Thédenat communique ensuite un fragment d'inscription funéraire conservé au Luc (Var). Ce texte a

1. Cf. Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, v° Navire.

2. Id., *ibid.*, v° Veau.

3. La mosaïque de l'évêque Pelagius est aujourd'hui au Musée du Louvre. Celle de Castula est complètement détruite.

été publié par Bonstetten[1], d'après une copie envoyée par M. Aube; mais il n'a pas été complété.

La pierre qui porte cette inscription servait d'autel dans l'église de Saint-Jacques, à Cagnosc, sur les limites du Luc et de Gonfaron. Elle est aujourd'hui dans le jardin de M. Aube, notaire au Luc.

Ses dimensions sont de 0m60 de hauteur sur 0m90 de largeur :

C · IVLIVS · SENECA · SIBI · ET . . *iulio s*
PERATO·PATRI·TVRPAE·NIGR*i* · *f. matri*
IVLIO · OPTATO · L · IVLIO · MA*ximo* . . *iu*
LIO · GRATO · FRATRIBVS . . . . .
F · PVLCHRAE · VXORI · C · *iulio sene*
CAE · F · IVLIAE · C · F · MATER*nae nept.*
ANIENSIBVS *pos.*

G(aius) Iulius Seneca, sibi et [..*Iulio S*]*perato patri*, *Turpae Nigr*[*i f*(*iliae*) *matri*],.. *Iulio Optato*, *L*(*ucio*) *Iulio Ma*[*ximo*,.. *Iu*]*lio Grato fratribus*, ... *f*(*iliae*) *Pulchrae uxori*, *G*(*aio*) [*Iulio Sene*]*cae f*(*ilio*), *Iuliae G*(*aii*) *f*(*iliae*) *Mater*[*nae nept*(*i*)], *Aniensibus*, [*pos*(*uit*)].

Cette inscription offre une intéressante particularité. Tous les membres de cette famille appartiennent à la tribu *Aniensis*. Au lieu de répéter, suivant l'usage, avec les noms de chaque individu, l'indication de la tribu, on a appliqué à tous l'adjectif *anienses* exprimé une fois pour toutes.

Il existe un petit nombre d'inscriptions dans lesquelles l'indication de la tribu est faite au moyen d'un adjectif; en voici quelques exemples :

Q. Ennius Papirius *Iustus*[2].

Q. Tullius Q. f. Arnensis *Florus*[3].

C. Murrius C. f. Arniensis *Foro Iuli Modestus*[4].

M. Mazard, associé correspondant à Neuilly (Seine), pré-

1. Bonstetten, *Carte archéologique du département du Var*, p. 23, v° Gonfaron.

2. *C. I. L.*, t. VIII, n° 4971.

3. *C. I. L.*, t. VIII, n° 5280; cf. les n°s 5281, 8466, 8504, 8857.

4. *C. I. L.*, t. VII, n° 38.

sente deux photographies de grès sculptés de l'époque gallo-romaine provenant de Vittel (Vosges) :

« Il y a environ une dizaine d'années, dit-il, ces sculptures furent rencontrées, ainsi que des substructions semblant appartenir à un édicule carré, dans des fouilles opérées pour la captation d'une source thermale qui fut conduite à l'établissement de Vittel. Dans sa notice sur ce bourg, l'abbé Chapiat dit qu'on déterra deux colonnes et d'autres antiquités qui lui font croire à l'existence d'un petit temple sur l'emplacement même de la source.

« La plupart de ces débris avaient disparu lorsque M. Bouloumié parvint à en retrouver quelques-uns, notamment une statue de femme nue, servant de linteau à la fenêtre d'une maison de Vittel, et une sorte de sphinx encastré dans un mur. Par ses soins, ces antiquités furent transportées dans l'établissement thermal dont il est le directeur ; c'est là qu'il eut l'obligeance de me les faire voir et qu'il voulut bien, sur ma demande, en faire photographier l'ensemble.

« En voici le détail :

« Une statue de femme en fort relief, dont le bras droit replié rappelle les figures en terre cuite, trouvées souvent aux sources thermales de Vichy et de Néris. Celle de Vittel pourrait donc être aussi une représentation du génie de la source, sortant de l'eau et tordant ses cheveux. La tête et les pieds sont tronqués ; mais, telle qu'elle est, la statue mesure encore 0^m70 de hauteur.

« La pièce la plus intéressante, et qui paraît inédite, est celle que, faute d'un meilleur terme, je désigne sous le nom de sphinx. En effet, la tête est celle d'une femme ; le corps, qui se prolonge horizontalement, est surmonté d'une sorte d'animal dont les pattes, celles d'un gros saurien, l'étreignent de chaque côté. La tête de l'animal, malheureusement mutilée, s'allongeait sur la coiffure de la femme, coiffure qui semble être un casque d'où s'échappent de grosses torsades de cheveux. Le modelé de cette tête féminine, qui ne manque pas d'expression, est assez soigné. On remarque ensuite une petite tête d'animal dont le

museau est cassé, peut-être celle d'une chèvre. Puis le chambranle d'une porte avec corniche. Enfin, deux grès avec traces d'une inscription trop incomplète pour en pénétrer le sens : VAR se lit très facilement ; et au-dessous sans doute un M, si les deux pierres appartiennent au même morceau.

« On a fait figurer sur la photographie une tête d'homme mourant ou mort, d'une grande vérité d'expression, les cheveux fouillés avec le plus grand soin. Ce morceau de sculpture en calcaire a été retiré d'un puits à Vittel, et, quoiqu'il ne soit pas antique, on l'a recueilli en raison de sa valeur artistique.

« D'autres antiquités, provenant également de la source thermale, avaient, disait-on, été transportées au Musée d'Epinal. Malgré les recherches obligeantes du conservateur, M. Voulot, on n'a pu retrouver qu'un autre grès et une tête de cheval en ronde-bosse, plus importante que la tête de chèvre citée plus haut. »

M. Flouest, associé correspondant, communique une lettre de M. E. Morel, associé correspondant à Carpentras, lui signalant l'existence dans sa collection d'un casque en bronze semblable à celui qui a été découvert en 1882 à Breuvannes (Haute-Marne), et qui vient d'être publié dans le dernier volume des *Mémoires* de la Société.

Le casque de M. Morel a été retiré, en 1873 ou 1874, du lit de la Marne, au cours de travaux de dragage exécutés à trois kilomètres de Châlons, en face de la gare de Coolus. Ce casque avait été placé, contrairement à l'avis de son possesseur, qui n'hésitait pas à le considérer comme gaulois, au milieu d'objets appartenant à l'époque gallo-romaine, lors de l'Exposition de 1878. Un dessin en avait été adressé au ministère de l'Instruction publique ; M. Flouest se propose de le rechercher.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« M. l'abbé Cérès, directeur du Musée de Rodez et associé correspondant de la Compagnie, m'a envoyé le dessin

d'une inscription romaine qui se trouve à Rodez dans la chapelle ruinée de Saint-Vincent, impasse Balestrière. Cette inscription est gravée sur un fût de colonne antique, utilisé dans la construction de ladite chapelle pour soutenir une arcade.

IMPER · CAES
C · VIB · TREB · GAL
LO PF · AVG PP $\overline{\text{M}}$ TRI
BIS CoS · PC · PP ET
IMP · CAES · C · VIB
AFIN · GALLo Ꞵ
*v*EID · VoLVSIAN
PPAVGPF$\overline{\text{M}}$ TRI
BIS · CoS PC · PP

« Il est probable qu'il faut lire : à la l. 8, PF$\overline{\text{M}}$TRP ; à la l. 7, *v*ELD ; à la l. 8, PFAVG PF$\overline{\text{M}}$TRP. — La hauteur des lettres est de 0,055 ; les points séparatifs sont triangulaires.

« *Imper(atori) Caes(ari) G(aio) Vib(io) Treb(oniano) Gallo, p(io), f(elici), Aug(usto), p(onti)f(ici) m(aximo), tr(ibunicia) p(otestate) bis, co(n)s(uli), p(ro)c(onsuli), p(atri) p(atriae)*

« *et imp(eratori) Caes(ari) G(aio) Vib(io) Afin(io) Gallo Veld(umiano) Volusian(o), p(io), f(elici), Aug(usto), p(onti)f(ici) m(aximo), tr(ibunicia) p(otestate) bis, co(n)s(uli), p(ro)c(onsuli), p(atri) p(atriae).*

« L'inscription, comme on le voit, est datée de l'année 252, c'est-à-dire de la seconde année du règne des empereurs Trébonien-Galle et Volusien. Eu égard à la forme du monument et au texte de l'inscription, il est fort probable que c'est une borne milliaire.

« Nous devons remercier particulièrement M. l'abbé Cérès d'avoir signalé ce texte, car l'épigraphie du pays des *Ruteni* est excessivement pauvre. En outre, le tracé de la voie de *Lugdunum* (Lyon) à *Burdigala* (Bordeaux) par *Segodunum* (Rodez)[1] est encore imparfaitement connu ; et si, comme

1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 300 et suiv.

nous le pensons, la colonne de Rodez est un des milliaires qui bordaient cette voie dans l'antiquité, l'intérêt qui s'attache à ce document devient par là même plus considérable. »

M. Héron de Villefosse dépose ensuite sur le bureau un dessin et des empreintes, et ajoute :

« J'ai reçu de notre confrère M. Demaison, archiviste de la ville de Reims, la copie des inscriptions d'un cachet d'oculiste découvert à Reims dans les premiers jours du présent mois de juillet. Presque en même temps M. Maxe-Werly, également notre confrère, m'envoyait le dessin de ce petit monument et les empreintes des inscriptions qu'il porte.

« Ce cachet est de forme à peu près carrée ; ses dimensions sont de 0m038 de côté et de 0m007 d'épaisseur environ ; il est en schiste verdâtre ; il ne porte d'inscriptions que sur deux de ses tranches (sur deux côtés contigus). Les deux autres tranches sont réglées et ont été préparées pour la gravure, mais ne l'ont point reçue. Ces inscriptions sont très nettes et ne présentent aucune difficulté de lecture ; d'ailleurs elles se rapportent à des maladies et à des médicaments connus et ne fournissent aucun renseignement nouveau. Le nom est celui de *Gneus Albinius Natalis*.

1) CN ALBINI NATALIS
DIAMIS AD DIATHES (THE liés)

2) CN ALBINI NATALIS
AVTHEMER AD IMP (THE liés)

1. *Gn(ei) Albini(i) Natalis diamis(os) ad diathes(es).*
2. *Gne(i) Albini(i) Natalis authemer(um) ad imp(etum).*

« Ce cachet a été trouvé par un ouvrier terrassier dans un faubourg de Reims, entre la porte de Betheny et la porte de Mars. Il est maintenant en la possession de M. Fruchart, marchand d'antiquités. C'est le 10e cachet de ce genre qui ait été découvert à Reims[1]. Il est intéressant de

1. Il a été acheté depuis par M. Hoffmann, antiquaire à Paris. [A. H. de V.]

constater que ces petits monuments se rencontrent dans l'est beaucoup plus fréquemment que dans les autres régions de la Gaule. »

M. G. Duplessis, président, lit ensuite un mémoire sur les différentes éditions de la Bible de Holbein. Ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 5 Septembre 1883.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. Paris, 1867 à 1880, in-8°.

— *de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3e série, t. 37, 1869-1878, in-8°.

Annuaires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 1881 à 1883, in-8°.

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXVIII, mai 1883. Saint-Pétersbourg, in-4°.

— *de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 49e, 50e, 51e années. Bruxelles, 1881, in-8°.

— *d'archéologie chrétienne* (édition française), 4e série, 1re année, livr. 4. Paris, 1882, in-8°.

— *du Comité des travaux historiques et scientifiques; archéologie*, année 1883, n° 1. Paris, 1883, in-8°.

— *de correspondance hellénique*, V-VI-VII, 7e année, mai-juin-juillet 1883. Paris, in-8°.

— *de la Diana*, t. XI, n° 9, mai-août 1883. Montbrison, 1883, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. X, 4e livr. Périgueux, 1883, in-8°.

Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique; procès-verbaux des séances, IXe cahier. Bruxelles, 1883.

List of the Society of antiquaries of London, 1883, in-8°.

Journal des savants, juillet 1883. Paris, in-4°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, t. 18, année 1881. Nîmes, 1881, in-8°.

— *de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, année 1882, 4e série, IX. Amiens, 1883, in-8°.

— *della R. Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*. 1883, in-4°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*. Châlon-sur-Saône, 1883, in-4°.

Proceedings of the Society of antiquaries of London, january 26, to november 30. London, 1882, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'archéologie de Saintes. Saintes, in-8°.

— *des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, t. Ier de la 3e série ou t. XXII de la collection, 1882. Constantine, 1883, in-8°.

Revista de archivos, bibliotecas y museos, segunda época, ano IX, n° 7. Madrid, 1883, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 2e année, juillet 1883, t. Ier, 3e livr. XXXIV de la collection, in-4°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Druztva, t. V, n° 3, in-8°.

Catalan (E.). *Recherches sur la constante G, et sur les intégrales Eulériennes*. Saint-Pétersbourg, 1883, in-4°.

Ferry (Jules). *Discours prononcé à la réunion générale des délégués des Sociétés savantes*. Paris, Quantin, 1883, in-8°.

Gariel. *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, 1re partie. Strasbourg, 1883, in-4°.

Rayet (Olivier). *Monuments de l'Art antique*. Paris, Quantin, 1883, in-fol.

Correspondance.

M. Joseph Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, présenté par MM. A. de Barthélemy et l'abbé Thédenat, sollicite le titre d'associé-correspondant national à Niort. MM. Héron de Villefosse, Courajod et de Montaiglon sont désignés pour

former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. le président communique une lettre de l'archiviste de la Société nationale des sciences, lettres et arts de Bordeaux, annonçant l'envoi de plusieurs volumes publiés par cette Compagnie et rappelant que l'échange des publications lui a été accordé par la Société des Antiquaires de France en 1881. Cette lettre est renvoyée à M. le bibliothécaire-archiviste.

Travaux.

M. Michelant, au nom de la Commission des impressions, lit un rapport sur la notice biographique consacrée à feu M. Ferdinand de Lasteyrie par M. Pol Nicard et destinée au prochain volume des *Mémoires*. Conformément aux conclusions du rapport, la Société décide que M. Pol Nicard sera prié de vouloir bien compléter les indications bibliographiques relatives aux travaux historiques et archéologiques de M. de Lasteyrie.

M. A. de Barthélemy, au nom de la même commission, demande l'autorisation de faire imprimer un certain nombre d'exemplaires du règlement. — Il rend compte ensuite de l'examen de trois mémoires destinés au prochain volume, savoir : 1° Une note de M. Cl. Duvernoy, associé-correspondant à Montbéliard, sur *une enceinte découverte à Mandeure;* 2° un travail de M. G. Schlumberger, membre résidant, sur *la sigillographie byzantine du Xe au XIIe siècle;* 3° un essai bibliographique, rédigé par M. G. Duplessis, membre résidant, sur les différentes éditions des *Icones veteris Testamenti* gravées d'après les dessins de Hans Holbein. La Société, adoptant les conclusions de la commission, vote l'impression de ces trois mémoires.

M. A. Ramé annonce qu'il a étudié sur place la tour de Saint-Hilaire, à Poitiers, et qu'il fait des réserves au sujet de l'attribution de l'étage inférieur à l'époque carolingienne,

telle qu'elle a été adoptée par M. Ed. Aubert, dans le volume XLII des Mémoires, conformément à l'opinion généralement professée à Poitiers. M. Ramé considère cette partie du monument comme appartenant à la deuxième moitié du XIe siècle, et se propose d'en faire la démonstration développée dans une séance ultérieure.

M. Mowat communique, d'après un dessin et un estampage exécutés par M. Oehlert, conservateur du Musée de Laval, une inscription sur pierre calcaire provenant des démolitions du barrage de Boisseau, sur la Mayenne, et conservée au musée de la ville. L'inscription, dont il n'a encore été donné aucune explication, se lit ainsi sur deux lignes :

BHRVIS
AIMWꟼH

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1883.

Séance du 7 Novembre.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone, n° 7, in-8°.

Album heliográfico de la exposición de dibujos autógrafos de artistas fallecidos y de vistas y dibujos de edificios ó monumentos que ya no existen. Barcelona, 1883, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXX, 1882-83; *transunti*, vol. VII, fasc. 15. Roma, 1883, in-4°.

Banquet offert à M. A. Clair, par MM. les conseillers municipaux et MM. les conservateurs du Musée du Puy. Le Puy, 1883, in-18.

Beitraege zur Kunde Steiermaerkirscher Geschichtsquellen, 19 Jahrgang. Graz, 1883, in-8°.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, 3° année, 5° (17) livr. mai, juin 1883. Romans, in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 32° année, nouvelle série, 127° liv., juillet, août, septembre 1883. Saint-Omer, 1883, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXX, 2° livr. Limoges, 1883, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre, 1883, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*, 1883, n° 1. Amiens, 1883, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IV, 4° liv., 1er octobre 1883. Saintes, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, septembre, octobre 1883. Mulhouse, 1883, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, 1882, t. II (2° fasc.). Chalon-sur-Saône, 1883, in-4°.

Congrès archéologique de France, XLVIII° session; séances générales tenues à Vannes en 1881. Paris, 1882, in-8°.

Journal des savants, août, septembre, octobre 1883, in-4°.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, 11° série, t. XIV. Arras, 1883, in-8°.

— *de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 1882-1883. Châlons-sur-Marne, 1883, in-8°.

Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark, XXXI heft. Graz, 1883, in-8°.

Répertoire des travaux historiques, t. II, n° 1. Paris, 1883, in-8°.

Revista de archivos, bibliotecas y museos, ano IX, nos 8 et 9. Madrid, 1883, in-8°.

Revue celtique, t. VI, n° 1, in-8°.

— *épigraphique du midi de la France*, nos 24 et 25, juin-août 1883, in-8°.

Smithsonian collections, t. XXII, XXIII, XXIV, XXV et XXVI. Washington, 1882-1883, in-8°.

BARTHÉLEMY (A. DE). *Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société d'histoire de France, le 1er mai 1883.* Paris, Renouard, 1883, in-8°.

BAYE (le baron J. DE). *Baronie de Baye, documents historiques.* Châlons-sur-Marne, Martin, 1883, in-4°.

BERTHELÉ (J.). *Antiquités gallo-romaines et mérovingiennes trouvées à Rom (Deux-Sèvres) en 1883.* Saint-Maixent, 1883, in-8°.

— *Considérations sur les théories émises dans la presse au sujet des monuments de Sanxay.* Poitiers, Oudin, 1882, in-18.

— *De la véritable destination des monuments de Sanxay.* Niort, Clouzot, 1883, in-8°.

— *La polémique sur la découverte et la destination des ruines de Sanxay*, in-18.

— *La question de Brennacum et les découvertes de M. F. Moreau.* Arcis-sur-Aube, 1882, in-8°.

— *La question de Sanxay à propos du mémoire du Père de la Croix*, 3e édition. Poitiers, Oudin, 1883, in-8°.

— *L'hospitalité de nuit à Paris du XIVe au XVIe siècle.* Paris, Faivre, 1883, in-8°.

— *Notice sur la vie et les travaux de M. Abel Bardonnet.* Saint-Maixent, 1883, in-8°.

— *Quelques notes sur les fouilles du Père de la Croix à Sanxay.* Niort, 1883, in-8°.

BLANCHÈRE (R. DE LA). *Monnaie d'or de Ptolémée, roi de Maurétanie.* Alger, 1883, in-8°.

CAZALIS DE FONDOUCE (P.). *Trois inscriptions nouvelles du département de l'Hérault*, in-8°.

HAILLANT. *Concours de l'idiome populaire ou patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges.* Epinal, Collot, 1883, in-8°.

— *Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal)* ; 1re partie, phonétique. Epinal, Collot, 1883, in-8°.

LONGPÉRIER (A. DE). *Œuvres complètes* publiées par G. Schlumberger, t. III et t. IV. Paris, Leroux, 1883, in-8°.

MAXE-WERLY. *Trouvaille faite à Largue, commune de Druy-l'Evêque.* Nièvre, in-8°.

— *Monnaies seigneuriales françaises inédites ou peu connues*, in-8°.

Poulle (J. A.). *Inscriptions diverses de la Numidie; nouvelles inscriptions de Thimgad, de Lambèse et de Marcouna.* Constantine, Arnolet, 1882, in-8°.

Riant (le comte). *Invention de la sépulture des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hébron*, le 25 juin 1119. Gênes, 1883, in-8°.

— *Un dernier triomphe d'Urbain II.* Paris, Palmé, 1883, in-8°.

Taillebois (Emile). *Inscriptions gallo-romaines découvertes dans le département des Landes.* Dax, in-8°.

— *La monnaie morlane au nom de Centulle, à propos de la découverte de* 707 *deniers et oboles faites à Pessan* (Gers). Dax, in-8°.

— *Numismatique; variétés inédites.* Dax, in-8°.

— *Quelques sigles figulins trouvés chez les Ausci.* Dax, in-8°.

— *Recherches sur la numismatique de la Novempopulanie depuis les premiers temps jusqu'à nos jours.* Dax, in-8°.

— *Restitution des archives anglo-françaises de la tour de Londres*, in-8°.

— *Trouvailles d'Aurimont (Gers); description de 3,624 monnaies royales et baronales de Louis VI à Philippe IV*, 1108 à 1314. Dax, in-8°.

Correspondance.

M. le commandant Bourelly demande, pour la bibliothèque militaire d'Amiens, l'envoi des publications de la Société. Sa lettre est renvoyée à M. le bibliothécaire-archiviste.

M. Taillebois, présenté par MM. Ed. Le Blant et Demay, sollicite le titre d'associé correspondant national à Dax (Landes). MM. Mowat, Schlumberger et Guérin sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature.

M. René Galles écrit pour donner sa démission d'associé correspondant à Gramilla-en-Arradon (Morbihan).

Travaux.

M. Héron de Villefosse, au nom de la commission chargée de donner des conclusions sur la candidature de M. Berthelé, lit un rapport favorable. On passe au scrutin, et M. Berthelé, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Niort.

M. Charles Robert prend la parole en ces termes :

« L'Académie de Metz, qui a patronné les premiers travaux de Félicien de Saulcy, souhaitait depuis longtemps lui consacrer quelques pages dans ses Mémoires. Sachant les liens étroits qui m'attachaient à notre confrère, elle m'a confié, pendant mon dernier séjour en Lorraine, le soin de répondre à son pieux désir.

« Ma tâche était facile. Je n'ai eu qu'à résumer les beaux éloges dont il a été l'objet, et qu'à mettre sous les yeux de l'Académie de Metz quelques détails de la vie de Félicien de Saulcy que ne connaissaient pas mes devanciers ; j'ai, par exemple, rappelé que la Société belge de numismatique avait décidé d'inscrire l'image du maître, pendant cinq ans, sur ses jetons de présence.

« J'ai l'honneur d'offrir à la Société un exemplaire de cette notice que j'ai intitulée : *Saulcy, son œuvre et les hommages rendus à sa mémoire.* »

M. Charles Robert offre ensuite, au nom de l'auteur, M. Poulle, une brochure intitulée : *Diverses inscriptions de la Numidie et inscriptions trouvées à Thimgad, Lambèse et Marcouna.*

« La brochure que je dépose sur le bureau, de la part de M. A. Poulle, est extraite des *Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, pour l'année 1882 ; elle forme deux chapitres principaux : Le premier est consacré à 80 inscriptions romaines, privées ou publiques, dont la découverte a eu lieu sur divers points et souvent par hasard. A une bonne étude épigraphique M. Poulle joint d'intéressantes

considérations sur les monuments et la topographie. Le second renferme 82 textes inédits, mis au jour par les grandes fouilles que le gouvernement (service des monuments historiques) a fait opérer à Thimgad, Lambèse et Marcouna.

« Ces inscriptions sont pour la plupart d'une certaine importance, et je vous en aurais entretenus avec détails, si je ne pensais qu'elles figureront dans quelque publication officielle. Je signalerai cependant des textes mentionnant des officiers inférieurs et des soldats de la *legio IIIa Augusta*, avec indication de leur lieu de naissance; les uns étaient sortis des villes de la Proconsulaire ou de la Numidie; les autres venaient de Bithynie, de Syrie, de Palestine et en général des provinces de l'Orient. Un autre monument plus curieux encore a été trouvé à Thimgad (Thamugas); l'inscription qu'il porte donne les titres d'agents attachés à l'*officium* du gouverneur, tels que *princeps*, *cornicularius*, *commentariensis*, *scolasticus*, *exceptor*, *libellensis*. Malheureusement ce texte intéressant, que l'auteur se borne à transcrire, présente des lacunes, et n'a pas été encore bien établi jusqu'ici.

« Les nouvelles inscriptions publiées par M. Poulle prouvent une fois de plus l'ardeur des chercheurs africains. Elles tiendront une place considérable dans le supplément au tome VIII du *Corpus*, et, comme toutes celles que nos nationaux ont découvertes sur une terre qui est à nous, elles iront, faute d'une entente et d'une centralisation convenables, demander à nos voisins un classement définitif, et nous verrons, encore une fois, un édifice élevé par des architectes allemands avec des matériaux français. »

M. l'abbé Thédenat offre, de la part de M. R. de la Blanchère, un mémoire intitulé *Monnaie d'or de Ptolémée, roi de Maurétanie*, et lit une note du même auteur, contenant des additions au mémoire :

« L'article ci-joint, qui a paru dans le *Bulletin de Correspondance africaine*, concerne une monnaie découverte il y a un an, et qui a beaucoup d'importance. C'est un *aureus* de

Ptolémée, roi de Maurétanie. On n'en a pas d'autre de lui ni de son père, Juba II. J'en donne la description et une photographie. Il est daté de l'an XVII du règne, dernière année complète, puisque dans la XVIIIe, 40 avant J.-C., Ptolémée fut mis à mort par Caligula.

« L'existence de pareille pièce est étrange, puisque les rois vassaux n'avaient pas le droit de frapper monnaie d'or, droit exclusivement réservé à l'empereur. Il faut donc choisir entre trois hypothèses : ou la pièce est fausse, ou il y a eu privilège en faveur de Ptolémée, ou la pièce a été frappée illégalement.

« La première hypothèse, que j'avais écartée dans mon étude, je l'ai entendu soutenir depuis mon arrivée à Paris. Je ne la crois pas encore établie. M. de Chancel, aujourd'hui sous-préfet de Tlemcen, qui a acquis la pièce, étant administrateur à Gouraya, l'a eue dans un milieu et d'individus peu suspects d'une pareille fraude. On ne fait d'ailleurs guère de pièces fausses en Algérie : il y en a assez de vraies ; et les Juifs qui les vendent ne sont point assez numismatistes pour comprendre l'intérêt qu'il y aurait à faire telle pièce d'or plutôt que telle autre. D'ailleurs l'opération n'est pas des plus aisées ; et la pièce en question ne provient pas d'un Juif. Elle est fort belle, et a un aspect de sincérité tel que j'attendrais avant de la rejeter une démonstration bien probante.

« Quant à la seconde hypothèse, elle n'est pas inadmissible ; mais j'ai noté dans mon travail qu'elle n'impliquerait pas un privilège concédé à cette dynastie. Il s'agirait seulement d'une faveur accordée par Caligula au seul Ptolémée, son cousin, et datant des derniers temps du règne. On n'aurait donc point d'exception véritable à la loi : une seule existe, celle des rois de Bosphore, et j'ai cherché à en donner la raison.

« La troisième hypothèse m'a semblé plus probable, et j'incline à croire que cette pièce fait partie d'une émission illégale, certainement peu abondante, qui fut peut-être un des griefs de l'empereur contre le fils de Juba.

« J'ajoute ici une observation. C'est qu'on n'a pas de mon-

naie d'or de l'ancienne dynastie Maurétanienne, celle des Bocchus et des Bogud, quoiqu'ils eussent certainement une indépendance bien plus grande que celle de Juba et de Ptolémée sous l'Empire. On n'en a pas non plus des rois de Numidie, l'unique de Juba Ier étant tenue pour fausse (Müller, *Num. de l'Afr. anc.*, t. II, p. 48; suppl. p. 65). Seules, deux pièces sont attribuées par Müller (*id.*, t. II, p. 16) au règne de Micipsa : mais je ne sais ce qu'il faut penser de cette attribution qui paraît incertaine. Il est, d'autre part, singulier que Masinissa, que l'on ne peut vraiment considérer comme un « rex inserviens », Jugurtha, qui sûrement ne se considérait pas comme tel, Juba Ier, si arrogant et qui affichait tant d'indépendance, n'aient pas frappé de monnaies d'or.

« Sans vouloir infirmer les conclusions admises, et que l'on tire des faits connus, je remarquerai qu'il ne faudrait pas trop s'appuyer ici sur l'absence de pièces. Ces monnaies d'or, dont l'existence peut être trouvée vraisemblable, ne devaient exister qu'en petite quantité. Or, c'est maintenant seulement que les Juifs renoncent à l'usage de fondre toutes celles qui peuvent leur tomber sous la main. Ils en ont détruit une infinité, surtout depuis le xvie siècle. Après notre arrivée, ç'a été un massacre. Il y a cinquante ans, les *aurei* romains étaient encore très communs dans la province de Constantine : dans les paiements, on en trouvait beaucoup mélangés avec les pièces turques, quand on pesait les sommes versées. Aujourd'hui ils sont aussi rares que dans les pays de l'Europe, et à bien plus forte raison les pièces d'or antérieures, tandis que celles d'argent et de bronze sont relativement abondantes. »

M. de Marsy, associé correspondant à Compiègne, communique à la Société un anneau en or, trouvé à Gonesse,

et portant, en caractères du xve siècle, la légende « *Ie m'y atens.* »

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Dans les travaux en cours d'exécution à la crypte de Saint-Nizier, à Lyon, on vient de découvrir six fragments de marbre blanc recouverts de caractères assez grêles, de 0,03 de hauteur environ ; ces fragments forment une notable partie du texte original de l'inscription funéraire de saint Sacerdos, évêque de Lyon, mort le 11 septembre 552. Le texte complet, mais incorrect de cette épitaphe, n'était connu que par un procès-verbal de l'an 1308, publié d'une manière fautive, en 1628, par l'historien de l'église de Lyon, Jacques Severt[1]. Les éditeurs postérieurs ont tous reproduit la leçon de Severt, n'en ayant pas d'autre à leur disposition[2]. C'est seulement en 1876 que l'archiviste départemental du Rhône, notre confrère M. Guigue, retrouva, dans les archives confiées à ses soins, le texte intégral du procès-verbal de 1308 dont une bonne copie fut insérée in-extenso dans le *Bulletin* de la Compagnie (1876, p. 145 à 158). Il nous paraît utile de signaler aujourd'hui dans le même *Bulletin* la découverte récemment faite à Saint-Nizier. Le texte des précieux fragments qui viennent d'être mis au jour a été publié dans le *Courrier de Lyon*, du 15 septembre 1883, par M. Georges Guigue, élève à l'École des chartes ; les lacunes sont comblées à l'aide de la copie insérée dans le procès-verbal de 1308 :

Nomine mente fide meritis pietate Sacerdus
Officio cultu precio corde gradu
Dogmate consilio sensu probitate vigore
Stemate censura religione cluens
Gaudia cunctorum rapiens lamenta relinquens
*Arc*OBVS HIC CLAVSVS LAVDIBVS AMPLA TENI*ns*
*Patrici*VMQVE DECVS EREXIT CVLMINE MORVM
*Sic p*ARTOS FASCES FORTIA CORDA LEVANT

1. *Chronologia historica archiantistitum Lugdunensis archiepiscopatus*, t. I, p. 105.

2. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 588 ; Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 24.

*Magnu*M NAMQVE BONVM CAELESTI MVNIRE PERSTAT
*Corp*ORA CVM *d*ESINT INCLITA GESTA MANENT
*Pignoris an*NIXV*s la*TIRI HVC SORTE SVPREMA
*Sangui*NE QVOS VITA SVMIRE IVNCXIT AMOR
Cujus quanta VIRI MVNDO SAPIENTIA FVLSIT
*Vent*VRI SAECLI GLORIA TESTIS ERIT
Qui vixit IN AMORE ET TEMORE D̅I̅ ANNIS · LXV OB*iit iii idus septembris*
*post consoltum iustin*I VIRI CLARISSIMI CONSOLIS·INDI*ctione prima*

« Grâce à l'obligeance de notre confrère M. Guigue, archiviste départemental du Rhône, je puis présenter à la Compagnie un estampage de l'inscription, exécuté par M. Grisard, conducteur principal des travaux de la ville de Lyon. Cet estampage m'a permis de constater la correction de la copie de M. Georges Guigue, reproduite ci-dessus. Cette découverte apporte au texte précédemment publié certaines modifications qui portent sur l'orthographe de plusieurs mots ou même sur des changements complets de termes dans les vers 6, 7, 8, 9, 11, 12 et 14 et même dans les deux dernières lignes. Dans les mots *tenins*, *munire*, *latiri*, *sumire*, on remarquera l'emploi de *i* pour *e*. »

M. Héron de Villefosse communique ensuite une inscription découverte à Vichy :

« Il y a deux ans à peine, M. Dissard, conservateur du Musée de Lyon, signalait un intéressant anneau votif en bronze, trouvé à Vichy[1], dans le clos des Célestins, et acquis par le Musée de Lyon[2]. Cet anneau, en forme de tore, d'un diamètre extérieur de 0,162, d'un diamètre intérieur de 0,113, et du poids de 2 kil. 050, percé dans son épaisseur d'un trou à suspension, présente sur une de ses faces une inscription circulaire en lettres ponctuées, ainsi conçue :

❧ DEAE ❧ DIANA ❧ AVGVSTORVM ❧ SACRVM ❧
DIANENSES ❧ DE SVO ❧ DONAVERVNT ❧

1. Il y a, dit-on, une douzaine d'années que cet anneau a été découvert.
2. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1881, p. 41.

Notre confrère, M. R. Mowat, qui a publié une explication de ce monument[1] accompagnée d'un excellent fac-similé, pense que la lecture du texte doit être ainsi développée :

Deae Diana[e et numinibus] Augustorum sacrum, Dianenses de suo donaverunt.

« Il y a donc, pour établir le sens du texte, à faire une correction et une restitution.

« M. Mowat pense que « l'absence d'une formule explicite-« ment votive sur l'anneau de Vichy donne lieu de supposer « que cet objet, offert collectivement à Diane par ses adora-« teurs, était moins un ex-voto proprement dit qu'un instru-« ment servant dans quelque cérémonie du culte. » Il songe même à voir dans cet anneau « un *foculus* mobile qu'on « plaçait sur la table de l'autel pour retenir les charbons « incandescents destinés à la combustion de l'encens au « moment de la célébration du sacrifice. » Nous ne pouvons partager sur ce dernier point le sentiment de notre savant confrère; nous considérons l'anneau de Vichy comme un véritable ex-voto. Une découverte analogue récemment faite dans la même localité lèvera tous les doutes à cet égard. Nous en devons la connaissance à un érudit plein de zèle, M. Bertrand, vice-président de la Société d'émulation de l'Allier, qui, par un dévouement toujours en éveil et des efforts incessants, a déjà contribué à arracher à l'oubli et à sauver de la ruine tant d'intéressants monuments.

« Dans le courant du mois de janvier 1883, on a trouvé à Vichy, au fond d'un puits romain, à 6 mètres de profondeur environ, un second anneau de bronze, de même forme et de même dimension que celui du Musée de Lyon; il porte une inscription qui se termine par une formule *votive.* Il pèse 2 kil. 500 gr.; le diamètre extérieur est de 0,17 et le diamètre intérieur de 0,11, ce qui donne au cercle de bronze une épaisseur de 0,03[2]. Il a été découvert à trente mètres environ de l'endroit où ont été recueillies jadis les célèbres feuilles d'argent, aujourd'hui conservées au Musée de Saint-

1. *Bulletin monumental*, t. XLVIII, 1882, p. 266 (avec une planche).

2. Le Musée du Louvre possède un anneau en bronze, anépigraphe, à peu près *de mêmes dimensions*, mais ne pesant que 1 kil. 550 gr.; il provient d'Italie.

Germain ; on sait qu'une de ces feuilles d'argent porte une inscription en l'honneur de *Jupiter Sabasius* : NVMINI · AVG · DEO IOVI SA || BASIO · G · IVL · CARAS || SOV-NVS · V · S · L · M[1]. C'est de l'autre côté du même puits, à peu près à une distance égale (30 mètres environ), qu'on a exhumé, il y a trois ans, la borne milliaire au nom des deux Philippe, publiée par J. Quicherat, dans un de nos précédents bulletins (1880, p. 145).

« M. Bertrand, qui m'a transmis ces détails, ajoute que le puits a 1 mètre de diamètre environ, et est construit en moellons. Avant de parvenir au point où on a recueilli l'anneau, on avait retiré de ce puits « un fût de colonne en « pierre calcaire de Vernet (carrières près de Cusset) et un « chapiteau corinthien très fruste ; le fût mesure environ « 0,30 de diamètre ; il est en deux tronçons et se reliait au « chapiteau par des goujons de fer, carrés, dont on recon- « naît les trous de scellement. Le tout (fût et chapiteau) a « 1m30 de hauteur à peu près. Au-dessus on a trouvé, dit- « on, *une figure de bronze de* 0,80 *de hauteur environ*[2]. Le

1. Dans SABASIO, la boucle supérieure du B est restée inachevée de sorte qu'on avait lu d'abord SALASIO. Mais il est absolument certain que nous avons là une mention du dieu phrygien Sabazius, dont le culte fut introduit à Rome sous l'Empire (voir le mémoire de Fr. Lenormant, intitulé *Sabazius*, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, XXVIII, 300-306 ; 380-389 ; XXIX, 43-51). Les feuilles d'argent données au Musée de Saint-Germain sont au nombre de 60 environ ; elles sont longues, minces, découpées en pointe et légèrement estampées de quelques traits géométriques. Onze d'entre elles portent des sujets. Sous un édicule arrondi ou de forme triangulaire, est placée une image de Jupiter ; le dieu a le haut du corps nu ; d'une main il est appuyé sur une lance, de l'autre il tient le foudre. C'est au-dessous d'un de ces Jupiter-Sabazius qu'on lit dans un cartouche l'inscription rapportée plus haut. La trouvaille n'est pas arrivée intacte à Saint-Germain ; plusieurs de ces *ex-voto* sont restés à Moulins, et M. Bertrand, vice-président de la Société d'émulation de l'Allier, en possède un, entre autres, portant la même inscription de *C. Julius Carassounus*. — Le Musée du Louvre conserve des fragments de feuilles d'argent de diverses formes et grandeurs provenant de la trouvaille faite en 1836 à Notre-Dame-d'Alençon près Brissac (A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n° 589). Voir les *ex-voto* d'argent, en forme de feuilles d'arbre, trouvés à Barkway dans le Hertfordshire et publiés par Ward, *Philosophical transact. of the Royal Society*, 1746, t. XLIII, p. 351, pl. I et II.

2. M. Bertrand n'a pas vu cette figure qui est probablement passée dans le commerce sans que personne en ait pris la description.

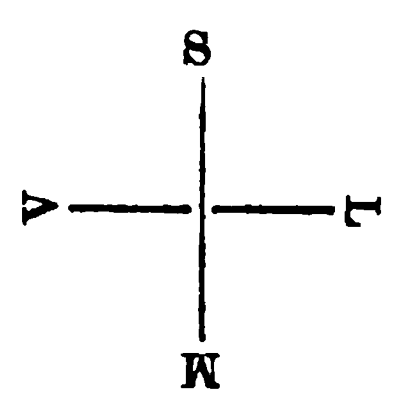
« chapiteau de pierre est muni de deux rainures de 0,05 de « largeur et de profondeur qui semblent avoir reçu un « bandeau de bronze destiné à maintenir la statue sur le « sommet. »

« Cette ingénieuse supposition permet de reconstituer par la pensée l'ensemble du monument *votif*. La colonne et son chapiteau servaient probablement de base à la figure de bronze qui devait offrir l'image du dieu *Vorocius*, dont le nom est inscrit sur l'anneau, et l'anneau lui-même, suspendu au-dessous de la statue, sur le fût de la colonne, indiquait le nom de celui qui avait consacré et élevé l'ex-voto.

« Le principal intérêt de la découverte consiste, au reste, dans l'inscription votive gravée sur l'anneau de bronze, dont l'une des faces porte les caractères suivants :

NV❦ AGG ❦ DEO❦ MARTI ❦ VOROCIO ❦ GAIOLVS ❦ GAI////

Sur la face opposée, que nous n'avons pas fait reproduire, se trouvent les quatre lettres V S L M, disposées en croix sur l'anneau, à distance égale l'une de l'autre :



Les feuilles de lierre (*hederae*) qui séparent les mots de la face principale sont tracées au pointillé ; elles sont beaucoup plus grosses que les lettres (le croquis ci-joint, par suite d'une erreur du graveur, les représente dans des proportions trop restreintes) ; quant aux lettres, elles sont gravées au burin.

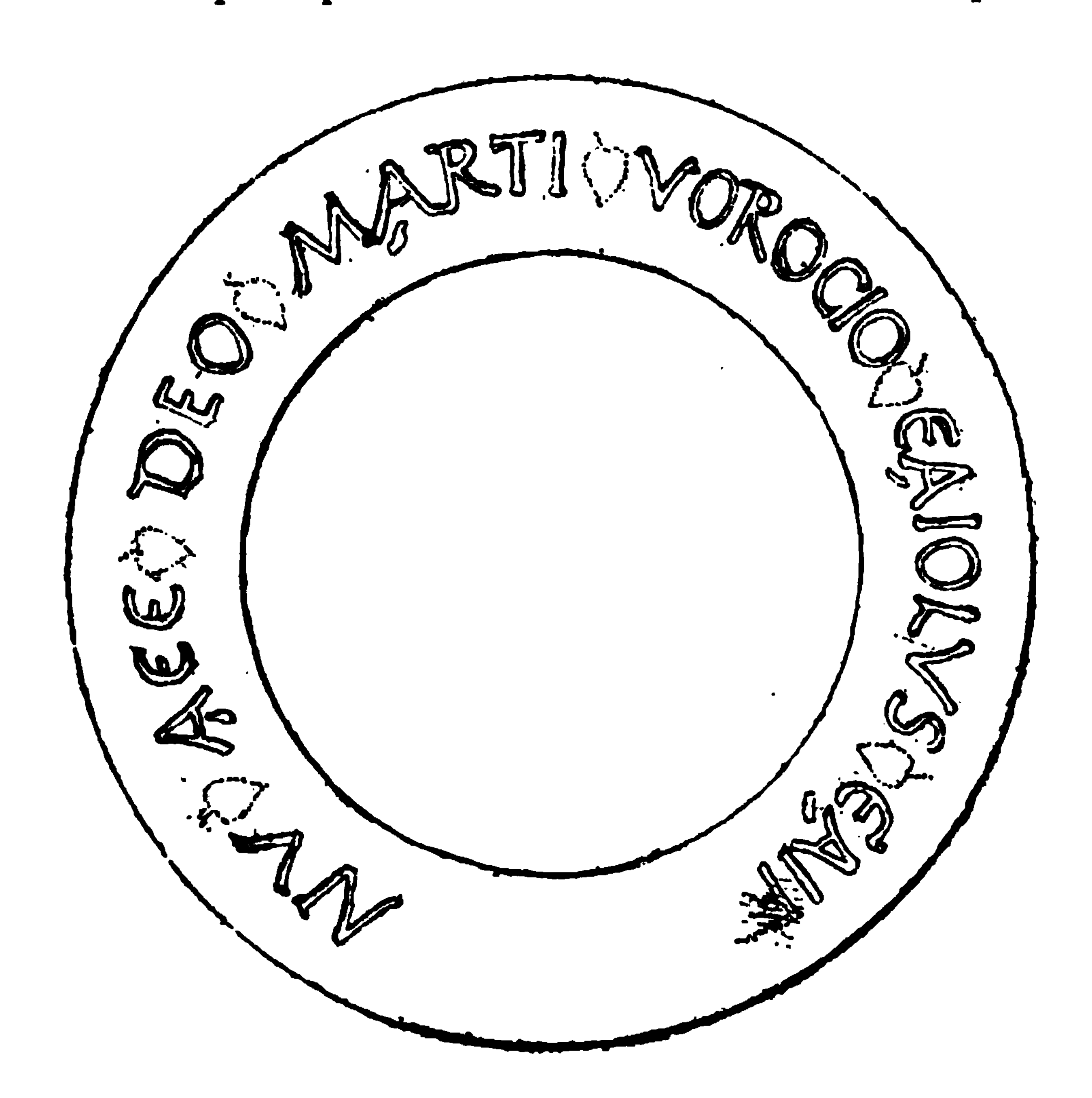
« Il faut transcrire :

Nu(minibus) A(u)g(ustorum), Deo Marti Vorocio, Gaiolus, Gai(i) [fil(ius)], v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Les abréviations NV pour NVM et AGG pour AVGG

sont insolites, mais elles n'ont rien de surprenant sur un petit monument de ce genre. Le mot *numen* s'abrège même fréquemment par un seul N[1]; quant à l'abréviation AGG, on peut trouver d'autres exemples, même sur les monuments lapidaires[2].

« En jetant les yeux sur le croquis ci-joint, exécuté d'après un estampage que m'a obligeamment envoyé M. Bertrand, on remarquera que la lettre G affecte dans cette inscription



la forme d'un Є, c'est-à-dire que la petite barre qui diffé-

1. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. II, n° 1662; t. III, n°s 17 et 3906; t. VII, n°s 319, 332, 457, 888, 896, etc.

2. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. V, n° 7416, AGT = *Augustas;* t. X, n° 6656, AAAGGG = *tres Augusti.*

rencie le C du G, au lieu de porter sur l'extrémité inférieure de la courbe, a été appliquée dans le centre même. C'est une disposition que j'ai remarquée sur des grafitti[1]; du reste, la forme des A et du L prouve que l'ouvrier a eu sous les yeux un modèle tracé en écriture cursive. Comme il est absolument certain que le groupe AЄЄ représente l'abréviation du mot *Augustorum*, il est hors de doute que ce Є a la valeur de G; il s'ensuit que les lettres semblables sont aussi des G et qu'il faut lire GAIOLVS et GAI.

« Reste à examiner la question la plus intéressante, celle que soulève le surnom VOROCIVS porté par le dieu Mars. Sur la carte de Peutinger, une des stations de la voie de Clermont à Autun, entre *Ariolica* et *Aquae calidae* (Vichy), porte le nom de *Voroglum*. Le mot exact inscrit sur le parchemin de Vienne est VOROGLO[2]. On est d'accord aujourd'hui pour identifier ce point avec le faubourg nord de Varennes-sur-Allier qui a conservé le nom de *Vouroux* et où on a découvert des antiquités romaines. Si, comme je le crois, notre *Mars Vorocius* est la divinité topique de cette station, il en résulte que le texte, fort altéré d'ailleurs comme on sait, de la Table de Peutinger, doit être rectifié en cet endroit, et qu'au lieu de VOROGLO il faut proposer VOROCIO; le nom antique serait *Vorocium* et non *Voroglum*.

« On a remarqué qu'un triens mérovingien frappé en Auvergne, comme le prouve la marque AR du revers, portait la légende VOROLIO VICO[3]. Après l'avoir attribué à Vollore-Ville, on a pensé qu'il était plus naturel de le considérer comme un produit monétaire de l'atelier de Vouroux[4]. Cela pourrait paraître une objection grave au système que je propose. N'ayant jamais vu cette monnaie, j'ai consulté

1. Entre autres sous un petit plateau d'argent trouvé à Moncornet (Aisne) où le mot GENIALIS est écrit avec un G de cette forme. Cf. dans le t. IV du *Corpus latin* le tableau alphabétique de la pl. I, IV, 5.

2. Ern. Desjardins, *Géographie de la Gaule, d'après la Table de Peutinger*, éd. in-8°, p. 286.

3. A. de Barthélemy, *Liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes*.

4. Ern. Desjardins, *Loc. cit.*, p. 287.

au sujet de sa légende notre confrère M. A. de Barthélemy, si compétent dans les questions de numismatique ; voici ce qu'il m'a répondu : « En regardant ce triens de près, on « constate que la légende est VOROFIO ; la 5e lettre a été « prise pour une lettre renversée ; *c'est la seule lettre des « deux légendes de la pièce qui serait retournée.* Telle qu'elle « est placée, trop serrée contre la tête, on pourrait à la « rigueur croire que la traverse du bas n'a pas pu être « gravée et que le monnayeur voulait écrire VOROEIO ; il « y aurait aussi à examiner si dans l'épigraphie numismatique « mérovingienne le G n'a pu avoir quelquefois la forme du « gamma. » Je ne crois pas à la seconde hypothèse de notre savant confrère ; la première est celle que je lui avais soumise au moment où je pensais qu'il fallait lire sur ce triens VOROLIO par un C carré[1] ; mais l'examen d'un meilleur dessin de cette pièce, qu'il a bien voulu me communiquer, m'a démontré que la lettre douteuse prise pour un L par les précédents éditeurs était un C de forme angulaire <, comme on en rencontre quelquefois sur les monnaies mérovingiennes[2]. Si mon explication est admise, la légende du triens mérovingien confirme l'orthographe de *Vorocium* donnée par l'anneau votif de Vichy. » [*Voir la note complémentaire à la fin du Bulletin.*]

Séance du 14 Novembre.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Catalogue des livres, manuscrits, cartes et autographes composant la bibliothèque de M. Engel-Dolfus à Dornach (Alsace). Mulhouse, 1878, in-8°.

Der Geschichts-freund, t. XXXVIII, 1883, in-8°.

Musée historique de Mulhouse. Mulhouse, 1874, in-8°.

1. C'est l'impression que j'avais éprouvée en examinant le dessin de cette pièce publiée par Conbrouse, *Monétaires des rois mérovingiens*, pl. VII, n° 7.

2. Voir à ce sujet l'ouvrage cité de Conbrouse, pl. 62, *Alphabet des monétaires ;* on y trouvera cette forme du C.

Cagny (l'abbé de). *Notice historique sur la chapelle du pèlerinage de Notre-Dame-des-Joies à Ennemain près Péronne.* Amiens, 1883, in-8°.

Deschamps de Pas (L.). *Quelques observations sur les premières monnaies des comtes de Flandre à propos d'une monnaie inédite de Lens*, in-8°.

Farcy (L. de). *Clochers, sonneries, horloge et porche de la cathédrale d'Angers.* Angers, 1872, in-8°.

— *L'ancien trésor de la cathédrale d'Angers.* Arras, 1882, in-8°.

— *Notices archéologiques sur les autels de la cathédrale d'Angers.* Angers, 1878, in-8°.

— *Notices archéologiques sur les orgues de la cathédrale d'Angers.* Angers, 1878, in-8°.

— *Notices archéologiques sur les tentures et les tapisseries de la cathédrale d'Angers.* Angers, 1875, in-8°.

Givelet (Ch.). *Les toiles brodées, anciennes mantes ou courtes-pointes conservées à l'hôtel de ville de Reims.* Reims, 1883, in-8°.

Mossmann. *L'élection d'un prince-abbé de Murbach en 1601*, 2e édition. Guebviller, Dreyfus, 1883, in-18.

— *Notice sur Dornach.* Mulhouse, Bader, 1872, in-8°.

Correspondance.

M. Berthelé écrit pour remercier la Compagnie de son élection au titre d'associé correspondant national.

M. de Farcy, présenté par MM. A. de Barthélemy et Aubert, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant à Angers. Le président désigne MM. Courajod, de Lasteyrie et Guiffrey pour former la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature.

Travaux.

M. de Barthélemy offre, de la part de M. Nicaise, un travail sur le cimetière gallo-romain de Reims.

M. Courajod communique de nouveaux détails sur le groupe de bronze, *Bellérophon arrêtant Pégase emporté*, de la col-

lection d'Ambras dont il a précédemment entretenu la Société. Lors d'un récent voyage à Vienne, il a pu se convaincre de la parfaite ressemblance de cet ouvrage avec ceux que nous savons de source certaine avoir été modelés par Bertoldo, l'élève favori de Donatello, ressemblance qu'il a le premier signalée. Il regrette que la direction des Musées impériaux d'Autriche ne l'ait pas autorisé à faire photographier cette pièce curieuse, jusqu'ici inconnue.

M. A. de Barthélemy donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. Michel, conservateur-adjoint du Musée d'Angers :

« J'ai l'honneur de vous faire parvenir la photographie d'un poignard en bronze (longueur 0m25, largeur 0m03, épaisseur à la côte du milieu 0m004), trouvé en juillet 1883, à 7 mètres de profondeur, dans des dragages faits au confluent de la Mayenne et de la Sarthe, à 1,200 mètres environ en amont de la ville d'Angers.

« Parmi les autres objets trouvés je ne vois à vous signaler qu'une épingle de bronze à tête plate ornée de cercles concentriques (0m25 de longueur), une hachette en bronze à ailerons recourbés et trois morceaux d'andouiller de cerf percés d'un trou rond et préparés pour servir de manches à des haches en pierre ; dans l'un des trous était une partie du manche en bois aussitôt brisé.

« Ces objets ont été déposés au Musée archéologique ainsi que quelques débris d'armes en fer, franques ou mérovingiennes, en fort mauvais état. »

M. Flouest, associé correspondant national, fait connaître la découverte d'un poignard semblable dans la Côte-d'Or, sur le territoire de la commune de Brion-sur-Ource, arrondissement de Châtillon-sur-Seine. Il en présente un dessin à l'aquarelle de grandeur naturelle. La configuration générale, la longueur, la puissante arête médiane de forme arrondie et sa pointe aiguë sont semblables à celles qui caractérisent l'arme signalée par M. Michel ; les bords sont aussi très vivement délimités et comme rebattus à

la manière des faux pour les rendre plus tranchants. Deux forts rivets courts et massifs fixaient également la lame à un manche de corne ou de bois évidé en demi-cercle à sa partie inférieure, pour mieux recevoir et enserrer la large expansion trapézoïdale qui caractérise la naissance de cette lame. Une seule différence appréciable peut être relevée : au lieu de prendre naissance sur les côtés par une courbe élégante, à la partie initiale de l'arme, l'arête médiane est absolument rectiligne dans toute sa longueur.

Sans doute les poignards en bronze ne sont point rares en Bretagne et dans les contrées de la Gaule maintenues, jusqu'aux temps voisins de sa conquête, sous l'influence de cette civilisation dite plus particulièrement celtique. Mais, si certaines de ces armes s'y rencontrent avec quelque fréquence, le type spécial de celles en ce moment soumises à la Société est loin d'y être commun. Il ne se montre plus en tout cas que de loin en loin, au delà des rives orientales de la Loire et de la Seine et ne s'y révèle qu'à titre d'élément exotique. Il devient particulièrement utile d'y constater sa présence, car, en faisant croire à un centre commun de fabrication, la conformité et la fixité du type attestent en outre un commerce d'exportation se propageant à d'assez grandes distances, parmi des populations très différentes. Cette fabrication est très remarquable par l'excellence du produit, surtout au point de vue utilitaire, et le haut degré de science technique qu'elle affirme. Il ne serait peut-être pas téméraire d'en faire honneur à cette antique métallurgie que M. Alex. Bertrand incline à appeler caucasienne ; c'est à elle que l'on doit notamment ces fameux seaux funéraires en bronze de Marzabotto, de la Certosa, d'Eigenbilsen et du Magny-Lambert. Si elle a eu simplement son siège dans les régions armoricaines, il n'en reste pas moins intéressant de constater qu'elle savait se faire apprécier jusque chez les Lingons et les Séquanes et il convient d'ajouter que Brion-sur-Ource est situé sur une des voies les plus anciennes et les plus importantes qui aient sillonné le pays, à l'époque de la domination romaine et très probablement avant.

M. Gaidoz fait la communication suivante :

« Un journaliste anglais, racontant son voyage au parc de Yellow-Stone, rapporte un fait qu'il peut être intéressant de comparer à l'histoire du passage des Alpes par Annibal et de joindre aux documents relatifs aux forts vitrifiés. Le parc du Yellow-Stone (ou « Pierre-Jaune »), dans le territoire de Montana, a été créé en 1872 par un acte du Congrès des États-Unis, comme parc national et inaliénable. C'est à plus de mille lieues de New-York, au centre même des Montagnes-Rocheuses, non pas un parc, mais un véritable territoire du pittoresque le plus grandiose, interdit au défricheur et au colon. Or, voici ce que raconte ce journaliste anglais :

« Les rochers d'obsidienne, ou verre volcanique, sont le spectacle le plus intéressant que nous visitâmes. Ces rochers s'élèvent comme du basalte, en colonnes presque verticales, de la rive orientale du lac du Castor. Ils sont hauts de 150 à 250 pieds et longs de 1,000 pieds. Ce verre volcanique brille comme du jais, mais il est tout à fait opaque. De grands blocs de cette obsidienne s'étaient détachés de temps en temps et formaient une barricade inclinée devant les sources chaudes, tout près du lac du Castor. On a dû faire passer une route à travers cet obstacle, et le colonel Norris, l'ancien gouverneur du parc, s'y est pris de la sorte : on a allumé de grands feux sur ces masses et, quand elles ont été suffisamment dilatées par la chaleur, on les a inondées d'eau froide. Les blocs se sont fendus et brisés et on a fait un chemin de voiture d'un quart de mille de long (environ 400 mètres) sur ce verre volcanique. » *Daily Telegraph*, 20 septembre 1883.

M. A. de Barthélemy lit une note de M. L. Leclerc, associé correspondant national à Villeneuve-sur-Illon (Vosges), sur les ruines de la butte de Vaudémont :

« Dans ces dernières années, j'ai visité plusieurs fois la butte de Vaudémont, qui offre plusieurs sujets d'étude. J'y ai fait quelques trouvailles que j'ai cru devoir soumettre à la Société des Antiquaires. Je dirai d'abord que j'en ai rapporté plusieurs médailles, tant lorraines que romaines, et

même une médaille gauloise. En ce qui concerne le donjon en ruine, fréquemment appelé Tour-de-Brunehaut, je tiens à dire que les habitants donnent ce nom, non pas au donjon, mais à une tour ronde à demi enfermée dans les maisons.

« Ce qui m'a le plus intéressé c'est une singulière inscription, qui se trouve sur une pierre encastrée dans un mur, au fond d'une impasse, non loin de l'église. Je vous en adresse une copie. La pierre qui la porte figure deux pilastres supportant un entablement surmonté d'un fronton. Dans le tympan du fronton se lit la date 1559. Telle est l'inscription qui occupe le fronton :

HETINI · AZOTOTH · CAIPO · ΘITHI

« Entre les deux pilastres sont représentées des armoiries en relief tellement mutilées qu'il est difficile d'en bien saisir les détails. Je ne puis savoir ce que sont les supports, si ce sont des griffons ou autres animaux fantastiques. On devine au-dessus de l'écu un casque timbré avec vol et lambrequins. L'écu est coupé, lisse en haut avec, je crois, deux pals en bas; sur le soubassement on lit des caractères bizarres. Le tout mesure environ 1m30 de haut, 0m60 de large au milieu et 0m80 au fronton.

« Dans une maison voisine se trouve un contrefeu en fonte, qui a déjà été signalé dans les *Mémoires de la Société archéologique de Lorraine*, année 1866, mais il est inexactement décrit, et n'a pas été compris. J'ai pu d'autant plus facilement m'en rendre compte que j'en ai trouvé deux autres à Ville-sur-Illon. Malheureusement l'un a servi d'âtre et l'autre a été recouvert de plusieurs couches de chaux. Cependant, si quelques détails échappent, on saisit très bien l'ensemble : c'est Elysée multipliant l'huile de la veuve. Cette scène occupe trois compartiments séparés par des pilastres surmontés d'arcatures. Dans les encognures du haut sont des têtes d'anges. A la base des pilastres on lit cette inscription IN · 2 · REGVM · AM · 4 · CAPITEL, ce qui a été mal rendu dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, sous cette forme : 2 *reguman*. 4 *capitel*. Plus bas on lit dans un encadrement : ANNO DOMINI · 1620. Cette date est remplacée à Vaudémont par celle de 1665. On voit que cette

plaque est d'origine allemande et protestante, le II[e] *Livre des Rois* répondant au IV[e] *de la Vulgate*. On m'a dit qu'il existait une de ces plaques à Saint-Dié ? Les plaques mesurent environ 0m60 dans les deux sens.

« J'ai rencontré à Vaudémont des fenêtres à meneau ou à croisée, quelques bas-reliefs encastrés dans les murs. Dans l'un j'ai cru reconnaître l'annonciation de la naissance de saint Jean-Baptiste, dans un autre la nativité de la Vierge. Il n'y a rien à signaler à l'église qu'un bas-relief des apôtres sur le portail, sans intérêt. Je vous donne aussi la copie d'une inscription qui se trouve dans le petit Musée des Frères, à Sion.

SIILIMUS HIC HONORES T....
SAXSIS QUOS PRESTARE....
DO CURA PARENTIS /// NICI...
MUL ORE QUIESCIT IN ISTO...
CAELO DEUOTA MENTE RE...
SERUARE QUERIT CERTA...
MERITO CC...

« Elle est dans une vitrine que l'on n'a pu m'ouvrir, sur une pierre plate qui mesure environ 0m70 sur 0m50. On peut y remarquer la forme des V ou U qui se présente généralement ainsi U. Elle est trop mutilée pour que j'aie pu en tirer autre chose que sa destination funéraire. »

M. A. de Barthélemy lit ensuite une note de M. Nicaise, associé correspondant national à Châlons-sur-Marne, sur des sigles figulins découverts par lui dans le département de la Marne, et faisant partie de sa collection[1].

M. A. de Barthélemy donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. Counhaie et qui est relative à la découverte d'une sépulture antique sur le territoire de la Cheppe, au lieu dit le Buisson-de-Suippes.

1. Cette note a été imprimée dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques; section d'archéologie*, 1883, n. 2, p. 201.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de soumettre à votre examen un ustensile en bronze, trouvé, il y a quelques mois, à Reims, non loin de la porte Mars, et que son propriétaire, M. Léon Foucher, a bien voulu me confier.

« De forme ovoïde très allongée, ce poêlon mesure dans sa plus grande largeur 0m12 ; sa longueur est de 0m25 et ses



bords légèrement évasés ont environ 0m03 de hauteur. Sur le flanc gauche, aux deux tiers de la longueur, l'ouvrier a formé au marteau un petit bec, assez saillant, pour permettre de déverser avec facilité l'huile ou la graisse chaude dont on se servait pour faire frire les aliments.

« Cet ustensile est terminé par un appendice horizontal muni de deux oreillettes percées pour recevoir une goupille, et qui maintiennent, comme dans une charnière, l'extrémité en forme de gond d'une lame en bronze servant de manche. En raison de cette disposition toute particulière, cette lame peut, à volonté, être repliée sur le bassin et prendre ainsi très peu de place dans l'aménagement du matériel de cuisine, ou bien être maintenue et rendue fixe au moyen d'un coulant plat, glissant le long de cette lame, et dans lequel vient s'engager l'extrémité de l'appendice, où se trouve, empreinte en relief, la fin de l'inscription TE (liés) · T · RI (liés) C O, présentant plusieurs lettres liées, et dont le commencement n'a pas laissé de traces assez visibles pour pouvoir être lu.

« Si les lettres E et T, indépendantes des suivantes TRIC, ne permettent point de lire dans cette inscription TETRIC(I) O(fficina), comme le propose un de nos confrères, on doit peut-être croire qu'il s'agit ici de l'association de deux bronziers. Dans ce cas il faut supposer que le nom du premier n'est point venu à la frappe, et on peut lire :

..... · ET · TRIC(CI) O(fficina)

ou bien encore :

..... ET · TRIC(COS) O(fficina)

ces deux noms TRICCVS et TRICCOS se retrouvant parmi ceux des potiers dont M. Schuermans a donné la liste.

« Si on compare cet ustensile de cuisine, de l'époque romaine, avec le modèle similaire adopté pour les *mess* des officiers de l'armée, on ne peut s'empêcher de remarquer combien le modèle ancien l'emporte sur celui de notre époque, tant au point de vue de la commodité de son emploi, que du peu de place qu'il occupe dans le matériel du campement. »

M. l'abbé Thédenat signale l'existence au Musée de Vienne (Isère) d'un ustensile semblable, mais de forme ronde.

M. A. de Barthélemy communique à la Compagnie un passage d'une légende inédite de saint Tudgual, évêque de Tréguier; ce texte, qui paraît très ancien, donne des détails curieux sur la géographie de la Bretagne septentrionale. La Société invite M. de Barthélemy à lui présenter, sur ce sujet, un travail spécial.

Séance du 21 Novembre.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, table historique et méthodique, 1712-1875; documents historiques, 1711-1713; catalogue des manuscrits de l'ancienne Académie, 1712-1793. Bordeaux, 1879, in-8°.

Actes de l'Académie nationale des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux, 3e série, 43e année, 1881. Paris, in-8°.

Archaeologia or micellaneous tracts relating to antiquity, t. XLVII. London, 1883, in-4°.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 50e et 51e années, 3e série, t. III, 1881-1882. Bruxelles, 1881-82, in-8°.

— *de la Diana*, t. II, n° 10, août-novembre 1883. Montbrison, 1883, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, n° 16, 1er trim., 1883. Orléans, 1883, in-8°.

Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord, nouv. série, 1882-83. Copenhague, in-8°.

— *du compte-rendu de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, année 1882, t. XIV, 1er fasc. Alais, 1883, in-8°.

Revue africaine, 27e année, n° 149, mai-juin, 1883. Alger, 1883, in-8°.

Drouyn (Léo). *Croix de procession, de cimetières et de carrefours*. Bordeaux, 1858, in-fol.

Michel (Edmond). *Le baron A.-Th. de Girardot, archéologue ; sa vie, son œuvre.* Orléans, 1883, in-8°.
Rayet (Olivier). *Monuments de l'art antique.* Paris, 1883, in-fol.

Correspondance.

M. Finot, présenté par MM. Héron de Villefosse et Thédenat, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Lille. MM. Ulysse Robert, A. de Barthélemy, Aubert sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature.

M. de Laigue, consul de France à Livourne, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Livourne, Italie. MM. H. Thédenat, Schlumberger et Courajod formeront la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature.

Travaux.

M. A. de Barthélemy dépose un mémoire de M. de Baye, sur les sujets empruntés au règne animal dans l'industrie gauloise. Ce mémoire sera lu à une des prochaines séances.

M. A. Bertrand met sous les yeux de ses confrères une curieuse plaque de ceinturon, découverte à Watsch (Carniole), en août dernier, et faisant partie de la belle collection du prince de Windisch-Gratz. Cette plaque, en tôle de bronze, ornée au repoussé, à la manière des plaques de Hallstatt, porte en relief une scène particulièrement intéressante, le combat de deux cavaliers accostés de deux fantassins. M. Bertrand croit y reconnaître deux Gaulois du Danube. Le casque des fantassins rappelle le casque de la tombe *gallo-italique* de Sesto-Calende. Le bouclier est le bouclier gaulois à umbo, tel que nous le trouvons en Gaule (cimetières du département de la Marne). La lance et la hache que ces guerriers sont prêts à lancer méritent aussi toute notre attention : la lance est garnie de l'*amentum* très visiblement dessiné ; la hache dont la forme est très

reconnaissable est emmanchée ; le manche est légèrement recourbé et paraît fait d'une baguette flexible. M. Bertrand est convaincu que nous sommes en présence de la *cateia*, cette arme gauloise sur laquelle on n'a fait jusqu'ici que des conjectures hasardées. Notre confrère compte développer ses idées à ce sujet dans une de nos prochaines séances.

M. Courajod signale l'existence d'une collection de médaillons de cire représentant les principaux personnages de la cour des Valois ; elle est conservée au Musée des antiquités silésiennes à Breslau. Cette suite antérieure à 1573 offre, entre autres, les portraits de Clément Marot et du chancelier Olivier.

M. A. de Barthélemy lit au nom de M. de Boislisle une note relative au camp antique de la forêt de Montmorency. La Société décide que M. de la Noë, commandant de la brigade topographique, sera prié de faire un rapport sur le plan de ce camp.

M. Auguste Nicaise, associé correspondant à Châlons-sur-Marne, demande la parole pour affirmer l'authenticité contestée de trous pratiqués dans la panse d'urnes à incinération découvertes à Reims, dans le cimetière de la fosse Jean Fat. Les premiers vases de ce genre ont été trouvés à Reims, en 1875, rue de Merfy, par M. Blavat. On peut vérifier leur authenticité en examinant à la loupe les bords intérieurs de ces trous qui portent bien la même patine que le vase lui-même.

M. Nicaise communique ensuite deux colliers mérovingiens, découverts à Champigny (Aube), formés de grains d'ambre, de grains de pâte de verre et de monnaies trouées pour la suspension, portés soit comme ornements, soit comme amulettes. Il rappelle une communication faite, sur le même sujet, par M. Charles Robert, au comité d'archéologie et insérée dans la *Revue des Sociétés savantes*.

M. Nicaise met ensuite sous les yeux de la Compagnie les objets découverts dans le tumulus d'Attancourt (Haute-

Imp Dumas Vorzet

STATUETTE DE MERCURE, TROUVÉE À HERBORD
Cne de Sanxay_Vienne

Marne), vers 1863. Ces objets consistent en armilles, bracelets, fibules, torques, pointes de flèche, le tout en bronze.

M. Guérin fait observer, au sujet de cette communication, que les monnaies percées étaient des ornements et non des amulettes.

Le R. P. Camille de la Croix, associé correspondant national à Poitiers, présente une charmante statuette de Mercure, en bronze, découverte à Sanxay, dans la partie ouest du temple, dans le terrain situé entre la galerie et le sanctuaire. Le dieu est représenté entièrement nu, le poids du corps reposant sur la jambe droite, tandis que le pied gauche touchant à peine la terre est légèrement reporté en arrière; les formes du corps sont vigoureusement indiquées surtout aux hanches et au bas du dos; la chevelure est traitée avec grâce; il porte la bourse de la main droite et, de la main gauche, tient un caducée, malheureusement brisé.

M. Héron de Villefosse fait remarquer la finesse du travail et voit dans la façon dont la chevelure est traitée, dans les formes du corps et dans la position des pieds une preuve que cette statuette se rattache à l'école polyclétéenne et doit être, comme le Mercure d'Annecy, la réduction d'un original célèbre. — M. Rayet y reconnaît une copie de l'Hermès de Polyclète et insiste pour qu'une reproduction soit publiée dans le Bulletin (voir la planche ci-jointe).

Séance du 28 Novembre.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Exploration archéologique du département de la Charente, t. I, fasc. 2, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 26° année, 3° série, t. II (XXXIV de la collection), 4° livr., octobre, 1883, in-4°.

Arbois de Jubainville (H. d'). *Rapport sur une mission littéraire dans les îles britanniques*. Paris, 1883, in-8°.

CARON (E.). *Monnaies féodales françaises*, 2e fasc. Paris, 1883, in-4o.

JULIEN-LAFERRIÈRE (L.). *L'art en Saintonge et en Aunis*, t. I, arrondissement de Saintes. Toulouse, in-4°.

LIÈVRE (A.-F.). *Les fosses gallo-romaines de Jarnac et les puits funéraires*. Angoulême, 1883, in-8°.

— *Les huîtres nourries en eau douce dans l'ancienne Aquitaine*. Paris, in-8°.

— *Culte des divinités topiques dans la Charente*. Angoulême, 1883, in-8°.

ROMAN (M.-J.). *Catherine de Médicis en Dauphiné*, 1579. Grenoble, 1883, in-8o.

Correspondance.

M. Chabouillet sollicite le titre de membre honoraire. MM. A. de Barthélemy, P. Nicard et de Montaiglon sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature.

Travaux.

M. Al. Bertrand présente une jambe de cheval en bronze découverte en Suisse et provenant d'une statue antique.

M. de Boislisle annonce que M. de Gosselin a fait des recherches pour préciser l'origine de la plaque ornementale en or, communiquée de sa part à la Société, dans la séance du 28 février dernier[1]. Il n'a pas été possible de savoir

1. Nous insérons ici une note qui devait figurer dans la séance du 28 février (voir p. 113), mais qui a été remise trop tard à la Commission des impressions pour être imprimée en temps utile :

« M. de Boislisle présente de la part de M. Alex. de Gosselin, propriétaire du château d'Auvers (Seine-et-Oise), une plaque ronde en or, de dix centimètres de diamètre, portant une ornementation au repoussé, que relèvent en certains endroits des décors d'émail. Le dessin, de disposition concentrique, aboutit à une sorte de bouton central, également en or, et faisant corps avec la plaque. Ce bouton, de douze millimètres de hauteur, sur neuf ou dix de diamètre, paraît avoir perdu son couronnement; en l'état actuel, l'extrémité supérieure laisse apercevoir à l'intérieur une pâte vitreuse, de coloration brunâtre. Sauf sur un seul point du pourtour, la plaque et son ornementation sont parfaitement intactes; le décor en émail a seul

exactement de l'habitant d'Auvers-sur-Oise, entre les mains duquel cet objet précieux se trouvait encore en 1882, les circonstances et conditions de sa découverte. Toutefois, un fait nouveau paraît acquis : il n'y avait point de tombeau ; la plaque fut trouvée en pleine terre, et c'est à quelques mètres de distance, peut-être en un autre temps et dans d'autres circonstances, que le même individu mit au jour une épée ou un sabre « à garde d'or, » dit-on, dont la perte est infiniment regrettable, puisque ce second objet aurait pu servir à déterminer l'antiquité et la nationalité du premier.

Dans la communication du 28 février, il a été dit qu'on avait trouvé, outre la plaque et l'épée, un collier ou pendeloque, soit en métal, soit en verroterie, soit en émail. Le premier possesseur affirme aujourd'hui que cette pendeloque était attachée à la plaque par les deux rivets qui se distinguent encore sous celle-ci, dans l'armature de bronze.

souffert. Deux rivets placés à trois ou quatre millimètres du bord, dans le sens du diamètre, et faisant corps avec l'ornementation générale, attachent la feuille d'or à une feuille de bronze de dimensions semblables, sur laquelle les mêmes dessins se retrouvent en relief, et à une seconde plaque de bronze, beaucoup plus épaisse, qui, si l'on en juge par l'érosion des bords, n'est peut-être que la partie centrale d'un objet de plus grandes dimensions, un casque, ou plutôt un bouclier, dont les autres parties, non protégées par la feuille d'or, auraient disparu. Au revers de la plaque de bronze, on distingue des traces d'oxydation de fer qui feraient croire que les trois plaques étaient encore renforcées par une armature de ce métal.

« L'ensemble du travail, le caractère de l'ornementation et les procédés de fabrication peuvent appartenir au ve, au vi^e ou au viie siècle.

« Cet objet a été trouvé en 1881, par un habitant de la commune d'Auvers, en fouillant la terre à une très petite profondeur, auprès de sa maison, sur la pente inférieure de la colline qui borde la rivière d'Oise. D'après les renseignements que M. de Gosselin a pu recueillir après coup, la fouille aurait mis à decouvert, en même temps, dans un tombeau semblable à ceux qui se retrouvent fréquemment sur toute l'étendue de cette rive de l'Oise, divers autres objets : une épée ou autre arme en mauvais état, un fragment de collier ou de pendeloque, des pointes en métal ou en pierre (verroterie ?). Mais, le tout ayant été laissé entre les mains de jeunes enfants, sans aucun souci de la valeur que ces objets pouvaient avoir, ils n'ont pas tardé à être détruits, sauf la plaque ornementale en or et bronze. Le possesseur actuel de ce précieux objet a bien voulu le mettre à la disposition de la Société, pour que nos confrères pussent l'étudier, et en faire faire, si besoin est, une reproduction. Il se propose de reprendre les fouilles au même endroit dès le printemps prochain, et espère que quelques-uns des membres de la Société voudront bien lui prêter leur utile concours. »

Mais il convient de n'accepter que sous toutes réserves les souvenirs lointains et confus de gens qui étaient incapables de reconnaître, non seulement la valeur archéologique de ces objets, mais même la nature du métal dont ils étaient ornés.

La découverte eut lieu dans le hameau qui porte, sur la carte de l'état-major, le nom des Remys, à une très faible distance sud-ouest de l'endroit où la vieille route de Valmondois à Pontoise par Auvers est coupée par le chemin conduisant à Héronville. Cette vieille route est bordée de maisons ou masures, que domine à deux ou trois mètres d'intervalle un plateau assez élevé. C'est en voulant étendre par derrière son habitation, aux dépens de ce terrain, que le propriétaire mit à découvert la plaque et les autres objets aujourd'hui perdus. Le sol supérieur du plateau est très peu profond; à moins d'un mètre d'épaisseur, on trouve une couche très mince de tuf ou « cron », et, immédiatement au-dessous, la pierre dont l'exploitation se fait à ciel ouvert, vingt mètres plus loin, dans des carrières très considérables, et sans doute fort anciennes.

M. de Gosselin a fait retourner toute la partie du sol supérieur dans le voisinage de l'endroit qui lui était indiqué. Les fouilles n'ont donné qu'un seul objet; mais, autant qu'il est permis de le juger en l'état actuel, cet objet n'est rien moins qu'une plaque ou rondelle provenant de la même parure et fabriquée par les mêmes procédés que notre plaque, c'est-à-dire en bronze orné de dessins au repoussé, et recouvert d'une feuille d'or. Malheureusement, la seconde plaque est en très mauvais état, écrasée, tordue, conservant à peine quelques traces d'or. M. de Gosselin a désiré qu'elle fût présentée telle quelle à la Société, et il consent à ce qu'on prenne les mesures nécessaires pour que la contexture et l'ornementation de cet objet deviennent plus facilement appréciables.

La plaque communiquée précédemment à la Société appartient aujourd'hui au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, par don de M. de Gosselin. Lorsque le développement de la seconde plaque aura été fait par les soins de

M. Alexandre Bertrand qui veut bien se charger de faire faire cette opération, elle sera très probablement offerte au Cabinet et rejoindra la première.

Outre cette découverte, M. de Gosselin a repris, pendant l'été dernier, les fouilles déjà commencées sur un point tout opposé du plateau d'Auvers, dans la direction de Valmondois, mais à peu de distance de la vieille route conduisant à Pontoise. Toute cette partie du plateau, depuis l'église d'Auvers jusqu'à un petit vallon marqué du nom de Cordeville sur la carte et débouchant au Moncel, en face de l'ancienne maison du bac de l'Oise, paraît occupée par un vaste cimetière, et il n'est, pour ainsi dire, pas un mètre de terrain où la pioche ne mette à découvert des cercueils en pierre du pays ou en plâtre, aussi variés comme ornementation extérieure que comme contenu. Depuis quelques années, les constructions entreprises sur ce point avaient fait trouver, dans cette sorte de dépôt sépulcral, des vases, des bijoux et autres objets intéressants d'époque gallo-romaine ou mérovingienne. M. de Gosselin a recueilli également de ces colliers, boucles d'oreilles, boutons cloisonnés, boucles de ceinturon, glaives, etc., qui caractérisent les sépultures des deux époques. Peut-être aura-t-il à nous communiquer quelque jour les résultats de ses découvertes; mais, dès à présent, il est bon de signaler ce fait que la plaque en or du Cabinet des médailles a été trouvée sur un territoire où existe un important dépôt ou cimetière, à proximité de la rivière par où l'on peut croire, sans trop d'invraisemblance, que se faisait le transport des corps, et à proximité aussi des carrières inépuisables qui fournissaient les cercueils.

M. l'abbé Thédenat communique le dessin, exécuté par M. Bretagne, de Nancy, d'un manche de casserole en bronze, trouvé à Grand (Vosges), et conservé au Musée d'Épinal.

Sur ce manche, d'un travail assez médiocre, on lit le nom de l'ouvrier

L ANSI DIOD

L(ucii) Ansi(i) Diod(ori).

On conserve au Musée de Naples un manche de patère, en bronze, portant le même nom, moins abrégé.

L · ANSI · DIODORi[1]

Il existe, au même Musée, deux manches en bronze trouvés à Pompéi, sur lesquels on lit :

L·ANSI·EPAPHRODITI[2]

Un autre manche du même Musée offre l'inscription :

///ANSI·EPICAPR..[3]

(la lecture du cognomen est incertaine),
et un autre porte :

l. *a*NSI PHOEBI[4]

Il semble donc qu'il a existé, dans cette contrée, une famille d'ouvriers en bronze, qui se sont sans doute succédé de père en fils.

Un des produits de leur fabrique aura été transporté en Gaule par le commerce, fait qui n'a rien d'inusité.

Il existait, dans la même contrée, probablement une autre branche de cette famille qui exerçait l'industrie de

1. *C. I. L.*, t. X, n° 8071, 27.

2. *C. I. L.*, t. X, n° 8071, 28 et 29. — Une casserole de bronze, trouvée dans la partie septentrionale de la province d'Helsingland (Scandinavie), porte la même marque (*Bullettino dell' Instituto*, 1883, p. 237).

3. *C. I. L.*, t. X, n° 8071, 30.

4. *C. I. L.*, t. X, n° 8071, 31.

briquetier. On a trouvé, en effet, à Pompéi et à Capoue, des briques portant la marque :

A (palme) NSI[1]

A Caserte et à Capoue, on a relevé des briques avec les noms :

L·ANSI·DIODORI[2]

qui sont exactement ceux de notre bronzier.

Enfin, des briques provenant de la même région offrent les timbres :

L ANSI PRISCI[3]

et

L ANSI
REDIENI[4]

Il est curieux de constater l'existence des deux branches de cette même famille, exerçant dans le même pays une industrie différente. Une particularité à noter, c'est que tous ces ouvriers, bronziers ou briquetiers, portent le même prénom ; ce qui prouve bien qu'ils faisaient partie de la même famille.

M. Saglio lit un mémoire de M. G. Lafaye, associé correspondant national à Aix (Bouches-du-Rhône), sur *les antiquités de la Corse*. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. A. Nicaise, associé correspondant national à Châlons-sur-Marne, expose à la Société que, en lui communiquant dans une précédente séance les découvertes faites dans le tumulus lingon d'Attancourt (Haute-Marne), il a oublié de montrer deux pointes de flèche, en bronze, à douille et à ailerons. Les pointes de ce genre ont été rarement découvertes en France et surtout dans la région de l'Est.

Il présente ensuite le mobilier funéraire trouvé dans une

1. *C. I. L.*, t. X, n° 8042, 9.
2. *C. I. L.*, t. X, n° 8042, 10.
3. *C. I. L.*, t. X, n° 8042, 11.
4. *C. I. L.*, t. X, n° 8042, 12.

tombe de femme dans le cimetière gaulois qu'il vient de découvrir à Coupetz (Marne). Ce cimetière a déjà fourni cinq tombes.

Dans la première étaient deux squelettes, les pieds de l'un placés vers la tête de l'autre, trois vases brisés et un manipule de bouclier montrant encore du bois pourri ; une autre tombe a donné un torques en bronze, un anneau placé à la jambe gauche ; cet anneau en bronze est entouré d'un large filament, ressemblant à du cuir ou à une matière textile desséchée et offrant encore une certaine résistance.

Au bras droit était un bracelet en bois appelé jusqu'alors jayet ou bois fossile, mais que certains archéologues disent être du bois vif, qui, selon eux, aurait été prisé comme l'ambre, pour ses vertus merveilleuses.

Au cou de l'inhumé était un torques en bronze, formé d'une simple tige arrondie. Cette tombe était sans doute celle d'une femme. A ce sujet M. Nicaise fait connaitre que les renseignements qu'il a recueillis, et ses propres découvertes, lui permettent d'affirmer que, dans la Marne, le torques était porté par les femmes et non par les hommes. Dans ses nombreuses fouilles de l'Aisne, M. Frédéric Moreau père a constaté la même particularité.

Le R. P. Camille de la Croix, associé correspondant national à Poitiers, présente différents objets en bronze découverts dans les ruines de Sanxay :

1° Une plaque de bronze ayant la forme d'une rondelle, garnie de plusieurs oreillettes et munie de quatre chaînettes, dont deux portent également à leur extrémité des plaquettes en bronze plus petites que la pièce principale, et d'une forme plus allongée. D'après plusieurs trous pratiqués sur les bords de la plaque et des rivets visibles à la partie inférieure, il semble probable que cette plaque était agencée sur des bandes de cuir faisant partie du harnachement d'un cheval. C'était sans doute un ornement du poitrail.

2° Une statuette en bronze, représentant un homme jeune, imberbe, coiffé d'un bonnet phrygien, chaussé de brodequins et portant une chlamyde qui couvre l'épaule gauche,

une partie de la poitrine et le haut des jambes ; il porte une bipenne au bras gauche. M. O. Rayet y reconnaît Pâris.

3° Une tête de cheval, également en bronze.

4° Un lièvre courant, les oreilles rabattues sur le dos ; la patine est d'un beau vert.

5° Trois fibules émaillées : la première en forme de plante de pied, remplie d'un émail rouge orangé sur lequel des points bleus imitent les clous d'une sandale. La seconde est garnie d'un émail verdâtre. La troisième est en forme de croix grecque dont les quatre branches se terminent par de petits ronds garnis d'émail rouge ; la partie centrale également arrondie est remplie d'émail vert et d'un point central orangé.

Le R. P. de la Croix dépose ensuite sur le bureau divers objets découverts à Poitiers, ce sont :

1° Une grande fibule cruciforme dont les branches, terminées par des ronds garnis d'émail bleu à pointillé blanc, sont reliées entre elles par des anneaux ; la partie centrale, de forme ronde, est proéminente et émaillée. Cette fibule a été trouvée à Poitiers par feu Benjamin Fillon, et donnée par lui à notre confrère.

2° Un miroir portant une gravure au trait qui représente une tête casquée.

3° Une figure en bronze d'un jeune homme nu, en marche, portant au cou une *bulla ;* la main droite tient un objet difficile à déterminer.

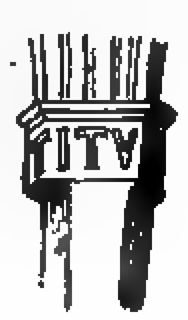
M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, fait la communication suivante :

« Dans mes excursions à travers les musées et les collections particulières, j'ai relevé avec soin, et estampé, quand cela m'a été possible, les inscriptions en relief qui se trouvent parfois sur les fibules en bronze. Comme ces petits objets, considérés au point de vue de leur fabrication, rentrent dans la série des produits de l'art du bronzier dont s'occupent plusieurs de nos confrères, je crois devoir communiquer à la Société les différents noms de fabricants que

j'avais réunis pour une *étude sur les bagues et fibules à inscriptions de l'époque gallo-romaine.*

« Déjà M. R. Mowat a soumis à la Société, dans la séance du 12 mars 1879, une fibule en bronze au nom de *Durnacus*, dont le dessin a été reproduit dans le Bulletin de 1879, p. 137. Je me bornerai aujourd'hui à signaler les noms de bronziers relevés sur diverses fibules :

1)



TITVR

sur le sommet de l'arc d'une fibule, véritable bijou, trouvée aux Châtelliers de Fremur, commune de Sainte-Gemme-sur-Loire, dont le dessin m'a été adressé par notre confrère M. Godard-Faultrier.

2)

CARIL

inscrit sur un bandeau près de la charnière, à l'endroit où commence la courbure de l'arc.

« Sur cette pièce, que j'ai découverte parmi les débris non classés, au Musée de Douai, l'inscription présente deux lettres sur lesquelles j'appelle l'attention de la Compagnie, car leur forme permettrait peut-être de déterminer l'époque de fabrication de cette fibule.

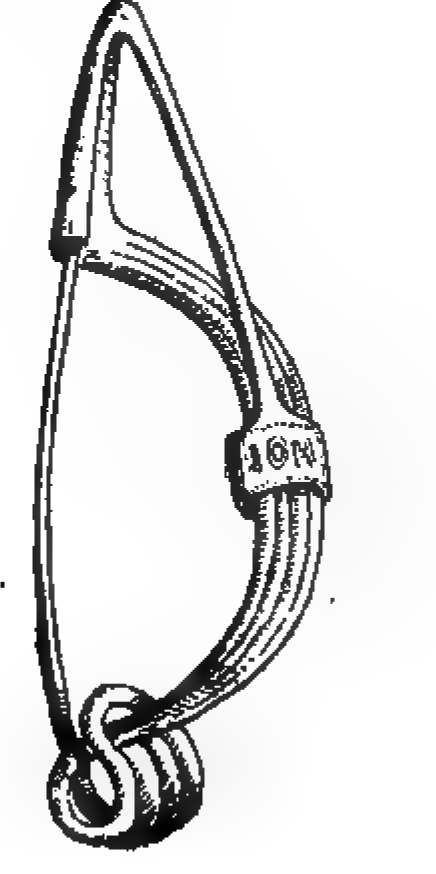
« On connait le nom de CARILLVS sur un fragment de poterie trouvé à Tongres.

3)

SABINVS

inscrit dans un cartouche sur le talon d'une fibule à charnière, trouvée en Lorraine.

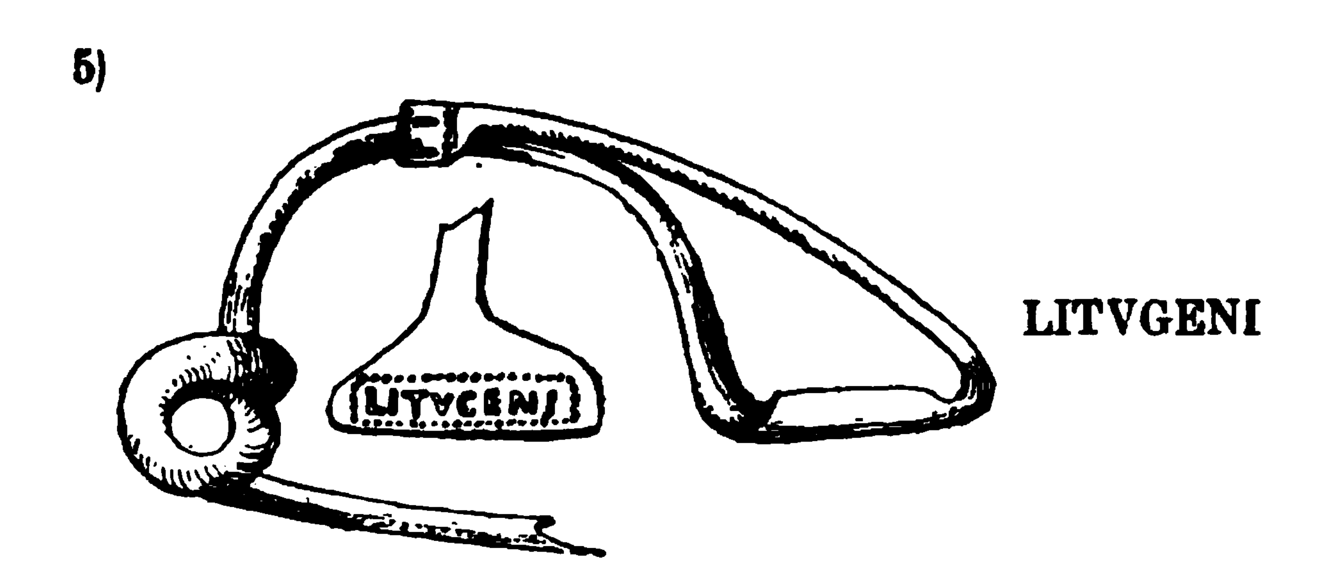
4)



IOH

« Dans son essai sur les fouilles faites au Puech de Buzeins (Aveyron), notre confrère M. l'abbé Cérès mentionne une fibule à ressort dont il donne le dessin ; sur cette pièce se lit : IOH ou HOI, inscription qu'il paraît ne point avoir remarquée, puisqu'il n'y fait aucune allusion dans son rapport.

5)



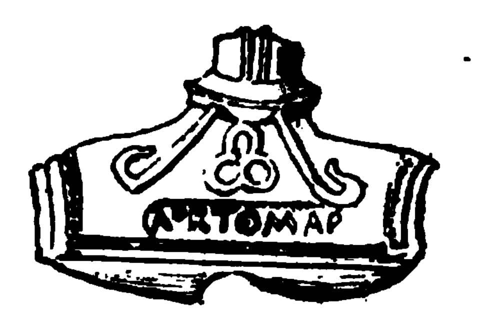
LITVGENI

sur une fibule à ressort qui m'a été signalée, par notre confrère M. R. Mowat, comme appartenant à M. Ramé.

« Je dois à l'obligeance de M. de Mortillet la connaissance des noms suivants que présentent trois fibules du Musée de Saint-Germain, et dont M. Alex. Bertrand a bien voulu me faire adresser les moulages.



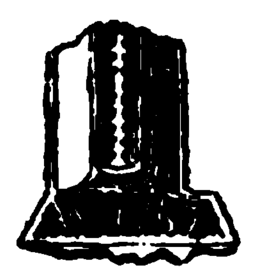
6)



NERTOM..

peut-être NERTOMA.., inscrit à l'extrémité de l'arc, sur l'étui ou cylindre qui enveloppe le ressort à boudin. — Cette pièce, inscrite sous le n° 18501, a été trouvée à Vertault (Côte-d'Or) et offerte en 1872 au Musée de Saint-Germain, par son inventeur, M. Mailly, percepteur à Laignes.

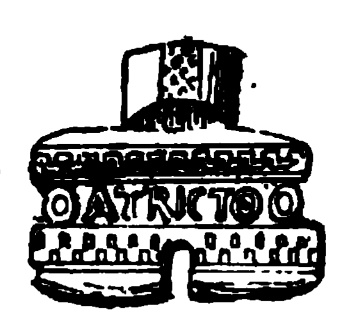
7)



AVCISSA

sur le talon d'une fibule à charnière, acquise en 1875, chez un brocanteur de Paris ; cette pièce est inscrite au Musée de Saint-Germain, sous le n° 22266.

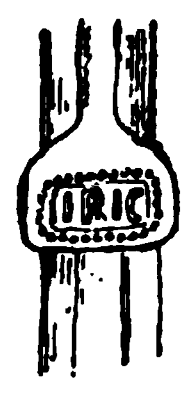
8)



ATRICTO

sur une fibule de l'époque romaine. — Cette pièce provient de la collection de M. le docteur Lépine, de Dijon ; elle est classée au Musée de Saint-Germain, sous le n° 23465.

9) « J'ai rencontré chez M. Leman, antiquaire, une fibule à ressort qu'il a bien voulu me permettre d'étudier et de publier ; son mauvais état de conservation ne m'a pas permis de lire avec certitude le nom qui, comme ceux des nos 1, 4 et 5, se trouve inscrit sur la plaque qui termine la partie recourbée de la fibule et vient s'agrafer au centre de l'arc. Je crois pouvoir lire :



ORIC ou OPIG

« M. R. Mowat, qui a examiné cette fibule, propose d'y voir OTIT ou ORIT.

10) « Dans la collection de M. le Dr Olivier, de Digne, j'ai remarqué une fibule, trouvée le 16 septembre 1868, aux Sanières sur Jausclères, quartier des Argiles, propriété Aubert Valentin, sur laquelle je crois lire :

CIR ??

11) « Sur une fibule trouvée dans l'Erdre, à Nantes, on lit :

BODVOS

qui offre une ressemblance très grande avec l'abréviation BODVOC, signalée par M. Tudot, et le nom BODVOGENVS, inscrit sur un bronze trouvé à Colchester.

12) ACCV

sur une plaque ajustée après coup, sur une fibule trouvée à Poitiers, vers 1853, lors du percement de la rue de l'Industrie, et dont notre confrère, M. Bonsergent, a entretenu la Société dans la séance du 2 juillet 1873.

13)



IVLIOS·AVO

inscription dont j'ai pris l'estampage sur une fibule de la riche collection de notre regretté confrère M. Jules Chevrier, de Chalon-sur-Saône.

14) « Enfin je signale en terminant, sans toutefois pouvoir indiquer le lieu où j'ai pris ce renseignement, l'inscription OMASVRI, gravée en relief sur la partie arrondie du manche d'un vase en bronze. »

Séance du 5 Décembre.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1883. Epinal, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1883, n° 3. Amiens, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1883, t. XXXVII°. Auxerre-Paris, 1883, in-8°.

Journal des Savants, novembre 1883. Paris, in-4°.

Viestnick hrvatskoga arkeologickoga Drustva, godina V, br. 4 ; in-8°.

Corroyer (Edouard). *Etude sur l'architecture*. Paris, Ducher, 1883, in-8°.

— *Guide descriptif du Mont Saint-Michel*. Paris, 1883, in-8°.

Frossard (Ch.-L.). *Stèle de Campan*, in-8°.

Linas (Charles de). *La châsse de Gimel (Corrèze) et les anciens monuments de l'émaillerie*. Paris, 1883, in-8°.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du Bureau et des Commissions pendant l'année 1884.

Sont élus :

Président : M. Ed. Guillaume.

1er *vice-président* : M. L. Courajod.

2e *vice-président* : M. Ed. Saglio.

Secrétaire : M. H. Gaidoz.

Secrétaire-adjoint : M. Ed. Corroyer.

Trésorier : M. Ed. Aubert.

Bibliothécaire-archiviste : M. Pol Nicard.

M. Héron de Villefosse est réélu membre de la Commission des impressions. M. G. Duplessis est élu membre de la Commission des fonds.

Travaux.

M. Ulysse Robert, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport favorable sur la candidature de M. Quarré-Reybourbon. On procède au vote et M. Quarré-Reybourbon, ayant obtenu le nombre réglementaire de suffrages, est proclamé associé correspondant national à Lille (Nord).

M. Michelant, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport favorable sur la candidature de M. des Roberts. On passe au scrutin, et M. des Roberts, ayant obtenu le nombre réglementaire de suffrages, est proclamé associé correspondant national à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. l'abbé Thédenat, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport favorable sur la candidature de M. de Laigue, consul de France à Livourne. On procède au vote, et M. de Laigue, ayant obtenu le nombre réglementaire de suffrages, est proclamé associé correspondant national à Livourne (Italie).

M. Al. Bertrand dépose sur le Bureau le moulage d'un vase orné de caractères paraissant dater du moyen âge. Il sollicite les observations de la Société et espère qu'un de ses confrères arrivera à découvrir le sens de cette inscription.

M. Ulysse Robert fait la communication suivante :

« En collationnant, ces jours derniers, pour un compte-rendu qui m'avait été demandé, le texte imprimé du *Bullaire de l'abbaye de Saint-Gilles*, récemment mis au jour par M. l'abbé Goiffon, et le texte ms. du Bullaire n° 11018 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, qui est, sauf les additions, de la fin du XIIe siècle, je fus frappé de la bizarrerie de certains ethniques contenus dans la bulle n° IV de l'édition, qui renferme une double liste d'archevêques et d'évêques présents au concile de Troyes, en 878. Tels sont, par exemple, *Limonensis*, *Namnensis*, *Reomensis*, *Reddensis*,

s'appliquant à des évêchés, dont le nom m'apparaissait pour la première fois. Il est presque inutile de dire que l'éditeur ne les avait pas identifiés. Comme j'avais déjà eu l'occasion d'examiner le Bullaire de Saint-Gilles, et que j'étais arrivé à la conviction que la première bulle au moins, qui est soi-disant du 26 avril 685, est apocryphe — (je l'ai prouvé dans une note que M. G. Paris a publiée dans l'Introduction de son édition de *la Vie de saint Gilles*, par Guillaume de Berneville, p. LIII) — je n'étais pas éloigné de croire que cette bulle était, comme la première, l'œuvre d'un faussaire ignorant qui l'aurait fabriquée, pour donner plus de poids à l'ancienneté des possessions et des droits de l'abbaye. Après quelques recherches, j'ai reconnu que *Limonensis* et *Namnensis* désignent les évêchés de Langres (*Lingonensis*) et de Noyon (*Noviomensis*). Quant à *Reomensis* et *Reddensis*, j'avoue n'avoir pas pu les identifier. Dom Bouquet, qui a publié cette pièce dans le *Recueil des historiens de France* (IX, 167), pense que, au lieu de *Waldeberti*, *Reomensis episcopi*, et de *Leonis*, *Reddensis episcopi*, il faut lire *Waldeberti*, *Portuensis episcopi*, et *Leonis*, *Teanensis episcopi*. Il ne motive pas son opinion; mais c'est là un détail auquel je ne m'arrêterai pas.

« Je passe donc à l'objet qui fait l'intérêt réel de ce document, dont l'authenticité n'est contestée ni par dom Bouquet, ni par Baluze, qui l'a publié dans ses *Miscellanea* (II, 113), ni par le savant continuateur des *Regesta pontificum Romanorum*, M. le Dr Loewenfeld, qui a classé la bulle en question sous le n° 3179 de la nouvelle édition des *Regesta*.

« La double liste de la bulle n° IV contient des noms d'évêques qui ne figurent pas dans l'ouvrage le plus complet qui existe en ce genre, le *Series episcoporum* de Gams; elle fournit donc le moyen de compléter et de rectifier le *Gallia christiana*, l'*Italia sacra*, etc. Parmi les additions, je signalerai les suivantes : *Gandalmarus*, *episcopus Tholonensis*. Dans la liste des évêques de Toulon donnée par Gams, — je ne parle pas d'autres listes beaucoup moins complètes, — nous voyons Taurin, en 680, et Eustorge, en 879. *Gandalmarus* est donc un nom nouveau à ajouter à la série des

évêques de Toulon; il prendra place immédiatement avant Eustorge. Après l'évêque de Toulon, vient celui de Carcassonne, *Leotgarius,* qui ne figure pas dans la liste de Gams. La suite des évêques de Carcassonne connus à cette date se composait, jusqu'à ce jour, d'Eurus (860), d'Arnoul (après 875) et de Guilleran (883-887); *Leotgarius* ou Léger devra donc être placé avant ou après Arnoul. Entre Alaric (875† 878) et Agilbert, évêque de Béziers, en 886, il y avait une lacune que le Bullaire de Saint-Gilles nous permet encore de combler; il nous donne le nom de Macaire, qui serait le successeur immédiat d'Alaric. Faut-il voir les mêmes personnages dans *Wilelmus*, *Limovicensis episcopus*, et Anselme, évêque de Limoges, de 869 au 9 février 893; — dans *Ademarius*, *Claromontis episcopus*, et Agilmar, évêque de Clermont, de 876 environ à 880 environ? Je le pense, malgré la différence assez sensible des noms; mais cette différence peut, jusqu'à un certain point, s'expliquer paléographiquement; il n'y a, en tout cas, pas de doute possible en ce qui concerne la terminaison des deux noms. Il me paraît plus difficile d'expliquer comment on pourrait faire un seul et même personnage de *Rainelmus*, *Meldensis episcopus*, qui figure dans le Bullaire de Saint-Gilles, et de *Ragenfridus*, qui fut évêque de Meaux, de 875 environ à 880 environ; mais je n'oserais pas émettre l'avis que *Rainelmus* ou Renaume serait un nom nouveau à ajouter à la liste des évêques de Meaux.

« Jusqu'à ce jour, on ne connaissait pas d'intermédiaire entre Wisade Ier (857†872) et Ingobert (885†893), évêques d'Urgel. Le Bullaire de Saint-Gilles nous en fournit un, *Waldericus*. Enfin, il nous donne encore le nom d'un évêque de Turin, *Arnulfus*, qui prendrait place entre Claude II (873) et Lantius (†887).

« Parmi les évêques figure *Ingomarus*, le même que Hincmar, évêque de Laon, depuis 858, qui eut, dès 876, pour successeur Hegenulf, que nous voyons aussi au nombre des évêques du concile de Troyes (Labbe, *Sacrosancta concilia*, XI, col. 316). Le copiste du Bullaire de Saint-Gilles a-t-il commis une erreur? Je ne le pense pas; il ne pouvait pas

confondre *Ingomarus* et *Hegenulfus*. La présence simultanée des deux évêques de Laon au concile de Troyes s'explique par le fait que Hincmar n'était plus en possession de son siège dès 876.

« L'intéressante question que soulève l'examen de ce document mérite d'attirer l'attention des érudits locaux ; l'étude des obituaires, des chartes ou des cartulaires viendra peut-être confirmer ma modeste découverte. En vous en faisant part, j'ai voulu tout simplement vous montrer que, quand, dans les documents anciens, on rencontre des noms d'évêques, d'abbés, etc., il est toujours bon de s'assurer s'ils sont connus. »

M. A. Ramé présente trois fibules qui sont en sa possession.

La première est la fibule gallo-romaine en bronze, portant le nom LITVGENI, signalée par M. Maxe-Werly à la dernière séance. Elle a été trouvée à Rennes, en 1853, dans les décombres d'un grand édifice antique, quand on jetait les fondations du nouvel hôpital sur le coteau de l'Ille.

La seconde est une plaque circulaire en argent qui devait

avoir 0,75 de diamètre quand elle était entière. Elle représente le buste d'une orante, exécuté au repoussé ; une rangée de perles forme bordure. La barbarie du travail annonce l'époque mérovingienne. Ce bijou a été recueilli, vers 1830, à Roiglise, canton de Roye (Somme), par M. Moët de la Forte-Maison, auteur des *Antiquités de Noyon*, qui demeurait alors dans cette dernière ville.

La troisième fibule est de forme circulaire et en argent comme la précédente, mais d'une facture plus compliquée. Le procédé employé à sa fabrication mérite l'attention. Le sujet principal est un quadrupède à tête peu distincte et à queue relevée, passant sous une croisette et sur une sorte

de disque. L'animal est exécuté au repoussé et encadré d'une double bordure granulée. Jusque-là le procédé n'a rien de spécial, mais cette partie centrale, de la dimension d'un denier carolingien, fait saillie sur le plan général du bijou, comme si elle était montée sur un tube de 0,003 de hauteur. Ce tube est entouré à sa base d'une garniture de sept cercles concentriques formés alternativement d'un grenetis très fin et d'un granulé ovoïde d'un plus fort relief : le tout a

0,55 de diamètre. Cette ornementation courante n'est pas gravée dans une plaque de métal; elle est obtenue à l'aide de deux fils métalliques de grosseur différente, simplement juxtaposés; c'est une sorte de travail de filigrane, formant un grillage à jour. Aussi, pour donner de la consistance à l'ensemble, il a fallu fixer ces éléments mobiles au moyen de petites plaques très minces, appliquées au revers du bijou et disposées comme les rayons d'une roue.

Ce procédé de consolidation était connu des Romains. Il a été employé à l'exécution des magnifiques médaillons en or d'Honorius et de Placidie, provenant du trésor de Velp dans la Gueldre, qui ont été acquis par le Cabinet des médailles, en 1882. On en trouvera la description et de bons dessins dans un article de M. Chabouillet (*Revue numismatique*, nouv. série, I, p. 73 et 74).

La bordure du médaillon, formée de trois cercles de métal plein et ciselé, et de deux grenetis en fil d'or intercalés, est maintenue à l'aide de quatre tenons appliqués au revers du bijou, qui se portait suspendu au cou par une bélière.

Mais ce procédé a dû se transmettre de siècle en siècle et ne suffit pas pour attribuer la fibule d'argent au ve siècle ; c'est une œuvre barbare ; l'animal n'a guère de style déterminé. Le Musée de Berlin possède un médaillon de Louis le Débonnaire, figuré par Fillon dans ses *Lettres sur quelques monnaies françaises inédites* (pl. VIII, n° 7) qui a un encadrement formé d'un triple cercle de granules qui rappelle la bordure de la fibule, et est, comme elle, consolidée par des lames fixées au revers. Cette fibule a été trouvée à Rennes, en 1843, dans le lit de la Vilaine, lors de l'établissement des quais, à un niveau un peu supérieur aux couches qui renfermaient les monnaies romaines. En rapprochant cet indice de celui fourni par le médaillon de Louis le Débonnaire, on pourrait donc provisoirement attribuer ce bijou à l'époque carolingienne.

Séance du 12 Décembre.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société académique de Brest, 2e série, t. VIII, 1882-83. Brest, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 164, 1883. Chartres, 1883, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre, 1883, in-8°.

Revista de archivos, bibliotecas y museos; organo oficial del cuerpo facultativo del ramo, segunda época, ano IX, n° 11. Madrid, 1883.

Dancoisne (L.). *Les petits méreaux de plomb d'Arras aux types de mailles*. Bruxelles, 1883, in-8°.

Heuzey (L.). *Les figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, 4e et dernière livraison de l'atlas. Paris, in-4°.

Moreau (F.). *Album Caranda; suite des fouilles d'Armentières (Aisne)*; 2e année, 1882, in-4°.

Pilloy (J.). *Etudes sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*. Saint-Quentin, 1880, in-8°.

— *La sépulture de l'âge de la pierre polie de Ribémont*. Saint-Quentin, 1876, in-8°.

Correspondance.

M. des Roberts, associé correspondant national à Nancy, et M. de Laigue, associé correspondant national à Livourne (Italie), écrivent pour remercier la Compagnie de leur élection.

Travaux.

M. Ulysse Robert, au nom des commissions nommées à cet effet, lit des rapports favorables sur les candidatures de MM. Delahaut et Finot. On passe au vote et les candidats,

ayant réuni le nombre réglementaire de suffrages, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Delahaut à Charleville et M. Finot à Lille.

M. Flouest, associé correspondant national à Lugny (Côte-d'Or), fait hommage à la Compagnie, au nom de son confrère M. Frédéric Moreau, d'un nouveau fascicule de l'*Album Caranda*. Comme le précédent, ce fascicule est consacré aux fouilles faites à Armentières en 1882, et se fait remarquer par ses planches qui reproduisent, avec la plus grande fidélité, les beaux spécimens en fer et en bronze des plaques et boucles de ceinturons incrustées d'or et d'argent.

M. Bertrand rappelle la communication qu'il a faite à la dernière séance, en présentant un fragment de la jambe et du pied d'un cheval de bronze qui aurait été récemment découvert aux environs de Genève. Il ajoute que M. Henri Bordier a écrit à Genève pour obtenir des renseignements sur ce point.

M. Bordier donne en effet lecture d'une lettre du directeur des archives de Genève, M. Th.-A. Dufour, de laquelle il résulte que ce bronze fut présenté, il y a deux ans, au Musée de Genève, qui le refusa à cause de son prix, et que la découverte en a été faite, non pas dans le voisinage de Genève, mais aux Bautes, près Annecy, lieu où l'on a déjà trouvé beaucoup d'autres objets antiques, notamment une figure en bronze de Mercure et plusieurs bustes romains, également en bronze, qui furent achetés par M. Feuardent et estimés à la valeur de 50 à 60,000 francs.

Quant aux objets d'or signalés avec le pied de bronze et que M. Bertrand a décrits dans la dernière séance, on n'en a eu à Genève aucune nouvelle.

M. Bertrand annonce ensuite que le Musée de Saint-Germain négocie actuellement l'acquisition d'un fourreau en or, d'un torques en or et de cinquante monnaies gauloises en or, au type dit à l'arc-en-ciel.

M. Rey communique une note sur les identifications, avec

des localités modernes, d'un certain nombre de fiefs cités dans les pièces provenant des archives de Malte, publiées par M. Delaville-Leroux.

M. Courajod lit en communication un travail sur un fragment du *rétable de Saint-Didier d'Avignon*, découvert par lui au Musée du Louvre. Ce rétable, comme on sait, est l'œuvre du sculpteur Francesco Laurana, un des artistes favoris du roi René.

M. A. de Barthélemy annonce la découverte, entre Fonsommes et Homblières (Aisne), de la sépulture d'une jeune femme ou d'une jeune fille romaine. Cette sépulture contenait des objets fort intéressants qui ont été signalés par M. Pilloy, de Saint-Quentin.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, complète en ces termes cette communication :

« Quelques jours après la découverte signalée dans le *Guetteur de Saint-Quentin*, à la date du 18 novembre, M. Pilloy m'annonçait avoir trouvé deux autres sépultures à peu de distance de la première, rencontrée au lieu dit Marollot, mais, cette fois, sans cercueil en pierre.

« L'une contenait une bouteille, une coupe avec dépression sur la panse, une jolie tasse, le tout en verre ; un plateau en étain, des ossements de poulet, une cuiller en argent, une paire de forces, le manche en os d'un couteau. Tous ces objets étaient placés aux pieds. A la ceinture se trouvait une boucle en bronze, dont le féret terminal présentait une forme tout à fait caractéristique. Dans la main droite était placé un denier d'argent d'Honorius, à fleur de coin.

« L'autre sépulture renfermait une coupe en verre, un vase en terre, un bassin en bronze à bords godronnés, rongé par le temps, une cuiller d'argent, un second vase en étain et enfin les débris d'un coffret de bois à fermeture de bronze présentant des ornements perlés et des sujets mythologiques exécutés au repoussé. »

M. Auguste Nicaise, associé correspondant national à Châlons-sur-Marne, communique à la Société une découverte

faite dans un dolmen sous tumulus du département de l'Allier, au lieu dit *la Justice* ou *le Prieuré*, situé entre Bagneux et Aubigny. Sous ce dolmen étaient inhumés trois squelettes accroupis. Près de l'un d'eux étaient placés : une épée en bronze à soie avec trois rivets, un poignard en bronze à deux rivets, une épingle en bronze et deux bracelets formés d'une tige de bronze tordue et terminée par deux boules aplaties; quatre torques également tordus et de la même forme que les bracelets ont été trouvés dans cette sépulture; on y a rencontré aussi plusieurs vases intacts ou brisés, d'une argile caractérisant les vases gaulois de la première époque, la céramique brune des tumulus. Ce dolmen étroit et peu élevé de forme, composé de dalles en grès, avait environ 0m80 de largeur sur 2 mètres de longueur et 0m80 de hauteur. Le tumulus est formé des terres prises autour du dolmen, ainsi qu'on peut le constater encore en examinant les larges fossés qui l'entourent. Cette terre était fortement mélangée de pierres ou pierrailles. Au-dessus, à une profondeur de 1m50 environ, on a rencontré du bois carbonisé et des ossements de chevaux.

Non loin de ce tumulus, on a rencontré, dans des alluvions touchant la petite rivière de la Burge, une barque creusée dans un tronc d'arbre; elle avait environ 0m80 de largeur et 5 mètres de longueur ; exposée à l'air, elle se dilata rapidement.

Séance du 19 Décembre.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, année 1883, 1er-3e trimestres. Fontainebleau, in-8°.

Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution, for the year 1881. Washington, 1881, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. V, 3e livr., et t. VI, 1re livr. Rouen, 1882, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, novembre-décembre 1883. Mulhouse, 1883, in-8°.

Cagnat (R.). *Étude historique sur les impôts indirects chez les Romains, jusqu'aux invasions des barbares.* Paris, 1882, in-8°.

— *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, 1re livr. Paris, 1883, in-8°.

Carsalade du Pont (J. de) et Tamizey de Larroque. *Mémoires de Jean d'Antras de Samasan, seigneur de Cornac.* Sauveterre de Guyenne, 1880, in-8°.

Gay (Victor). *Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance*, 2e livr. Paris, 1883, in-8°.

Rossi (J.-B. de). *Bullettino di archeologia cristiana*, 4e série, 2e année. Roma, 1883, in-8°.

Tamizey de Larroque (Ph.). *Louis de Foix et la tour de Cordouan.* Bordeaux, 1864, in-8°.

— *Notice sur la ville de Marmande.* Villeneuve-sur-Lot, 1882, in-8°.

— *Observations sur l'histoire d'Éléonore de Guyenne.* Paris, Durand, 1864, in-8°.

Correspondance.

M. Duportal, de Bapaume, adresse à la Société l'empreinte d'une pierre gravée dont il demande l'explication à la Compagnie. L'empreinte et la lettre de M. Duportal sont renvoyées à M. Chabouillet.

M. Pilloy, présenté par MM. A. Bertrand et A. de Barthélemy, sollicite le titre d'associé correspondant national à Saint-Quentin (Aisne). MM. Ramé, de Lasteyrie et Courajod sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Cagnat, présenté par MM. Charles Robert et R. Mowat, sollicite le titre d'associé correspondant national à Douai (Nord). MM. Thédenat, Le Blant et Duchesne sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature.

M. Tamizey de Larroque, présenté par MM. Delisle et A. de Barthélemy, sollicite le titre d'associé correspondant national à Gontaud (Lot-et-Garonne). MM. de Boislisle, Courajod et Héron de Villefosse sont désignés pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Taillebois, associé correspondant national à Dax, remercie la Compagnie de son élection.

Travaux.

M. le président annonce qu'il a représenté la Compagnie aux obsèques de M. Henri Martin.

En raison des fêtes du jour de l'an, la Compagnie décide qu'il n'y aura pas de séance le mercredi 2 janvier.

M. Nicard donne, d'après une lettre qui lui a été adressée par M. Revon, de nouveaux renseignements sur la jambe de cheval en bronze, dont il a été question dans plusieurs séances précédentes. Ce fragment, trouvé dans la plaine des Fins, emplacement de la station de *Bautae*, près Annecy, a été vendu à M. Terracina, antiquaire à Genève, qui l'a cédé au Musée de Saint-Germain.

M. Guillaume fait la communication suivante :

« Les fouilles sur l'emplacement de l'ancien Louvre ont été reprises récemment. Le sous-sol de la galerie dite de la Vénus de Milo, formant le côté sud du château féodal, est mis à jour, pour pratiquer des caves destinées à assainir cette partie du rez-de-chaussée. Sans offrir le même intérêt que les fouilles exécutées en 1882 sous la salle des Caryatides, celles d'aujourd'hui présentent, dans le voisinage de ladite salle, des restes curieux qui permettront de retrouver, du côté de la Seine, le périmètre du Louvre de Charles V et de ses successeurs.

« Ce sont d'abord les substructions d'une tour polygonale dont les parements intérieurs et le talus extérieur sont visibles. — En avançant vers l'est, après d'énormes massifs

on trouve malheureusement les traces des habitations nombreuses pratiquées dans le Louvre quand Louis XIV, ayant terminé la Colonnade, abandonna ce Palais pour s'occuper exclusivement de Versailles. Une fosse d'aisance, des caves ont été creusées en faisant disparaître d'anciens vestiges, et il est étonnant que leurs voûtes trop légères aient porté, sans s'effondrer, les statues, groupes et sarcophages, placés depuis longtemps dans la galerie supérieure.

« Au-dessous du sol de ces caves, on a rencontré les substructions d'une tour en fer à cheval ; une fouille approfondie en a mis à découvert le sol inférieur, dallé en forme de cuvette. Immédiatement à l'est de cette tour un égout, voûté en arc de cercle, bien construit en pierres de grand appareil, se dirige vers la Seine en suivant une pente très accentuée. Une de ces pierres porte, gravé, un dessin représentant un soldat de l'époque de Charles IX ; sur une pierre voisine on lit la date 1567. On savait déjà que cette partie du Louvre avait été reconstruite sous Charles IX. — En avançant, toujours vers l'est, les fouilles n'ont donné que des gravois, mais les fondations des murs présentent des blocs moulurés, d'époques différentes du XIIIe au XVe s., provenant de la démolition de l'ancien Louvre, ou des marques très variées des ouvriers qui ont primitivement taillé ces pierres.

« Dans un massif qu'il a fallu percer, une gargouille fantastique, ailée, à griffes de lion, a été trouvée en plusieurs morceaux. Elle paraît d'une bonne sculpture ; on en jugera mieux quand elle sera dégagée du mortier qui remplit tous les creux.

« La dernière salle vers l'est, celle où était placée la Vénus de Milo, est la moins dégagée ; le sous-sol présente des murs qu'il est nécessaire d'étudier.

« M. Guillaume invite la Société à visiter les fouilles mercredi prochain, 26 décembre, à 3 heures. »

M. Mowat propose une explication pour l'armature en bronze qui garnit l'extrémité de quelques fourreaux d'épées antiques et à laquelle on a donné le nom de bouterolle à

ailettes sans pouvoir déterminer son usage. Remarquant que cette armature s'est toujours rencontrée avec des fourreaux d'épées de grande dimension qu'il regarde comme ayant, pour cette raison, appartenu plutôt à des cavaliers qu'à des fantassins, et rappelant que, d'après Diodore de Sicile, l'armement du cavalier gaulois, outre l'épée suspendue au côté droit, comportait une longue lance, il pense que le talon de la hampe était garni d'une virole à anneau mobile ou d'une boucle en cuir, que le cavalier pouvait enfiler dans une des ailettes en même temps qu'il passait le bras dans la boucle formée par l'*amentum* ou courroie de hampe, lorsqu'il voulait recouvrer la liberté de la main droite et mettre la lance au repos. L'ailette remplissait alors le même office que la gaine de cuir fixée à l'étrier droit des lanciers modernes et destinée à recevoir, comme dans une douille, le talon de la lance pour lui fournir un point d'appui.

MM. Roman et Flouest combattent cette opinion. M. Mazard fait observer que, dans les sculptures assyriennes, les fantassins sont armés déjà d'épées à bouterolles.

M. l'abbé Thédenat fait la communication suivante :

« Passant, il y a quelques semaines, à Alise-Sainte-Reine, j'ai remarqué, dans une des vitrines du musée qu'on a fondé dans ce village pour y recueillir les antiquités locales, un petit fragment en bronze, portant gravées au pointillé les lettres suivantes :

DEO · VM
RO · DO

« Ce fragment de bronze paraît, par sa forme, avoir appartenu à un manche de patère. Dans une des dernières séances de l'année 1881[1], notre confrère, M. Héron de Villefosse, nous montrait un beau manche de patère, trouvé dans le canton d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), et portant une inscription votive au dieu *Alisanus;* il nous rappelait en même temps qu'on conserve au Musée de Dijon une patère avec une inscription votive à la même divinité, provenant des

1. Séance du 16 novembre, *Bulletin*, 1881, p. 277 et suiv.

environs du Mont-Afrique? Le fragment d'Alise-Sainte-Reine nous fait donc connaître la troisième patère avec inscription votive trouvée dans la Côte-d'Or.

« Je crois utile de reproduire ici le texte publié par M. Héron de Villefosse; il nous aidera, non pas à compléter le texte de l'inscription d'Alise, mais à en reconnaître la disposition :

DEO · ALISANO · PAVLLINVS
PRO · CONTEDOIO · FIL · SVO ·
V · S · L · M

Sur l'inscription d'Alise, la disposition est la même :

DEO · VM.....
[*p*]RO·DO.....

« Nous avons donc le commencement de chacune des deux lignes. Après le mot DEO était le nom d'une divinité topique commençant par les lettres VM...; puis, sur la même ligne, le nom de l'auteur du vœu; à la seconde ligne, après la préposition *p*RO, le nom de la personne pour qui avait été fait le vœu, nom commençant par les lettres DO..., et enfin la formule finale *v. s. l. m.*

« Un jour peut-être, une nouvelle découverte nous donnera le nom complet du dieu inconnu dont cette inscription révèle l'existence. »

M. P. de Goy, associé correspondant à Bourges, lit une note sur l'exploration d'un tumulus situé au Colombier, commune de Saint-Just (Cher) :

« Ce tumulus avait un diamètre d'environ 12 mètres et un très faible relief, à peine 0,25. Il renfermait trois squelettes. L'un d'eux, la tête à l'ouest, les pieds à l'est, était orné : 1° d'un torques en fil de bronze, de deux bracelets, et enfin d'un anneau de jambe en bois d'if, d'une très remarquable conservation. Entre les côtes furent trouvés : 1° *une rondelle en lignite;* 2° *une coquille de cardium;* 3° *une dent de carnassier* encore indéterminé; 4° *une perle* en pâte de verre jaune à dessins d'émail blanc et bleu, telle qu'on en a trouvé dans la Côte-d'Or et en Suisse. Cette perle paraît

d'importation orientale. — Dans la sépulture se trouvaient un oursin fossile, un fragment de minerai de fer, et un morceau de grès. Toute la région, comprise entre Dun-le-Roi et Bourges, offre de nombreux vestiges d'antiquités, et surtout nombre de tumulus dont j'entretiendrai la Compagnie, au fur et à mesure des fouilles. »

M. A. de Barthélemy commence la lecture d'un mémoire de M. le commandant de la Noë sur le camp de Taverny.

Séance du 26 Décembre.

Présidence de M. G. Duplessis, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société de Borda, 7e et 8e années, 1882-1883. Dax, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de la Charente*, 5e série, t. V, 1882. Angoulême, 1883, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre, 1883, in-8°.

Répertoire des travaux historiques, t. II, n° 2. Paris, 1883, in-8°.

Bertrand (Alexandre). *La Gaule avant les Gaulois, d'après les monuments et les textes*. Paris, 1884, in-8°.

Corblet (l'abbé). *L'autel chrétien ; étude archéologique et historique*. In-8°.

Germain (Léon). *Recherches archéologiques sur la famille de Pillart de Naives*. Nancy, 1883, in-8°.

Lefort (Louis). *Les scènes de banquets dans les catacombes romaines, et notamment dans celles des SS. Marcellin et Pierre*. Paris, 1883, in-8°.

Noguier (Louis). *Inscriptions de la colonie romaine de Béziers*, 2e édition. Béziers, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. G. Musset, présenté par MM. Courajod et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à la Rochelle. Une commission, composée de MM. Ul.

Robert, Demay et Guiffrey, est chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Pothier, présenté par MM. A. de Barthélemy et Schlumberger, sollicite le titre d'associé correspondant national à Tarbes. Une commission, composée de MM. A. Bertrand, Héron de Villefosse et Longnon, est chargée de présenter un rapport sur cette candidature.

M. Finot, associé correspondant national à Lille, remercie la Société de son élection.

Travaux.

M. Alex. Bertrand offre à la Compagnie le volume qu'il vient de publier, *La Gaule avant les Gaulois.*

M. Mowat appelle l'attention de la Société sur un travail de M. Louis Noguier, intitulé *Les inscriptions romaines de Béziers.*

M. An. de Barthélemy lit la note suivante au nom de M. Chabouillet :

« La cornaline gravée en creux, dont M. Duportal (de Bapaume) a communiqué une empreinte à la Société nationale des Antiquaires de France, et sur laquelle mes confrères me font l'honneur de me demander mon avis, n'est malheureusement pas d'un très bon travail; ce n'est même peut-être qu'une ébauche. En tout cas, ce qui est évident, c'est que la plupart des nombreuses figures, réunies sur ce monument qui n'a pas 20 millimètres de hauteur sur 15 de largeur, sont peu distinctes, et que plusieurs semblent être privées de leurs membres inférieurs. Cette défectuosité doit-elle être attribuée au graveur ou à la mauvaise réussite de l'empreinte ? C'est à quoi l'on ne saurait répondre en l'absence de la pierre elle-même. Toutefois, malgré ses imperfections, je crois qu'il faut y reconnaître les sept divinités planétaires du système de Ptolémée qui ont donné leurs noms aux jours de la semaine. Mais ici, les divinités ne sont pas rangées selon l'ordre consacré. Le Soleil occupe la pre-

mière place; on le reconnaît facilement. Sous les traits d'Apollon, radié, armé du fouet, debout, il domine la composition, ayant à ses côtés la Lune ou Diane, désignée par un croissant placé entre elle et son frère, et Vénus, caractérisée par Eros enfant, qui ne compte pas parmi les sept divinités sidérales. Je renonce à désigner les positions respectives de Mars, Mercure, Saturne et Jupiter, les attributs de ces divinités n'étant pas suffisamment marqués sur cette pierre; je note seulement qu'elles sont disposées deux à deux au-dessous de la triade du premier rang. Viennent ensuite divers animaux symboliques formant un cercle qui enferme les sept divinités sidérales. En bas, un lion nettement exprimé; un chameau, un scorpion, un scarabée, un lézard ou un crocodile, tous mal accusés, complètent le cercle au milieu duquel paraît un serpent, celui-ci très visible. S'agit-il d'une pierre gnostique? Je suis tenté de le croire; mais, bien que son travail, autant que l'on en peut juger par l'empreinte, paraisse remonter aux siècles du gnosticisme, l'absence d'inscriptions ne permet guère d'émettre une opinion formelle sur la classe de monuments à laquelle il faut l'attribuer, et il ne serait pas impossible que ce fût simplement une pierre astrologique ou magique. Toutefois, il est évident qu'elle offre des traits de ressemblance avec telles pierres que l'on donne généralement aux sectes gnostiques. Ainsi, l'on peut rapprocher ce petit monument de trois intailles du Cabinet des Médailles où paraissent aussi les sept divinités planétaires, mais représentées différemment[1]. Sur ces intailles, Horus assis sur le lotus paraît entre le disque radieux du Soleil et le croissant de la Lune, au milieu d'un cercle formé par le serpent qui se mord la queue et de cinq groupes d'animaux disposés trois par trois, groupes qui doivent figurer chacun une divinité planétaire et complètent ainsi le nombre sacramentel *sept*, car ici Horus, Dieu ou Eon suprême, doit sans doute être tenu en dehors; mais ces pierres sont certainement gnostiques, ainsi qu'on l'apprend de leurs revers où figurent sept fois, ran-

1. *Catalogue de* 1858, nos 2196, 2197 et 2198.

gées de manières différentes, les sept voyelles planétaires A, E, H, I, O, Υ, Ω, Mercure, Vénus, Soleil, Saturne, Mars, Lune, Jupiter[1]. On rapprocherait encore mieux la pierre de M. Duportal d'une grande pierre du Cabinet de Dorpat, où paraissent les sept divinités planétaires rangées debout sur une même ligne, suivant l'ordre de Ptolémée: à gauche Saturne, Jupiter et Mars, au milieu Apollon dominant l'assemblée, debout sur son quadrige, la tête ornée de *sept* rayons, et armé de son fouet, puis Vénus, accompagnée ici d'Eros enfant, debout à ses côtés, qui la caractérise comme sur la pierre de M. Duportal, Mercure et Diane. Remarquons cependant une grande différence entre la pierre de Bapaume et celle du Musée de Dorpat. C'est que celle-ci est chargée au revers de longues inscriptions gnostiques, au milieu desquelles on reconnaît les noms d'IAΩ, CABAΩΘ et d'autres Eons gnostiques. On peut donc déclarer gnostique la pierre de Dorpat, ainsi que l'a fait le savant qui la publiait il y a près de 30 ans[2], mais, je le répète, je n'oserais pas donner ce nom à la pierre de M. Duportal.

« En 1701, au milieu d'une dissertation sur les pierres basilidiennes ou gnostiques (on les nomme souvent du premier de ces noms en raison de l'un des principaux maîtres de la gnose), Passeri, pris d'un accès de mauvaise humeur, justifié par les difficultés de l'étude de ces monuments, et oubliant l'importance que l'on ne peut refuser à certains d'entre eux, les qualifiait de *tourbe de petites pierres grossières*, *faex incultorum lapillorum*, qui, ajoutait-il, « n'ap-« prennent rien à l'histoire profane, rien à la mythologie, « rien aux beaux-arts, et ne sont bonnes qu'à mettre à la « torture l'esprit et les yeux[3]. » J'en conviens, cette indignation est justifiée par beaucoup des pierres dites gnostiques; mais l'érudit ombrien le savait bien, dans cette

1. Sur les voyelles symboles des planètes, selon Marcus, voyez Matter, *Histoire critique du gnosticisme*, II, p. 169 et passim.

2. M. Merklin, dans l'*Archæologische Zeitung*, année 1855, p.260, et pl. XCVI, n[os] 2a, 2b, 2c, 2d, 2e et 2f.

3. Dans le *Thesaurus gemmarum antiquarum astriferarum*, interprete J. B. Passerio, cura et studio Ant. Fr. Gori (v. t. II, p. 230).

tourbe il est des monuments d'un sérieux intérêt, et d'autres qui, moins importants, nous apportent cependant d'utiles informations, comme ceux qui confirment ce que les auteurs nous apprennent des vertus attribuées par les anciens aux pierres. Je citerai entre autres deux intailles gnostiques signalées ici même par notre regretté confrère, Adrien de Longpérier. La première de ces pierres, savamment commentée par un autre de nos confrères, M. E. Le Blant, offre d'un côté une précieuse représentation de la crucifixion, et de l'autre une inscription gnostique ; la seconde, aussi avec une inscription gnostique au revers, montre la représentation du *Moissonneur*, que Longpérier rapprochait avec toute raison de deux médailles frappées en Egypte, l'une sous les Lagides, l'autre à l'époque impériale[1]. Je citerai encore le jaspe rouge, expliqué si heureusement par Charles Lenormant, où l'on voit d'un côté la représentation de l'Eon suprême et les deux noms ΙΑΩ et ΑΒΡΑϹΑΞ, et de l'autre Hercule étouffant le lion de Nemée, sujet accompagné d'une inscription grecque barbare que mon savant prédécesseur a très bien corrigée et où il voit l'application d'une prescription d'Alexandre de Tralles[2]. J'y ajouterai une prase et une obsidienne du Cabinet des Médailles qui sont des remèdes contre le mal de côté, le mal d'estomac[3]. On pourrait multiplier les exemples; ceux-ci suffiront à montrer que la pierre de Bapaume, si elle est gnostique, ne peut être comparée à ces intéressants monuments. Malgré les difficultés occasionnées par l'exiguïté des sujets qui y sont représentés, et par l'imperfection du travail, je ne la classe pas dans la tourbe dont vient de parler Passeri; mais, je le répète, je ne saurais dire s'il faut la classer parmi les pierres gnostiques ou parmi celles qui sont purement astrologiques ou magiques, comme il en existe, même dans les grands Cabinets, et dont certaines devraient être enlevées des séries antiques pour

1. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (1867, p. 111 et 121).

2. *Revue archéologique*, année 1867, t. III, p. 510.

3. *Catalogue des Camées du Cabinet des Médailles*, publié en 1858 par M. Chabouillet (v. nos 2186 et 2189).

redescendre à la Renaissance et même au XVIIe siècle. Je serais impardonnable si je négligeais ici de mentionner le curieux bracelet d'or donné récemment au Cabinet des Médailles (mars 1881) par notre confrère M. le baron de Witte. Ce joyau, trouvé en Syrie, doit être rapproché des monuments relatifs aux divinités planétaires dont il vient d'être parlé. Sur ses huit pans, sont gravées en creux les représentations de ces divinités précédées par la Fortune, avec son nom en grec, TYXH. Les sept divinités sont rangées dans l'ordre suivant, toutes avec leur nom, KPONOC, HΛIOC, CEΛHNH, APHC, EPMHC, ZEVC, AΦPOΔITH. Je ne saurais mieux finir et compléter cette note qu'en rappelant à mes confrères que M. de Witte a publié ce bracelet dans la *Gazette archéologique*, en même temps que d'autres monuments relatifs à la question des jours de la semaine. Le travail de notre confrère, intitulé *Les divinités des jours de la semaine*, se compose de trois parties; on les trouvera dans le recueil précité, années 1877, p. 50 à 57, et 77 à 85, et 1879, p. 21 à 26[1]. Je n'ai pas à faire l'éloge de ce mémoire. Comme tout ce qui sort de la plume de M. de Witte, envers qui ses libéralités dans le Cabinet des Médailles ne peuvent m'empêcher d'être juste, ce travail est remarquable par la plus solide érudition, comme par le tact critique le plus judicieux. »

M. A. de Barthélemy présente la photographie agrandie d'une cornaline appartenant à M. de Laigue, associé correspondant national à Livourne (Italie), qui croit y reconnaître une représentation de *Thanatos* ou de *Hypnos*. M. l'abbé Thédenat pense que la tête représentée sur cette intaille est une tête de Méduse.

M. l'abbé Thédenat annonce que des paysans ont récemment trouvé, dans un champ, à Montcornet, près de Laon, un trésor de vaisselle d'argent de l'époque romaine.

Ce trésor appartient à M. Gravier, trésorier payeur général à Laon[2].

1. Il en existe un tirage à part.

2. Quinze jours après cette communication, le trésor de Montcornet était acheté par MM. Rollin et Feuardent.

Il se compose de 25 pièces en argent[1] :

1° Un plateau de 325 millimètres de diamètre ; le bord de ce plateau est relevé par une bordure circulaire composée d'olives séparées par un double filet ; le tout en relief. Le centre est occupé par une croix gammée, niellée.

2° Un plateau de 355 millimètres de diamètre, orné d'une bordure semblable à celle du plateau précédent. Au centre est une rosace niellée, composée d'un cercle autour duquel rayonnent des cœurs allongés alternant avec des feuilles ; le tout est circonscrit par un cordon en torsade.

3° Un plateau de 33 centimètres de diamètre, rehaussé par une bordure semblable à celle des nos 1 et 2.

4° Quatre petites tasses sans anse, de 10 centimètres de diamètre ; les bords sont ornés d'un cordon d'olives en relief, séparées par un double filet.

6° Une soucoupe ayant environ 112 millimètres de diamètre ; la bordure est semblable à celle des nos précédents ; au centre est une rosace niellée, composée de six pétales inscrites dans un cercle. Sous ce plateau on lit, gravé à la pointe, le nom *Genialis*.

7° Une autre soucoupe semblable à la précédente, mais sans rosace ; au-dessous on lit le nom *Kapriani* et le chiffre xxx.

On sait que presque tous les vases antiques en argent portent des *graffiti*; ce sont, en général, des formules votives, quand le vase a été offert, comme offrande religieuse à une divinité ; plus souvent, ces inscriptions mentionnent le nom du possesseur et le poids de la pièce d'argenterie[2].

1. Six autres pièces, d'abord séparées du trésor, y ont été réunies plus tard ; ce sont trois tasses sans anse, dont les dimensions vont en se dégradant de telle sorte qu'elles s'emboîtent exactement, et 3 soucoupes dont la dimension est proportionnée à celle des tasses ; ces six objets ne sont pas, comme les 25 autres, en argent massif, mais en bronze plaqué d'argent. Le nombre des pièces composant le trésor de Montcornet est donc porté à 31.

2. Sur les notations pondérales de l'argenterie romaine, cf. A. de Longpérier, *Le missorium de Geilamir, roi des Vandales, et les monuments analogues*, dans *Gazette archéologique*, t. V (1879), p. 53-59 ; *Œuvres*, t. VI, p. 255-263, et Louis Blancard, *Sur les notations pondérales des patères d'Avignon et de Bernay et la livre romaine*, dans *Congrès archéologique de France*, XLIXe session tenue à Avignon en 1882. Paris, 1883, p. 144-171.

Nous retrouvons, dans un texte ancien, une mention de cet usage; il est curieux de le citer ici : Le convive de Trimalchion énumère les pièces d'argenterie qui couvrent la table fastueuse du parvenu; entre autres, il cite deux plats *in quarum marginibus nomen Trimalchionis inscriptum erat et pondus argenti*[1].

8° Autre soucoupe exactement semblable à la précédente; au-dessous, en graffite, le nom *Kapriani*.

Les pièces dont la description précède ont toutes une ornementation commune, le cordon d'olives, séparées par un double filet. Elles sont de la même main et sortent certainement du même atelier. Celles qui nous restent à décrire en diffèrent :

9° Une aiguière haute de 26 centimètres; la panse, à la partie la plus large, a 39 centimètres de circonférence. Au centre du col est un relief formé par une guirlande dorée; la partie supérieure de l'anse et les bords extérieurs de l'orifice sont rehaussés par des ornements également dorés.

10° Un entonnoir muni d'un manche, et auquel est adaptée une passoire qui manœuvre à l'aide d'une charnière.

11° Un plat de 22 centimètres de diamètre. Au centre est représenté, en relief, Mercure, debout, de face. Il est coiffé du pétase ailé; le manteau, rejeté sur l'épaule gauche, laisse à découvert presque tout le corps. Le dieu tient le caducée de la main droite et la bourse de la main gauche; à ses pieds sont le coq et le bélier. Ces figures sont encadrées dans une bordure circulaire formée d'un rang de perles et d'un rang de feuilles d'acanthe courtes, dont chacune alterne avec une perle. Certaines parties du costume de Mercure et quelques détails de l'ornementation sont dorés.

12° Deux coupes à godrons, peu élevées; l'une a 16, l'autre 24 centimètres de diamètre. Sous la plus petite on lit en graffite *Aureliani* et S II.

13° Deux vases à boire, en forme de timbale, dont la panse est étranglée; hauteur 6 centimètres.

14° Deux coupes à vin, cylindriques, à facettes, ornées de

1. Pétrone, *Satyricon*, c. XXXI.

cerclés, de pampres et de rameaux de vigne. Les ornements, exécutés au repoussé, forment relief à l'intérieur et creux à l'extérieur. Le diamètre de chacune de ces coupes est de 12 centimètres.

15° Trois vases en forme de coupe profonde, presque hémisphérique, munis un peu au-dessous de l'orifice d'une collerette saillante, décorée d'ornements en relief[1]. Sur deux de ces vases les collerettes sont ornées d'enroulements de feuillage et de volutes. Sur la collerette du troisième sont figurés des animaux fantastiques alternant avec des masques de profil, séparés par des enroulements de feuillage. Le diamètre de ces coupes varie entre 16 et 17 centimètres.

16° Un sceau avec anse mobile, de 25 centimètres de diamètre. Il est orné, à la partie extérieure et un peu au-dessous de l'orifice, d'une frise ciselée et dorée, composée d'enroulements de feuillage, de rosaces et de fruits, d'un travail très élégant.

17° Un sceau de même forme que le précédent, mais plus petit et dépourvu de toute ornementation. Diamètre, 18 centimètres.

18° Une statuette creuse, exécutée au repoussé, avec une feuille d'argent assez mince. Elle représente un nègre légèrement barbu. Il est accroupi; ses mains sont enchaînées; il est revêtu d'un burnous dont le capuchon est relevé sur la tête. De chaque côté du capuchon et à la partie supérieure, on voit un ornement en forme de Γ grec, doré; dans le dos est représentée une fleur également dorée. Au-dessus du front règne une série de trous symétriquement disposés.

M. l'abbé Thédenat fait observer ensuite que les *graffiti* qu'il a mentionnés ne sont pas les seuls. Le grand sceau (n° 16) et presque tous les plateaux en portent. Il termine en émettant le vœu que ce trésor ne sorte pas de France et soit acquis par un de nos Musées nationaux; il espère pouvoir, à l'une des prochaines séances, montrer les objets eux-mêmes à la Compagnie.

1. Cf. la description d'un vase semblable par A. de Longpérier, *Vase d'argent antique appartenant à M. le baron R. Seillière*, dans *Gazette archéologique*, t. VIII (1883), p. 1-7; *Œuvres*, t. III, p. 419-427, pl. IX.

M. A. de Barthélemy achève la lecture du mémoire de M. le commandant de la Noë sur *le camp de Taverny*. A la suite d'observations présentées par MM. Mowat, Rey et de Boislisle, ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« M. Emile Espérandieu, lieutenant au 77e régiment d'infanterie, actuellement en Tunisie, m'a envoyé la copie d'une inscription chrétienne qu'il a relevée récemment à l'Henchir Makter. Ce nom est celui que portent les ruines d'une antique cité de la province Byzacène, dont les vestiges sont considérables, et qui paraît avoir été très florissante à l'époque du haut empire romain. On ne trouve, ni dans les auteurs, ni dans les itinéraires, aucune mention de cette ville. Elle s'appelait COL·AELIA·AVRELIA·MACTARIS, ainsi que le prouve une inscription découverte tout récemment par M. Letaille[1]. L'établissement de la colonie remonterait donc à l'empereur Commode.

« Le texte relevé par M. Espérandieu est ainsi conçu :

RVTILIVSEPISCOP·
IN EP·VIX·ANN·XXIII
m·II DX·

« Le marbre brisé en dix morceaux mesure 0,62 de hauteur sur 0,88 de largeur. Le L a la forme d'un lambda.

Rutilius episcop(us), in ep(iscopatu) vix(it) ann(is) XXIII [m(ensibus)] II, d(iebus) X.

« Il n'y a aucune difficulté de lecture. Les lettres sont belles; celles de la 1re ligne ont 0m22 de hauteur, celles de la 2e ligne 0m10, et celles de la 3e ligne 0m65. Le marbre a été découvert par la première compagnie mixte de passage à Makter. M. Espérandieu a fait dégager ce monument qui a été transporté au Kef par ses soins. Trois autres inscriptions chrétiennes trouvées à Macteur (*C. I. L.*, t. VIII, nos 670 à 672) renferment également les mentions des années,

1. C'est ce que m'apprend M. Letaille, par une lettre datée de Makter, 12 décembre 1883; cela confirme absolument la conjecture de Wilmanns, au sujet de la civitas *Aelia*, mentionnée dans le no 677 du tome VIII du Corpus latin.

mois et jours de la vie des défunts; l'une d'elles (nº 672) indique même, en outre, le nombre des heures. — Il faut ajouter le nom de l'évêque Rutilius aux *episcopi Mactaritani* réunis par Morcelli[1]. L'ethnique *Mactaritanus* est très régulièrement formé sur *Mactaris*[2].

« M. Espérandieu a en outre trouvé dans les jardins du Kef une autre inscription inédite, gravée sur un très beau cippe et ainsi conçue :

D M S
Q COSSV
TIVS SENE
CA VIXIT
AN XXIII
DVDDASI
CONTVBER
NALES OB
MERITV
H S E

D(iis) M(anibus) s(acrum). Q(uintus) Cossutius Seneca vixit an(nis) XXIII; Duddasi(i) contubernales ob meritu(m). H(ic) s(itus) e(st).

« Il faut remarquer la rareté du gentilicium *Cossutius* qui n'a été rencontré qu'une seule fois jusqu'ici dans les textes africains[3]. *Duddasius*, si la lecture est exacte, paraît formé sur le cognomen *Dudda* qui est peut-être d'origine punique[4]. »

M. Héron de Villefosse ajoute ensuite :

« Dans la séance du 12 janvier 1881 (*Bulletin*, 1881, p. 97), notre confrère M. J. de Laurière signalait la découverte faite à Tanger d'une mosaïque représentant *Orphée jouant de la lyre et entouré d'animaux*. On sait que ce sujet a été

1. *Africa christiana*, t. I, p. 209, v. Mactaritanus.

2. Grâce à la libéralité de M. Espérandieu, l'épitaphe de l'évêque Rutilius est conservée dans la salle chrétienne du Louvre.

3. Sur une inscription de la ville de Mustis, dans la province proconsulaire (*C. I. L.*, t. VIII, nº 1592).

4. *Dudda* se trouve dans une inscription de Silla, en Numidie (*C. I. L.*, t. VIII, nº 5918).

particulièrement cher aux artistes anciens, non seulement pendant les trois premiers siècles de l'empire, mais encore après le triomphe du christianisme : les monuments chrétiens en font foi. M. Schmitter m'envoie des renseignements sur une mosaïque analogue qui vient d'être découverte près de Cherchell, à 2 kilomètres environ de la ville, sur la route d'Alger, dans la propriété de M. Piétrini, entrepreneur de travaux publics. « Cette mosaïque représente *Orphée*, assis « de face, entouré de divers animaux qu'il charme au son « d'une lyre à sept cordes. Orphée est coiffé d'un bonnet « phrygien couleur de pourpre; il est vêtu d'une tunique à



« manches longues et étroites, de couleur bleue, et de braies « ajustées de la même couleur. Un manteau violet recouvre

« ses genoux, et ses pieds sont chaussés de brodequins
« rouges. Le fond de la mosaïque est blanc; les animaux,
« disséminés autour de la figure centrale, sont entremêlés
« de touffes vertes indiquant que le lieu de la scène est une
« prairie; ces animaux sont : un perroquet, un rossignol,
« une autruche, un cheval, un chacal, un tigre, une hyène,
« une gazelle, une antilope et une panthère[1]. La composi-
« tion était entourée d'une torsade et d'autres ornements
« qui ont péri en partie. Dans son état actuel, la mosaïque
« mesure environ un mètre carré; elle repose sur un grand
« hypogée d'où M. Piétrini a déjà retiré des marbres, des
« inscriptions et des statues, et dans lequel on pénètre par
« un escalier monumental[2]. »

« Le croquis ci-joint exécuté par M. Schmitter donnera, du reste, une idée de cette belle mosaïque.

« Une troisième mosaïque d'Orphée a été découverte en Afrique (sans doute en Tunisie). Elle appartient au comte d'Hérisson. Elle représente *Orphée assis sous un arbre et tenant sa lyre;* il est probable qu'on n'a conservé que la partie centrale de cette mosaïque et que les animaux placés autour d'Orphée ont été détruits.

« En Gaule, ce même sujet a été rencontré plusieurs fois. Une des mosaïques de ce genre les plus connues est celle qui fut découverte en 1838 dans la forêt de Brotonne et qui est aujourd'hui conservée au Musée de Rouen[3]. Au centre on voit *Orphée assis*, *jouant de la lyre et entouré d'animaux;* aux quatre angles sont figurées les quatre Saisons. — Le Musée de Laon possède une mosaïque trouvée à Blanzy (Aisne) qui offre la même scène, mais avec une disposition différente[4]. — M. Ed. Fleury[5] cite des mosaïques analogues à Vienne, à Lyon et à Aix.

1. Cf. les descriptions de peintures antiques représentant cette scène dans Philostrate le Jeune, *Imagines*, VII, éd. Didot, p. 402, et dans Callistrate, *Descriptiones*, VII, *ibid.*, p. 419.

2. Voir la lettre de M. Piétrini, insérée dans l'*Akhbar* du 14 décembre 1883.

3. *Catalogue du Musée d'antiquités de Rouen*, 1875, p. 112.

4. Un dessin en a été gravé dans E. Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, 2e partie, 1878, p. 20.

5. *Ibid.*, p. 22, note.

« En Italie, je puis en signaler deux : l'une qui fut découverte en 1840 à S. Marinella, près de Civita-Vecchia[1]; l'autre qui a été mise au jour en 1869 sur la piazza Victoria, à Palerme[2]. — Il en existe certainement un nombre beaucoup plus considérable. »

1. *Bullettino dell'Instituto di corrisp. archeol.*, 1840, p. 115.

2. G.-B.-F. Basile, *Sull'antico edifizio della piazza Victoria in Palermo*, 1874, tav. IV.

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

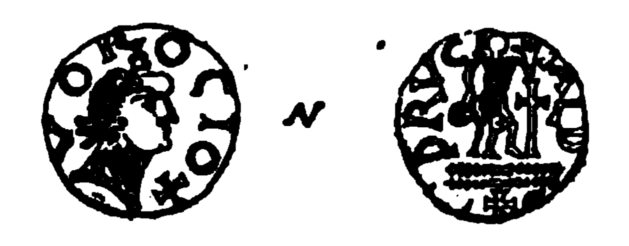
(Voir p. 267.)

M. Héron de Villefosse nous demande l'insertion de la note suivante :

« Mon confrère et ami le vicomte de Ponton d'Amécourt, dont le merveilleux médaillier est toujours à la disposition de tous ceux qui travaillent, a bien voulu me communiquer une monnaie mérovingienne frappée à Vouroux. Cet exemplaire, qui provient de la collection du docteur Voillemier, de Senlis, est tout à fait différent de celui qui a été publié par Combrouse. Il vient confirmer de la façon la plus complète et la plus claire la supposition que j'ai faite plus haut (p. 266-267) au sujet de l'orthographe du nom antique de Vouroux. En voici la description :

VOROCIO ✝. Buste diadémé à droite.

℟. DRVC TALD. S ✝ (*Druct*(*o*)*ald*[*u*]*s*). Personnage debout, levant la main gauche pour bénir et tenant de la main droite un bâton recourbé; sous la main bénissante, une croix latine.



« Je crois qu'il est démontré pour tout le monde que le nom antique de Vouroux était VOROCIVM. Personne, je pense, n'hésitera maintenant à lire sur la Table de Peutinger *Vorocium* au lieu de *Voroglum*. »

ADDITION.

P. 300, *l.* 29, ajoutez : M. Mowat, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport favorable sur la candidature de M. Taillebois. On passe au vote et M. Taillebois, ayant obtenu le nombre réglementaire de suffrages, est proclamé associé correspondant national à Dax (Landes).

TABLES

DU

BULLETIN DE 1883.

I.

Renseignements généraux.

II.

Index par noms d'auteurs.

III.

Index géographique.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.